



HAL
open science

L'écriture de l'Histoire dans les Chroniques castillanes et catalanes de Pierre Ier et de Pierre III

Frédéric Alchalabi

► **To cite this version:**

Frédéric Alchalabi. L'écriture de l'Histoire dans les Chroniques castillanes et catalanes de Pierre Ier et de Pierre III. Littératures. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2003. Français. NNT : . tel-00129559

HAL Id: tel-00129559

<https://theses.hal.science/tel-00129559>

Submitted on 10 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris IV-Sorbonne
Ecole doctorale IV « Civilisations, Cultures, Littératures et Sociétés »

Numéro d'enregistrement :

THESE

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

Discipline : Etudes Romanes (Espagnol)

présentée et soutenue publiquement par

Frédéric ALCHALABI

Le 10 décembre 2 003

**Titre : *L'écriture de l'Histoire dans les Chroniques de Pierre Ier et de
Pierre III.***

**Directrices de thèse : Mesdames Sylvia ROUBAUD et Marie-Claire
ZIMMERMANN**

Jury

M.

M.

M.

M.

M.

Remerciements

Avant tout, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à mes directrices de thèse, Marie-Claire Zimmermann et Sylvia Roubaud, pour leur aide, leur soutien constant ainsi que leur disponibilité. Je tiens à dire ici que chacune de nos rencontres a constitué un enrichissement personnel et n'a fait qu'accroître mon admiration, déjà grande, pour elles.

Je remercie également tous ceux avec qui je me suis entretenu ou avec qui j'ai correspondu- Dominique de Courcelles, Josep Maria Pujol, Michel Zimmermann, entre autres- et qui, sans doute sans le savoir, ont contribué à me faire avancer dans ma réflexion. Je n'oublie pas non plus Leo Carruthers, professeur de littérature médiévale anglaise à la Sorbonne qui m'a initié à la lecture des textes anglais du Moyen Age.

Je dédie ce travail à mes proches ainsi qu'à ceux qui sont absents. J'ai une pensée particulière pour Cécile qui, pendant ces quatre ans, a été d'une patience infinie et pour Pablo, qui a fait son apparition au beau milieu de cette thèse, et dont les éclats de rire faisaient disparaître bien des soucis.

Sommaire

Introduction, page 4.

Première partie : Approche contextuelle des deux œuvres et étude de leurs prologues, page 8.

Deuxième partie : Les chroniqueurs face à leurs textes, page 60.

Troisième partie : Les personnages et leur(s) discours, page 232.

Conclusion, page 372.

Liste des abréviations, page 375.

Bibliographie, page 376.

Annexes, page 414.

Index des noms de personnages, d'auteurs, de lieux et des Chroniques citées, page 475.

Table des matières, page 508.

Introduction

Aux premiers jours de l'été 1999, nous réfléchissions à la suite que nous allions donner à notre mémoire de D.E.A. qui traitait déjà de l'historiographie catalane. Nous souhaitions alors consacrer notre thèse non seulement aux *Chroniques* catalanes, mais aussi à celles écrites en castillan, en français et en anglais pendant le XIV^{ème} siècle. Les raisons de ce choix étaient multiples. D'une part, c'était pour nous l'occasion de montrer l'intérêt que nous portons à un siècle et à une période peu connus à leur juste valeur et fantasmés : nous avons souvenir, au moment des premières recherches menées afin de préparer le présent travail, de la réapparition supposée des craintes millénaristes que provoquait le passage à l'an 2000¹. D'autres y voyaient là les résurgences des « terreurs » de l'An Mil. C'était justement méconnaître le Moyen Age puisqu'alors la notion du Temps était vague, le simple paysan ne connaissant même pas sa date de naissance...² D'autre part, c'était pour nous la possibilité de réunir des œuvres qui traitaient de l'Histoire souvent commune de ces quatre grands royaumes. Cependant, pour des raisons de temps, nous n'avons pu mener ce projet à terme, même si nous ne l'avons pas pour autant abandonné, et, judicieusement conseillé par nos directrices de thèse, nous avons choisi de retenir deux œuvres parmi notre

¹ Cette peur irrationnelle fit même craindre le pire pour nos si précieuses machines.

Voir également : BARTHELEMY, Dominique (2009.) : *La mutation de l'An Mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des X^{ème} et XI^{èmes} siècles* (Paris : Fayard, 1997, 371 pages).

Le numéro placé entre parenthèses après le nom de l'auteur correspond à celui de la notice bibliographique.

² Bien après Emmanuel Le Roy Ladurie (218.) et son *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324* (Paris : Gallimard, 1985, 640 pages), le chercheur anglais René Weis (221.) revient à Montaillou et parle du « flou qui caractérise, pour le moins, la perception du temps des habitants du Languedoc du XIII^{ème} siècle, pour la plupart illétrés, (qui) peut frapper au premier abord le lecteur d'aujourd'hui. Ils ne savent pas toujours exactement leur âge, et leur sens de l'histoire est strictement local. Ils se rappellent naturellement les événements qui se sont produits, certains avec plus d'exactitude que d'autres. », *Les derniers cathares (1290- 1329)* (Paris : Fayard, 2002, 546 pages, p. 64).

corpus : la *Chronique* de Pierre III et celle de Pierre Ier, rédigées, respectivement, en catalan et en castillan³.

Le choix de ces deux aires géographiques et de ces deux rois n'est pas anodin. Ainsi, nous concilions les domaines catalan et castillan, à la fois semblables et différents, en nous situant résolument dans la perspective de la *Romania* : au lieu de s'opposer, les deux cultures se complètent, l'une offrant ce que l'autre ne possède pas et inversement. Nous souhaitons montrer ce qui fait la qualité et l'originalité de l'une et de l'autre et nous ne les opposons qu'à des fins stylistiques ou rhétoriques, c'est-à-dire quand les oppositions font sens. Un autre type d'approche n'aurait pas été judicieux.

La préférence que nous accordons également à ces deux règnes n'est pas non plus hasardeuse. En 1350, l'accession au trône de Pierre Ier dit *le cruel* plonge la Castille dans une situation de guerre civile qui ne s'achève qu'avec la mort du souverain, assassiné par son demi-frère Henri de Transtamare, le futur Henri II, à Montiel, en 1369. Quant à lui, durant les cinquante et une années de son règne- de 1336 à 1387-, Pierre III doit faire face aux frondes répétées de la noblesse aragonaise et valencienne avide de pouvoir, aux trahisures des alliés d'autrefois ainsi qu' à l'attaque de la puissante Castille voisine, qui sont autant de combats desquels le roi *cérémonieux* sort toujours vainqueur. L'Histoire des deux royaumes, en cette moitié du XIVème siècle, est donc particulièrement troublée et, très rapidement, la nécessité d'écrire sur ce passé douloureux se fait sentir.

³ Nos éditions de référence sont : *Crònica de Pere el Cerimoniós* (in *Les quatre grans Cròniques*, édition de Ferran Soldevila, Barcelone : Editorial Selecta, 1983, 1298 pages, pages 1001-1225) et LOPEZ DE AYALA, Pero : *Crònica del Rey Don Pedro y del Rey Don Enrique, su hermano, hijos del rey don Alfonso Onceno* (Buenos Aires : Incipit, 1994- 1997, 2 tomes, édition de Germán Orduna), dorénavant désignées comme *CPC* et *CRP*.

Pierre, le roi dit *Cérémonieux*, était le troisième souverain catalan à porter ce nom et le quatrième roi aragonais à être ainsi désigné. Afin d'éviter toute confusion, nous le nommerons Pierre III.

Par ailleurs, nous avons choisi de traduire les prénoms des rois, des infant(e)s, des reines et des favorites dont il est question dans ce travail.

Deux hommes se chargent de ce travail de mémoire : d'une part, Pero López de Ayala pour le règne de Pierre Ier et, d'autre part, Pierre III, aidé par d'autres intervenants, pour le sien⁴. Les *Chroniques* de ces deux rois se présentent donc, avant tout, comme des œuvres politiques. L'une- celle de Pierre III- vise à justifier l'action du souverain et l'autre- celle de Pierre Ier-, à l'inverse, à la blâmer et à rendre légitime l'accession d'Henri II sur le trône.

Dans ce contexte, l'écrit revêt une importance capitale car c'est à travers lui que le lecteur- médiéval ou non- porte un jugement sur les événements et sur les personnes. Cependant, avant d'atteindre ce but, un travail sur l'activité même d'écriture doit être effectué. Ainsi, il convient de s'interroger sur sa finalité et de réfléchir sur sa portée afin d'indiquer ce à quoi elle doit tendre. L'enjeu est donc de taille car il consiste à définir ce que signifie l'expression « écrire l'Histoire », en cette fin du Moyen Age, afin de dégager le sens que les deux auteurs accordent à ce concept et de le mettre en relation avec la production historiographique précédente. C'est ensuite, répondant à la question des moyens, qu'une stratégie d'écriture, s'appuyant sur une maîtrise absolue de la stylistique et de la rhétorique, peut être mise en place afin de mener ce projet à terme. Il nous faut donc nous livrer à un travail de réflexion autour de l'écriture de l'Histoire et de son sens.

Pour ce faire, nous adoptons la progression suivante. Tout d'abord, la première partie revient sur la forme des deux *Chroniques* ainsi que sur leurs prologues puisque c'est là que les auteurs exposent leurs projets d'écriture respectifs. Puis, au moment d'aborder la question de la narration et donc des moyens rhétoriques et stylistiques mis en œuvre afin de convaincre le lecteur, il nous a semblé opportun d'opérer une distinction entre les chroniqueurs et les personnages. Ainsi, nous avons choisi de distinguer, selon l'ordre d'importance, le chroniqueur qui est le narrateur principal, objet de notre deuxième partie, mais aussi les personnages

⁴ Nous reviendrons, plus en détails, dans les pages qui suivent sur la conception des œuvres et leur contexte ainsi que sur la question de l'auteur dans le cas de la *Chronique* de Pierre III. Voir pp. 20-59.

que nous nommons personnages-narrateurs, puisqu'ils participent, eux aussi, à la narration et dont l'étude constitue la troisième partie de ce travail. Cette double distinction ne doit pas surprendre. En effet, les deux *Chroniques* font ressortir une étonnante et remarquable polyphonie les transformant alors en véritables récits de paroles⁵. Il y a donc, selon nous, deux types de narration : une narration principale, celle des chroniqueurs et une narration qu'il est difficile d'appeler secondaire et qu'il conviendrait peut-être de nommer narration *bis*, prise en charge par les chroniqueurs mais dont les mots sont placés dans la bouche des personnages. De là, l'idée d'un récit totalement assumé par les chroniqueurs qui laissent, habilement, la parole, quand ils en ressentent le besoin, à leurs personnages. Deux voix se dégagent alors des deux œuvres : d'une part, celles des narrateurs et, d'autre part, cette même voix mais travestie, les chroniqueurs transformant leurs timbres et imitant une intonation au moment de faire parler leurs personnages.

⁵ Nous empruntons le terme à Michel Moner (50.) et à son livre *Cervantès conteur. Ecrits et paroles* (Madrid : Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 1989, 353 pages).

Première partie : Approche contextuelle des deux œuvres et étude de leurs prologues

L'écriture de l'Histoire dans la *Chronique* de Pierre Ier et dans celle de Pierre III : au-delà des questions que pose l'intitulé de notre travail et auxquelles nous répondrons plus en détail, apparaissent deux termes presque antagoniques, nous le verrons, et qui méritent quelques éclaircissements de notre part.

De même que dans notre introduction nous nous étions situé dans la *Romania*, il faut à présent dire que notre intention est d'étudier la part du littéraire dans l'écriture de ces *Chroniques* en plus de leur aspect événementiel que l'on ne peut éluder. Cependant, même si notre goût pour l'Histoire- et, en particulier, pour le Moyen Age- est prononcé et trouve, ici, un parfait accomplissement, nous devons concéder que notre formation universitaire a été plus axée sur l'étude littéraire, et c'est à cette optique littéraire que nous nous tiendrons.

1. Le Moyen Age et l'Histoire

Pour qui y porte un regard occasionnel et peu intéressé, le Moyen Age est l'époque la plus sombre de la civilisation occidentale : le Moyen Age a longtemps souffert d'un dédain constant et injustifié. D'ailleurs, comme Bernard Guenée le rappelait dans un ouvrage désormais classique, « le Moyen Age est né du mépris »¹. D'une part, au détriment de toute rigueur scientifique, deux mots suffisent pour qualifier une période longue de mille ans- et la distinction entre Haut et Bas Moyen Age ne résout pas le problème- comme si, par exemple, les VIIIème et XVème siècles étaient comparables. D'autre part, l'étude de la terminologie que nous employons stigmatise bien ce mépris. Ainsi, très rapidement, sont apparus des termes pour le moins ambigus, voire bâtards : *media tempestas* (depuis 1 469), *media antiquitas* (depuis 1 494), *medium tempus*

¹ GUENEE, Bernard (74.) : *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval* (Paris : Aubier Montaigne, 1 980, 439 pages, p. 9).

(depuis 1 531), *saeculum medium* (en 1 596), *media aetas* (en 1 551) et, enfin, *medium aevum* (en 1 596)². Le Moyen Age serait donc une parenthèse, une période longue, certes, de mille ans, mais à oublier, comparée aux splendeurs de l'Antiquité et de la Renaissance³. Ce serait une période creuse, une ère vidée de tout repère, puisqu'elle ne se situe pas par rapport à elle-même, mais en fonction des deux pôles qui l'entourent. En définitive, et cela nous ramène à notre travail, le Moyen Age serait un Temps sans histoire propre, sans Histoire tout court, ce qui revient à négliger voire à mépriser l'influence notable d'auteurs tels que Pétrarque ou Dante dans la littérature occidentale, sans qui la Renaissance n'aurait pu voir le jour⁴. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette vision réductrice du Moyen Age.

Ce n'est pas- pourquoi le nier ?- sans un certain engouement que nous allons analyser les liens très étroits qui se tissent entre l'Histoire et la littérature. De cette union entre deux genres bien distincts, naissent et se développent des relations particulières. Pour notre part, nous croyons que l'Histoire fait partie de la littérature et que les *Chroniques* peuvent être lues et étudiées en tant qu'œuvres littéraires à part entière⁵. Notre propos n'est pas de dire que le

² *Id.*

³ *Id.*

⁴ Bernard Guenée (74.) l'affirme : « Jusque dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, pas un livre d'histoire français ne fit du moyen âge une période historique. », *Ibid.*, p. 10.

⁵ Nous rejoignons, en cela, Cruz Montero Garrido (89.) : « La idea general que preside este conjunto de trabajos es bastante sencilla de entender, pero difícilmente aceptable para una serie de escuelas de pensamiento, críticos, etc. Creo que la Historia (llámese como se quiera, género historiográfico o ciencia histórica) es parte de la Literatura y, como tal, puede ser leída, comprendida y estudiada. », *La Historia, creación literaria (el ejemplo del Cuatrocientos)* (Madrid : Fundación Ramón Menéndez Pidal y Universidad Autónoma de Madrid, 1 994- 1 995, 295 pages, p. 7).

Voir également sur ce point : BALLESTER I CASTELL, Rafael (55.) : *Las fuentes narrativas de la Historia de España durante la Edad Media, 417-1474* (Palma de Majorque : Amengual i Muntaner, 1 908, 221 pages) et BUDA, Milada (57.) : *Medieval history and discourse : toward a topography of textuality* (New-York : P.Lang, 1 990, 115 pages).

littéraire, c'est-à-dire le seul souci d'écriture, prime sur l'historique ou d'affirmer que toute *Chronique* est une œuvre littéraire, mais de constater que, chez les deux auteurs qui nous intéressent, la part du littéraire est grande. Il est donc, ici, question de l'écriture et de l'agencement des événements et, surtout, d'estimer leurs conséquences sur le récit. Toute *Chronique* est œuvre de propagande, le soin porté à sa rédaction sert l'intention de l'auteur car ce dernier met ses qualités littéraires au service de l'Histoire. Il lui faut donc faire preuve à la fois d'érudition et de sensibilité face au texte. Les rapports entre discours littéraire et discours historique ont souvent donné matière à réflexion : les pages qui suivent ont pour but d'en rappeler les grandes lignes.

2. Histoire et Littérature

La Poétique d'Aristote

Dans sa *Poétique*, Aristote fut le premier à opérer une distinction entre Littérature et Histoire. Pour lui :

« De ce qui a été dit résulte clairement que le rôle du poète est de dire non pas ce qui a réellement eu lieu mais ce à quoi on peut s'attendre, ce qui peut se produire conformément à la vraisemblance ou à la nécessité. En effet, la différence entre l'historien et le poète ne vient pas du fait que l'un s'exprime en vers ou l'autre en prose (on pourrait mettre l'œuvre d'Hérodote en vers, et elle n'en serait pas moins de l'histoire en vers qu'en prose) ; mais elle vient de ce fait que l'un dit ce qui a eu lieu, l'autre ce à quoi l'on peut s'attendre. **Voilà pourquoi la poésie est une chose plus philosophique et plus noble que l'histoire** : la poésie dit plutôt le général, l'histoire le particulier. Le général, c'est telle ou telle chose qu'il arrive à tel ou tel de dire ou de faire, conformément à la vraisemblance ou à la nécessité ; c'est le but visé par la poésie, même si par la suite elle attribue des noms aux personnages. Le particulier, c'est ce qu'a fait Alcibiade, ou ce qui lui est arrivé. »⁶

A en croire le philosophe, face à un texte littéraire, parler de faits réels ou fictifs, n'a pas de sens⁷. Il est préférable de parler de faits *vraisemblables*⁸. De plus, Aristote enseigne qu'il vaut mieux emprunter l'action de la tragédie à

⁶ Aristote (257.), *Poétique* (Paris : Le livre de Poche, 2 000, 216 pages, chapitre IX, p. 98). C'est nous qui soulignons.

⁷ « Ni la naturaleza del referente, ni el tipo de lenguaje influyen en la esencia del ser de lo literario ni de lo histórico. Ante un texto literario, no tiene sentido, pues, hablar de *hechos reales* o *hechos ficticios*, sino de *hechos verosímiles*, ya que « si en algún caso se trata de cosas sucedidas, no es menos poeta, pues nada impide que algunos sucesos sean tales que se ajusten a lo verosímil y a lo posible, que es el sentido en que los trata el poeta. », MONTERO GARRIDO, Cruz (89.) : *La Historia, creación literaria...*, *op.cit.*, p 8.

⁸ « Il est donc clair d'après cela que le poète doit être poète d'histoires plutôt que de vers, d'autant qu'il est poète en raison de l'imitation et qu'il imite des actions. Et au cas où il compose un poème sur des événements qui ont eu lieu, il n'en est pas moins poète ; car rien n'empêche que certains événements qui ont eu lieu soient de nature telle qu'il est vraisemblable qu'ils aient lieu ; c'est pour cette raison qu'il en est le poète. », *Poétique* (257.), *op.cit.*, chapitre IX, p. 99.

l'Histoire puisque celle-ci « est garante de la vraisemblance des faits présentés »⁹. Mais, même dans ce cas, le poète n'en reste pas moins créateur car, après avoir porté son choix sur tel ou tel événement réel, il le recrée comme étant vraisemblable et possible. La poésie se distingue ainsi de l'histoire : celle-ci raconte ce qui est arrivé alors que la poésie se contente de représenter ce qui pourrait se produire. D'ailleurs, quand elle prend pour thème ce qui est advenu, elle le présente comme pouvant arriver toujours de nouveau. De cette manière, la poésie atteint par là l'universel et devient comme l'affirme Aristote, « plus philosophique que l'histoire »¹⁰.

L'éloquence selon Cicéron

A la suite des Grecs, les auteurs latins tentèrent de faire progresser leur réflexion. Parmi eux, l'une des grandes figures qui émergent est celle de Cicéron. Les premières leçons de ce dernier concernaient les problèmes de la rhétorique, de la persuasion et de l'esthétique littéraire. Son apport fut tel que, parfois sans le savoir, nous employons les principes, les lois et le vocabulaire qu'il a lui-même imposés. Son originalité trouve son expression lorsqu'il tente de définir l'art oratoire. Se trouvant en présence de deux tendances- entre les rhéteurs, pour qui l'éloquence consistait à persuader, et les stoïciens qui la considéraient plutôt comme un moyen pour bien parler- Cicéron, au début du *De oratore* combine les deux définitions et avance que l'éloquence consiste à parler d'une manière correcte et belle, également apte à persuader. De là, se dégage le fondement de sa pensée : « réconcilier l'efficacité et la vertu dans la beauté »¹¹. Le discours

⁹ « Aristote conseille d'emprunter l'action de la tragédie à l'histoire, mais seulement parce que l'histoire est garante de la vraisemblance des faits présentés. », PARAIN, Brice (266.) : *Histoire de la philosophie* (Paris : Gallimard, 2 000, Tome I, Volume I, p. 683).

¹⁰ *Ibid.*, p. 684.

¹¹ « Les premières leçons de Cicéron concernent les problèmes de la rhétorique, de la persuasion, de l'esthétique littéraire. C'est en ces matières sans doute qu'il a exercé la plus grande influence. Là est le sommet de son œuvre philosophique ; il est le plus grand théoricien de l'esthétique classique (...). Ainsi apparaît la tendance fondamentale de sa pensée : réconcilier l'efficacité et la

historique n'est pas absent de la théorie de Cicéron. Bien au contraire, l'auteur insiste sur le côté « artistique » (*ornatus*) de la langue employée¹². L'on constate ainsi une avancée par rapport à ce qu'affirmait Aristote : l'on commence à déceler, chez les historiens, un effort d'écriture qui contribue à parer l'Histoire d'ornements esthétiques certains. L'Histoire écrit là ses premières lettres de noblesse avant sa consécration, l'historiographie devenant partie intégrante, en tant que science poétique du *quadrivium*¹³.

vertu dans la beauté. Une telle conciliation- le mot est important pour Cicéron- ne peut se fonder que dans la vérité. Il n'y a pas de beauté sans rigueur. C'est pourquoi Cicéron développe deux aspects fondamentaux de l'éloquence. Premièrement, il démontre après Aristote et sans doute certains académiciens, qu'une bonne démonstration oratoire doit s'appuyer, comme la démonstration philosophique, sur les règles de la dialectique. Il présente en particulier une théorie originale des « thèses », questions générales auxquelles il convient de rattacher toute discussion particulière (ou « hypothèse »). De même ses *Topiques* (qui combinent probablement les enseignements de Diodote, Cratippe, Philon, Antiochus) reprennent, en la simplifiant à l'extrême et en l'unifiant, la dialectique d'Aristote : Cicéron affirme ainsi, plus nettement que personne avant lui, l'unité des méthodes de la pensée. Les philosophes, les juristes, les hommes d'action, cherchent la même vérité, et doivent le faire suivant les mêmes lois. La rhétorique, comme la philosophie, est l'école de l'universel. Deuxièmement, elle est aussi l'école de la grandeur et du dépassement. », *Ibid.*, Tome I, Volume II, pp. 802-803.

¹² Citant le texte de Cicéron, Cruz Montero Garrido (89.) écrit : « Se incluye la Historia como género oratorio cercano al epidíctico, el más literario de los tres, porque en él se dan « frases más brillantes que persuasivas ; se apartan a menudo del asunto, insertan fábulas ; dan más claramente sentido metafórico a las palabras (...). Linda con este género la Historia, en la cual, por una parte se narra con ornato y por otra se describe a menudo un país o una batalla ; se intercalan también discursos y arengas, pero en éstos se requiere un estilo llano y fluido, no el tenso y penetrante del orador. », *La historia, creación literaria, op. cit.*, p. 10.

¹³ « El valor de estas ideas de Cicerón estriba en la base empírica sobre la que se apoyan. En contraste con la herencia aristotélica, cuyas reflexiones sobre lo literario se hallan subordinadas a un interés filosófico, la obra retórica de Cicerón, como la de Tucídides y la de Quintiliano, supone un notable esfuerzo por desentrañar el funcionamiento de la prosa artística en un período cultural. La voluntad de estilo por parte de los mismos historiadores, su actitud estética, extremadamente crítica ante el lenguaje de la misma retórica respecto a la sociedad en la que nace, son factores, todos ellos, que explican que, al final del Imperio, el estudio de la historiografía llegue a formar parte de la gramática como la « scientia interpretandi poetas atque historicos et recte scribendi

Puis, au Moyen Age, peu à peu, les liens entre Histoire et Littérature deviennent de plus en plus évidents et s'affermissent. Les auteurs du Moyen Age gardent toujours en tête la distinction entre *historia*, qui raconte ce qui est vrai, *argumentum*, qui se consacre au vraisemblable, et la *fabula*, qui n'est un récit ni vrai ni vraisemblable¹⁴. De ce fait, à l'Histoire appartient la vérité et à la fable, la fiction. L'Histoire, au Moyen Age, est donc, avant tout, *narratio rei gestae*¹⁵, tout en ayant, à la fois, des qualités littéraires non négligeables¹⁶.

Certains chroniqueurs du Bas Moyen Age ont d'ailleurs parfaitement compris que la frontière entre les deux genres était sinon mince du moins franchissable. En France, par exemple, les *Chroniques* de Jean Froissart sont là pour le rappeler. L'écriture, chez certains auteurs, se met donc au service de l'Histoire, alors qu'au même moment l'Histoire devient matière à écriture. Tout semble donc fait pour qu'à un certain moment, les deux se rejoignent.

loquendique ratio », que proponía Maximino Victorino. Es el primer paso dado hasta su inclusión, como ciencia poética, en el *quadrivium*. », *Ibid.*, p. 11.

¹⁴ « La rhétorique classique avait distingué l'*historia*, qui dit le vrai, l'*argumentum*, qui dit non le vrai mais le vraisemblable, et la *fabula*, dont le récit n'est ni vrai ni vraisemblable. Cette triple distinction n'a pas été oubliée au Moyen Age. Mais, dans leur ensemble, les auteurs du Moyen Age n'ont retenu que l'opposition fondamentale entre « l'histoire qui s'efforce à la vérité, et la fable, qui tresse des fictions », entre la vérité historique et la fiction, entre l'histoire et la poésie. », GUENEE, Bernard (74.) : *Histoire et culture...*, *op. cit.*, p. 19.

¹⁵ Isidore de Séville, *Etymologies*, I, 41, *Id.*.

¹⁶ « En 1338, dans son prieuré de Sixhill, Robert Manning traduisait en anglais la chronique de Pierre de Langtoft « non pour les savants mais pour les humbles/ pour ceux qui vivent en ce pays/ et ne savent ni latin ni français/ pour qu'ils aient quelque plaisir (solace)/ quand ils sont assis tous ensemble » et il leur demandait à tous, dans son prologue, de prier Dieu pour lui, « moi qui ai peiné pour votre plaisir (solace) ». Bref, pour tous, tout au long du Moyen Age, comme le dit l'auteur du *Rosier des guerres*, « cest grant plaisir et bon passe temps de ouyr reciter les choses passées ». L'histoire n'est pas si loin de la littérature. », GUENEE, Bernard (74.) : *Histoire et culture...*, *op. cit.*, p. 26.

3. Enjeux des deux *Chroniques*

L'adjectif *tragique* semble le mieux caractériser le XIV^{ème} siècle castillan et catalan comme d'ailleurs le XIV^{ème} siècle européen en son entier. A la terrible épidémie de peste noire de 1348- à laquelle succombe Eléonore, l'une des épouses de Pierre III¹⁷- s'ajoute un climat politique délétère dans les deux Couronnes. La Castille est gouvernée par Pierre Ier, dit *le Cruel*, dont beaucoup désiraient la chute- le premier, son demi-frère Henri de Transtamare, le futur Henri II- et le royaume d'Aragon est également secoué par les luttes de pouvoir, le conflit contre la *Unió* en étant l'illustration : l'infant Jacques, frère de Pierre III, profite de la crise dynastique qui se profile- le roi n'a pas de fils et souhaite, qu'en cas de décès, sa fille aînée, Constance, lui succède- pour faire valoir ses droits à la succession du *Cérémonieux* et réunit les nobles aragonais et valenciens dans une même coalition. De cette manière, les deux royaumes se trouvent dans une phase critique de leur Histoire.

C'est dans ce véritable tournant que se placent la *Chronique de Pierre Ier*, écrite par Pero López de Ayala¹⁸, et la *Chronique de Pierre III*, supposément rédigée par ce dernier. Le problème que posent unanimement les deux œuvres est le suivant : dans des conditions particulièrement troublées, comment écrire l'Histoire de ces deux règnes ? En ce qui concerne Ayala- homme de lettres, son

¹⁷ « E, de continent que les dites Corts foren prorrogades, nós partim de la ciutat de Saragossa e tinguem nostre camí vers Terol ab la reina, nostra muller, que era malalta ; car ja molts dies eren passats que li era començat lo mal, mas era mellorada. E, com fom en Terol, volíem-hi aturar, car la mortaldat hi era ja quaix passada. Emperò, estant aquí, venc mal a Pardo de la Casta e al fill de mísser Rodrigo Díez, e moriren dins pocs dies d'aquell mal que llavors corria. E, per aquella raó e per restaurar la reina, partim de Terol e anam a Eixèrica ; e la reina fon agreujada del seu mal, en tant que a pocs dies passà d'esta vida en lo dit lloc d'Eixèrica. E, com fon feta la sua sepultura, tantost après que ens fom dinats, cavalcam e anam a Sogorb, on lo mal de la mortaldat era ja passat molt temps havia. », *CPC* (1.), chapitre IV, paragraphe 52, pp. 1 106-1 107.

¹⁸ Sur les raisons qui rendent possible la rédaction de la *Chronique de Pierre Ier*, voir *supra* note 21, p. 17.

*Rimado de Palacio*¹⁹ étant là pour le rappeler, et parfait connaisseur de Tite-Live la tâche est pour le moins difficile puisqu'il a la charge de revenir sur les années de règne d'un roi maudit au moment où l'auteur écrit sa *Chronique* et que d'aucuns aimeraient oublier²⁰. Il convient, pour l'auteur, de trouver un juste équilibre pour résoudre ce problème : quel rôle faut-il attribuer au roi ? Faut-il effacer complètement son existence, mais, dans cette hypothèse, comment combler les dix-neuf années de règne du souverain ? Cependant, laisser

¹⁹ LOPEZ DE AYALA, Pero : *Libro Rimado de Palacio* (29.) (Madrid : Cátedra, 1 993, 631 pages).

²⁰ Michel Garcia (44.) revient sur les difficultés rencontrées par Ayala : « La tarea para el cronista del reinado de los sucesores de Alfonso XI es mucho más ardua. El asesinato de Pedro I por Enrique II de Trastámara (1 369) es un acontecimiento difícil de narrar con objetividad, bajo la mirada, forzosamente vigilante, del rey asesino o de sus descendientes. Por otro lado, ¿ qué papel hay que asignar al rey muerto ? ¿ Hay que preservarlo en la genealogía real ? Y, en caso de que se le elimine, ¿ cómo llenar el hueco que quedaría ? Es un noble castellano, el canciller Pedro López de Ayala, quien se dedica a resolver esta paradoja, probablemente por iniciativa propia.

Las circunstancias políticas de los años 1 380 le ayudan, al acabar con el conflicto dinástico : Enrique III, pretendiente al trono de Castilla, está casado con Catalina de Lancaster, única descendiente del rey asesinado. El cronista puede, por lo tanto, restablecer la cadena temporal. Pedro I podrá tener su crónica, pero durante el período que comienza en 1 360, su hermano Enrique figurará también como rey de Castilla. El cronista pasará de uno a otro y después, a partir de la fecha de la muerte de Pedro, continuará el relato ya iniciado del reinado del rey Enrique. Así se salvan las apariencias de la unidad de Castilla en torno a la figura del monarca. Bien es verdad que el cronista no renuncia a ensombrecer el retrato del rey cruel, pero se permite cierta indulgencia hacia sus allegados, entre los que destaca María de Padilla, su amante, sin por ello hacer peligrar la unidad ideológica de su relato.

Pedro López de Ayala es un escritor que domina la técnica. Buen conocedor de Tito Livio, reserva un lugar importante a los discursos y a los coloquios. Lector asiduo de literatura caballeresca, es capaz de crear personajes bien dibujados y de dramatizar determinadas escenas cruciales. Su dominio le permite tanto sugerir como exponer, lo que aumenta la eficacia de su propósito, que no es otro que justificar el lugar alcanzado, gracias a las liberalidades de la nueva dinastía por cierta nobleza que depende de los privilegios reales. Su crónica de Pedro I es una de las obras maestras de la prosa medieval castellana. », GARCIA, Michel : « Nacimiento de la prosa (2. Las Crónicas) », *Historia de la literatura española* (dir. CANAVAGGIO, Jean (40.)), (Barcelone: Ariel, 1 994, 353 pages, Tome I, p. 104).

délibérément de côté Pierre Ier présenterait l'inconvénient de discréditer non seulement tout le travail d'Ayala, mais aussi le genre chronistique comme Alphonse X l'avait auparavant défini, c'est-à-dire sans interrompre la succession des rois. Ce n'est qu'en 1388, avec le traité de Bayonne signé conjointement par la Castille et l'Angleterre, traité dont l'une des clauses stipule le mariage du futur Henri III avec Catherine de Lancastre, petite-fille de Pierre Ier, que la légitimité de l'existence d'une *Chronique* de Pierre Ier ne sera plus sujette à discussion²¹.

²¹ Michel Garcia (65.) révèle que la concrétisation du projet de rédaction des *Chroniques* des successeurs d'Alphonse XI coïncide avec la « réconciliation » des clans autrefois ennemis. En apparence, la Castille voit ces années de discorde terminées à jamais : « Henri II se refuse à admettre d'autre prédécesseur qu'Alphonse XI et d'autre héritage que celui qui lui vient de son père. Il affirme sa légitimité en établissant une continuité entre le règne de son père et le sien. Démarche riche de sens, on en conviendra, de la part d'un bâtard qui n'a pu accéder au trône qu'en assassinant de sa propre main son demi-frère, fils légitime et naturel d'Alphonse XI. Ces initiatives du règne d'Henri II semblent indiquer que les conditions sont à nouveau réunies pour que renaisse la chronique royale. Pourtant, ce n'est probablement qu'à la fin du règne du successeur du roi Henri que Pero López de Ayala entreprit la rédaction de ses chroniques. Une des raisons essentielles qui expliquent ce délai supplémentaire est que le conflit dynastique qui opposa Pierre Ier à son demi-frère ne trouva sa solution définitive qu'à la fin des années 80 du siècle, lorsque les deux lignées rivales se réunirent avec le mariage du futur Henri III avec Catherine de Lancastre, petite-fille du roi Pierre. Jusque-là, la légitimité de la famille régnante avait été contestée, non tant sur le plan intérieur que du fait de l'Angleterre, qui souhaitait tirer profit du mariage de la princesse Constance, fille de Pierre Ier, avec un prince de la famille royale anglaise. Tant que ce conflit n'aurait pas été réglé, l'historien ne serait pas en mesure de traiter la succession des rois de Castille de façon à la fois objective et idéologiquement conforme avec le point de vue des vainqueurs. L'attitude d'Henri II laissait présager un refus d'accepter don Pèdre dans le panthéon des rois de Castille. Mais c'eût été au prix d'une manipulation flagrante de la réalité historique et au détriment du crédit de la chronique. Or le genre, tel que l'avait laissé Alphonse X, ne pouvait s'accommoder de la plus petite interruption dans la succession des rois. Pour la nation castillane, identité et permanence de la communauté sont indissociables. Un discours historique conçu pour garantir l'identité de la communauté politique ne peut accepter que l'on occulte une partie du passé de cette communauté, encore moins lorsque ce passé est récent. » GARCIA, Michel : « L'historiographie et les groupes dominants en Castille. Le genre chronistique d'Alphonse X au chancelier Ayala » (*in Les groupes dominants et leur(s) discours* (126.), Paris : Service des Publications de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, 1984, 315 pages, p. 68).

Ainsi, l'idée de Pero López de Ayala est de donner l'impression d'une fin de règne arrivée *naturellement* à son terme et de sous-entendre que Henri II, malgré son crime, est arrivé tout aussi *naturellement* au pouvoir²².

Les événements survenus durant le règne de Pierre III ne sont pas aussi tragiques que ceux qui ont émaillé celui de son homologue castillan, ce qui ne signifie pas qu'aucune crise n'a secoué les cinquante et une années de pouvoir du roi *Cérémonieux*. En revanche, à la différence des rois de Castille, Pierre III, tout comme Jacques Ier avec lequel, nous le verrons, il partage de nombreux points communs, se charge lui-même- nous reviendrons plus tard sur cette question- de rédiger la *Chronique* de son règne.

« Ecrire l'Histoire n'est pas un plaisir »²³ et, aussi bien pour Pero López de Ayala que pour Pierre III, la tâche est difficile à mener. D'une part, nous savons qu'au Moyen Age le passé prend toujours le dessus par rapport au présent, dans le sens où c'est bien le passé qui permet de justifier le présent, l'Histoire acquérant alors une dimension politique et propagandistique évidente²⁴. Ceci a pour vertu de rendre ce passé, à la fois, exemplaire et obsédant. D'autre part, il faut, pour écrire

²² Malgré son régicide, Henri II n'est pas un usurpateur, il accède au pouvoir, non pas parce qu'il a tué de ses propres mains son demi-frère mais car le règne de ce dernier était bel et bien terminé. Sa mort, certes tragique, était inéluctable : « C'est que l'essentiel n'est pas là, mais dans le refus de toute solution de continuité à la tête de l'Etat. Il n'y a pas d'usurpateur. Henri II succède à Pierre Ier, dans des circonstances tragiques, certes, mais en toute légitimité. Le chroniqueur évite de présenter de façon systématiquement contrastée le comportement et le caractère des deux frères rivaux, alors qu'il aurait pu le faire à l'aide de quelque artifice d'écriture, et noircir ainsi à souhait l'attitude du roi Cruel. **Il suggère, en fin de compte, que le règne de Pierre Ier arriva à son terme naturel, et que c'est en toute connaissance de cause que le roi vint s'exposer aux coups de son frère sous la tente de Montiel.** », *Ibid.*, p. 70. C'est nous qui soulignons.

²³ Bernard Guenée (74.), *Histoire et culture...*, *op. cit.*, p. 25.

²⁴ « Dans un monde où le passé était la meilleure justification du présent, il était naturel que l'histoire fût le meilleur argument de propagande, le meilleur soutien du pouvoir. », *Ibid.*, p. 333.
« Dans un monde qui n'admettait pas la nouveauté, le passé était toujours appelé à justifier le présent. », *Ibid.*, p. 346.

l'Histoire- et pour tout chroniqueur- savoir faire preuve de recul par rapport aux faits énoncés, surtout lorsque ces faits sont dramatiques. Ecrire l'Histoire, pour Ayala, permet d'expliquer les raisons qui ont entraîné la chute du roi et l'avènement d'un autre souverain, tout en restant dans une logique de continuité, alors que, pour Pierre III, l'acte constitue un excellent moyen de se justifier aux yeux des autres et aux siens. L'Histoire et ses acteurs deviennent arguments littéraires.

4. Remarques sur la forme et les contenus des deux *Chroniques*

Une plume oppressée : Pierre III et les fantômes du passé (Mythologie I)

Lorsque nous employons le terme *mythologie*, nous faisons référence à ce que Roland Barthes écrivait dans un ouvrage aujourd'hui célèbre²⁵. Face à la difficulté- pour ne pas dire la gageure- de donner une définition satisfaisante de ce que peut être et représenter le *style* d'un écrivain, ce mot rassemblant en lui toute l'histoire personnelle de l'auteur et toute sa sensibilité- en un sens, l'être tout entier- il écrivait :

« La langue est donc en deçà de la Littérature. Le style est presque au-delà : des images, un débit, un lexique naissent du corps et du passé de l'écrivain et deviennent peu à peu les automatismes mêmes de son art. **Ainsi sous le nom de style, se forme un langage autarcique qui ne plonge que dans la mythologie personnelle et secrète de l'auteur**, dans cette hypophysique de la parole, où se forme le premier couple des mots et des choses, où s'installent une fois pour toutes les grands termes verbaux de son existence. (...) **Le style (...) n'a qu'une dimension verticale, il plonge dans le souvenir clos de la personne**, il compose son opacité à partir d'une certaine expérience de la matière ; le style n'est jamais que métaphore, c'est-à-dire équation entre l'intention littéraire et la structure charnelle de l'auteur. (...) **Son secret est un souvenir enfermé dans le corps de l'écrivain.** »²⁶

Cette citation de Roland Barthes permet de mettre sur le même plan style de l'écrivain- dans notre cas, du chroniqueur- et histoire secrète- mythologie- de l'auteur. Il y aurait donc, en chaque écrivain, la mise en place d'une étape pré-opératoire : lorsqu'il s'apprête à saisir sa plume et à ne rédiger ne serait-ce que quelques mots, l'écrivain convoque sa syntaxe afin de composer son œuvre comme il convoquerait ses souvenirs. L'encre serait un lointain parent du sang coulant dans les veines de l'auteur. Le *style* est ainsi intimement lié à l'histoire personnelle de l'auteur.

Roland Barthes est notre contemporain et sa définition du style ne s'applique pas forcément à un texte médiéval. Paul Zumthor doute du sens qu'il faut attribuer

²⁵ BARTHES, Roland (107.) : *Le degré zéro de l'écriture (suivi de) Nouveaux essais critiques* (Paris : Seuil, 1 972, 179 pages).

²⁶ *Ibid.*, pp. 16-17. C'est nous qui soulignons.

à ce terme quand on l'emploie pour l'étude d'une œuvre du Moyen Age²⁷. Tout comme Barthes, Zumthor évoque, lui-aussi, la notion d'« intériorité »²⁸. Quelle

²⁷ « Par rapport à nos textes médiévaux, on ne peut pas ne point se demander ainsi dans quelle mesure l'héritage rhétorique qui pèse sur eux s'intègre dans une sémiologie générale ; **s'il est possible de maintenir la notion traditionnelle de style autrement que de la manière la plus vague (la continuité propre à la forme-sens qu'est le texte)** ; s'il convient, dans l'analyse, de jouer des oppositions entre contenu et expression, forme et substance, voire entre dénotation et connotation ; si la langue poétique est structure ou fonction ; si les variations formelles apparaissant dans le texte sont assimilables ou non à des redondances ; quelle peut être la rentabilité de l'usage des catégories extra-linguistiques telles que cognitif et émotif ; s'il y a lieu de privilégier l'une des significations du texte au détriment de ce « sens vide qui les supporte tous », selon le mot de Barthes. Méthode, appareil conceptuel, terminologie, rien n'importe dans ce domaine qui ne contribue à situer le lieu de l'invention, le moment de ce qui instaure dans sa plénitude le texte. », ZUMTHOR, Paul (140.) : *Essai de poétique médiévale* (Paris : Seuil, 1 972, 515 pages, p. 12). C'est nous qui soulignons.

²⁸ Dans le cas d'une œuvre médiévale en langue vulgaire et non latine, comme c'est le cas de nos deux *Chroniques*, parler de *style* peut paraître incongru, le terme convenant mieux aux œuvres médiévales latines : « Dans quelle mesure pourrait-on utiliser ici le mot de *style*... d'origine médiévale, il est vrai, mais latine ? La théorie rhétorique des trois styles, humble, moyen et sublime, consacrée par la « roue de Virgile », est d'une application difficile à la langue vulgaire. Sans doute constate-t-on, entre certains textes ou groupes de textes, des différences de ton, définissables aux niveaux de la syntaxe, du lexique ou des figures. Mais ces contrastes sont peu marqués, très instables, et l'on ne saurait fonder sur eux une opposition pertinente. Qualifier de sublime (à cause de l'abondance des tropes) le style de la chanson de trouvère ou des romans de Chrétien de Troyes, de médiocre celui de Marie de France et d'humble celui de beaucoup de fabliaux, ne serait qu'une mauvaise plaisanterie. La langue romane se plie mal à ces distinctions issues de la tradition antique. Il en va de même (en dépit de Dante) des implications sociales de cette doctrine : le sublime permet de parler des princes ; l'humble, des bergers. Certains romans pompeusement ornés paraîtraient-ils justifier une telle application ? Simple hasard. Les faits sont d'un autre ordre.

Si l'on prend, en revanche, le mot *style* dans l'un quelconque des sens que lui donnent les Modernes, on se heurte à d'autres difficultés. Désigne-t-on par là un fait de « langue », dans l'acception saussurienne du mot, c'est l'existence d'un écart qui nous le révèle. Cet écart est conçu comme le résultat, soit de choix lexicaux, syntaxiques, rhétoriques, soit d'une distinction fonctionnelle entre le cognitif et l'expressif. Il constitue une infraction, soit par rapport à un contexte, soit par rapport à une norme. Je ne veux pas entrer ici dans la querelle qu'a suscitée

que soit l'époque, le style est affaire de sensibilité car il plonge dans le plus profond de l'Homme. L'éducation, l'histoire personnelle de l'auteur ou celle

l'emploi de cette notion. Le voudrions-nous, que nous serions hors d'état de mesurer la distance qui sépara peut-être le dire poétique médiéval du discours pratique... faute de connaître ce dernier ! Situation privilégiée : nous ne saisissons que des variables, perceptibles par contraste avec d'autres variations. La seule issue qui nous soit ouverte est de définir positivement et en elle-même la langue poétique médiévale, ou plutôt, *les* langues poétiques dans lesquelles elle se démultiplie... quitte à dénommer *styles* ces dernières (pour ma part, je préfère ne pas le faire, de peur de provoquer des confusions avec l'usage latin) : langues poétiques dont la seule chose que nous sachions est qu'elles diffèrent par leur visée de ce que fut la langue pratique : **par une intériorité (mal concevable pour nous, mais certaine), par un mouvement de retrait, comme écrit Genette, dans les profondeurs du langage.**

Prend-on enfin, le mot de *style* comme désignant un fait de « parole », il nous renvoie aux variations individuelles constatables dans l'usage des éléments collectifs et traditionnels, c'est-à-dire des types. Or, la puissance propre de la tradition est telle que les variations individuelles sont généralement peu marquées. Il existe, certes, de remarquables exceptions : le *Roland* du manuscrit d'Oxford parmi les autres épopées ; Bernart de Ventadorn parmi les troubadours ; Chrétien de Troyes parmi les conteurs de la seconde moitié du XII^{ème} siècle ; et plusieurs autres. Mais on ne saurait fonder raisonnablement une théorie sur des exceptions. La prédominance des « styles » collectifs sur les « styles » individuels constitue l'un des caractères fondamentaux de la poésie médiévale.

Reste la possibilité de limiter l'extension du terme *style* au mode de combinaison des motifs. La notion ainsi précisée n'est pas sans utilité, car elle permet de rendre compte de parallélismes ou de convergences entre codes différents, appartenant au même univers culturel, tels que poésie et peinture. C'est là un genre de recherche dans lequel, en général, la comparaison aboutit à la poésie, comme en témoignent les études de Hatzfeld sur Villon et Charles d'Orléans : la plasticité du code poétique lui permet de traduire, en les assumant, tous les autres. Mais si, comme dans le beau livre de Mme Lejeune et Stiennon sur Roland, le mouvement procède inversement, le sens poétique éclate en anecdotes sans cesse refaites, inépuisables, attestant *a posteriori* son intraductibilité. », *Ibid.*, pp. 154-156. C'est nous qui soulignons.

Nous croyons, comme Paul Zumthor, à l'existence d'une intériorité du style, surtout chez des lettrés comme les deux auteurs. Cependant, de telles traces sont difficiles à déceler tant elles font appel à l'intimité de chacun et tant elles relèvent de l'indicible. Le style serait donc intérieur, inviolable, mystérieux, personnel, en d'autres termes, caché dans les « profondeurs du langage », constituant la phase embryonnaire de l'acte d'écriture.

partagée avec la collectivité forgent son style. En d'autres termes, l'acte d'écriture dévoile l'intimité de la personne.

Nous n'allons pas, ici, tenter de définir à gros traits et de cerner, à partir des lignes laissées par Pierre III, la personnalité du souverain. Nous pensons que ce travail, du fait de sa subjectivité, serait fort contestable. De plus, l'étude de la personnalité de Pierre III a déjà été très bien effectuée précédemment, en Catalogne, et nous y renvoyons le lecteur²⁹. Ce qui, en réalité, retient notre attention concerne la relation qu'entretenait le souverain avec le livre, avec l'Histoire et avec le livre d'Histoire. C'est, en effet, ici que se situent les bases du fondement de la « mythologie personnelle et secrète » de Pierre III.

Genèse de l'œuvre

Le premier point concerne la question de la datation de la *Chronique* écrite par Pierre III et celle de sa paternité. Martí de Riquer a apporté, à ce sujet, une réponse sérieuse : il considère qu'une première rédaction a été réalisée entre 1 375 et 1 383 et qu'une deuxième - définitive, celle-là- a été, pour sa part, effectuée en 1 386, soit un an avant le décès du souverain, survenu le 5 janvier

²⁹ Voir, notamment, SOLDEVILA, Ferran (96.) (*Història de Catalunya*, Barcelone : Editorial Alpha, 1 962, 3 tomes, tome I, p. 448) : « Tenia el primogènit d'Alfons el Benigne un caràcter irascible, imperatiu i magníficent, afermat per les tendències de l'època, que s'adreçaven cap a l'exaltació de l'autoritat reial. Posseïa una cauta subtileza política i una absoluta mancaça d'escrúpols en l'elecció de procediments, les quals el feien avançar, dreta via, cap a la fi que es proposava d'atènyer. Fou feble de complexió i delicat, però valent, pertinaç i decidit. Va distingir-se en l'oratória, l'etiqueta, va promulgar les ordinations de la seva casa, del seu arxiu, de la cavalleria de Sant Jordi. I si és cert que per la seva ambició i les seves violències, reveladores d'un temperament cruel, van caure víctimes dignes de pietat, cal també proclamar que va empènyer la seva addicta Catalunya d'un vigorós impuls i que va saber dur a salvament els seus reialmes en un dels períodes més oratjosos de llur història. »

1 387³⁰. L'on peut ainsi situer en 1 386 l'achèvement de la *Chronique* écrite par le souverain.

La question de la paternité de l'œuvre est, quant à elle, plus débattue et ne peut être résolue que par hypothèses successives. Là dessus, deux théories s'opposaient³¹. Avant la découverte, en 1 887, par Josep Coroleu, d'une lettre de

³⁰ « En resum : la crònica de Pere el Cerimoniós és obra dirigida, fins en els seus més petits detalls, pel monarca, que devia dictar-ne alguns dels episodis, i d'altres, menys importants, devia deixar-los als seus col.laboradors perquè aquests els consignessin « per jornades », o sia en forma de dietari, cosa que realment s'esdevé en moltes seccions del llibre. Aquests col.laboradors foren en primer lloc Bernat Descoll, el principal de tots, i Arnau de Torrelles, Bernat Ramon Descavall i Ramon de Vilanova, per bé que sempre és possible que es trobi nova documentació amb altres noms de col.laboradors. La primera redacció de la crònica s'enllestí entre els anys 1 375 i 1 383, i la segona i definitiva, abans de les darreries del 1 386. », RIQUER, Martí de (52.), *Història de la literatura catalana* (Barcelone : Ariel, I, 1 964, 707 pages, p. 489).

Lola Badia (20.) situe, elle-aussi, le regroupement des informations entre 1 375 et 1 383 : « Comme son ancêtre Jaume Ier, Pere III produisit un livre autobiographique avec la collaboration de Bernat Descoll et Arnau de Torrelles, qui se chargèrent de le rédiger sous sa dictée ou de développer ses indications, entre 1 375 et 1 383. », « Pere III le Cérémonieux, 1 319, 1 387 », (in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) (213.) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, page 903).

³¹ « Un dels problemes més interessants i discutits que planteja la Crònica règia, és el de la col.laboració personal del rei. Aquesta qüestió ha passat successivament per diferents fases, a mesura que s'han fet descobertes de nous documents. La més vella tradició atribuïa la Crònica exclusivament al monarca, el qual parla en primera persona en la seva obra. El caràcter personalíssim d'aquesta obra contribuïa, d'altra banda, a refermar aquesta opinió, perquè aquesta, com la Crònica de Jaume I, més que una obra d'història, és una autobiografia. Tal era la general opinió, quan l'erudit Josep Coroleu publicà, en 1 887, una lletra desconeguda, escrita pel rei en 1 375, a Bernat Descoll, en la qual Pere III dóna al seu secretari instruccions precises sobre la redacció del llibre. Això fou suficient per a llençar al terreny de la discussió erudita l'atribució exclusiva de la Crònica a Pere III, fins aquell moment tinguda per indiscutible. L'esmentat erudit sostingué que el nou document provava que el veritable autor de la Crònica fou Bernat Descoll, i reduí la col.laboració del rei a proporcions gairebé insignificants. Aviat, però, es produí una reacció contra aquesta tesi, no sense que els partidaris de l'atribució a Bernat Descoll exageressin encara, per llur banda, llurs conclusions, puix no sols arribaren a admetre i defensar l'atribució

1 375 du roi à Bernat Descoll, son secrétaire, dans laquelle Pierre III donnait des consignes précises au sujet de la rédaction de l'œuvre, il était généralement acquis que le souverain était l'unique auteur de la *Chronique*. Cependant, depuis cette découverte, d'autres documents ont révélé la participation active de collaborateurs supplémentaires en plus de Bernat Descoll, le plus important de tous : Arnau de Torrelles, Bernat Ramon Descavall et Ramon de Vilanova. Grâce à ces précédentes recherches, nous pouvons nous prononcer partiellement sur la question de la paternité de l'œuvre : d'apparence autobiographique- nous reviendrons plus loin sur cet aspect³²- la *Chronique* de Pierre III serait une œuvre qui résulterait du travail réalisé non pas par le seul monarque mais par celui-ci, en collaboration avec Bernat Descoll et d'autres intervenants. Il s'agirait donc d'une œuvre écrite à cinq mains dont la seule face visible serait, un peu à la manière de la *Estoria de Espanna* d'Alphonse X de Castille, celle du souverain.

Il est impossible de pouvoir mesurer à sa juste valeur l'importance prise par tel ou tel collaborateur : ceux-ci ont-ils écrit plus que le roi ? Pierre III a-t-il rédigé la

única de l'obra a aquell obscur escriptor, sinó que encara li donaren la paternitat de la Crònica de Sant Joan de la Penya. Estudis posteriors, més aprofundits : els d'Amédée Pagès, de Jaume Massó Torrents, i sobretot i d'Antoni Rubió Lluch posaren la qüestió en els seus veritables termes ; i a la llum de l'esmentada lletra reial del 1 375 i d'altres documents, deixaren ben assegurada la paternitat de Pere III, i considerablement minvada la participació que en la seva composició tingué Bernat Descoll. Aquests estudis han donat, com a resultat, que la iniciativa, el pla, l'ordre i l'estructura de la Crònica foren exclusivament del monarca, i deixaren encara més refermada que abans, l'atribució de la Crònica dita de *Sant Joan de la Penya* a la iniciativa i a la direcció de Pere III. Més encara : Rubió i Lluch creu que en la redacció de la Crònica del rei s'ha d'admetre una participació, continuada o intermitent, no sols de Bernat Descoll, sinó d'altres col.laboradors, tots ells pertanyents al personal de la cancelleria reial, els quals treballaren sota la direcció i les instruccions minucioses del monarca, a qui es deu la forta unitat d'estil que brilla d'un cap a l'altre del llibre. Un d'aquells altres col.laboradors del rei Pere, assenyalats per Rubió i Lluch en aquesta tasca, és Tomàs Canyelles. », MONTOLIU, Manuel de (157.): *Les quatre grans cròniques* (Barcelone : Editorial Alpha, 1 959, 155 pages, pp. 118-119) ainsi que RIQUER, Martí de (52.) : *Història, op. cit., supra* note 30.

³² Voir pp. 56- 58.

majeure partie de son livre, du livre de sa vie ? Nous formulons, toutefois, l'hypothèse suivante : sans pouvoir affirmer si tel ou tel collaborateur a été plus ou moins important qu'un autre, nous croyons que cette situation de partage de la paternité de l'œuvre était inévitable. D'ailleurs, ce problème s'est déjà posé pour la *Chronique* de Jacques Ier³³. De ce fait, il ne serait pas étonnant que Pierre III se soit chargé de la rédaction des faits marquants de son histoire, des événements les plus importants de sa vie et, qu'à l'inverse, les collaborateurs du roi aient pu avoir la tâche de *rafraîchir la mémoire* de leur souverain et celle, plus ingrate, de rapporter les faits de moindre importance. L'œuvre que nous étudions serait le fruit du travail du souverain et d'autres auteurs, certains visibles, d'autres zélés et infatigables travailleurs de l'ombre.

³³ Martí de Riquer (52.) revient sur ces problèmes : « Jaume I es considera, doncs, autor del *Libre dels feyts*, tot ell redactat en primera persona majèstica, *nós*, per bé que de tant en tant s'esmuny algun *jo*, detall que corrobora la intervenció directa del rei, car a un secretari o funcionari de la cúria, acostumat a redactar documents reials, difícilment se li escaparia la primera persona en singular. L'estudi intern de la crònica, per altra banda, confirma l'autoria reial, car en tot el llibre parla de determinats fets que podrien minvar la seva glòria o la seva habilitat diplomàtica, com és ara el tractat de Corbell. Val a dir que la crítica accepta en l'actualitat, sense cap reserva, que el *Libre dels feyts* és, fonamentalment, obra personal de Jaume I, el qual redactà amb el concurs d'uns certs col.laboradors.

Un altre aspecte, potser no tan important com hom creia anys enrera, és el de la personalitat dels col.laboradors del rei, d'aquells que posaren en escrit els records que el monarca dictava o que esbossava. Es molt possible que fossin diversos els qui treballaren al costat del rei, ja que, com veurem, el *Libre dels feyts* sembla escrit a repeses entre les quals transcorregueren molts d'anys. Sense cap prova decisiva ho ha suggerit que un d'aquests col.laboradors fos Bernat Vidal i hom ha adduït arguments a favor de Jaume Sa Roca, primer sagristà de Lleida i després bisbe d'Osca. Res no s'oposa a la suposició que aquests dos personatges, dels quals se sap que foren homes lletrats, ajudessin el rei en la redacció de la crònica, però segurament no en la totalitat del seu text i, sens

La *Chronique* de Pierre III et son contexte

La *Chronique* de Pierre III ne peut pas être appréhendée et comprise sortie de son contexte. L'impression qui se dégage de l'œuvre est que celle-ci fonctionne comme un témoin que chaque génération doit se passer. Ceci n'est pas dû au genre auquel appartient l'écrit- une *Chronique* étant un témoignage d'un auteur, une narration d'événements survenus au cours d'une période donnée- mais au fait qu'il s'inscrit dans la lignée de la jeune, à l'époque, historiographie catalane. Ses quatre représentants les plus éminents sont Jacques Ier, Bernat Desclot, Ramon Muntaner et Pierre III. Par conséquent, et telle est notre théorie, comme nous le verrons plus loin, la *Chronique* de Pierre III est l'aboutissement des trois *Chroniques* précédentes, la *Chronique* du roi cérémonieux empruntant et améliorant les modèles déjà exploités par ses prédécesseurs. Nous considérons ces quatre *Chroniques*- communément appelées les quatre *grandes Chroniques*- comme indissociables et dépendantes, les unes découlant des autres, voire se répondant³⁴. Il est également important de garder à l'esprit la nécessité, comprise avec habileté par les souverains catalans, d'une historiographie catalane vigoureuse, imposée par un souci politique de légitimation et d'affirmation du pouvoir royal.

L'étude du contexte dans lequel s'inscrit la *Chronique* de Pierre III ne serait pas complète si nous ne soulignons pas la qualité atteinte par la langue catalane en cette fin de XIV^{ème} siècle. Cette situation favorise l'éclosion de toute sorte d'écrits³⁵, eux aussi de qualité et, parmi ceux-ci, les livres d'Histoire. Or,

dubte, ells no foren els únics col.laboradors. Ja veurem que també foren diversos els de Pere el Cerimoniós. », RIQUER, Martí de : *Història...*, *op. cit.*, pp. 402- 403.

³⁴ Ces considérations s'appliquent aussi au domaine castillan : les *Chroniques* doivent être lues comme un tout, comme le souhaitaient leurs auteurs, et non comme l'évocation du règne d'un seul souverain.

³⁵ L'on ne soulignera jamais assez la richesse de la littérature écrite en langue catalane. C'est dans cet idiome que s'exprimèrent des hommes aussi talentueux que, par exemple, Ramon Llull, Ramon Muntaner, Francesc Eiximenis, Bernat Metge et, plus tard, Joanot Martorell et l'un des plus grands

poètes de tout le Moyen Age occidental, Ausiàs March. L'éventail de ces œuvres est large puisqu'il embrasse la philosophie, l'historiographie, les œuvres de fiction et la poésie. L'activité intellectuelle est, indéniablement, féconde.

L'on consultera, à propos de l'œuvre de Lull : BADIA, Lola : *Teoria i pràctica de la literatura en Ramon Llull* (Barcelone : Quaderns Crema, 1 992, 240 pages), BADIA, Lola et BONNER, Anthony : *Ramon Llull : vida, pensamiento y obra* (Madrid : Sirmio, 1 993, 244 pages), COURCELLES, Dominique de : *La parole risquée de Raymond Lulle. Entre Judaïsme, Christianisme et Islam* (Paris : Vrin, 1 993, 198 pages), RUBIO I BALAGUER, Jordi : *Ramon Llull i el lul·lisme* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 985, 464 pages) RUBIO JOSEP, E. : *Les bases del pensament de Ramon Llull : els orígens de l'art lul·lià* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 997, 224 pages). Pour Ausiàs March, l'on se référera à : ZIMMERMANN, Marie-Claire : *Ausiàs March o l'emergència del jo* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 998, 320 pages) ainsi qu'à la remarquable traduction de Dominique de Courcelles : MARCH, Ausiàs : *Chants de mort* (édition de Dominique de Courcelles, Paris : José Corti, 1 999, 160 pages).

L'on sait également que Pierre III, poète lui-même, aimait être entouré d'hommes de lettres : « El grup tercer l'integra un conjunt de poetes que es mogueren entorn del rei Pere III el Cerimoniós, gran organitzador, de mentalitat normativa, personalitat absorbent i dotat d'un fort sentit de la iniciativa en el camp polític i cultural. Va saber voltar-se de poetes i preceptistes, i ell mateix va practicar la poesia, bé que no amb total dedicació i entenent-la com a manifestació d'esperit, de distinció i de bon to, ço que explica el predicament d'ella a la cort i el seu conreu pels cortesans, entre ells el seu propi fill, l'infant Joan. Sabem que el monarca va escriure poesies amoroses durant la seva joventut, avui perdudes. Sabem així mateix, que es va relacionar literàriament amb poetes del seu *entourage* i amb nobles i cavallers de la cort afeccionats als versos, relació que produí, ultra algunes poesies, dos cicles poètics, avui també perduts. En realitat, del monarca només conservem tres o quatre poesies, totes elles circumstancials. La primera és la sentència que donà a un debat entre Jacme March i el vescomte de Rocabertí, sobre les excel·lències de l'estiu i de l'hivern. Jacme March hi defensa l'estiu i el vescomte, l'hivern, i el rei falla a favor del primer i condemna el vescomte a menjar aglans. La segona és una peça àrida d'estil dedicada al seu fill Martí, el futur rei Martí I, sobre la manera d'armar cavaller ; duu la data de 1 373. I la tercera, de 1 379, és una poesia curiosa i força viva escrita d'una manera planera i en un català gairebé net de provençalismes, en la qual retreu al seu altre fill Joan, després rei Joan I, que s'hagi casat amb Violant de Bar i no hagi volgut fer-ho amb Maria, la rica hereva de Sicília. Això a part, s'atribueix al mateix monarca un petit poema que figurava en un cartell penjat al coll d'un paó cuinat presentat pomposament- en forma d'entremès- a la taula del gran convit celebrat amb motiu de les

l’Histoire et les livres d’Histoire exerçaien chez Pierre III un intérêt loin d’être négligeable. Nous pouvons même parler, sans trop nous risquer, de la véritable passion qui animait le souverain³⁶. C’est ainsi qu’il rédige lui-même ou en partie sa *Chronique* : histoire de sa vie, Histoire de son règne, particularité de cette oeuvre. Nous savons également³⁷ que ce fut sous son impulsion directe que

noces del rei amb la seva quarta muller, Sibil.la de Fortià, a Saragossa, el 1 381, i que comença :
« A vós me dó, senyora de valor ».

Dels poetes que es movien entorn del rei cal citar el cavaller aragonès Tomàs Pèriz de Fozes, que poetitzà en el català provençalat a l’ús. Li’n coneixem dues poesies d’interès.

De tota manera, els dos poetes més importants d’aquest regnat foren els germans Jacme i Pere March, d’una família barcelonina d’origen burguès, d’homes de lleis i funcionaris de la cúria, finalment promoguda a la noblesa per Pere III. », ROMEU I FIGUERAS, Josep : « La lírica del segle XIV a Ausiàs March » (in *L’època medieval a Catalunya. Cicle de conferències fet a la Institució cultural del CIC de Terrassa, curs 1 980/ 1 981*, Barcelona : Publicacions de l’Abadia de Montserrat, 1 989, 212 pages, pages 153- 171, pp. 158- 159)

³⁶ « King Pere III and his sons Joan and Martí left numerous wellknown testimonies to their interest in the *LRJ*. Pere III took an interest in a copy made for the abbot of Poblet (11 Nov. 1 343), he read the *LRJ* (21 Nov. 1 344), revised it (before 1 371) and had it copied at least once (1 380), and imitated his *tresavi* with his own *Crònica*. », PUJOL, Josep Maria (165.) : « The *Llibre del rei En Jaume: A Matter of Style* » (in *Historical Literature in Medieval Iberia*, Londres : Queen Mary and Westfield College, Department of Hispanic Studies, 1 996, pages 35- 65, p. 36).

³⁷ « Sota la inspiració directa del rei Pere, col.laboradors seus redactaren una certa obra històrica que porta el títol de *Crònica dels reys d’Aragó e comtes de Barcelona*, que vulgarment es coneix amb el nom de « Crònica de Sant Joan de la Penya » i que es conserva en dues redaccions, una d’extensa, en llatí, català i aragonés, i una altra de resumida, en català. Sembla que n’existí un text llatí, avui perdut, que ja era divulgat l’any 1 359, del qual potser procedeixen les versions vulgars: la catalana, que ja existia en novembre del 1 366, i l’aragonesa, que fou encarregada el 1 372. El text llatí conservat és versió del vulgar i possiblement fou traduït per Guillem Nicolau, rector de Maella, el qual anys després traduí les *Heroides* d’Ovidi. Aquesta crònica tracta dels mítics pobladors de l’Espanya primitiva, dels reis privatus d’Aragó i de Navarra, dels comtes privatus de Barcelona i dels sobirans de Catalunya i Aragó fins a Alfons el Benigne, encara que els manuscrits hi afegeixen capítols sobre regnats posteriors per tal de posar-la al dia. Derivada, fonamentalment, del *De rebus Hispaniae* de l’arquebisbe de Toledo Rodrigo Ximénez de Rada (de la qual ja existia versió catalana al segle anterior), del *Cronicó Villarense* i de certa crònica

quelques-uns de ses collaborateurs rédigèrent la *Crònica dels reys d'Aragó e comtes de Barcelona*, plus connue sous le nom de *Crònica de Sant Joan de la Penya* qui traite :

« dels mítics pobladors de l'Espanya primitiva, dels reis privatius d'Aragó i de Navarra, dels comtes privatius de Barcelona i dels sobirans de Catalunya i Aragó fins a Alfons el Benigne. »³⁸

Cette *Chronique de Sant Joan de la Penya* est une véritable *Chronique* générale et il nous semble que le parallèle peut être fait entre Pierre III et Alphonse X de Castille, instigateur, un siècle auparavant, d'un projet similaire. Il est, peut-être, permis de supposer et de déceler, chez Pierre III une ambition, un projet historiographique proche de celui du roi dit castillan. D'autre part, les paroles mêmes du roi Cérémonieux nous convainquent de son érudition. Ainsi, il confie:

« aquest digmenge, a hora de prim so, nós encara no érem gitats e llegem lo llibre o Crònica del senyor rei En Jacme, tresavi nostre, e venc un correu dels prohòmens de Berga... »³⁹.

Ce passage est fondamental puisqu'il révèle les arcanes de la composition de l'œuvre : le livre de chevet de Pierre III était celui que son illustre prédécesseur Jacques Ier avait écrit. Quel bel hommage à ce dernier puisque son désir de donner le bon exemple a été entendu et respecté⁴⁰. Mais, outre cet hommage qui

navarro-aragonesa, en arribar a la història de la Catalunya pròpiament dita segueix els *Gesta comitum barcinonensium* i dades i documents més immediats pels regnats posteriors. Aquesta *Crònica dels reys d'Aragó e comtes de Barcelona*, de valor literari desigual, constitueix una mena d'introducció a la gran crònica personal de Pere el Cerimoniós, la qual, com enllaçant amb aquella, s'inicia amb la narració d'alguns fets del regnat d'Alfons el Benigne. », RIQUER, Martí de (52.) : *Història...*, *op.cit.*, pp. 480-482.

³⁸ *Ibid*, p. 481.

³⁹ *CPC* (1.), p. 1 087, chapitre III, paragraphe 193.

⁴⁰ Gardons en mémoire ce que Jacques Ier écrivait : « E per tal que els hòmens coneguessen e sabessen, quan hauríem passada aquesta vida mortal, ço que nós hauríem fait ajudant-nos lo Senyor poderós, en qui és vera trinitat, lleixam aquest llibre per memòria, per dar exempli a tots los altres hòmens del món, que facem ço que nós havem fait de metre sa fe en aquest Senyor qui és tant poderós. », *LF* (12.), 1, p. 3.

nous fait comprendre le respect que portait Pierre III à son aïeul- nous allions parler de dévotion- le souverain dévoile les secrets de son œuvre. Ainsi, il a lu la *Chronique* de Jacques Ier le Conquérant afin, finalement, de passer le temps, mettant à profit son oisiveté pour lire ou relire les lignes rédigées par Jacques Ier, sa lecture ne prenant fin qu'avec l'arrivée d'un messager- *nós encara no érem gitats e llegíem lo llibre o Crònica del senyor rei En Jacme, tresavi nostre, e venc un correu dels prohòmens de Berga...* - qui, peut-être, l'a dérangé. Il semble aussi tenté de s'en inspirer, en en apprenant tel ou tel passage par cœur, en en relevant tel ou tel trait d'écriture et, peut-être, en rêvant aux exploits des Baléares ou de Valence... C'est bien en suivant le modèle offert par la *Chronique* de Jacques Ier, que l'on peut comprendre celle de Pierre III.

Des *Chroniques* sous influence... qui influencent

Pierre III voue un véritable culte à l'œuvre de Jacques Ier⁴¹. Il n'est pas inutile de relire les propos tenus par le *Conqueridor*, dans le paragraphe qui tient lieu de prologue, où il est question de saint Jacques : « Retrau mon senyor sent Jacme, que fe sens obres morta és »⁴². Or, si nous revenons, à présent, à ce qui est écrit dans le prologue de la *Chronique* du *Cerimoniós*- « suportar e soferir les dites tribulacions ab gran paciència que fa, segons mossèn sent Jacme en la sua Canònica, la obra acabada e perfeta »⁴³- nous constatons que saint Jacques est également mentionné. Il est évident que cette mention n'est pas hasardeuse, puisque, d'une part, c'est sous la protection de saint Jacques que se place l'aïeul de Pierre III et, d'autre part, ce saint, pour tout chrétien de la péninsule, a une dimension particulière⁴⁴.

⁴¹ Voir *supra* note 39.

⁴² *LF* (12.), 1, p. 3.

⁴³ *CPC* (1.), paragraphe 5, p. 1 005.

⁴⁴ Voir, sur l'exportation de ce modèle au moment de la conquête de l'Amérique, l'article de NOGUEIRA, Pablo (91.), « L'influence de saint Jacques de Galice aux Indes occidentales (XVIè-XVIIè) » (in *Les Langues Néo-Latines*, 2 000, CCCXIV, pp. 57-74).

Remarquons, de même, les sentences issues de la *Bible* chez Jacques Ier comme chez Pierre III : « omnis laus in fine canitur », « omnia preterunt preter amare Deum »⁴⁵ ; « non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam », « in principio creavit Deus coelum et terram »⁴⁶. Ces références à la *Bible*- même si elles sont conventionnelles, tant le procédé est habituel- sont riches de sens. Outre le fait que les auteurs se placent sous l'autorité et la bienveillance divines, elles révèlent une interpénétration des textes. C'est ainsi que ces sentences et cette référence à saint Jacques ne sont pas hasardeuses : Pierre III a lu la *Chronique* de Jacques Ier et s'inspire de son prologue. Le roi fait découvrir ses lectures et révèle les dessous de son écriture. C'est à partir du modèle offert par Jacques Ier que Pierre III bâtit sa *Chronique*.

D'ailleurs, est-ce réellement une coïncidence ? Le modèle offert par Jacques Ier ne peut que conférer une dimension supérieure à l'écrit de Pierre III. De la même façon, est-ce aussi une coïncidence si le Cérémonieux rejette des modèles « non nobles » (ceux de Desclot et de Muntaner) ? L'on est, effectivement, bien loin du « prohoms vell vestit de blanc »⁴⁷ qui apparaît en vision à un Ramon Muntaner alité et qui lui ordonne de rédiger sa *Chronique*⁴⁸...

⁴⁵ *LF* (12.), paragraphe 1, p 4. Sur le latin chez Jacques Ier, voir PUJOL, Josep Maria (164.) : « ¿ Cultura eclesiàstica o competència retòrica ? El llatí, la Bíblia i el Rei En Jaume » (in *Estudis Romànics*, 2 001, XXIII, pp. 147-172).

⁴⁶ *CPC* (1.), prologue, paragraphe 1, p. 1 003.

⁴⁷ *CRM* (14.), chapitre I, p. 667.

⁴⁸ A propos du rêve au Moyen Age, Jacques Le Goff (216.) écrit : « Homme de vision, de pensée symbolique, vivant dans un univers où se mêlent sans rupture le visible et l'invisible, le naturel et le surnaturel, l'homme médiéval avait vocation à être un grand rêveur, mais le christianisme a strictement contrôlé son activité onirique. L'homme gréco-romain de l'Antiquité épiait, interprétait sans cesse ses rêves et avait à sa disposition des spécialistes, oniromanciens savants ou populaires. Dès le IVème siècle, l'Eglise- en adoptant une théorie nouvelle d'origine des rêves compliquant la vieille distinction entre rêves « vrais » et rêves « faux » en attribuant une triple source aux rêves : Dieu, fournisseur de rêves bénéfiques, le corps humain, élaborateur de rêves suspects, et surtout le Diable, grand envoyeur de rêves tentateurs et pernicieux- demandait au chrétien de repousser le

Mais, la filiation qui unit les deux œuvres ne tient pas seulement à ces deux occurrences. En effet, nous savons que le *Llibre dels feits* symbolisait l'accession au trône du jeune roi⁴⁹. De cette manière, outre sa valeur littéraire, l'œuvre de Jacques Ier acquiert une valeur symbolique, puisqu'il s'agit de l'un des signes distinctifs de la royauté. Pierre III se situe donc dans la lignée de Jacques Ier. En d'autres termes, se dessine une claire volonté d'utiliser le modèle offert par la *Chronique* de Jacques Ier parce que ce modèle est royal et prestigieux. La première autorité de Pierre III est, en fait, Jacques Ier. C'est bien à partir de ce modèle, de ce retour aux sources en quelque sorte, que Pierre III construit son récit. Il y a peut-être aussi une volonté d'opérer une synthèse avec ce qui a été produit précédemment. Nous avons déjà mentionné le goût prononcé pour l'Histoire de Pierre III. Sa *Chronique* reprendrait les aspects qu'il aurait jugés pertinents des *Chroniques* de ses prédécesseurs, pour, ensuite, les améliorer. Il

rêve, de se refuser à en rechercher la signification, de se fermer à cette occasion de péché. Seuls des rêveurs privilégiés, les rois, les chefs et surtout les moines pouvaient tirer parti des rêves, soit pour y trouver les messages de Dieu, soit pour triompher de ces épreuves démoniaques. La route des rêves fut ainsi barrée à l'homme du haut Moyen Age, qui devint un refoulé du rêve. Seule la littérature monastique foisonnait de rêves où l'âme tourmentée du moine se révélait en des visions étranges et fantastiques. Puis la pression des rêves triompha, vers les XIème-XIIème siècles, des réticences et des craintes de l'Eglise. Elle admit que les rêves bons ou neutres l'emportaient sur les rêves diaboliques, et l'homme médiéval devint un rêveur fréquent et fasciné par ses songes et ardent à les interpréter ou à les faire interpréter. Freud se tourna vers lui et l'interrogea quand il écrivit sa *Traumdeutung*. », *L'Homme médiéval* (Paris : Seuil, 1 989, 435 pages, pp. 40-41).

Ramon Muntaner fait partie de ces « rêveurs privilégiés » dont parle l'auteur.

⁴⁹ Josep Maria Pujol (165.) revient sur ce geste symbolique : « In 1 319 Prince Jaume, heir to Jaume II, after a long history of confrontations with his father renounced his right to the throne (22 December). A month before the official ceremony (23 November), he returned to the King, with the insignia of his status (a ring with a secret seal and a royal banner), a *liber geste regie Jacobi*. The very day after his renunciation (23 December), the Catalan Corts confirmed Prince Alfons as the new heir, and he received, along with the corresponding insignia, *unum librum regis Jacobi* (...). Written mentions and existing medieval copies of the *LRJ*, then, which are always related to the royal family, strongly confirm Asperti's hypothesis that after the death of the King the original of the *LRJ* had become a valuable dynastic heirloom. », « *The Llibre del rei...* », *op. cit.*, pp. 36-38.

proposerait ainsi lui-même un modèle aux chroniqueurs futurs. Sa *Chronique* représenterait donc un tournant dans l'historiographie catalane : Pierre III se proposerait d'insufler un souffle nouveau- mais malheureusement rapidement étouffé- à l'écriture de l'Histoire dans la Couronne d'Aragon. Peut-être, cette fois-ci, pouvons-nous faire le parallèle avec Alphonse X : Pierre III se serait auto-conféré le rôle d'instigateur d'une nouvelle écriture de l'Histoire.

Une plume contrainte : Pero López de Ayala (Mythologie II)

Contrairement à son illustre homologue catalan, Pero López de Ayala ne cherche pas à améliorer un schéma d'écriture de l'Histoire existant déjà. Au contraire, il reproduit le modèle historiographique proposé par Alphonse X de Castille.

La riche existence de Pero López de Ayala a déjà fait l'objet d'un remarquable ouvrage et nous n'y reviendrons donc pas⁵⁰. En revanche, nous mentionnerons, tout comme nous l'avons fait pour Pierre III, son goût pour l'Histoire, puisque Ayala a traduit Tite-Live⁵¹, ce qui l'a sûrement influencé lorsque l'on connaît la précision des narrations du padouan, la profondeur des portraits réalisés et la rhétorique irréprochable de ses discours. De la même façon, nous ne devons pas oublier que l'auteur était un homme de lettres. Il a fait preuve de ses qualités de poète dans son *Libro rimado de palacio*. Autrement dit, en plus de ses dons d'observateur, Ayala avait des dons de plume. Dès lors, là encore, nous ne pouvons éluder cet aspect. L'écriture des rois de Castille prend, avec Ayala, peut-être pour la première fois, une tournure plus littéraire. Avec l'auteur, un effort d'écriture semble être fourni, par rapport à la production précédente. C'est pour

⁵⁰ Nous renvoyons au livre de GARCIA, Michel (23.) : *Obra y personalidad del Canciller Ayala* (Madrid : Alhambra, 1 983, 365 pages).

⁵¹ « Esta traducción ofrece un caso interesante de análisis histórico-literario, ya que ha suscitado opiniones contradictorias de la crítica. Proporciona, además, unos datos excepcionales sobre la cultura de Pero López y sus lecturas preferidas. », *Ibid.*, p. 214.

cette raison que nous considérons la *Chronique* de Pierre Ier comme point de départ d'une tentative de rénovation de l'historiographie.

Le modèle alphonsin et la *Chronique* de Pero López de Ayala

L'intérêt que la royauté portait à l'historiographie ne datait pas du règne d'Alphonse X. Avant celui-ci, de nombreuses œuvres rédigées en latin ou, par la suite, en langue vernaculaire circulaient⁵². En revanche, au XIII^{ème} siècle, comme dans tout l'Occident, cette conception progresse et l'on perçoit mieux l'« utilité de l'historien »⁵³, qui rédige maintenant une *Chronique*, « c'est-à-dire une compilation sérieuse, donnant dans l'ordre chronologique rigoureux, et en indiquant les dates, un récit écrit dans un beau style »⁵⁴.

⁵² « La literatura histórica representa, en todo el Occidente medieval, una parte importante de la producción escrita. Está redactada sobre todo en latín, no tanto por imitar a los autores clásicos, que no se volvieron a descubrir hasta más tarde (siglo XIV), como por seguir a enciclopedistas medievales como san Isidoro de Sevilla, cuya huella se percibe a lo largo de todos estos siglos. Cuando aparecen en la Península obras en romance, a partir del siglo XII, adoptan la forma de modestos anales (*Crónicas navarras* y *Anales toledanos*) o de compendios de historia (*Liber regum*). Estas obras pertenecen más a la tradición de las genealogías reales que a la de la crónica propiamente dicha, que encuentra su mejor expresión en la obra latina de Lucas de Tuy y del arzobispo Rodrigo el Toledano. El *Chronicon mundi* del obispo de Tuy (1 236) y la *Historia gothica* del arzobispo de Toledo (1 243) representan, en efecto, el apogeo de una producción en lengua latina que subsistirá durante varios siglos más. », GARCIA, Michel (44.), « Nacimiento... » in *Historia* (40.)... (dir. CANAVAGGIO, Jean), *op. cit.*, pp. 100-101.

⁵³ « L'intérêt du pouvoir politique pour l'historiographie ne date pas, en León et en Castille, du règne d'Alphonse X (1 252-1 284). (...) Le règne du père d'Alphonse, Ferdinand III (1 217/1 230-1 252) (...) marque un progrès très net de la conscience qu'eut la royauté de l'utilité de l'historien. » Georges MARTIN (85.), « Le pouvoir historiographique (l'historien, le roi, le royaume. Le tournant alphonsin) », *Histoires de l'Espagne médiévale (historiographie, geste, romancero)* (Paris : Klincksieck, Annexe des cahiers de linguistique hispanique médiévale, XI, 1 997, 267 pages, p. 123).

⁵⁴ GUENEE, Bernard (73.) : « Histoire et Chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Age » (in *La chronique et l'histoire au Moyen Age : colloque des 24 et 25 mai 1 982* (81.) (Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1 984, 151 pages, pp. 10-11).

C'est donc dans ce contexte qu'Alphonse X rédige ou dirige la rédaction de la *Estoria de Espanna* et de la *General Estoria*. A travers ces œuvres, le roi laisse aux chroniqueurs à venir un modèle d'écriture, un moule dans lequel ceux-ci vont devoir se couler : garantie de l'unité de la *Chronique* fondée sur le règne écoulé, respect de l'ordre chronologique, découpage en chapitres numérotés et précédés de titres explicites, précision du style et richesse du vocabulaire⁵⁵.

Comme le dit Georges Martin, il y a donc bien un *progrès*⁵⁶. Sous des aspects d'ordre culturel- connaissance de l'Histoire- se cachent deux intentions politiques : d'une part, au niveau du royaume de Castille, l'on insiste sur la légitimité du pouvoir du souverain et, d'autre part, l'on délivre un message de propagande en faveur d'Alphonse X qui revendiquait, alors, le titre d'empereur. Nous voyons donc bien à quel point le modèle alphonsin « modernise » la conception et la perception de l'Histoire. Remarquons au passage que, près d'un siècle plus tard, Pierre III comprend la nécessité de cette modernisation et entame la réalisation d'un projet, par certains points, similaire à celui du roi de Castille et

⁵⁵ « A mediados del siglo XIII, por iniciativa del infante Alfonso, futuro Alfonso X de Castilla y León, las sociedades cristianas se dotan de una verdadera historia en lengua romance. Este fenómeno no es exclusivo de la Península, es común a todo Occidente y viene acompañado de la unificación de los criterios que los historiadores utilizan. A partir de entonces, se redactará una crónica, es decir, una « compilación seria, que presente en riguroso orden cronológico, e indicando las fechas, un relato escrito con un estilo cuidado ». Esta doble exigencia- exactitud de la fechas y de los hechos, junto con la belleza del estilo y de los temas- define perfectamente el proyecto de Alfonso X. (...) Alfonso X dejó, sobre todo, un monumento literario que contribuyó, más que ningún otro, a otorgar al castellano su carta de nobleza. Precisión de estilo, riqueza del vocabulario que evita resueltamente los latinismos, amplio espacio dedicado al relato, claridad expositiva son otras tantas cualidades que podrían hacernos olvidar que el romance empieza apenas a escribirse. A partir de entonces, existirá un modelo del que los escritores posteriores tomarán abundantes préstamos. », GARCIA, Michel (44.): « Nacimiento... », in *Historia* (40.)... (dir. CANAVAGGIO, Jean), *op. cit.*, pp. 101-102.

⁵⁶ Voir *supra*, note 53.

destiné, semble-t-il, à perdurer, mais qui ne sera pas, pour diverses raisons, suivi d'effets.

Pero López de Ayala suit donc scrupuleusement ce modèle et, sous le règne de Jean Ier (1 379- 1 390) commence la rédaction de ses *Chroniques*⁵⁷. Pour ne pas déroger à la règle, Ayala écrit la *Chronique de Pierre Ier*, qui trouve naturellement sa place dans les *Chroniques* des rois de Castille, en dépit de ses nombreux crimes et du désir, pour certains, d'oublier ce règne sanglant, puisque tous les règnes sans exception y ont leur place⁵⁸.

Enfin, nous dirons que si l'on compare le discours de Pierre III à celui de Pero López de Ayala, l'on constate un fonctionnement plus imprécis chez le premier que chez le deuxième. En effet, si le souverain catalan mentionne les années au sein de ses paragraphes, il ne signale pas de manière aussi précise que Ayala le passage d'une année à l'autre. Ainsi, les auteurs ont deux conceptions distinctes de l'écriture de l'Histoire. Pour l'un- Pierre III- il convient d'écrire par périodes ou par thèmes : le chapitre I est l'occasion pour lui de revenir sur son enfance alors que, dans les autres chapitres, il revient sur une thématique commune, comme par exemple dans le sixième, dans lequel il développe les longues années de guerre contre la Castille de Pierre Ier. En revanche, Pero López de Ayala

⁵⁷ « Parece razonable aceptar la idea de que el proyecto de redactar unas crónicas de los reinados que siguieron al de Alfonso XI- en que estaba detenida la cronística nacional castellana- naciera en la segunda mitad del reinado de Juan I. », GARCIA, Michel (23.) : *Obra y personalidad...*, op. cit., p. 164.

⁵⁸ C'est la *Estoria de Espanna* qui l'affirme : « Et escriuieron otrossi las gestas de los principes, tan bien de los que fizieron mal cuemo de los que fizieron bien, por que los que despues uiniessen por los fechos de los buenos punnassen en fazer bien, et por los de los malos que se castigassen de fazer mal, et por esto fue endereçado el curso del mundo de cada una cosa en su orden. », *EE* (11.) (in *Primera Crónica General de España que mandó componer Alfonso el Sabio y se continuaba bajo Sancho IV en 1 289*, édition de Ramón Menéndez Pidal, Madrid : Gredos, 1 955, tome I, p. 3).

semble apprécier le travail par années dûment précisées. L'on constate ainsi que, pour les deux chroniqueurs, le principe même de l'écriture de l'Histoire diffère puisque, chez l'un, le thème prime alors que, chez l'autre, c'est bien la mesure du Temps qui importe.

5. Définition du discours historique

Les prologues figurent parmi les « laissés pour compte » de la littérature chronistique. Leur caractère convenu repousse plus d'un chercheur⁵⁹. Pourtant, sous des aspects conventionnels, se cachent de bien utiles renseignements sur le contexte de l'élaboration de l'œuvre, sur la situation de l'auteur au moment où il rédige ses lignes, sur la situation politico-historique du royaume, en résumé, sur les circonstances qui entourent la rédaction de l'œuvre en question. Les *Chroniques* de Pero López de Ayala et de Pierre III n'échappent pas à la règle mais, surtout, bien que contemporaines, leurs prologues sont très différents. Les deux œuvres sont donc régies par deux intentions distinctes. De cette manière, il y aurait deux conceptions éloignées, visibles dès les prologues, de l'écriture de l'Histoire selon que l'auteur soit catalan ou castillan.

Pero López de Ayala ou l'écriture des trois vertus de l'Histoire : la vertu pédagogique

Le discours historique du chroniqueur castillan se caractérise par la revendication d'une triple inscription dans l'Histoire. Ainsi, Ayala décline le Temps selon trois modes différents mais qui se rejoignent sur un même point : c'est grâce aux leçons de l'Histoire que l'Homme- en l'occurrence le roi- peut

⁵⁹ Bernard Guenée (72.) affirme, au contraire, leur utilité : « L'historien, au Moyen Age, se cache souvent derrière son œuvre. Pour comprendre ce qu'il a voulu faire, il n'est d'autre ressource que d'analyser celle-ci. Mais, plus souvent qu'on ne pourrait croire, l'auteur apparaît dans son récit et, surtout, il prend soin de dire dans un prologue quels ont été ses buts et ses méthodes. Les prologues des historiens ont été longtemps négligés. On n'y voyait qu'un ramassis de lieux communs dont on pouvait même s'épargner la lecture et la publication. En vérité, seule l'étude attentive des prologues permet de saisir à quel point l'œuvre historique était une construction consciente. Grâce à eux, on voit bien mieux ce qu'était l'histoire pour les historiens et comment ils l'ont faite. », GUENEE, Bernard : « Histoire », in LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) (217.) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pp. 483- 495, p. 486).

juger les situations qui lui seront, à l'avenir, proposées, comme, d'ailleurs, le recommandait Alphonse X⁶⁰.

La première partie du prologue de la *Chronique* de Pero López de Ayala est un long discours sur l'oubli. Nous y lisons :

« La memoria de los omnes es muy flaca : e non se puede acordar de todas las cosas *que* en el tiempo pasado acaescieron : por lo qual los sabios antiguos fallaron ciertas letras, e artes de escriuir, por *que* las sciencias e grandes fechos *que* acaescieron en el mundo fuessen escritos, e guardados para los omnes los saber : e tomar dende buenos exemplos para fazer bien, e se guardar de mal : e porque fincasse en remenbrança perdurable : E fueron fechos despues libros, do tales cosas fueron escritas : e guardadas. »⁶¹

Puis, le chroniqueur se réfère très rapidement aux Anciens qui, eux aussi, cherchaient à laisser des traces écrites⁶² pour arriver à la Castille qu'il connaît :

« E porque de los fechos de los Reyes de España, los quales fueron muy antiguos, del tienpo que los Reyes, e principes Godos començaron, fasta aqui, ouo algunos *que* trabajaron de los mandar escriuir, porque los sus nobles e grandes fechos, e historias non fuessen olvidadas, assi ouo despues otros *que* quisieron tomar carga.»⁶³

Dans la première partie de son prologue, reprenant un thème alors largement répandu dans ce type d'écrit, l'auteur révèle sa peur de l'oubli, son inquiétude que le Temps, inexorablement, n'efface de la mémoire des Hommes ce qui s'est réellement passé. En d'autres termes, Ayala convie le lecteur à un devoir de mémoire.

⁶⁰ Voir *supra* note 58, p. 37.

⁶¹ *CRP* (2.), Volume I, prologue, p. LXXXVII.

⁶² « E por ende, los Macabeos quando fizieron sus amistades, e confederaciones con los Romanos, todas las composiciones, e auenencias *que* entrellos pasaron fueron escritas con letras cabdinales en tablas de cobre : porque para siempre fincase la memoria dellos e assi fue fecho. E por ende fue despues vsado e mandado por los principes e Reyes, *que* fuessen fechos libros, *que* fuesen llamados Coronicas, e historias, donde se escriuiesen las cauallerias, e otras qualesquier cosas : *que* los Príncipes antiguos fizieron, por *que* los que despues dellos viniessen tomen mejor, e mayor esfuerço de facer bien : e de se guardar de fazer mal. », *Id.*

⁶³ *Id.*

Dans son discours, ce devoir est flagrant et se retrouve exprimé, soit de manière explicite, soit de forme implicite : explicitement, puisque le terme *memoria* est doublement répété, l'auteur utilisant également le mot *remembrancha* ; implicitement, les verbes employés renvoyant à cette même idée (*acordar, saber, fincar en remembrancha, olvidar*).

Pourtant, ce discours n'a rien de surprenant puisqu'il remonte à la *Estoria de España* d'Alphonse X. Lorsque Alphonse X décide de composer son œuvre, son intention est, apparemment, d'écrire une Histoire de l'Espagne⁶⁴. Le roi mentionne également le principal danger qui condamnerait son entreprise : l'oubli⁶⁵. Par conséquent, dans son prologue, bien avant Ayala, Alphonse X le rejette. Plus que dans les *Chroniques* catalanes, les auteurs castillans mentionneront tous cette crainte de l'oubli⁶⁶.

⁶⁴ « ... mandamos ayuntar quantos libros pudimos auer de istorias en que alguna cosa contassen de los fechos d'España... », *EE* (11.), *op. cit.*, p. 4).

⁶⁵ « Los sabios antiguos, que fueron en los tiempos primeros et fallaron los saberes et las otras cosas, touieron que menguarien en sos fechos et en su lealtad si tan bien no lo quisiessen pora los que auien de uenir como pora si mismos o pora los otros que eran en so tiempo ; e entendiendo por los fechos de Dios, que son espiritales, que los saberes se perderien muriendo aquellos que los sabien et no dexando remembrancha, porque no cayessen en oluido mostraron manera por que los sopiessen los que auien de uenir empos ellos ; et por buen entendimiento connoscieron las cosas que eran estonces, et buscando et escodrinnando con grand estudio, sopieron las que auien de uenir. Mas el desden de non querer los omnes saber las cosas, et la oluidança en que las echa despues que las saben, fazen perder malamientre lo que fue muy bien fallado et con grand estudio ; et otrosi por la pereza, que es enemiga del saber et faz a los omnes que non lleguen a el ni busquen las carreras por quel connoscan, ouieron los entendudos, et quel precieron sobre todas las otras cosas et touieron por luz pora alumbrar los sos entendimientos et de todos los otros que lo sopiessen, a buscar carreras por o llegasen a el yl aprendiessen, et despues quel ouiessen fallado, que nol oluidassen. », *EE* (11.), *op. cit.*, p. 3.

⁶⁶ Voir, par exemple, ce qui est écrit dans la Chronique du règne d'Alphonse X : « Por muchas guisas é por muchas maneras los sabios que fueron en los tiempos pasados quisieron que las cosas que fueron falladas é pasaron, se pudiesen saber, é por nobleza de sí mesmos seyéndoles á los que eran de venir ejemplo, ficiéronlas escrebir, entendiendo que por esta guisa los que podrian mejor

De cette manière, suivant la tradition historiographique castillane, l'écriture de l'Histoire est, pour Pero López de Ayala, de type pédagogique : il ne faut pas oublier l'Histoire car les faits historiques sont exemplaires. Le fait de poser par écrit l'Histoire permet à celui qui la lit (le roi, principal destinataire de la *Chronique*) de ne pas répéter les mêmes erreurs que celles commises par ses prédécesseurs. A la façon des *Miroirs de Princes* en vogue au Moyen Age, la *Chronique* donnerait à son destinataire une image à contempler, soit pour s'en inspirer, soit, au contraire, pour s'en écarter. Justement, dès les premières lignes du prologue, l'on perçoit l'intention critique de l'auteur. Dans ce cas-là, l'exemple fourni par le règne de Pierre Ier de Castille n'est absolument pas à reproduire. De ce fait, nous sommes face à un *Miroir de Princes* brisé ou inversé.

L'inscription dans le Temps

La deuxième caractéristique du prologue de la *Chronique* écrite par Pero López de Ayala concerne l'inscription dans le Temps. En effet, dans la deuxième partie de son prologue, l'auteur replace les règnes des quatre souverains- Pierre Ier, Henri II, Jean Ier et Henri III- dont il entreprend la narration à l'intérieur de l'Histoire, plus ou moins récente, de la péninsule en commençant par l'évocation des Wisigoths.

Le fait de se référer à ces lointains ancêtres n'est pas hasardeux. Effectivement, nous ne devons pas perdre de vue qu'en ces temps d'occupation musulmane dans une partie de la péninsule, renvoyer à ces premiers souverains de l'Espagne revient à rappeler les temps mythiques où le royaume était tout-puissant et où les envahisseurs n'osaient s'aventurer⁶⁷. Il s'agit bien là d'un Siècle d'Or avant

saber los que viniesen en pos dellos, é aquellos fechos fincarian guardados e durarian grandes tiempos. », CRA X (4.), prologue, p. 3.

⁶⁷ D'ailleurs, cette croyance persistera jusqu'au Siècle d'Or, preuve que ces quelque sept-cents années d'occupation totale ou partielle ont jeté le trouble dans une identité que les habitants de la péninsule d'avant 711 croyaient acquise. En effet, lorsque quelqu'un, désireux de redorer son

l'heure, d'une période que tout chrétien de la péninsule aimerait voir se reproduire, ce qui, chez ces hommes fait naître un sentiment de culpabilité : ce paradis sur terre a été perdu par la faute des seuls chrétiens⁶⁸.

Continuant sur la veine pédagogique que nous avons mentionnée auparavant, le chroniqueur ouvre le deuxième paragraphe de son prologue sur une courte apostrophe au lecteur. Il écrit : « E deuedes saber... »⁶⁹. Et, justement, ce que le lecteur doit connaître, c'est la généalogie des souverains castillans, en commençant, comme il se doit, par les rois wisigoths.

Cette évocation débute par la référence erronée à Atanarico et s'achève, comme il se doit, avec Rodrigue. Remarquons qu'entre ces deux moments- fin du règne de Rodrigue et début de celui de Pélage- le chroniqueur, conformément à la version alors répandue, égratigne, au passage, la figure du comte Julien : « ...e despues que la tierra de España fue conquistada por los moros, quando Tarif e Muça passaron *con consejo del Conde Don Illan...* »⁷⁰ est-il écrit. Ensuite, insistant, tout d'abord, sur la noblesse de Pélage, et donc sur sa légitimité⁷¹, Pero

blason, cherchait à prouver la noblesse de ses ancêtres, l'on disait de lui qu'il essayait de *hacerse de los godos*. C'est bien ce qui se passe ici, puisque le chroniqueur débute par l'évocation des lointains ancêtres wisigoths afin de prouver la légitimité des rois présents sur le trône.

⁶⁸ L'auteur du *Poema de Fernán González* écrit, à ce sujet, quelques vers intéressants : « En mal ora nascimos ;/ diera nos Dios España, guardar la non sopimos ;/ si en grand coita somos, nos bien lo meresçimos,/ por nuestro mal sentido en grand yerro caimos./ Si nos atales fuessemos commo nuestros parientes, non avrian poder aquestas malas gentes ;/ ellos fueron muy buenos, e nos menos valientes,/ traen nos commo lobos, a corderos rezientes./ Nos a Dios falesçiendo, ha nos el falesçido,/ lo que otros ganaron, hemos lo nos perdido ;/ partiendo nos de Dios, ha se de nos partido,/ todo el bien de los godos, por end es confundido. », *PFG* (17.) (*Poema de Fernán González*, Madrid : Cátedra, 1 998, 199 pages , vers 98a à 100d, pp. 65-66).

⁶⁹ *CRP* (2.), Volume I, prologue, p. LXXXVII.

⁷⁰ *Id.* C'est nous qui soulignons.

⁷¹ « finco por Rey en las Asturias el Rey don Pelayo fijo del Conde don Pedro de Cantabria, *que venia de aquel linage de los Godos...* », *Id.* C'est nous qui soulignons.

López de Ayala arrive au seuil de l'œuvre avec le portrait d'Alphonse XI qui se résume à un fait majeur, sa victoire au cours de la bataille de Tarifa⁷².

De cette manière, Ayala inscrit sa *Chronique* dans le Temps. Cependant, il ne s'agit pas de n'importe quel Temps. Bien sûr, le lecteur comprend très bien qu'il se trouve dans les derniers instants du règne d'Alphonse XI : son fils, Pierre Ier, est là, en 1350, prêt à lui succéder. Il s'agit, ici, d'un Temps présent, d'une suite chronologique inéluctable. En revanche, cette frise historique rapide et, par moments, fautive cache en son sein un deuxième Temps. C'est ainsi que le fait de se référer aux premiers souverains « légitimes » de l'Espagne renvoie aux Temps mythiques de l'Espagne du Haut-Moyen Age, à une Espagne qui était un véritable jardin d'Eden pour les Espagnols du Bas-Moyen Age⁷³.

Voici donc la Castille de 1350 brièvement présentée. Finalement, tout n'est-il pas dit dans les deux premiers tiers de ce prologue ? L'on voit déjà poindre certains des thèmes abordés dans la *Chronique* de Pierre Ier : image désastreuse du roi, quête de la légitimité, nécessité constante de se justifier. En réalité, en filigrane se dessine l'une des plus graves crises connues par la Castille et qui la mènera jusqu'à l'arrivée sur le trône des Rois Catholiques, plus d'un siècle plus tard.

La définition d'un projet centré sur le Vrai

Pero López de Ayala clôt son prologue sur un paragraphe particulièrement intéressant :

⁷² « ... el Rey don Alfonso *que vencio en la batalla de Tarifa* a Albohacen Rey de Fez, e de Marruecos, e de Sujulmença, e de Tunes treynta e cinco Reyes. », *Ibid.*, p. LXXXVIII. La formule que nous soulignons est répétée à deux reprises.

⁷³ C'est ce que traduisent les nombreux *elogios* de la littérature de l'époque, comme, par exemple, celui du *PFG* (17.) : « Por esso vos lo digo que bien lo entendades:/ mejor es que otras tierras en

« Por ende de aqui adelante yo PERO LOPEZ DE AYALA con la ayuda de Dios lo entiendo continuar assi, e lo mas verdaderamente que pudiere : de lo que vi : en lo qual non entiendo si non dezir verdad : otrosi de lo *que* acaesce en mi edad : e en mi *tiempo* en algunas partidas donde yo non he estado : e lo sopiere por verdadera relacion de Señores e Caualleros : e otros dignos de fe de quien lo oy : e me dieron dende testimonio : tomandolo con la mayor diligencia que pude. »⁷⁴

Suivent, ensuite, quelques lignes expliquant au lecteur le fonctionnement de la *Chronique*⁷⁵. La première phase de ce prologue laisse transparâître, pour la première fois, la figure de Ayala. En effet, c'est à cet instant que le chroniqueur s'adresse à la première personne du singulier.

Ce dernier paragraphe est, par excellence, l'espace d'expression réservé au chroniqueur. Sortons de l'aire ibérique et dirigeons-nous plus au nord de la péninsule. Dans la *Vie de Saint-Louis*, Joinville écrit :

« En nom de Dieu le tout puissant, je, Jehan, sire de Joyngville, seneschal de Champaigne, faiz escrire la vie nostre saint roy Looÿs, ce que je vi et oÿ par l'espace de .VI.ans que je fu en sa compaignie ou pelerinage d'outre mer, et puis que nous revenimes. Et avant que je vous conte de ses grans faiz et de sa chevalerie vous conterai je ce que je vi et oÿ de ses saintes paroles et de ses bons enseignemens, pour ce qu'ils soient trouvez l'un après l'autre pour edefier ceulz qui les orront. »⁷⁶

Plus tard, Philippe de Commines, dans ses *Mémoires*, avouera à l'archevêque de Vienne :

la que vos morades,/ de todo es bien conplida en la que vos estades,/ dezir vos e agora quantas ha de bondades. », *PFG* (17.), *op. cit.*, vers 145a- 145d, p. 76.

⁷⁴ *CRP* (2.), Volume I, prologue, p. LXXXVIII.

⁷⁵ « E en este libro terne esta orden : que començare el año *que* el Rey reyno, segun el año del nascimiento de Nuestro Salvador Jesu Christo: e de la Era de Cesar, *que* se conto en España de grandes *tiempos* acá: e en cada año destos partire la historia de aquel año por capitulos: e de todo esto fare tabla: porque el leedor pueda fallar mas a su voluntad la historia *que* le ploguiere : la qual tabla esta aqui de yuso deste prologo : antes de la historia de los fechos. », *Id.*

⁷⁶ *Historiens et chroniqueurs du Moyen Age : Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines* (251.) (Paris: Gallimard, 1 979, Bibliothèque de la Pléiade, 48, 1 543 pages, pp. 8-9, paragraphe 19).

« Monseigneur l'archevesque de Vienne, pour satisfaire à la requeste qu'il vous a plu me faire de vous escrire, et mettre par mémoire ce que j'ai sçu et connu des faits du feu roy Louis onziesme, à qui Dieu fasse pardon, nostre maistre et bienfaicteur, et prince digne de très-excellente mémoire, je l'ay fait le plus près de la vérité que j'ay pu et sçu avoir la souvenance. »⁷⁷

Il y a donc un souci, chez certains chroniqueurs, de se présenter, mais, surtout, chez tous, de bien assurer le lecteur que ce qu'il va lire est le reflet de l'exacte Vérité. D'ailleurs, le terme est répété maintes fois, sous différentes formes, chez Ayala. En fait, *dire* la Vérité ne semble pas tout à fait convenir pour caractériser ces prologues. Il s'agit plutôt de la *jur*er.

Afin de prouver sa bonne foi, le chroniqueur use d'un procédé particulier : le témoignage direct ou indirect, vu ou entendu. Le recours à ces témoignages peut paraître désuet et, surtout, peu fiable. Pourtant, c'est bien un gage de bonne foi que de les livrer⁷⁸. C'est ainsi que, fort de ces témoignages, Pero López de Ayala est prêt à jurer que ce qu'il dit est vrai, comme il le ferait face à des juges. D'ailleurs, restons sur le plan juridique et comparons cette déclaration d'intention avec les formules d'ouverture des chartes juridiques françaises du Moyen Age des XIIIème- XIVème siècles, citées par Christiane Marchello-Nizia⁷⁹ : « Ju symons de Clermont, chevaliers, sires de Neele, fas savoir a tous chaus ki ces lettres verront... ». La ressemblance est surprenante et tout porte à croire que le

⁷⁷ *Ibid.*, p. 951.

⁷⁸ Voir, à ce sujet, GUENEE, Bernard (72.) : « Histoire », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pp. 486-492.

⁷⁹ « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives » in *La Chronique et l'Histoire...*, *op. cit.*, pp. 13-25, exemple de la page 18.

L'auteur précise : « Mais l'intérêt de cette formule va bien au-delà de la simple constatation d'une régularité : il faut tenter de voir ce que signifie l'apparition, et surtout la généralisation de cet énoncé liminaire. Car cette formule est celle même, au syntagme verbal près, qui ouvre les chartes personnelles en langue vulgaire, celle qui d'entrée signale au lecteur que l'on est dans le domaine du juridique, qu'il s'agit d'un *acte juridique*. », p. 18.

chroniqueur rédige un texte- témoignage sur ce qu'il a vu et entendu⁸⁰. L'on perçoit également que Pero López de Ayala, à travers sa formule *yo+ verbe* (écrire, faire savoir)+ Vérité s'engage à n'écrire rien que et toute la Vérité devant Dieu- qui, soit dit au passage, est mentionné, l'auteur se plaçant sous la protection divine- et les Hommes. En somme, l'on a l'impression que *écrire* et *écrire la Vérité* ne font qu'un : écrire, c'est *forcément* écrire Vrai.

Il ne faut pas négliger le caractère tendancieux créé par cette situation. Apparemment en retrait, tout au long de son œuvre, Pero López de Ayala est, en réalité, constamment présent. Qu'est-ce que la Vérité ? Ecrire Vrai a-t-il un sens ? Dire vrai, dans certains cas, peut signifier prouver. Mais, écrire Vrai, dans le cas de la *Chronique* écrite par Ayala, est-ce prouver l'Histoire ? L'auteur ne

⁸⁰ Christiane Marchello-Nizia (84.), comparant les prologues des chroniques et ceux des chartes juridiques, émet le jugement suivant : « Si l'on analyse les prologues des œuvres littéraires médiévales de ce point de vue, on constate qu'ils correspondent à différents modèles d'instanciation des places de la situation d'interlocution littéraire. Et parmi tous les prologues, ceux des chroniques ont ceci de singulier qu'ils effacent la scission entre un locuteur-narrateur potentiellement universel et se désignant par *je*, et d'autre part un locuteur-écrivain spécifié par l'énoncé de son nom, mais désigné à la troisième personne. En opérant cette conjonction entre *je* et *se mettre à écrire la vérité* rapporté au temps de l'énonciation, les chroniqueurs produisent une formule quasi-juridique. Or, j'en fais l'hypothèse, cette rencontre entre la formule introductive des chartes, explicitement juridique, et l'*incipit* des chroniques, n'est pas un hasard. D'ailleurs, il est des cas où l'on a plus qu'une rencontre : une identité de formulation ; le Héraut Berry commence ses *Chroniques de Charles VII* par un véritable protocole de charte, avec sa titulature et son adresse : « *Je Berry, premier herault du roy de France, mon naturel et souverain seigneur, et roy d'armes de son pays de Berry, honneur et révérence. A tous ceulx qui ce petit livre verront plaise savoir que au XVIème an de mon aage...* » (édition Courteault et Célier, p. 3, c'est nous qui soulignons). Or, la pragmatique a élaboré la notion d'*acte de parole*, et, plus spécifiquement, celle de *performatif* : on emploie ce terme pour désigner un énoncé dont la profération revient à accomplir l'action qu'il décrit. Des énoncés à la première personne et au présent de l'indicatif tels que *je promets que...*, *je jure de...*, ne sont pas seulement des énoncés descriptifs, *constatifs*, mais ils reviennent en fait à *réaliser l'acte* qu'est une promesse, un serment. Rédiger, ou faire rédiger une charte, est un acte de ce type ; on dit d'ailleurs, et la langue sait bien ce qu'elle fait, *passer un acte, enregistrer un acte.* » (*Ibid.*, pp. 19-20).

cherchait-il pas- ce serait le principal défaut de tous les chroniqueurs- à créer l'Histoire plutôt qu'à la prouver ? C'est, en effet, bien là le caractère tendancieux que nous mentionnions plus haut. Ainsi, inscrire la *Chronique*, dès le prologue, dans le Vrai, nécessite, au préalable, non pas la preuve de la Vérité, mais, paradoxalement, la création de la Vérité. De là, l'importance de la construction, de l'équilibre et de l'écriture de la *Chronique*.

Le legs et le miroir

Les motifs exposés par Pierre III, dans son prologue, diffèrent de ceux évoqués par Pero López de Ayala. Ce dernier construisait son prologue de manière, finalement, assez classique au vu de la production castillane. Pour Pierre III, en revanche, l'exercice ne sera pas le même : l'objectif étant de s'écrire, de donner de soi et de son règne la meilleure image possible, l'enjeu est de taille. L'on sent même une certaine tension dans l'écriture du roi. Celui-ci écrit son prologue en fonction de deux axes différents. D'une part, la lecture de ce long passage- ceci est à souligner- laisse un sentiment de bilan de toute une vie, comme si l'auteur cherchait à livrer son testament et tout ce qu'il lègue à l'Humanité. D'autre part, comme toute *Chronique*, le contenu de l'œuvre a une valeur exemplaire, dans le sens où la figure du souverain doit s'ériger en modèle édifiant le lecteur. L'on percevra donc bien l'importance capitale de ces enjeux et l'on comprendra que ce prologue, en fin de compte, préfigure ce qui va suivre, c'est-à-dire une auto-justification constante de la part de Pierre III. C'est donc un prologue sensiblement différent de celui de Pero López de Ayala puisque les personnalités des deux chroniqueurs, tout comme les motifs et les objectifs sont différents. Le chroniqueur castillan n'écrit pas, à proprement parler, sur lui, même si, nous le verrons, il s'évoque, tandis que son royal homologue a la lourde tâche de se représenter.

Tout d'abord, il convient de comparer, dans leurs grandes lignes, le prologue de la *Chronique* de Pierre III et ceux des *Chroniques* de Jacques Ier, Bernat Desclot et Ramon Muntaner.

A l'inverse de sa demi-sœur castillane, l'historiographie catalane manque d'unité formelle. Ainsi, les chroniqueurs castillans suivent scrupuleusement le modèle alphonsin alors que les auteurs catalans élaborent leurs écrits à leur guise. Voyons, à présent, en quoi les quatre *grandes chroniques* diffèrent donc sur bien des points.

Le prologue du *Llibre del rei en Pere* de Bernat Desclot est celui qui se distingue le plus des trois autres. En effet, l'auteur commence de manière quelque peu abrupte son récit :

« Ací comença lo llibre que En Bernat Desclot dictà e escriví dels grans feits e de les conquestes que feeren sobre sarraïns e sobre altres gents los nobles reis que hac en Aragó qui foren de l'alt llinyatge del comte de Barcelona. »⁸¹

Puis, suit une généalogie qui s'arrête à Pierre II.

Ramon Muntaner propose, quant à lui, un prologue de nature apparemment, classique qui s'ouvre sur des grâces rendues à Dieu⁸² puis sur la présentation du chroniqueur :

« E per ço com, entre els altres hòmens del món, jo Ramon Muntaner, nadiu de la vila de Peralada e ciutadan de València, és raó que faça moltes gràcies a nostre senyor ver Déu e a la Verge madona santa Maria e a tota la cort celestial, de la gràcia e de la mercè que m'ha feita : de molts perills que m'ha gitats he escapat : així, de trenta-dues batalles entre de mar e de terra en què són estat, e de moltes presons e turments qui en ma persona són estats donats en les guerres on jo són estat, e per moltes persecucions que he haïdes, així en riqueses com en altres maneres, segons que avant porets entendre en los fets qui en mon temps són estats. »⁸³

⁸¹ LRP (9.), *del Pròleg del llibre*, p. 405.

⁸² « En nom de Nostre Senyor ver Déus Jesucrist e de la sua beneita mare, madona Santa Maria, e de tots los seus beneits sants e santes, amén. », CRM (14.), *pròleg*, p. 667.

⁸³ *Id.*

L'on est ici bien loin du prologue tel que Pierre III le conçoit, comme nous l'avons exposé plus haut. En effet, c'est, une nouvelle fois, à Jacques Ier que revient Pierre III. Ainsi, nous retrouvons chez le *Conqueridor*, le besoin de dresser un bilan de sa vie devant Dieu⁸⁴ et la nécessité de souligner l'exemplarité de sa vie⁸⁵. Le cas des citations dans les quatre prologues nous apprend également beaucoup. Chez Bernat Desclot, nous ne trouvons aucune trace de citation alors que chez Ramon Muntaner, nous en relevons une :

« E plau-me d'una paraula qui notòriament se diu en lo regne de Sicília que diu, con la u se contrasta ab l'altre : *Or laixa anda a fide, que Deus te vide*. E així cascun farà que savi que vaja a fe, que Déus lo veu ; que a Déu no pot ésser res amagat. »⁸⁶

En revanche, chez Jacques Ier et Pierre III, la seule autorité est la *Bible*, comme nous l'avons vu lorsque nous avons constaté la présence de sentences latines chez l'un comme chez l'autre. De cette manière, c'est le *Conqueridor* que suit Pierre III, même s'il cherche à affiner le travail de son ancêtre et à le compléter afin de le faire adhérer aux contours de sa propre personnalité.

⁸⁴ « Retrau mon senyor Sent Jacme que fe sens obres morta és : aquesta paraula volc Nostre Senyor complir en los nostres faits : e jassia que la fe senes les obres no valla re, quan abdues són ajustades, fan fruit : lo qual Déu vol reebre en la sua mansió. », *LF* (12.), 1, p. 3.

⁸⁵ « E per tal que els hòmens coneguessen e sabessen, quan hauríem passada aquesta vida mortal, ço que nós hauríem fait ajudant-nos lo Senyor poderós, en qui és vera trinitat, lleixam aquest llibre per memòria, a aquells qui volran oir les gràcies que Nostre Senyor nos ha faites, e per *dar exempli* a tots los altres hòmens del món, que facen ço que nós havem fait de metre sa fe en aquest Senyor qui és tant poderós. », *Id.* C'est nous qui soulignons.

⁸⁶ *CRM* (14.), p. 667. C'est nous qui soulignons.

Ce proverbe d'origine sicilienne est la seule autorité du texte : « Aquesta és la primera mostra que ens dóna Muntaner de la seva coneixença d'altres idiomes. El temps que estigué a Sicília, on fou procurador de Roger de Flor i on, com ell mateix ens diu, va prendre part en el setge de Messina, « del primer dia entrò al darrer » (cap. CXCV), és més que suficient, sense comptar altres estades que hi féu, per haver après, més o menys, el sicilià. El sentit sembla : « deixa, vés a fe, que Déu et veu ». Es també el primer proverbi que Muntaner sembra, ça i lla, al llarg de la crònica. », Ferran Soldevila, *Ibid.*, p. 945.

Tout vient de Dieu, tout revient à Dieu

Le principal trait du prologue de la *Chronique* de Pierre III concerne l'omniprésence de Dieu, les proportions n'étant pas négligeables, puisque cinq paragraphes sur six lui sont consacrés. Tout puissant qu'il est, Pierre III se montre bon chrétien et se soumet à Dieu.

L'hommage appuyé rendu par le roi au Créateur jouit d'une certaine longueur, nous l'avons souligné, et est remarquablement structuré, ce qui, peut-être, manquait aux prologues des trois *Chroniques* précédentes. De cette manière, il nous est donné le loisir d'apprécier à leur juste valeur les qualités d'orateur de Pierre III, et que nous aurons l'occasion de constater. C'est ainsi qu'après un rapide regard sur le passé⁸⁷, le souverain écrit :

« Nòs prenem tres proposicions, les quals aportaran les paraules a nostre propòsit per manera de conclusió ; les quals proposicions o veritats són aquestes :
La divinal excel.lència per sa suficiència fa e mantén tot creat ;
Gran és doncs congruència que a l'alta potència sia atribuït e dat :
La reial presidència pel bé reebut ab clemència vol que Déu sia lloat. »⁸⁸

L'on peut admirer la remarquable organisation du récit puisque le développement de la pensée du roi se fait en fonction de ces trois points. Il s'agit donc d'un prologue à l'image de la *Chronique*, c'est-à-dire parfaitement structuré. De la même façon, les qualités d'orateur et d'homme de lettres du souverain se retrouvent dans le contenu même du discours cité, c'est-à-dire dans les trois propositions précédemment mentionnées, pour les raisons que nous allons, à l'instant, exposer.

Les *Chroniques* catalanes ont été étudiées fort attentivement et judicieusement dans les années 1920 par d'éminents chercheurs tels que Ferran Soldevila,

⁸⁷ « ... en lo qual (llibre) se contenen moltes gràcies que el nostre Creador nos ha fetes per la sua infinita misericòrdia e bonea... », p. 1 003.

⁸⁸ *Id.*

Manuel de Montoliu, Miquel Coll i Alentorn, Lluís Nicolau d'Olwer etc.⁸⁹. Puis, pour diverses raisons (conséquences immédiates des désastres de la guerre civile, politique répressive d'un régime franquiste soucieux de conserver un semblant d'unité nationale en réduisant au silence les particularismes régionaux, réduction au mutisme de la langue catalane), ces quatre œuvres majeures ont été délaissées. Néanmoins, au moment où elles étaient étudiées, les quatre *Chroniques*- en fait, les trois puisque celle de Pierre III, véritable « vilain petit canard » de l'historiographie catalane, en était exclue- un certain nombre d'articles commença à traiter de la question des mises en prose dans les *Chroniques* de Jacques Ier, Bernat Desclot et Ramon Muntaner. Nous n'allons pas entrer ici dans ce débat pourtant fort intéressant. En revanche, nous remarquerons ce que nous désignerons par le terme de *constante* dans les trois propositions précédemment citées. Ainsi, même si l'accent ne tombe pas toujours au même moment⁹⁰, nous ne pouvons pas ne pas noter le jeu d'assonances auquel se livre Pierre III. Il y a donc, dans ces trois propositions, à chaque fois, deux termes comportant le suffixe *-ència* et un participe passé de verbe du premier groupe, donnant une sonorité en *-at*. Ecrire, pour Pierre III, ne se résume donc pas à des enchaînements de mots sans lien aucun ; bien au contraire, il s'agit, pour lui, de réfléchir préalablement à ce qu'il rédige et d'instaurer, à l'intérieur même de son récit, une logique du texte à l'indéniable caractère littéraire.

Le souverain débute toujours par l'énonciation de ce qu'il nomme *vérité*- ici, cette *vérité* n'est pas comme l'entendait Ayala, elle est à comprendre comme parole divine indiscutable- puis, invariablement, glose autour de la proposition, utilisant, pour cela, à peu de choses près, une formulation similaire : « lo seny d'aquesta veritat és aquest », « lo seny de la proposició és aquest », « lo seny de la

⁸⁹ Voir notre bibliographie, pp. 393- 399, notices 146 à 193.

⁹⁰ « La/ di/vi/nal/ ex/cel./lèn/cia/ per/ sa/ su/fi/cièn/cia/ fa/ e/ man/tén/ tot/ cre/at/ ;

Gran/ és/ doncs/ con/gru/èn/cia/ que/ a/ l'al/ta/ po/tèn/cia/ si/a a/tri/bu/it/ e/ **dat/** :

La/ re/ial/ pre/si/dèn/cia pel/ bé/ ree/but/ ab/ cle/mèn/cia/ vol/ que/ Déu/ sia/ llo/at. », *CPC* (1.), prologue, paragraphe 1, p. 1 003.

veritat és aquest .»⁹¹ Les explicacions de Pierre III sont toujours accompagnées de passages de la *Bible*, et ce afin de donner plus de poids à son propos. Ces passages sont directement inscrits dans son discours. Il dit :

« La raó de la veritat és com Déus és omnipotent, « unde Gen. XVII° : Ego », inquit, « Déus sum omnipotens », e, per tal com ha infinit poder ha Ell creat lo món, « unde Genesis I° : In principio creavit Deum coelum et terram » ; e no solament nos ha creats, mas conservats, car si no era la conservació sua, tots tornaríem en no ésser, com tot ço qui és creat ha dependència del Creador. »⁹²

« E per ço deïa aquella santa dona Judit, « cap.° undecimo eiusdem libri : Tu solus bonus et potens es in omni regno » ; tu, Senyor, sol est bo per essència, e, per tal, tots los béns vénen de tu, e tu est poderós en tots los regnes, celestial, terrenal e infernal, com tu sols ho regis, governes, e ho proveïs. »⁹³

« Per què podem nós dir al nostre Creador ço que deïa David Ps,° XVII° : Eripuit me de inimicis meis fortissimis et ab his qui oderunt me. » »⁹⁴

Puis, suivent soit des *exempla* venant de Pierre III⁹⁵, soit un raisonnement clair et ordonné⁹⁶, soit une nouvelle série d'*exempla*, d'inspiration biblique, cette fois⁹⁷. Pierre III s'identifie pleinement aux personnages bibliques auxquels il se réfère : ainsi, David (« E açò, si guardam los grans fets qui són estats en lo regne d'Aragó en temps nostre, **com així com altre David** »⁹⁸) et Lot :

⁹¹ *Ibid.*, prologue, paragraphes 2,3,4, pp. 1 003 et 1 004.

⁹² *Ibid.*, prologue, paragraphe 2, p. 1 003.

⁹³ *Ibid.*, prologue, paragraphe 3, p. 1 004.

⁹⁴ *Ibid.*, prologue, paragraphe 4, p.. 1 004.

⁹⁵ « E pus propi eiximpli pot hom donar : en un segell estant en la cara o superfície de l'aigua, com aitant com lo segell estaria en la cara de l'aigua, aitant la image del segell serie e, ell llevat de l'aigua, defalliria ésser de son Creador. », *Ibid.*, prologue, paragraphe 2, p 1 003.

⁹⁶ « Primerament, per tal com ço qui és propi a Déus li deu ésser per la creatura atribuït... », *Ibid.*
« La segona raó de la veritat de la proposició és... », *Ibid.*, prologue, paragraphe 2, p. 1 004.

« La terça raó és... », *Id.*

⁹⁷ « Ell (David) no solament hac ab lo seu poble qui es llevà contra ell, ab Absalon, son fill. », *Ibid.*, prologue, paragraphe 4, p. 1 004.

⁹⁸ *Id.* C'est nous qui soulignons.

« **E així com altre Lot**, contra lo qual cinc reis eren convenguts, e ell fon delliurat per Abraham e la sua substància, « sicut habetur Genesi , XIV^o cap^o », **així nós** de la mà del rei de Castella e poder del rei de Portugal, de Navarra, Anglaterra e de Granada fom, per la mà e braç poderós d'Abraham, qui és interpretat pare de molta gent, ço és, lo Creador, qui és pare de tota creatura, fom delliurats ab tota nostra substància del regne, ço és de nostres llocs, així com llargament se conté en lo procés del present llibre. »⁹⁹

Le souverain se compare explicitement à David et à Lot. Ces deux comparaisons ne sont pas anodines : Lot, seul juste dans une ville de pécheurs, échappe à la destruction qui frappe Sodome, Gomorrhe et leurs environs¹⁰⁰ et surtout David est le roi choisi de Dieu¹⁰¹, vainqueur du Géant Goliath¹⁰², courageux, magnanime et d'une grande piété. Nous voyons donc bien que ces choix sont sciemment orchestrés et ne résultent pas du fruit du hasard. Il s'agit même d'un aspect digne d'intérêt puisque nous pouvons constater que le roi se sert de l'hommage qu'il rend à Dieu afin de se distinguer et de donner au lecteur une image de lui plus que flatteuse.

L'on se rend bien compte que la stratégie d'écriture du prologue est bien rodée : Pierre III commence par affirmer, puis il glose et, enfin, soit il s'appuie sur des exemples, soit il affine son raisonnement. Tout cet effort complexe d'organisation aboutit à la logique conclusion du paragraphe 5 : « E per acò havem ésser per Ell (Dieu) guiats e endreçats, e, per tal, a Ell déu ésser donada la glòria e honor »¹⁰³. Tout vient de Dieu, tout revient à Dieu.

La vie-modèle : le thème du miroir

Après ce long passage rendant un hommage appuyé- et sûrement sincère au Créateur- Pierre III consacre quelques lignes à l'objectif qu'il assigne lui-même à

⁹⁹ *Id.* C'est nous qui soulignons.

¹⁰⁰ Genèse, 19, 1-29.

¹⁰¹ Premier Livre de Samuel, 16, 11-13.

¹⁰² Premier Livre de Samuel, 17, 40-54. L'allusion implicite au Goliath-Pierre Ier de Castille semble claire.

¹⁰³ *CPC* (1.), prologue, paragraphe 5, p. 1 005.

sa *Chronique*. Cet objectif- et, dans ce sens, il rejoint les travaux des chroniqueurs précédents, qu'ils proviennent ou non de la Couronne d'Aragon- est celui de s'ériger en modèle de roi.

De cette manière, le souverain déclare ne pas chercher à se vanter de ses actes mais à édifier ses lecteurs, de préférence royaux, par sa conduite de roi chrétien irréprochable. Il écrit :

« Nós, doncs, rei, per la sua gran e llarga pietat, regnant en lo regne d'Aragó, qui havem reebudes diverses gràcies, e multiplicades en nostra vida, de la bondat infinida del nostre Creador, havem pensat e proposat que aquelles hajam o dejam en escrit posar e fer-ne llibre, **no pas a jactància nostra ne llaor, mas per tal que els reis, succeïdors nostres,** lligent en lo dit llibre, oint que diverses perills e multiplicades guerres de poderosos enemics nostres, per ferma esperança e fe, ab paciència ensems, que havem haüda en la gran bondat e misericòrdia del nostre Creador, havem passats e som-ne estats delliuats ab gran honor e victòria, **prenguen eiximpli, que, en llurs tribulacions, deuen esperar e confiar en lo llur Creador,** de qui vénen tots béns, victòries e gràcies, **e suportar e soferir les dites tribulacions ab gran paciència que fa, segons mossèn sent Jacme en la sua Canònica, la obra acabada e perfeta.** »¹⁰⁴

Par conséquent, ses actes passés- qui sont, sans exception aucune, sous-entendus comme dignes de mémoire- ne doivent pas le servir mais être utiles aux autres, c'est-à-dire qu'ils sont appelés à remplir le rôle de modèles royaux. C'est bien là, la définition du miroir médiéval¹⁰⁵.

¹⁰⁴ *Id.* C'est nous qui soulignons.

¹⁰⁵ « La littérature normative définissant le « bon » roi, née dans l'Antiquité aussi bien hébraïque qu'hellénistique ou chrétienne, a pris une importance particulière pendant la période carolingienne. Plus tard, le *Policraticus* (1159) de Jean de Salisbury a joué un grand rôle, à un tournant de l'idéal et de la pratique monarchiques. Le XIII^e siècle est en France le siècle des « miroirs des princes » (cinq sous le règne de Saint Louis). L'influence aristotélicienne s'y fait sentir avec Thomas d'Aquin et surtout Gilles de Rome, mais seulement après 1270. Le chapitre XVII du Deutéronome constitue un miroir des princes biblique qui a beaucoup inspiré ceux des princes médiévaux. Les *ordines* du sacre et du couronnement, et les cérémonies qu'ils décrivent ou règlent, ont constitué des miroirs des princes *en acte*. Les principales vertus du roi médiéval chrétien idéal sont : obéir à Dieu et servir l'Eglise ; assurer la justice et la paix à son peuple ; pourvoir aux besoins de celui-ci. Dans ce dernier cas, un certain nombre de concepts doivent inspirer l'action du roi : ceux de *necessitas*, d'*utilitas* et de *commoditas*. », LE GOFF, Jacques (226.) : « Roi », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pp. 985- 1 004, p. 991.

A cette définition, ajoutons-en une deuxième, plus moderne celle-là, et donnons au mot *miroir* le sens qu'il a actuellement d'objet servant à refléter l'image de celui qui s'y regarde. De cette manière, à l'instar d'un peintre réalisant son autoportrait, Pierre III cherche à se contempler, à admirer l'image qu'il se confère. Dans cette toile, la plume ferait office de pinceau¹⁰⁶.

Un discours autobiographique ?

Enfin, nous devons considérer le genre auquel appartient la *Chronique* de Pierre III, en nous demandant dans quelle mesure il est pertinent de l'inclure dans le genre autobiographique. L'on admettra que celui-ci se définit par la présence d'un *je* acteur et énonciateur d'un récit présenté comme non-fictif¹⁰⁷. Les deux

¹⁰⁶ Lors d'un travail précédent, nous avons tenté d'analyser les relations que l'œuvre entretient avec l'autoportrait. Nous avons fait le rapprochement avec le tableau d'Albrecht Dürer, première composition du genre. Le peintre y apparaît à l'âge de 22 ans. Son visage est grave et il tient dans sa main un chardon, ce qui constitue une allusion à la couronne d'épines que le Christ portait lors de la Passion. Sur le tableau, figure une inscription- « Les choses m'arrivent comme il est écrit là-haut »- qui annonce l'autoportrait de 1500 où Dürer apparaît en *Salvator Mundi*, comme auréolé de la gloire de Dieu.

Dans ce tableau, c'est bien là le point commun avec l'œuvre de Pierre III, deux *je* se côtoient. Le premier se met en scène avec la seule intention d'attirer le spectateur vers le Beau : les coups de pinceau sont précis et les couleurs sont bien choisies. Le deuxième est symbolique : rapidement, notre œil est attiré par le chardon, et nous devons interpréter l'intention du peintre. Il existe donc deux Dürer : le réel et le rêvé. Ce sont également les deux dimensions de Pierre III. Voir, AL CHALABI, Frédéric (19.) : « La plume et le pinceau : la technique de l'autoportrait dans la *Chronique* de Pierre III (représentation et mise en scène) » (Communication faite lors du colloque *Ecrire sur soi en Catalogne au Moyen Age*, organisé le 14 décembre 2000 au Centre d'Etudes Catalanes à Paris. Sous presse : R.E.C., Université de Montpellier III, sous la direction de Christian Camps).

¹⁰⁷ Nous rejoignons la proposition de définition du genre autobiographique telle que Paul Zumthor l'a énoncée : « Nous admettons que l'*autobiographie* comporte deux éléments : un *je*, et une narration donnée comme non-fictive. Ces éléments sont unis par un lien fonctionnel : le *je*, en

caractéristiques majeures du genre sont, d'une part, l'omniprésence du *je*, autour duquel, tout tourne, et, d'autre part, l'aspect authentique et véridique des actions, revendiqué par l'auteur.

Dans la *Chronique* de Pierre III, il n'est pas question d'une narration à la première personne du singulier- *je*- mais à la première personne du pluriel- *nós*. Cette différence ne doit pas nous étonner. Le souverain, en effet, choisit une personne grammaticale qui sied le mieux à sa condition. Cette première personne du pluriel n'est, en fait, qu'un avatar de la première

effet, à la fois énonciateur et sujet de l'énoncé, constitue le « thème » dont les actions successives engendrant le récit sont les prédicats. Les trois facteurs de distinction généralement posés aujourd'hui, dans l'analyse du discours, se trouvent comme écrasés et ramenés à deux seulement : d'une part, *je* s'oppose à *tu*, ainsi qu'à la non-personne ; mais d'autre part, l'opposition, au sein de la narration, entre récit fictionnel et « histoire » est ici neutralisée : le temps du discours est le passé, mais il comporte une marque archi-sémique (« c'est arrivé », « cela fut vrai ») fondant l'isotopie. », ZUMTHOR, Paul (143.) : *Langue, texte, énigme* (Paris : Seuil, 1 975, 266 pages, p. 165).

La particularité de l'œuvre de Pierre III est de se situer, à la fois, dans le domaine de la *Chronique* et dans celui de l'autobiographie, qui n'en est qu'à ses balbutiements. L'œuvre réunit deux dimensions : l'histoire personnelle d'un homme et celle collective de tout un peuple : « Le sentiment de l'individuel ose s'affranchir de la vision collective. » (CATINCHI, Philippe-Jean (41.) : « L'enfant et l'écrivain », *Le Monde, dossiers et documents littéraires*, XXXVI, juillet 2 002, p. 1.

personne du singulier : *nós* n'est, en réalité, que *jo* déguisé, *jo* surmultiplié. Défiant toute logique grammaticale, Pierre III fait de ce pluriel un singulier.

La deuxième remarque est d'ordre technique. En effet, nous avons vu précédemment comment a été réalisée la *Chronique* de Pierre III. Nous avons ainsi pu apprécier la part d'implication d'autres intervenants, directement ou indirectement, dans sa rédaction. Ces réflexions sont en contradiction avec la définition de départ qui suggérait l'implication constante du locuteur s'exprimant à la première personne du singulier. Là, cette implication, dans le cas de l'intervention de secrétaires royaux, serait plus ponctuelle. De cette manière, la *Chronique* de Pierre III correspond, dans la forme, à notre postulat, mais, l'est moins dans le fond. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous présentons le titre de cette sous-partie sous forme de question et non d'affirmation. Pour définir la *Chronique*, nous devons faire preuve de prudence. Nous ne parlerons pas de discours autobiographique mais à *apparence* autobiographique, respectant, en cela, le travail des uns et des autres.

Nous constatons aussi chez Pierre III un véritable sens du livre. Par ces termes, nous entendons l'art et la manière de rédiger, de composer une œuvre. C'est, d'ailleurs, peut-être là, une rupture avec l'historiographie catalane précédente. En effet, que ce soit chez Jacques Ier, Ramon Muntaner et, dans une certaine mesure, chez Bernat Desclot, le lecteur peut avoir l'impression de lire des *Chroniques* moins pensées dans leur construction et plus spontanées dans leur écriture. Chez Pierre III, cette impression n'est plus de mise puisque la composition du livre semble plus aboutie. Remarquons également avec quel souci de précision le roi présente son œuvre dans son prologue puisqu'il lui donne un titre, le baptisant littéralement : « Llibre en què es contenen tots los grans fets qui són entrevenguts en nostra casa, dins lo temps de la nostra vida, començant-los a nostra nativitat »¹⁰⁸. L'écriture de l'Histoire, qui plus est de sa propre histoire, est, par

¹⁰⁸ CPC (1.), prologue, paragraphe 6, p. 1 005.

conséquent, pour Pierre III, affaire très sérieuse. Il s'agit d'un domaine qu'il faut traiter avec beaucoup d'attention puisque le moindre détail compte.

Enfin, il y a, quand même, une absence remarquable dans le prologue. Nous l'avons vu, exemples à l'appui, pour la *Chronique* de Pierre Ier, Pero López de Ayala jurait pratiquement qu'il allait dire la Vérité, usant, pour cela, de termes et de formules relatives au domaine juridique. Dans la *Chronique* de Pierre III, ces formules brillent par leur absence. La raison semble en être la suivante : de par sa condition de roi, celui-ci n'a pas besoin de jurer qu'il va dire la Vérité. Pierre III est, donc, une *Chronique* à lui tout seul puisqu'en lui semble se trouver la Vérité indiscutable. Par conséquent, jusque dans l'écriture, le roi n'est pas un chroniqueur comme les autres. Par ce moyen, son statut littéraire est, au moins, égal à son statut de souverain. Ceci est également la cause de la différence de valeur entre le *je* ayalien et le *je* de Pierre III, ce qui soulève un autre problème : celui de l'objectivité des deux récits. Si pour Pero López de Ayala, les enjeux sont moindres puisqu'il écrit rarement sur lui et qu'il n'est pas le personnage principal de la *Chronique*, les choses sont différentes pour Pierre III. En effet, il est difficile de ne pas croire à une écriture déformant la réalité, de manière auto-élogieuse. Le discours de Pierre III est donc fortement teintée d'une inévitable subjectivité.

Deuxième partie : Les chroniqueurs face à leurs textes

Notre deuxième partie nous donne l'occasion d'aborder les *Chroniques* de Pierre Ier et de Pierre III sous l'angle de la narration. En effet, après en avoir étudié les structures, il convient d'en faire ressortir les rouages et les mécanismes. Nous nous demanderons donc comment est organisé le récit, qui sont les narrateurs et comment fonctionnent les deux œuvres.

1. Le chroniqueur- grand horloger

A propos de Dieu, Voltaire écrit : « L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait point d'horloger »¹. Les deux chroniqueurs n'ont nullement l'intention de se hisser au niveau du Tout-Puissant. Néanmoins, les deux auteurs sont, avant tout, créateurs et c'est bien dans ce sens qu'ils deviennent grands horlogers. Aussi bien Pierre III que Pero López de Ayala créent leurs propres micro-univers et les dirigent à leur guise avec dextérité. Ce trait est, peut-être, encore un peu plus accentué chez l'auteur catalan que chez le Castillan, le souverain considérant, pour des raisons évidentes et facilement compréhensibles, sa *Chronique* comme sa « chose ».

Les coulisses de Clio : l'écriture de l'Histoire comme jeu de marionnettes

Pour l'historien ou le simple amateur d'Histoire, lire une *Chronique* est un exercice fort enrichissant. C'est là, en effet, que sont rapportés les événements du règne écoulé et que sont révélés les secrets du Temps. Mais, cet exercice est encore plus intéressant lorsque, comme c'est le cas dans nos deux *Chroniques* de référence, un effort particulier est porté sur l'écriture et, plus particulièrement, sur la mise en scène de l'événement. C'est ainsi que les deux auteurs soignent avec beaucoup d'attention le traitement des faits, qu'ils soient majeurs ou mineurs.

¹ Pour une analyse complète des rapports entre Voltaire et la religion, voir ORIEUX, Jean (51.) : *Voltaire* (Paris : Flammarion, 1 999, 832 pages).

L'on voit donc bien ici que l'Histoire, lorsqu'elle est mise en mots, change de statut pour devenir matière littéraire. Il se dégage des *Chroniques* écrites par Pierre III et Ayala, une surprenante esthétique du discours, provenant de leurs qualités d'orateur et d'homme de lettres. Dès lors, les deux œuvres deviennent des récits plaisants à lire.

La lecture des deux *Chroniques* nous permet, bien des siècles après, de connaître les secrets du pouvoir et de comprendre, pour mieux les lire, les mécanismes de l'Histoire. Cependant, afin de mieux faire entrer les lecteurs dans ce qu'il convient d'appeler l'antichambre de l'Histoire, les chroniqueurs doivent doter leurs écrits de mécanismes aptes à la décrypter. Il nous faut donc, nous lecteurs, analyser les dessous de l'Histoire, sa mise en scène et nous glisser en coulisses pour, après en avoir écarté le rideau et démaquillé ses interprètes, cerner son fonctionnement.

Distinction des personnages

Aussi bien dans la *Chronique* de Pierre III que dans celle de Pierre Ier, l'on a l'impression que le chroniqueur fonctionne comme une sorte de marionnettiste. En effet, les auteurs, en un sens, jonglent avec leurs personnages et les événements. En un mot, ils tirent leurs ficelles et les manipulent². Le chroniqueur-grand horloger ordonne à sa guise son récit, faisant apparaître et/ou parler tel personnage à tel moment précis, en en changeant librement et en relatant l'événement à sa guise. Cette manipulation demande, de la part des chroniqueurs, une certaine dextérité et une organisation sans faille.

² Lorsque nous parlons de manipulation, nous ne donnons pas à ce terme le sens de détournement volontaire et délibéré à des fins, par exemple, politiques de tel ou tel personnage du livre. En fait, nous gardons à l'esprit le geste du marionnettiste dans son théâtre.

Avant de les faire entrer en action, les chroniqueurs doivent présenter à leurs lecteurs les personnages dont il est question. Cette présentation n'est pas la même pour tous et dépend, en réalité, de la qualité de la personne qui entre alors en scène. Nous allons, pour simplifier le propos, distinguer deux types de personnages : les personnages royaux, d'une part, et, d'autre part, les nobles.

Les personnages royaux

Chez les deux auteurs, l'entrée en scène des personnages royaux, qu'ils soient masculins ou féminins, se fait selon un rituel bien précis. Chez Pero López de Ayala, l'entrée en scène du personnage se fait en même temps que sa définition³ : l'auteur ne se contente pas de dire qu'il va parler de lui mais rajoute ses titres de noblesse. Ainsi, lorsqu'apparaissent, pour la première fois, Aphonse XI⁴ et son fils Pierre Ier, nous lisons :

« El muy alto principe e muy noble cauallero, rrey don Alfonso dezeno que assi ouo nonbre de los rreyes que rregnarón en Castilla e en Leon, fijo del rrey don Ferrando que gano a Gibraltar e Alcabdete, e nieto del rrey don Sancho que gano a Tarifa e bisnieto del rrey don Ferrando que gano a Seuilla e a Cordoua e la Frontera. »⁵

et :

« Luego que el rrey don Alfonso morio en el rreal de Gibraltar, segund dicho auemos, todos los señores e caualleros que estauan con el en el dicho rreal, e assy todos los de los rregnos de Castilla e de Leon despues que lo supieron, tomaron por su rrey e por su señor al infante don Pedro su fijo primero legitimo heredero, fijo de la rreyna doña Maria su muger, fija del rrey don Alfonso de Portugal. El qual infante don Pedro estaua quando el rrey don Alfonso su padre fino, en la çibdat de Seuilla. E era en hedat de quinze años e

³ Par *définition*, nous entendons les qualités principales dont jouit celui ou celle de qui l'on parle et qui trouve sa place dans la *Chronique*. Nous développerons ce point au cours de la troisième partie. Voir pp. 232- 241.

⁴ Cette apparition ne doit pas nous étonner outre mesure, Ayala réussissant ainsi à assurer la transition entre la *Chronique* de ce roi et celle qu'il est en train d'écrire, c'est-à-dire celle de son successeur.

⁵ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre I, p. 1.

siete meses. E rregno a veinte e ocho dias de março del dia que su padre fino. E fue este rrey don Pedro el primero rrey que en Castiella assy ouo nonbre. »⁶

La présentation des deux souverains se fait suivant le même modèle : évocation du nom du roi et de sa généalogie. Cependant, la comparaison de ces deux premiers portraits suscite des interrogations de notre part. En effet, il existe un déséquilibre apparent entre les portraits d'Alphonse XI et de Pierre Ier. De cette manière, le premier est qualifié de *muy alto principe e muy noble cauallero* alors qu'aucune de ces qualités n'est attribuée dans ce premier portrait de Pierre Ier... Peut-être ne devons-nous pas nous en étonner : le roi Alphonse XI étant décédé, Pero López de Ayala lui rédigerait une épitaphe sous la forme de cet hommage. A l'inverse, peut-être est-ce délibérément que l'auteur réalise ce double portrait quelque peu écorné dans le cas de Pierre Ier, connaissant, pour avoir vécu cette période, le bilan peu élogieux du règne du souverain. Nous remarquerons également que Ayala préfère parler du roi Pierre comme d'un enfant légitime d'Alphonse XI, écartant de la sorte les rumeurs qui coururent à propos de l'illégitimité du roi⁷.

⁶ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre II, p. 6.

⁷ Dans son prologue, Jerónimo Zurita écrit : « Y tambien sabemos, que no quiso decir lo que estuvo muy derramado por el vulgo, que parecia justificar aquella empresa del Infante Don Pedro de Portugal, y la que tomó muy de veras el mismo Conde Don Enrique, mayormente habiendo salido con ella para sí y sus sucesores, que era lo que se divulgó por infinitas gentes : que el Rey Don Pedro no fué hijo del Rey Don Alonso, antes fué trocado por recelo y temor del Rey, no teniendo hijo varon de la Reyna, y teniendo tantos de Doña Leonor de Guzman, como se halla escrito en la Historia que compuso ó mandó ordenar el Rey Don Pedro de Aragon, su enemigo: y no parece haberle dexado Don Pedro Lopez de escribir por el honor de la Reyna Doña María su madre, pues de su vida en diversos lugares señala que no fué la que debiera, y que por esta causa fué muerta en Portugal ; pero á lo que se puede juzgar, dexólo por no referir cosa que no era de calidad que se pudiese aprovechar della el Rey Don Enrique ; lo qual nunca se le opusiera por ningun adversario justificando su sucesion, aunque le llamasen tirano, como el Rey Don Enrique le llamaba. », *Crónica del rey don Pedro* (7.) (Madrid : Biblioteca de Autores Españoles, 1 875, pages 395- 614 , p. 396).

Cette configuration- nom du personnage royal suivi de ses qualifications ou définitions- est respecté tout au long de la *Chronique* que ce soit pour une femme ou pour un roi non chrétien. Dans le cas de la femme, celle-ci se définit, non pas par elle-même mais, comme si elle ne se suffisait pas, par un homme, que celui-ci soit son père, son mari, son fils ou son frère. Ainsi, lorsque Pero López de Ayala parle de Marie, la mère de Pierre Ier, il écrit : « de la rreyna doña Maria, *su madre del dicho rrey*. »⁸ De même, Eléonore de Guzmán, la mère d'Henri II, se définit par Alphonse XI de qui elle est la favorite⁹. Pour le cas du souverain infidèle, nous nous réfèrerons à l'évocation de Albulhacen « rrey de Fez e de Marruecos e de Tenez e de Tremeçen e de Sujulmeça. »¹⁰

Nous le voyons donc, l'entrée en scène et la présentation du personnage royal est un exercice, chez Pero López de Ayala, rigoureusement codifié, chacun se définissant soit par des qualités qu'on lui attribue, soit par des titres gagnés, soit par l'attachement à une personne.

Chez Pierre III, les choses sont différentes. Effectivement, contrairement au chroniqueur castillan, l'auteur définit le personnage royal- autre que lui-même- non pas par ses titres mais par l'émission de son propre jugement. Ainsi, il écrit, à propos du roi de Majorque :

« En aquest terç capítol és declarat en qual manera lo rei de Mallorques, qui era vassall e hom nostre lige, tractà e s'esforçà en denegar la senyoria alodial e la feultat de què ens era tengut per lo regne de Mallorques e comdats e terres que tenia per nós en feu nostre. »¹¹

Le passage en question de la *Chronique* de Pierre III est le suivant : « E dix-se per alguns que aquest rei Pere no fo fill del dit rei N'Anfós, ans fo camjat, per dubte del pare, qui tenia contínuament una dona de Castella de nobles gents, la qual era apellada per tot son regne *la Rica Dona*, de la qual hac molts fills mascles », *CPC* (1.), chapitre VI, paragraphe 1, pp. 1 123-1 124.

⁸ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre III, p. 8. C'est nous qui soulignons.

⁹ « ...de quien el dicho rrey don Alfonso ouiera fijos », *Id.* Il semble évident que le sujet principal soit, ici, le roi alors que Eléonore n'est qu'un simple « repère ».

¹⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre I, p. 1.

¹¹ *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 1, p. 1 037.

et de Pierre Ier de Castille :

« En aquest sisè capítol és contengut e declarat lo fet de la guerra, la qual lo rei de Castella iniquament e maliciosa s'esforçà de fer contra nós rei En Pere dessus dit e nostres sotsmeses. E aquella continuà nou anys, qui començaren en l'any de nostre senyor Déu mil e tres-cents cinquante-sis, e feniren en l'any de mil e tres-cents seixanta-cinc que cessà la dita guerra, per gran punició que Déus li tramés, així com aquell qui havia feta guerra injusta e contra tota raó, car nós en pau ferma érem ab lo rei N'Anfós, pare del dit rei qui era apellat Pere. »¹²

Ces deux exemples révèlent le système d'introduction, dans la *Chronique*, des personnages royaux : il s'agit, avant tout, de les présenter non pas pour ce qu'ils sont mais *par rapport* à ce qu'ils sont pour Pierre III, celui-ci fonctionnant alors comme point de repère essentiel. La figure du roi-écrivain est donc centralisatrice dans la mesure où elle canalise et organise les portraits royaux. Dès lors, si chez Ayala le personnage royal se définissait en fonction de ce qu'il était, de son essence, en revanche, chez Pierre III, le centre de gravité est déplacé. Plus que jamais, la distinction entre explication et justification prend corps ici : Ayala cherche à tout dire pour donner aux lecteurs les éléments qui lui permettront de comprendre les événements qui se succéderont jusqu'à la chute de Pierre Ier, tandis que Pierre III passe outre ces détails et préfère se concentrer sur ce qui lui semble essentiel, c'est-à-dire s'exprimer sur les torts de chacun et justifier, de la sorte, sa réponse.

Une fois connu cet état de fait, l'on ne s'étonnera pas de la présence de présentations peu avantageuses. Citons, par exemple, cette diatribe lancée à l'encontre de la belle-mère de Pierre III, d'origine castillane- Eléonore, sœur d'Alphonse XI- et des Castellans dans leur ensemble, par le père du souverain et reprise par celui-ci :

« -Senyor, esto no consentria el rei don Alfonso de Castella, hermano nuestro, que ell no los degollase todos./ E lo senyor rei respòs:- Reina, reina, el nostre poble és franc, e no és

¹² *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 1, p. 1 123.

així subjugat com és lo poble de Castella, car ells tenen a nós com a senyor, e nós a ells com a bons vassalls e companyons. »¹³

L'inimitié entre Pierre III et sa belle-mère étant notoire, nous ne nous étonnerons pas de la teneur du propos dans lequel le souverain se vante des relations qu'il entretient avec ses sujets : *car ells tenen a nós com a senyor, e nós a ells com a bons vassalls e companyons.*

Un premier cas particulier : Pierre III

Ce qui est, peut-être, le plus digne d'intérêt dans l'entrée en scène des personnages royaux, a lieu lorsque l'écrivain Pierre III décide de faire intervenir le personnage Pierre III. L'enjeu est, cette fois-ci, de taille puisque auteur et roi ne faisant qu'un, il s'agit, pour l'auteur, de se construire une image destinée à durer.

Comme Pero López de Ayala le faisait pour les souverains présents dans sa *Chronique*, Pierre III se définit par sa lignée. A ce titre, il est le seul à être caractérisé par son essence :

« Lo senyor rei N'Anfós, pare nostre, fon fill del rei En Jacme e de la reina dona Blanca, filla del rei Carles, avi e àvia nostre. Aquests rei e reina, avis nostres, hagueren en llur vida deu fills, ço és, cinc mascles e els altres cinc dones. »¹⁴

Puis, ayant abordé sa généalogie, venant son tour, il dit :

« Après nasquem nós, e nasquem lo primer digmenge de setembre, ço és, a cinc dies de setembre en l'any que hom comptava mil e tres-cents denou. E nasquem en Balaguer, e nengú, segons que après havem oït contar, no es pensava que visquéssem. E per ço lo dit dia nos batejaren en la cambra en una conca ; e batejà'ns En Jai, capellà de nostra mare, e fon nostre padrí En Not de Montcada. »¹⁵

¹³ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 48, p. 1 020.

¹⁴ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 1, p. 1 006.

¹⁵ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 1, p. 1 007.

Ce passage est fort intéressant pour plusieurs raisons. La première, c'est que Pierre III s'auto-définit : il décline son identité et celle de ses parents, comme dans le premier exemple. La deuxième est que le roi-chroniqueur laisse entrevoir au lecteur que le fait qu'il survive était compromis- *E nasquem en Balaguer, e nengú, segons que après havem oit contar, no es pensava que visquéssem-*, ce qui est important à double titre : d'une part, le roi écrit, de cette manière, que Dieu ne l'a pas abandonné et qu'il était l' élu de Dieu pour monter sur le trône ; d'autre part, ce passage n'est pas sans rappeler, une fois encore, celui de la *Chronique* de Jacques Ier au cours duquel son auteur nous apprenait les circonstances *merveilleuses*¹⁶ de sa naissance¹⁷. Une nouvelle fois, nous voyons ici un point

¹⁶ Il s'agit du terme qui revient le plus souvent. Voir, par exemple, DELPECH, François (151.) : *Histoire et légende: essai sur la genèse d' un thème épique aragonais (la naissance merveilleuse de Jacques Ier)* (Paris : Publications de la Sorbonne- Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1 993, 165 pages).

¹⁷ Nous lisons dans sa *Chronique* que sa naissance était inespérée et qu'il a échappé, dans son berceau, à un attentat : « Ara comptarem en qual manera nós fom engenrats, e en qual manera fo lo nostre naiximent. Primerament en qual manera fom engenrats nós. Nostre pare lo rei En Pere no volia veser nostra mare la reina, e esdevenç-se que una vegada lo rei nostre pare fo en Llates, e la reina nostra mare fo en Miravalls. E venc al rei un ric-hom, per nom Guillem d'Alcalà, e pregà'l tant que el féu venir a Miravalls, on era la reina nostra mare. E aquella nuit que abdós foren a Miravalls, volc Nostre Senyor que nós fóssem engenrats. E, quan la reina nostra mare se sentí prenys, entrà-se'n a Montpestller. E aquí volc Nostre Senyor que fos lo nostre naiximent en casa d'aquells de Tornamira, la vespra de nostra dona sancta Maria Candeler. E nostra mare, sempre que nós fom nats, envià'ns a sancta Maria, e portaren-nos en los braces, e deien matines en l'església de nostra Dona : e tantost com nós meseren pel portal cantaren *Te Deum laudamus*. E no sabien los clergues que nós deguésem entrar allí : mas, entram quan cantaven aquell càntic. E puis llevaren-nos a sent Fermí : e quan aquells qui ens portaven entraren per l'església de sent Fermí, cantaven *Benedictus Dominus Deus Israel*. E, quan nos tornaren a la casa de nostra mare, fo ella molt alegra d'aquestes pronòstiques que ens eren esdevengudes. E féu fer dotze candeles totes d'un pes e d'una granea, e féu-les encendre totes ensems, e a cada una mes sengles noms dels apòstols, e promès a Nostre Senyor que aquella que pus duraria, que aquell nom hauríem nós. E durà més la de sent Jacme bé tres dits de través que les altres. E per açò e per la gràcia de Déu havem nós nom En Jacme. En així nós som venguts de part de la que fo nostra mare e del rei En Pere nostre pare. E sembla obra de Déu, car les covinences que nostre avi havia feites d'haver

commun avec Jacques Ier et avec son œuvre : Pierre III croit se savoir protégé par Dieu comme l'avait été précédemment son ancêtre. Le fait de retrouver ces circonstances entourant la naissance du roi cérémonieux est un autre élément permettant de relier les deux œuvres entre elles.

Les personnages nobles

La deuxième catégorie de personnages regroupe les membres de la noblesse. Lorsque les chroniqueurs les font entrer en scène, ils se définissent, non par leur généalogie, ce qui est le privilège des rois, mais par leurs possessions... et, à travers ces possessions, le souverain, puisque celui-ci peut, à sa guise, faire et défaire la fortune des familles. Le roi est donc, dans les deux œuvres, le point de repère.

Les exemples sont nombreux ; nous n'en citerons que deux. Ayala explique comment Pierre Ier place ses hommes afin de préparer au mieux son conflit contre les maures :

« E el rrey don Pedro puso sus fronteras contra tierra de moros, de los quales enbio al infante don Ferrando su primo, marques de Tortosa, señor de Albarrezin, fijo del rrey don Alfonso de Aragon e de la rreyna doña Leonor, hermana del rrey don Alfonso de Castilla, su adelantado mayor de la frontera, a la villa de Eçija. »¹⁸

Pierre III fait de même lorsqu'il évoque son expédition contre le roi de Majorque :

« trametem l'almirall a Frare Guillem de Guimerà, capità d'Argilers »¹⁹.

aquesta muller, tornà despuis que d'aquella natura de l'emperador Manuel e de nostre pare lo rei En Pere que per matrimoni se cobràs la fallida que en l'altre matrimoni havia estada. E aenant nós jaent en lo bressol, tiraren per una trapa sobre nós un cantal, e caec prop del bressol ; mas Nostre Senyor nos volgué estorçre que no moríssem. », *LF* (12.), paragraphe 5, p. 5.

¹⁸ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre XI, p. 21.

¹⁹ *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 130, p. 1 072.

Cependant, ce traitement de type nom + titre(s) n'est pas accordé à tous et la grande majorité de ces personnages apparaît, simplement, sous leur propre nom. Ainsi, il est question de Iohan Ferrandez de Henestrosa et de Diego Perez Sarmiento²⁰ ou encore de Felip de Castre, Roger de Pallars, Guerau de Cervelló²¹.

Cette différence de traitement ne doit pas nous étonner. En effet, soit le chroniqueur fait l'économie des titres parce que le noble en question a eu un rôle mineur, soit, afin d'éviter de se répéter, le chroniqueur décide de ne pas revenir sur des détails par ailleurs déjà mentionnés²².

Un deuxième cas particulier: Ayala vu par lui-même

Comme Pierre III, Pero López de Ayala est amené à évoquer le rôle qu'il a exercé au cours du règne de Pierre Ier. L'auteur ne se confère pas plus d'importance que celle qu'il a dû avoir. Il apparaît à diverses reprises. On le retrouve en 1 360 :

« E los mensageros del rrey partieron luego de Guadalfajara e fueronsse para Toledo, e quando llegaron en Toledo fallaron al arçobispo de grand mañana, que oya misa en la su capilla de la su posada. E desque la misa fue dicha, fablo con el Matheos Ferrandez çançeller del sello de la poridat, que el rrey enbiara a el, e dixo al arçobispo commo el rrey le fazia saber que por quanto el supiera que Gutier Ferrandez de Toledo, su hermano, lo queria deseruir e que el lo mandara matar e que era çierto que Gutier Ferrandez nunca fiziera ninguna cosa sin consejo del dicho arçobispo su hermano, e pues assi era, que al rrey non plazia que el dicho arçobispo estudiessse en el su rregno nin en la su çibdat de Toledo, e se fuesse para el rregno de Portugal, e que non partiesse para otra parte alguna sin su liçençia e mandamiento. E dixole luego muchas afruentas el dicho Mateos Ferrandez de partes del rrey, a Pero Lopez de Ayala, que estaua y presente, que era alguazil mayor de Toledo. E le dizia de partes del rrey asi commo su alguazil mayor de Toledo que non se partiesse del dicho arçobispo fasta que lo dexasse fuera de la çibdat de Toledo. E el dicho Pero Lopez alguazil rrespondio que el faria lo que el rrey mandaua. »²³

²⁰ *CRP* (2.), Volume II, 1 360, chapitre I, p. 1.

²¹ *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 116, p 1 069. Voir pp. 232- 241.

²² C'est le cas dans *CRP* (2.) où il était déjà question de Pero Ferrandez de Velasco, présenté comme étant « frontero por mandado del rrey en Murçia » (Volume II, 1 360, chapitre I, p. 1).

²³ *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre XXI, p. 30.

Comme pour Pierre III dans sa *Chronique*, l'enjeu est important pour Ayala, qui aspire légitimement, à son tour, à donner de lui la meilleure image possible. Ainsi, il s'écrit comme étant fidèle au roi, mais surtout, il semble se délecter à répéter son titre puisque le terme *alguacil* revient à trois reprises dans le passage relevé, ce qui n'est pas le cas pour les acteurs autres que les rois dans la *Chronique* qu'il rédige.

Puis, on le retrouve toujours aux côtés du roi :

« E el rrey entro en aquella galea grande e fizo fazer en ella tres castillos, uno en popa e otro en mediania e otro en proa, e fizo dellos tres alcaydes : en el castillo de popa yua Pero Lopez de Ayala... »

« E fueron con el rrey don Pedro estonçes Martin Lopez de Cordoua maestre de Alcantara e Yñigo Lopez de Horozco e Pero Gonçalez de Mendoça e Pero Lopez de Ayala... »²⁴.

Ensuite, il rejoint le camp d'Henri de Transtamare :

« El rrey don Enrrique ouo su conssejo e dixeronle que pues los contrarios todos venian a pie, que era bueno tener esta hordenança. E hordeno su batalla en esta guisa : puso que estudiessen de pie en la delantera mossen Beltran de Claquin e el mariscal de [Audenan] e el vegue de Villanes e otros caualleros de Françia. Otrossi hordeno que de los caualleros de Castilla, estudiessen a pie con el su pendon de la Vanda estos que aqui dira : el conde don Sancho su hermano (...) e Pero Lopez de Ayala, que leuaua el pendon de la Vanda. »²⁵

Enfin, il est fait prisonnier après la bataille de Nájera : « E fueron presos, de los que estauan a pie en la dicha auanguardia, el conde Don Sancho (...) e Pero Lopez de Ayala... »²⁶.

Comme pour Pierre III et sa *Chronique*, la représentation que fait Ayala de lui-même est valorisante. Malgré tout, de son travail ressort une grande discrétion car

²⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre XIV, p. 315 et, Volume II, 1 366, chapitre IV, p. 125.

²⁵ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre IV, p. 161. Remarquons ce qui est plus qu'un détail : « leuaua el pendon de la Vanda »

²⁶ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XII, p. 179.

s'il parvient à se mettre en avant, il n'accapare pas pour autant le devant de la scène. L'enjeu est de taille puisque Ayala doit justifier personnellement de sa conduite. Ce sont donc dans de tels moments que l'Histoire rejoint l'histoire personnelle et que la *Chronique* devient justification.

Soulignons que rien n'est laissé au hasard dans ces manipulations. D'une part, nous venons de le voir, le chroniqueur évite de ne pas se répéter, peut-être pour ne pas lasser et, d'autre part, il a recours à une organisation qu'il a lui-même établie. L'exemple le plus révélateur nous est fourni par Pierre III. Voulant évoquer les nobles tombés ou blessés au cours de la conquête de la Sardaigne par son père Alphonse III, le roi divise l'énumération, une première fois, entre Aragonais, Catalans et Valenciens, et, une deuxième fois, au sein de cette distinction, en morts et blessés, excepté pour les Valenciens où, étonnamment, cet ordre est inversé²⁷. Nous voyons bien à quel point rien n'est laissé au hasard dans l'écriture de l'Histoire.

27 « Los nobles e barons d'Aragó, qui anaren ab lo dit senyor infant, e los quals hi moriren, són aquests : N'Artal de Luna,/ N'Alamany de Luna,/ En Gombau de Benivent,/ N'Artal de Luna.

Los que no hi moriren:/ En Pedro de Luna,/ Ramon de Peralta,/ Joan Ximénez d'Urrea,/ Ató de Foces,/ Pero Sant Vicent,/ Ramon Cornell,/ Llop Ferrández de Lucenic,/ Jacme d'Aragó,/ Felip de Saluçà.

Los de Catalunya qui hi moriren són aquests:/ En Dalmau de Castellnou,/ En Guerau de Rocabertí,/ En Gilabert de Centelles,/ En Pere de Queralt,/ En Ramon Berenguer de Cervelló,/ En Ramon Alamany,/ En Galceran de Santa Pau,/ En Ramon de Cardona.

Los que no hi moriren:/ En Dalmau, vescomte de Rocabertí,/ En Guillem d'Anglesola,/ En Bernardí de Cabrera,/ En Berenguer Arnau d'Anglesola,/ En Guillemó de Queralt,/ En Guillem de Cervelló,/ En Ramon de Ribelles,/ N'Huguet de Santa Pau.

Los de València qui no hi moriren són aquests:/ En Francesc Carròs,/ En Berenguer Carròs.

Los qui hi moriren són aquests:/ En Bernat de Vilaragut,/ En Ramon de Vilanova,/ En Pero Boil,/ En Ramon Ruisánchez d'Aivar », *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 35, pp. 1 015-1 016.

2. Le grand horloger au sein de son univers

Au cours de cette phase de manipulation, les deux auteurs méritent amplement leur double appellation d'horloger et de marionnettiste puisqu'ils représentent, sur le papier, les actes des personnages dont ils dirigent le destin- soit en glissant leurs mains dans ces pantins vulnérables et désincarnés, soit en tirant les ficelles les liant à eux- et jouant ce qui s'est vraiment tramé, si l'on s'en tient aux intentions premières des auteurs. Pour ce faire, ceux-ci s'emparent de leurs personnages et les font évoluer.

Les rouages simples et complexes de l'horloge

Nous distinguons deux types de manipulation, l'une simple et l'autre complexe. La première, de type simple, est la plus visible et la plus aisée à réaliser et à comprendre. C'est ainsi que, lorsque les deux chroniqueurs changent de personnage et décident de passer à un autre, aucun effort de transition n'est fait : l'on parle d'un personnage puis l'on s'intéresse à un autre. Par exemple, Ayala s'intéresse à don Tello juste après avoir parlé d'Henri II²⁸ et Pierre III fait de même lorsqu'il se réfère aux lettres qu'il s'échange avec Pierre Ier²⁹. Ici, les chroniqueurs passent donc d'un personnage à un autre sans chercher à rédiger des phrases transitionnelles.

En revanche, la manipulation de type complexe est beaucoup plus élaborée et, de ce fait, présente plus d'intérêt. En effet, c'est là que nous allons le plus admirer

²⁸ « E el papa Vrbano quinto, que estonce era en Aviñon, queria bien al rrey don Enrrique, e por su conseio se trato que el dicho duc de Angeos lo ayudasse e confortasse. Enpero el rrey don Enrrique non vio al papa, ca todos se temian de fazer enojo al prinçipe de Gales, tan poderoso le veyan estonce. Agora tornaremos a contar commo fizo don Tello, hermano del rrey don Enrrique despues que partio de la batalla de Najara, don Tello segund dicho auemos, luego fue para Burgos, pero non se detouo y e tomo su camino para Aragon. », *CRP* (2.), Volume II, 1 367, chapitres XIV et XV, pp. 185- 186.

²⁹ *CPC* (1.), chapitre VI, paragraphes 3-7, pp. 1 124- 1 130.

le talent de marionnettistes des deux chroniqueurs, qui, au cours de cette phase, posent délicatement leurs marionnettes pour recouvrir leurs mains d'une nouvelle marionnette. Cette étape nécessite un travail préalable.

Un certain nombre de formules reviennent de manière récurrente, dans les deux *Chroniques*. Lorsque Pierre III, après avoir évoqué sa naissance et celle de ses frères et sœurs, décide de raconter comment son père devint roi à la place de son frère, l'oncle du Cérémonieux, il dit :

« *Damunt havem dit que parlarem en quina manera venc la primogenitura a nostre pare, el rei N'Anfós, e puis com hac los regnes. E així és cert que el dit infant En Jacme, oncle nostre qui era primogènit del dit senyor rei En Jacme, avi nostre, era forts en justícia, e, estant primogènit, féu de grans justícies per tota la terra.* »³⁰

Ainsi, contrairement au cas précédent, l'auteur use ici d'une formule d'introduction afin de rendre son récit plus fluide. Lorsque le même auteur cherche à évoquer le départ de son père pour la Sardaigne, il présente le thème qu'il va traiter :

« *Ara recontem breument del viatge que el senyor infant N'Anfós féu en lo regne de Sardenya, així com a primogènit e general procurador del molt alt e poderós senyor rei En Jacme, pare seu.* »³¹

Il peut, dès lors, commencer son récit : « En Barcelona, en lo mes de maig de l'any mil e tres-cents vint-e-tres, a requesta del noble En Hugo... »³².

Chez Pero López de Ayala, l'on retrouve ce même effort. Par exemple, lorsque, après avoir manipulé Henri de Transtamare, il souhaite faire évoluer la mère de ce dernier, Eléonore de Guzmán, il écrit : « *Agora tornaremos a contar commo paso doña Leonor de Guzman desque llego a Seuilla* »³³. Nous

³⁰ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 2, p. 1 007. C'est nous qui soulignons.

³¹ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 10, p. 1 009.

³² *Id.*

³³ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre X, p. 19.

remarquons que les deux auteurs usent, dans les deux langues, d'un même procédé revenant à introduire le récit par *Ara/Agora*³⁴. En revanche, à certains moments, Ayala varie dans ce type de formulations et réussit à mettre en attente ses personnages. C'est ainsi qu'il écrit :

« Ca don Iohan Nuñez quera e amaua bien e prouecho de doña Leonor, ca tenia a doña Iohana, su fija, desposada con don Tello, su fijo del rrey don Alfonso e de la dicha doña Leonor, **e con la qual caso despues segund contaremos.** »³⁵

ou :

« E el maestro de Alcantara don Ferrand Perez Ponçe, estaua en el su castillo de Moron, que es de la horden de Alcantara ; enpero todos estos señores que assy andauan apartados del rrey cada dia trayan sus pleytesias con el rrey por se venir a la su merçed ; **commo se fizo adelante lo contaremos.** »³⁶

De ce fait, au lieu de passer, comme précédemment, d'un personnage à l'autre sans transition aucune, l'auteur, ici, au contraire, soigne son écriture au moyen d'un verbe conjugué au futur (*contar*) contenant ses intentions. Ce type d'écriture a pour avantage d'éviter la lassitude du lecteur en lui proposant des sollicitations variées.

³⁴ Ce procédé n'est en rien original puisque leurs prédécesseurs l'utilisaient avant eux. Nous lisons : « **Ara** comptarem en qual manera nós fom engenrats... » (*LF* (12.), paragraphe 5, p. 5), « **Ara** lleixarem a parlar del rei e dels altres barons qui són a Sancta Ponça... » (*LRP* (9.), chapitre XXXV, p. 429), « **Ara** lleixaré a parlar d'esta matèria e parlaré del senyor rei e de sos fills. » (*CRM* (14.), chapitre XX, p. 684).

« E **agora** despues desto contáremos de commo este rey don Alfonso tomó la villa de Xerez .» (*CRA X* (4.), chapitre III, p. 5), « E **agora** deja la estoria de fablar en esto, é torna á contar de commo don Juan Nuñez se partió del rey de Francia. » (*CRF* (6.), chapitre V, p. 115), « Et **agora** la estoria dexa de contar deto, et contará de las Córtes que se ficieron en la cibdat de Palencia. » (*CRA XI* (5.), chapitre II, p. 175). C'est nous qui soulignons.

³⁵ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre III, p. 9. C'est nous qui soulignons.

³⁶ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre IX, p. 18. C'est nous qui soulignons.

Une stratégie d'écriture fondée sur l'omniprésence de la voix

Le temps est maintenant venu de définir une stratégie d'écriture appliquée aux deux œuvres. Dans les deux *Chroniques*, l'écriture n'est pas gratuite et chacune, pour les raisons que nous avons déjà évoquées, a quelque chose à défendre ou à revendiquer. De ce fait, chez Pero López de Ayala et chez Pierre III, écrire l'Histoire ne se résume pas uniquement à rapporter les événements afin que les générations futures ne les oublient pas, comme, ainsi que nous l'avons vu, les prologues le réclament.

Cette stratégie d'écriture, en fait, consiste à faire parler acteurs et témoins. Ceux-ci sont, classés par ordre d'importance, les deux chroniqueurs et les personnages. Par conséquent, aussi bien Ayala que Pierre III se trouvent à un niveau supérieur par rapport aux personnages qui évoluent au fil des pages, dominant et manipulant les acteurs. Ceci est dû au fait que ce sont eux qui prennent la plume, et provient aussi de leur position particulière et originale d'être, à la fois, acteur **et** témoin. Les chroniqueurs sont donc bien les grands horlogers de leurs écrits.

Cependant, cette stratégie d'écriture passe par une excellente maîtrise de la voix : les personnages étant nombreux, le risque de cacophonie est d'autant plus grand que les deux *Chroniques* sont polyphoniques puisque chroniqueurs et personnages s'expriment, ces derniers ayant visiblement la parole pour donner davantage de crédibilité au récit. En réalité, le piège est déjoué ou plutôt les chroniqueurs contournent le problème, grâce à la création d'une situation de polyphonie qui n'est qu'apparente. En effet, si la voix est omniprésente dans les deux œuvres, elle n'en est pas néanmoins unique : les personnages ne sont pas dotés d'organe phonatoire propre puisque ce sont les chroniqueurs qui déguisent leurs voix et qui les leur prêtent. Ainsi, lorsque Pero López de Ayala, par exemple, fait parler les deux frères ennemis Pierre et Henri, c'est par sa voix qu'ils s'expriment. Pour suivre la métaphore du marionnettiste, nous dirions

qu'Ayala manipule ses personnages et joue avec le ton de sa voix, le modulant afin de créer et de bien séparer deux entités bien distinctes. Par conséquent, le récit est à *apparence* polyphonique mais est, vocalement, à sens unique. Cette domination dans la gestion de la voix est une nouvelle preuve de la mainmise des chroniqueurs sur leur récit et est, au même titre que l'écriture de l'Histoire comme jeu de marionnettes, l'un des rouages de cette horlogerie.

3. *Je est un autre* : des voix des narrateurs

Remarques sur la présence pronominale des narrateurs dans le texte

La présence grammaticale des narrateurs dans leurs écrits est multiple et complexe. C'est à ce moment du récit que s'organise le passage du moi acteur et personnage de l'Histoire au *moi* narrateur. D'emblée, il faut souligner le déséquilibre flagrant qui existe dans les deux *Chroniques*. En effet, dans l'une- la *Chronique de Pierre Ier*- l'auteur ne s'exprime que très rarement en son propre nom et à la première personne du singulier, alors que, dans l'autre- la *Chronique de Pierre III*- l'auteur est constamment présent puisqu'il en est, à la fois, l'auteur et le personnage central, ce qu'Ayala, lui, n'est pas. Un déséquilibre inévitable, dû à la forme même des deux œuvres, se crée.

Le cas de la *Chronique d'Ayala*

Chez Pero López de Ayala, *yo* n'est que peu employé, excepté dans le prologue, comme nous l'avons remarqué. L'auteur se met entre parenthèses tout au long de son récit pour mieux laisser émerger les figures principales de sa *Chronique*. Par conséquent, dans cette dernière, le *yo* s'efface, écrasé qu'il est par la grande quantité de personnages qui sont autant de marques de pluriel. Il préfère même employer *él* lorsqu'il aurait pu dire *yo*, soit pour ne pas se mettre en avant, soit parce qu'il se laisse influencer par le récit et parle de lui à la troisième personne du singulier.

Ainsi, si nous reprenons l'exemple donné précédemment à propos du traitement que se réservait Pero López de Ayala³⁷, il nous faut constater que ce dernier parle de lui, s'évoque à la troisième personne du singulier :

³⁷ Voir p. 69.

« E dixole luego muchas afrentas el dicho Mateos Ferrandez de partes del rrey, a **Pero Lopez de Ayala, que estaua y presente, que era alguazil mayor de Toledo**. E le dizia de partes del rrey así commo su alguazil mayor de Toledo que non se partiesse del dicho arçobispo fasta que lo dexasse fuera de la çibdat de Toledo. **E el dicho Pero Lopez alguazil** rrespondio que el faria lo que el rrey mandaua. »

Nous ne croyons pas qu'il faille voir dans cet emploi de la troisième personne du singulier un manque de modestie de la part du chroniqueur castillan. Au contraire, nous pensons que l'auteur, plutôt que de se mettre en avant, préfère s'administrer le traitement appliqué aux autres personnages. Dans ce cas, comme *nós* était un avatar de *jo* chez Pierre le Cérémonieux, la troisième personne du singulier est, elle aussi, un avatar de *yo* chez Ayala.

Des valeurs de la première personne du pluriel

Le cas de la première personne du pluriel (*nos/nós*) est également digne d'intérêt. Nous avons vu que Pierre III s'exprimait à cette personne, ce qui nous a permis de commenter cet emploi³⁸. A présent, voyons quelles valeurs lui sont attribuées dans les deux *Chroniques*.

La première personne du pluriel a, dans les deux œuvres, une double valeur³⁹. D'une part, *nos* et *nós* ont, respectivement, la valeur de *yo* et *jo*. C'est le cas, chez Ayala, des nombreuses formules indiquant l'anaphore :

« El rrey don Pedro, **segund auemos dicho**, tenia tomada una carraca de veneçianos en que fallo algunas joyas e rriquezas, donde ouo cobdiçia.»⁴⁰

³⁸ Voir pp. 56- 58.

³⁹ Consulter Jack Schmidely (281.), *La personne grammaticale et la langue espagnole* (Paris : Editions hispaniques, 1983, 294 pages, pp. 37-39 et 106-107 ainsi que Maurice Molho (279.), « Observations sur le voseo » (*Bulletin hispanique*, LXX, 1 968, pages 56-75, p. 58) pour le domaine castillan, et Antoni Badia i Margarit (270.), *Gramàtica històrica catalana* (Barcelone : Tres i quatre, 1 994, 412 pages, pp. 291-292) pour le domaine catalan.

⁴⁰ *CRP* (2.), Volume I, 1 359, chapitre XX, p. 323. C'est nous qui soulignons.

«El rrey don Pedro desque partio de Cartajena a do dexo su flota **segund dicho auemos**, llego a Tordesillas do estaua doña Maria de Padilla e estudo alli quinze dias. »⁴¹

Dans l'oeuvre de Pierre III, ce sont plutôt des expressions comme «ara **recontem**»⁴² ou «segons que dessus vos **diguem** pus llargament »⁴³. D'autre part, *nos* et *nós* ont une valeur associative : dans ce cas de figure, la première personne du pluriel inclut le lecteur. En effet, il est possible que ces mêmes exemples conditionnent, implicitement, l'adhésion du lecteur au propos. De ce fait, lorsque les auteurs écrivent « segund auemos dicho » ou « segons diguem », ceux-ci font référence à du déjà écrit, du déjà vu et du déjà lu. Par conséquent, le lecteur ne peut que se sentir impliqué dans le propos et représenté par l'emploi de cette personne.

A ce sujet, nous ferons deux remarques. D'une part, le *nous* correspond à l'addition des trois premières personnes du singulier *je*, *tu* et *il/elle*. La première de ces personnes est, évidemment, unique mais le nombre des deux autres peut être indéfini. Cependant, comme l'a souligné Maurice Molho, il arrive que ces deux dernières soient, parfois, nulles :

« *nos* = *yo + (*tú^x + *él^y). On observera, entre autres conséquences, qu'il suffit dans le cas de **nos* de réduire x et y à zéro, pour obtenir un **nos* égal à *yo et qui n'en diffère

⁴¹ *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre XXI, p. 325. C'est nous qui soulignons.

⁴² « Ara **recontem** breument del viatge que el senyor infant N'Anfós féu en lo regne de Sardenya, així com a primogènit e general procurador del molt alt e poderós senyor rei En Jacme, pare seu. », *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 10, p. 1 009. C'est nous qui soulignons.

⁴³ « E lo dit vicicancellor llevà's de peus e començà a la primera donació que el senyor rei En Jacme, de bona memòria, tresavi nostre, féu al dit rei En Jacme de Mallorques, fill seu, del regne de Mallorques e les altres terres sues, e arreu, per graus, tot lo fet e el fundament e la justícia del nostre procès, e los torts, excesses, fellonies, ingrituds, rebel.lions e altres coses que el dit qui fo rei nos havia fetes, per les quals devia perdre tota la terra e la sua persona estar a nostra mercè, **segons que dessus vos diguem pus llargament**. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 47, pp. 1 055-1 056. C'est nous qui soulignons.

que dans la mesure où il porte en lui *pro forma* la représentation qualitativement positive, mais quantitativement nulle, de **tú* et **él*. »⁴⁴

Le *nous* devient ainsi un *je* toujours singulier mais positivement réévalué. Dans les deux œuvres, la première personne du pluriel a une double valeur. Elle peut, certes, évoquer une pluralité, réunissant les auteurs et leurs lecteurs, mais elle est, aussi, capable de représenter le chroniqueur dans sa singularité. Dans ce dernier cas, leur personne est agrandie, ce que Pierre III exploite davantage que Pero López de Ayala.

D'autre part, la singularité ou la pluralité du couple *nos/nós* dépendent du verbe employé dans l'énoncé. Ainsi, lorsqu'il s'agit du verbe *dire*, décliné en *decir* et *dir*, *nos/nós* peuvent être pris aussi bien comme des singuliers que comme des pluriels. En revanche, le verbe *entendre- oír/oir-* semble être l'apanage, la propriété exclusive du chroniqueur s'exprimant à la première personne du pluriel, ainsi, lorsque Pero López de Ayala et Pierre III écrivent respectivement :

« Despues que el rrey don Pedro partio de Toro, **segund auemos oydo** e se fue para Segouia, finco su chançelleria en Toro. »⁴⁵

« Açò fon per ordinació de Déu, car, **segons que havem oït recontar a persones dignes de fe**, en Castella hac un rei apellat Ferrando, qui fo rei vituperós e mal nodrit e desastruc, e parlà moltes vegades reprenent e dient que, si ell fos, com Déus creà lo món, e en fos creegut, Déus no haguera creades ne fetes moltes coses que féu e creà e que n'haguera creades e fetes moltes que no n'havia fetes. »⁴⁶

Dans ces cas, les verbes *oír* et *oir* ne peuvent convenir qu'aux seuls chroniqueurs, qui effectuent leur travail de recherche de témoignages oraux afin de les consigner dans leurs écrits. Il ne peut donc s'agir, en aucun cas, d'une première personne du pluriel à valeur associative.

⁴⁴ MOLHO, Maurice (279.) : « Observations... », *op. cit.*, p. 58.

⁴⁵ *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXXIX, p. 194. C'est nous qui soulignons.

⁴⁶ *CPC* (1.), chapitre VI, paragraphe 2, p. 1 124. C'est nous qui soulignons.

Une pluralité de personnes grammaticales

Ces quelques remarques sur la présence pronominale des chroniqueurs dans leurs textes révèlent un système complexe. Ainsi, lorsqu'ils parlent d'eux, les auteurs disent aussi bien *je* que *il* et que *nous*, lequel *nous* s'égare quelque peu vers le *vous*. Nous dirons même que ces quatre personnes s'engagent vers le *ils*. En effet, décrivant un passé commun entre un roi et ses sujets, les *Chroniques* les unissent dans un même destin, qu'à notre tour nous lisons et que, les siècles passant, nous ne pouvons concevoir que par le biais de la troisième personne du pluriel.

4. Variations sur le thème du miroir dans la *Chronique de Pierre III*

Le reflet : Pierre III²

Les remarques que nous avons faites sur la présence pronominale des chroniqueurs dans leurs textes nous ont permis de prendre la mesure de la surprenante et complexe organisation des écrits à ce sujet, les chroniqueurs ayant, pour dire *je*, à leur disposition, de nombreuses personnes grammaticales. Nous allons poursuivre cette investigation en laissant, cette fois-ci, momentanément, de côté l'aspect grammatical de la question pour en aborder un tout autre : le changement de statut du chroniqueur.

Après plusieurs lectures de la *Chronique* de Pierre III, l'on est en droit de se demander si, à force de s'écrire, l'auteur ne change pas d'identité, par un procédé inversé de *transfert* : se défaisant de son identité corporelle, le souverain en acquiert une d'encre et de papier. De ce fait, le chroniqueur dépasse son statut humain pour arriver à une dimension littéraire de sa personne, voire fictive, même si, par essence, un récit historiographique ne peut être fictif. Par conséquent, l'écrivain traverse la page, qui devient, l'espace de quelques mots, miroir déformant. Pierre III se construit un personnage qui est plus qu'un *alter ego* : Pierre III donne naissance à Pierre III.

L'arrivée d'un être fictif au sein d'un récit historiographique ne va pas, comme nous venons de l'énoncer, sans une certaine difficulté puisque, c'est là que réside l'ambiguïté, un tel type de récit ne peut être de fiction. Pourtant, par moments, l'on a l'impression que Pierre III ne s'écrit pas comme il était réellement ou n'écrit pas ce qu'il a vraiment fait, mais comme il *souhaiterait* être ou comme il *désirerait* être *représenté*. L'on peut peut-être parler de surhomme à propos de Pierre III, dans le sens où celui-ci jouit d'un nouveau statut conféré par l'habileté de sa plume. Ne voyons peut-être pas là, forcément, de visées politiques. Il est évident que se représenter le plus avantageusement possible place l'auteur dans

une position plus confortable. Apprécions plutôt ici l'effort réalisé par le souverain pour revenir sur certains passages de sa vie et s'en amender. Ceci nous amène à distinguer un double processus d'écriture chez Pierre III qui, à nos yeux, est fondamental entre écriture et ré-écriture.

Ecrire- ou plutôt s'écrire- chez Pierre III consiste à consigner les faits d'importance mineure. Dans ce premier cas de figure, cette écriture restitue un fidèle reflet de la personne du souverain. A cette catégorie, appartiennent des passages tels que ceux rapportant les déplacements du roi⁴⁷, les dialogues d'importance historique limitée et dont la présence dans le récit n'est pas essentielle⁴⁸ et d'autres précisions de détails dont l'on peut faire l'économie dans le récit. Ici, donc, nul besoin de forcer le trait puisque ne sont révélés que des événements secondaires. En revanche, lorsque les faits commencent à revêtir une importance bien supérieure et touchent directement le roi et sa personne, le souverain ne s'écrit plus, il se ré-écrit, malmenant quelque peu le pacte narratif passé avec le lecteur qui veut que la *Chronique* soit la plus objective possible, même si cela est impossible.

Prenons comme exemple le passage consacré au couronnement de Pierre III. Celui-ci, évoquant le jour précédent ce moment capital dans la vie de tout roi,

⁴⁷ « E, après algun temps, en la fi de l'estiu, anam-nos-en a València. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 12, p. 1 040.

« Lo dilluns après, que fo lo vint-e-sisé dia del dit mes de maig, aturam aquí mateix per reposar los cavalls del maltret que havien passat en la mar. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 29, p. 1 049.

« En lo dia après següent llevam-nos gran matí, e totes les gents de nostres hosts almorzaren un poc, e partim ab totes nostres batalles ordenades. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 33, p. 1 051.

⁴⁸ « E nós responguem que, jatsefós o no fos necessari de declarar lo dret de la successió del regne, que, en tant com la vida de l'hom no és certa, volíem saber la nostra senyoria a qui es pertanyia, per ço que, sens càrrec de la nostra ànima, poguéssim passar d'aquesta vida com a Déus plagués. », *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 5, p. 1 091.

« E haüt aquest pensament, responguem-los e dixem-los així... », *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 12, p. 1 094.

aussi bien en tant qu'homme qu'en tant que monarque, décrit l'émotion qui s'est emparée de lui et prouve sa dévotion :

« E lo dissabte següent, que fo après la dita festa de pasqua, nós fom aparellats de reebre nostra coronació, en l'endemà següent, que devia ésser digmenge. Per què lo dit dissabte, envers hora de vespres, partim de l'Aljaferia nostra, qui és en Saragossa, així com dit és, e anam a l'esgleia de Sent Salvador. E anaren ab nós los quals eren aquí presents, és a saber, l'honrat pare en Crist En Pere, arquebisbe de Saragossa, e el bisbe de Lleida, e el bisbe de Santa Justa, e el bisbe de Tarassona, l'abat de Montaragó, En N'Ot de Montcada, En Joan Ximénez d'Urrea, don Eiximèn Cornell, En Blasco d'Alagó, En Ramon de Peralta, En Joan Ximénez d'Urrea, fill d'En Joan Ximénez d'Urrea, Pero Cornell, Ramon Cornell, Tomàs Cornell, fills de N'Eiximèn Cornell, e ab molt gran honrament qui ens fo fet per tots dos damunt dits e per tota la ciutat de Saragossa. **E entram-nos en la dita esgleia de Sent Salvador e acostam-nos a l'altar, e aquí fem primerament reverència a nostre senyor Déu Jesucrist, e a la benaurada Mare sua, de la honor que ens havia feta tro aquell dia. E ab gran devoció diguem aquelles oracions que nostre senyor Déus nos hac meses en nostre cor, ab tota aquella humilitat que fer poguem. E nós, estants en aquella oració, fom requests per nostres vassalls damunt dits que reposàssem e que dormíssem en la sagrestia, on nos havien fet llit, per tal que mills en l'endemà poguéssim complir la festa ab gran alegría.** E nós, veents que els dits vassalls nostres nos consellaven bé per la tendrea d'anys qui era en nós, volguem-los creure e reposam així d'alba. Emperò tota aquella nit nostres vassalls ab grans alegries, cants e deportes, passaren tota aquella nit. »⁴⁹

Au milieu d'indications que nous avons précédemment rangées au sein des détails (*partim de l'Aljaferia nostra*, *anam a l'esgleia de Sent Salvador*) se trouve un court passage qui nous apprend le retour du roi sur l'événement : *per la tendrea d'anys qui era en nós*. En effet, Pierre III effectue un retour sur lui-même et, non content de se revoir, se juge, constatant, en même temps que le lecteur, sa jeunesse, puisqu'il a alors dix-sept ans. Il récidive un peu plus loin lorsqu'il déclare :

« nós, emperò, coneixents lo contrari, fom torbats fortment dintre nostre cor, **e, si bé ens érem de pocs dies**, tantost haguem acord entre nós mateis que lo hi atorgàssem... »⁵⁰

En l'espace de quelques mots, Pierre III remonte le temps et jette un regard nostalgique et quelque peu attendri sur lui-même. Il crée, de cette manière, non pas un autre Pierre III mais un nouveau Pierre III, Pierre III² et en fait un

⁴⁹ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 8, p. 1 025. C'est nous qui soulignons.

⁵⁰ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 11, p. 1 026. C'est nous qui soulignons.

personnage au double statut : réel et littéraire. En définitive, il révèle que s'écrire, c'est d'abord se ré-écrire.

Cette distinction entre écriture et ré-écriture permet d'aborder la conception particulière du passé chez Pierre III. En effet, énoncer que s'écrire équivaut à référer des détails sur lesquels il est inutile de revenir et que, à l'inverse, se ré-écrire consiste à révéler des faits majeurs sur lesquels le roi s'étend, permet d'évoquer les valeurs de deux temps : le passé simple et le passé composé. Ainsi, s'écrire partagerait avec le passé simple le fait de relater les événements éloignés. Au contraire, se ré-écrire rapproche l'événement révolu du présent de l'acteur, à la manière d'un passé composé. De ce fait, Pierre III revit les événements et, en les ré-écrivant, se les réapproprie. Convoquant ses souvenirs, il engendre et donne naissance au Pierre III rêvé.

La quête de l'image : l'image rêvée, l'image réelle, l'image à conserver

Derrière l'écriture de la *Chronique* de Pierre III, se cache une véritable quête identitaire. Parler de crise identitaire serait peut-être exagéré : le souverain ne se cherche pas, n'a pas besoin de se trouver, il essaie plutôt de saisir au mieux son image afin de la livrer au lecteur. Pierre III part donc à la recherche de lui-même, l'écriture se révélant être, chez lui, le moyen idéal pour effectuer cette introspection.

Cependant, ce retour sur lui-même se révèle, rapidement, limité. En effet, ce procédé d'expiation par le verbe sous-entend, pour peu que l'auteur soit honnête avec lui-même, que ce dernier brosse un portrait objectif de sa personne. Or Pierre III se contente de faire ressurgir uniquement les aspects les plus flatteurs de sa personnalité. La raison de cette quête intérieure est facilement compréhensible : l'objectif de Pierre III n'est pas d'atteindre sa propre image, mais une image, celle d'un roi occupé à bien traiter les affaires de son royaume. Par conséquent, nous dirions que le procédé d'écriture de la *Chronique* de

Pierre III correspond à celui d'une introspection guidée : le roi n'est pas en quête de lui-même, mais de son image.

Une image au triple reflet

Nous avons choisi de considérer une image tricéphale, regroupant trois phases qui sont autant d'étapes vers la réussite de cette quête. De ce fait, le thème de l'image dans cette *Chronique* se divise en trois catégories : l'image rêvée, l'image réelle et l'image à conserver. D'emblée, signalons que, placées dans un axe temporel allant du passé au présent et du présent au futur, ces trois images traversent le Temps : la première est celle du passé, la deuxième, celle du présent et la troisième, celle du futur.

L'image rêvée est l'icône, à la fois, la plus simple et la moins accessible. Derrière ces termes se cachent les préceptes inculqués lors de l'éducation des princes, préceptes inspirés par les *Miroirs de Princes*⁵¹. Il s'agit donc du côté

⁵¹ Bernard Guenée (75.) revient sur le succès remporté par ces écrits : « Le sang est nécessaire pour faire le prince légitime ; il n'est pas suffisant pour faire le bon prince ; il y faut encore le mérite personnel. L'exigence du prince idéal est de tous les temps et les vertus qu'on attend de lui sont connues par une littérature abondante et continue tout au long du Moyen Age. Non seulement les *Ordines* rédigés pour les sacres prenaient soin d'indiquer très officiellement dans leurs formules les qualités qu'on attendait du nouveau roi, mais encore des œuvres d'imagination, comme les chansons de geste, mettaient en scène des rois accomplis ; des historiens ou des mémorialistes mettaient sous les yeux du roi régnant le modèle de son prédécesseur paré de toutes les vertus, comme le Charlemagne d'Eginhard, le Louis VI de Suger, le saint Louis de Joinville ou le Charles V de Christine de Pisan ; enfin d'innombrables théoriciens exposaient, dans un *Miroir des Princes*, ce que devait être, selon eux, un roi parfait. C'est sans doute dans la *Cité de Dieu* (V, 24) que le Moyen Age a trouvé son premier portrait du prince idéal. La *Formula vitae honestis* de Martin de Braga, au VI^{ème} siècle, ou le *De institutione regia* de Jonas d'Orléans, au IX^{ème}, montrent assez que le genre ne disparut jamais. Il reçut une nouvelle impulsion au XII^{ème} siècle avec le *Policraticus* de Jean de Salisbury et atteignit sans doute la perfection dans la seconde moitié du XIII^{ème} siècle, avec le *De regimine principum* de Gilles de Rome. Ce fut en tout cas cet ouvrage qui, souvent lu et traduit, inspira pendant deux siècles bien des auteurs jusqu'à ce que

théorique voire rhétorique du roi, facilement définissable mais difficilement transposable et applicable.

L'image « réelle » participe, quant à elle, d'une terminologie ambiguë puisqu'elle fait référence au présent. Nous n'avons pas la possibilité de connaître la vraie personnalité du roi puisque celui-ci nous a précédés, il y a quelques siècles. Seuls subsistent quelques témoignages écrits mais qui ne peuvent nous éclairer que partiellement sur la personnalité du souverain. Par conséquent, l'image réelle de ce dernier est forcément incomplète puisque nous n'en connaissons pas toutes les facettes. De ce fait, par image réelle, nous considérons tout ce que le roi a bien souhaité nous laisser entrevoir.

Enfin, apparaît dans ce miroir l'image à conserver. Celle-ci a quasiment valeur de bilan des deux images précédentes : une fois additionnées, les deux premières images donnent une somme, la troisième icône. De ce fait, l'image à conserver s'adresse aussi bien aux générations qui arriveront dans un futur proche- juste après le décès du roi- que dans un avenir lointain- les siècles suivant sa disparition. Ainsi, l'image à conserver correspond à l'interprétation de l'image réelle à travers le prisme de l'image rêvée. La quête de l'image, dans la *Chronique* de Pierre III consacre l'accomplissement de toute une vie. C'est donc pour cela que l'on peut continuer de parler de tension de l'écriture, les mots ayant, finalement, valeur de bilan.

l'abondante floraison des « Miroirs », au XV^{ème} siècle, en terre française, bourguignonne et italienne, portât ses fruits dans trois œuvres majeures, concomitantes et si différentes, le *Prince* de Machiavel (1 513), l'*Institutio principis christiani* d'Erasme (1 516) et l' *Instruction d'un prince* de Guillaume Budé (entre 1 516 et 1 519). », GUENEE, Bernard : *L'Occident aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles- Les Etats* (Paris : Presses Universitaires de France, 1 998, 338 pages, p. 137).

Tentative d'esquisse du portrait du prince idéal

Essayer, en quelques lignes, d'esquisser le portrait parfait du prince est loin d'être une tâche dont l'on peut aisément s'acquitter. Au Moyen Age, cette image a elle-même changé en fonction de l'époque, ce qui rend difficile tout jugement⁵². Nous allons quand même, tenter d'ébaucher le mieux possible les contours de la personnalité du roi rêvé.

La première caractéristique du prince idéal est sa légitimité, caractéristique qui, d'ailleurs, ne dépend pas directement de lui. Le prince idéal doit donc être doublement légitime : d'une part, par filiation et, d'autre part, parce que Dieu l'a choisi. Mais, comme le rappelle fort justement Bernard Guenée, il doit quand même faire preuve de qualités propres : « le sang est nécessaire pour faire le prince légitime ; il n'est pas suffisant, pour faire le bon prince ; il y faut encore le mérite personnel »^{52 bis}, d'autres facteurs entrent ensuite en compte. Ainsi, le

⁵² « Quelques brillantes exceptions mises à part, on ne peut pas dire que cette abondante littérature (les Miroirs de Princes) ait souvent retenu l'attention des historiens. Il semble que ceux-ci aient été d'avance découragés par des œuvres jugées stéréotypées, conventionnelles, dont on ne voyait pas les rapports avec la vie politique concrète. Il est vrai que, dans les « Miroirs », routine et abstraction triomphent souvent. Mais d'abord il ne convient pas de sous-estimer le poids de ces « Miroirs » dans la vie politique. Ils donnent un portrait du prince auquel les peuples sont profondément attachés et auquel doivent se conformer sinon les princes du moins leur propagande. En un temps où l'esprit scientifique a commencé à imposer mais n'a pas encore fait triompher l'usage du numéro pour distinguer les princes de même prénom, le surnom reste traditionnel ; or les qualificatifs de *Bel*, *Bon*, *Sage* ou *Hardi* ne sont pas donnés au hasard ; en soulignant telle vertu du prince conforme au modèle reçu, ils voudraient mieux assurer à lui-même ou à ses successeurs le soutien de son peuple. D'autre part le prince idéal n'est plus en 1 500 ce qu'il était en 400 ; l'évolution a été lente, insensible ; elle a cependant existé et oblige à distinguer les temps. Mieux encore, en un même temps, des milieux différents ont pu rêver de princes différents. Il n'est donc pas inutile de mesurer ce qui est tradition et ce qui est nouveauté dans l'image que l'Occident se fait, à la fin du Moyen Age, du prince idéal. », *Ibid.*, pp. 137- 138.

^{52 bis} GUENEE, Bernard (74.) : *Histoire... op. cit.*, p. 137.

prince idéal doit savoir pratiquer les vertus chrétiennes⁵³, en obéissant à Dieu et en servant l'Eglise⁵⁴. Il est également capable de faire régner la paix et la justice dans son royaume et fait preuve de quatre vertus fondamentales : la force, la sagesse, la bonté et la prudence. Voilà, en quelques lignes, ébauchées les principales caractéristiques du prince idéal. Telle est donc l'image rêvée du roi, telle doit sûrement être l'éducation reçue par Pierre III. Il reste, à présent, à mesurer l'impact de cet enseignement chez Pierre III, c'est-à-dire à savoir comment s'organise le passage de l'image rêvée à l'image réelle.

Rex imago dei/ Christus rex

Deux formules qualifient le mieux le caractère du roi chrétien, et donc de Pierre III : *rex imago dei* et *Christus rex*. Le roi est l'image de Dieu et tisse un lien particulier avec le Christ⁵⁵. Il nous faut apprécier dans quelle mesure ces traits se

⁵³ « La tradition demandait d'abord au prince de pratiquer les vertus privées que l'Eglise exigeait de n'importe quel chrétien. Tel saint Augustin, tel, onze siècles plus tard, Erasme, pour lequel un prince est chrétien avant d'être prince et doit « pratiquer en tout la vertu ». Seules, d'ailleurs, ces vertus privées permettront au prince d'atteindre à la sainteté. Car s'il y a, au Moyen Age, des rois saints, ils ne doivent jamais leur sainteté au parfait exercice de leur ministère royal : lorsque, à la fin du XV^{ème} siècle, il ne mit en avant que la sainteté de sa vie, ses mœurs, ses jeûnes, ses veilles, ses prières, sa charité et ses miracles. Il est vrai qu'il ne pouvait guère tirer parti des succès de son règne. Mais ce sont les mêmes arguments qui avaient valu à saint Louis son nimbe. Les vertus privées sont donc indispensables, d'autant plus que « ... le prince ne se puist si mucier que les yeux de chascun nel regardent... » (Christine de Pisan, *Le chemin de long estude*, éd. R. PUSCHEL, Berlin-Paris, 1 881, v. 6 129- 6 131) qu'il est impossible de distinguer chez lui l'homme public et l'homme privé, et que ses vertus privées peuvent donc être en un sens considérées comme nécessaires au bon accomplissement de son « office » ou « ministère » royal ; lequel exige, en outre, bien d'autres vertus. », *Ibid.*, pp. 138- 139.

⁵⁴ « Les principales vertus du roi médiéval chrétien idéal sont : obéir à Dieu et servir l'Eglise ; assurer la justice et la paix à son peuple ; pourvoir aux besoins de celui-ci. », LE GOFF, Jacques (226.) : « Roi », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, p. 991.

⁵⁵ « Le caractère de roi *chrétien* est sans doute l'aspect le plus nouveau et le plus important. Son fondement idéologique ultime doit résider dans le passage du polythéisme antique au monothéisme. Le roi est l'image de Dieu : *rex imago Dei*. C'est surtout avec le Christ que le roi

retrouvent chez Pierre III et, en ce sens, confirment, à leur façon, la légitimité du roi et quelles sont les résonances bibliques dans la *Chronique* de Pierre III.

Nous avons précédemment mentionné le fait que, dans son prologue, le roi-chroniqueur faisait référence au roi David⁵⁶. Nous en concluons que les qualités du roi biblique rejaillissaient sur Pierre III. Celui-ci profitait donc de cette référence et changeait de statut... comme de nombreux autres souverains puisque l'image de David est la plus utilisée⁵⁷. Telle est donc la place de l'Ancien Testament dans la *Chronique*.

Nous avons mentionné, plus haut, le fait que le prince médiéval chrétien était vu, avant tout, comme un *Christus rex*. D'ailleurs, nous le savons, « c'est surtout avec le Christ que le roi médiéval développe des relations particulières »⁵⁸. Ceci signifie que le souverain partage ou, plus exactement, rêverait de partager et

médiéval développe des relations particulières. Le *Christus rex* est un *rex gloriae* mais son royaume n'est pas de ce monde. Il en résulte une des ambivalences fondamentales de la royauté chrétienne médiévale, à savoir la tension entre les royaumes terrestres et le royaume céleste. Cette tension a sous-tendu l'image de certains rois médiévaux, celle d'un roi *messianique*. Le caractère chrétien du roi médiéval enrichira son image d'importantes références bibliques. Les rois de l'histoire médiévale sont des doubles des rois de l'Ancien Testament. Le modèle le plus utilisé est celui de David. Charlemagne, par exemple, est un nouveau David, et Saint Louis pour sa part est un nouveau Josias. Le roi médiéval hérite de l'Ancien Testament une double image : celle du roi et celle du grand prêtre. Une autre image, venue celle-là du Nouveau Testament, est celle des Rois mages. Les *magi reges* sont un des prototypes des rois médiévaux. L'image de l'entrée du Christ à Jérusalem le jour des Rameaux inspirera la cérémonie des entrées royales dans les villes à la fin du Moyen Age. L'image traditionnelle du Christ comme médecin soutiendra aussi la croyance au roi thaumaturge. Pourtant, la royauté du Christ n'a pas été un argument important dans la grande lutte entre le sacerdoce et l'empire, et le personnage vétérotestamentaire de Melchisédech, roi-prêtre que certains partisans de l'empereur ou de certains rois ont tenté d'exploiter, a été refusé par l'Eglise médiévale. », *Ibid.*, p. 986.

⁵⁶ Voir pp. 53- 54.

⁵⁷ Voir *supra* note 94, p. 53.

⁵⁸ Voir *supra* note 55.

souhaiterait cultiver les principales vertus christiques. L'intention ainsi que l'ambition des rois sont bien claires : ceci leur permet de s'auto-adjuger un rôle messianique. Pierre III ne déroge pas à la règle et, lorsqu'il s'écrit, il ne se prive pas de faire référence, implicitement, à divers passages du Nouveau Testament.

Influence de la lecture du Nouveau Testament sur la rédaction de la *Chronique de Pierre III*

Revenons sur l'entrée messianique à Jérusalem telle que l'on peut la lire dans l'Evangile selon saint Luc. Il est écrit :

« Ayant dit cela (la parabole des mines), il partait en tête, montant à Jérusalem. Et il advint qu'en approchant de Betphagé et de Béthanie, près du mont dit des Oliviers, il envoya deux des disciples, en disant : « Allez au village qui est en face et, en y pénétrant, vous trouverez à l'attache, un ânon que personne au monde n'a jamais monté ; détachez-le et amenez-le. Et si quelqu'un vous demande : « Pourquoi le détachez-vous ? » vous direz ceci : « C'est que le Seigneur en a besoin ». Etant donc partis, les envoyés trouvèrent les choses comme il leur avait dit. Et, tandis qu'ils détachaient l'ânon, ses maîtres leur dirent : « Pourquoi détachez-vous cet ânon ? » Ils dirent : « C'est que le Seigneur en a besoin. » / Ils l'amènèrent donc à Jésus et, jetant leurs manteaux sur l'ânon, ils firent monter Jésus. Et, tandis qu'il avançait, les gens étendaient leurs manteaux sur le chemin. Déjà il approchait de la descente du mont des Oliviers quand, dans sa joie, toute la multitude des disciples se mit à louer Dieu d'une voix forte pour tous les miracles qu'ils avaient vus. Ils disaient : / « Béni soit celui qui vient, / le Roi, au nom du Seigneur ! / Paix dans le ciel / et gloire au plus haut des cieux ! »⁵⁹

⁵⁹ Evangile selon saint Luc, 19, 28-38.

L'on peut comparer cette version avec celles de Matthieu, 21, 8-11 (« Alors les gens, en très nombreuse foule, étendirent leurs manteaux sur le chemin ; d'autres coupèrent des branches aux arbres et en jonchaient le chemin. Les foules qui marchaient devant lui et celles qui suivaient criaient : / « *Hosanna* au fils de David ! / *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! / Hosanna* au plus haut des cieux » / Quand il entra dans Jérusalem, toute la ville fut agitée. « Qui est-ce ? » disait-on, et les foules disaient : « C'est le prophète Jésus, de Nazareth en Galilée. »), de Marc, 11, 8-11 (« Et beaucoup de gens étendirent leurs manteaux sur le chemin ; d'autres, des jonchées de verdure qu'ils coupèrent dans les champs. Et ceux qui marchaient devant et ceux qui suivaient criaient : « *Hosanna ! / Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! / Béni soit le Royaume qui vient, de notre père David ! / Hosanna* au plus haut des cieux ! » / Il entra à Jérusalem dans le Temple et, après avoir tout regardé autour de lui, comme il était déjà tard, il sortit pour aller à Béthanie avec les Douze. ») et de Jean, 12, 12-14 (« Le lendemain, la foule nombreuse venue pour la fête apprit que Jésus venait à Jérusalem ; ils prirent les rameaux des palmiers et sortirent à sa

Le Christ, monté sur un ânon, entre dans Jérusalem et reçoit, de la part de la population, un accueil triomphal. Cet épisode se retrouve, sous une forme différente, dans la *Chronique* de Pierre III, plus précisément au chapitre II, lorsque le souverain narre son entrée dans la ville de Lleida, premier lieu où il se rend juste après avoir été couronné roi. Il écrit :

« E nós depuis, a cap d'alguns dies, partim de la dita ciutat de Saragossa, e venguem-nos- en a Lleida, e com entram en la dita ciutat de Lleida, fom aquí reebuts ab gran alegria e gran festa, e gran honor qui ens hi fo feta per tots aquells qui eren en la dita ciutat. »⁶⁰

Cette entrée dans Lleida n'est pas sans rappeler celle du Christ à Jérusalem. Le parallèle peut donc être fait entre la figure du Christ roi et celle de Pierre III. L'enthousiasme de la foule- *e com entram en la dita ciutat de Lleida, fom aquí reebuts ab gran alegria e gran festa, e gran honor qui ens hi fo feta per tots aquells qui eren en la dita ciutat*- ne trompe pas le lecteur : le souverain est, à son tour, accueilli comme le messie. La comparaison, pour flatteuse qu'elle soit, traduit bien l'ambition de Pierre III.

Il est une deuxième image du Christ que retient et s'adjuge Pierre III, celle du Christ qui accomplit des miracles. De ce fait, le roi souhaite être vu comme un roi guérisseur, voire même, si nous reprenons le titre de la célèbre étude de Marc Bloch, un roi *thaumaturge*⁶¹. Les Evangiles relatent les nombreuses guérisons opérées par le Christ : celle de la belle-mère de Simon⁶², celles d'un lépreux et d'un paralytique⁶³, la guérison du serviteur d'un

rencontre et ils criaient : / « *Hosanna ! / Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur / et le roi d'Israël !* »).

⁶⁰ CPC (1.), chapitre II, paragraphe 23, p 1 028.

⁶¹ BLOCH, Marc (211.) : *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre* (Paris : Gallimard, 1 983, 542 pages).

⁶² Luc, 3, 38-39

⁶³ Luc, 5, 12-26.

centurion⁶⁴ et, surtout, la résurrection de Lazare⁶⁵. Pierre III, lui, même s'il ne jouit pas de cette capacité curative, essaie de véhiculer cette image du roi guérisseur. Ainsi, se trouvant à Majorque, il déclare, ce que d'aucuns tiendraient pour une déclaration de principes : « no érem venguts per destruir ne per fer-los messionejar, *mas així com lo metge qui sana e guareix les nafres dels malalts nafrats e consumats* »⁶⁶. La comparaison avec le médecin- *lo metge*- guérisseur par excellence, est donc explicite. Une nouvelle fois, cette citation évoque ce que nous pouvons lire dans les Evangiles. Même si la *Chronique* de Pierre III n'est pas un recueil de miracles, dont, d'ailleurs, l'auteur ne revendique pas la paternité, cette conception du rôle du roi est à rapprocher des principes du Christ.

Un roi pétri de vertus chrétiennes

Lors de l'étude du prologue de la *Chronique* de Pierre III, nous avons déjà souligné l'idée dominante selon laquelle tout venait de Dieu et lui revenait, dans un remarquable axe réciproque d'échanges⁶⁷. La légitimité du roi n'est donc pas à prouver : Dieu a choisi l'infant Pierre pour succéder à son père, lequel Pierre se montrera reconnaissant vis à vis du Créateur⁶⁸. D'ailleurs, s'il n'avait pas été l'élu, Pierre III n'aurait pas profité de ce que certains qualifieraient de hasard, qui lui permit de monter sur le trône alors qu'il n'aurait pas dû y avoir accès, puisque son oncle Jacques avait cédé sa place à son frère Alphonse, père du futur Pierre III afin d'entrer dans les ordres⁶⁹. Par conséquent, cette aide à l'origine sans doute divine, le père puis le fils accédèrent au pouvoir. Nous ne pouvons pas nous

⁶⁴ Luc, 7, 1-10.

⁶⁵ Jean, 11, 1-44.

⁶⁶ *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 47, p. 1 055. C'est nous qui soulignons.

⁶⁷ Voir pp. 51- 54.

⁶⁸ « ... nós, En Pere, **per la gràcia de Déu** rei d'Aragó, de València, de Mallorca, de Sardenya e de Còrsega, e comte de Barcelona, de Rosselló e de Cerdanya... », « ... en lo qual (llibre) se contenen **moltes gràcies que el nostre Creador nos ha fetes per la sua infinita misericòrdia e bonea...** », *CPC* (1.), prologue, paragraphe 1, p. 1 003. C'est nous qui soulignons.

⁶⁹ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 42, pp. 1 017- 1 018.

résoudre à croire que Pierre III n'ait pas eu d'intention délibérée de démontrer à ses lecteurs qu'il était, avec son père, le roi attendu de Dieu et des Hommes, en définitive, l' élu. Ceci ajouté à des allusions que nous avons déjà eu le loisir de commenter- notamment l'insistance sur le fait que l'infant Pierre ait survécu alors que tous lui prédisaient une mort certaine⁷⁰- ne peut plus et ne doit plus être classé dans la catégorie des détails : l'on insiste tellement là-dessus que l'on dépasse véritablement leur cadre anecdotique. Ainsi, sans le déclarer ouvertement et préférant laisser au lecteur l'interprétation de ces événements, se profile l'image d'un roi choisi par Dieu et légitime aux yeux du Tout-Puissant.

A propos de la pratique des vertus chrétiennes, autre point de notre définition, là encore, Pierre III cherche à se distinguer, grâce à l'écriture. Selon cette définition, la pratique de ces vertus se limite à l'obéissance à Dieu et à se placer à son service.

Pierre III se met volontiers en scène lorsqu'il est en oraison ou lorsqu'il se soumet, cette fois non par la parole- la prière- ou par l'écrit- la rédaction de la *Chronique*- à Dieu. Remarquons, par exemple, la dévotion de Pierre III, à la veille de son couronnement :

« E entram-nos en la dita esgleia de Sent Salvador e acostam-nos a l'altar, e aquí fem primerament reverència a nostre senyor Déu Jesucrist, é a la benaurada Mare sua, de la honor que ens havia feta tro aquell dia. E ab gran devoció diguem aquelles oracions que nostre senyor Déus nos hac meses en nostre cor, ab tota aquella humilitat que fer poguem. E nós, estants en aquella oració, fom requests per nostres vassalls damunt dits que reposàssem e que dormíssem en la sagrestia, on nos havien fet llit, per tal que mills en l'endemà poguéssem complir la festa ab gran alegría. »⁷¹

⁷⁰ Ce jugement était d'ailleurs peu fondé et ne comptait pas sur la résistance du nouveau-né, à mettre, bien sûr, à l'actif des nombreuses qualités de celui qui deviendra roi, puisque, selon ses propres mots, il usa, littéralement, sept nourrices : « E encontinent hàgrem nós dides, e alletarenos així que en menys de un any, nós encombírem set dides (*sic*). », *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 40, p. 1 017.

⁷¹ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 8, p. 1 025. C'est nous qui soulignons.

De ce fait, Pierre III démontre qu'il agit avec humilité, comme il l'écrit : *ab tota aquella humilitat que fer poguem.*

La deuxième des vertus chrétiennes, que l'on demande à un roi de posséder, est le service de l'Eglise. Celui-ci peut prendre plusieurs formes, notamment l'aide spirituelle ou matérielle à l'Eglise en son entier. Cependant, en ces temps troublés du point de vue religieux- expulsion des juifs d'Angleterre (1 290) et de France (1 306), schisme de 1 378, - le caractère spécifique de l'aire ibérique, où les musulmans conservent des bastions dans lesquels ils étaient alors bien installés, permet à Pierre III de mettre la force de son armée et de ses hommes au service de l'Eglise. C'est ainsi que le souverain, lui aussi, tente de combattre les infidèles et de les repousser. Le roi déclare :

« ... com fo tornat de Castella, nós haguem ardit que el rei de Marrocs feïa gran pertret e aparel de passar en Espanya contra los reis de crestians. Per la qual raó nós anam regonéixer diverses llocs e forces de regne de València e especialment lo port de Dénia, com se porien enfortir lo dit lloc e lo port. »⁷²

Il est remarquable de voir que Pierre III ne parle pas en son propre nom, mais en celui de *reis de crestians*. Le souverain s'efface et cesse de se considérer comme un individu particulier afin de s'agréger dans le corps des rois chrétiens. De ce fait, par-delà les rivalités personnelles entre les royaumes de Navarre, de Castille ou d'Aragon, Pierre III se montre capable de s'unir avec ses coreligionnaires lorsque le besoin s'en fait sentir. La raison principale est la protection des fidèles, même s'il ne faut pas négliger l'intérêt personnel du roi⁷³. Dès lors, l'on ne comprend que mieux l'empressement de Pierre III à en appeler à l'union de toutes les forces chrétiennes, son intérêt faisant bon ménage avec celui de l'Eglise...

⁷² *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 32, p. 1 033.

⁷³ Comme le dit Pierre III lui-même, cette incursion musulmane en terre chrétienne peut lui être préjudiciable : « E estant nós en València, veents que el passatge que el dit rei de Marrocs entenia a fer en Espanya era a nós molt perillós... », *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 33, p. 1 033.

L'on constate que le souverain s'écrit et se lit à travers un prisme bien précis, hérité de la *Bible* et de la tradition chrétienne. Il faut utiliser cette grille de lecture afin de découvrir, non pas le vrai, mais le visage façonné et travaillé que l'auteur cultive.

Du bon gouvernement du royaume ou l'image du bon roi : le règne de la paix

La définition de Bernard Guenée que nous avons précédemment citée, laissait clairement apparaître que le bon roi chrétien devait être capable de faire régner la paix et la justice dans son royaume, fin vers lesquelles doit tendre l'Humanité afin d'être sauvée le jour du Jugement Dernier. Il doit également prouver sa force, sa sagesse, sa bonté ainsi que sa prudence. Pierre III cherche à faire siennes ces qualités et se les attribue lorsqu'il décrit sa conduite face aux divers événements qui ont ponctué son règne. En ce qui concerne le règne de la paix, il est assez révélateur d'étudier la conception que le roi a de son opposée, la guerre. En effet, la guerre étant un moyen, paradoxalement, de faire régner la paix- l'ordre faisant suite au désordre-, Pierre III la provoque non pas pour assouvir ses penchants belliqueux, mais afin de protéger les intérêts de son royaume. En ce sens, le souverain fait régner la paix dans ses terres en menant, à chaque fois, une guerre défensive. Effectivement, il est notable de constater que Pierre III, dans sa *Chronique*, introduit les conflits dans lesquels il a pris part, en les présentant comme des recours ultimes. Il en est ainsi pour les guerres menées contre Jacques III de Majorque et Pierre Ier de Castille et pour le règlement du conflit l'opposant aux nobles aragonais et valenciens. En ce qui concerne la guerre contre le roi de Majorque et le conflit opposant le souverain à la *Unió*, la formulation est assez explicite. Pierre III explique que Jacques de Majorque a failli à ses serments le liant à lui et justifie de la sorte l'emploi de la force :

« En aquest terç capítol és declarat en qual manera lo rei de Mallorca, qui era vassall e hom nostre lige, tractà e s'esforçà en denegar la senyoria alodial e la feultat de què ens era tengut per lo regne de Mallorca e comdats e terres que tenia per nós en feu nostre. Per la qual raó nós proceïm contra ell, e lo dit regne, comdats e terres confiscam, e aplicam-les a la nostra Corona reial d'Aragó. E, per tal que pus complidament sia vista la raó per

la qual nós proceïm a confiscació dels regnes, comdats e terres dessús dits, declaram ací los afers del dit reialme de Mallorca, en quina manera fon donat per lo rei En Jacme, tresavi nostre, ne les obres que els reis de Mallorca passats feeren tro al temps de la confiscació dessús dita. »⁷⁴

Le roi revient également sur la constitution de la *Unió*, formée de nobles valenciens et aragonais séditieux :

« En aquest quart capítol és declarat en qual manera les nostres gents dels regnes d'Aragó e de València, ço és, barons e cavallers, e llocs dels ordens, e ciutats e viles quaix per major partida, feren contra nós unions, les quals, per tal com proceïen de gran injustícia, e parec-ho bé a la fi, nós, ab l'ajuda de nostre senyor Déus, qui és endreçador de tots aquells qui amen justícia, e veritat e en Ell han ferma esperança, destruïm e anullam en tot, e corregim e castigam, per via ordinària e justa, molts d'aquells qui les havien començades e tot hi tenien, segons que llargament en lo present quart capítol és recitat e escrit. »⁷⁵

A travers ces deux exemples, l'on constate une certaine logique dans l'argumentation. Le roi énonce les faits qui lui sont contraires en expliquant combien les actes mentionnés peuvent lui être préjudiciables. Dans les deux cas, il insiste sur l'attitude répréhensible des rebelles qui, quoi qu'ils puissent en penser, doivent lui rester fidèles : *lo rei de Mallorca, qui era vassall e hom nostre lige, tractà e s'esforçà en denegar la senyoria alodial e la feultat de què ens era tengut per lo regne de Mallorca e comdats e terres que tenia per nós en feu nostre ; és declarat en qual manera les nostres gents dels regnes d'Aragó e de València, ço és, barons e cavallers, e llocs dels ordens, e ciutats e viles quaix per major partida, feren contra nós unions*. Dans le premier exemple, l'emploi de l'imparfait de l'indicatif est révélateur. En effet, du point de vue du roi, tout était harmonie dans les royaumes de Majorque et d'Aragon et, plus tard, par sa propre faute, Jacques III a brisé l'équilibre. Puis, comme attendu, Pierre III juge les faits - remarquons au passage la conception de justice présente dans les termes *justícia* et *injustícia*- et en évoque les conséquences, moyennant l'emploi de formules corroborant cette impression de logique : *per la qual raó, per tal que*, dans le premier exemple, *per tal com*, dans le deuxième exemple. Il y a donc une réelle

⁷⁴ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 1, p 1 037.

⁷⁵ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 1, pp. 1 090- 1 091.

volonté de légitimer et de justifier l'emploi de la force : si ce moyen est utilisé, c'est bien parce qu'il s'agit de l'ultime recours pour préserver la paix du royaume.

La guerre contre Pierre Ier de Castille porte ce problème à son paroxysme. En effet, Pierre III amène la question sur le thème de la guerre juste et injuste. Il écrit :

« En aquest sisè capítol és contengut e declarat lo fet de la guerra, la qual lo rei de Castella **iniquament e maliciosa** s'esforçà de fer contra nós rei En Pere dessus dit e nostres sotsmeses. E aquella continuà nou anys, qui començaren en l'any de nostre senyor Déu mil e tres-cents cinquanta-sis, e feniren en l'any de mil e tres-cents seixanta-cinc que cessà la dita guerra, per gran punició que Déus li tramès, així com aquell qui havia feta **guerra injusta e contra tota raó**, car nós en pau ferma érem ab lo rei N'Anfós, pare del dit rei qui era apellat Pere. E dix-se per alguns que aquest rei Pere no fo fill del dit rei N'Anfós, ans fo camjat, per dubte del pare, qui tenia contínuament una dona de Castella de nobles gents, la qual era apellada per tot son regne « la Rica Dona », de la qual hac molts fills mascles. E lo primer nat havia nom Enric, e, finida la dita guerra, fo rei de Castella ab ajuda de Déu e nostra, segons que per avant se recontarà. »⁷⁶

Là, le procédé de formulation est différent des deux précédents puisque si, auparavant, le roi énonçait puis jugeait, ici, à l'inverse, il juge et énonce à la fois : la guerre, que Pierre III ne souhaitait pas, est causée par un souverain, Pierre Ier, indigne de son rang (*iniquament, maliciosa*). Il faut également remarquer à quel point la haine entre les deux hommes est perceptible puisque, contrairement aux exemples précédents, Pierre III se laisse aller jusqu'à évoquer des rumeurs qui font de Pierre Ier un enfant illégitime : *E dix-se per alguns que aquest rei Pere no fo fill del dit rei N'Anfós, ans fo camjat, per dubte del pare, qui tenia contínuament una dona de Castella de nobles gents, la qual era apellada per tot son regne « la Rica Dona », de la qual hac molts fills mascles* . C'est donc que Pierre III se sent injustement attaqué, ce qui est remarquable⁷⁷.

⁷⁶ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 1, pp. 1 123- 1 124. C'est nous qui soulignons.

⁷⁷ D'ailleurs, cette notion d'injustice revient souvent dans le discours du *Cerimoniós*. Citons, à titre d'exemple : « E la dita batalla lo rei de Castella no volc esperar ne a aquella venir, pensant que Déus li'n devia noure, per ço com menava **guerra injusta** » (*Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 12, p. 1 132. C'est nous qui soulignons) ; « Après pocs dies, així com érem aparellats de partir ab lo dit nostre estol, haguem cert ardit que el dit rei de Castella se n'era anat e havia desemparada la

Déjà, dans *De civitate Dei*, Saint Augustin faisait une différence entre la guerre juste et la guerre injuste, légitimant la première en arguant qu'elle devait être défensive et viser à rétablir un équilibre rompu⁷⁸. Puis, au début du XIII^e siècle, apparaissent les cinq critères classiques définissant la guerre juste, rangés dans les catégories *persona*, *res*, *causa*, *animus* et *auctoritas*. Pierre Baldo de Ubaldis (1 327- 1 406) les commente de la manière suivante :

« La personne, à savoir qu'elle soit du siècle et non pas ecclésiastique ; l'objet, en sorte que la guerre soit faite pour reprendre des biens ou pour défendre la patrie ; la cause, en sorte que l'on combatte par nécessité, d'où la pensée d'Aristote : « Fais que la guerre soit pour toi l'ultime nécessaire » ; l'esprit, en sorte qu'elle ne soit pas faite par haine, ni par insatiable cupidité ; l'autorité, car sans l'autorité du prince la guerre ne peut être déclarée.»⁷⁹

Ces critères sont repris par Pierre III, lequel, par ce moyen, discrédite son homologue castillan. De ce fait, celui qui mène une guerre injuste est bien

dita illa d'Eivissa per dubte de la nostra venguda, car ell, per dubte de la **guerra injusta** que ens feia, no es gosà aventurar d'entrar en batalla ab nós, dubtant de la punició de Déu, qui és jutge e senyor de les batalles. » (*Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 26, p. 1 136. C'est nous qui soulignons).

⁷⁸ « Jamais un peuple n'acquiert une sécurité telle qu'il n'ait pas à redouter des invasions menaçant sa vie. », *De civitate Dei* (261.), XVII, 13. La guerre fait donc partie de la vie de la cité chrétienne.

Franco Cardini (300.) revient sur la distinction entre guerre juste et injuste : « La guerre juste ne pouvait admettre le déchaînement de la violence : elle devait bien plutôt être une opposition de la force bien maîtrisée à la violence, ayant pour but d'empêcher que cette dernière écrase les plus faibles et que l'injustice l'emporte sur la justice. Etant dans tous les cas un mal, mais un mal mineur au regard du triomphe de l'injustice, la guerre juste ne méritait son nom qu'en satisfaisant à trois exigences fondamentales : tout d'abord, elle devait être défensive et avoir pour seul but la réparation de l'injustice ; ensuite, elle devait avoir été déclarée par une autorité officiellement constituée et reconnue, et par conséquent ne pas être l'effet de quelque volonté personnelle que ce fût ; enfin, son but final devait être la restauration d'une paix éclairée par une justice authentique. » CARDINI, Franco : « Guerre et croisade », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pp. 435- 449, p. 437).

⁷⁹ CONTAMINE, Philippe (302.) : *La guerre au Moyen Age* (Paris : Presses Universitaires de France, 1 999, 516 pages, p. 450).

Pierre Ier alors que Pierre III est dans son bon droit. Il faut, d'ailleurs, constater la différence de personnalité des deux hommes. En effet, si Pierre III cherche à faire alliance avec les princes chrétiens pour défendre la péninsule d'une nouvelle attaque arabe, Pierre Ier, quant à lui, concentre ses efforts sur le conflit l'opposant à un autre prince chrétien alors que les priorités sont ailleurs. Cette attaque injuste autorise Pierre III à mener une guerre défensive : il est donc bien le garant de la paix de son royaume.

Pierre III et les quatre vertus cardinales

Les autres qualités attendues du roi chrétien exemplaire sont la force, la sagesse, la bonté et la prudence. Dans sa *Chronique*, Pierre III se présente, évidemment, comme possédant ces quatre vertus. En ce qui concerne la force et la bonté, le souverain tente de démontrer qu'il réunit à lui seul ces deux qualités. L'un des épisodes illustrant le mieux cette affirmation est celui du règlement du conflit opposant le roi aux nobles aragonais et valenciens, dont les velléités grandissantes mettent en péril l'intégrité de la Couronne. En effet, c'est tout au long de ce chapitre que Pierre III démontre sa capacité à gérer au mieux cette crise dont l'issue aurait pu être néfaste au roi et à son royaume. Outre ses qualités de roi, c'est-à-dire sa capacité à traiter les affaires délicates telles que celle-ci, Pierre III fait étalage de sa force, d'une force qu'il met au service de la justice. Le traitement réservé aux révoltés est exemplaire puisque ceux-ci sont pendus ou suppliciés :

« E hac-n'hi alguns qui foren rossegats e penjats, e altres solament penjats (*sic*). Dels quals n'hi hac alguns, així com ho mereixien, als quals fo donat a beure del metall de la campana de la Unió que havien feta, la qual estava en la sala de la casa del Consell de la ciutat, qui és prop la seu. E, com aquesta campana repicava, los conservadors de la Unió e tots los altres, qui eren diputats als actes d'aquella, se justaven de continent. **Per què fo justa cosa** que aquells que l'havien feta fer beguessen de la licor d'aquella, com fon fusa. »⁸⁰

⁸⁰ CPC (1.), chapitre IV, paragraphe 60, p. 1 109. C'est nous qui soulignons.

Ce châtement cruel est, aux yeux de Pierre III, juste et justifié, comme il le dit lui-même dans la présente citation et comme il l'expliquera plus loin⁸¹. Le roi démontre ainsi qu'il est capable d'employer la manière forte et que s'il en arrive à de telles extrémités, c'est que le contexte le réclame.

Cependant, Pierre III, dans la même situation, sait aussi se montrer bon. C'est ainsi que, parlant de la ville de Valence, il écrit qu'il pardonne tous ceux qui avaient osé se dresser contre lui, ce qui lui vaut la reconnaissance éternelle des habitants :

« Finats los dits afers, nós entram en la ciutat poderosament ab la gent que encara teníem a sou, e fom en la seu, feent reverència a nostre senyor Déus e gràcies, com havíem per justícia la dita ciutat cobrada. E preïcam al poble, dient-los moltes coses sobre el fet del crim que comès havien contra nós, e nós, així com a rei misericordiós, siguent les carreres de nostres predecessors, los havien perdonat ; e ells ab gran humilitat acceptaren de nós la gràcia que els havíem feta. E d'aquell dia avant romàs la ciutat en amor e en gràcia nostra. »⁸²

Dans un passage remarquablement mis en scène où le religieux occupe une place d'importance- *fom en la seu, feent reverència a nostre senyor Déus e gràcies*-, le souverain prouve au lecteur à quel point il est bon, généreux et, comme il le dit lui-même, miséricordieux : *E preïcam al poble, dient-los moltes coses sobre el fet del crim que comès havien contra nós, e nós, així com a rei misericordiós, siguent les carreres de nostres predecessors, los havien perdonat*. De ce fait, le roi met en exergue sa capacité à punir et à pardonner, démontrant ainsi son habileté à régner et à rendre justice.

⁸¹ « Fetes les dites justícies, alguns de nostre Consell nos suplicaren que, pus de tantes persones havíem fet justícia corporal, que d'allí avant no ens en curàssem de dar mort a algú per lo dit fet, car, per via de remissió, podíem punir los altres qui eren culpables. E així ho fem, exceptat que a alguns absents donam sentència, en llur absència, confiscant a nós llurs béns. » (*Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 62, p. 1 110).

⁸² *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 58, pp. 1 108- 1 109.

Enfin, concernant les deux dernières qualités- la sagesse et la prudence-, nous constaterons que lorsqu'il a une décision à prendre, Pierre III le fait toujours après avoir beaucoup réfléchi. Il prend l'avis de son entourage, c'est-à-dire de ses conseillers ou de ses proches, avant de trancher et de fixer la conduite à adopter. Un exemple nous est fourni, toujours en ce qui concerne la question de la *Unió* :

« E com foren tornats (lo castellà d'Amposta e misser Bernat d'Olzinelles), nós ab nostre Consell començam a tractar sobre els afers dessus dits. Es ver que nós, per la gran rebel.lió que ens havien feta los de la ciutat, érem d'enteniment que la ciutat fos cremada e destruïda e arada de sal, per tal manera que jamés persona no hi habitàs. Mas alguns, e gran res de nostre Consell, nos ho desconsellaren, que per res no fos, assignant-nos-hi tres raons especials. La una que per los crimosos no devien ésser condemnats los justes, parlant de les ciutats de Sodoma e de Gomorra, a les quals Déus hagra perdonat si deu justs s'hi fossen trobats. E era cert que molts dels habitants de València foren en nostre servei, no tement perdició de béns que hi havien. L'altra fo que la ciutat de València en temps passats havia fets grans e assenyalats serveis a nostres predecessors e a nós, de què raó era que hi haguéssem nostre esguard. La terça, que, si aital ciutat se destrouís, nós minvaríem molt nostra Corona, com no ha rei de cristians que haja millors tres ciutats que nós havíem, ço és, Saragossa, València e Barcelona. E, per totes aquestes raons, nos tempram la ira que havíem sobre el dit poble, emperò no volguem que passàs sens algun càstig. E, après molts raonaments, nós perdonam a la ciutat, retengudes emperò cinc coses. La primera, que de la dita gràcia no s'alegràs hom mort, ans, si per los actes de la Unió, eren atrobats culpables, que poguéssem confiscar los béns llurs a nostre fisc ; la segona, que no s'hi compreguessen hòmens generosos ; la terça, hòmens de Casa nostra ; la quarta, certes persones nomenades de les quals n'haguem alguns, de qui fem justícia corporal ; la quinta, que tots quants privilegis la ciutat havia, vinguessen a nostra mà, e que els lleixàssem aquells que a nós plauria, així com de fet se féu, que alguns los en tolguem de tot e altres ne corregim e altres los lleixam. »⁸³

Ainsi, dans cet exemple, le roi, optant, dans un premier temps, pour une solution radicale- *Es ver que nós, per la gran rebel.lió que ens havien feta los de la ciutat, érem d'enteniment que la ciutat fos cremada e destruïda e arada de sal, per tal manera que jamés persona no hi habitàs-*, tempère, dans un deuxième temps, grâce à ses conseillers, son jugement- *E, per totes aquestes raons, nos tempram la ira que havíem sobre el dit poble-*, pour, dans un troisième temps, décider du sort réservé à la ville : *E, après molts raonaments, nós perdonam a la ciutat.*

Ce passage est très révélateur puisqu'il met en évidence les vertus que tout roi doit avoir et que possède Pierre III. L'on sent dans l'écriture du roi, ici, plus qu'un

⁸³ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 57, p. 1 108.

besoin de se justifier, la nécessité de se prouver à soi-même, peut-être de se convaincre, que le souverain est exemplaire et que sa conduite est digne d'être rappelée. Pierre III réussit, une nouvelle fois, dans sa quête d'exemplarité. Pour s'écrire, il faut donc savoir se lire et c'est ce que fait le roi.

Dans sa définition du roi médiéval, Jacques Le Goff insiste, parlant de l'accession à la royauté, sur deux aspects : d'une part, la possession d'un objet de caractère symbolique et sacré, et, d'autre part, l'importance de rituels royaux⁸⁴. Pierre III met l'accent sur ces attributs du pouvoir, ce cérémonial, méritant plus que jamais son surnom de *Cérémonieux*. Ainsi, décrivant son couronnement, il dit, non sans cacher une émotion encore perceptible par le lecteur, malgré les siècles écoulés :

« La qual missa dita e tot l'ofici fet e complit bé e bastantment, nós fom reebuts aquí en palmes per nostres vassalls dins la dita esgleia, e, cavalcats en nostre cavall, qui era aquí, van-nos metre en nostra man dreita lo *ceptrum*, qui era molt bell, de una rica verga d'aur, e en la mà senestra un pom d'aur. »⁸⁵

L'on perçoit bien ici la fierté du tout nouveau roi de posséder le *ceptrum* qui, à lui seul, symbolise l'accession au pouvoir. Pour tout souverain, la possession de ce sceptre était un moment très attendu et qui, une fois attribué, garantissait, tel un rite d'initiation, la reconnaissance du jeune roi par ses pairs et ses illustres ancêtres royaux, le sceptre étant, tout comme la *Chronique* de Jacques Ier, le témoin que se passait de générations en générations la famille royale⁸⁶. Le cérémonial, selon Jacques Le Goff, caractérise le roi médiéval⁸⁷. Nous en

⁸⁴ « L'accession à la royauté s'est aussi souvent appuyée sur la possession d'un lieu ou d'un objet de caractère symbolique et sacré. (...) Le roi est aussi un roi *cérémoniel*, comme en témoignent le symbolisme et le rituel royaux. » (LE GOFF, Jacques (226.) : « Roi », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pp. 989-992).

⁸⁵ *CPC* (1.), chapitre II, paragraphe 13, p. 1 026.

⁸⁶ Voir *supra* note 49, p. 33.

⁸⁷ « Le roi est aussi un roi *cérémoniel*, comme en témoignent le symbolisme et le rituel royaux. », LE GOFF, Jacques (226.) : « Roi », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, p. 992.

trouvons de nombreuses traces dans la *Chronique* que nous étudions. Certains, comme celui que nous allons citer, se révèlent curieux, si on les analyse d'un point de vue critique, mais néanmoins importants quant à leur signification. Accueillant le roi de Majorque à Barcelone, Pierre III se livre à un étrange cérémonial lorsqu'il s'assied sur des coussins de meilleure qualité que ceux qu'il destine à son rival :

« E, après pocs dies, lo rei de Mallorques venc-se'n en Barcelona, e com hi fo e hac acordat en si mateix de fer-nos lo dit homenatge, suplica'ns que ens plagués que l'homenatge no ens fes denant tot lo poble de Barcelona, qui ja per allò era justat en lo nostre tinell major de nostre palau, mas que el nos feés en la capella del dit palau. E nós, moguts de benignitat, atorgam-li-ho. Per què, en la dita capella, féu-nos lo dit homenatge. Emperò, com lo dit homenatge nos féu, ell estec de peus una gran estona, que no es volc assure, demanant-nos coixí en què es segués, al.legant que així és acostumat de tot príncep, e nós, sabents ja que ell havia en cor d'al.legar-nos allò, fem-nos fer coixins de major forma e pus nobles dels altres coixins de la nostra cambra, e no lo hi volíem atorgar. Però ell estant així de peus, demanant-nos coixí, haguérem nostre consell sobre açò, e consellaren-nos que li donàssem coixí, mas no pas d'aquells de la major forma, mas un dels altres de la nostra cambra, e fem-li'n posar un. E lladoncs ell s'assec e féu-nos lo dit homenatge. E açò fet, ell nos demanà llicència que se'n tornàs, e nós atorgam-la-li ; e ell tornà-se'n als comdats de Rosselló. »⁸⁸

Ici, donc, le cérémonial- *Emperò, com lo dit homenatge nos féu, ell estec de peus una gran estona, que no es volc assure, demanant-nos coixí en què es segués, al.legant que així és acostumat de tot príncep, e nós, sabents ja que ell havia en cor d'al.legar-nos allò, fem-nos fer coixins de major forma e pus nobles dels altres coixins de la nostra cambra, e no lo hi volíem atorgar. Però ell estant així de peus, demanant-nos coixí, haguérem nostre consell sobre açò, e consellaren-nos que li donàssem coixí, mas no pas d'aquells de la major forma, mas un dels altres de la nostra cambra, e fem-li'n posar un. E lladoncs ell s'assec e féu-nos lo dit homenatge-* a, en plus de son rôle d'accueil d'une personnalité importante, une autre fonction : il s'agit, pour Pierre III, de démontrer sa supériorité et d'impressionner, de cette manière, son hôte. Pierre III, une nouvelle fois, s'adapte à la situation et en tire profit.

⁸⁸ CPC (1.), chapitre II, paragraphe 34, pp. 1 033- 1 034.

Enfin, en vertu de la maxime qui veut que *rex illiteratus quasi asinus coronatus*, Pierre III s'attache à faire émerger de sa personne son goût pour les Lettres. D'une part, nous l'avons vu, il déclare avoir lu la *Chronique* de Jacques Ier, et, d'autre part, il cherche à coucher par écrit les faits marquants de sa vie et de son règne. Par ce côté encore, Pierre III se rapproche de l'image du roi idéal.

Aboutissement de la quête : l'image à conserver

Ces successions d'images nous amènent à nous interroger sur un troisième type d'icône, aboutissement logique du raisonnement du roi, l'image à conserver. Il est clair que Pierre III se décrit de la manière la plus avantageuse possible : tour à tour roi biblique, bon chrétien, roi justicier et donc capable de pourvoir aux besoins et aux aspirations de son peuple, le souverain donne de lui une image sans failles. Nous pouvons parler d'une véritable obsession de l'image. D'ailleurs, cet aspect ne doit pas surprendre. En effet, le roi médiéval vivait entouré d'images dans ses palais et dans les églises qui lui renvoyaient, quand ce n'était pas sa propre image, celle de sa fonction⁸⁹. De plus, s'impose l'idée d'une image positivisée, c'est-à-dire d'une image réelle revue et corrigée sous l'angle de l'image rêvée, l'issue étant, évidemment, favorable.

Cependant, au moment de faire le point sur cette superposition d'images et de nous interroger sur celle que le lecteur doit conserver du souverain, des limites apparaissent. D'une part, dans quelle mesure, cette image, analysée sous l'angle de la critique moderne, ne souffre-t-elle pas du passage du Temps et, à terme, ne dessert-elle pas le roi ? Ainsi, lorsque nous revenons sur certaines décisions prises par Pierre III- notamment, le châtement des révoltés aragonais et valenciens- comment ne pas être frappé par la conduite cruelle du roi ? D'autre part, dans

⁸⁹ « L'iconographie royale a été très riche pendant tout le Moyen Age. Le roi médiéval a vécu entouré d'images dans ses palais, dans les églises de son royaume, qui lui renvoyaient sinon son image personnelle du moins celle de sa fonction. », LE GOFF, Jacques (226.) : « Roi », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op.cit.* , p. 1 000.

quelle mesure ne peut-on considérer le souverain comme un Machiavel avant l'heure ? Ainsi, n'oublions pas ce que ce dernier écrivait : « Il n'est pas bien nécessaire qu'un prince possède toutes les bonnes qualités- que nous avons énumérées- mais il l'est qu'il paraisse les avoir »⁹⁰. La question d'une image à conserver, travaillée, élaborée minutieusement, ne négligeant aucun détail se dessine donc en filigrane.

De cette manière, au milieu de ce kaléidoscope, quelle image de Pierre III doit demeurer dans l'Histoire ? En quelque sorte, le roi trompe Clio- et ses lecteurs- en l'utilisant, en faisant une entorse à la matière- l'Histoire- en la déformant et en se déformant, dans le but d'améliorer sa propre image. Si, auparavant, nous parlions de miroirs, à présent, nous ajoutons que ces miroirs sont grossissants. En réalité, derrière la question que nous nous posons- quelle image de Pierre III l'Histoire doit-elle conserver ?-, s'en cache une autre beaucoup plus intime : comment et pourquoi s'écrire ? C'est donc bien pour cela que la quête de l'image chez Pierre III devient rapidement obsédante et doit répondre à l'urgence d'une situation : comment faire pour que le *je* ne se trahisse pas et pour que l'image que le roi a de lui-même- son *moi* intime- corresponde à l'image de la personne qu'il souhaite renvoyer- son *moi* public ? De ce fait, la *Chronique* de Pierre III, de par sa forme, permet de placer le chroniqueur face à lui-même, ce qui est plus difficilement faisable chez Pero López de Ayala. Chroniqueur et souverain ne faisant qu'un, la confrontation des images développées n'en est que plus grande. La *Chronique* de Pierre III peut donc se lire comme quête identitaire de l'auteur, qui, finalement, nous confie ses angoisses et ses doutes, renvoyant de lui une image à laquelle il faut obligatoirement se conformer.

⁹⁰ GUENEE, Bernard (74.) : *Histoire...*, *op. cit.*, p. 142. La suite est riche de sens: « Au XV^{ème} siècle, le prince doit donc toujours paraître vertueux, juste et sage, mais des personnes de plus en plus nombreuses savent désormais que, pour réussir, il lui faut surtout faire preuve de savoir faire, d'habileté, de *subtilité*, sens péjoratif, depuis son apparition au XIII^{ème} siècle ; *subtilité* ne l'a jamais encore en 1500. Mais à la subtilité et la cautèle se mêlent déjà tant de ruse et de violence que *subtil* et *cauteleux* sont, au XVI^{ème} siècle, toujours péjoratifs. », *Id.*

5. Quelques marques de subjectivité

Comme le laisse entendre le titre de notre troisième section- *Je est un autre*-, les deux *Chroniques* réunissent un certain nombre de figures de l'*ego*. Nous avons précédemment vu comment le *moi* narré devenait narrateur, nous avons analysé comment Pierre III nous présentait un Pierre III au carré et nous avons constaté à quel point il se souciait de la recherche de l'image. Il convient, à présent, de s'arrêter sur l'expression d'une autre voix des chroniqueurs : les marques de subjectivité.

Ces marques sont au nombre de trois- le don d'ubiquité, le non-dit et le désaccord- et sont autant de moyens auxquels les chroniqueurs font appel pour laisser entendre leurs voix et leurs avis. Elles constituent une nouvelle manifestation et une nouvelle démonstration de force, du *moi* dans les deux *Chroniques*.

Le don d'ubiquité

L'une des caractéristiques du récit des deux chroniqueurs- pour ne pas dire l'une de leurs qualités- réside dans leur capacité, leur don à toujours se trouver au bon endroit, au bon moment. En effet, ils se trouvent toujours là où le lecteur ne les attend pas, dans un souci de l'informer du mieux possible sur tout : le lecteur doit tout connaître et cela demande donc, de la part du chroniqueur, un effort particulier. En ce sens également, les deux auteurs méritent leur surnom de grand horloger puisqu'ils jouissent d'une qualité qui échappe aux Hommes (entendons par là tous les non-chroniqueurs) et qui va même jusqu'à relever du divin. Les chroniqueurs ont donc un œil sur tout et sont présents- dans l'action- constamment, même si leur présence effective au moment des faits évoqués est incertaine. Si l'on appliquait aux deux *Chroniques* la terminologie de Gérard Genette, l'on dirait que la narration est de type extradiégétique-homodiégétique,

voire hétérodiégétique⁹¹ et omniscient⁹². En d'autres termes, le chroniqueur sait tout parce qu'il voit et entend tout. Cependant, soulignons-le d'emblée, ce don d'ubiquité n'est pas infallible. Ainsi, la principale remarque qu'il faut formuler concerne la véracité des faits énoncés. De ce fait, comment est-il possible de rapporter un événement que le chroniqueur ne pouvait connaître ? Nous verrons plus loin des exemples illustrant notre propos et qui posent des limites aux qualités dont jouissent aussi bien Pero López de Ayala que Pierre III.

Maîtrise des sens et scission du *je*

Dans les deux œuvres, le don d'ubiquité revendiqué par leurs auteurs ne se manifeste pas sous la forme d'un instinct non maîtrisé. Bien au contraire, préférant, afin de préserver le confort de lecture de leur public, amener ce dernier vers une connaissance non pas abrupte mais raisonnée des faits, les chroniqueurs font preuve, une fois encore, de rigueur. C'est ainsi que leur don est hiérarchisé : celui-ci est rendu possible par l'utilisation de deux sens, l'ouïe et la vue, le premier prenant, bien souvent, le dessus sur l'autre. Mais, surtout, ces deux sens crédibilisent le récit en lui donnant plus de poids. De cette manière, en ces temps où la mémoire- comme le rappelaient les chroniqueurs dans leurs prologues- et la voix étaient si importantes⁹³, affirmer l'authenticité d'un événement en

⁹¹ GENETTE, Gérard (120.) : *Figures III* (Paris: Seuil, 1 972, 285 pages, pp. 255-259). Selon l'auteur, un récit extradiégétique- homodiégétique comporte un « narrateur au premier degré » (p. 255), ce qui est le cas de la *Chronique* de Pierre III. Pour sa part, le narrateur d'un récit de type extradiégétique- hétérodiégétique « raconte une histoire d'où il est absent » (*Id.*), ce qui est, en partie, exact pour l'œuvre d'Ayala puisque celui-ci, à de rares moments devient acteur de l'Histoire.

⁹² GENETTE, Gérard (121.) : *Nouveau discours du récit* (Paris: Seuil, 1983, 119 pages, pp. 48-52). Les deux narrateurs voient et savent tout.

⁹³ « La société européenne, jusque tard dans le XVIème siècle, apparaît obsédée par le souci de « garder en perpétuelle mémoire » ce qui fonde sa communauté : d'où cet appétit d'entendre et de raconter, cette tendance à extraire, de n'importe quoi, des leçons de vie. Les diverses formes poétiques m'apparaissent comme l'émanation de ce besoin. Ainsi, la « matière de France », selon

revendiquant le fait de l'avoir entendu conférait de l'autorité à la narration. De même pour la vue puisque le témoignage visuel ne pourrait susciter aucune contestation. Par conséquent, l'ouïe et la vue sont les sens les plus développés des deux chroniqueurs, peut-être même en généralisant quelque peu, de tous les chroniqueurs. Ceci signifie que le don d'ubiquité passe par le fait de bien entendre et de bien voir. Le parfait chroniqueur est donc l'homme qui sait se montrer discret, écoutant les autres et mémorisant leurs paroles ainsi que leurs gestes, et qui, par la suite, tel l'artiste, les dépeint et les reconstitue, tentant d'approcher, par leur travail, la perfection.

Parler de hiérarchisation au sein de ce don d'ubiquité, ce n'est pas seulement distinguer les deux principaux sens qui s'expriment, c'est aussi en mesurer les effets sur la narration. En effet, les chroniqueurs doivent considérer non plus un même *je* mais deux : le *je* narrateur et le *je* acteur. Dans le premier cas, il s'agit, pour le chroniqueur de retranscrire les propos qu'il a entendus, ce qui sous-tend son absence au moment des faits. En revanche, dans le deuxième cas, le chroniqueur dévoile ce qu'il a effectivement entendu puisque, à l'inverse, il était présent au cours de ces événements. Le don d'ubiquité est donc l'occasion pour nous d'observer la scission qui se produit au sein même de la narration. La différence entre ces deux *je* est fondamentale car elle nous permet d'assister à ce curieux auto-fonctionnement des chroniqueurs, scindant leurs voix en deux.

Jean Bodel, vers 1 200, a pour qualité propre d'être « vraie », et d'apparaître telle chaque jour : cette matière, c'est la poésie des chansons de geste, stylisant une « histoire orale », dans l'acception que l'on donne aujourd'hui à cette expression. », ZUMTHOR, Paul (145.) : « Les traditions poétiques », *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (124.) (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et de ROY, Bruno) (Montréal: Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, pages 11-21, p. 11).

Un paradoxe : le chroniqueur absent des faits racontés

Les manifestations du *je* narrateur, c'est-à-dire du chroniqueur absent lors des faits sont les moins fréquentes. En effet, les auteurs font rarement appel au passé, préférant plutôt faire référence à des événements plus récents. En ce qui concerne Pero López de Ayala, nous pouvons citer le chapitre XVIII de la deuxième année du règne de Pierre Ier. L'auteur revient sur les conséquences de la conquête de Tolède, en 1085, par Alphonse VI de Castille :

« Deuedes saber que, por quanto auemos fecho mençion de la çibdat de Toledo, conuiene que digamos algunas cosas que acaesçieron en la su conquista, por que los de Toledo ouieron de auer algunas costumbres que han oy en dia. »⁹⁴

Le chroniqueur ne pouvait être présent au moment des faits, c'est donc pourquoi il éprouve le besoin de justifier ses dires en renvoyant à une *Chronique* précédente :

« E commo quier que en las coronicas de Castilla que fablan de quando el rrey don Alfonso gano a Toledo, fallaredes commo paso la pleytesia que el rrey don Alfonso fizo con los moros vezinos de Toledo, quando la gano e la conquisto. E por quanto atañe a la materia presente, diremos dende algunas cosas, espeçialmente que lo dize en la coronica antigua, segund que se falla en otros libros antiguos que fablan dello e son abtenticos, e avn segund que finco por remembranza de generaçion en generaçion fasta oy. »⁹⁵

Ici, l'autorité est la *Chronique*, mais également la mémoire (*remembranza de generacion en generacion*). Chez Pierre III aussi, l'on constate la présence du même procédé. De fait, le roi écrit, pour justifier le refus de son oncle d'accéder au trône :

« Damunt havem dit que parlarem en quina manera venc la primogenitura a nostre pare, el rei N'Anfós, e puis com hac los regnes. E així és cert que el dit infant En Jacme, oncle nostre, qui era primogènit del dit senyor rei En Jacme, avi nostre, era forts en justícia, e, estant primogènit, féu de grans justícies per tota la terra. E, segons que havem oït dir, lo dit infant don Jaime fo en Daroca e feïa aquí inquisicions contra algunes persones generoses, de les quals deïa hom que entenia a fer justícia. E lo rei En Jacme, qui llavors era en Catalunya, tramès-li cartes fort expresses, que ell en tot cas se partís d'aquells

⁹⁴ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre XVIII, p. 57.

⁹⁵ *Id.*

processes que entenia a fer, per la qual cosa ell fon molt torbat e hac-se'n a jaquir. E llavors dien alguns que volc renunciar al regne. »⁹⁶

Pierre III révèle, comme il l'écrit lui-même, ce qu'il a entendu dire : *E, segons que havem oït dir, lo dit infant don Jaime fo en Daroca e feïa aquí inquisicions contra algunes persones generoses, de les quals deïa hom que entenia a fer justícia*. Lui non plus ne pouvait être présent à ce moment-là et il justifie son propos par son témoignage oral. En revanche, Pierre III va plus loin dans ses tentatives de justification, peut-être même paradoxalement puisque sa condition de roi lui confère tout de même un certain crédit qui se répercute jusque dans ses propos. En effet, lorsqu'il souhaite évoquer une prophétie faite à propos de Ferdinand IV, dans laquelle l'image du roi de Castille est noircie, il dit qu'il l'a entendue de la bouche de personnes dignes de foi : « segons que havem oït recontar a persones dignes de fe »⁹⁷. Par conséquent, aussi bien Pierre III que Pero López de Ayala cherchent l'approbation de leurs lecteurs en leur assurant qu'ils peuvent croire ce qu'ils lisent : l'un faisant appel aux *Chroniques*, l'autre à de sérieux propos. Le *je* narrateur s'exprime donc de façon similaire chez Pero López

⁹⁶ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 2, p. 1 007.

⁹⁷ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 2, p. 1 124.

La prophétie est la suivante : « E açò fon per ordinació de Déu, car, segons que havem oït recontar a persones dignes de fe, en Castella hac un rei apellat Ferrando, qui fo rei vituperós e mal nodrit e desastruc, e parlà moltes vegades reprenent e dient que, si ell fos, com Déus creà lo món, e en fos creegut, Déus no haguera creades ne fetes moltes coses que féu e creà e que n'haguera creades e fetes moltes que no n'havia fetes. E açò tenia en son enteniment e en parlava sovent ; per què nostre senyor Déu, veent la sua mala e folla opinió, tramès-li una veu en la nit, la qual dix aitals paraules : « Per tal com tu has represa la saviesa de Déu, d'aquí a vint dies morràs, e en la quarta generació finirà ton regne ». E semblants paraules tramès Déus a dir en aquella mateixa nit e hora a un home sant de l'orde dels frares preïcadors qui era en lo monestir de Burgos, lo qual frare preïcador les denuncià al germà del dit rei de Castella, qui lladoncs era en Burgos. E, haüt acord entre ells, anaren al rei per dir-li ço que el dit frare havia oït de part de Déu, e en secret digueren-lo-hi. Lo qual rei los atorgà ésser ver que en aquella mateixa nit hac semblant veu de part de Déu. E així com Déus lo havia manat e dit, lo dit rei finà sos dies, e en la quarta generació que es seguí finà lo seu regne. », *Id.*

de Ayala et chez Pierre III. Ce sont bien là les seuls points communs puisque, concernant le *je* acteur, les deux auteurs se distinguent l'un de l'autre.

De l'emploi des verbes d'écoute

Rédiger une *Chronique*, écrire l'Histoire, nécessite, de la part de son auteur, une grande capacité d'écoute et de mémoire qui lui permettent de rassembler toutes les informations nécessaires afin de traiter au mieux l'événement. Justement, puisque nous parlons d'écoute, il est intéressant de mesurer sa place dans les deux *Chroniques*.

Ce qui surprend, à la lecture de la *Chronique* castillane, c'est la quasi absence de verbes relatifs à l'audition ou de termes dérivés du verbe *oír*. La raison en est la suivante : le *je* acteur n'éprouve pas le besoin de dire qu'il a vraiment entendu les discours qu'il rapporte, ceux-ci étant introduits directement. Le verbe *oír* semble même être uniquement l'apanage des seuls personnages et lecteurs et, paradoxalement, non pas celui du chroniqueur, comme si celui-ci se refusait à livrer ses secrets. Ainsi, nous relevons : « E quando Iohan Ferrandez de Henestrosa ouo dicho estas palabras que auedes **oydo** al dicho maestre don Fadrique rrespondiole el maestre e dixole... »⁹⁸ ou encore « E el maestre de Santiago quando esto **oyo**, ouo grand miedo... »⁹⁹, ces exemples s'appliquant, respectivement, aux lecteurs et aux personnages. D'ailleurs, dans une démarche remarquablement didactique, le *je* acteur dit et le lecteur écoute et apprend, de là, les apparitions relativement fréquentes de formules du type « segund adelante **oyredes** »¹⁰⁰ ou encore « fecho lo que auedes **oydo** »¹⁰¹. A de rares occasions, le *je* acteur emploie à son compte le verbe *oír* : « Despues que el rrey don Pedro partio de Toro, **segund auemos oido** e se fue para Segouia, finco su chançelleria

⁹⁸ *CRP* (2.), Volume I, 1 356, chapitre I, p. 229 C'est nous qui soulignons.

⁹⁹ *Id.* C'est nous qui soulignons.

¹⁰⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre II, p. 233. C'est nous qui soulignons.

¹⁰¹ *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre III, p. 235. C'est nous qui soulignons.

en Toro »¹⁰². L'on peut se demander alors si l'emploi de la première personne du pluriel n'est pas fait pour parler uniquement de Pero López de Ayala. De ce fait, le *je* acteur, par cette unique apparition du verbe *oír*, qui lui est attribuée, révèle son hypothétique présence au moment des faits.

Cependant, ces sources orales ne sont pas sans danger. D'une part, elles peuvent nuire à l'image du chroniqueur, tel que nous le comprenons, à la lecture de ce passage :

« Despues que el rrey tomo la villa de Palençuela e vio que don Tello su hermano non venia, fue a Tordesillas e fizo alli fazer vn torneo muy grande de çinquenta por çinquenta. E segund dizian algunos de sus priuados despues, que aquel torneo mando el rrey fazer estonçe por que tenia fecha fabla que muriese ay don Fadrique maestre de Santiago, el qual estaua ay estonçe e entrara en aquel torneo ; pero non se pudo fazer, ca non quiso el rrey descubrir este secreto a los que entraron en el torneo que auian de fazer esta obra e por tanto çeso. »¹⁰³

Ici, le chroniqueur a été acteur et a entendu les paroles prononcées par les favoris du roi, paroles qu'il retranscrit. Cependant, il est notable de constater que Pero López de Ayala préfère se protéger en affirmant : *segund decian...* Dans ce cas-là, l'écoute devient périlleuse pour le *je* acteur.

D'autre part, il est possible de critiquer le fondement même du don de Pero López de Ayala. Ainsi, à la différence de Pierre III, le chroniqueur castillan revient, par moments, sur des faits qu'il ne pouvait pas connaître. Par exemple, il écrit sur le Comte de Cardona et Bernal de Cabrera, amiral d'Aragon, tous deux hommes de Pierre III, en affirmant que ce qu'il évoque est la vérité :

¹⁰² *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXXIX, p. 197. L'on peut également citer : « El rrey don Pedro partio de la çibdat de Burgos despues que pasaron estas cosas que **auemos oydas**, e vinosse a Valladolid » (*Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre XII, p. 48). C'est nous qui soulignons.

¹⁰³ *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre IV, p. 237.

« Enpero la verdat es esta, que ellos todo lo supieron e quisieronlo fazer mas non tenian pan para la compañía de las galeas, ca ellos cuydaron que la batalla seria luego e non tomaron pan mas de para quinze dias e era ya gastado. »¹⁰⁴

De même, comment Pero López de Ayala pouvait-il connaître des choses secrètes, comme il se plaît à le répéter par moments ? L'on peut douter, non pas de l'événement, mais de l'assurance affichée par le chroniqueur qui, de toute évidence, ne pouvait en avoir de connaissance directe. Cependant, même si son assurance peut surprendre, l'on ne peut pas accuser Pero López de Ayala de malhonnêteté intellectuelle au moment d'informer le lecteur. En effet, l'on constate chez lui un rejet des sources non prouvées, des rumeurs. Dans ce sens, le passage suivant est particulièrement intéressant. Ayala y évoque l'attitude de Men Rodríguez, attitude contestée et contestable s'il en est puisque ce dernier se vit accusé de trahison vis-à-vis de Pierre Ier, mettant ainsi en cause sa loyauté et son honneur. Le chroniqueur présente les choses comme suit :

« E algunos dixieron despues que el Men Rodriguez dixera esto al mossen Beltran con arte e que fuera en conssejo por que el rrey don Pedro fuesse escarnesçido commo despues fue. E avn dizian que maguer que Men Rodriguez fue despues preso con el rrey don Pedro, quando el fue preso, que todo fue con arte e sabiduria del dicho Men Rodriguez por quanto despues dio el rrey don Enrique al dicho Men Rodriguez en Gallizia dos lugares, que son Alariz e Milmanda en tenençia e a Oynbra por juro de heredad... »¹⁰⁵

Ainsi, dans un premier temps, Pero López de Ayala se réfère à des *on dit* qu'il remet, tout de suite en cause :

« (...) pero esto non paresçio despues asy, que Men Rodriguez era buen cauallero e non era de creer que el fiziesse tal cosa contra su señor, ca despues desto touo el sienpre la parte del rrey don Pedro e morio teniendo su partida del rrey don Pedro. »¹⁰⁶

Il y a donc dans l'écriture d'Ayala une certaine honnêteté puisqu'il refuse d'écrire ce qui n'est pas prouvé. C'est ce qui se retrouve lorsqu'il évoque l'attitude

¹⁰⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre XIX, p. 322.

¹⁰⁵ *Ibid.*, Volume II, 1 369, chapitre VIII, p. 288.

¹⁰⁶ *Id.*

ambiguë de Martín López de Córdoba. Celui-ci tente de brouiller le roi et ses sujets les plus puissants de Cordoue¹⁰⁷. Il se réfère à de supposés arrangements entre le prince de Galles et le roi de Castille. La conclusion en est la suivante :

« E los de Cordoua que esto oyeron, plogoles mucho del desabenimiento que entendieron que era entre el rrey e el prinçipe, e otrossi por saber la voluntad del maestre Martin Lopez ; enpero si esto era assy o non, non se sabe, saluo que algunos caualleros de Cordoua dixeron al rrey don Enrique despues que Martin Lopez fablara con ellos, todo esto. »¹⁰⁸

A travers ces deux exemples, l'on voit bien que le chroniqueur relate tout mais, lorsque cela s'avère nécessaire, n'hésite pas à prendre de la distance avec ce qu'il écrit. Il y a, chez lui, deux *je* acteurs : un premier qui correspond à sa présence effective au moment des faits et un deuxième qui a à voir avec sa présence effective aussi, non pas à l'événement, mais à sa divulgation, cette dernière source étant, comme nous venons de le voir, parfois remise en doute.

Deux types d'écoute : l'écoute passive et l'écoute active

Par rapport à Pero López de Ayala, le don d'ubiquité chez Pierre III s'exprime différemment. Si, comme nous l'avons vu, le *je* narrateur se retrouvait employé de manière similaire dans les deux *Chroniques*, en revanche, dans le cas du *je* acteur, les différences sont notables. Déjà, nous devons, dans le cas de la *Chronique*

¹⁰⁷ « E Martin Lopez por poner escandalo entre el rrey e los de la çibdat de Cordoua, dixoles vn dia a algunos de los mayores que el prinçipe de Gales non se pagaua de las maneras del rrey e que fablara e tratara con el que seria bien que vn rregno tamaño commo el de Castilla non se perdiessse e que se pusiessse en ello algund rremedio e que fuesse este. Primera mente que el rrey don Pedro estudiesse en la çibdat de Toledo e que lo casassen con alguna noble muger donde pudiesse auer fijos herederos. Otrossy que el prinçipe fuesse rregidor e gouernador mayor de los rregnos de Castilla e de Leon e de las otras tierras e señorios del rrey, e que Martin Lopez fuesse gouernador por el prinçipe del Andalozia con el rregno de Murçia, e don Ferrando de Castro, del rregno de Leon con Galizia, e Diego Gomez de Castañeda, gouernador de Castilla, e Garçi Ferrendez de Villodre, del rregno de Toledo e Estremadura. » *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XXV, p. 222.

¹⁰⁸ *Id.*

catalane, préciser la terminologie que nous avons jusqu'à présent usitée. En sus de la scission du *je*, il faut considérer deux types d'écoute : l'une passive et l'autre active. La première correspond à la manifestation du don d'ubiquité par le *je* narrateur. Dans l'exemple que nous avons donné¹⁰⁹, Pierre III était absent au moment des faits : ceci a pour effet, dans ce cas précis, de mythifier son passé. L'auteur s'évoque quasiment comme centre du monde, les autres personnes n'étant que *satellitaires*, c'est-à-dire ne tournant qu'autour de lui. Ce type d'écoute s'oppose au second qui, au niveau de la narration, appelle l'action.

De ce fait, l'écoute, qui permettait uniquement à Pero López de Ayala de rapporter les événements, offre en sus, chez Pierre III, la possibilité de réagir. Dans cette *Chronique*, l'écoute obéit à un double mouvement : j'écoute et j'écris ; j'écoute et j'agis. Pour illustrer notre propos, nous citerons deux exemples. Lorsque Pere d'Antist annonce au roi la trahison de Pedro d'Eixèrica, le souverain, incrédule, raconte comment il a décidé de fuir :

« E així com nós oïm, estiguem entre nós mateis, car paria'ns cosa no creedora. E encontinent se mes veu en la host que ens anàssem, e nós tornam-nos-en a la mesquita on nós posàvem. E aquí fo ab nós frare Pere de Tous, maestre de Montesa, qui era lo principal conseller nostre entre aquells que eren llavors ab nós, dient-nos :
-Senyor, llevats-vos d'ací, car ja cremen vostres gents les barraques, e meten ja foc a la vila, car si pus hi aturats, no serà a vós d'eixir-vos-en.
E nós no el ne creïem, però guarníem-nos, pus havíem a cavalcar. »¹¹⁰

De la même façon, lorsque dix messagers venus de Saragosse lui apprennent que la ville se rend, le roi réunit son conseil et décide d'emprisonner les nobles ayant tenté de se soulever :

« E, com nós haguem oïda la dita relació, tinguem nostre Consell e deliberam que certes persones de la ciutat fossen preses, per ço com eren molt culpables en los actes de la Unió. E de continent trametem a la ciutat nostres alguatzirs ab informació d'aquelles persones que pendre devien : los quals alguatzirs eren mossèn Ramon Pérez de Pina e En

¹⁰⁹ Voir pp. 110- 111.

¹¹⁰ *CPC* (1.), chapitre II, paragraphe 26, p. 1 029.

Joan Sabata. E cuitaren-se primers ans de la nostra entrada e prengueren-ne tretze, car més eren, e hagren-ne sentiment e fugiren. »¹¹¹

L'écoute revêt, dans la *Chronique* de Pierre III, un caractère qu'elle n'avait pas sous la plume du chancelier Ayala puisqu'elle favorise l'action effective du *je* acteur : dans le premier cas, le roi écoute et décide de s'en aller- *E nós no el ne creíem, però guarníem-nos, pus havíem a cavalcar-* et, dans le deuxième, il envoie immédiatement des hommes de confiance- *E de continent trametem a la ciutat nostres alguatzirs ab informació d'aquelles persones que pendre devien : los quals alguatzirs eren mossèn Ramon Pérez de Pina e En Joan Sabata.*

Enfin, nous devons remarquer que les deux chroniqueurs agissent comme si, pour eux, la vue était sous-entendue et l'ouïe, à justifier. Il semble donc moins nécessaire aux chroniqueurs de dire *je l'ai vu* que *je l'ai entendu*. Peut-être, l'ouïe a-t-elle, chez les deux auteurs, une valeur supérieure.

Enfin, tout comme pour Pero López de Ayala, Pierre III se méfie de certaines sources. D'une part, il fait confiance aux *Chroniques*- sources écrites¹¹² dont le contenu est, par définition, indiscutable. D'autre part, il garantit l'authenticité de ses témoignages oraux, comme quand il affirme que des personnes dignes de foi l'informent que Pierre Ier consulte son conseil avant de lui livrer bataille :

« **E, segons que a nós fon recontat per persones dignes de fe,** lo dit rei de Castella, en aquell dia que nós fom en lo dit camp, isqué ab totes ses gents de cavall e de peu fora del dit lloc d'Elx, ordenant ses batalles per venir al dit camp on érem nós ja, e, ordenades ses gents, veents-nos en lo camp, car los uns als altres nos veíem, apartà's e volc haver consell d'alguns de sos vassalls sobre el fet de la batalla e apellà los maestres e alguns altres barons e cavallers savis antics de Castella, quaix en nombre de quaranta. »¹¹³

¹¹¹ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 47, p. 1 105.

¹¹² « E lo dit infant N'Anfós romàs rei d'Aragó, e pres títol del realme de Mallorques, e regnà tro a sis anys, e hac guerra ab la Casa de França e ab l'Esgleia e ab la Casa de Castella e ab los moros, e finà sos dies en Barcelona en l'any que comptava hom mil e dos-cents noranta-u, segons que llargament és notat en les cròniques de temps passat. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 5, p. 1 038.

¹¹³ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 52, p. 1 148. C'est nous qui soulignons.

Par ce procédé, Pierre III se protège d'éventuelles erreurs et, aux yeux des lecteurs, ses propos acquièrent encore plus de crédibilité. Le chroniqueur règle donc la question de l'ubiquité en affirmant de la sorte son omniprésence.

Le non-dit : le *je* fragile de Pierre III

Le non-dit, dans les deux *Chroniques*, s'inscrit en porte-à-faux eu égard au point que nous venons d'étudier. Ce trait reflète bien le paradoxe qui sous-tend l'écriture des deux œuvres. C'est ainsi que le chroniqueur, nous venons de le voir, revendique son don d'ubiquité, son omniprésence et sa connaissance des choses les plus secrètes, mais, à côté de cela, il se refuse, volontairement ou de manière inconsciente, à revenir sur certains aspects du règne qu'il évoque. Par conséquent, dans ces phases de non-dit, le lecteur assiste à une prise de conscience par le *je* de son propre pouvoir, celui-ci ayant la possibilité de tout dire, de n'en révéler que la moitié ou de ne rien dire du tout. C'est donc dans de tels moments que les chroniqueurs s'emparent du pouvoir et font main basse sur le texte.

La part d'affectivité présente dans les mots et les tournures employés par Pierre III est loin d'être négligeable. Nous l'avons vu, l'écriture du souverain est fortement marquée par la tension qui sous-tend son entreprise : puisqu'il s'agit de s'écrire, qui plus est lorsque l'auteur est un roi ou est censé être le roi, l'enjeu est important. De cette manière, le non-dit est un procédé capital dans ces instants d'auto-protection nécessaires à la préservation de l'intimité d'un *je* décidément beaucoup trop exposé aux périls extérieurs. Conformément à ces remarques, Pierre III reste fidèle aux principes fondateurs de son écriture et souhaite donner de lui la meilleure image possible. L'écriture de l'Histoire pour Pierre III- qui est l'écriture de *son* histoire- est, avant tout, l'écriture des moments les plus flatteurs, son ambition n'étant pas de tout relater mais de rapporter ce qui, pour lui, mérite de figurer. La marge de manœuvre du roi-écrivain est donc grande, celui-ci ayant toute latitude de placer ce que bon lui semble.

Comme il fallait s'y attendre, Pierre III, tout comme Ramon Muntaner d'ailleurs, préfère taire les échecs et ne pas revenir sur les événements les plus compromettants et nuisibles à l'image que le roi souhaite donner de lui. Cette situation aboutit à l'impression d'une *Chronique écrite en pointillés* : l'Histoire, pour Pierre III, revient à diviser le règne en périodes successives et non à l'aborder de manière continue. L'on aurait pu s'attendre à une Histoire écrite quasiment quotidiennement, *au jour le jour*, comme ses prédécesseurs le faisaient et, au lieu de cela, l'œuvre est divisée en moments, en événements marquants, intérieurement datés. Pour le lecteur, il est difficile de croire à cette Histoire aux contours trop bien dessinés. Poursuivant son entreprise de prince charmant, Pierre III veut faire croire à une Histoire vraiment trop belle pour être exacte. Il faut donc savoir lire entre les lignes pour trouver le vrai propos du roi.

Lorsqu'il désirait caractériser le règne de Pierre III, Ferran Soldevila remarquait avant tout les différences qui existaient avec celui de Jacques II d'Aragon :

« Comparem el seu regnat amb el del seu avi Jaume II, semblant per la llargària, semblant pels problemes i pels objectius, i salta tot d'una el contrast, violentíssim. Tanmateix, tant l'un com l'altre, enfoquen la reintegració de Sicília i Mallorca a la corona, la submissió de Sardenya, l'eixamplament del domini peninsular; tant l'un com l'altre es troben confrontats amb la Unió aragonesa i endinsats en guerres amb Castella. Però allí on Jaume II cedeix cautament des que troba una resistència massa forta o entreveu massa perills, Pere III insisteix, acumula voler i virulència fins a aconseguir el seu propòsit o fins a ésser definitivament desfet. També els resultats d'ambdós regnats són, tant en bé com en mal, sensiblement diferents. »¹¹⁴

Chez le souverain, la stratégie du tout ou rien domine. Seulement, dans sa *Chronique*, ces moments où le roi semble essayer un revers sont inexistantes ou alors simplement mentionnés puis détournés par l'auteur à son avantage. Par exemple, lorsqu'il revient de sa campagne infructueuse du Roussillon, en août 1343, Pierre III écrit :

¹¹⁴ SOLDEVILA, Ferran (96.) : *Història de Catalunya* (Barcelone : Editorial Alpha, 1962, 3 tomes, 1524 pages, Tome I, p. 449).

« Dimercres, a vint-e-set d'agost, entram en Barcelona, e les gents no ens feren dengun acolliment, ans paria que es retessen per mal pagats, com tornàvem que no haguéssem pres Perpenyà e Rosselló. »¹¹⁵

Cet accueil froid de la part des Barcelonais est aussitôt pondéré par la suite du paragraphe :

« E, aquí, nós fem pagar als infants, barons e cavallers, e altres gents d'armes ço que poguem d'açò que els era degut del sou, així que els romania fort poc a pagar. »¹¹⁶

Ainsi, le roi cherche immédiatement à minimiser leur réaction et, par là-même, celle du lecteur, en donnant de lui l'image d'un bon roi, c'est-à-dire honnête et généreux. De là, la part importante de subjectivité qui émaille son texte.

De fait, deux explications s'offrent à nous pour justifier une telle conduite : soit par amour propre le roi refuse de voir ce qui est pourtant flagrant ; soit, par mauvaise foi, il tait, masque et cache délibérément ce qui pourrait porter atteinte à son crédit et à son image, ce qui est plus vraisemblable.

Ayala et le désir de tout dévoiler

En revanche, avec Pero López de Ayala, la situation est différente. En effet, celui-ci ne cherche pas à cacher les erreurs et les déconvenues de Pierre Ier. De ce fait, en bon chroniqueur qu'il est, Ayala consigne tout et n'essaie pas, comme Pierre III le faisait, de gommer les angles un peu trop prononcés de la personnalité du souverain castillan. Ainsi, il est rare de trouver une *Chronique* royale aussi accusatrice et peu élogieuse que celle rédigée par le chancelier Ayala. Nombreux sont les chapitres marqués par le sang des partisans ou des ennemis du roi, par la cruauté envers les femmes ou les alliés d'hier et par la violence exercée contre les opposants. De là, l'existence de deux démarches opposées : autant, dans la première, l'Histoire est embellie, autant, dans la deuxième, elle est référée telle

¹¹⁵ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 90, p. 1 065.

¹¹⁶ *Id.*

qu' elle est supposée s'être déroulée. Chez Ayala, l'Histoire se pare de teintes à apparence réelle qu'elle n'avait pas chez Pierre III. Le non-dit est donc inexistant dans la *Chronique* de Pierre Ier puisque sa présence desservirait le propos de Pero López de Ayala, qui est de dénoncer le règne d'un souverain dont il faut à tout prix se démarquer : la fin violente et subite de Pierre Ier offrant le pouvoir à Henri II n'y est peut-être pas étrangère.

Le désaccord

Le désaccord est la dernière marque de subjectivité. Si le non-dit n'avait concerné que la *Chronique* de Pierre III, cette fois-ci, le troisième point étudié ne touche que la *Chronique* de Pierre Ier. La raison est facile à comprendre : si Pierre III avait tout intérêt à cacher à ses lecteurs certains faits en revanche, il n'a pas à exprimer son désaccord vis-à-vis de sa propre politique. A l'inverse, si Pero López de Ayala avait intérêt à tout dire, il avait également bien besoin de se dégager des faits qu'il relatait. Pero López de Ayala se détache donc du propos, soit explicitement, soit implicitement, son esprit se désolidarisant de sa plume.

L'intérêt vient du fait que l'auteur utilise des techniques différentes pour se démarquer du contenu de l'œuvre et pour orienter l'avis du lecteur. Ayala a bien compris que la critique est mieux comprise si elle passe par des procédés variés. De ce fait, l'Histoire se voit rattrapée par la littérature puisque les techniques employées sont, avant tout, littéraires.

Le désaccord avoué

Nous distinguerons cinq procédés différents qui permettent à Pero López de Ayala de prendre de la distance par rapport à ce qu'il écrit. La première catégorie regroupe tous les jugements que le chroniqueur émet. En effet, c'est bien là le premier procédé- et le plus logique- dont use l'auteur : celui-ci fait directement part aux lecteurs de ses doutes ayant trait aux faits rapportés. Il revient sur

l'assassinat de doña Eléonore de Guzmán par la reine Marie, un an après le décès d'Alphonse XI dont elle partageait l'affection :

« E dende a pocos dias enbio la rreyna doña Maria vn su escriuano, que dizian Alfonso Ferrandez de Olmedo, e por su mandado mato a la dicha doña Leonor en el alcaçar de Talauera. E desto peso mucho a algunos del rregno, ca entendian que por tal cosa commo esta vernian grandes guerras e escandalos en el rregno segund fueron, por quanto la dicha doña Leonor auia grandes fijos e muchos parientes, e en estos fechos tales, por poca vengança rrecreçen despues muchos males e daños que serian mejor de escusar ; ca mucho mal e mucha guerra nascio en Castilla por esta rrazon. »¹¹⁷

ou encore, plus loin :

« Porque la cubdiçia es rraiz de todos los males del mundo puso al rrey don Pedro en coraçon todo lo que adelante oyredes que se fizo, (...) Enpero peso dello a todos los que amauan su seruiçio del Rey ; pero la manera commo esto se fizo daño mucho en la fama del rrey. »¹¹⁸

De cette manière, dans les deux exemples que nous avons cités, Ayala ne ménage pas sa plume et n'hésite pas à critiquer le roi et sa politique, soit en évoquant le rejet qu'elle suscite- *E desto peso mucho a algunos del rregno, ca entendian que por tal cosa commo esta vernian grandes guerras e escandalos en el rregno segund fueron, por quanto la dicha doña Leonor auia grandes fijos e muchos parientes, e en estos fechos tales, por poca vengança rrecreçen despues muchos males e daños que serian mejor de escusar ; ca mucho mal e mucha guerra nascio en Castilla por esta rrazon*- soit en attribuant des défauts à Pierre Ier- *Porque la cubdiçia es rraiz de todos los males del mundo puso al rrey don Pedro en coraçon todo lo que adelante oyredes que se fizo*. Il s'agit donc du premier moyen utilisé par le chroniqueur pour marquer son désaccord- et du plus évident : Ayala, tout simplement, l'écrit.

¹¹⁷ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre III, p. 34.

¹¹⁸ *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre V, p. 59.

L'opinion publique

Très habilement, Ayala reprend à son compte des critiques répandues qu'il a lui-même entendues. De cette manière, il se cache derrière des propos communément admis, ce qui n'en fait pas pour autant des rumeurs, ceci étant avantageux à double titre : d'une part, en tant que chroniqueur, il fait savoir aux lecteurs ce qui, en son temps, se disait à la cour du roi ; d'autre part, il évite de formuler lui-même de nouveaux jugements critiques à l'encontre de Pierre Ier. Dans ce dernier cas, le lecteur doit décrypter ce qui est écrit et lire entre les lignes. A titre d'exemples, nous citerons : « **E ninguno non podia entender** que el rrey queria fazer guerra a Aragon, ca todos cuydauan que eran pazes entre el rrey de Aragon e el. »¹¹⁹

« Commo quier que el rrey de Aragon tenia çercada a Monuiedro e los de la villa non tenian viandas e enbiauan rrequerir de cada dia al rrey que los acorriese e el rrey non lo fazia, ca el non podia acorrer saluo por batalla. E el rrey por algunas cosas assi de muerte que auia fecho de algunos caualleros commo por todos los de su rregno que non eran contentos del, non se atreuia a dar batalla. »¹²⁰

Le chroniqueur se masque derrière la troisième personne du pluriel- *todos los de su rregno que non eran contentos del*-, ce qui lui permet de critiquer sans pour autant s'impliquer dans le propos.

Le constat à déchiffrer

Souvent, Pero López de Ayala part d'un simple constat pour arriver à son but, c'est-à-dire, à une interprétation critique de la part du lecteur qui doit donc pouvoir déchiffrer ce qu'il lit. Ayala relate le massacre de Toro au cours duquel Pierre Ier fait exécuter une partie de ses adversaires. La mère du roi, Marie, à la vue de tous ces corps sans vie, s'évanouit :

¹¹⁹ *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre VIII, p. 64. C'est nous qui soulignons.

¹²⁰ *Ibid.*, Volume II, 1 365, chapitre II, p. 113.

« E la rreyna doña Maria madre del rrey, quando vio matar asi estos caualleros, cayo en tierra sin ningund sentido commo muerta e con ella la condesa doña Iohana, muger del conde don Enrique. E desde que la rreyna cayo, estudo en tierra grand pieça e despues leuaronla e vio los caualleros muertos enderredor de sy e desnudos e començo a dar grandes bozes maldiziendo al rrey su fijo e diziendo que la desonrrara e lastimara para sienpre, e que mas queria morir que biuir. Pero el rrey fizola leuantar e leuar a su palacio do la rreyna solia estar, e dende a pocos dias pidio la rreyna doña Maria al rrey su fijo que la enbiase a Portugal al rrey Don Alfonso su padre. E anssy lo fizo el rrey e alla fino segund adelante oyredes. »¹²¹

La mère de Pierre Ier – accompagnée de l'épouse d'Henri de Transtamare- ne peut plus contempler la scène qui se déroule sous ses yeux et s'évanouit à la vue de tout le sang versé : *E la rreyna doña Maria madre del rrey, quando vio matar asi estos caualleros, cayo en tierra sin ningund sentido commo muerta*. Une fois revenue à elle, au milieu des gisants, elle hurle sa peine et s'en prend à son fils : *despues leuaronla e vio los caualleros muertos enderredor de sy e desnudos e començo a dar grandes bozes maldiziendo al rrey su fijo e diziendo que la desonrrara e lastimara para sienpre, e que mas queria morir que biuir*. Cette scène- à la fois insupportable et émouvante- doit toucher le lecteur et c'est dans ce but qu'elle se trouve dans la *Chronique*, la figure de la mère ne reconnaissant plus son fils étant l'un des tournants du portrait du roi¹²².

¹²¹ *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre II, pp. 232-233.

¹²² La prédominance de la figure de la mère au Moyen Age n'est plus à démontrer : « Etre mère au Moyen Age constitue une étape essentielle de l'itinéraire que la femme doit accomplir pour racheter la faute d'Eve. L'épouse médiévale doit, en effet, être souvent enceinte, accoucher dans la douleur, procéder au rite des relevailles, allaiter elle-même ses enfants (manière de donner à voir l'image de la Vierge à l'enfant), les aimer et les éduquer. En contrepoint de ce modèle de mère idéale, l'Eglise érige l'image de la mauvaise mère : la marâtre qui manifeste toujours des sentiments anti-maternels vigoureux.

Au-delà de ces modèles ecclésiastiques récurrents, il est clair que la mère (biologique ou sociale) tient dans la vie quotidienne de ses enfants une place centrale : elle leur transmet les principales valeurs sociales et familiales, dispense l'éducation religieuse en leur enseignant les mots et les gestes des prières, en leur montrant des images pieuses ou des statues. Elle intervient beaucoup dans le domaine de la puériculture et demeure très présente aux côtés des enfants plus âgés et surtout de sa fille adolescente pour qui elle reste longtemps la principale confidente et conseillère. Les traces d'affection maternelle abondent dans les sources médiévales. Il s'agit souvent d'un amour perçu par les clercs comme excessif et démesuré. La méfiance de ces derniers face à cette

Puis, Ayala, toujours dans le but de se désolidariser de ce qui est écrit et afin d'orienter l'interprétation du lecteur, rédige des chapitres avec des lettres de sang, c'est-à-dire qu'il use, quitte à aller parfois jusqu'à l'excès, de champs lexicaux se rapportant à la violence ou à la mort, que le chroniqueur réprouve. Au passage, remarquons que la *Chronique* de Pierre Ier est l'une des plus sanglantes de l'historiographie castillane, le verbe *matar* étant l'un de ceux que l'on rencontre le plus fréquemment. En exemple, nous citerons :

« E **mataron** en Salamanca a Alfonso Jufre Tenorio. E **mataron** en Toro a Alfonso Perez Femosino. E **mataron** en el castillo de Mora a Gonçalo Melendez de Toledo, que estaua y preso. E estos mando el rrey don Pedro **matar** diziendo que todos fueron en el leuantamiento quando en el rregno tomaron algunos la demanda de la rreyna doña Blanca segunt auemos contado. E commo quier que los auia perdonado, enpero avn non perdiera la saña, segund paresçio. »¹²³

L'on voit, dans cet exemple, à quel point sont répétées les mêmes figures relatives à la violence, au crime et au sang. Par moments, Ayala déclare ne pas vouloir poursuivre la description d'un tel acte car il le juge difficile à supporter :

« E el alcaide que tenia el castillo de Alburquerque traxo sus pleytesias con el rrey de Castilla e entregole a don Pero Nuñez de Guzman. E el rrey fizolo matar en Seuilla muy cruel mente, **e la manera de su muerte seria assaz fea e crua de contar ; peso dello a los que verdaderamente amauan serviçio del rrey e non les plazia de tales cosas.** »¹²⁴

tendresse et à cet enseignement maternel oral et souvent secret révèle un regard de clerc toujours inquiet et suspicieux sur la femme et confirme l'importance de l'amour et du rôle éducatif de la mère au Moyen Age. » (LETT, Didier (299.) : « Mère », in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) (213.) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, p. 903).

Sur la femme et la mère au Moyen Age, l'on consultera : CARDINI, F., LEONARDI, C., FUMAGALI BEONIO BROCHIERI, M.T., BERTINI, Ferruccio : *Les femmes au Moyen Age* (Paris : Hachette, 1 997, 292 pages) et DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.) : *Histoire des femmes en Occident. Tome II, le Moyen Age* (Paris : Plon, 1 991, 567 pages).

¹²³ CRP (2.), Volume I, 1 358, chapitre III, p. 272. C'est nous qui soulignons.

¹²⁴ *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre XV, p. 21. C'est nous qui soulignons.

Il s'agit là d'un moyen de suggérer l'horreur et de susciter l'effroi du lecteur, ce qui est, sans doute, plus habile que de décrire crûment la situation. Le chroniqueur et ses contemporains ne peuvent donc que rejeter une telle politique criminelle : *peso dello a los que verdaderamente amauan servicio del rrey e non les plazia de tales cosas.*

L'arbitrage divin

Le quatrième procédé que le chancelier Ayala utilise afin d'exprimer son désaccord consiste à faire référence à Dieu. Ces allusions sont lourdes de sens puisqu'elles font appel à l'Être suprême dont les paroles ne peuvent être remises en cause. Nous lisons, par exemple :

« E los que estauan con el conde en Najara les mataron vn escudero bueno, que era vasallo del rrey, natural de Jahen, que dizian Diego Lopez de Grañon, que era su tío de aquel escudero, e el rrey ouolo por fuerte señal por quanto ouiera en encuentro aquel escudero que fazia llanto : e non quiso yr a Najara e tornosse para su rreal commo quier que todos los mas de los suyos del rrey le dizian e consejauan que çercase al Conde e auria fin esta guerra, **e non fue voluntad de Dios que se fiziesse.** E el rrey nunca lo quiso nin le plazia deste consejo. **E esto era commo dezimos, lo uno voluntad de Dios, que el conde non fuese tomado segund lo que despues parecio que quiso Dios hordenar del.** »¹²⁵

Le comte Henri est donc protégé par Dieu alors que son demi-frère ne bénéficie pas de la protection divine. Ayala sous-entend ainsi que le Créateur a tranché et qu'il a choisi le futur Henri II. La politique menée par Pierre Ier le mène à sa perte puisque Dieu est en désaccord avec elle. Le chroniqueur utilise habilement cet argument pour influencer le lecteur et lui laisser deviner quel va être le dénouement de la *Chronique*.

¹²⁵ *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre X, p. 15. C'est nous qui soulignons.

Le cas des lettres

Il est un procédé encore plus intéressant afin de marquer son désaccord : l'utilisation de lettres. A travers elles, Pero López de Ayala rend, peu à peu, légitime la chute de Pierre Ier et l'accession au trône d'Henri II. En effet, chacun des écrits dépeint un roi pétri de défauts tous aussi répréhensibles les uns que les autres. Le chancelier Ayala inclut ainsi ces lettres dans sa *Chronique*, non pas directement, c'est-à-dire en les insérant dans le discours, mais en les restituant le plus fidèlement possible. Nous prendrons en compte trois lettres : celle de Gutier Ferrandez ainsi que les deux du maure Benahatin.

La lettre de Gutier Ferrandez

La première lettre qui nous intéresse est celle que Gutier Ferrandez écrit peu de temps avant son exécution que le roi *Cruel* avait ordonnée¹²⁶. Cette lettre, émouvante s'il en est puisque son auteur vient d'être tué^{126bis}, destinée au roi lui-

¹²⁶ « E era biespera de Santa Maria de Setiembre e Gutier Ferrandez estaua en sus posadas, e el maestre desque el alarde fue fecho, fue para la posada de Gutier Ferrandez, e yua y el maestre de Alcantara don Suer Martinez que llegara y esse dia eso mesmo por mandado del rrey, el qual estaua frontero en Gomara. E desque llegaron en la posada de Gutier Ferrandez descaualgaron ally e entraron con el en vna camara e fizieronlo prender e leuaronlo preso a la posada del maestre de Santiago. E desque llegaron y dixo Martin Lopez commo el rrey lo mandara matar. E Gutier Ferrandez dixo : « Yo nunca fize cosa por que yo le merezca tal muerte. », *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre XVI, pp. 22- 23.

^{126bis} « Otrossi Martin Lopez le dixo que le enbiaua mandar el rrey que le entregasse el alcaçar de Molina e los castillos que andauan con la dicha tenençia, e que diesse luego sus cartas para los que tenian los dichos castillos para que lugo los entregassen a quien el rrey enbiaua mandar por sus cartas que traya alli, e las mostraua. E Gutier Ferrandez dixo que le plazia de entregar todos los castillos que el tenia del rrey e mando luego a vn escriuano fazer cartas para los alcaydes del alcaçar e castillos de Molina, que los entregassen a Martin Lopez de Cordoua camarero del rrey, que los auia de tener segund mostraua por sus cartas del rrey. E fecho esto fizieron entrar al dicho Gutier Ferrandez en vna camara e alli le cortaron la cabeça. E luego gela enbiaron al rrey con vn vallestero de maça. E prendieron esse dia a Pero Ferrandez Quexada, vn cauallero de tierra de

même, permet au chroniqueur de dénoncer la politique de son destinataire. C'est ainsi que Gutier Ferrandez écrit :

« Enpero creo que por vos dezir algunas cosas que cunplian a vuestro seruiçio, me mandastes matar, en lo qual, señor, yo tengo que lo fezistes por conplir vuestra voluntad, lo qual Dios vos lo perdone, mas yo nunca vos lo meresci. E agora, señor, digo vos tanto al punto de la mi muerte, por que este sera el mi postrimero consejo, que sy vos non alçades el cuchillo e non escusades de fazer tales muertes commo esta, que vos auedes perdido vuestro rregno e tenedes vuestra persona en peligro. E pido vos por merçed que vos guardedes, ca lealmente fablo con vosco, ca en tal ora esto que non deuo dezir si non verdat. »¹²⁷

De cette manière, par la plume de Ferrandez, Pero López de Ayala explique au lecteur que, finalement, Pierre Ier ne doit sa chute qu'à lui-même et qu'il ne faut pas voir dans son assassinat à Montiel, une lutte entre deux demi-frères mais plutôt une conséquence de sa politique : *E agora, señor, digo vos tanto al punto de la mi muerte, por que este sera el mi postrimero consejo, que sy vos non alçades el cuchillo e non escusades de fazer tales muertes commo esta, que vos auedes perdido vuestro rregno e tenedes vuestra persona en peligro*. Les dernières paroles du condamné sont éloquentes puisqu'il prédit la chute du régime et la mort du souverain. Le roi Pierre n'a donc, selon Pero López de Ayala, pas su tenir compte des remarques qui lui étaient adressées et il est tombé faute de les avoir écoutées¹²⁸. Le chroniqueur prépare le terrain à la dynastie Transtamare, véritable libératrice de la Castille et du joug qui l'étouffe.

Leon e leuaronlo preso a Almodouar del Rio çerca de Cordoua. E fueron muy espantados todos los caualleros que estauan ý. », *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre XVI, p. 23.

¹²⁷ *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre XVII.

¹²⁸ « La supuesta carta de Gutier Ferrández también es confidencial. De eso mismo saca su fuerza emocional : concebida para ser leída por el rey, ya muerto su autor, introduce una vez más al lector en los bastidores de la historia.

Pero su función principal en la Crónica no concierne a la actualidad en la que interviene, sino al porvenir político de la Corona, y su comprensión supone cierto conocimiento previo de lo que ocurrirá al final del reinado de Pedro I. La cronología se rompe por la doble acción del autor ya desaparecido y de un contenido vaticinador. La carta establece una complicidad inevitable entre cronista y lector, y autoriza una reflexión sin amenidad sobre el arte de gobernar.

L'apologue : la première lettre du maure Benahatin

Benahatin, l'auteur des deux lettres sur lesquelles nous porterons, à présent, notre attention, de son vrai nom Ibn Al-Jatib, philosophe, historien et poète, ministre de Mohammed V entre 1349 et 1371, était, effectivement, un contemporain de Pierre Ier¹²⁹. Au cours de cette première lettre, Benahatin conseille le roi sur sa politique et lui expose, selon lui, son art de bien gouverner.

Ces conseils ou remarques relèvent les défauts du roi, lequel, du reste, ne semble pas en avoir conscience, ce qui le conduira tout droit à sa perte¹³⁰. Parmi

La lección que se nos da es doble. El rey sobrelleva la entera responsabilidad de su desgracia, por cuanto no ha querido escuchar todas las llamadas solemnes que le fueron dirigidas para cambiar de actitud. Muy significativo es que la única reacción que provoca la lectura de la carta es el pesar que siente porque han permitido al condenado que la escribiera. La segunda lección se deduce de la primera : don Pedro no ha sido víctima de ningún complot sino que ha perecido bajo sus propios errores. Muy distinta hubiera sido su suerte, de oír los consejos que se le daba. Suprema habilidad del cronista ; al anticiparse a los hechos, ofrece la posibilidad al lector de cambiar el rumbo de las cosas, y le da la oportunidad- ilusoria, claro está- de vivir los errores del rey *por dentro*.

No resulta difícil imaginar quién saca ventaja de esos recursos narrativos : la figura de Enrique II crece a medida que la de don Pedro se hunde. Las ambiciones del Trastámara alcanzaron el éxito que conocieron gracias a una serie de circunstancias favorables, entre las que se cuenta, desde luego, la ambición personal y la calidad del protagonista, pero también la muerte prematura de Juan Núñez de Lara y Garcilaso de la Vega, así como las rivalidades anglo-francesas. Sin transformar la realidad, Pero López consigue hacer de Enrique II el salvador providencial de una situación muy degradada, por el único motivo de las crueldades del rey legítimo. La manipulación también aquí es evidente : su proceder tiende a impresionar al lector hasta convencerle de la justeza de unas conclusiones preestablecidas. », GARCIA, Michel (23.) : *Obra y personalidad...*, *op. cit.*, p. 181.

¹²⁹ Voir, à ce sujet, l'article de José Luis Moure (30.) : « Sobre la autenticidad de las cartas de Benahatin en la *Crónica* de Pedro López de Ayala : consideración filológica de un manuscrito inédito » (*Incipit*, III, 1983, pages 53-93, en particulier les pages 58-62).

¹³⁰ « E el rrey don Pedro ouo esta carta e plogole con ella ; enpero non se allego a las cosas en ellas contenidas, lo qual le touo grand daño. », *CRP* (2.), Volume II, 1367, chapitre XVII, p. 215.

ces traits, nous retiendrons l'avarice manifeste du roi qui se retrouve pratiquement tout au long de la lettre de Benahatin, doublé du mépris du souverain pour ses sujets :

« E sabed que las ocasiones de los dañamientos de las fazindas de los rreyes son muchas, pero nombrare algunas dellas. E la principal es tener las gentes en poco, e la segunda es tener grand cobdiçia en allegar los algos... »¹³¹.

Puis, sont évoqués, pêle-mêle, la luxure¹³², le non-respect de la loi et de ses représentants¹³³ et, enfin, le cas du roi cruel¹³⁴.

Mais, la fin de la lettre de Benahatin est surtout marquée par la présence-regrettable pour son auteur- d'une partie de l'armée Edouard III d'Angleterre sur le sol castillan et ce, afin d'aider Pierre Ier dans sa lutte contre son demi-frère Henri. Le maure évoque tout d'abord le danger, pour le roi, que cette armée d'aide ne devienne, tout simplement, armée d'occupation. Il le dit à demi-mots, lorsqu'il en vient à parler de cette petite histoire :

« E vuestra manera paresçe con ellos al omne que criaua vn leon e çaçaua con el las animalias e aprouechauasse del, e vn dia fallaçio de comer al leon e comio a vn fiço que tenia aquel que lo criaua, e el desque vido aquello que le auia fecho, mato al leon e dixo : « Este es el que non cata su pro quanto su daño. » E es verdad que dizen desta gente que han grand poder, commo dezides e prouecho dellos, es semejante al fuego, que si se oluida, quema todo quanto alcança. »¹³⁵

¹³¹ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XXII, p. 209.

¹³² « E la peor de las voluntades es la forniçion por quanto el que se enbeueçe en ello le nasçen muchos daños e perdida el alma e el seso e el entendimiento e los sentidos e cobra mala nombradia e dañia sus generaçiones, e tal omne commo este es semejado a las bestias. », *Id.*

¹³³ « La ley es cosa general e es la ley verdadera e el rrey su siervo e su guarda, e el que la despreçia tienen los omnes que el faze a ellos desuiar e despreçiarle. », *Id.*

¹³⁴ « E quanto a la quinta ocasion del dañamiento del rrey, es la crueldad e la mengua de piedad. E el rrey que dellas husa rrecresçera entre el e los suyos grand escandalo, e fuyran del commo los ganados de los lobos por natura e por aborrençia, e escusaran el su prouecho e buscaran manera para ello. », *Id.*

¹³⁵ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XXII, p. 212.

Il s'agit bien là d'une petite fable qui vient illustrer et appuyer ce qui n'est, à n'en pas douter, qu'une leçon de morale. De là, le rapprochement fait entre cette lettre et l'apologue. Puis, Benahatin mentionne les exactions commises par cette armée bien gênante. C'est ainsi qu'il commence à détailler, en trois points, les dégâts causés chez les sujets du roi, d'une part, et dans les affaires de politique étrangère, d'autre part. Selon lui, les sujets ne pourront plus tolérer bien longtemps la situation générée par ce conflit, ce qui rend difficile et complexe la politique intérieure du royaume¹³⁶ et qui attise la convoitise des autres royaumes, prêts à fondre sur la Castille devenue une proie aussi facile¹³⁷. Par conséquent, selon Benahatin, le seul remède est que l'armée étrangère s'en aille : « Pero el consejo desto es acuçiar por que salgan de vuestra tierra... »¹³⁸. L'auteur conclut alors sa lettre par ses remarques sur le bon gouvernement, accentuant son propos sur la nécessité d'une paix retrouvée et en insistant sur le besoin de concorde¹³⁹.

Ne s'exprimant donc pas *directement*, souhaitant peut-être se montrer prudent et se tenir sur ses gardes, Pero López de Ayala dresse, à travers la lettre de Benahatin, un portrait au vitriol de Pierre Ier. Celui-ci est cupide, méprisant, cruel et mène une politique désastreuse, que celle-ci soit étrangère ou intérieure. Au-delà de ce portrait, somme toute très manichéen du roi- Pierre Ier est *mauvais* et Henri est *bon*- l'avis de Pero López de Ayala sur le sujet semble clair : la politique de Pierre Ier est plus que néfaste pour la Castille, ce qui ne peut que la conduire à

¹³⁶ « Primera mente la henemistad de los comunes que, commo quier que sean vsados de pechar, non querrian que fuesse todo para el rrey sola mente saluo cosa que aprouechasse a ellos e a las villas do moran los pecheros, que los de la tierra dan al rrey otra vez los dineros e tornasse a ellos e aprouechansse dende, mas que lo que dieredes a los estraños en oro e en plata, que assi lo querrian leuar a sus tierras. », *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XXII, p. 213.

¹³⁷ « E la segunda cosa del daño sobre dicho es que enflaquesçedes los vuestros e esforçades conpañia estrañera, que a primera vista paresçe el poco cabdal que en vos e en los vuestros ha. E la terçera cosa es que rrecresçe la cobdiçia en los estraños veyendo el mucho algo que les dan. », *Id.*

¹³⁸ *Id.*

¹³⁹ « E es menester el sosiego mas que el feruor, e tener pagados a los vuestros mucho mejor que a los estraños... », *Ibid.*, Volume II, p. 214.

la ruine et à la désolation, donc à sa perte ; de ce fait, l'arrivée du premier des Transtamare sur le trône ne correspond pas à un vulgaire coup d'Etat, mais à une venue providentielle pour la Couronne. Ecrire l'Histoire pour le chancelier Ayala, revient alors à justifier le changement dynastique, à démontrer que le règne précédent ne conduisait la Castille que vers des abîmes inextricables. La figure de Pierre Ier se transforme en *faire-valoir* du futur Henri II. Notons au passage qu'à aucun moment, dans cette lettre, ni Benahatin ni Pero López de Ayala ne mentionnent le comte Henri. Ceci montre que le règne de Pierre Ier est bel et bien arrivé à son terme et qu'il n'était qu'une parenthèse, qu'une transition vers un futur prometteur.

La prophétie : la deuxième lettre du maure Benahatin

Le désaccord, chez Pero López de Ayala, s'exprime dans un troisième type de lettre : la prophétie. Cette prophétie, c'est, une nouvelle fois, le maure Benahatin qui se charge de l'énoncer, et ceci pour la deuxième fois dans le texte. Avant d'aborder plus en détails le contenu de cette deuxième lettre, quelques remarques liminaires semblent nécessaires.

Tout d'abord, cette prophétie fait partie de celles de type *merliniennes*, puisque, ici, Merlin s'adresse au lecteur. Or, ces prophéties sont apparues en Angleterre quand les Bretons durent faire face à l'invasion anglo-saxonne et eurent besoin d'un soutien surnaturel au moment d'aller au combat¹⁴⁰. Il est intéressant de constater que Pero López de Ayala ressent peut-être ce besoin et, à son tour, fait appel à une prophétie pour mieux étayer ce qui, en fin de règne de

¹⁴⁰ « Las profecías de Merlín (en relación con fábulas antiquísimas) se desarrollaron en Inglaterra cuando los bretones, al compás que se replegaban ante la invasión anglosajona, necesitaron de una garantía sobrenatural que les sostuviese. Manejan éstas desde el principio un gran número de materiales y construyen con ellas oscuras alegorías. », GIMENO CASALDUERO, Joaquín (235.) : « La profecía medieval en la literatura castellana y su relación con las corrientes proféticas

Pierre Ier, ne peut être qu'une attaque. Cependant, une nouvelle fois, cette attaque n'est pas directe. Le chancelier préfère, pour ce faire, user de l'allégorie. En effet, la prophétie ne met pas en scène le roi mais un oiseau noir, oiseau de mauvais augure s'il en est. Cette allégorie réunit donc toutes les facettes de la personnalité du roi¹⁴¹.

La littérature castillane médiévale n'ignorait pas les prophéties¹⁴² et, à titre personnel, Pero López de Ayala les connaissait fort bien pour avoir lu et traduit toute l'œuvre de Saint Grégoire, dont l'influence dans cette prophétie est grande¹⁴³. Cette deuxième lettre découle donc logiquement de la première et

européas » (in *Estructura y diseño en la literatura castellana medieval* Madrid : J. Porrúa Turanzas, 1975, 275 pages, pages 103-141, p. 118).

¹⁴¹ « Lo único que queda por contar es el desenlace, o sea la muerte del rey, pero la profecía atiende a muchas más cosas que a ese colofón del reinado de don Pedro. En realidad, el juego- el elemento lúdico es inherente a la composición de los textos apócrifos- consiste en reunir en una sola alegoría todas las actitudes capaces de dibujar la figura del rey Cruel y de justificar su trayectoria personal. », GARCIA, Michel (23.) : *Obra y personalidad...*, op. cit., p. 184.

¹⁴² Citons, par exemple, dans le *PGF* (17.), la prophétie formulée par le moine Pelayo à Fernán González (« vençeras el poder del moro Almançor./ Faras grandes batallas en la gent descreida... », strophes 237-245), et dans le *PAO* (16.), l'une des prophéties énoncée par Merlin : « Dixo : « El león d'España/ de sangre fará camino/ del lobo de la montaña/ dentro en la fuente del vino. » (strophe 244).

¹⁴³ « Además, aunque se atribuya a Merlín directamente el vaticinio y aunque deriva de Merlin alguno de sus elementos, la imagen sobre la que se levanta, las explicaciones que lo ilustran y el sentido que en él se encierra, proceden de los comentarios que San Gregorio dedica a Roma en una de sus homilías : « Contigit ei quod de Judaea novimus per prophetam dictum : « Dilata calvitium tuum sicut Aquila » (Mich. I, 16). Calvitium quippe hominis in solo capite fieri solet, calvitium vero Aquilae in toto fit corpore, quia cum valde seuerit, plumae ejus ac pennae ex omnibus membris ilius cadunt. Calvitium ergo suum sicut Aquila dilatatur, quia plumas perdidit, quae populum amisit. Alarum quoque pennae occiderunt, cum quibus volare ad praedam consueverat, quia omnes potentes ejus extincti sunt, per quos aliena rapiebat ». Y dice la crónica, cambiando el sentido de las afirmaciones de San Gregorio para referirlas a las circunstancias castellanas, acentuando la diferente actitud que ante la nobleza adoptaron don Pedro y don Enrique de Trastámara : « Otrosí dice [la profecía] que se le secarán las péñolas, e se le caerá la pluma... Las

parachève un portrait volontairement noirci de Pierre Ier et ce afin de favoriser celui du futur Henri II et de légitimer son accession au pouvoir¹⁴⁴.

Le contenu de cette deuxième lettre est très proche de celui de la première. Après l'énonciation de la prophétie merlinienne¹⁴⁵, Benahatin énumère les défauts

péñolas con que los reyes ennoblescen a sí mesmos, e amparan e defienden sus tierras e sus estados, son los omes grandes en linages e en sangre, que son sus naturales, porque éstos son comparados e llamados alas con que los reyes vuelan de unas tierras a otras... E por ende, deben mucho afanar los reyes porque entre ellos e los nobles en sangre non haya desmano a culpa del rey... E desto, todo por tu ventura [se dice al rey don Pedro] muéstrase contra ti lo contrario, por lo qual temo que la profecía quiere cerrar en ti de grado en grado. ». No es de extrañar la relación con San Gregorio, especialmente teniendo en cuenta que es el Canciller López de Ayala el que introduce en la crónica la profecía. Justifica éste el regicidio ; además, aprovechando los crímenes de Pedro y las afirmaciones que sobre el fin del mundo había pronunciado San Gregorio, construye un doctrinal de reyes. Doctrinal que, sin embargo, y en esto el Canciller y San Gregorio se diferencian, no busca el arrepentimiento del monarca, sino la exaltación del programa político que con Enrique II se establece en Castilla. », GIMENO CASALDUERO, Joaquín (235.) : « La profecía medieval... », *op. cit.*, pp. 132-133.

¹⁴⁴ « Ces lugubres pronostics, on l'aura deviné, renvoient à la terrible fin du roi Pierre, attiré dans un piège et assassiné par son demi-frère bâtard, Henri de Trastamare, qui se hâtera de lui succéder sur le trône de Castille. Le chancelier les a assortis d'un commentaire destiné à noircir l'image du monarque afin de rendre le régicide admissible et de légitimer ainsi, indirectement, l'accession au pouvoir de l'usurpateur, c'est-à-dire l'établissement de la nouvelle dynastie. Toutefois, plutôt que d'assumer lui-même ouvertement cette élucidation, farouchement hostile au souverain, de la prédiction merlinienne, Pero López a imaginé de la mettre dans la bouche d'un savant philosophe arabe, Abenhatín de Grenade, qui fustige sévèrement la cupidité du roi. C'est à cause d'elle que Pierre, l'oiseau funèbre et gorgé d'or de la prophétie, perd peu à peu son plumage, c'est-à-dire le soutien de ses vassaux et trouve la mort, abandonné des siens, au cœur d'une sombre forêt. », ROUBAUD, Sylvia (238.) : « La prophétie merlinienne en Espagne : des rois de Grande Bretagne aux rois de Castille » (in *La Modernité aux XVème et XVIIème siècles, numéro 5, études réunies et présentées par Augustin Redondo*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2 000, 453 pages, pp. 167- 168).

¹⁴⁵ « En las partidas de Oçidente, entre los montes e la mar, nasçera un aue negra comedora e rrobadora, e todos los panares del mundo querria acoger en si, e todo el oro del mundo ençerrara en su estomago e despues gormarlo ha e tornara atras e non peresçera luego por esta dolença ; ca

de Pierre Ier et de sa politique, ce qui tend à prouver que le souverain n'a pas tenu compte de sa première missive qui est restée lettre morte. Il insiste de nouveau sur la convoitise du roi¹⁴⁶, ce qui le conduira tout droit à sa perte, c'est-à-dire à son assassinat- lui aussi prédit- à Montiel. C'est donc dans un discours vindicatif, voire menaçant, que Benahatin rédige l'arrêt de mort du souverain. Le tragique destin de Pierre Ier est tout tracé et le mènera effectivement vers Montiel, sa dernière destination.

Conclusion

Le cas des lettres présente beaucoup d'intérêt puisque c'est vraiment là que le désaccord est le plus marqué et le plus habilement formulé : Ayala les écrit, tout en précisant qu'il n'en est pas l'auteur direct, il s'agit donc d'une retranscription. Ces lettres mettent à mal le portrait de Pierre Ier. Dans un manichéisme flagrant, celui-ci présente un grand nombre de défauts, à l'inverse de son demi-frère, qui n'a que des qualités.

dize caersele han antes las alas e secarsele han las plumas al sol e andara de puerta en puerta e non le querra ninguno acoger, ençerrarsse ha en selua e morra y dos uezes, una al mundo e otra ante Dios, e desta guisa acabara. », *CRP* (2.), Volume II, 1 369, chapitre III, pp. 270-271.

¹⁴⁶ « Tomas los algos e bienes de tus naturales e non naturales, donde quier que los puedes auer, e fazes tomar e rrobar, e que esto, que non fazes por el puro derecho... », *Ibid.*, Volume II, 1 369, chapitre III, p. 272. « Rey, sabe lo qual creo que eres bien sabidor, maguer paresçe que non curas dello, que tan manifiesta es la tu cubdiçia desordenada de que vsas que todos los que han el tu conoçimiento por vso e por vista, e avn eso mesmo por oydas, o por otra qual quier conversaçion, tienen que eres el mas señalado rrey cubdiçioso desordenado que en los tienpos passados ouo aqui en Castilla nin en otros rregnos e tierras e señorios... », *Ibid.*, Volume II, 1 369, chapitre III, pp. 272-273.

Il est à noter que, dans le *Policratique*, Jean de Salisbury condamnait déjà la convoitise : « Veritablement couvoitise est mescheant et miserable meselerie ; par aventure tu ne sces que je die pestilence de couvoitise, et tu en as ignorance qui ne cognois la maladie. Certes homme qui ne couvoite, en ce cas est eslevé par dessus homme. » (SALISBURY, Jean (de) (227.) : *Le Policratique (Livres I- III)* (Genève : Droz, 1 994, 449 pages, Livre III, chapitre IV, p. 210).

Au-delà de ce portrait, le problème qui se pose est celui du rôle, dans la *Chronique*, de ces trois lettres. En effet, il nous faut, à présent, nous interroger sur leur intérêt, non seulement dans le récit, mais aussi dans l'Histoire. Nous l'avons souligné à diverses reprises, ces lettres sont destinées à légitimer l'accession au trône d' Henri II. Or, le problème qui se pose relève de l'éthique et cette difficulté, Pero López de Ayala arrive à la résoudre grâce à ces trois lettres.

Le roi était l' élu de Dieu et c'était grâce à Lui qu'il régnait. Déposer un roi revenait à commettre un véritable sacrilège¹⁴⁷. Mais, le problème se complique lorsque l'on aborde la question du roi tyran. L'Antiquité et le Moyen Age considéraient, en fait deux types de tyrans. Le premier était celui qui s'était emparé illégitimement du pouvoir ; le deuxième, qui relevait de la tyrannie « régitive », concernait le mauvais prince qui faisait de son pouvoir légitime un usage abusif¹⁴⁸. Dès lors, comment considérer le comte Henri et le roi Pierre Ier ? Lequel des deux était un tyran ?

Pero López de Ayala prend le parti de justifier l'accession au pouvoir des Transtamare et de la présenter comme providentielle et donc de désigner Pierre Ier comme le tyran, le souverain à déposer. Cette déposition trouve sa justification

¹⁴⁷ Le roi est, avant tout, l' élu de Dieu : « Les rois tiraient surtout leur force de la foi chrétienne de leurs sujets. (...) Le roi est roi par la grâce de Dieu. Mais pour d'autres le roi est le vicaire de Dieu, ou même l'image de Dieu parfois offerte à la foule, comme le Corps du Christ, sous un dais. (...) Il serait absurde de poser les rapports du roi et du pays en termes simplement institutionnels, car le roi s'appuie sur une foi encore vive à la fin du Moyen Age. », GUENEE, Bernard (75.) : *L'Occident aux XIVème et XVème siècles- Les Etats, op. cit.*, p. 158.

¹⁴⁸ « Aux XIVème et XVème siècles, la Loi, la couronne et la communauté imposaient donc au pouvoir du prince certaines limites que le prince lui-même, avant d'être sacré, s'engageait par son serment à ne pas franchir. Mais s'il les franchissait ?

Le roi inique était alors flétri du nom de tyran. Au Moyen Age comme dans l'Antiquité était d'abord tyran l'usurpateur qui s'était emparé du pouvoir par des moyens illégitimes. Mais cette tyrannie « acquisitive » posait aux théoriciens moins de problèmes que la tyrannie « régitive » par laquelle un mauvais prince faisait d'un pouvoir légitime un usage abusif. Que faire, en effet, contre ce tyran ? », *Ibid.*, p. 155.

chez les auteurs antiques qui revendiquaient le droit de résistance des sujets¹⁴⁹. De ce fait, le futur Henri II se pose en sauveur de la Castille et la libère du joug de Pierre Ier, tyran désigné et légitimement déposé.

« Soi-même comme un autre » : de la multiplicité du *je/nous* :

Dans ces deux *Chroniques*, où les deux auteurs ont un intérêt personnel- l'un justifiant ses actions au cours de son règne, l'autre légitimant l'accession au pouvoir d'une nouvelle dynastie-, l'on constate une certaine indépendance du *je* ou du *nous* du narrateur, indépendance s'entendant non comme liberté mais comme scission de la personne grammaticale. C'est ainsi que le *moi* des deux chroniqueurs se divise en *moi* officiel et en *moi* personnel. De là, le constat selon lequel dire *je* ou *nous* n'a pas la même valeur dans le récit.

De la même façon, ce *je* ou ce *nous*, que l'on pouvait décliner en diverses personnes grammaticales nous amène à réfléchir sur ce que l'on pourrait nommer la problématique du *moi*. De cette manière, au sein des deux textes, il est difficile de cerner la personnalité de ce *moi* fuyant. Qui sont réellement les chroniqueurs, quels hommes se cachent derrière ces deux plumes, quelles images souhaitent-ils que l'on garde d'eux et de leur époque ? Telles sont les questions que soulève l'analyse de leur écriture.

¹⁴⁹ « Bien des tyrans mouraient, dans l'Ancien Testament, de mort violente ; Aristote avait constaté la fréquence de cette mort chez les tyrans ; Cicéron l'avait, dans le *De Officiis*, jugée licite et juste ; Sénèque avait proclamé que rien n'était plus agréable aux dieux que le sacrifice d'un roi inique. Le *Tu ne tueras point* avait longtemps détourné les penseurs chrétiens du tyrannicide, mais, au XIIème siècle, Jean de Salisbury, s'appuyant sur la Bible et sur Cicéron, osait en faire à nouveau l'apologie. Sa voix resta longtemps isolée, jusqu'à ce que, au XIVème siècle, soit influence du *Policraticus* lui-même et de ses traductions, soit influence directe de Cicéron et de Sénèque, d'autres lui fissent écho. « Il n'y a pas de sacrifice plus agréable que le sang des tyrans », dit Boccace ; « Il n'est sacrifice tant plaisent à Dieu comme la mort d'un tiran », dit Gerson dans son sermon *Vivat rex* (1 405). », *Ibid.*, pp. 155-156.

Derrière tous ces points, se cachent des indices qui sont autant de pistes nous permettant de mieux comprendre les récits. Eloignons d'emblée le thème de l'objectivité ou de la subjectivité de ces *Chroniques*, car, finalement, que l'une soit objective et l'autre subjective nous importe peu. Ce qui est remarquable est que les auteurs arrivent à se détacher de ce qu'ils écrivent et de ce qu'ils sont, acquérant alors, dans le cas de Pierre III, fait inédit pour un texte historiographique, une dimension quasi fictive. Celui-ci devient presque- si nous prenons quelques libertés avec la pièce de Luigi Pirandello- un personnage en quête d'auteur, c'est-à-dire ayant une histoire et cherchant un auteur pour la raconter. Cette désolidarisation les conduit à assumer le rôle de protagonistes de l'histoire racontée.

6. Le discours des narrateurs

Force est de constater que, même s'ils font place aux personnages de l'Histoire pour s'exprimer, les deux chroniqueurs accaparent la parole et monopolisent la voix dans leurs œuvres. Arrivé à ce point de l'étude, nous devons nous interroger sur les modes d'expression des narrateurs, c'est-à-dire sur la construction et l'exécution de leurs discours. C'est, pour nous, l'occasion de constater qu'une fois encore, rien n'est laissé au hasard, aussi bien dans la *Chronique* de Pierre III que dans celle de Pero López de Ayala.

L'organisation du discours dans la *Chronique* de Pierre III

Les discours offerts par les deux auteurs sont d'une remarquable organisation. Effectivement, les chroniqueurs les composent, non pas au gré de leurs envies, mais selon un certain nombre de phases rigoureusement respectées. Comme nous allons le voir, l'on assiste à une véritable codification du discours, ce qui nous amène à considérer les deux auteurs comme de parfaits rhétoriciens.

Par définition, la rhétorique correspond à l'art de bien construire un discours¹⁵⁰. Au Moyen Age, la construction du discours était asservie à un certain nombre de « parties », selon le terme de Curtius, que le locuteur- orateur ou écrivain- se devait de respecter : l'*inventio*, la *dispositio*, l'*elocucio*, la *memoria* et l'*actio*¹⁵¹. De plus, avec Aristote, l'on distinguera trois types d'éloquence :

¹⁵⁰ « La rhétorique, c'est au sens littéral l'art de bien construire un discours. Ce principe initial s'est développé au cours des temps jusqu'à devenir une science, un art, un idéal de vie, voire même un des piliers de la civilisation antique. », CURTIUS, Ernst Robert (42.) : *La littérature européenne et le Moyen Age latin* (Paris : P.U.F., 1 991, 960 pages, p. 123).

¹⁵¹ « En tant qu'art libéral, la rhétorique se divise en cinq parties : *inventio*, *dispositio*, *elocutio*, *memoria* et *actio*. », *Ibid.*, p. 131.

« Le système commence par un classement : on décompose la rhétorique en quatre parties, lesquelles représentent les quatre phases par lesquelles passe celui qui compose un discours, ou par lesquelles il est censé passer. En fait, ces parties sont surtout les grands chapitres des traités de

l'éloquence délibérative ou *genus deliberativum*, l'éloquence judiciaire ou *genus iudiciale* et, enfin, l'éloquence épideictique ou panégyrique- *genus demonstrativum*, celle-ci prenant, peu à peu, le pas sur les deux premières¹⁵². A présent, si nous portons à nouveau notre attention sur les parties du discours que nous avons distinguées, il apparaît que celles-ci, à leur tour, se divisent en sous-catégories. Ainsi, l'*inventio*, laquelle est la partie essentielle du discours¹⁵³, se compose de cinq moments importants : l'*exordium* ou *proemium*, la *narratio*, l'*argumentatio* ou *probatio*, la *refutatio* et, enfin, la *peroratio* ou *epilogus*¹⁵⁴. Le

rhétorique.

Quelles sont ces parties ? Pour ne pas créer de confusion, nous leur garderons leur nom traditionnel, du latin francisé.

La première est l'invention (*heurésis* en grec), la recherche par l'orateur de tous les arguments et autres moyens de persuasion relatifs au thème de son discours.

La deuxième est la disposition (*taxis*), c'est-à-dire la mise en ordre de ces arguments, d'où résultera l'organisation interne du discours, son plan.

La troisième est l'élocution (*lexis*), qui ne concerne pas la parole orale, mais la rédaction écrite du discours, son style. C'est ici que se placent les fameuses figures de style, auxquelles certains, dans les années soixante, réduisaient la rhétorique !

La quatrième est l'action (*hypocrisis*), c'est-à-dire la prononciation effective du discours, avec tout ce qu'il peut impliquer d'effets de voix, de mimiques et de gestique. A l'époque romaine, on ajoutera à l'action la mémoire. », REBOUL, Olivier (134.) : *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique* (Paris : P.U.F., 1 994, 242 pages, pp. 55- 56).

¹⁵² « Les genres oratoires sont au nombre de trois ; car il n'y a que trois sortes d'auditeurs. Trois éléments constitutifs sont à distinguer pour tout discours : celui qui parle, le sujet sur lequel il parle, celui à qui il parle ; c'est à ce dernier, j'entends l'auditeur, que se rapporte la fin. Or, il faut nécessairement que l'auditeur soit ou spectateur ou juge, et que le juge prononce ou sur le passé ou sur l'avenir ; celui qui prononce sur l'avenir, c'est, par exemple, le membre de l'assemblée ; celui qui prononce sur le passé, le juge ; celui qui prononce sur le talent de l'orateur, le spectateur ; il y a donc nécessairement trois genres de discours en rhétorique : le délibératif, le judiciaire, l'épideictique. », ARISTOTE (258.) : *Rhétorique* (Paris : Gallimard, 1 998, 297 pages, 1 358 a b, p. 30).

¹⁵³ « La partie essentielle est l'*inventio*. », CURTIUS, Ernst Robert (42.) : *La littérature européenne...*, *op. cit.*, p 133.

¹⁵⁴ « (L'*inventio*) est elle-même fondée sur les cinq parties qui composent le discours juridique : 1° *Exordium* ou *proemium* ; 2° *Narratio*, c'est-à-dire l'exposition des faits ; 3° *Argumentatio* ou

discours comprend aussi un certain nombre de *topoi* destinés à convaincre le lecteur ou l'auditeur.

Par ce bref rappel, nous sommes revenu sur les principales étapes de la rhétorique antique qu'un discours prononcé ou écrit au Moyen Age devait scrupuleusement observer. Or, l'on se rend compte, à la lecture de la *Chronique* de Pierre III, que l'organisation du discours fait strictement appel à cette tradition, comme nous allons, à l'instant, tenter de le démontrer.

Le thème de la modestie dans le prologue

Lors de notre première partie, nous nous sommes attaché aux thèmes abordés au cours de l'introduction de l'œuvre de Pierre III. Notre tâche consiste maintenant à en analyser la structure et à en dégager le fonctionnement interne.

Si nous nous référons à Cicéron¹⁵⁵, nous pouvons mesurer à sa juste valeur l'importance de la *captatio benevolentiae* dans l'introduction du discours. L'auteur doit, grâce à ce moyen, faire appel aux sentiments du lecteur, dans le but de le rendre *benivolum, attentum, docilem*, de sorte que le discours qui a été écrit soit mieux accueilli par celui-ci¹⁵⁶. La lecture des textes de Cicéron nous apprend également que l'auteur devait adopter une attitude modeste et faite d'humilité¹⁵⁷. Même si cela doit sembler quelque peu paradoxal, malgré la conscience qu'il a de sa toute-puissance tout au long de son œuvre, Pierre III, au cours de son introduction, répond à ces critères définis par l'auteur latin. Cependant, sa

probatio (preuve); 4° *Refutatio* (réfutation des allégations de l'adversaire); 5° *Peroratio* ou *epilogus*. Cette division fut également adaptée aux autres genres de discours. », *Id.*

¹⁵⁵ *De inventione*, I, 16, 21 (in CICERON (262.), *Opera Omnia*, Milan : Guillaume le Signere, 1 498, non paginé).

¹⁵⁶ « L'introduction avait pour but de rendre l'auditeur *benivolum, attentum, docilem*. Dans la péroraison, l'orateur faisait appel aux sentiments des auditeurs pour les mettre dans l'ambiance nécessaire. », CURTIUS, Ernst Robert (42.) : *La littérature européenne...*, *op. cit.*, p. 133.

¹⁵⁷ « Prece et obsecratione humili ac supplicii utemur », *De inventione, op. cit.*, I, 16, 22.

condition de souverain l'en empêchant, ces traits de modestie ne sont pas exagérés : ici, point d'excuses au sujet d'une langue inculte ou grossière, point de remarques sur son éventuel manque de talent faisant de lui un piètre écrivain¹⁵⁸ ; la modestie, chez Pierre III, s'exprime à travers sa soumission à Dieu.

Nous avons déjà eu l'occasion de commenter l'omniprésence de Dieu dans le prologue de la *Chronique* et nous n'y reviendrons pas. En revanche, nous assignerons une nouvelle fonction aux passages tout droit tirés de la *Bible*. Ainsi, dès les premiers mots de son œuvre, le roi paraît se soumettre à Dieu : « Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam »¹⁵⁹. Or, nous savons que le *topos* de modestie pouvait se retrouver sous la forme d'une formule extraite de l'Ancien Testament¹⁶⁰. C'est donc à partir de cette sentence, ici tirée du Psaume CXV, que le roi peut commencer son œuvre et se montrer totalement soumis au Créateur. Nous remarquerons, d'ailleurs, une certaine constante chez les chroniqueurs catalans qui, presque tous, usent de ce *topos* de soumission à Dieu : Jacques Ier ainsi que Ramon Muntaner le font alors que seul Bernat Desclot s'y montre indifférent^{160bis}.

¹⁵⁸ « Tantôt l'auteur reconnaît son insuffisance générale, tantôt il avoue que sa langue est rude et inculte (*rusticitas*) », CURTIUS, Ernst Robert (42.) : *La littérature européenne...*, *op. cit.*, p. 155.

¹⁵⁹ *CPC* (1.), prologue, 1, p. 1 003.

¹⁶⁰ « L'autorité de la Bible faisait que le *topos* antique était souvent combiné avec des formules venues de l'Ancien Testament, par lesquelles l'auteur se rabaissait lui-même. », CURTIUS, Ernst Robert (42.) : *La littérature européenne...*, *op. cit.*, p. 156.

^{160bis} La *Chronique* de Desclot commence par ces mots : « Ací comença lo llibre que En Bernat Desclot dictà e escriví dels grans feits e de les conquestes que feeren sobre sarrains e sobre altres gents los nobles reis que hac en Aragó qui foren de l'alt llinyatge del comte de Barcelona.

Aquest comte de Barcelona havia una germana molt bella e de gran valor, e donà-la per muller a l'emperador de Castella ; de la qual dona hac dos fills, e la u hac nom don Sanxo, qui fo rei de Castella, e l'altre hac nom don Ferrando, qui fo rei de Leon.

A cap d'un temps morí la germana del comte de Barcelona, emperadrits de Castella, e l'emperador pres altra muller, una dona cosina germana de l'emperador d'Alemanya, e hac d'ella una filla qui hac nom dona Sanxa ; e donaren-la a muller al rei don Alfonso d'Aragó, qui fo fill del comte de Barcelona. E d'aquest rei don Alfonso fo fill lo rei En Pere d'Aragó, e el comte de Proença e En

C'est donc par ce procédé que Pierre III explique son accession au trône et justifie son pouvoir : seul Dieu est responsable de son destin. Il nous faut nous demander dans quelle mesure Pierre III respecte les règles du genre et, feignant d'adopter une attitude soumise au Seigneur, ne se sert pas, finalement, de ce *topos* pour, à l'inverse, faire l'éloge de sa personne, de son règne et de sa politique.

Nous savons que les Anciens usaient fréquemment du *topos* relatif à leur supposée et feinte faiblesse¹⁶¹. Or, c'est ce que fait Pierre III à un moment précis de son prologue : juste après l'exposition des principes qu'il fait siens et sur sa comparaison implicite avec certaines figures bibliques et juste avant ce que nous sommes tenté d'appeler sa déclaration d'intention sur les éléments fondateurs de son œuvre. Il s'agit donc d'un moment clé de ce prologue. Le souverain affirme alors :

Ferrando, qui era abat de Muntaragó, e tres filles. Del rei En Pere fo fill lo rei En Jacme, aquell qui conquès Mallorques e València ab tot lo regisme. E d'aquest rei En Jacme e madona la reina, qui fo filla del rei d'Hongria, eixí lo rei En Pere d'Aragó, qui fo lo segon Alexandri per cavalleria e per conquesta.

Ara leixarem a parlar de tots los reis qui foren après lo comte de Barcelona e parlarem en qual manera lo bon comte de Barcelona gasanyà lo regisme d'Aragó. », *LRP* (9.), prologue, p. 405.

Muntaner écrit : « En nom de Nostre Senyor ver Déus Jesucrist e de la sua beneita mare, madona Santa Maria, e de tots los seus beneits sants e santes, amén.

Per ço com deute és que cascun deja retre gràcies e mercès a Déu e a la sua beneita Mare, de la gràcia e mercè que li fa, e encara que no la deja tenir cel.lada, ans ho deu manifestar per ço que cascun per veritat que qui bé fa ne pensa ne tracta, Déus li en ret bon mèrit, e si fa lo contrari li vendrà, si doncs no se n'esmena enaixí que el mal, aitant con pusca, faça tornar en bé, con a Déu res no pot ésser amagat. », *CRM* (14.), prologue, p. 667.

Pour l'œuvre de Jacques Ier, nous renvoyons à la page 32 de notre travail.

¹⁶¹ « L'orateur fait remarquer sa faiblesse (*exusatio propter infirmitatem*), sa préparation insuffisante (*si nos infirmos, imparatos... dixerimus*, Quintilien, IV, 1, 8). », CURTIUS, Ernst Robert (42.) : *La littérature européenne...*, op. cit., p. 154.

« En les quals paraules són mostrades dues coses, ço és, molt evident cognició de humanal fragilitat, com diu : *Non nobis, Domine, non nobis* ; deguda exaltació a la supernal majestat, com diu : *sed nomini tuo da gloriam*. Deïm primerament que es mostra molt evident cognició de humanal fragilitat, com diu *Non nobis, Domine, non nobis*, com nós, dit rei En Pere d'Aragó, havem aquesta conixença clara e evident de nós e dels altres purs hòmens, que no som bastants, quant és de part nostra, a algun bé, per què dien les paraules *Non nobis, Domine non nobis*, ço és, no a nós per nostra pròpria prudència, no a nós per astúcia del nostre poble, no encara a nós per nostra subtilitat, no a nós per dictament dels nostres consellers, no així mateix a nós per nostra saviesa, no a nós per la multitud del poble a nós subjugat, no encara a nós tots del reial llinyatge, no a nós per diversitat de nacions a nós subjugades, no a nós de l'orde dels cavallers qui porten la Creu, no a nós per les companyies dels peons, no encara a nós del regne d'Aragó nadius, no a aquells qui d'altres regnes e terres són venguts en ajuda nostra, sia donada e atribuïda glòria, com tots no som sinó pols e terra, e som poble del Senyor qui ens ha creats e ovelles del seu peiximent, *ut habetur, Psalmo LXXVIII*. E per açò havem ésser per Ell guiats e endreçats, e, per tal, a Ell deu ésser donada la glòria e honor : per què lo tema *sed nomini tuo da gloriam*, on se mostra deguda exaltació a la supernal majestat, com al Creador és deguda la glòria e honor per tal com Ell sol és infinit en potència, per què algun no li pot contrastar ; sol per què tot bé ha d'Ell davallar, e sol immens en saviesa, per tal com Ell ha hom endreçar ; sol bo sens terminació, piados e misericordiós sens mesura, perquè Ell ha de misèria, tribulació e afanys l'hom delliurar ; sol eternal, immortal e immutable, sens tot defalliment, per què Ell devem molt honrar. Per açò diu l'apòstol *Prima ad Thim.*, I^o cap.º: *Regi seclorum immortalis et invisibili, soli Deo, honor e gloria.* »¹⁶²

C'est ainsi que les propos tenus par le roi sont pour le moins ambigus. Effectivement, si, d'une part, il parle de sa faiblesse par rapport à Dieu, exprimant, une nouvelle fois, sa soumission au Seigneur- *En les quals paraules són mostrades dues coses, ço és, molt evident cognició de humanal fragilitat, com diu : Non nobis, Domine, non nobis ; deguda exaltació a la supernal majestat, com diu : sed nomini tuo da gloriam*-, d'autre part, il se livre à un long panégyrique de sa personne : *Deïm primerament que es mostra molt evident cognició de humanal fragilitat, com diu Non nobis, Domine, non nobis, com nós, dit rei En Pere d'Aragó, havem aquesta conixença clara e evident de nós e dels altres purs hòmens, que no som bastants, quant és de part nostra, a algun bé, per què dien les paraules Non nobis, Domine non nobis, ço és, no a nós per nostra pròpria prudència, no a nós per astúcia del nostre poble, no encara a nós per nostra subtilitat, no a nós per dictament dels nostres consellers, no així mateix a nós per nostra saviesa, no a nós per la multitud del poble a nós subjugat, no encara a nós tots del reial llinyatge, no a nós per diversitat de nacions a nós*

¹⁶² CPC (1.), prologue, paragraphe 5, p. 1 005.

subjugades, no a nós de l'orde dels cavallers qui porten la Creu, no a nós per les companyies dels peons, no encara a nós del regne d'Aragó nadius, no a aquells qui d'altres regnes e terres són venguts en ajuda nostra, sia donada e atribuïda glòria, com tots no som sinó pols e terra, e som poble del Senyor qui ens ha creats e ovelles del seu peiximent, ut habetur, Psalmo LXXVIII . De cette manière, il vante ses propres qualités- la prudence et la sagesse notamment, et en cela, il s'affirme comme un roi rêvé- et il montre à quel point il est craint et respecté, en particulier lorsqu'il rédige quelques lignes au sujet des nombreux peuples qui subissent sa domination. De plus, il use d'un même procédé rhétorique qui consiste à répéter la même formule : *no a nós...*, *no a nós per...* . Par conséquent, le *topos* relatif à la faiblesse de l'auteur est bel et bien présent, mais il est détourné au point que l'on soupçonne Pierre III de ne pas y croire... Ce prologue se situe ainsi à mi-chemin entre tradition et ambiguïté.

Le corps du discours : première configuration

Comme Pierre III faisait confiance à la rhétorique antique concernant la conception de son prologue, il fera de même avec le reste de son œuvre. De ce fait, il respecte une organisation discursive divisée en cinq parties que nous avons déjà définies. Cependant, l'originalité du travail d'écriture de Pierre III réside dans la diversité de l'application de ce schéma. En effet, peut-être afin d'éviter le *taedium* du lecteur, l'auteur use de deux configurations différentes pour mieux exposer son propos et le rendre indiscutable et digne de foi.

La première configuration est la suivante : à la tête de chaque chapitre, le souverain condense, en quelques lignes, la matière qui sera traitée et en fournit d'emblée la conclusion.

La formulation introductive

Dans ce premier type de configuration, la formulation introductive est brève et laconique. Ainsi, l'auteur écrit : « En aquest terç capítol és declarat en qual manera... »¹⁶³, « En aquest quart capítol és declarat en qual manera... »¹⁶⁴, « En aquest capítol és contengut com nós, rei En Pere... »¹⁶⁵, « En aquest sisè capítol és contengut e declarat lo fet de la guerra... »¹⁶⁶. Ces formules introductives ne présentent pas de grand intérêt du fait de leur caractère à la fois bref et peu travaillé, mais elles servent à observer le calque que le roi utilise pour rédiger.

Narratio, argumentatio et refutatio

En revanche, à d'autres moments du discours, Pierre III fait preuve de plus d'inventivité et montre ses qualités d'orateur. Cela commence au moment de la *narratio*, de l'*argumentatio* et de la *refutatio*, c'est-à-dire au moment où, selon la tradition, l'auteur expose les faits, les prouve et triomphe de son adversaire.

De cette façon, à la suite de ces formules types d'introduction, un même schéma est appliqué. Ainsi, Pierre III écrit :

« ... lo rei de Mallorques, qui era vassall e hom nostre lige, tractà e s'esforçà en denegar la senyoria alodial e la feultat de què ens era tengut per lo regne de Mallorques e comdats e terres que tenia per nós en feu nostre.»¹⁶⁷,

« ... les nostres gents dels regnes d'Aragó e de València, ço és, barons e cavallers, e llocs dels òrdens, e ciutats e viles quaix per major partida, feren contre nós unions... »¹⁶⁸,

¹⁶³ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 1, p. 1 037.

¹⁶⁴ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 1, p. 1 090.

¹⁶⁵ *Ibid.*, chapitre V, paragraphe 1, p. 1 111.

¹⁶⁶ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 1, p. 1 123.

¹⁶⁷ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 1, p. 1 037.

¹⁶⁸ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 1, pp. 1 090- 1 091.

« ... fem consideració e avinença ab lo duc e comú de Venècia contra lo duc e comú de Gènova, e de tots los afers qui es seguiren après la dita confederació. E conté-s'hi primerament com l'estol nostre, de què fo capità lo noble En Ponç de Santa Pau, passà ensems ab l'estol de Venècia a les parts de Romania, e de la batalla que els dits dos estols hagueren ab l'estol de Gènova qui era en les mars del lloc de Pera, pres Costantinoble ; e com, en l'any après sigüent, lo noble En Bernat de Cabrera, capità del nostre estol, ab vint galees del venecià, se combaté ab l'estol de Gènova en les mars de l'Alguer, e aquell ab la gràcia de Déu vencé e desbaratà, e n'hac trenta-tres galees ab tota llur xurma ; e encara pres lo lloc de l'Alguer qui ens era rebel.le ; e com, après, lo dit lloc de l'Alguer e el jutge d'Arborea se rebel.laren contra nós ; e, durant la dita guerra, nós, per la dita rebel.lió, haguem personalment a passar en la illa de Sardenya, feent nostra execució contra lo dit jutge... »¹⁶⁹,

« (...) la qual (guerra) lo rei de Castella iniquament e maliciosa s'esforçà de fer contra nós rei En Pere dessus dit e nostres sotsmeses. E aquella continuà nou anys, qui començaren en l'any de nostre senyor Déu mil e tres-cents cinquanta-sis, e feniren en l'any de mil e tres-cents seixanta-cinc que cessà la dita guerra ... »¹⁷⁰

Ces quatre exemples sont riches de sens puisqu'ils mettent en valeur le système rhétorique adopté par l'auteur. En effet, dans chacun des cas, le roi commence par l'exposition des faits, se plaçant toujours dans le rôle de la victime. Il doit faire face à un roi félon, à des vassaux infidèles, à de puissants ennemis qui menacent son influence méditerranéenne et au roi de Castille. La rhétorique employée dans chacun des cas est habile. C'est ainsi que le souverain prouve sa capacité à détourner à son profit un discours. De cette manière, dans le premier exemple, le verbe *denegar* marque bien que la faute revient au roi de Majorque puisque celui-ci était- *era*, l'auteur insiste sur ce verbe- son vassal ; dans le deuxième exemple, ses propres sujets s'attaquent à lui (*feren conta nós*) tout comme dans le troisième exemple (*se rebel.laren contra nós*) ; enfin, dans le dernier exemple, en plus de ces attaques vécues personnellement- *contra nós rei En Pere-*, les adverbes ne laissent aucun doute sur le point de vue de l'auteur (*iniquament e maliciosa*). Tout ceci s'apparente donc à une *narratio*, *argumentatio* et *refutatio* telle que nous l'avons définie. Pierre III se met dans la peau de la victime qui répond à ses détracteurs par la violence, violence elle-même toujours justifiée puisqu'aucun acte réalisé par le roi n'est gratuit. En quelques mots, l'auteur présente la situation puis prouve qu'elle est intolérable

¹⁶⁹ *Ibid.*, chapitre V, paragraphe 1, p. 1 111.

¹⁷⁰ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 1, p. 1 123.

puisque injuste et, dès lors, grâce à la rhétorique, il peut mieux attaquer ses ennemis.

Caractéristiques de l'épilogue

Enfin, cette partie se termine par une forme d'épilogue dans lequel le souverain dresse un rapide bilan de son action contre Jacques III de Majorque, la *Unió*, les Gênois et Pierre Ier :

« Per la qual raó nós proceïm contra ell, e lo dit regne, comdats e terres confiscam e aplicam-les a la nostra Corona reial d'Aragó. E, per tal que pus complidament sia vista la raó per la qual nós proceïm a confiscació dels regnes, comdats e terres dessus dits, declaram ací los afers del dit reialme de Mallorques, en quina manera fon donat per lo rei En Jacme tresavi nostre, ne les obres que els reis de Mallorques passats feeren tro al temps de la confiscació dessus dita. »¹⁷¹,

« ... les quals (unions), per tal com proceïen de gran injustícia, e parec-ho bé a la fi, nós, ab l'ajuda de nostre senyor Déus, qui és endreçador de tots aquells qui amem justícia e veritat e en Ell han ferma esperança, destruïm e anullam en tot, e corregim e castigam, per via ordinària e justa, molts d'aquells qui les havien començades e tort hi tenien, segons que llargament en lo present quart capítol és recitat e escrit. »¹⁷²,

« e com, recobrat lo dit lloc de l'Alguer e posada la dita illa en estament de pau e concòrdia, nos en tornam en Catalunya. »¹⁷³,

« E dix-se per alguns que aquest rei Pere no fo fill del dit rei N'Anfós, ans fo camjat, per dubte del pare, qui tenia contínuament una dona de Castella de nobles gents, la qual era apellada per tot son regne *la Rica Dona*, de la qual hac molts fills mascles. E lo primer nat havia nom Enric, e, finida la dita guerra, fo rei de Castella, ab ajuda de Déu e nostra, segons que per avant se recontarà. »¹⁷⁴

L'on constate, dans la rédaction de ces épilogues, l'omniprésence du droit. Outre les termes comme *raó*, *injusta*, *justa*, l'on assiste à un rétablissement de la situation initiale qui provoquait un déséquilibre. Pierre III agit donc de son plein droit et peut, dès lors, faire de nouveau régner la paix et la concorde dans son

¹⁷¹ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 1, p. 1 037.

¹⁷² *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 1, p. 1 091.

¹⁷³ *Ibid.*, chapitre V, paragraphe 1, p. 1 111.

¹⁷⁴ *Ibid.*, chapitre VI paragraphe 1, pp. 1 123- 1 124.

royaume. Par conséquent, la rhétorique est, encore une fois, importante ici puisque le roi souhaite convaincre ses lecteurs ou son auditoire et désire lui démontrer que ses actions sont justes, justifiées et mûries. Le projet politique est délibérément présent puisque le souverain tente de prouver à ses lecteurs le bien-fondé de ses actions.

Le corps du discours : deuxième configuration

Nous venons de constater à quel point la *Chronique* de Pierre III est marquée par les parties discursives que la rhétorique antique avait l'habitude de distinguer. A présent, nous allons nous intéresser à la deuxième configuration du discours de cette œuvre. Cette fois-ci, nous ne nous attacherons pas aux différentes parties de l'énoncé, mais à son argumentation.

Du syllogisme politique

Dans la *Rhétorique*, Aristote porte son attention sur les syllogismes. Selon lui, ceux-ci seraient des raisonnements logiques, partant de prémisses posées et aboutissant à une nouvelle proposition¹⁷⁵. Or, l'on retrouve bien chez le souverain

¹⁷⁵ ARISTOTE (258.) : *Rhétorique* (*op. cit.*, I 355 a, p. 19). Le philosophe écrit, à propos des syllogismes et des enthymèmes : « Puisque évidemment la méthode propre à la technique ne repose que sur les preuves, que la preuve est un certain genre de démonstration (car nous accordons surtout créance à ce que nous supposons démontré), que la démonstration rhétorique est l'enthymème, que celui-ci est, à parler en général, la plus décisive des preuves, que c'est un syllogisme d'une certaine espèce, et que toutes les espèces de syllogisme ressortissent à la dialectique, ou à la dialectique entière ou à quelqu'une de ses parties, il est clair que le plus apte à étudier spéculativement les prémisses et la marche d'un syllogisme est aussi le plus propre à l'enthymème, à condition de comprendre en outre à quelles sortes de sujets s'applique l'enthymème et quelles différences il présente par rapport aux syllogismes logiques. Le vrai et ce qui lui ressemble relèvent en effet de la même faculté ; la nature a, d'ailleurs, suffisamment doué les hommes pour le vrai et ils atteignent la plupart du temps à la vérité. Aussi la rencontre des probabilités et celle de la vérité supposent-elles semblable *habitus*. »

catalan cette logique dans le discours appliquée à des fins politiques. De ce fait, en habile politicien, Pierre III fait montre d'une logique implacable afin de pouvoir imposer ses conclusions pré-établies et convaincre ainsi le plus grand nombre. Afin d'illustrer notre propos, nous allons utiliser deux exemples qui montrent les qualités d'orateur du souverain.

Evoquant le conflit qui l'oppose au roi de Majorque, Pierre III écrit :

« E començà a parlar lo savi, e dix que els prohòmens de la ciutat e illa de Mallorques se meravellaven fort de la manera de la nostra venguda, car no entenien que ells haguessen fet res per què nós los deguésem donar lo don que els donariem. E nós diguem-los que açò faïem per tal com lo rei de Mallorques nos havia fets diverses greuges e molts desplaers depuis que nós començam a regnar tro al dia de hui. E lo primer sí era que ell havia fet tot son poder, ans que l'homenatge nos fés, de fer avinences contra nós ab lo rei de França, e ab lo rei de Castella, e ab lo rei Robert ; e, com no poc trobar ço que ell volia ab los dits reis, tramès lo vescomte de Narbona e mossèn Dalmau de Castellnou al rei de Marrocs per aquesta raó mateixa e no hi acabà tampoc res. L'altre sí és que ell ha fetes o gitades diverses talles e exaccions en la ciutat de Mallorques a les nostres gents, e les estranyes, així com a genoveses e pisans, n'eren franques. Lo terç, que havia feta e batuda moneda d'aur e d'argent e fusa en Perpenyà, e sabien bé ells que açò lo dit rei no podia fer, segons les covinences que són entre nós e ell, e nostres predecessors e los seus. E per aquesta raó nós lo citam que fermàs de dret en nostre poder, e no ho féu, ans nos demanà guiatge, no en volc res fer, ans a nós demanà guiatge, e atorgam-lo-hi ; e, durant lo guiatge, no en volc res fer, ans a nós demanà altre guiatge de quinze dies, e nós li atorgam. E l'endemà que el guiatge li haguem atorgat, partí's de nós sens que no fermà de dret e recollí-se'n en la galea on era vengut. E quan fo recollit, féu-se venir un nostre escrivà, e dix que no tenia de nós en feu cosa alguna, ans era rei e príncep en son regne, així com nós en lo nostre. E açò sabien bé ells que era contra l'homenatge que ell havia fet tres vegades, una a nostre avi, altra a nostre pare, e altra a nós. Per què nós feïem contra ell aquesta execució, e que ens pesava car l'haviem a fer, per aquestes raons : La primera raó per què ens pesava sí era, car era de nostra Casa proceït ; la segona, que era casat ab nostra sor ; la terça, per ells, qui eren catalans e naturals nostres, car bé e mercè los havïem en cor de fer, e no dan ne greuge, perquè ells, així com a lleials, servassen e guardassen l'homenatge que havien fet a nostre avi, quan los tornà al rei de Mallorques vingués contra les covinences, que tinguessen per senyor llur lo rei d'Aragó. »¹⁷⁶

Sur ce chapitre, le *Dictionnaire de rhétorique* (MOLINIE, Georges (128.) : *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Le Livre de Poche, 1 992, 350 pages, p. 312) estime que « le syllogisme est un raisonnement logique, de forme précise et susceptible de types divers, dont la structure matérielle détermine l'efficacité, qu'Aristote a défini comme un discours dans lequel, certaines choses étant posées, une autre chose différente d'elles en résulte nécessairement, par les choses mêmes qui sont posées. »

¹⁷⁶ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 29, p. 1 050.

Ici, plusieurs points sont dignes d'intérêt. D'une part, Pierre III énumère, dans un ordre remarquable, ses griefs vis-à-vis du roi de Majorque qui sont autant de chefs d'accusation à son encontre. Jacques de Majorque est coupable de s'être allié à d'autres souverains, parmi lesquels ceux de Castille et de France, afin de lui nuire ; il est l'auteur de mesures injustifiées à l'égard des sujets du royaume d'Aragon demeurant dans celui de Majorque ; enfin, il a battu monnaie, ce qui lui est interdit, conformément aux accords signés entre les précédents rois des deux Couronnes : *E lo primer sí era que ell havia fet tot son poder, ans que l'homenatge nos fés, de fer avinences contra nós ab lo rei de França, e ab lo rei de Castella, e ab lo rei Robert ; e, com no poc trobar ço que ell volia ab los dits reis, tramès lo vescomte de Narbona e mossèn Dalmau de Castellnou al rei de Marrocs per aquesta raó mateixa e no hi acabà tampoc res. L'altre sí és que ell ha fetes o gitades diverses talles e exaccions en la ciutat de Mallorques a les nostres gents, e les estranyes, així com a genoveses e pisans, n'eren franques. Lo terç, que havia feta e batuda moneda d'aur e d'argent e fusa en Perpenyà, e sabien bé ells que açò lo dit rei no podia fer, segons les covinences que són entre nós e ell, e nostres predecessors e los seus.* D'autre part, c'est pour cela que nous parlons de syllogisme politique, le souverain décrit une situation exacte, connue de tous, afin de trouver une conclusion à cet état de fait. Il y a donc une logique interne au sein-même du discours de Pierre III, logique qui vise à rendre légitime aussi bien sa politique que son propos. D'une certaine manière, le roi use d'un syllogisme que d'aucuns qualifieraient de *politique*, c'est-à-dire que, constatant les événements qui sont contraires à ce que l'auteur est en droit d'attendre, celui-ci adopte non pas une mesure qui convient mais la mesure adéquate.

Un autre exemple nous est fourni à un moment capital de l'œuvre. Prêt à livrer bataille à Pierre Ier, Pierre III s'adresse aux Castellans à sa solde. Dans ce discours, il met tout en œuvre afin de se distinguer de son ennemi, en faisant notamment valoir sa bonté ainsi que sa générosité :

« Bona gent, null temps haguem plaer de dir mal de nengú ni deshondrar, mas ara que veig que el rei de Castella e jo som davant lo juí de Déu, jo dic que ell alment e falsa e

com a gran traïdor m'ha feta e em fa guerra en ço del meu. E requir nostre senyor Déu que vui, en aquest dia, me faça justícia d'ell, la qual he ferma confiança en Ell que la'm farà. Ara dic a vosaltres qui sots ajustats ací ab mi, a vosaltres castellans, sabets que jo us he acollits en mon regne e fet part d'açò del meu, no tant, per ventura, com vosaltres mereixets e jo volguera, mas segons que he pogut. E sabets bé, vosaltres que el rei de Castella, qui allí és, no n'hi ha nengú de vosaltres a qui ell no haja mort o pare, fill, germà, o parent, e hontades mullers, filles o germanes, e tolt en general dats per traïdors. Per què us dic que vosaltres vullats haver vui en memoria les males obres que el dit rei vos ha fetes, e de les bones obres que jo us he fetes. Però vull-vos dir açò e pregar, que si algun de vosaltres n'hi ha qui haja cor d'anar-se'n dellà, que ara, abans que comencem la batalla, se'n vaja, e no li serà tocat a cavall ni arnès. E val més que ara se'n vaja que si feia traïció com fóssem mesclats. »¹⁷⁷

Une nouvelle fois, Pierre III fait preuve de son habileté à manier le syllogisme à but politique puisque le résultat de cette intervention est l'adhésion indiscutable de tous ses hommes autour de sa personne¹⁷⁸. Par ailleurs, outre cette logique que nous avons soulignée, Pierre III fait montre de ses qualités d'orateur pour rallier à sa cause le plus grand nombre. De ce fait, l'auteur use de ce que d'aucuns appelleraient des *effets de manche*. Ainsi, de manière très habile, il sait tirer profit de la situation, lorsqu'il oppose la conduite qu'il a adoptée vis-à-vis des Castellans présents et celle beaucoup moins pondérée de Pierre Ier- *Ara dic a vosaltres qui sots ajustats ací ab mi, a vosaltres castellans, sabets que jo us he acollits en mon regne e fet part d'açò del meu, no tant, per ventura, com vosaltres mereixets e jo volguera, mas segons que he pogut* - et, surtout, lorsqu'il n'hésite pas à en rajouter aux exactions commises par les hommes à la solde du souverain castillan : *E*

¹⁷⁷ *Ibid*, chapitre VI, paragraphe 41, p. 1 143.

¹⁷⁸ « E tots a una veu cridaren : -Com ! Senyor, anar ! No plàcia a Déu que nosaltres vos lleixem, ans volem vui tots morir ab vós ; e susara nos donam tots per vostres vassalls, e confessam davant Déu ésser traïdors, bares e heretges, si fem lo contrari ! -Ara dic a vosaltres, que sots mos vassalls e naturals, que us vaja lo cor a vostres predecessors, quantes valeroses obres han fetes ab los meus, e vaja-us lo cor de qui sots fills, car a mi bé em va lo cor, que son fill de un rei dels bons del món, e fio en la bonesa de Déu, que jo ho mostraré vui, en aquest dia. E vull-vós fer uns precés, que jo sia lo primer qui ferrà en la batalla e que els peus primers dels vostres cavalls sien ab los peus darrers del meu cavall, car jo n'he prou.

E llavors lo comte de Trastàmara e de Dénia digueren : -Senyor, no us entenem a fer aqueixa honor vui, ans farem nostre poder que sia vençuda, si plau a Déu, la batalla, com vos hi entrarets.

E, dites aquestes paraules, tota la nostra gent s'alegrà e s'escalvà en lo nostre servei e de la nostra reial Corona. », *Id*.

sabets bé, vosaltres que el rei de Castella, qui allí és, no n'hi ha nengú de vosaltres a qui ell no haja mort o pare, fill, germà, o parent, e hontades mullers, filles o germanes, e tolts en general dats per traïdors. Per què us dic que vosaltres vullats haver vui en memoria les males obres que el dit rei vos ha fetes, e de les bones obres que jo us he fetes. Le passage dans lequel il montre que toutes les familles sont meurtries par de tels actes est, à ce titre, éloquent. L'on peut admirer les qualités d'orateur hors pair que possédait Pierre III. En habile homme politique qu'il était, il prouve sa capacité à user, à des fins politiciennes, d'un outil rhétorique. Il démontre également qu'il est capable de tourner les prémisses de son discours de façon à ce que chacun l'écoute, quitte, comme dans le cas présent, à émouvoir son auditoire afin de mieux le convaincre.

Logique du discours

Nous achèverons ces quelques remarques portant sur la construction discursive de la *Chronique* de Pierre III par la constatation de l'extrême rigueur avec laquelle l'œuvre est pensée et écrite. En effet, l'auteur montre par ce moyen que son travail n'est pas élaboré sans réflexion préalable, mais au contraire, qu'il est mû par une remarquable organisation interne, car il faut constater que l'argumentation du souverain est toujours parfaitement ordonnée.

Par exemple, Pierre III retranscrit un discours qu'il tient dans une église et dans lequel il revient sur sa victoire sur Jacques III de Majorque :

« E oïm missa en l'altar major de Santa Maria. E, com la missa fo acabada, nós siguem denant l'altar en una cadira, e, estant girats denant lo poble, diguem ab veu ben alta, que tots ho podien bé oïr, que nós, feents llaors e gràcies a nostres senyor Déus e a la sua beneïta mare nostra dona sancta Maria, als quals ha plagut veure nostra justícia, e, esguardant aquella, nós haviem mesa la ciutat e regne de Mallorques en nostre poder e per ço haviem ordenats de fer quatre coses. **La primera**, sí és de portar la corona e les altres insígnies reials per donar honor a la ciutat e regne de Mallorques, car fom dignes de reebre aquesta honor e d'altres majors. **La segona**, per mostrar e dar honor e noblea a la ciutat, la qual és molt honrada e poblada e plena de molta noble gent, lleial e digna de tot honrament e d'haver aitals insígnies. **La terça** per explicar e declarar a ells nostre dret e los torts, greuges, rebel.lions e fellonies que En Jacme, qui fo rei de Mallorques, nos

havia fetes. **La quarta**, per publicar algunes covinences que eren fetes a nós e nostres sotsmeses : -E aquestes coses vos dirà llargament lo nostre canceller. »¹⁷⁹

Puisque « c'est le discours qui produit la persuasion »¹⁸⁰, celui-ci se doit d'être parfaitement ordonné. C'est donc pour cela, dans un souci de clarté et ayant pour exigence de convaincre, que, dans de nombreux passages, Pierre III classe ses arguments¹⁸¹. Nous serions donc tenté de qualifier de *logique* le discours, dans son ensemble, dans la *Chronique* de Pierre III, parce qu'il s'agit d'un discours d'une remarquable rigueur et parce qu'il vise la démonstration. Par conséquent, prise dans sa globalité, cette deuxième configuration discursive, soit par l'emploi de syllogismes politiques ou de prémisses, soit par l'adoption d'une logique interne au discours, tend à apporter une démonstration au lecteur, à lui prouver quelque chose, autrement dit, à justifier et à légitimer une action politique.

Il s'agit bien là d'une évolution par rapport à la production précédente, dans la Couronne d'Aragon. En effet, dans aucune des trois autres *grandes Chroniques*, l'on ne retrouve cette architecture savamment orchestrée et pensée. Nous n'affirmons pas que, dans les œuvres de Jacques Ier, de Bernat Desclot et de Ramon Muntaner, l'organisation est anarchique, mais il nous faut plutôt constater

¹⁷⁹ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 47, p. 1 055. C'est nous qui soulignons.

¹⁸⁰ ARISTOTE (258.) : *Rhétorique*, *op. cit.*, 1 356a, p. 23.

¹⁸¹ Un autre exemple a sa place ici : « E, si hi és (le roi de Majorque), farà ço a què és tengut, e, en aquell cas, nós així mateix li complirem tot ço en què li siam tenguts e haurem consell de nostres sotsmeses què tendran per mellor que hi façam ; e, si no hi ve, haurà'ns trencada la covinença, car, així com nós li som tenguts valer, ell nos és tengut de tres coses. **La primera**, d'èsser nostre hom feudater per tot quant ell ha en lo món, exceptat per sola la vila de Montpellier ; e açò ja ho ha complit, quan nos féu l'homenatge per los dits feus. **La segona**, que ens és tengut valer, així com nós a ell. **La terça**, que ens és tengut de venir personalmente a Corts, com les convoquem en Catalunya. E, en lo dit cas, no li serem tenguts de valer ni mesclar-nos en guerra per ell ab lo rei de França ; car porem dir que ell nos ha trencada la covinença ans del dia que ens ha assignat d'èsser ab ell. E ab aitant nós romandrem quiti de la dita requesta que ens ha feta. », *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 13, p. 1 042. C'est nous qui soulignons.

que l'œuvre du *Cerimoniós* est, de ce point de vue, beaucoup plus aboutie que les précédentes.

L'organisation du discours dans la *Chronique* de Pierre Ier

Nous assistons, chez Pero López de Ayala, à une organisation quelque peu différente de celle que nous avons constatée chez Pierre III. En effet, même si nous y reviendrons plus loin- le discours fait office, une nouvelle fois, de démonstration politique, les moyens de mise en œuvre ne sont pas les mêmes. Nous distinguerons trois principaux mouvements dans l'organisation discursive ayalienne : l'incipit, le corps du discours et l'explicit.

Pré-incipit* et *incipit

Cette première phase de présentation et d'entrée en matière se divise, à son tour, en deux moments précis. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler que l'une des caractéristiques du modèle alphonsin était l'inclusion au sein de la *Chronique* de chapitres numérotés contenant un titre explicite¹⁸². Or, si nous parlons de *pré-incipit*, ce sont à ces chapitres que nous nous référons. En effet, le rôle de ces derniers est de présenter ou de résumer, en quelques mots, la trame. Il s'agit d'une phase préparatoire à l'incipit et au chapitre ainsi qu'à son contenu.

Ce premier travail d'approche a son importance car de lui dépend la bonne réception du message que le chroniqueur compte délivrer au lecteur. De ce fait, Pero López de Ayala rédige ces passages sans faire appel à des artifices qui, finalement, se révéleraient inutiles. Ainsi, les intitulés des chapitres sont rédigés dans un style simple, c'est-à-dire, comportant un sujet, un verbe et un complément, précédés, la plupart du temps, par la conjonction *commo*. Par exemple, citons : « *Commo el rrey don Pedro sopo que Alfonso Ferrandez*

¹⁸² Voir p. 36.

Coronel basteçia sus castillos e commo el rey fue para el Andaluzia »¹⁸³ ou encore « Commo vn escudero de Castilla que andaua con don Tello, apercibio al rrey don Pedro que el rrey de Aragon venia a pelear con el »¹⁸⁴. Il s'agit là d'énoncés que nous qualifions d'annonceurs dans la mesure où ceux-ci doivent présenter au lecteur ce qu'il trouvera dans le chapitre qu'il s'apprête à lire¹⁸⁵.

C'est donc à ce moment que peut commencer le véritable incipit de chaque chapitre. Comme pour les intitulés de ces derniers, l'incipit doit être clair, c'est-à-dire construit sans artifices qui se révéleraient inutiles, et il doit aller directement à l'essentiel. Pour affiner notre jugement, nous distinguerons deux types d'incipit.

D'une part, Pero López de Ayala écrit des incipit qui sont en rapport avec ce qui précède. C'est ainsi que le chroniqueur castillan semble concevoir son œuvre comme un tout, chacun des passages fonctionnant à partir des autres. De cette manière, le premier moyen trouvé afin de rédiger le début d'un chapitre sera de faire référence à ce qui précède. Par exemple, nous citerons :

« Segund dicho auemos, el conde don Enrique e don Pero Ponce de Leon e otros parientes de doña Leonor de Guzman estauan en Algezira, e don Ferrand Perez Ponçe maestre de Alcantara, en Moron, e el maestre don Fadrique, en su maestradgo ; e don

¹⁸³ CRP (2.), Volume I, 1351, chapitre XXI, p. 65.

¹⁸⁴ *Ibid.*, Volume II, 1364, chapitre II, p. 99.

¹⁸⁵ La filiation avec la production castillane précédente est évidente. Dans les œuvres des prédécesseurs de Pero López de Ayala, ces phases préparatoires ou *pré-incipit* s'intitulent : « De cuemo los sabios partieron las tierras » (*EE* (11.), chapitre 2, p. 5), « De commo el rey don Alfonso mandó poner prescio á todas las cosas que se vendiesen » (*CRA X* (4.), chapitre V, p. 6), « De commo don Juan Nuñez se desavino con el rey don Sancho, é commo desbarató á los caballeros de la mesnada del Rey » (*CRS* (8.), chapitre VII, p. 82), « De commo la reina doña Maria facia mucho por ayuntar al infante don Juan con el rey » (*CRF* (6.), chapitre XVIII, p. 167), « De como los del regno de Sevilla et del regno de Jaen enviaron por el Infante Don Felipe para tomalle por tutor » (*CRA XI* (5.), chapitre XXVI, p. 199). La présence de la préposition *de*, qui précède la conjonction *commo*, ne change rien à la valeur annonciatrice de ces intitulés.

Aluar Perez de Guzman e don Iohan Alfonso de Guzman e don Enrique Enrriquez eran ya en la merçed del rrey. »¹⁸⁶

ou encore :

« Luego el miercoles siguiente despues de las bodas, el rrey comia en su palacio, en las casas que dizen del abad de Santander, do el posaua, que son çerca del monesterio que es agora de las Huelgas. »¹⁸⁷

Ici, l'on voit bien que le lecteur doit connaître ce qui précède pour pouvoir lire et comprendre le chapitre qu'il a sous les yeux : dans le premier cas, il s'agit des lieux de résidence de quelques personnages de la *Chronique*, dans le deuxième, des noces de Pierre Ier, points qui ont été évoqués précédemment dans l'oeuvre. De cette manière, le chroniqueur assure une continuité au sein de son oeuvre. Ce premier incipit fonctionne donc comme un trait d'union entre les chapitres et assure la cohésion du récit.

Le deuxième type d'incipit consiste à mettre en relation l'intitulé du chapitre- ou *pré-incipit*- et le début du passage. Dans ce cas-là, il y a adéquation entre ce qui précède- le titre- et ce qui suit- le début du récit- sans qu'un retour en arrière soit nécessaire. Ainsi, Pero López de Ayala écrit :

« El rrey don Pedro despues que vio que non podia alcançar a don Nuño, enbio de Santa Gadea a Lope Diaz de Rojas, vn cauallero de Castilla que era señor de Poza, con poder suyo del rrey, por prestamero mayor de Vizcaya, para fablar con los vizcaynos e assossegarlos por que non ouiesse algund bolliço. »¹⁸⁸

ce qui fait directement référence à l'intitulé qui précède le passage : « Commo el rrey don Pedro enbio a Lope Diaz de Rojas a Vizcaya »¹⁸⁹. De la même manière, nous lisons :

¹⁸⁶ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre VII, p. 14.

¹⁸⁷ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre XII, p. 98.

¹⁸⁸ *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre VIII, p. 43.

¹⁸⁹ *Id.*

« Despues que el rrey don Pedro ouo enbiado a la rreyna doña Blanca su muger a Siguença presa, fueron presos e muertos algunos caualleros e escuderos que biuian con el conde don Enrique e con el maestre de Santiago que fincaran en la çibdat de Toledo. Otrossy mando matar estonçe en Toledo, por quanto fueron en aquel consejo de se alçar la çibdat, veynte e dos omnes buenos del comun de la çibdat, que el por bien touo. »¹⁹⁰

passage qui trouve son écho avec l'intitulé qui le précède : « Commo el rrey don Pedro fizo matar a algunos en Toledo e prender a otros. »¹⁹¹

L'on voit bien, ici, que l'incipit ne peut fonctionner sans son *pré-incipit*. Le discours, chez Ayala, est formulé de telle façon que le premier réponde au deuxième et fonctionne tel un écho : l'intitulé présente, globalement, la situation et l'incipit la développe ou ébauche un développement que le corps du discours se charge d'étayer.

Le corps du discours

Nous l'avons vu, à la différence de Pierre III et du fait de l'influence du modèle alphonsin, la *Chronique* de Pierre Ier se compose de chapitres numérotés et comportant chacun un titre. De ce fait, par rapport à la *Chronique* catalane que nous étudions, le récit semble, peut-être, mieux organisé, ou, du moins mieux délimité. L'autre grande différence entre les deux œuvres, est que, si Pierre III semble considérer le chapitre comme étant le lieu du développement d'un thème général- par exemple, le chapitre VI et la guerre contre la Castille-, pour Pero López de Ayala, le chapitre correspond au traitement réservé à un seul événement, qui relèverait du détail pour Pierre III. Pour cette raison, le travail du chroniqueur castillan semble être plus minutieux que chez le souverain catalan. Si nous devons définir ce qu'est le corps du discours chez Pero López de Ayala, nous dirions qu'il s'agit du développement d'un événement traité de manière chronologique. Chaque discours est donc une pierre supplémentaire ajoutée à l'édifice qu'est la *Chronique* et constitue une accumulation d'arguments et de

¹⁹⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 355, chapitre X, p. 210.

¹⁹¹ *Id.*

preuves visant à dénoncer la politique de Pierre Ier et, *a contrario*, à plébisciter la politique idéale du prince idéal.

Nous sommes déjà revenu sur la distinction aristotélicienne des genres¹⁹². Appliquant cette distinction à l'œuvre de Pero López de Ayala, nous dirons que celle-ci appartient à la fois au genre démonstratif et au genre délibératif. Au genre démonstratif, dans le sens où le discours devient blâme ou éloge- blâme de Pierre Ier et éloge d'Henri II ; au genre délibératif, puisque, dans celui-ci, l'on conseille et l'on déconseille¹⁹³. Dès lors, l'on comprend mieux l'enjeu de la *Chronique* de Pierre Ier : il s'agit de frapper d'ostracisme Pierre Ier pour louer les qualités d'Henri II et de se tourner résolument vers l'avenir afin de montrer aux futurs souverains les erreurs à ne pas commettre et la politique à suivre.

Nous avons écrit un peu plus haut que chaque chapitre était autant de preuves résolument utilisées dans la tentative de dénigrement du règne de Pierre Ier et de sa politique menée. Or, pour ce faire, Ayala utilise deux types d'arguments : les preuves extra-techniques et les preuves techniques¹⁹⁴. Nous touchons bien là au principe même de la rhétorique qui vise à persuader l'auditeur ou le lecteur.

Nous ne reviendrons pas sur les preuves appelées extra-techniques. En effet, nous avons déjà traité du désaccord, ce qui nous a permis de constater que l'auteur

¹⁹² Voir *supra* note 152, p. 140.

¹⁹³ « Dans une délibération tantôt l'on conseille, tantôt l'on déconseille ; car toujours ceux qui donnent un avis pour un intérêt particulier ou ceux qui haranguent le peuple dans un intérêt commun font l'une de ces deux choses. (...) Dans le genre épideictique, c'est tantôt l'éloge, tantôt le blâme. », ARISTOTE (258.) : *Rhétorique, op. cit.*, 1 358 b, pp. 30-31.

¹⁹⁴ « Entre les preuves, les unes sont extra-techniques, les autres techniques ; j'entends par extra-techniques, celles qui n'ont pas été fournies par nos moyens personnels, mais étaient préalablement données, par exemple, les témoignages, les aveux sous la torture, les écrits, et autres du même genre ; par techniques, celles qui peuvent être fournies par la méthode et nos moyens personnels ; il faut par conséquent utiliser les premières, mais inventer les secondes. », *Ibid.*, 1 355 b, p. 22.

reprenait à son compte des jugements prononcés par d'autres personnes dans le but de noircir l'image de Pierre Ier et de dénigrer sa politique ainsi que le bilan de son règne¹⁹⁵. En revanche, les preuves techniques méritent que l'on s'y attarde plus longuement.

Nous le savons, Pero López de Ayala était un homme de lettres. De ce fait, il se sert de ses qualités littéraires pour mieux critiquer la politique menée par le roi. Son discours doit donc susciter chez ses lecteurs des émotions ou, selon la terminologie aristotélicienne, des *passions*¹⁹⁶. L'on peut peut-être supposer que la prise de conscience de l'importance de ce type de preuves lui venait de la lecture assidue et de la traduction de Tite-Live puisque celui-ci savait parfaitement susciter le chagrin ou la pitié chez le lecteur¹⁹⁷. Chez Ayala, ces preuves

¹⁹⁵ Voir pp. 120- 122.

¹⁹⁶ « La persuasion est produite par la disposition des auditeurs, quand le discours les amène à éprouver une passion ; car l'on ne rend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou plaisir, amitié ou haine. C'est, nous le répétons, le seul but où visent dans leurs *Techniques* les auteurs actuels. Nous éluciderons chacun de ces points, quand nous parlerons des passions. », *Rhétorique* (258.), *op. cit.*, 1 356 a, p. 23. Voir *infra* note 322, pp. 214- 215

¹⁹⁷ Que l'on en juge, par exemple, par ces passages : « Le lendemain, dès le lever du jour, les Carthaginois étaient là pour ramasser les dépouilles et contempler le carnage, affreux même pour des ennemis. Tant de milliers de Romains, fantassins et cavaliers, étaient couchés là pêle-mêle, réunis par les hasards du combat ou de la déroute ; quelques-uns se soulevaient, couverts de sang, au milieu des morts, car la fraîcheur du petit matin, en tirant sur leurs blessures, les avait ranimés : les ennemis les achevèrent ; parmi ceux qui étaient couchés là, certains vivaient encore, les cuisses ou les jarrets sectionnés : ils découvraient leur nuque ou leur gorge, demandant qu'on fasse couler le sang qui leur restait. On en trouva, la tête enfouie dans le sol : on voyait qu'ils avaient creusé un trou et qu'ils étaient morts étouffés en s'enterrant eux-mêmes. Parmi tant d'autres, on remarqua surtout un Numide, qui fut retrouvé vivant sous le cadavre d'un Romain, le nez et les oreilles arrachés : n'ayant plus la force de tenir une arme, pris d'un accès de rage, le Romain était mort en déchirant son ennemi à coups de dents. » (TITE-LIVE (267.): *Histoire romaine Livres I à XLV* (Paris : Flammarion, 1 995- 1 999, 7 tomes, Livre XXII, paragraphe 51, pp. 216-217) « Hampsicoras s'était enfui avec quelques cavaliers ; quand il apprit qu'en plus de la défaite son fils était mort, il se tua pendant la nuit, choisissant ce moment pour que personne ne s'oppose à son geste » (*Ibid.*, Livre XXIII, paragraphe 41, p. 307).

techniques s'expriment, comme chez Tite Live, par une indéniable et admirable maîtrise littéraire.

Fort habilement, Ayala fait appel aux sentiments du lecteur dans des discours ayant une thématique commune : certains ont trait aux femmes ou ont pour thème la mort violente ; d'autres se rapportent à la guerre contre la Couronne d'Aragon ou évoquent la guerre fratricide que se livrèrent Pierre Ier et Henri II¹⁹⁸.

Le discours sur les femmes

Disons-le d'emblée, il s'agit ici d'un discours sur les femmes et non pas d'un discours sur leur condition. En effet, il n'y a pas de la part de Pero López de Ayala de compassion à l'égard des femmes- ce qui serait anachronique- dans la société castillane ou dans ce *Mâle Moyen Age*. En réalité, pour abrupte que puisse paraître la formule, les femmes, dans la *Chronique* de Pierre Ier sont des arguments. De ce fait, comme nous le verrons, les relations qu'entretenait le

Dans le premier exemple, l'auteur sait choisir ses mots afin de faire ressentir l'horreur par le lecteur tandis que dans le deuxième, il ajoute un détail- le moment du suicide d'Hampsicoras- qui suscite la compassion du lecteur, Hampsicoras étant seul en plein milieu de la nuit lorsqu'il décida de mettre fin à ses jours.

¹⁹⁸ Cette distinction, forcément arbitraire, regroupe un grand nombre de chapitres de l'œuvre. Pour le discours sur les femmes, il s'agit, notamment, de : 1 350 (III, X, XII), 1 351 (III, X), 1 353 (II, III, V, XI, XII, XIV, XXI, XXII, XXIV, XXVIII), 1 354 (IX, X, XIII, XIX, XXI, XXIII, XXXV, XXXVI), 1 355 (IX, XII), 1 356 (II), 1 357 (VII), 1 358 (I, VII), 1 359 (IX, XXI), 1 361 (III, VI), 1 362 (VII), 1 363 (II), 1 366 (XX), 1 367 (XVII, XXVII, XXIX). Concernant la mort violente, citons : 1 350 (I), 1 351 (VI), 1 353 (I), 1 354 (II), 1 355 (III, X, XVIII), 1 356 (II), 1 358 (III, VI), 1 359 (IX, XXIII), 1 360 (V), 1 362 (VI), 1 363 (VI), 1 364 (IX), 1 366 (XII), 1 367 (XXVII, XXVIII), 1 368 (VII), 1 369 (II, VIII). Sur la guerre contre la Couronne d'Aragon, par exemple : 1 356 (VII, VIII, IX, X, XI), 1 357 (I, III, IV), 1 358 (IX, X, XI), 1 359 (X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX), 1 360 (XXIII), 1 361 (I, II), 1 363 (III, IV, V, VII), 1 364 (I, II, III, VII, VIII). A propos de la guerre fratricide, entre autres : 1 353 (VI), 1 355 (IX), 1 359 (XXII), 1 360 (X), 1 366, 1 367, 1 368, 1 369.

souverain castillan avec les membres du sexe dit faible ne sont décrites que pour dénoncer la politique de celui-ci et non la condition de ces pauvres castillanes.

Un discours entre la peur et l'effroi

Il est remarquable de constater l'association qui existe dans la *Chronique* de Pierre Ier : dès qu'un personnage féminin apparaît dans le discours de l'auteur, l'idée de peur y est associée. Ainsi, jouant peut-être sur la fragilité traditionnellement associée aux femmes, Pero López de Ayala cherche à susciter la pitié de ses lecteurs. Il y a la peur-terreur liée à une mort certaine ajoutée à la crainte du roi- d'Eléonore de Guzmán, en danger depuis le décès d'Alphonse XI et condamnée par la rancœur et la haine que lui vouent Pierre Ier et sa mère. Les larmes versées par une mère prochainement exécutée qui ne verra plus son fils, ne peuvent que susciter l'émotion et la colère du lecteur :

« Quando el rrey don Pedro llego en Llerena, segund que auemos contado, venia y la rreyna doña Maria madre del rrey don Pedro e traya a doña Leonor de Guzman presa, e posaua sienpre en el palacio de la rreyna, pero muy guardada. E quando, llego en Llerena la dicha doña Leonor, el maestre don Fadrique su fijo pidio merçed al rrey que le diesse liçençia que la pudiesse veer. E el rrey touo lo por bien e fue el maestre veerla. E doña Leonor tomo al maestre su fijo e abraçolo e besolo, e estudo una ora grande llorando con el e con ella, e ninguna palabra non dixo el vno al otro. E los que estauan y por guardas de doña Leonor de Guzman dixeron al maestre que se fuese para el rrey e assi lo fizo. E nunca mas vio el maestre a doña Leonor su madre despues de aquel dia nin ella a el. »¹⁹⁹

Il y a également la peur de la pauvre Blanche, épouse délaissée et pourtant fort jeune et jolie, ce qui joue en sa faveur et, à l'inverse, en la défaveur du souverain :

« E anssi fue que, desque partio Iohan Ferrandez de Henestrosa de Toledo, que son ally e la venian veer de cada dia, e dixoles commo se temia de la muerte e auia sabido que el rrey queria venir a Toledo por la fazer prender o matar, e que les pidia e rrogaua que le pusiessen algund cobro. E todo este fecho de la rreyna doña Blanca era por quanto avn ella era muy moça, ca non auia mas de diez e ocho años. »²⁰⁰

¹⁹⁹ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre III, p. 34.

²⁰⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXI, p. 155. L'auteur joue, évidemment, avec le prénom de la malheureuse Blanche et l'innocence traditionnellement attribuée à cette couleur.

Il y a enfin l'effroi de la mère du roi- l'auteur insiste sur ce fait, preuve ultime de sa déchéance que le chroniqueur cherche à faire partager- qui ne peut supporter la vision de la tuerie ordonnée par son fils et qui finit par en mourir :

« E salliendo la rreyna doña Maria del castillo e con ella la condesa doña Iohana muger del conde don Enrique e aquellos caualleros que auemos dicho, llegandose a vna puente pequeña que esta delante del alcaçar, llego vn escudero, que aguardaua a don Diego Garçia de Padilla maestre de Calatraua, que dizian Iohan Sanchez de Oteo, e dio con vna maça en la cabeça a don Pero Esteuañez Carpintero, que se llamaua maestre de Calatraua, en guisa que lo derribo en tierra çerca de la rreyna, e matolo luego. E otro escudero que dizian Alfonso Ferrandez de Castrillo llego a Ruy Gonçalez de Castañeda e diole con vn cuchillo por la garganta e derribolo e matolo. Otro escudero llego e mato a Martin Alfonso Tello e otros mataron a Alfonso Tellez. E la rreyna doña Maria madre del rrey, quando vio matar asi estos caualleros, cayo en tierra sin ningund sentido commo muerta e con ella la condesa doña Iohana, muger del conde don Enrique. E desde que la rreyna cayo, estudo en tierra grand pieça e despues leuantarónla e vio los caualleros muertos enderredor de sy e desnudos, e començo a dar grandes bozes maldiziendo al rrey su fijo que la desonrrara e la lastimara para sienpre, e que mas queria morir que biuir. Pero el rrey fizola leuantar e leuar a su palaçio do la rreyna solia estar, e dende a pocos dias pidio la rreyna doña Maria al rrey su fijo que la enbriasse a Portugal al rrey don Alfonso su padre. E anssy lo fizo el rrey e ella fino segund adelante oyredes. »²⁰¹

Les femmes et le jeu de la vérité

De la même façon, Pero López de Ayala, en utilisant l'argument de la femme, peut faire du roi un menteur. En effet, l'auteur raconte que celui-ci, à peine marié à Blanche, s'en va rejoindre sa maîtresse, Marie de Padilla, alors même qu'il avait affirmé le contraire à sa mère Marie ainsi qu'à sa tante Eléonore, épouse d'Alphonse III, qui, pourtant, étaient allées à sa rencontre :

« Señor a nos es dicho que vos queredes luego partir de aqui para yr do este doña Maria de Padilla e pedimos vos por merçed que lo non queredes fazer ; ca si tal cosa fiziessedes, lo primero, fariades en ello muy poco vuestra honrra en dexar asi vuestra muger luego que casastes, estando aqui con vusco todos los mayores e mejores de los vuestros rregnos. Otrossi el rrey de Françia se ternia de vos por muy mal contento, que por el dicho casamiento nueuamente se ha aliado con vos, e vos enbio esta sobrina suya, la qual vos le enbiastes demandar para casar con ella, e vos la enbio muy honrradamente commo era rrazon, e muy aconpañada. E eso mesmo, señor, porniades en vuestro rregno muy grand escandalo en vos partir assi de aqui, do estan todos los mas grandes de vuestro rregno e son venidos aqui por vuestro mandado, e non seria vuestro seruicio partir vos sin les dezir ninguna cosa nin les fablar. » E el rrey les rrespondio que se marauillaua mucho en ellas creer que el se partiria assi de Valladolid nin dexaria su muger e que non lo creyessen. E

²⁰¹ *Ibid.*, Volume I,1 356, chapitre II, pp. 232-233.

las rreynas le dixerón que por çierto les era dicho que el se queria yr luego do estaua doña Maria de Padilla. E el rrey las aseguro dello, que lo non faria nin lo tenia en voluntad de lo fazer e que lo non creyessen. E las rreynas con tanto se partieron del, commo quier que lo sabian de çierto que el rrey se partia luego, pero non pudieron al fazer. E luego a vna ora despues desto, el rrey dixo que le traxiessen las mulas, que queria yr veer la rreyna doña Maria, su madre. E luego que gelas truxieron partio de la villa de Valladolid e fue esse día a dormir a vn lugar que dizen Pajares, que es a diez e seys leguas de Valladolid, e es vna aldea allende Olmedo. »²⁰²

Les femmes sont donc, dans l'œuvre, des révélatrices et, ici, elles servent à prouver les mensonges du roi. Il faut remarquer à quel point Pero López de Ayala semble prendre plaisir à raconter cette scène, notamment lorsqu'il insiste sur la surprise feinte d'un souverain bien hypocrite : *E el rrey les rrespondio que se marauillaua mucho en ellas creer que el se partiria assi de Valladolid nin dexaria su muger e que non lo creyessen*. Bien évidemment, Pierre Ier sait pertinemment qu'il ne respectera pas sa parole et qu'il délaissera sa jeune épouse au profit de sa maîtresse. Ceci est un argument supplémentaire pour convaincre le lecteur du peu de confiance et de crédit que l'on pouvait attribuer à Pierre Ier.

Le crime de sang

Enfin, le sang d'une femme directement versé par Pierre Ier sert de prétexte à la condamnation de la conduite du roi par l'auteur. Ainsi, si l'exécution d'Eléonore, la tante du souverain castillan, provoque la réprobation de Pero López de Ayala²⁰³, c'est surtout celle de son épouse, Blanche, seulement âgée de vingt-cinq ans, qui occasionne le commentaire le plus acerbe de l'auteur :

²⁰² *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre XII, pp. 98-99.

²⁰³ « Otrósi el rrey don Pedro desque vio que se non podia fazer la paz entre el e el rrey de Aragon, con saña del infante don Ferrando marques de Tortosa su primo, que estaua en Aragon segund dicho auemos, mando matar a la rreyna doña Leonor de Aragon su tia, madre del dicho infante don Ferrando, e fue fecho assi luego ; ca luego fue muerta la dicha rreyna doña Leonor en el castillo de Castro Xeriz do estaua presa despues que la leuaron de Roa quando morio el infante don Iohan su fijo en Vizcaya, segunt auemos ya contado, de lo qual ouo muy grand sentimiento en todos aquellos que amauan seruiçio del rrey ; ca era la rreyna doña Leonor de Aragon muy noble señora e era su tia del rrey, fija del rrey don Ferrando, hermana del rrey don Alfonso su padre. », *Ibid.*, 1 359, chapitre IX, p 306.

« E mando el rrey a vn omne que dizian Alfonso Martinez Duruña e era criado de maestre Pablo de Perrosa, físico e contador mayor del rrey, que diesse yeruas a la rreyna para con que muriesse. E fue a Medina el dicho Alfonso Martinez e fablo por mandado del rrey con Yñigo Ortiz, e Yñigo Ortiz fuesse luego para el rrey e dixole que nunca seria en tal consejo, mas quel el rrey le mandasse tirar de su poder la dicha señora e estonçe fiziesse lo que su merçed fuesse, ca ella era su señora e en consentirla matar assi que faria en ello traycion. E el rrey don Pedro fue muy sañudo contra Yñigo Ortiz por esta rrazon e mandole que la entregase a Iohan Perez de Rebolledo, vezino de Xerez su vallestero. E Yñigo Ortiz fizolo assi. E despues que fue en poder del vallestero mandola matar. E peso mucho dello a todos los del rregno depues que lo supieron, e vino por ende mucho mal a Castilla. E era esta rreyna doña Blanca del linaje del rrey de Françia de la flor de lis de los de Borbon, que han por armas vn escudo con flores de lis commo el rrey de Françia, e vna vanda colorada por el escudo. E era en hedat de veynte e çinco años quando morio, e era blanca e rruuia e de buen donayre e de buen seso, e dizia cada dia sus oras muy deuotamente e paso grand penitençia en las prisiones do estudo con muy grande paçiençia lo sufrio. »²⁰⁴

Ici, non seulement, le chroniqueur critique ouvertement la politique menée par le souverain (*E peso mucho dello a todos los del rregno depues que lo supieron, e vino por ende mucho mal a Castilla*) mais il dresse aussi un portrait flatteur de l'épouse du roi : celle-ci, décrite conformément aux canons de beauté d'alors, était profondément croyante et, surtout, possède un indéniable côté christique, puisque ses derniers instants semblent se rapprocher de la Passion : *E era esta rreyna doña Blanca del linaje del rrey de Françia de la flor de lis de los de Borbon, que han por armas vn escudo con flores de lis commo el rrey de Françia, e vna vanda colorada por el escudo. E era en hedat de veynte e çinco años quando morio, e era blanca e rruuia e de buen donayre e de buen seso, e dizia cada dia sus oras muy deuotamente e paso grand penitençia en las prisiones do estudo con muy grande paçiençia lo sufrio*. Pour l'auteur, chaque détail compte, comme le montre le portrait qu'il réalise de l'infortunée Blanche.

La mort violente et ses visages

Précédemment, nous avons fait remarquer que le règne de Pierre Ier était écrit en lettres de sang²⁰⁵. Nous devons à présent détailler cet aspect et analyser la

²⁰⁴ *Ibid.*, 1 361, chapitre III, p 39.

²⁰⁵ Voir p. 120. Les morts *naturelles* ne nous intéresseront pas, ici.

manière avec laquelle Pero López de Ayala rédige ces pages sanglantes de l’Histoire de la Castille, guidant et imposant son point de vue aux lecteurs. Pour ce faire, nous distinguerons plusieurs types de mort violente.

L’injuste crime

Le premier moyen mis en œuvre par Pero López de Ayala, afin de dénoncer les atrocités ordonnées par Pierre Ier et donc de critiquer sa politique, est de suggérer aux lecteurs l’iniquité de ces crimes. L’un des procédés utilisés consiste à mettre en scène l’exécution de jeunes garçons âgés de quatorze à dix-neuf ans, c’est-à-dire des jeunes gens tués, selon le schéma des douze âges de la vie, en pleine croissance²⁰⁶. L’auteur écrit :

« E ally acaesçio que entre los de la çibdat que el rrey mando matar, un platero viejo, que auia **ochenta años**, e teniendolo para matar, llego al rrey vn fijo del dicho platero, que auia fasta **diez e ocho años**, e pidiole merçed que mandasse matar a el e escapar a su padre, e fue fecho assy. E pluguiera a todos que el rrey mandara que non matassen a ninguno dellos nin al padre nin al fijo. »²⁰⁷

Ici, donc, en insistant sur l’âge du garçon qui se sacrifie pour son père et sur l’âge de celui-ci, Pero López de Ayala dénonce l’exécution qui vient d’avoir lieu. Ce n’est, par conséquent, pas par hasard si les deux âges sont indiqués.

²⁰⁶ « Le schéma des douze âges de la vie est une création qui n’apparaît que vers la fin du Moyen Age. (...) Pendant six ans, l’enfant, tel le mois de janvier n’a pas de force. Comme l’année avance vers le printemps, l’enfant croît entre 12 et 18 ans en beauté et chaleur. A 24 ans, un âge qui correspond à « l’avril de la vie », l’homme est fort, noble et amoureux. Comme mai règne sur les mois, l’homme, à 30 ans, est apte à porter l’épée. A 36 ans, il est passionné comme le mois de juin ; à 42 ans, il commence à décliner. Le déclin dure jusqu’en octobre (48 ans). A 60 ans, il devient vieux et « désespère s’il est pauvre ». A 66 ans, comme en novembre lorsque les arbres perdent leurs feuilles, ses héritiers désirent sa mort. A 72 ans, comme en décembre, plus aucun plaisir ne demeure en lui. », PARAVICINI BAGLIANI, Agostino (220.) : « Ages de la vie », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pages 7- 19, p. 15.

²⁰⁷ CRP (2.), Volume I, 1 355, chapitre X, p 210. C’est nous qui soulignons.

Parfois, cette insistance sur le jeune âge des victimes du roi se voit renforcée par un trait de leur caractère, et non des moindres, l'innocence :

« E en este dicho año mataron en Carmona do estauan presos, a don Iohan e a don Pedro sus hermanos del rrey, fijos del rrey don Alfonso e de doña Leonor de Guzman. E matolos vn vallestero del rrey de maça, que dizian Garçi Diaz de Albarrezin. E era el dicho don Iohan en hedat de **diez e nueue años** e don Pedro en hedat de **catorze años**. E peso mucho a los que amauan seruiçio del rrey por que assi morrieron, ca eran **ynoçentes** e nunca erraran el rrey. »²⁰⁸

Dans le cas présent, le terme *innocents* est à double sens : d'une part, les deux jeunes gens- fils d'Alphonse XI et d'Eléonore de Guzmán- n'ont jamais rien fait contre le roi- ce que sous-entend la fin du passage- et, surtout, d'autre part, ils étaient innocents au moment de leur mort, c'est-à-dire purs. Dans cette perspective, l'apparition de ce terme est révélatrice puisque le chroniqueur prend parti et souffle aux lecteurs ce que ceux-ci doivent penser : Pierre Ier fait souffrir ceux qui, par définition, ne le méritent pas.

Il est, également, un autre type d'homme auquel Pierre Ier s'attaque fort injustement et qui sont, à leur manière, innocents : les religieux. En effet, dans sa folie destructrice, il arrive que le roi s'en prenne à des représentants de l'Eglise. Nous lisons, par exemple, qu'il fait assassiner deux religieux et que, du haut d'un clocher, il assiste à leur exécution :

« E el dia de Sand Pedro despues de Sand Iohan vino el arçobispo de la Rocha, en la tarde, a veer al rrey a Santiago, ca enbiaua el rrey por el que viniessse a consejo, que queria auer con don Ferrando e con el e con los otros que ý eran. E mando el rrey a Ferrand Perez Corruacho e a Gonçalo Gomez Gallinato, dos caualleros de Galizia que querian mal al arçobispo, que le estudiessen esperando con veynte de cauallo a la puerta de la villa e que lo matassen, e ellos fizieronlo assi. E pusieronse a vnas puertas de vnas posadas que eran çerca por do el arçobispo avia de venir e en veniendo el arçobispo entrando por la çibdat, fue luego muerto esse dia a la puerta de la iglesia de Santiago. E mataronlo Ferrand Perez Corruacho e los otros que eran con el. Otrossi mataron esse dia luego ý el dean de Santiago que dezian Pero Aluarez, omne muy letrado e natural de Toledo, e alli fino delante el altar de Santiago. E el rrey estaua esse dia ençima de la iglesia donde veyta todo esto. E el rrey tomole quanto tenia en la Rocha

²⁰⁸ *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre XXIII, p. 329. C'est nous qui soulignons.

el arçobispo, e tomo todas las fortalezas e mandolas entrar a don Ferrando de Castro e a los que mataron al arçobispo. »²⁰⁹

Ici, ce qui importe, en plus du crime commis, est que Pero López de Ayala précise que Pierre Ier assiste à la scène et s'approprie les biens des défunts, ce qui a pour effet de rendre l'acte encore plus abominable et, en tous cas, indigne d'un prince chrétien : *E el rrey estaua esse dia ençima de la iglesia donde veyá todo esto. E el rrey tomole quanto tenia en la Rocha el arçobispo, e tomo todas las fortalezas e mandolas entrar a don Ferrando de Castro e a los que mataron al arçobispo.*

La mort odieuse

Non content d'avoir fait exécuter Garçi Laso, Pierre Ier décide de s'acharner sur le corps du défunt, des taureaux piétinant sa dépouille. Puis, il expose le cadavre sur une estrade durant toute une journée. Enfin, le roi le fait déposer dans une bière qu'il fixe sur les remparts :

« E mando el rrey que lo echassen en la calle e anssi se fizo. E esse dia domingo, por quanto el rrey era entrado nueua mente en la çibdat de Burgos, corrian toros en aquella plaça, delante los palacios del obispo de Sarmental do Garçi Laso yazia, e non lo leuantaron de ally. E el rrey violo commo el cuerpo de Garçi Laso yazia en tierra, e pasauan los toros por en somo del, e mandolo poner en vn escaño e estudo aquel dia alli todo el dia. E despues pusieronle en vn ataud sobre el muro de la çibdat en comparada e alli estudo grand tienpo. »²¹⁰

De la même façon, le roi fait disparaître les corps de ses victimes :

« E mandolo (don Iohan) el rrey echar por vnas ventanas de la posada do el rrey posaua a la plaça e dixo a los de Vizcaya que estauan muchos en la calle : « Catad ý el vuestro señor de Vizcaya que vos demandaua ». E mando el rrey leuar el cuerpo del infante don Iohan a la çibdat de Burgos e mandolo poner en el castillo, e despues por tienpo fizolo echar en vn rrio en guisa que nunca jamas paresçio. E murio el infante don Iohan martes doze dias de junio, a quinze dias que el maestre don Fadrique murio en Seuilla. »²¹¹

²⁰⁹ *Ibid.*, Volume II, 1 366, chapitre XII, p. 138.

²¹⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre VI, pp. 40-41.

²¹¹ *Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre VI, p. 275.

L'impact sur le lecteur est grand. En effet, il faut remarquer à quel point les deux scènes sont admirablement restituées. Dans la première, l'on raconte point par point avec quel acharnement le souverain a traité le corps d'un Garçi Laso déjà mort- *E el rrey violo commo el cuerpo de Garçi Laso yazia en tierra, e pasauan los toros por en somo del, e mandolo poner en vn escaño e estudo aquel dia alli todo el dia-* et, dans la deuxième, la mise en scène et les paroles prononcées par ce même souverain donnent à l'événement une teneur particulière : *E mandolo (don Iohan) el rrey echar por vnas ventanas de la posada do el rrey posaua a la plaça e dixo a los de Vizcaya que estauan muchos en la calle : « Catad ý el vuestro señor de Vizcaya que vos demandaua »*. Plus que jamais, Pierre Ier mérite, aux yeux de Pero López de Ayala, sa triste réputation de roi « cruel » que l'Histoire lui donnera.

La mort du roi

Dans un tel déferlement de violence, Pierre Ier fini par périr lui-aussi assassiné. Son décès donne l'occasion à Pero López de Ayala de dresser un portrait peu reluisant du souverain qui se termine par un argument sans appel :

« E mato muchos en su rregno, por lo qual le vino todo el daño que auedes oydo. E por ende diremos aqui lo que dixo el propheta Dauid : « Agora los rreyes aprendet, e seed castigados todos los que judgades el mundo, ca grand juyzio e marauilloso fue este e muy espantable. »²¹²

La citation de David est, peut-être, aux yeux des lecteurs, la preuve la plus convaincante de l'incapacité du roi à gouverner puisque tout ce que vient de lire le lecteur au sujet de Pierre Ier est justement ce que tout prince ne doit pas faire. La mort et ses visages constituent donc des arguments de poids dans l'entreprise d'esquisse de portrait du prince idéal.

²¹² *Ibid.*, Volume II, 1 369, chapitre XX, p. 291.

La guerre contre la Couronne d'Aragon

La guerre contre l'Aragon a occupé une grande partie des règnes de Pierre Ier et de Pierre III, comprenant des interruptions et, à ce titre, elle figure à de nombreuses reprises dans la *Chronique* du roi de Castille, donnant à Pero López de Ayala, une nouvelle fois, l'occasion de blâmer la figure du souverain castillan ainsi que sa politique. Cette critique passe par le contre portrait du prince idéal que Ayala dresse et applique à Pierre Ier. L'auteur se propose de prendre le contrepied du modèle de roi idéal- modèle que, à l'inverse, Pierre III cherchait scrupuleusement à suivre - afin d'établir ce qui pourrait s'apparenter à une espèce d'anti-portrait du roi. A ce titre, la *Chronique de Pierre Ier* est plus que jamais une œuvre modèle pour les jeunes et futurs souverains castillans puisqu'elle leur fait contempler l'image du roi dont il faut à tout prix se démarquer.

Une injuste guerre

Nous avons déjà eu l'occasion de traiter du thème de la guerre juste dans la *Chronique* de Pierre III. Pour cette raison, nous ne reviendrons pas sur les remarques que nous avons formulées et nous renvoyons le lecteur à cette partie de notre travail²¹³. Ce qui est digne d'intérêt ici, est que le chancelier Ayala, à diverses reprises, évoque l'aspect injuste de ce conflit, tout comme le faisait Pierre III. Ainsi, il écrit, au tout début des hostilités :

« E el rrey de Aragon desque vio que el mensagero del rey de Castilla le desafiaua, dixo que el rrey de Castilla fazia su voluntad ; enpero que **non auia justa rrazon contra el para lo desafiar e que lo dexaua todo en juyzio de Dios**. E enbio luego cartas por todo su rregno a los aperçebir que se guardassen. »²¹⁴

Ici, ce qui est remarquable c'est que cette citation donne l'impression d'agir en écho aux propos tenus par le souverain catalan qui s'érigait contre cette guerre

²¹³ Voir pp. 96- 100.

²¹⁴ *CRP* (2.), Volume I, 1 356, chapitre X, p. 246. C'est nous qui soulignons.

que commençait à lui mener son homologue castillan²¹⁵. Ce conflit est d'autant plus injuste qu'auparavant, l'auteur confiait que Pierre III avait cherché en vain à satisfaire au mieux les exigences de Pierre Ier et ce afin d'éviter toute violence²¹⁶. Pero López de Ayala donne raison au roi d'Aragon et, par voie de fait, tort à Pierre Ier. Le chancelier transforme en victime le souverain catalan et, ce faisant, le confine dans le rôle que celui-ci s'était auto-conféré. Agissant de la sorte, le chroniqueur ne trahit pas son roi, au contraire, il ne fait que légitimer l'accession des Transtamare, pointer du doigt les erreurs commises par le souverain et dicter la conduite à suivre en dénonçant celle qui a été adoptée.

Le règne de la guerre

Tout roi doit être capable de faire régner la paix en son royaume afin que ses sujets vivent pacifiquement. Selon Pero López de Ayala, Pierre Ier ne semble

²¹⁵ « En aquest sisè capítol és contingut e declarat lo fet de la guerra, la qual lo rei de Castella *iniquament e maliciosa* s'esforçà de fer contra nós rei En Pere dessus dit e nostres sotsmeses. E aquella continuà nou anys, qui començaren en l'any de nostre senyor Déu mil e tres-cents cinquanta-sis, e feniren en l'any de mil e tres-cents seixanta-cinc que cessà la dita guerra, per gran punició que Déus li tramès, així com aquell qui havia feta **guerra injusta e contra tota raó**, car nós en pau ferma érem ab lo rei N'Anfós, pare del dit rei qui era apellat Pere. E dix-se per alguns que aquest rei Pere no fo fill del dit rei N'Anfós, ans fo camjat, per dubte del pare, qui tenia contínuament una dona de Castella de nobles gents, la qual era apellada per tot son regne « la Rica Dona », de la qual hac molts fills mascles. E lo primer nat havia nom Enric, e, finida la dita guerra, fo rei de Castella ab ajuda de Déu e nostra, segons que per avant se recontarà. », *CPC* (1.), chapitre VI, paragraphe 1, pp. 1 123- 1 124. C'est nous qui soulignons.

²¹⁶ « Asi fue que Gil Velasquez de Segouia alcalde del rrey llego en Barçelona do estaua el rrey de Aragon e dixole todas las rrazones que el rrey don Pedro su señor le enbiaua dezir, a lo qual rrespondio el rrey de Aragon en esta manera : primera mente, a lo que dizia que aquel cauallero mossen Françes En Perellops, capitan de las diez galeas e vn leño, que el enbiara en ayuda del rrey de Françia, tomara dos baxeles de plazentines en el puerto de Sand Lucar de Barrameda, que era del rregno de Castilla, e en presençia del rrey, a esto dixo el rrey de Aragon que le pesaua de qualquier omne su natural, fazer cosa que fuesse enojo del rrey de Castilla, e que aquel cauallero non era en su rregno e desque viniese, el lo oyria e faria justiçia del en manera que el rrey de Castilla se touiesse por contento. », *CRP* (2.), Volume I, 1 356, chapitre X, p. 245.

avoir cure de ce principe pourtant fondamental et fondateur : le bien-être des sujets. Une nouvelle fois, le souverain apparaît comme étant inapte à gouverner puisqu' il ne semble pas avoir compris cette exigence que Pierre III avait saisie à sa juste valeur, puisqu'il se présente, à l'inverse, comme un roi protecteur de son peuple.

De cette manière, le chroniqueur décrit la Castille d'alors comme étant un territoire meurtri par le conflit contre l'Aragon qui la mine, humainement et économiquement. Ayala, une fois encore, se désolidarise des faits, ne soutient plus le roi de Castille et révèle ce que d'aucuns, en ce temps, pensaient tout bas :

« E todos los que ý eran con el rrey oyeron este pregon de la paz e ouieron muy grand plazer por que çesaua la guerra, **ca todos los del rregno de Castilla la fazian mucho contra su voluntad.** »²¹⁷

L'unanimité des Castillans s'érigeant contre cette guerre ne fait aucun doute. En effet, il est assez révélateur de remarquer que le chroniqueur ne fait aucune exception lorsque, dans ce propos, il affirme que ce sont *tous* les Castillans, autrement dit *tous* les sujets du roi qui refusent ce conflit. D'ailleurs, l'accueil réservé à l'annonce de la paix est également riche de sens puisqu'il est dit que celle-ci est ressentie comme étant source d'une grande joie. Il n'y a aucun doute, ici, sur l'intention du chancelier. Par le choix de ses mots, il parvient à démontrer au lecteur que les sujets du roi étaient mécontents de sa politique. Le souverain, n'apportant que peines et désolation à son royaume, ne pouvait qu'être inapte à bien gouverner et, par voie de conséquence, il était impossible pour lui et pour le bien de ses sujets, qu'il continue à exercer ses fonctions de roi. Le chroniqueur prépare donc le terrain pour la nouvelle famille dominante du royaume.

²¹⁷ *Ibid.*, Volume II, 1 361, chapitre II, p. 38. C'est nous qui soulignons.

La remise en cause du principe de fraternité chrétienne

Pierre Ier était un roi chrétien, cette affirmation ne peut être remise en cause. Il était issu d'une famille de rois castillans ayant, comme lui, reçu les sacrements requis par l'Eglise. En revanche, son attitude et ses comportements vont à l'encontre de ce fait. Nous avons précédemment montré qu'il n'hésitait pas à tuer des membres du clergé, ce qui portait atteinte à l'Institution en son entier. Ce qu'il nous faut voir à présent est que, non content de mener une guerre présentée comme injuste contre l'Aragon, il s'attaque, de surcroît, à un roi chrétien. Ayala le dépeint donc comme faisant fi du principe de fraternité et d'entraide que tout prince chrétien se devait de respecter. En outre, le souverain castillan sollicite l'aide des musulmans voisins pour s'en prendre à Pierre III, aide qui sera acceptée. L'auteur écrit :

« E enbio el rrey don Pedro al rrey Mahomad de Granada a rrogarle que le ayudase con algunas galeas e ansi lo fizo el rrey de Granada, ca enbiole tres galeas, segund adelante oyredes. E cada día enbiaua el rrey a la marisma a poner acuçia en auer las mas naos que pudiesse. »²¹⁸

et :

« Otrossi llegeo estonçe vn cauallero del rrey de Granada que dizian don Farax Rodoan, con seysçientos ginetes, que el rrey Mahomad enbiaua en ayuda del rrey de Castilla. »²¹⁹

Pierre Ier manque à ses devoirs de prince chrétien. Il va même jusqu'à se montrer indigne de sa condition puisqu'il accepte l'aide offerte par les musulmans. Aux yeux du lecteur, ceci ne peut qu'affaiblir la personne du roi et en donner une bien piètre image, car le souverain ne se soucie guère de défendre la chrétienté mais il agit surtout en fonction de ses propres intérêts.

²¹⁸ *Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre XI, p. 283.

²¹⁹ *Ibid.*, Volume II, 1 363, chapitre III, p. 83.

Les discours consacrés à la guerre contre Pierre III mettent donc bien en relief l'inaptitude de Pierre Ier à gouverner, celui-ci ne tenant pas compte des obligations qu'impliquait sa mission de roi. Ce qui est assez remarquable c'est que- comme dans sa *Chronique*, ce qui nous avait paru normal- Pierre III est confiné à un rôle de victime. Si Ayala confère à Pierre III un tel statut, ce n'est que pour mieux dénigrer la figure de Pierre Ier. Le roi d'Aragon agit donc comme un révélateur et permet au chroniqueur d'en rajouter sur les manquements graves du roi de Castille à ses devoirs. Il devient, au même titre que les femmes dans l'oeuvre, argument.

Henri II sous la plume du chancelier Ayala

Si Pierre Ier était, pour Pero López de Ayala, le roi le moins vertueux, à l'inverse, son demi-frère Henri II, constitue l'exemple parfait du roi idéal, en d'autres termes, le contre-portrait du roi *cruel*. Ceci ne doit pas nous étonner puisque, par cette *Chronique*, le chancelier Ayala essaie de légitimer l'arrivée au pouvoir de la famille Transtamare. Par conséquent, si Pierre Ier devient rapidement, aux yeux du lecteur, le roi honni, Henri II obtient le statut du roi attendu et espéré, répondant ainsi, plus que son demi-frère, aux canons imposés par les théoriciens à propos du souverain idéal²²⁰. Du point de vue de l'écriture, l'apparition d'Henri II- véritable messie du règne- intervient à point nommé : celui-ci devient la preuve ultime de la déchéance morale de Pierre Ier.

Il faut remarquer à quel point, une nouvelle fois à l'inverse de Pierre Ier, le représentant de la famille Transtamare se sent guidé par sa profonde foi chrétienne, ce qui lui vaut la reconnaissance du Pape et la protection de Dieu²²¹.

²²⁰ Voir pp. 88- 89.

²²¹ Pero López de Ayala révèle qu'Henri II- alors comte Henri- est protégé par Dieu, qui ne désirait pas sa mort: « E esto era commo dezimos, lo vno voluntad de Dios, que el conde non fuese tomado segund lo que despues paresçio que quiso Dios hordenar del, otrossi el rrey estaua enojado ya de estar en Castilla e auia voluntad de tornar para Seuilla. E partio el rrey de alli e fuesse para

Cet aspect de sa personnalité n'est en rien énoncé au hasard car si nous le comparons aux décisions prises par Pierre Ier et à ses actions délibérément tournées contre le clergé et ses représentants, le contraste est saisissant. Dans cette mesure, Henri II semble être beaucoup plus respectueux de ses devoirs de chrétien que ne l'est Pierre Ier. Pero López de Ayala cherche donc à assurer son lecteur qu'Henri II est plus à même de gouverner que son demi-frère puisque Dieu l'a choisi : malgré tous ses efforts, Pierre Ier n'arrive pas à le faire assassiner, ce qui corrobore l'idée d'une protection bienveillante du Tout-Puissant et qui favorise l'ascension fulgurante du Transtamare au pouvoir.

Par ailleurs, la première lettre du maure Benahatin avait confirmé l'avarice du roi cruel et son mépris à l'égard de ses sujets²²². Or, à présent, toujours dans l'intention de bien différencier les attitudes des deux hommes, Pero López de Ayala s'attache à décrire Henri II comme généreux et attentif au bien-être de ses sujets, comme le ferait le roi idéal. Nous lisons, à propos de son couronnement en 1366, soit trois ans avant la mort de Pierre Ier, que le nouveau roi exauce tous les vœux qu'on vient lui demander :

« E el rrey don Enrrique rresçibiolos muy bien a todos los que a el vinieron e otorgoles todas las libertades e merçedes que le demandauan, en manera que ningund omne del rregno que a el vinia non le era negado cosa que pidiesse. »²²³

A la lecture de ces lignes, le descendant Transtamare se caractérise donc, non pas par son avarice et son arrogance, mais par sa générosité et par son souci d'assurer le bien-être de ses sujets : en ces temps troublés, il valait mieux pour lui réunir le plus grand nombre et, ainsi, pouvoir lutter plus aisément contre Pierre Ier.

Santo Domingo de la Calçada e el conde finco en Najara » (*CRP* (2.), 1 360, chapitre X, p 15). En plus, de cette protection divine, le Pape semble apprécier le descendant Transtamare : « E el papa Urbano quinto, que estonçe era en Aviñon, queria bien al rrey don Enrrique, e por su conseio se trato que el dicho duc de Angeos lo ayudasse e confortasse. » (*Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XVIII, p. 185).

²²² Voir pp. 129- 132.

²²³ *CRP* (2.), 1 366, chapitre VII, p 129.

Le portrait d'Henri II par Pero López de Ayala, dans la *Chronique* de Pierre Ier, est riche de sens. En effet, l'auteur dresse le portrait inversé du roi cruel et décrit ce dernier comme étant l'antithèse du premier. D'une certaine manière, Henri II fait figure de *Sauveur*, de *Messie* que tout le monde attendait. Chacune de ses apparitions est toujours décrite comme une véritable libération : d'une part, parce qu'il présente les qualités du prince idéal et, d'autre part, parce qu'à travers sa conduite, il se montre plus enclin que son prédécesseur à assurer la paix et la prospérité du royaume. L'auteur tente par là d'affirmer la légitimité du futur souverain²²⁴.

L'explicit

Dans l'écriture de la *Chronique* de Pierre Ier, Ayala confère à l'explicit, non pas un, mais plusieurs rôles particuliers et distincts. A ce titre, ce moment précis de l'énonciation donne l'impression d'être plus abouti chez le chancelier que chez

²²⁴ L'épithète d'Henri II poursuit cet éloge de la générosité du roi. Nous lisons, à la fin de sa *Chronique* : « E murio el rrey don Enrique en hedat de quarenta e seys años e cinco meses. E fino lunes, a dos oras del día veynte e nueue dias de mayo, otro día de Cinquesma deste dicho año, que fue del Naçimiento de Nuestro Señor Ihesu Christo de mill e tresientos e setenta e ocho, e de la era de Cesar mill e quatroçientos e diez e seys. E rregno del día que fue nonbrado por rrey de Castilla en Calahorra, treze años e dos meses. E fue pequeño de cuerpo, pero bien fecho, e blanco e rruuio e de buen seso e de grand esfuerço e franco e venturoso e muy buen rresçibidor e honrador de las gentes. », *CRE* (2.), Volume II, 1 379, chapitre 3, p. 428.

L'on peut comparer ce passage à celui réservé à Pierre Ier lorsque ce dernier décède : « E fue el rrey don Pedro assaz grande de cuerpo e blanco e rruuio, e çeçeaua vn poco en la fabla, e era muy caçador de aues e fue muy sofridor de trauajos. E era muy tenprado e bien acostunbrado en el comer e beuer, e dormia poco e amo mucho mugeres, e fue muy trabajador de guerra e fue cubdiçioso de llegar tesoro e joyas. (...) E mato muchos en su rregno, por lo qual le vino todo el daño que auedes oydo. E por ende diremos aqui lo que dixo el propheta Daudid : « Agora los rreyes aprendet, e seed castigados todos los que judgades el mundo, ca grand juyzio e marauilloso fue este e muy espantable », *CRP* (2.), Volume II, 1 369, chapitre VIII, p. 291. La différence entre ces deux épithètes est évidente et la comparaison de ces passages se révèle peu flatteuse à l'égard de Pierre Ier.

le souverain catalan puisque ce dernier confinait l'*explicit* à une fonction bien particulière, celle devant annoncer le bilan de l'action menée par le roi²²⁵.

D'une part, ces formulations s'apparentent, par moments, à des anticipations sur ce qui va être dit, soit dans le chapitre qui succède immédiatement, soit dans une partie qui sera lue plus tard. Les exemples sont nombreux : « *E despues contaremos del*, commo pasaron sus fechos con el rrey don Pedro »²²⁶, « (...) e el les enbio luego mandar que viniessen luego e traxiessen la dicha su esposa a Castilla e anssy lo fizieron, *segund adelante lo contaremos* »²²⁷, « E assi fue que el rrey gano algunos lugares en el rregno de Granada ; pero nunca ningund lugar se dio al rrey Mahomad en esta guerra, *segund adelante diremos* »²²⁸. Il importe de constater ici que ces formulations d'anticipation fonctionnent selon un même schéma : l'auteur emploie un terme renvoyant à un événement ultérieur (*despues*, *adelante*), puis, il utilise un verbe impliquant la révélation (*contar*, *dezir*) qu'il conjugue, ce qui n'est pas anodin, au futur de l'indicatif. En conséquence, Pero López de Ayala, en usant de cet *explicit* dit d'anticipation, dévoile en partie au lecteur ce qui lui sera révélé par la suite. L'auteur met, par ce moyen, en relation tous les chapitres de l'œuvre, d'où l'impression de cohésion qui en découle.

Puis, l'*explicit*, tout simplement, peut avoir une valeur de conclusion, puisque c'est par ce procédé que l'auteur achève l'épisode qu'il est en train de raconter. Ainsi, lorsque Pierre Ier apprend le soulèvement des habitants de Tolède en faveur d'Henri de Transtamare, Pero López de Ayala achève son chapitre et cet épisode sur une phrase illustrant à elle seule la solitude du roi, abandonné de tous : « E assi de cada dia se allegauan muchas conpañas al conde e a don Iohan Alfonso, e se partian del rrey »²²⁹. De la même manière, quand le chroniqueur révèle

²²⁵ Voir pp. 148- 149.

²²⁶ *CRP* (2.), Volume I, 1 351, chapitre XII, p. 48. C'est nous qui soulignons.

²²⁷ *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre XV, p. 53. C'est nous qui soulignons.

²²⁸ *Ibid.*, Volume II, 1 361, chapitre V, p. 43. C'est nous qui soulignons.

²²⁹ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXIII, p. 159.

l'alliance passée entre les infants d'Aragon et celui qui était alors le comte Henri, nous lisons en fin de chapitre :

« E otrossy enbiaron sus cartas a la rreyna doña Blanca, que estaua en Toledo, en commo le fazian saber que ellos todos estauan prestos para su seruiçio, e que eran abenidos e juntos en vno por esta entençon, e que anssy lo entendian leuarlo adelante con la ayuda de Dios. »²³⁰

De ce fait, l'*explicit* permet à l'auteur de dresser un bilan rapide de l'événement dont il vient d'achever la narration. L'on remarque également que, dans les exemples qui viennent d'être cités, Pero López de Ayala utilise une formule qui induit à elle seule le bilan puisque *assi* et *anssy* impliquent la conséquence : dans le premier cas, le soulèvement de certains de ses sujets mène inexorablement le roi à sa perte ; dans le deuxième cas, l'alliance entre les infants et Henri de Transtamare semble irréversible.

A travers les structures des discours des narrateurs, l'on se rend bien compte que l'écriture est à la fois un moyen- c'est par celui-ci que le chroniqueur s'adresse à son public- et aussi un argument. En effet, les auteurs manient la plume de façon à convaincre et à persuader leurs lecteurs. Dans ce sens, l'écriture se transforme en procédé rhétorique supplémentaire puisque ni la construction des récits ni les termes choisis pour les décrire ne relèvent du hasard : bien au contraire, la rédaction des deux *Chroniques* témoigne d'une réflexion et d'un travail non négligeables.

²³⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXVI, p. 165.

7. L'exécution du discours

Remarques sur l'emploi des temps verbaux

Le choix du temps verbal employé dans les deux *Chroniques* résulte clairement d'une décision réfléchie. Aussi bien Pero López de Ayala que Pierre III utilisent sciemment un temps verbal plus qu'un autre parce qu'ils estiment que ce temps correspond mieux à la situation et à l'épisode qui est narré. Les deux chroniqueurs choisissent donc leurs temps verbaux en fonction d'un système de représentation mentale qui leur est propre et que nous allons détailler.

Les temps du passé- imparfait de l'indicatif et passé simple- sont, par leur nombre, les plus usités dans les deux oeuvres. Ceci est dû au genre auquel ces dernières appartiennent puisque, par définition, une chronique contient des événements survenus dans le passé. De cette manière, se référant à des règnes écoulés ou venant de s'achever, les auteurs préfèrent logiquement employer ces deux temps. Ils considèrent le passé simple et l'imparfait de l'indicatif comme les temps par excellence de la narration. Ces emplois n'ont donc rien de surprenant.

Si les temps du passé sont les plus fréquents dans les deux œuvres, en revanche, il est un temps qui se rencontre assez rarement : le futur de l'indicatif. Là encore, nous pouvons expliquer cette quasi absence par les caractéristiques du genre historiographique mais aussi par l'incapacité des auteurs à se projeter dans l'avenir. Apparemment, ceux-ci se soucient du passé, principalement, et, dans une moindre mesure, du présent. Ce qui importe est de laisser une image non pas pour la postérité mais pour les générations futures : les descendants immédiats des rois doivent imiter Pierre III et ont à se détourner de l'exemple offert par Pierre Ier. Dans le cas présent, il s'agirait d'un futur proche, dans le sens où les générations qui suivent ces deux souverains sont visées. La conséquence de ce système de représentation est que les verbes conjugués au futur de l'indicatif, dans les deux œuvres, sont peu nombreux et, surtout, sont employés pour une raison

d'organisation interne. En effet, comme nous l'avons constaté auparavant, lorsque nous nous sommes attaché aux *explicit* dans la *Chronique* rédigée par Pero López de Ayala, le futur a une valeur d'anticipation. Celle-ci peut être proche- le chroniqueur développant un sujet qu'il avait déjà évoqué et remis à plus tard²³¹- ou, à l'inverse, plus lointaine- l'auteur s'attachant à la description d'un événement qu'il avait juste mentionné²³².

En fait, le temps verbal présentant le plus d'intérêt est le présent de l'indicatif. Il est évident que les auteurs écrivent dans leur présent sur une époque révolue sans avoir idée de quoi l'avenir sera fait. De ce fait, les temps narratifs des œuvres étant, par excellence, l'imparfait de l'indicatif et le passé simple, le présent de l'indicatif n'aurait qu'un faible rôle à jouer. Pourtant, les cas d'emploi de ce temps reflètent une conception personnelle et particulière du récit fait des événements.

Les premiers verbes conjugués au présent de l'indicatif se trouvent dans les prologues des deux œuvres. Nous lisons :

« Por ende de aqui adelante yo Pero López de Ayala con la ayuda de Dios lo **entiendo** continuar assi (...), en lo qual non **entiendo** si non dezir verdad : otrosi de lo que **acaesce** en mi edad (...), la qual tabla **esta** aqui de yuso deste prologo : antes de la historia de los fechos. E los capitulos **son** estos que se siguen. »²³³

et

²³¹ Ceci est surtout vrai pour Pierre III, puisque ce dernier écrit : « **Damunt havem dit que parlarem** en quina manera venc la primogenitura a nostre pare, el rei N' Anfós, e puis com hac los regnes. » (*CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 2, p. 1 007). C'est nous qui soulignons.

²³² Nous renvoyons, pour la *Chronique* du règne de Pierre Ier, à nos exemples de la page 176. En ce qui concerne l'œuvre de Pierre III, citons : « E lo primer nat havia nom Enric, e, finida la dita guerra, fo rei de Castella ab ajuda de Déu e nostra, **segons que per avant se recontarà**. » (*CPC* (1.), chapitre VI, paragraphe 1, p. 1 124). C'est nous qui soulignons.

²³³ *CRP* (2.), Volume I, prologue, p. 88. C'est nous qui soulignons.

« Aquestes paraules nós, En Pere, (...) pròpiament **podem** pendre en lo començament d'aquest llibre, en lo qual **se contenen** moltes gràcies que el nostre Creador nos ha fetes (...). Nós **prenem** tres proposicions (...) les quals proposicions o veritats **són** aquestes. »²³⁴

Il s'agit, ici, d'une actualisation de l'écriture et de la lecture puisque, d'une part, l'auteur énonce et présente son travail au présent et, d'autre part, le lecteur- qu'il soit du Moyen Age ou notre contemporain- découvre ces lignes dans son présent. Nous retrouvons cette notion d'actualisation, par moments, dans l'œuvre, notamment lorsque le chroniqueur s'adresse directement à ses lecteurs. Pero López de Ayala écrit : « E **deuedes** saber que segund **se puede** entender e lo **dizen** los antigos, maguera non sea escrito, que quando la tierra de España fue conquistada... »²³⁵. L'auteur semble faire une pause dans sa divulgation d'événements passés pour se diriger vers son public au présent de l'indicatif.

Puis, progressivement, ce temps verbal s'efface pour laisser, peu à peu, la place aux temps de la narration. Cependant, l'énonciation au présent n'est pas pour autant bannie du récit. En effet, celle-ci refait son apparition au cours de trois moments bien distincts chez les deux auteurs. D'une part, il arrive que, dans la narration, le présent rejoigne le passé, c'est-à-dire que l'auteur revienne à son propos et l'explique à la première personne du pluriel :

« E per tal com nós no **entenem** a parlar sinó dels regismes com vingren a nostre pare (...), **volem** tan solament parlar d'aquests dos, ço és de l'infant En Jaime e de nostre pare, e lleixarem a parlar dels altres nostres avoncles e ties, per tal com no vendria a nostre propòsit. »²³⁶

« Por quanto en esta coronica **dezimos** en cada tienpo, quando **acaesçe**, el año del Nasçimiento de Nuestro Señor Ihesu Christo e otrosi de la era de Cesar e del Criamiento del mundo e del año de los alarabes, **queremos** aca declarar cada cuento destos por que se puso e commo **se guarda** e **se falla** en el año segundo que el sobre dicho rrey don Pedro regno. »²³⁷

²³⁴ CPC (1.), prologue, paragraphe 1, p 1 003. C'est nous qui soulignons.

²³⁵ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre XIV, p. 50. C'est nous qui soulignons.

²³⁶ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 1, p. 1 006. C'est nous qui soulignons.

²³⁷ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre I, p. 29. C'est nous qui soulignons.

Dans les deux exemples cités, les auteurs procèdent à une incise : ils ne font pas de pause dans le récit mais ils cherchent à expliquer à leurs lecteurs un aspect précis et essentiel de leurs œuvres, c'est donc pourquoi, il est inutile de parler au passé et il est nécessaire, au contraire, de recourir au présent.

Il faut également constater que lorsque les chroniqueurs désirent situer géographiquement un lieu, ils recourent au présent de l'indicatif : « E este lugar de Gibraltar **es** vna villa e castillo muy noble e muy fuerte e muy notable e presciado entre los christianos e moros »²³⁸,

« Partí lo senyor infant ab tot son estol de galees e de naus e altres vaixells del port de Maó a nou dies del mes de juny, e a tretze dies del dit mes tan solament, ab les galees fo al cap de Sent Marc, qui **és** prop Oristany en la illa de Sardenya, e aquí hac ardit que (...) eren en un lloc que **ha** nom Quart. »²³⁹

Les auteurs prennent quelques libertés avec le pacte narratif puisque s'ils relatent un fait passé, ils utilisent un présent de l'indicatif pour se référer au lieu géographique. Ceci témoigne d'une différenciation entre le temps révolu de l'événement et l'espace toujours actuel où celui-ci est survenu. La représentation mentale de l'espace se distingue ainsi de celle du temps en ce sens où la première fait partie du présent des auteurs à la différence de la deuxième, ces lieux restant toujours dans l'esprit des deux chroniqueurs^{239 bis}.

Enfin, Pierre III et Pero López de Ayala conjuguent des verbes au présent de l'indicatif lorsqu'ils énoncent des idées communément admises ou ce qu'ils

²³⁸ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre I, p. 3. C'est nous qui soulignons.

²³⁹ *CPC* (1.), chapitre I, p 1 010. C'est nous qui soulignons.

^{239 bis} Emmanuel Le Roy Ladurie évoque l'impossibilité de dissocier le temps et l'espace, celui-ci se mesurant grâce au premier : « D'ordinaire, en Sabartès, pour mesurer l'écoulement d'un temps bref, on se borne à utiliser telle expression vague (*un petit moment, une courte pause, une grande pause, etc.*) ; ou bien, méthode moins fréquente, on mesure le temps par le mouvement (*le temps d'une lieue de parcours, ou d'un quart de lieue...*) », LE ROY LADURIE, Emmanuel (218.) : *Montaillou, op. cit.*, p. 419).

considèrent être des vérités indiscutables. De cette manière, le souverain catalan écrit : « **Es** ver que el senyor infant, pare nostre dessus dit, se'n venc tan i vaçosament... »²⁴⁰. Quant à lui, Pero López de Ayala nous apprend que Iohan Nuñez, *maestre de Calatraua*, fuit en Aragon, dans l'une des possessions de l'ordre :

« E eso mesmo acaesçio, que don Iohan Nuñez, maestre de Calatraua, este dicho año, con grand miedo que ouo del rrey, fuesse a vna tierra que los maestros de Calatraua **tiennen** en Aragon, que **dizen** la encomienda de Alcañiz e estudo en Aragon apartado algunos dias del rrey »²⁴¹.

Par ce moyen, les deux auteurs partagent avec leurs lecteurs une connaissance qu'ils considèrent comme acquise et évidente. Estimant qu'il est impossible de revenir sur leur propos, il leur paraît impensable de mettre en doute ce qu'ils écrivent, ce qui justifie l'emploi du présent de l'indicatif²⁴².

²⁴⁰ *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 35, p. 1 015. C'est nous qui soulignons.

²⁴¹ *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre V, p. 124. C'est nous qui soulignons.

²⁴² Il est révélateur de lire, chez Jean Froissart, les mêmes cas d'emploi du présent de l'indicatif. Le chroniqueur écrit : « Or avint que le roi d'Angleterre le sçut ; je ne **sais** mie comment ce fut, ni par quelle condition... » (*Historiens et chroniqueurs...* (251.), *op. cit.*, Livre Premier, chapitre CCCXXVI, p. 380) ; « Rolleboise **est** un chasteau bon et fort durement séant sur la rivière de Saine, à une lieue près de Mante. » (*Ibid.*, Livre Premier, chapitre CLXII, p. 398) ; « Tharbes **est** une belle ville et grande, étant en plain pays et en beaux vignobles ; et y **a** ville, cité et chastel, et tout fermé de portes, de murs et de tours, et séparés l'un de l'autre ; car là **vient** d'amont d'entre les montagnes de Béarn et de Casteloigne, la belle rivière de Lisse, qui **court** tout parmi Tharbes, et qui le **sépare** ; et **est** la rivière aussi claire comme fontaine. A cinq lieues de là **sied** la ville de Morlens, laquelle **est** au comte de Foix ; et à l'entrée du pays de Béarn et dessous la montagne, à six lieues de Tharbes, la ville de Pau qui **est** aussi au dit comte. » (*Id.*, Livre Troisième, chapitre V, p. 487). C'est nous qui soulignons.

Une question de rythme : combinaisons et configurations. Les syntagmes binaires

Les deux chroniqueurs mettent en évidence les moments qui leur semblent capitaux par une construction de phrases particulière : la syntaxe diffère donc selon l'intention des auteurs. Comme leurs contemporains, Pierre III et Pero López de Ayala usent de polysyndètes²⁴³, ce qu'illustrent les nombreuses répétitions de *e* au sein des deux *Chroniques*²⁴⁴. Au-delà de la simple convention, la construction de type polysyndétique se révèle nécessaire lorsque les chroniqueurs éprouvent le besoin de faire ressortir un aspect de leur discours qui leur semble prépondérant.

En plus des polysyndètes qui se trouvent dans les deux œuvres, Pierre III et Pero López de Ayala emploient des syntagmes binaires : l'originalité de cet emploi réside dans le fait qu'il s'associe à la description d'un moment précis,

²⁴³ Georges Molinié (128.) définit la polysyndète comme suit : « La polysyndète est une **figure microstructurale de construction**. Elle consiste en l'usage systématiquement abondant d'outils de liaison, explicitement marquée, entre les groupes, notamment en ce qui concerne les coordinations. » (*Dictionnaire...*, *op. cit.*, « polysyndète », p. 275).

Sur ce point, il nous faut, une nouvelle fois, constater les convergences qui existent avec les *Chroniques* de Jean Froissart. Dans sa thèse, Peter F. Ainsworth (242.) nous apprend que Froissart partageait également « le goût qu' (avaient) ses contemporains pour la construction polysyndétique. » (*Le manteau troué : étude littéraire des « Chroniques » de Jean Froissart* (Thèse de 3^{ème} cycle : Littérature française : Paris III, 1 984, 2 volumes, 463 et 314 pages, p. 135).

²⁴⁴ Les exemples sont, bien évidemment, nombreux. Citons, quand même, Pierre III : « **E** puis començaren a segar la torre. **E** havia-hi vint-e-nou hòmens, los demés genovesos. **E** foren al combatre nafrats en les mans **e** en la cara, **e** veeren-se perduts, **e** feren senyal de retre. **E** puis encara foren combatuts una peça. » (*CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 139, p. 1 074. C'est nous qui soulignons) et Pero López de Ayala : « **E** llegaron y al rrey el señor de Poyana e otro cauallero de Burdeu, que enbio a el el principe de Gales, **e** enbiole dezir que se fuesse para el señorío del rrey de Inglaterra, su padre, **e** que el que le ayudaria a cobrar su rregno, **e** asi gelo enbio prometer. » (*CRP* (2.), Volume II, 1 366, chapitre XIII, p. 140. C'est nous qui soulignons).

l'écriture devenant, dès lors, prédéterminée. Ainsi, Pierre III, par exemple, souhaitant apporter une touche de solennité à sa *Chronique*, écrit :

« Diem primerament que la divinal excel.lència per sa suficiència **fa e manté** tot creat. (...) La segona és : Gran és, doncs, congruència que a l'alta potència sia **atribuït e dat.** »²⁴⁵

Dieu est ici l'axe central du propos de l'auteur et, à ce titre, il mérite un traitement particulier puisque deux verbes puis deux participes passés sont employés côte à côte : il s'agit d'insister sur la grandeur du Créateur et, par là-même, de se soumettre pleinement à lui.

Pierre III utilise également les syntagmes binaires afin de décrire une atmosphère festive, notamment son propre couronnement :

« E com fom intrats dins l'Aljaferia, qui era **encortinada e empaliada** d'alt e de baix **de molts rics draps d'aur e de seda** (...), e les taules foren **aparellades e meses**, posam-nos a menjar... »²⁴⁶.

Ici, l'on remarque bien à quel point tout fonctionne par paires : les étoffes, la description de l'édifice et des tables évoquent la richesse des célébrations qui suivent le couronnement du roi, événement majeur de sa vie. C'est par ce moyen que le souverain catalan cherche à faire partager l'allégresse de cette fête majeure.

Chez Pero López de Ayala, les syntagmes binaires servent à dénoncer l'attitude de Pierre Ier. Ainsi, dans la prophétie que retranscrit l'auteur, Benahatin dit :

²⁴⁵ CPC (1.), prologue, paragraphes 2 et 3, pp. 1 003- 1 004. C'est nous qui soulignons.

²⁴⁶ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 14, p. 1 026. C'est nous qui soulignons. Plus tard, afin de décrire la joie des habitants de Lleida, au cours de son entrée dans leur ville, l'auteur rédige ces quelques lignes : « (...) fom aquí reebuts ab **gran alegria e gran festa**... » (*Ibid.*, chapitre II, paragraphe 23, p. 1 028. C'est nous qui soulignons). Dans ce dernier exemple, la répétition de l'adjectif *gran*, ajoutée au syntagme binaire, souligne mieux encore leur bonheur.

« Siguesse adelante que dize esta aue assy nascida, que sera **comedora e rrobadora**. Rey, sabe que los rreyes que comen de los aueres e algos e rrentas que a el non son deuidos, que son llamados estos tales, **comedores e rrobadores** ; pues si tu **comes e gastas** de las tus rrentas propias al tu señorío convenientes, tu solo lo sabes ; mas la tu fama es contraria, ca diz que tomas los **algos e bienes** de tus **naturales e non naturales**, donde quier que los puedes auer, e fazes **tomar e rrobar**, e que esto, que non fazes por el puro derecho, e assy esplana que el tu **comer e rrobar** sea tal commo lo que tiene la segunda esplanación del segundo seso de la propheçia. »²⁴⁷

Dans le cas présent, la critique visant Pierre Ier passe par un effet d'accumulation. A ce moment clé de la *Chronique*, l'auteur emploie intentionnellement ces syntagmes, les uns à la suite des autres, visant à entacher la réputation du roi et à expliquer sa chute future.

De la même façon, l'emploi de cette construction permet au chancelier Ayala de créer une impression de progression qui vise à approfondir le point traité ou à affiner le portrait d'un personnage. Il s'agit d'une progression dans le discours, notamment dans le passage où il évoque les qualités d'Alphonse XI- « E era **muy guerrero a los moros e muy noble cauallero** »²⁴⁸- dans lequel la symétrie de type *muy* suivi d'un adjectif est évidente ; le syntagme binaire permet également de rendre compte de l'accélération du rythme de l'action. Ceci est particulièrement flagrant quand Pero López de Ayala décrit l'assassinat de Pierre Ier par Henri II :

« E dizen que le dixo vn cauallero de los de mossen Beltran : « Catad que este es vuestro enemigo. » E el rrey don Enrique avn dubdaua si era el. E dizen que dixo el rrey don Pedro : « ¡ Yo so ! ¡ Yo so ! » E estonçes el rrey don Enrique **conosçolo e feriolo** con vna daga por la cara. »²⁴⁹

²⁴⁷ *CRP* (2.), Volume II, 1 369, chapitre XX, p. 272. C'est nous qui soulignons.

²⁴⁸ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre I, p. 4. C'est nous qui soulignons.

²⁴⁹ *Ibid.*, Volume II, 1 369, chapitre XX, p. 290. C'est nous qui soulignons.

Henri de Transtamare voit donc Pierre Ier puis l'assassine, dans une terrible logique induite par le discours. Par ce moyen, le chancelier Ayala parvient à accélérer le déroulement de l'action tragique qui est en train de se produire²⁵⁰.

De la même façon, c'est grâce à ce procédé d'accumulation que Pierre III peut insister sur les injustices dont il se croit coupable et qui motivent ses réponses par la force. Ainsi, le roi de Majorque semble s'obstiner à le mécontenter et, de cette manière, démontre sa malveillance :

« En aquest terç capítol és declarat en qual manera lo rei de Mallorques, qui era vassall e hom nostre lige, **tractà e s'esforçà** en denegar la senyoria alodial e la feultat de què ens era tengut... »²⁵¹

Dans cet exemple, l'emploi des deux verbes que nous avons soulignés n'est pas anodin : il s'agit, pour Pierre III, de montrer l'application par laquelle le roi de Majorque essaie de lui nuire. Il se défend d'ailleurs par un double syntagme binaire :

« (...) nós, ab l'ajuda de nostre senyor Déus, qui és endreçador de tots aquells qui amen justícia e veritat e en Ell han ferma esperança, **destruïm e anullam en tot, e corregim e castigam**, per via ordinària e justa, molts d'aquells qui les havien començades e tort hi tenien... »²⁵²

Après avoir, en son temps, réglé ce différend par la force, Pierre III, à présent, répond au roi de Majorque par les mots et, à un simple syntagme binaire, il oppose un double syntagme binaire, ce qui, rhétoriquement, représente, à ses yeux, un argument de poids.

²⁵⁰ Pero López de Ayala poursuit cette description en employant un nouveau syntagme binaire : « E dizen que amos a dos, **el rrey don Pedro e el rrey don Enrrique**, cayeron en tierra. » (*Id.* C'est nous qui soulignons). Il n'est pas étonnant que cette opposition entre les deux hommes se retrouvent dans la syntaxe et s'achève dans cette *danse* bien macabre.

²⁵¹ *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 1, p. 1 037. C'est nous qui soulignons.

²⁵² *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 1, p. 1 091. C'est nous qui soulignons.

Sur un mode similaire, le souverain catalan s'attache à noircir l'image de Pierre Ier :

« En aquest sisè capítol és contengut e declarat lo fet de la guerra, la qual lo rei de Castella **iniquament e maliciosa** s'esforçà de fer contra nós (...). Lo dit rei, mogut de gran **malícia e supèrbia**, ab totes les sues gents, venc en les partides de Tarassona en lo mes d'abril següent e assejà la ciutat de Tarassona. »²⁵³

Par ce syntagme binaire, Pierre III dénonce avec plus de vigueur encore l'attaque injuste dont il est la cible en mettant en avant l'hypocrisie et l'orgueil de son homologue castillan. C'est donc par un nouvel effet d'accumulation dû à la forme même du syntagme binaire que l'auteur peut critiquer l'attitude de Pierre Ier à son égard.

Les syntagmes ternaires

Les syntagmes ternaires permettent aux deux auteurs de recourir à d'autres configurations de discours. C'est par ce moyen que le chancelier Ayala énumère les qualités de Benahatin :

« Asi fue que el rrey don Pedro despues que la pelea de Najara fue vençida, enbio sus cartas a vn moro de Granada de quien el fiaua e era su amigo, e era **grand sabidor e gand filosofo e consegero** del rrey de Granada, el qual auia nonbre Benahatin (...). Estando el rrey don Pedro en Seuilla aparejandose para partir dende por yr a acorrer a Toledo, que estaua çercada, vn moro que dizian Benahatin, e era **grand sabidor e filosofho e priuado** del rrey de Granada... »²⁵⁴

Chaque apparition du maure Benahatin est donc ponctuée par une série de syntagmes ternaires qui vise à lui conférer plus de prestige aux yeux des lecteurs : de là la répétition de *grand* et l'insistance sur sa sagesse et son savoir. Cependant, cet éloge n'est pas neutre puisque le fait de faire de lui un homme de confiance donne plus d'autorité à la prophétie concernant Pierre Ier.

²⁵³ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphes 1 et 10, pp. 1 123- 1 131. C'est nous qui soulignons.

²⁵⁴ *CRP* (2.), Volume II, 1 367, chapitre XXII, p. 206 et Volume II, 1 369, chapitre III, p. 270. C'est nous qui soulignons.

Par ailleurs, par le biais de ce type de syntagmes, Pero López de Ayala peut dénoncer les exactions commises par Pierre Ier en privilégiant leur nombre. Lors de l'explication de la prophétie dans laquelle nous avons constaté que les termes employés fonctionnaient par paires, il est écrit : « Rey, sabe que los rreyes que comen de los **aueres e algos e rrentas** que a el non son deuidos, que son llamados estos tales, comedores e rrobadores »²⁵⁵. Il est révélateur, ici, que le chroniqueur lègue son *tic* de discours au personnage Benahatin. De plus, ce syntagme ternaire est employé à bon escient puisqu'il énumère les fautes de Pierre Ier provoquant un jugement sans appel de la part du chroniqueur.

Chez Pierre III, cette combinaison discursive est également bien présente. Elle lui permet, par exemple, de donner plus d'éclat à sa victoire face aux Gênois :

« (...) e com, en l'any après sigüent, lo noble En Bernat de Cabrera, capità del nostre estol, ab vint galees del venecià, se combaté ab l'estol de Gènova en les mars de l'Alguer, e aquell ab la gràcia de Déu **vencé e desbaratà, e n'hac** trenta-tres galees ab tota llur xurma. »²⁵⁶

Elle lui donne, une nouvelle fois, l'occasion de réparer le tort que lui a causé le roi de Majorque, puisqu'après avoir employé deux syntagmes binaires, comme nous l'avons vu précédemment²⁵⁷, il répond par un syntagme ternaire : « E per tal que pus complidament sia vista la raó per la qual nós proceïm a confiscació dels **regnes, comdats e terres** dessus dits, declaram ací los afers... »²⁵⁸. Ce dernier procédé rhétorique fait perdre la face à l'adversaire de Pierre III et, à l'inverse, accorde un nouveau succès- sur le papier, celui-ci- au souverain catalan.

²⁵⁵ Voir *supra* note 247, p. 186. C'est nous qui soulignons.

²⁵⁶ CPC (1.), chapitre V, paragraphe 1, p. 1 111. C'est nous qui soulignons.

²⁵⁷ Consulter la page 187 de notre travail.

²⁵⁸ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 1, p. 1 037. C'est nous qui soulignons.

Quelques *tics* de discours

Un certain nombre de formules, d'expressions voire de modes de fonctionnement revient de manière récurrente dans les deux *Chroniques*. Cependant, nous sommes loin, avec les deux auteurs- du fait de leur personnalité et de leur condition- de retrouver les nombreux *Què us diré?* de Ramon Muntaner²⁵⁹. Pourtant, l'on peut lire, les *tics* du discours existent et émaillent le récit.

D'emblée, il faut souligner le fait que Pierre III et Pero López de Ayala ont le souci de ne pas lasser leurs lecteurs et d'éviter les répétitions. De là, les emplois fréquents de formules comme « segons que dit és »²⁶⁰, « segund lo fallaredes en la coronica que fabla deste rrey don Alfonso »²⁶¹, « damunt havem dit »²⁶² ou encore « dicho auemos »²⁶³. Le chroniqueur se refuse, évidemment, à ne pas répéter ce qu'il a lui-même écrit- c'est le cas du premier exemple- et, fait le plus notable, ce qui a déjà été mentionné par un autre auteur-, comme dans le deuxième exemple. Chaque chroniqueur apporte donc sa contribution à la construction de ce gigantesque édifice que sont les historiographies des Couronnes de Castille et d'Aragon et chacun va jusqu'à s'effacer- même Pierre III, dans une certaine mesure- pour s'agréger au corps formé par les chroniqueurs royaux.

²⁵⁹ Les emplois de cette formule sont fréquents. Citons, par exemple : « **Què us diré?** Com l'almirall hac batuda tota Calàbria, e hac fets molts bons fets, ell ab gran guany se'n tornà a Messina. » (*CRM* (14.), chapitre LXXXII, p. 735). C'est nous qui soulignons.

²⁶⁰ *CPC* (1.), chapitre II, paragraphe 32, p. 1 033. L'on peut également mentionner : « segons que llargament se conté atràs, a la fi del segon capítol. » (*Ibid.*, chapitre III, paragraphe 10, p. 1 040).

²⁶¹ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre I, p. 2. Le souverain catalan, lui, écrit : « (...) segons que llargament és notat en les cròniques de temps passat. » (*CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 5, p. 1 038).

²⁶² *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 2, p. 1 007. Pierre III va même jusqu'à affirmer : « (...) de les quals (raons) no volem parlar, car serien llongues d'escriure. » (*Ibid.*, chapitre II, paragraphe 4, p. 1 024).

²⁶³ *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXXVII, p. 191.

En sus de ces formulations récurrentes dans les deux œuvres, il y a, en particulier chez Pierre III, un *tic* non pas lexical mais structurel et didactique. Le souverain catalan, nous avons eu l'occasion de l'exposer lorsque nous parlions de logique du discours²⁶⁴, fait montre d'une rigueur remarquable, motivée par l'intention de convaincre son public. Ceci donne lieu à une division fréquente du propos en points précis. L'exemple le plus flagrant est fourni par la reconstruction qu'il nous offre de la conquête de la Sardaigne. Pierre III retranscrit alors les mots prononcés par le roi d'Aragon Jacques II, adressés à son fils, l'infant Alphonse, futur Alphonse III. Il divise alors ce passage en trois points de longueur pratiquement égale :

« **La primera** que li dix, que ell li comanava un privilegi, lo qual nostre senyor Déus per la sua gràcia e misericòrdia havia fet a la Casa d'Aragó (...). **La segona**, que era cert que en totes les conquestes qui s'eren fetes en temps passat per los grans senyors del món eren entrevengudes batalles (...). **La tercera** fon, ço és que li dix : -Fill, trobat s'és moltes vegades que, per seny d'un cavaller, se guanyava una batalla... »²⁶⁵

L'auteur, ensuite, pousse ce goût pour l'organisation à son comble en distinguant, à son tour, le troisième point en deux parties :

« E, si n'hi havia algun qui en fallís, esperats-lo **per dues raons** : **la primera**, car per aquell porfets haver lo consell que dit és de guanyar la batalla ; **l'altra**, que li faríets gran minva que no hagués glòria de la batalla vencedora, així com los latres qui hi serien »²⁶⁶.

²⁶⁴ Voir pp. 153- 155.

²⁶⁵ *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 12, pp. 1 009- 1 010. C'est nous qui soulignons.

Ailleurs, répondant aux interrogations suscitées chez les sujets du roi de Majorque sur l'arrivée de Pierre III en leur terre, ce dernier rétorque : « E nós diguem-los que açò faïem per tal com lo rei de Mallorques nos havia fets diverses greuges e molts desplaers depuis que nós començam a regnar tro al dia de hui. E **lo primer** sí era que ell havia fet tot son poder, ans que l'homenatge nos fés, de fer avinençes contra nós (...). **L'altre** sí és que ell ha fetes o gitades diverses talles e exaccions en la ciutat de Mallorques (...). **Lo terç**, que havia feta e batuda moneda d'aur e d'argent e fusa en Perpenyà (...). Per què nó feïem contra ell aquesta execució, e que ens pesava car l'haviem a fer, per aquestes raons : **La primera raó** per què ens pesava sí era, car era de nostra Casa proceït ; **la segona**, que era casat ab nostra sor ; **la terça**, per ells qui eren catalans e naturals nostres... » (*Ibid.*, chapitre III, paragraphe 30, p. 1 050. C'est nous qui soulignons.)

²⁶⁶ *Id.* C'est nous qui soulignons.

Il y a donc, chez Pierre III, une véritable recherche de la rigueur, une quête de l'ordre²⁶⁷ parce que celui-ci constitue la clé d'un récit méthodique et réussi et qui devient rassurant : c'est par ce biais que Pierre III réussit à justifier ses actions.

Indices d'oralité

La mémoire occupe une place prépondérante dans la littérature historique puisque c'est à elle que le chroniqueur fait appel lorsqu'il décide de rédiger son œuvre. Dès lors, elle devient le lien qui unit passé et présent²⁶⁸ jusqu'à se transformer en facteur de construction de l'avenir, puisque sur les cendres du temps révolu renaît la flamme de la vie²⁶⁹. Cependant, s'appuyer sur la mémoire signifie se fonder sur un souvenir flou et forcément subjectif, puisque tout dépend de la personne qui sert de référent. De surcroît- c'est un facteur aggravant de la fragilité de la mémoire-, le témoignage oral recueilli par le chroniqueur est mis en

²⁶⁷ D'ailleurs, Pierre III insiste sur cette prépondérance de l'ordre. Lorsqu'il quitte la cour du roi de Majorque et rentre en son royaume, il décrit l'embarquement des personnalités à bord des bateaux : « (...) primerament nós, e après la galea de l'infant En Pere, e après la galea de mossèn Pere de Montcada, e après la galea de don Pedro, senyor d'Eixèrica (...), après la de mossèn Galvany d'Anglesola e de mossèn Acard de Mur, e après totes les altres **per orde**. » (*Ibid.*, chapitre III, paragraphe 53, p. 1 057). C'est nous qui soulignons.

²⁶⁸ Cinthia J. Brown (109.) revient sur les rapports qui unissent la mémoire et l'Histoire : « Quand on parle de l'historiographie, il faut tenir compte de deux temporalités, à savoir le temps où se sont déroulés les événements racontés et le temps de la rédaction du récit. La mémoire joue le rôle d'intermédiaire entre ces deux temporalités, car elle comprend d'abord une image mentale du passé; elle est un phénomène intellectuel flou, mais est par la suite emprisonnée dans des mots. Autrement dit, le récit historique, surtout le récit historique écrit, constitue la concrétisation et l'immobilisation même de la mémoire du passé ». (BROWN, Cinthia J.: « Mémoire et histoire: la déformation de la réalité chez les rhétoriciens à la fin du Moyen Age. » (in *Jeux de mémoire* (124.), *op. cit.*, pages 43-53, p. 43).

²⁶⁹ « A cette époque même, le premier avènement de ce que nous appellerions une conscience historique se marque par un glissement, progressif mais rapide, de perspective : on cesse de répéter le passé sans en tirer parti; la mémoire qu'une culture entretient d'elle-même commence à se tourner vers l'avenir, à se découvrir annonce et promesse ». (ZUMTHOR, Paul (140.) : *Essai de poésie médiévale...*, *op. cit.*, p. 347).

mots, lesquels disparaissent à peine sont-ils prononcés. Enfin, la dernière étape- la consécration du souvenir- consiste à le coucher par écrit et à lui conférer un statut éternel.

L'oralité sert donc de base à la *Chronique* puisqu'elle est nécessaire à la rédaction de l'événement. Pourtant, en affirmant cela, nous sommes face à un paradoxe car nous sommes en présence de manuscrits ou de livres dans lesquels les mots et les souvenirs sont écrits. C'est pour cette raison, qu'avec prudence, nous préférons parler d'indices d'oralité plutôt que de preuves d'oralité. D'ailleurs, cela reviendrait à trahir les auteurs puisqu'aussi bien Pierre III que Pero López de Ayala, ont conscience d'écrire un livre²⁷⁰. C'est pour cela que nous préférons parler d'*oralité* médiévale dans la mesure où ces œuvres acquièrent un statut, finalement, hybride, c'est-à-dire à la fois écrit et oral. D'autre part, avec la *Chronique* écrite par Pierre III, l'historiographie catalane franchit un nouveau cap puisque, contrairement aux *Chroniques* qui l'ont précédée, elle fait la part moins belle à l'oralité²⁷¹.

²⁷⁰ Pierre III donne un titre à son œuvre (« E aquest llibre volem que sia intitulat : *Llibre en què es contenen tots los grans fets qui són entrevenguts en nostra casa, dins lo temps de la nostra vida, començant-los a nostra nativitat.* », *CPC* (1.), prologue, paragraphe 6, p. 1 005.) et montre qu'il a conscience du livre en tant qu'œuvre et objet.

Pero López de Ayala sait également qu'il rédige une *Chronique* : « Por quanto en esta **coronica** dezimos en cada tienpo, quando acaesçe, el año del Nasçimiento de Nuestro Señor Ihesu Christo... » (*CRP* (2.), Volume I, 1 351, chapitre I, p. 29). C'est nous qui soulignons.

²⁷¹ Nous en voulons pour preuve les nombreuses tournures populaires que l'on trouve chez Jacques Ier : « E, quan nós oïm açò que ells nos dixeren plac-nos molt, e atorgam-ho, car diu un exemple antic: *qui no da ço que dol, no pren ço que vol.* » (*LF* (12.), paragraphe 244, p. 103) et le style si particulier et savoureux de Ramon Muntaner : « E si negun me demana: -En Muntaner, ¿ quines gràcies coneixets vós que fan més los senyors del casal d'Aragó a llurs sotsmeses que altres ?-, jo us ho diré: -La primera gràcia és que... » (*CRM* (14.), chapitre XX, p. 684). Nous sommes, avec ces exemples, bien loin du style adopté par Pierre III, de sa systématique et de sa rigueur, ce qui confère à sa *Chronique* cette impression d'aboutissement de l'écrit.

Dans les deux *Chroniques*, l'oralité se manifeste par l'emploi de verbes relatifs à la parole et à l'écoute. A de multiples reprises, les auteurs déclinent les verbes, *recontar/contar*, *dir/dezir* et *parlar/fablar*. Pero López de Ayala écrit : « Luego que el rrey don Alfonso morio en el rreal de Gibraltar segund **dicho auemos...** »²⁷², « Quando doña Leonor de Guzman entro en la villa de Medina por poner rrecabdo en ella segund **auemos contado...** »²⁷³, « Agora tornaremos a **contar** commo paso doña Leonor de Guzman desque llego a Seuilla »²⁷⁴ ou bien encore « Agora dexaremos de **fablar** de estas cosas e tornaremos a **contar** commo fizo el rrey don Pedro... »²⁷⁵. Pierre III, quant à lui, rédige ces lignes : « Damunt **havem dit** que **parlarem** en quina manera... »²⁷⁶, « Ara **recontem** breument del viatge que el senyor infant N'Anfós féu en lo regne de Sardenya... »²⁷⁷. Ces exemples nous fournissent deux enseignements : d'une part, l'on constate la prégnance, dans un discours écrit, de formulations évoquant l'oralité- c'est le cas des exemples contenant les verbes *dir/dezir* et *parlar-* ou bien une divulgation orale- *contar* ou *recontar-* remontant à la tradition médiévale des *recontadors de noves*, pour la Catalogne, ou des *cantos noticieros*, pour la Castille²⁷⁸; d'autre part, l'on peut s'interroger sur l'intentionnalité d'une telle présence : les chroniqueurs ont, en effet, besoin d'une divulgation orale de leurs écrits pour que les événements qu'ils mentionnent soient connus de tous, ces formules facilitant le transfert de l'écrit vers l'oral.

En revanche, comme nous l'avons déjà écrit, les chroniqueurs disent, parlent, racontent mais n'écoutent pas ou peu et, en tout cas, moins que les lecteurs²⁷⁹. Malgré le paradoxe, seuls ceux-ci écoutent, ce qui prouve, quand même, que les

²⁷² *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre II, p. 6. C'est nous qui soulignons.

²⁷³ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre IV, p. 10. C'est nous qui soulignons.

²⁷⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre X, p. 25. C'est nous qui soulignons.

²⁷⁵ *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre XX, p. 65. C'est nous qui soulignons.

²⁷⁶ *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 2, p. 1 007. C'est nous qui soulignons.

²⁷⁷ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 10, p. 1 009. C'est nous qui soulignons.

²⁷⁸ Voir RIQUER, Martí de (52.) : *Història...*, *op. cit.*, p. 392.

²⁷⁹ Voir pp. 112- 118.

Chroniques étaient, semble-t-il, conçues pour être lues à haute voix : « E quando Iohan Ferrandez de Henestrosa ouo dicho estas palabras que avedes **oydo** al dicho maestre don Fadrique, rrespondiole el maestre e dixole... »²⁸⁰, « desta manera que avedes **oido** »²⁸¹. De ce fait, l'écoute devient l'apanage de celui qui lit la *Chronique*, les auteurs devenant conteurs.

Cependant, force est de constater que, dans l'œuvre écrite par Pero López de Ayala, ces traces d'oralité sont plutôt rares et se limitent aux exemples que nous avons mentionnés. En revanche, chez Pierre III, même s'il s'agit d'une *Chronique* nettement moins orale que les précédentes, cet aspect conserve encore un rôle prépondérant. En effet, si les discours directs dans la *Chronique* rédigée par Pero López de Ayala sont relativement peu nombreux²⁸², chez Pierre III ceux-ci occupent une place non négligeable et sont mûs par le désir de l'auteur de toujours prouver son propos. Dire devient donc un nouvel argument de persuasion.

Le souverain catalan apparaît comme un grand orateur, comme un homme conscient de ce don et de la séduction qu'il pouvait exercer lorsqu'il s'adressait à la foule :

« E après, nós, per metre cor a les nostres gents, ordenam e acordam, així com de fet se seguí, que el primer dia de gener, en què començà l'any de la nativitat de nostre senyor Déu mil e tres-cents cinquanta-quatre, vinguem personalment a l'esgleia de Nostra Dona de la Mar de la ciutat de Barcelona, e muntam en alguns cadafals que hi havien fets fer en la gran plaça de la dita esgleia, vers la part del fossar major. En los quals cadafals foren

²⁸⁰ CRP (2.), Volume I, 1 356, chapitre I, p. 229.

²⁸¹ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre VII, p. 553.

²⁸² A tel point que Pero López de Ayala donne l'impression de vouloir éviter tout discours direct. L'on peut lire des passages comme celui-ci : « E **dixo** estonçe el rrey al dicho escudero, que dixiesse al conde que el le enbiaua **dezir** e mandar a el e a don Tello... (...). E el dicho Alvaro de Carreño, oydas las rrazones que don Iohan Alfonso de Alburquerque le **dixo**, e lo que **dixo** el rrey, non oso tornar rrespuesta, saluo que yria a su señor el conde e le **diria** todas aquellas rrazones que le mandaua **dezir**, e fizolo assi, e tornosse para el conde a Cigales, e **dixole** todo lo que el rrey e el dicho don Iohan Alfonso le **dixerón**. » (*Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre VI, pp. 90-91). C'est nous qui soulignons. Ici, l'on *dit* beaucoup de choses mais, paradoxalement, l'on parle peu...

ab nós molts barons e cavallers e altres oficials de Casa nostra. E, en la dita gran plaça, estigueren totes les altres gents, e nós estiguem vestits de nostres vestidures reials e ab nostra corona al cap. E aquí fem nostre sermó a tot lo poble nostre de la ciutat que ens estava dejús en la dita gran plaça, notificant-los la gran rebel.lió e traïció que ens havia feta lo jutge d'Arborea apellat Mariano, e nós, així com a bon pastor, havem acordat de passar a la dita illa per cobrar e refermar e fortificar aquella e tornar-la a la nostra senyoria, dient-hi moltes paraules apropiades al dit fet, així de la santa Escripura com d'altres afers antics qui són dignes de recontar. De la qual cosa tot lo poble nostre hac gran consolació e plaer.»²⁸³

Dans cet exemple, l'on voit naître une certaine mise en scène de la parole : Pierre III a revêtu ses plus beaux atours- *estiguem vestits de nostres vestidures reials e ab nostra corona al cap*-, harangue la foule- *E aquí fem nostre sermó a tot lo poble nostre de la ciutat que ens estava dejús en la dita gran plaça, notificant-los la gran rebel.lió e traïció que ens havia feta lo jutge d'Arborea apellat Mariano, e nós, així com a bon pastor, havem acordat de passar a la dita illa per cobrar e refermar e fortificar aquella e tornar-la a la nostra senyoria, dient-hi moltes paraules apropiades al dit fet, així de la santa Escripura com d'altres afers antics qui són dignes de recontar* et arrive à la rallier à sa politique : *De la qual cosa tot lo poble nostre hac gran consolació e plaer*. En définitive, la conviction passe par la séduction : le roi porte ses plus beaux insignes royaux afin d'impressionner la foule et il finit par la rallier à ses intentions, grâce, notamment, aux références bibliques qui ponctuent son discours (*així com a bon pastor, així de la santa Escripura*) et qui lui confèrent de l'autorité. Le terme *plaer* avec lequel Pierre III achève son propos est, à ce titre, évocateur : même s'il qualifie l'effet du discours sur la foule, l'on ne peut s'empêcher de l'appliquer au souverain qui prend plaisir à s'exprimer et à persuader son auditoire puisque, pour lui, séduction et conviction sont liées.

²⁸³ CPC (1.), chapitre V, paragraphe 33, p. 1 120.

Il désire aussi que ses discours soient entendus de tous : « Lo dijous après, a vint-e-dos dies de juliol, que fo festa de Santa Magdalena, oïm nostre sermó en l'esgleia de Sent Joan de Perpenyà, que era plena de gent de la vila. E foren aquí tots nostres barons, cavallers e moltes altres gents. E après lo sermó, fem llegir la unió dels regnes e comdats nostres a En Ramon Sicard, secretari, en la

La parole rassemble autour de la personne du roi jusqu'à créer l'unanimité. Lorsque le souverain prononce un discours à propos de la *Unió*²⁸⁴, l'auditoire est en accord avec celui-ci : « E, quan nós haguem parlat, tots los de nostre Consell, així los aragoneses com los catalans, ho tingueren per bo »²⁸⁵. C'est aussi la même formule qui suit immédiatement un discours prononcé par Pierre III au sujet du conflit l'opposant au roi de Majorque : « E nós, dit aquest pensament, tots los del dit nostre Consell lo tengueren per bo »²⁸⁶. Ainsi, le Verbe devient fondateur puisque la prise de parole par Pierre III lui permet d'assurer une certaine cohésion autour de lui et, surtout, de s'imposer. La parole n'est, par conséquent, nullement un acte de liberté mais, au contraire, une nouvelle manière, pour Pierre III, de s'affirmer.

Il y a donc deux niveaux d'oralité à l'intérieur des deux *Chroniques*. L'une se fonde sur l'emploi de termes évocateurs et explicites faisant référence aux verbes mêmes de l'oralité : le fait de dire, de raconter et, dans une moindre mesure, celui d'écouter. Puis, la deuxième s'appuie sur la toute-puissance de la parole, chez Pierre III, laquelle complète l'écriture. Tels sont, nous semble-t-il, les indices d'oralité que l'on peut déceler chez les deux auteurs. Ces remarques plaident en la faveur d'une divulgation orale des *Chroniques* puisque tout semble fait- grâce à la

trona on preïcaven, **altament, que tothom la oís** » (*Ibid.*, chapitre III, paragraphe 169, pp 1 080-1 081. C'est nous qui soulignons).

²⁸⁴ « -Vosaltres sots en debat, que els uns tenits que nós dejam anar en Aragó, e els altres que dejam socórrer e contrastar a nostre enemic, En Jacme de Montpesller, qui és entrat o deu entrar en nostra terra. Per què nós havem així pensat que més val socórrer e anar en Rosselló per contrastar a l'enemic nostre, qui ens entén a guardar nostra terra, que no de present anar en Aragó, car la dissensió que és entre nós e els d'Aragó és sobre franqueses, privilegis e llibertats, que dien que els havíem trencades, així que, atorgant-los aquells, tota vegada nos hi podem avenir que ho vullam, e, ab lo dit En Jacme de Montpellier ne ab los estranys qui ab ell són, no ho poríem fer així, car ell volria cobrar e tolre'ns la terra que li havíem tolt, majorment que los demés de Rosselló e de Conflent e de tota l'altra terra que li havíem presa lo amen e el desigen. » (*Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 12, p. 1 094).

²⁸⁵ *Id.*

²⁸⁶ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 13, p. 1 042.

forte présence de la parole, mais aussi grâce à un découpage et à une organisation interne qui permet un fonctionnement indépendant des passages- pour faciliter la tâche d'un conteur. L'oralité est l'étape préliminaire au passage à l'écrit mais elle est également l'un de ses aboutissements puisque la *Chronique* a besoin aussi de la parole et de la mémoire pour exister et perdurer à travers les siècles²⁸⁷.

La théorie du monde inversé : le possible et l'impossible

Pierre III et Pero López de Ayala se plaisent à énoncer ce qui aurait pu se produire mais qui ne s'est pas passé afin d'en tirer implicitement des conclusions. L'espace de quelques lignes, ils parlent de ce qui n'est pas et glosent les éventuels

²⁸⁷ L'Homme médiéval semblait être doté d'une mémoire supérieure à la nôtre puisque ne sachant ni lire ni écrire, il devait retenir les informations : « De fait, la mémoire est partout active. Au travers d'une foi commune mais aussi d'un passé collectivement assumé, de traditions partagées et de coutumes fixées, elle définit au présent et pour l'avenir les identités individuelles, familiales et institutionnelles, véhicule les valeurs, assure la cohésion sociale, fonde la légitimité des hiérarchies et des pouvoirs. Elle est, dans l'usage, essentiellement orale et gestuelle pour le plus grand nombre qui ne sait ni lire ni écrire : de la « tradition- continue », des savoir-faire professionnels et des histoires de famille transmis au sein de la maisonnée, aux serments de paix ou de fidélité jurés dans les plaids seigneuriaux ; de la liturgie chantée dans les églises aux récits folkloriques des veillées populaires et aux romances courtoises des cours aristocratiques. Mais si la société médiévale a, par nécessité, développé l'usage de cette faculté naturelle, héroïsé la parole donnée, magnifié l'éloquence et l'art du conteur, elle a aussi diversifié les supports et multiplié les moyens mnémotechniques. Elle a confié le souvenir des trames lignagères à l'anthroponymie ainsi qu'aux blasons ; elle a monumentalisé les « lieux de mémoire », du simple gisant familial à la glorieuse basilique royale. Elle a aussi largement couché par écrit les faits et les personnages mémorables, car il est nécessaire « de conserver... la mémoire des choses passées afin qu'elles arrivent à la connaissance des hommes à venir » (Grégoire de Tours) ; car c'est pitié d'entendre « ceux qui content pour gagner leur vie... dire des morceaux sans lien et gêner tout le récit » (Chrétien de Troyes) ; car, à Florence au début du XV^{ème} siècle, un modeste laveur de laine « ne se souvient pas bien parce qu'il ne sait pas écrire. », DECK, Patrice (113.) : « Mémoire », *Dictionnaire du Moyen Age* (213.), *op. cit.*, pp. 900- 901, p. 900.

Consulter également HEINEMANN, Edward A. (123.) : « Mémoire, répétition, système esthétique dans la chanson de geste » (in *Jeux de mémoire* (124.), *op. cit.*, pp. 23-33).

retournements de l'Histoire et s'amuse de ses caprices. La théorie du monde inversé consiste donc à reproduire un univers improbable et qui- fort heureusement, selon les chroniqueurs- n'a pas vu le jour.

Les deux Pierre sont deux rois dont l'inimitié se lit très clairement dans les deux *Chroniques*. Pourtant, un événement les fait se rejoindre : la mort a failli s'emparer d'eux dès leur plus jeune âge- dans le cas de Pierre III- ou au tout début de leur règne, dans celui de Pierre Ier. Pero López de Ayala révèle que ce dernier fut malade, ce qui fit naître des dissensions au sein de la cour, certains prenant parti pour tel hypothétique successeur :

« Estando el rrey don Pedro en Seuilla, en este dicho año que el rrey don Alfonso su padre fino, en el mes de agosto, ouo vna grand dolencia que cuydaron que non podria escapar, e lleugo al punto de la muerte. E ouo grand bulliçio e grandes consejos entre los señores que estauan estonçe en Seuilla (sobre) quien rregnaria en Castilla e en Leon, por quanto el dicho rrey don Pedro non auia fijo nin hermano legitimo heredero de los dichos regnos. »²⁸⁸

Trois ans plus tard, le roi de Castille manque de décéder des suites d'une blessure contractée lors d'un tournoi :

« Despues desto partio el rrey de Cordoua e vino para tierra de Toledo e estudo algunos dias en vn lugar que llaman Torrijos, a çinco leguas de Toledo. E fizo el rrey alli fazer vn torneo e entro en el e fue ferido el en la mano derecha, de vna punta de espada en guisa que estudo en grand peligro que le non podian tomar la sangre, e estudo ally fasta que sano. »²⁸⁹

Pierre III, quant à lui, fut sur le point de mourir dès sa naissance comme il le rappelle lui-même :

« Après nasquem nós, e nasquem lo primer digmenge de setembre, ço és, a cinc dies de setembre en l'any que hom comptava mil e tres-cents denou. E nasquem en Balaguer, e nengú, segons que après havem oït contar, no es pensava que visquéssem. »²⁹⁰

²⁸⁸ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre XIII, p. 24.

²⁸⁹ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre III, p. 85.

²⁹⁰ *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 1, p. 1 007. Déjà, dans le prologue, Pierre III évoquait les dangers qu'il avait su éviter et les ennemis qu'il avait affrontés victorieusement : « ... per tal que

Pourtant, malgré ces diverses menaces, aucun des deux ne devra succomber. Au niveau du discours, Pero López de Ayala et Pierre III mettent à profit ces deux événements. Il est remarquable qu'à aucun moment, le premier n'avance de protection divine pour expliquer que Pierre Ier guérisse de sa maladie et de ses blessures, ceci pour la bonne et simple raison que le roi choisi, élu et protégé est Henri de Transtamare. En effet, selon les dires du chroniqueur, les prétendants au trône auraient été l'infant d'Aragon Ferdinand ou don Juan Núñez de Lara, mais en aucun cas, Henri²⁹¹. La Castille attend donc son roi, celui que Dieu a désigné, mais elle devra patienter car aucun des deux prétendants n'est l' élu, puisque- c'est la conclusion logique qui découle du discours du chancelier Ayala- seul Henri de Transtamare peut monter sur le trône.

Pierre III sait également très bien se servir de cette circonstance qui aurait pu lui être fatale car, pour lui non plus, l'heure n'est pas venue. Il s'attache, ici, à démontrer qu'il est bien le souverain attendu de tous et surtout du Tout-Puissant.

els reis, succeïdors nostres, lligent lo dit llibre, oint que diverses perills e multiplicades guerres de poderosos enemics nostres... » (*Ibid.*, prologue, paragraphe 5, p. 1 005). Ces mots rejoignent ceux du chroniqueur de Peralada, Ramon Munaner, lequel, toujours dans le prologue, mentionne, non sans une certaine fierté, les pièges qui lui ont été tendus mais qu'il a habilement déjoués : « E per ço com, entre els altres hòmens del món, jo Ramon Muntaner, nadiu de la vila de Peralada e ciutadan de València, és raó que faça moltes gràcies a nostre senyor ver Déu e a la Verge madona santa Maria e a tota la cort celestial, de la gràcia e de la mercè que m'ha feita : de molts perills que m'ha gitats he escapat : així, de trenta-dues batalles entre de mar e de terra en què són estat, e de moltes presons e turments qui en ma persona són estats donats en les guerres on jo són estat, e per moltes persecucions que he haüdes, així en riqueses com en altres maneres, segons que avant porets entendre en los fets qui en mon temps són estats. » (*CRM* (14.), prologue, p. 667).

²⁹¹ « E algunos tenian que el infante don Ferrando fijo del rrey de Aragon marques de Tortosa, que era primo del rrey e nieto del rrey don Ferrando de Castilla, legitimo fijo de su fija doña Leonor rreyna de Aragon, rreygnaria (...). E otrosi otros muchos señores e caualleros tenian que deuia rregnar don Iohan Nuñez de Lara señor de Vizcaya, que estaba alli ; ca dizian que venia de los del linaje de la Cerda, ca era fijo legitimo de don Ferrando de la Cerda, que fue (hermano) de don Alfonso de la Cerda (e) fijo legitimo del infante don Ferrando, heredero de Castilla. » (*CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre XIII, pp. 24-25).

S'il n'est pas mort à cet instant, c'est que son destin est d'accéder au trône, sachant, fort opportunément, tirer profit de funestes événements²⁹².

Dans le même registre, l'on peut se demander dans quelle mesure la *Chronique* de Pierre Ier est réellement la sienne. Effectivement, l'acteur majeur de celle-ci n'est pas le roi cruel mais bien son demi-frère, Henri de Transtamare²⁹³. De ce fait, les années comprises entre 1350- date à laquelle Pierre Ier monte sur le trône- et 1366- moment qui correspond au couronnement d'Henri II- ressemblent à une période de non-règne, c'est-à-dire que, comme nous avons eu l'occasion de le signaler, le chroniqueur s'attache à démontrer l'incohérence et le manque de fondement de la politique adoptée par le souverain. Mais, à l'inverse, s'il est un homme auquel le chancelier Ayala réserve un traitement de faveur, c'est bien d'Henri de Transtamare qu'il s'agit : Dieu le protège²⁹⁴, tout comme l'auteur. Ainsi, les affrontements qui auraient dû avoir lieu, inévitablement, entre les deux rivaux et qui ne se sont pas produits, acquièrent une nouvelle valeur. Si Henri, masqué, n'est pas reconnu par les personnes qu'il rencontre lorsqu'il fuit une mort certaine²⁹⁵, s'il ne se bat pas contre son

²⁹² Pierre III révèle que son frère aîné, celui qui aurait dû régner s'il avait survécu, est décédé alors qu'il était en bas âge : « Lo primer (fill) hac nom Alfonso e visqué un any tan solament, e morí en Balaguer, e fon soterrat en la dita vila, en l'esgleia de Santa Maria d'Almatar » (*CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 1, pp. 1 006- 1 007).

²⁹³ D'ailleurs, Germán Orduna considère que la *Chronique de Pierre Ier* et celle d'Henri II sont inséparables (*CRP* (2.), Volume I, pp. LV-LXI).

²⁹⁴ Voir pp. 174- 176.

²⁹⁵ Henri de Transtamare, en bon fils que Pierre Ier n'est pas, rencontre sa mère Eléonore de Guzmán, alors emprisonnée, et se marie avec Jeanne de Villena. Il doit, cependant, prendre la fuite : « Despues que el conde don Enrrique, fijo del rrey don Alfonso e de doña Leonor de Guzman, e los otros señores fueron en la merçed del rrey segund dicho auemos, el conde yua a ueer cada dia a doña Leonor, su madre, do estaua presa en el alcaçar del rrey en Seuilla. E estaua con ella doña Iohana fija de don Iohan Manuel, que era esposa del dicho conde don Enrrique. E por quanto doña Leonor sopo que le era dicho estonçe que don Ferrando señor de Villena, hermano de la dicha doña Iohana, trataua por partir este casamiento e que casase su hermana con

ennemi²⁹⁶, s'il réussit à quitter les lieux après la défaite de Nájera²⁹⁷, c'est parce que son destin est ailleurs. En conséquence, si l'auteur insiste autant sur l'invulnérabilité de celui qui est le véritable personnage central de l'œuvre, c'est pour démontrer qu'Henri de Transtamare est bien un roi légitime qui accède au trône pour sauver la Castille du marasme dans lequel Pierre Ier l'a plongée. De ce fait, les années 1350 à 1366 sont, à elles seules, un monde inversé puisque le royaume est sujet à des maux causés par un roi injuste et cruel auxquels seul Henri de Transtamare peut porter remède.

La Couronne traverse donc une période de non-existence, seize ans durant lesquels tout ce qui se produit est perçu comme étant forcément négatif. Par trois fois au moins, Pero López de Ayala tire le bilan de ce règne qui, finalement, n'en est pas un. La première fois, c'est par le songe d'un religieux qu'il s'y prend :

el rrey don Pedro o con el infante don Ferrando de Aragon, primo del rrey, que alli estaua, fablo doña Leonor de Guzman con el conde su fijo que fiziesse bodas con la dicha doña Iohana e assi lo fizo el conde e consumio el dicho matrimonio escondidamente en aquel palacio a do la dicha doña Iohana estaua con doña Leonor su madre. E desto peso mucho al rrey e a doña Maria su madre, e a don Iohan Alfonso señor de Alburquerque e a los otros priuados del rrey quando lo sopieron. E por esta rrazon fue mas afincada la prision de doña Leonor e non dexauan al conde que la fuesse veer nin a otro alguno de los que eran de su partida. E estonçe la leuaron presa a Carmona.

Enpero el casamiento finco fecho e la dicha doña Iohana por muger del dicho conde e de alli adelante llamauanla condesa. E a pocos dias despues desto, fue dicho al conde que le queria prender el rrey e fuxo de Seuilla para Asturias e fueron con el dos caualleros suyos, los quales eran Pero Carrillo e Men Rodriguez de Senabria, e leuauan rrostros de cuero por que los non conosçiesen en el camino e assy pasaron por todo el rregno fasta que fueron en Asturias. » (*CRP* (2.), Volume I, 1350, chapitre XII, p 23).

²⁹⁶ *Ibid.*, Volume I, 1353, chapitre VI, pp. 89-91 et Volume I, 1355, chapitre IX, pp. 208-209.

²⁹⁷ « E otro dia llegando çerca vna aldea de tierra de Soria que dizian Borouia, sallieron a el algunos de cauallo desque vieron assi yr omnes por el camino apresurados. E algunos dellos conosçieron lo e quisieron lo matar e tomar preso, por auer la graçia del rrey don Pedro. E desque los vio assi estar dubdando llegosse a ellos e peleo con ello e desbaratolos e mato a aquel que le queria prender o matar. », *Ibid.*, Volume II, 1367, chapitre XIV, p. 184.

« Estando el rrey en aquel lugar de Açofra çerca de Najara, llego a el un clerigo de misa que era natural de Santo Domingo de la Calçada e dixole que queria fablar con el aparte. E el rrey dixole que le plazia de lo oyr e el clerigo le dixo asi : « Señor, Santo Domingo de la Calçada me vino en sueños e me dixo que viniesses a vos e que vos dixiesse que fuesedes çierto que si vos non guardasedes, que el conde don Enrrique vuestro hermano vos auia de matar por sus manos ». E el rrey fue muy espantado e dixo al clerigo que si auia alguno que le auia aconsejado a dezir esta rrazon. E el clerigo dixo que non, saluo Santo Domingo que gela mandara dezir esta rrazon. »²⁹⁸

L’homme qui s’adresse au roi essaie donc de le mettre en garde du danger que représente pour lui Henri de Transtamare : *don Enrrique vuestro hermano vos auia de matar por sus manos*. La seule réponse de Pierre Ier à cet avertissement est l’exécution pure et simple de celui qui l’a formulé :

« E el rrey mando llamar a los que ý estauan e mando al clerigo que lo dixiesse delante dellos lo que le auia dicho aparte. E el clerigo dixolo segund que primero lo auia dicho. E el rrey penso que lo dizia por induzimiento de algunos e **mando luego quemar al clerigo alli donde estauan sus tiendas**. »²⁹⁹

²⁹⁸ *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre IX, p. 13.

²⁹⁹ *Id.* C’est nous qui soulignons.

Pierre Ier ne respecte pas non plus la fonction de l’homme qui s’adresse à lui puisque les religieux peuvent avoir de tels songes, selon Jean de Salisbury (227.) : « Mais, quant la chose par repos esclarcist a l’annunciation d’autrui, toutesvoies se la personne de celui qui l’annonce est honeste et honorable, ce est espece de oracle, c’est a dire response du ciel. Car, si comme dit un docteur, oracle est devine volenté par bouche d’omne annunciee. Et ici il appelle homme quelconque est en semblance d’omne, soit homme ou ange ou dieu ou quelconques creature. Personne est dicte honeste et honorable ou pour nature ou pour lignage ou pour condicion, si comme personne de seigneur, ou pour bonnes meurs, comme sont religieux, ou pour cause de fortune, comme sont maistres gouverneurs de citéz, ou pour religion, comme a Dieu et angelz et hommes consacrez en saintes ordres et saintes cerimonies. De quoy il appert- et ce non pas par simple et general consequence, toutesvoies en aucun cas- que en art de conjecturation personnes non pas seulement honestes mais encore povres et despitables peuent estre encloses et contenues dedenz le nom de personnes honorables. Car, si comme les hommes de religion crestienne au vray Dieu et as choses qui par le don de Dieu sont saintes font sainte et honorable reverence, aussi les hommes de heretique et fausse religion font as feins devins esperis et, a mieulx dire, as vrais dyables et detestables ennemis, a leurs sacres, non deue reverence qui, proprement est nulle, mais en tres lait service ydolatrement et font sacrilege, si comme il appert plus largement par les livres des paianz. »
Le Policratique, op. cit., Livre II, chapitre XV, p. 151.

Par cette réaction, à la fois teintée de peur et d'orgueil³⁰⁰, Pierre Ier démontre son refus d'analyser ce qui peut se produire et, par là-même, d'anticiper les événements. Le souverain ne souffre donc pas que l'on puisse lui dépeindre une réalité qui ne correspond pas à sa propre vision de son règne. Le roi de Castille ne peut pas supporter l'image que lui propose le religieux et c'est pour cela- par un moyen, qui plus est, révélateur, puisque lorsqu'un corps se consume, il n'en reste plus que des cendres et donc pratiquement aucun reste- qu'il la rejette. Pourtant, malgré ses efforts, Pierre Ier se révèle incapable d'inverser la situation.

Les deux autres occasions offertes à Pero López de Ayala de tirer des conclusions du règne du roi Pierre Ier de Castille ont lieu lorsque le chroniqueur retranscrit les deux lettres du maure Benahatin que nous avons déjà commentées³⁰¹. L'auteur de ces lettres dépeint un royaume déchiré et gouverné par un roi peu soucieux des tâches qui lui incombent. Pourtant, ce même souverain ne prête guère attention à leur contenu puisqu' à la suite de la lecture de la première, il semble ravi- « E el rrey don Pedro ouo esta carta e plogole con ella ; enpero non se allego a las cosas en ellas contenidas, lo qual le touo grand daño »³⁰² – et il ne réagit pas à la deuxième³⁰³. Pierre Ier ne sait pas gouverner- s'il en avait été capable, il aurait pu anticiper les signes avant-coureurs de sa chute³⁰⁴. Il devient, par cette politique désastreuse l'exemple même de l'anti-roi et

³⁰⁰ L'orgueil est, d'ailleurs, à l'origine de tous les maux, à en croire Jean de Salisbury (227.) : « Orgueil est la racine de tous maux et nourriture de mort. » (*Ibid.*, Livre III, chapitre IV, p. 210).

³⁰¹ Voir pp. 129- 135.

³⁰² *CRP* (2.), Volume II, 1 367, chapitre XXII, p. 215.

³⁰³ L'auteur achève le chapitre sur les derniers mots écrits par Benahatin et commence le suivant par des nouvelles du roi Henri. Le sort de Pierre Ier est bel et bien scellé. (*Ibid.*, Volume II, 1 369, chapitre III, p. 276 et chapitre IV, p. 278).

³⁰⁴ Selon Alain Boureau (223.), gouverner est une science à part entière : « Le vrai souverain *sait* gouverner. Il met en œuvre une science du gouvernement, une science politique (*civilis scientia* ou *scientia politica*) supérieure, bien distincte des savoirs spéculatifs, des techniques pratiques et des doctrines spirituelles. Cette idée révolutionnaire a été développée à la fin du XIIIème siècle, notamment dans un grand texte à la fois célèbre et méconnu, le traité *Du gouvernement des*

personnifie à lui seul cette théorie du monde inversé à travers le jugement sans appel formulé par Ayala et le regard réprobateur porté sur lui.

Le discours de Pierre III est également ponctué de passages évoquant ce qui aurait pu se produire et empêcher son règne mais qui n'a pas eu lieu, ce qui fait de lui un roi élu. L'auteur fait remonter ces circonstances à son père puisque celui-ci n'aurait pas dû régner et n'est devenu roi que parce que son frère aîné a renoncé à monter sur le trône³⁰⁵. Ensuite, le choix de son prénom lors de son baptême résulte de la volonté du religieux qui le baptise et qui voit en cela un moyen de lui porter chance dans ce qu'il entreprendra par la suite :

« -Haja nom aquest infant Pere, per tal que mossén sent Pere lo façà viure e li recapte de Déu gràcia, que, pus haja nom Pere, que haja les bones ventures que hac son tresavi, lo rei En Pere. »³⁰⁶

Le souverain révèle qu'il fut prénommé ainsi en référence à Pierre II dit *el gran* et à ses succès politico-militaires³⁰⁷. Le roi est marqué par le prestige de ses ancêtres, il devient un membre supplémentaire de la la dynastie, mais il se transforme également en modèle amélioré, ce que sa *Chronique* tend à prouver. Cependant, ce parcours est loin d'avoir été sans embûches puisque de nombreux obstacles se sont dressés sur son chemin. Tout d'abord, son père s'étant marié en secondes noces avec Eléonore, infante de Castille, l'auteur doit faire face à l'inimitié de celle-ci qui désirait voir ses enfants, les infants d'Aragon, acquérir plus d'influence, ce qui aurait nui à celle de Pierre III : « E de continent la dita reina, madrastra nostra, ab aquells qui li ho consellaven, tractà moltes e diverses

princes, adressé vers 1 278 par le théologien et philosophe Gilles de Rome au roi de France Philippe III. » (BOUREAU, Alain : « Le prince médiéval et la science politique », in HALEVI, Ran (dir.) (224.) : *Le savoir du prince. Du Moyen Age aux Lumières* (Paris : L'esprit de la Cité-Fayard, 2 002, 371 pages, pp. 25-50, p. 26).

³⁰⁵ CPC (1.), chapitre I, paragraphes 4- 6, p. 1 008.

³⁰⁶ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 40, p. 1 017.

³⁰⁷ Pour une étude approfondie du règne de Pierre II, nous renvoyons à SOLDEVILA, Ferran (97.) : *Jaume I. Pere el Gran* (Barcelone : Editorial Vicens- Vives, 1 985, 154 pages, pp. 83- 154).

persecucions nostres segons que es segueix »³⁰⁸. Conseillée par Sancha de Velasco³⁰⁹, Eléonore obtient que son fils Ferdinand hérite de villes comme Tortosa ou encore Alicante³¹⁰, ce qui suscite l'inquiétude légitime de l'auteur. Mais, comme celui-ci est, déjà, aimé par ses sujets, la situation est finalement résolue :

« E és cert que, ans que el matrimoni del senyor rei, nostre pare, se feés ab la dita infanta de Castella lo Consell de nostre pare e tots los seus pobles se pensaven que per aquell matrimoni pervengués a la Casa d'Aragó e a tots sos regnes gran profit, pensant que la Casa de Castella seria unida de gran amor ab la Casa d'Aragó, així que mals ne guerres d'aquell regne no es seguirien ab los nostres. E, tantost que el dit matrimoni fo fet e hagué hom vist lo moviment de la dita reina a de dona Sanxa e dels altres qui l'aconsellaven, aquells qui amaven la nostra honor, per ço com la dita reina anhelava ja com heretaria sos infants quan que els hagués, estrenyeren-se fort ab lo senyor rei, nostre pare, e suplicaren e li consellaren que féés carta, així com de fet la féu, en què prometia e jurava que, de deu anys lladoncs primers vinents, ell no faria donació alguna perpetual sinó als fills seus ; de la qual carta la dita reina hac sentiment, tant no s'era fet secret, per la qual raó se seguiren molts e diverses afrontes, los quals serien llongs de recontar. Emperò les dites donacions se feren al dit infant don Ferrando, per la manera dessus declarada, no contrastants qualssevulla privilegis contraris a fer aquelles. »³¹¹

Pierre III se sort donc de ce mauvais pas grâce à l'appui de ses partisans- *aquells qui amaven la nostra honor* écrit-il- et à la décision de son père. Il tait également les difficultés qui suivirent- *se seguiren molts e diverses afrontes, los quals serien llongs de recontar*- préférant abrégier le récit et, peut-être, ne pas revenir sur des faits le desservant. Cette situation périlleuse est finalement réglée par le départ de Sancha, qui s'assimile à une fuite devant les réactions hostiles des gens³¹², ainsi

³⁰⁸ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 43, p. 1 019.

³⁰⁹ « Primerament la dita reina, ab consell de dona Sanxa de Velasco, qui era ama sua e era dona qui cabia molt en lo Consell de nostre pare... », *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 44, p. 1 019.

³¹⁰ *Ibid.*, chapitre I, paragraphes 44- 47, p. 1 019.

³¹¹ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 49, pp. 1 020- 1 021.

³¹² Pierre III insiste suffisamment dessus pour qu'on le comprenne : « E com lo senyor rei, nostre pare, hac estat algun temps en regne de València, ja totes les gents de la terra murmuraven contra dona Sanxa, car no tractava sinó mal. E lo patriarca e d'autres de Consell del dit senyor, tractaven que isqués de la terra o del regne. E lo dit Patriarca convocà concili a Tarragona als prelatos e clergues de sa província. E lo senyor rei, nostre pare, e el Patriarca anaren a Tarragona e, com hi foren, tantost fo dada paraula a dona Sanxa que se'n tornàs en Castella, de què la reina hac gran torbació, mas no s'hi poc àls fer. E En Ramon Cornell acompanyà-la fins en Castella. E com foren

que celui d'Eléonore après le décès de son époux³¹³. Dès lors, l'on comprend bien le sentiment de méfiance qu'entretenait Pierre III à l'encontre des Castellans, puisque ceux qu'il avait rencontrés avaient fait tout leur possible pour affaiblir son pouvoir³¹⁴.

L'auteur se met donc en danger, entendons par là que le narrateur Pierre III-mû par un souci de véracité et par un goût du risque que l'écriture lui permet de maîtriser- place délibérément le personnage de papier Pierre III dans une situation périlleuse voire inextricable, dont il doit sortir afin de démontrer ses qualités. Le chroniqueur apprécie ce genre de circonstances comme lorsqu'il fait croire qu'il va périr dans un incendie mais que, grâce à son sang-froid, il réussit à surmonter ce danger :

en la horta de Saragossa, los hortolans e altres qui són apellats terrenets feeren tant de tabustol e de crits contra la dita dona Sanxa, dients : « Fora, fora d'Aragó, la *viella mala* ! », que no gosà entrar en Saragossa, ans, per la part forana, passà e anà al lloc d'Alagó. E, com fon fora del regne aquesta dona, la Cort romàs en repòs, e el senyor rei, nostre pare, fo aministrat en son Consell de savis hòmens e de gran consell, foragitats d'aquèn alguns qui tenien en los mals afers passats. », *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 52, p. 1 022.

³¹³ « E foren acabades totes les coses e qüestions que eren entre nós e la dita reina, nostra madrastra, e sos fills. E, après, l'infant En Pere anà en Castella a refermar les covinences que eren entre nós e la Casa de Castella. E lo dit rei tenc per bé feta l'avinença de la reina e de sos fills en la forma que feta era. E d'allí avant romanguèrem pacíficament en l'administració de nostres regnes. », *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 30, p. 1 032.

³¹⁴ Notons au passage qu'Eléonore est toujours désignée de la façon suivante : « la dita reina, nostra madrastra. » (voir, notamment, au chapitre II, paragraphe 28, p. 1 031 : « E així mateix hi fo (al Parlament de Gandesa) lo dit don Joan Manuel, lo qual lo dit rei de Castella ordenà per part de **la dita reina, nostra madastra**, e lo dit infant En Pere era ordenat per part nostra, e los dits legats caberen en los dits afers així com a persones comunes. E, après molts tractaments e raonaments, los afers finaren en açò que **la dita reina, nostra madastra**, tornà en Aragó, e hac possessió de totes les coses que li eren estades assignades per la dot e per sa cambra per lo senyor rei nostre pare, en la manera, però que fon concordat... », c'est nous qui soulignons.), écrit non sans un certain mépris. Il peut également s'agir d'une propagande anti-castillane qui culmine avec la guerre contre Pierre Ier.

« E, mentre nós nos guarníem, lo foc entrà en la mesquita on teníem lo cap de llit, així que cuitam-nos de guarnir. E tant nos cuitam de guarnir e de cavalcar, que ja era lo foc tan encès per tota la vila que, a l'eixir que fem de la vila, les flames nos cuidaren socarrar los sobresenyals. E havíem tant de fum que no gosàvem obrir los ulls, **però nós n'eixim sens algun afollament de la nostra persona.** »³¹⁵

La théorie du monde inversé, telle qu'elle est pratiquée par les deux auteurs, sert donc de révélateur, ceux-ci tendant à démontrer la légitimité des uns et l'illégitimité des autres. Si, chez les deux chroniqueurs, cette entreprise est très sérieuse, chez Pierre III elle se teinte d'un aspect ludique, l'auteur prenant visiblement goût à risquer sa vie sur le papier et à relater des faits historiquement vrais mais dont il sait qu'ils n'ont pas eu raison de lui. Pierre III montre ainsi qu'il aime se regarder et s'écrire.

³¹⁵ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 26, p. 1 029. C'est nous qui soulignons.

8. Figures du discours

L'humour : du rire au sarcasme

Le rire est un argument de persuasion supplémentaire dans l'art de construire un discours³¹⁶. Pourtant, il est, parfois, difficile à déceler dans les deux œuvres parce que, d'une part, l'humour diffère selon l'époque et la personne et, surtout, d'autre part, parce que le rire est considéré comme bas alors que l'Histoire est une

³¹⁶ Georges Molinié (128.) l'affirme : « Malgré ces difficultés, et ces ambiguïtés sur la valeur du rire, on admet généralement qu'il constitue un moyen très fort, quasi absolu, d'action sur l'auditeur : lorsqu'une fois le rire est déclenché par la volonté de l'orateur, l'effet est à la fois irrésistible, et relativement durable sur l'état d'esprit favorable dans lequel a été mis l'auditoire. Cependant, c'est plus un don de la nature qu'un gain de l'art et de l'école que de savoir produire le rire à bon escient, par rapport à l'intérêt de son propos. Il devrait y avoir néanmoins des accoutumances quasi préparatoires à cette fin dans les cursus de rhétorique, si l'on en croit Quintilien : on pourrait au moins s'habituer à pratiquer la juste et saine plaisanterie.

*La matière du rire est composée de choses et de mots. Les sujets du rire se prennent ou d'autrui ou de nous-mêmes, ou de ce qui tient le milieu entre les deux. D'autrui, en bien des manières : on blâme, on réfute, on rabaisse, on rétorque. De nous-mêmes, quand ce que nous disons de nous est risible par un certain air d'absurdité qu'il a d'abord. De ce qui tient le milieu entre les deux, ce sont choses, comme dit Cicéron, qui ne touchent proprement ni nous ni les autres, et qui consistent, par exemple, à tromper l'attente de l'auditeur, à prendre un mot tout autrement que l'on semblait devoir faire... En second lieu, le rire naît ou des paroles ou des actions. Les actions qui ont quelque ridicule sont quelquefois toutes graves et toutes sérieuses. Ce qui est dit des actions doit s'entendre aussi du geste et du visage, qui contribuent à coup sûr beaucoup à faire rire, mais jamais tant que lorsqu'ils semblent en être plus éloignés. Car c'est là l'excellence de la plaisanterie. Mais bien que ce sérieux donne de la grâce aux choses qui se disent, et qu'elles deviennent plus risibles et plus réjouissantes par cela même que celui qui les dit ne rit pas, il y a pourtant une manière d'y ajuster ses yeux et son visage qui est très agréable, quand on peut y garder de la modération. Les paroles qui font rire sont libres et enjouées, ou offensantes, ou rudes et brusques, ou douces et polies. », MOLINIE, Georges : *Dictionnaire de rhétorique*, op. cit., pp. 295- 296.*

matière noble³¹⁷. C'est sûrement pour cette dernière raison que Pero López de Ayala ne cherche pas à inclure le rire dans sa *Chronique*, les événements narrés ne s'y prêtant pas non plus. En revanche, Pierre III, quant à lui, se laisse aller à quelques traits d'humour teintés d'une certaine malveillance.

D'emblée, il convient de souligner que le rire est lexicalement présent dans la *Chronique* de Pierre III. Après s'être emparé du royaume de Majorque, le roi, toujours obnubilé par l'ordre et le cérémonial, inclut ce titre parmi ceux précédemment obtenus. Cependant, des sujets du royaume de Majorque s'émeuvent de figurer après ceux de celui de Valence, ce à quoi Pierre III, amusé,

³¹⁷ « Le rire s'inscrit dans les catégories rhétoriques en tant que moyen de **toucher** les destinataires, spécialement les auditeurs, et tout particulièrement les juges : il est donc à la fois moyen et fin dans le jeu exploité des **passions**.

Selon Quintilien *ce qui fait qu'il est si difficile de réussir en ce genre [de mouvement], c'est que tout mot qui tend à faire rire, a d'ordinaire je ne sais quoi de bouffon, et la bouffonnerie est toujours basse ; souvent même on l'exprime d'une manière vicieuse exprès et à dessein ; d'ailleurs, il fait rarement bonheur à celui qui le dit, et il est presque toujours pris diversement de ceux qui l'entendent, parce que l'on ne juge point par une règle certaine et invariable, mais par je ne sais quel sentiment qu'il produit en nous, et dont il n'est guère possible de rendre raison. Nous voyons qu'il est provoqué non seulement par une parole ou par une action, mais aussi quelquefois par le toucher ; en outre, des objets d'espèces toutes différentes l'excitent également. Car ce n'est pas seulement de choses spirituelles ou agréables que nous rions, mais de celles que la folie, que la colère, que la peur fait dire ou faire. Et la raison pour laquelle il est si aisé de se méprendre en fait de plaisanterie, c'est que de la bonne à la mauvaise le pas est glissant, et que le ridicule est tout près du rire.*

(...) Le problème du rire est celui du respect des **bienséances** et de ce qu'il est **convenable**. Plus qu'en tout autre sujet de pratique **oratoire**, en effet, il est capital en l'occurrence de bien adapter ce mouvement à la circonstance dans laquelle on le déclenche, sans quoi il se retourne contre l'orateur lui-même, d'une manière dirimante et calamiteuse. Il est effectivement très difficile de pouvoir en permanence à la fois le susciter et le contrôler, ce qui est même, en un sens, assez contradictoire. D'un autre côté, la présence du rire dans certains traités de rhétorique est un puissant indicateur du caractère profondément humain et social de cet art de vivre. La rhétorique est bien un art total. », *Ibid.*, pp. 294- 296.

rétorque que cela améliorerait peut-être le sort du royaume, puisque, placé, par le passé, en deuxième position, la chance ne lui avait pas souri :

« E fem crides e manaments per la ciutat e metem en nostre títol lo regne de Mallorca. E manam fer segells nous en què fos intitulat e nomenat lo regne de Mallorca ab lo títol dels altres regnes, lo qual ordenam en aquesta forma : *En Pere, per la gràcia de Déu, rei d'Aragó, de València, de Mallorca, de Sardènia e de Còrsega, e comte de Barcelona*. E d'aquí avant lo rei qui fo de Mallorca no fo apellat ne intitulat rei. Es ver que els de Mallorca conceberen algun desplaer com nós metem València en nostre títol ans de Mallorca e ho proposaren denant nós, e nós, responguem un dia en la nostra cambra, que jatsia que antigament Mallorca fos ans de València en lo títol, en temps d'alguns nostres predecessors, però lo regne de València és molt ennoblit e mellorat. E puis diguem-los, **rient**, que en aquell lloc segon del títol no havia haüda ventura Mallorca de romanir a la Corona d'Aragó, ans era estada donada e retuda dues vegades, e així ara volíem assajar si melloraria la ventura en lo tercer lloc del títol. E ells així mateix **rigueren-se'n**, e no ens parlaren pus enant »³¹⁸.

L'anecdote divertit beaucoup le roi : celui-ci rit, selon ses termes (*E puis diguem-los, rient*), de son propre trait d'esprit. Il va même jusqu'à l'expliquer au lecteur (...) *que en aquell lloc segon del títol no havia haüda ventura Mallorca de romanir a la Corona d'Aragó, ans era estada donada e retuda dues vegades, e així ara volíem assajar si melloraria la ventura en lo tercer lloc del títol*- afin de le lui faire partager et de prolonger le plaisir d'un bon mot dont il se montre fier. Cette anecdote est révélatrice pour deux raisons. D'une part, cette réflexion n'est pas gratuite puisqu'elle permet au souverain de démontrer sa toute-puissance : il vient de vaincre le roi Jacques de Majorque et il s'empare ainsi de son titre- il insiste d'ailleurs assez sur le fait que celui-ci ne sera plus appelé roi, ce qui est pour le moins humiliant : *E d'aquí avant lo rei qui fo de Mallorca no fo apellat ne intitulat rei* - et il prend possession de ses terres. D'ailleurs, il n'est pas sûr que les sujets du royaume de Majorque présents au cours de cette scène rient de bon cœur au propos tenu par Pierre III : au contraire, il doit plutôt s'agir d'un rire forcé. D'autre part, le trait d'humour se transforme en moyen rhétorique puisqu'il permet à l'auteur de clore le sujet, dans une apparente bonne humeur mais non sans fermeté.

³¹⁸ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 36, p. 1 053. Nous soulignons les deux occurrences.

Chez Pierre III, l'humour est souvent teinté de cruauté et de moquerie car il s'agit, selon l'auteur, d'un moyen supplémentaire d'affirmer sa raison et son pouvoir. Le narrateur essaie donc de ridiculiser la personne qui est livrée à l'examen critique de sa plume, comme il le fait, une nouvelle fois, avec Jacques de Majorque, vaincu, lequel pleure, demande de la nourriture qu'on lui refuse, tente de se tuer et est contraint de quémander l'aide du comte de Foix :

« E en Jacme de Mallorques tornava de Vilafranca de Conflent, e, com fo en la plaça de Puigcerdà, en Llívia, oí lo repicar e lo tabustol, e pres-li mal senyal, e aturà's una peça. E après venc avant vers la vila, e com fo a un git de ballesta, los del mur començaren a tirar, cridants altes veus- Aragó !-. E ell encara volc forçar d'acostar-se, e los del mur trameteren-li a dir, per frare Ramon de Canet, preïcador, que es llunyàs e se'n anàs, e ell encara repremia, dient moltes paraules. Finalment, lo preïcador hi tornà bé tres vegades, e dix-li que, si no se n'anava, que ell era mort ab tots quants hi eren ab ell. E, llavors, ell començà de plorar e fer gran dol, e dix que ell e la companya eren dejuns e havien passat lo port. E demanà que li fos donada la vianda que li havien aparellada en sa posada, e fon-li respost que no n'hauria gens. E, puis pregà e suplicà que li fossen donades ses robes e son saumatge. E fo-li respost que no se'n menaria res sens llicència del senyor rei d'Aragó. Ab tant ell e los altres seus se'n partiren d'aquí dolents e ab gran tristor e ab malediccions que es gitaven, e anaren-se'n. E, aquell dia mateix, pasaren lo port de Primorent dejuns, e cuidaren tots morir de fred e de mal, e cuidaren ésser contrets, majorment los hòmens delicats. Així que oïm dir que En Jacme de Mallorques se baté molt la cara e lo cap de dol, e es volia ferir en si mateix ab brotxa e d'altres armes, mas que les li tolien. Puis fo a Acs, e aquí manlevaren què despendre, que no havien vestidures. E, puis, anaren a Foix e el comte donà'ls diners e els acollí bé. E feren la via de Montpesller contínuament. »³¹⁹

Placée sous la plume de Pierre III, la description de cette déroute n'est en rien pathétique. Au contraire, l'auteur se complaît à décrire, de manière féroce, le malheur qui frappe son adversaire : les demandes d'aide de celui-ci- toujours refusées : *E demanà que li fos donada la vianda que li havien aparellada en sa posada, e fon-li respost que no n'hauria gens. E, puis pregà e suplicà que li fossen donades ses robes e son saumatge. E fo-li respost que no se'n menaria res sens llicència del senyor rei d'Aragó. Ab tant ell e los altres seus se'n partiren d'aquí dolents e ab gran tristor e ab malediccions que es gitaven, e anaren-se'n-*, et ses pleurs sont autant d'occasions de le ridiculiser puisque sa réaction n'est en rien compatible avec sa condition de roi. Déchu de son titre, Jacques subit donc la pire humiliation qui soit, une déchéance physique progressive qui s'achève en

³¹⁹ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 195, pp. 1 087- 1 088.

tentative de suicide. Non sans un certain cynisme, l'auteur tire un précieux avantage de cette moquerie puisqu'il fait ainsi une nouvelle démonstration de sa force, dans la mesure où il décide à loisir de la vie d'un être humain, fût-il roi.

Une fois, le roi devient la victime d'une raillerie. A Valence, au plus fort de la crise de la *Unió*, un certain Gonçalvo se présente devant Pierre III et son épouse, les oblige à danser et, surtout, provoque le roi en affirmant que celui-ci, craignant pour sa sécurité, souhaite quitter la ville, dans une attitude fort lâche et indigne de son rang :

« E un barber, apellat Gonçalvo, qui es feia capità dels dessus dits, mes-se enmig de la reina e de nós, e cantà una cançó qui deia : **Mal haja qui sen'irà/ encara ni encara...** E nós llavors no hi reponguem. »³²⁰

Si, comme le roi l'écrit, sa première réaction est le silence- *E nós llavors no hi reponguem-*, par la suite, l'occasion se présente de répondre à ce mot d'esprit par un sarcasme :

« Dels altres hi havia tres juristes, e tots los altres eren gent de poble, mercaders e menestrals entre los quals hi hac un barber qui havia nom Gonçalvo, lo qual, segons que damunt havem recitat, lo jorn que es mogué lo avalot en la ciutat, aquell vespre, lo dit Gonçalvo, ab quatre-cents hòmens de sos sequaces, venc ballar ab trompes e ab tabals al nostre reial, e, volguésem o no, haguem a ballar ab ells nós e la reina. E lo dit Gonçalvo mes-se enmig de nós e de la reina, e dix aquesta cançó : Mal haja qui se n'irà/ encara ni encara... E nós diguem-li, com haguem donada la sentència : -Vós nos digués, l'altre jorn, com vingués ballar al nostre reial, tal cançó : Mal haja qui se n'irà/ encara ni encara... a la qual cançó no us volguem respondre. **Mas ara responem-vos : E qui no us rossegarà/ susara, susara !** »³²¹

Pierre III complète ainsi la chanson qui lui a été chantée et il voit sa vengeance accomplie. Gonçalvo, le Valencien, avait terminé sa chanson par des mots, dans lesquels il maudissait (*Mal haja*) le roi : *Mal haja qui se n'irà/ encara ni encara*. Pierre III, qui ne lui avait pas répondu, peut maintenant le faire. Il reprend les termes qui l'avaient blessé et il achève la chanson en respectant les rimes et le

³²⁰ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 42, p. 1 103. C'est nous qui soulignons.

³²¹ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 59, p. 1 109. C'est nous qui soulignons.

nombre de vers : *E qui no us rossegarà/ susara, susara !* C'est de cette manière qu'il annonce le supplice qui attend Gonçalvo qui sera traîné- *rossegar-* à travers les rues de la ville. A l'image de cet exemple, l'humour tel qu'il est pratiqué dans la *Chronique* de Pierre III est féroce et cruel mais il répond à un besoin au niveau du discours puisqu'il n'est jamais gratuit : c'est par ce moyen que le souverain affirme son autorité, au détriment de ceux sur qui s'exerce cet humour car l'on rit à leurs dépens.

Les pleurs et la pitié

Au même titre que le rire, l'affliction est un nouveau moyen de persuasion capable de toucher le public - peut-être de manière encore plus efficace - car celui-ci fait appel aux passions³²². Loin d'être une faiblesse, les pleurs sont

³²² Georges Molinié (128.) écrit : « Comment toucher ? Le moyen le plus naturel est l'appel aux **passions**. Ce recours est évidemment puissant : il détermine la part vive de la rhétorique, son moteur profond. Mais de quelles passions s'agit-il ? Apparemment, la réponse est simple : il faut exciter les passions des récepteurs, des gens à qui l'on s'adresse. C'est la raison pour laquelle les passions constituent un grand canton de la rhétorique, zone de la mise en œuvre d'innombrables **lieux**. L'exercice de ce ressort permet ainsi d'orienter à sa guise le cœur des auditeurs ou des lecteurs, et donc de les conduire où l'on veut, attendu que la **persuasion** dépend décisivement du cœur. Mais ces passions sont d'autant plus faciles à exciter, et d'autant plus efficacement excitées, qu'elles paraissent authentiquement ressenties par celui qui parle lui-même. Semblablement, une apparente communauté **morale** fera sentir une affinité subjective, personnelle, entre l'**orateur** et son public : là aussi, ce qui compte, c'est de donner cette impression. La persuasion est donc conditionnée par le sentiment d'une harmonie éthico-pathétique, dont l'inclination entraîne inévitablement une même et identique réaction émotive. », *Dictionnaire de rhétorique, op. cit.*, pp. 326- 327.

Aristote (258.), décrivant les passions, écrit, à propos de la pitié : « Admettons donc que la pitié est une peine consécutive au spectacle d'un mal destructif ou pénible, frappant qui ne le méritait pas, et que l'on peut s'attendre à souffrir soi-même dans sa personne ou la personne d'un des siens, et cela quand ce mal paraît proche ; car pour ressentir la pitié, il faut évidemment qu'on se puisse croire exposé, en sa personne ou celle d'un des siens, à éprouver quelque mal, et un mal tel qu'il a été dit dans notre définition, ou pareil, ou à peu près semblable.

Aussi la pitié n'affecte-t-elle ni ceux qui sont irrémédiablement perdus (ils ne pensent pas pouvoir souffrir davantage ; car ils ont épuisé la souffrance), ni ceux qui croient atteindre au suprême bonheur ; au contraire, ils outragent ; car s'ils croient posséder tous les biens, ils s'imaginent aussi, cela va de soi, qu'aucun mal ne peut les atteindre, ce qui est aussi un bien. – Sont de caractère à croire qu'ils peuvent souffrir ceux qui ont déjà souffert et échappé au mal ; les vieillards, parce qu'ils ont sagesse pratique et expérience ; les faibles, et plus encore ceux qui sont trop timides ; et les hommes instruits : car ils savent calculer. – Ceux qui ont parents, enfants ou femmes ; car ce sont là des parties d'eux-mêmes, susceptibles de souffrir les maux énumérés. – De même ceux qui ne sont pas dans la passion du courage, par exemple la colère ou l'assurance (car alors on ne calcule pas l'avenir), et ne sont pas dans une disposition outrageante (ceux-là, en effet, ne calculent pas qu'ils puissent rien souffrir), mais ceux qui sont entre ces extrêmes ; ni ceux qui ressentent une crainte très vive ; car on ne peut éprouver la pitié quand l'on est frappé de stupeur, parce qu'on ne pense qu'à sa propre souffrance. – L'on n'est pitoyable que si l'on croit qu'il existe d'honnêtes gens ; celui qui pense qu'il n'y en a point estimera que tous méritent leur malheur. – Et, en général, quand on est dans une disposition à se rappeler que de tels maux sont arrivés ou à soi ou à quelqu'un des siens, ou à s'y attendre pour soi ou quelqu'un des siens », *Rhétorique, op. cit.*, 1 385 b- 1 386 a, pp. 135- 136.

Georges Molinié (128.) ajoute : « On peut préciser les objets de la pitié (tout ce qui détruit ou amoindrit, dans les douleurs et l'affliction, y compris les maux qui viennent de la fortune). Ainsi, la mort, les tortures, les mauvais traitements, la vieillesse, les maladies, le manque de santé, l'infirmité, le mal arrivant à la place du bien attendu- surtout si tout cela s'accumule ou se répète ; un grand bien qui arrive trop tard (après un mal irréparable) ; un lot perpétuel et ininterrompu de malheurs, ou des biens complètement vains.

On ressent de la pitié pour les gens que l'on connaît, mais pas les tout proches, car en ce cas c'est comme si c'était nous-mêmes ; on risque alors d'être confronté plutôt à un sentiment d'horreur, comme dans un péril total qui nous accablerait nous-mêmes. On ressent en général de la pitié pour ses semblables sous quelque point que ce soit : âge, mœurs, caractère, dignité, origine ; il est manifeste que tout ce qui touche de telles affinités peut arriver à chacun, et l'on est d'autant plus prêt à la pitié. C'est la proximité qui mesure la pitié : on ne s'en émeut nullement, ou très inégalement, lorsqu'il s'agit de maux lointains, dans l'espace ou dans le temps ; on est ainsi encore plus sensible au comportement des gens qui mettent les malheurs comme sous les yeux, en jouant en outre de la voix et de l'habit. On s'émeut encore davantage de ce qui vient d'arriver ou de ce qui va arriver : les signes des malheurs sont donc émouvants, comme les habits de ceux qui souffrent, leurs actions, leurs paroles, surtout de gens en train de mourir, ce qui est renforcé si ce sont des gens honnêtes. Dans ces cas, la pitié est à la mesure de l'immédiateté et de la proximité

beaucoup plus présents que le rire, au sein des deux *Chroniques*, les chroniqueurs les jugent sûrement comme étant plus nobles et mieux en rapport avec le genre auquel leurs écrits appartiennent. Les larmes coulent plus facilement au Moyen Age, sans que ceci ne soit considéré comme honteux. Souvenons-nous, par exemple de Jacques Ier qui, ému et fier, pleure lorsqu'il voit son drapeau flotter dans le ciel du Levant :

« E quan venc altre dia a hora de vespres enviam a dir al rei e a Raiç Abulhamalet, per tal que sabessen los cristians que nostra era València, e que negun mal no els faessen, que metessen nostra senyera en la torre que ara és del Temple. E ells dixeren que els plaïa. E nós fom entre la rambla e el reial e la torre. **E, quan vim nostra senyera sus en la torre descavalcam del cavall, e endreçam-nos vers orient, e ploram de nostres ulls, e besam la terra per la gran mercè que Déus nos havia feita.** »³²³

des périls, et du caractère immérité des souffrances. », *Dictionnaire de rhétorique, op. cit.*, pp. 261- 262. Voir *supra* note 196, p. 160.

³²³ *LF* (12.), paragraphe 282, p. 114. C'est nous qui soulignons.

L'Homme médiéval ne se cachait pas pour pleurer : « Le succès médiéval des pleurs s'explique par la manque d'interdit portant sur l'expression gestuelle des sentiments et par la valorisation chrétienne de la souffrance et des larmes.

Si les codes de comportement religieux et laïcs du Moyen Age condamnent les manifestations émotives sans contrôle, il est bien d'exprimer les sentiments du cœur, auxquels les pleurs semblent directement renvoyer, au contraire de la parole, facilement manipulée par la mauvaise intention ou le diable. Comme dans le monde antique, les façons et raisons de pleurer sont multiples : larmes de deuil, de retrouvailles, de perte ou d'angoisse témoignent d'une émotivité très ouverte (cf. la *Chanson de Roland*, les romans de Chrétien de Troyes).

Cette faveur des pleurs tient aussi au contexte chrétien. En promettant la béatitude aux affligés (Lc 6, 21 ; Mt 5, 5), Jésus fait de la souffrance et des larmes une condition du bonheur céleste. Sa passion fournit l'exemple de la souffrance salutaire. En prolongeant les recommandations de l'Ancien Testament, les pleurs de repentir, manifestant la « tristesse selon Dieu » chère à saint Paul (2 Cor 7, 10), permettent la purification des péchés. Cette double valorisation des pleurs renouvelle leur usage religieux, d'abord dans l'univers monastique oriental et occidental (Vè- XIIè siècles), puis parmi les laïcs (à partir du XIIIè siècle). Les larmes religieuses des hommes et des femmes accompagnent la conversion, la pénitence ou la prière. Le discours ascétique fait d'elles la manifestation de la grâce divine : c'est le *don des larmes*, qui désigne la capacité de pleurer abondamment en prière et par repentir. Si le don des larmes est une pratique religieuse attestée dès la fin du haut Moyen Age, son succès grandit en Occident après l'An Mil (saint Romuald décédé en 1027, Pierre Damien décédé en 1072). Les milieux érémitiques puis cisterciens contribuent à

A l'instar du rire, les pleurs et la pitié ont un rôle capital à jouer dans les deux œuvres.

Les larmes coulent lorsqu'un noble doit se séparer de ses sujets. C'est le cas de Pierre III :

« E nós, anant a l'esgleia, trobam tot lo poble per les carreres, los uns deçà, los altres dellà, qui hagué de nós gran goig, plorant e feent-nos reverència ab los colzes en terra, dient-nos : - Senyor, no ens vullats oblidar ! E anam-nos-en dret a l'esgleia, e, com fom dins l'esgleia, **plorà tot lo poble, e nós ab ell ensems, e aquells qui ab nós eren entrats. E, estants així ploram e estiguem per espai de una hora, que no fem sinó plorar, e ells ab nós.** »³²⁴

C'est aussi celui de Blanche, l'épouse délaissée par Pierre Ier qui bénéficie du soutien des habitants de Tolède qui refusent qu'on la tue :

« E las dueñas de Toledo, quando estas razones oyeron de la rreyna doña Blanca, que gelo dizia de cada dia ; otrosi de doña Leonor de Saldaña, su aya de la rreyna que gelo dezia eso mismo ouieron muy grand piadat de la rreyna, e fablaron con sus maridos e con sus parientes diziendoles que serian los mas menguados omnes del mundo sy tal rreyna commo aquella que era su señora, muger de su señor el rrey, muriesse tal muerte en la çibdat donde ellos estauan, e pues que tenian poder, que lo non consintiessen ; (...) E los caualleros de Toledo, por muchos enduzimientos que les fizieron **llorando** muchos la prision e muerte de tan noble señora commo la rreyna, vna criatura sin pecado e de tan grand linaje, otrossi por quanto todos los mas e mayores del rregno non se tenian por contentos de los parientes de doña Maria de Padilla, los mas dellos mouieronse a defender

sa diffusion et, dès le XIII^e s., même des laïcs et des femmes connaissent cette grâce qui devient un des signes reconnus de la sainteté. Son absence, aux yeux des contemporains, signifie l'éloignement de Dieu. », NAGY- ZOMBORY, Piroška (304.) : « Pleurs », *Dictionnaire du Moyen Age* (213.), *op. cit.*, pp. 1 117- 1 118. L'on peut également consulter NAGY- ZOMBORY, Piroška et BOUREAU, Alain (305.) : *Le don des larmes au Moyen Age* (Paris : Albin Michel, 2 000, 448 pages).

³²⁴ CPC (1.), chapitre II, paragraphe 30, p. 1 032. C'est nous qui soulignons.

De même, l'on peut citer : « E nós, oïts los dits crits e entesa la dita relació feta a nós per lo dit frare preïcador, **tots los ulls nostres, així mentals com corporals, pervengueren en plor.** E, per aquesta raó moguts, així com a rei qui ama caramente los seus sotsmeses, e cobejants lo delliuament d'aquella, així com per gràcia de Déu se seguí, partim del dit lloc de Sessa lo vint-e-sisè dia del dit mes de març del dit any mil e tres-cents seixanta-quatre, e tinguem nostre camí vers Saragossa... », *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 40, p. 1 142. C'est nous qui soulignons.

la rreyna doña Blanca a todo su poder e poner por ello, a qualquier aventura, cuerpos e quanto auian. »³²⁵

Les pleurs et la pitié ont, ici, un rôle fédérateur puisqu'ils tendent à démontrer l'union et, par delà celle-ci, l'amour qui existent entre le peuple et Pierre III et la reine Blanche. Ces larmes versées à l'intérieur du discours ont une importance considérable à l'extérieur de ce dernier. Il est, en effet, indéniable qu'elles contiennent une valeur politique bien marquée que les lecteurs se doivent de pouvoir interpréter. Dans le premier exemple, il est évident que Pierre III veut faire croire qu'il est un souverain parfait que ses sujets aiment. Cette scène se rapproche, d'ailleurs étrangement, d'une séparation entre des enfants et leur père. Dans le deuxième exemple, le chroniqueur affirme la légitimité de la reine Blanche au détriment de Marie de Padilla, qui se voit reprocher la trop grande influence de sa famille. Il s'agit donc d'une prise de position politique franche de la part du chroniqueur.

Puis, les pleurs apparaissent aussi lorsque disparaît un être aimé des deux rois. C'est alors que les souverains montrent leur chagrin. Pierre III laisse éclater sa douleur quand son enfant, Pierre, meurt en bas-âge, comme c'était fréquemment le cas au Moyen Age :

« En aquest endemig, s'esdevenç que la reina nostra muller, parí infant mascle, de la qual cosa tota la terra hac gran goig e gran pagament, en tant que, per sobres de goig que havien del novell part, tothom estava esbalaït e quaix eixit de seny. E encontinent tots los nostres curials e de la reina, dones e donzelles anaven ballant per tota la ciutat de València ; grans doncs, grans meravelles se feren en aquest dia. **Mas nostre senyor Déus volent girar aquest goig en dolor, pres-se lo dit infant a hora del seny del lladre ; lo qual ja haguem fet batejar e hagué nom Pere ; de la mort del qual sens comparació, muntà més lo dol e la ira que n'hagren les nostres gents que no lo seu naiximent.** »³²⁶

De même, les larmes coulent dans tout le royaume lorsque Marie de Padilla décède, en 1361 :

³²⁵ CRP (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXI, pp. 155- 156.

³²⁶ CPC (1.), chapitre IV, paragraphe 7, p. 1 092. C'est nous qui soulignons.

« En este año morio en Seuilla de su dolencia doña Maria de Padilla. **E fizo el rrey fazer alli e en todos sus rregnos grandes llantos por ella e grandes complimentos.** E leuaronla a enterrar al monesterio de Santa Clara de Estudillo, que ella fiziera e dotara. »³²⁷

Les deux auteurs évoquent le chagrin des souverains quand ceux-ci perdent un être qui leur est proche. Pierre III doit faire face au décès de son fils, voulu par Dieu, et partage sa douleur avec le peuple, déçu d'avoir perdu le seul descendant mâle du roi et héritier potentiel de la Couronne, ce qui démontre, une fois encore, la communion existant entre le souverain et ses sujets. Pour sa part, Pierre Ier se voit séparé à tout jamais de la seule femme qu'il ait jamais aimée.

Pourtant, certains décès de personnes proches ne provoquent pas de scènes déchirantes. C'est le cas de Pierre III lorsqu'il perd ses deux premières épouses. La première, Marie de Navarre, décède après avoir mis au monde Pierre, cité dans l'exemple précédent :

« E per tal com la reina, nostra muller, havia haüt mal part e soferts de grans afanys per lo prenyat, així com a Déus plagué, après mort del dit infant cinc dies, la dita nostra muller, així com vera catòlica e amiga de Déu, reté la sua ànima molt devotament a Déu. E manà en son testament que lo seu cos fos sebollit en lo monestir de Poblet ; mas per tal com teníem grans afers entre mans, sebollim-la molt honradament en lo monestir de Sent Vicent en la ciutat de València. »³²⁸

Tout de suite après ce décès, le souverain se marie avec Eléonore, infante du Portugal³²⁹, laquelle succombe à la terrible épidémie de peste de 1348 :

³²⁷ CRP (2.), Volume II, 1361, chapitre VI, p. 44.

³²⁸ CPC (1.), chapitre IV, paragraphe 7, p. 1092.

³²⁹ « Morta la dita reina, veents e coneixents que la terra romania en gran perill si heretar mascle no hi havia, trametem missatgers, ço és, mossèn Llop de Gurrea, mossèn Pere Guillem Destanybós, al rei de Portugal, per tractar matrimoni entre nós e la infanta, filla sua, per nom Elionor ; al qual matrimoni lo rei N'Anfós de Castella donà aquell contrast que poc, per tal com ell tractava que l'infant don Ferrando, nebot seu e frare nostre, hagués per muller la dita infanta. Mas, finalment, los dits missatgers nostres esposaren en nom nostre la dita infanta, e ordenaren que la'ns menassen per mar ab galees, e així es féu », *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 8, p. 1092.

« E, de continent que les dites Corts foren prorrogades, nós partim de la ciutat de Saragossa e tinguem nostre camí vers Terol ab la reina, nostra muller, que era malalta ; car ja molts dies eren passats que li era començat lo mal, mas era mellorada. E, com fom en Terol, volíem-hi aturar, car la mortaldat hi era ja quaix passada. Emperò, estant aquí, venc mal a Pardo de la Casta e al fill de mísser Rodrigo Díez, e moriren dins pocs dies d'aquell mal que llavors corria. E, per aquella raó e per restaurar la reina, partim de Terol e anam a Eixèrica ; e la reina fon agreujada del seu mal, en tant que a pocs dies passà d'esta vida en lo dit lloc d'Eixèrica. E, com fon feta la sua sepultura, tantost après que ens fo dinats, cavalcam e anam a Sogorb, on lo mal de la mortaldat era ja passat molt temps havia. »³³⁰

Les décès de ses deux premières épouses ne touchent pas outre mesure le roi, le corps de la première ne reposant même pas là où elle le souhaitait. Pierre III pleure donc ses enfants mais pas ses femmes : l'enfant est perçu comme étant l'héritier du trône, son absence ou son décès pouvant ouvrir une crise de succession néfaste pour le royaume, alors que l'épouse n'est là que pour assurer une continuité dynastique en donnant un descendant de sexe masculin au roi. C'est d'ailleurs pour cette raison que la nouvelle du décès de l'infant Pierre est la cause d'un profond désarroi. Ce constat crée une situation d'inégalité de la peine et des larmes.

Lorsque les chroniqueurs ne mettent pas en scène les pleurs du roi, ils se consacrent au chagrin des autres personnages. L'auteur de la *Chronique* de Pierre III évoque les larmes de rage d'Eléonore, la bru honnie du roi- « E ella, tota irada, plorant dix... »³³¹- ainsi que celles, de honte et de peur cette fois, de Jacques de Majorque : « E, llavors, ell començà de plorar e fer gran dol »³³². Pero López de Ayala, lui, fait pleurer Fadrique qui doit quitter sa mère, Eléonore de Guzmán, alors emprisonnée et prête à être une nouvelle victime de la cruauté de Pierre Ier, ce que savent pertinemment les deux protagonistes, rendant cette scène d'adieu plus déchirante encore :

« E quando llego en Llerena la dicha doña Leonor, el maestre don Fadrique su fijo pidio merçed al rrey que le diesse liçençia que la pudiesse veer. E el rrey touo lo por bien e fue

³³⁰ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 52, pp. 1 106- 1 107.

³³¹ *Ibid.*, chapitre I, p. 1 020.

³³² *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 195, p. 1 088.

el maestre veerla. E doña Leonor tomo al maestre su fijo e abraçolo e besolo, **e estudo vna ora grande llorando con el e el con ella, e ninguna palabra non dixo el vno al otro.** E los que estauan y por guardas de doña Leonor de Guzman dixeran al maestre que se fuese para el rrey e asi lo fizo. E nunca mas vio el maestre a doña Leonor su madre despues de aquel dia nin ella a el.»³³³

Les reines de Castille et d'Aragon laissent éclater leur chagrin lorsqu'elles comprennent que Pierre Ier ne respectera pas les termes de son mariage avec Blanche et s'en ira rejoindre Marie de Padilla :

« Luego el miercoles siguiente despues de las bodas, el rrey comia en su palacio, en las casas que dizen del abad de Santander, do el posaua, que son cerca del monesterio que es agora de las Huelgas. **E comia esse dia sin otras compañas, apartadamente, e estando el rrey a la mesa, llegaron a el la rreyna doña Maria, su madre, e la rreyna de Aragon, su tia, llorando.** »³³⁴

Ce sont, enfin, les larmes versées en prison par Blanche de Bourbon, peu de temps avant que Pierre Ier ne donne l'ordre de l'exécuter³³⁵ :

« E llegaron sin sospecha a la villa e fueron luego a do la rreyna yazia en prision en vna torre, **e fallaronla que estaua faziendo oraçion, e cuydo que la yuan a matar, e lloraua e acomendosse a Dios.** »³³⁶

³³³ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre III, p. 34. C'est nous qui soulignons.

³³⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre XII, p. 98. C'est nous qui soulignons.

³³⁵ « Despues que el rrey don Pedro ouo fecho su paz con el rrey de Aragon, segund dicho auemos, partio de Deça e fue para Seuilla. E en este tienpo estaua presa la rreyna doña Blanca de Borbon, su muger del rrey, en Medina Sidonia, e teniala presa Yñigo Ortiz de Estuñiga, que dizian de las Cueuas, vn cauallero a quien el rrey la mandara guardar. E mando el rrey a vn omne que dizian Alfonso Martinez Duruña e era criado de maestre Pablo de Perrosa, fisico e contador mayor del rrey, que diesse yeruas a la rreyna para con que muriesse », *Ibid.*, Volume II, 1 361, chapitre III, p. 39. Dès lors, l'on comprendra le manque de réaction de Pierre Ier face au décès de son épouse puisqu'il en est la cause.

³³⁶ *Ibid.*, Volume II, 1 361, chapitre III, p. 40. C'est nous qui soulignons.

Ce sera Iohan Perez de Xerez qui l'exécutera : « ... vn vallestero que dizian Iohan Perez de Xerez, vallestero de maça, el qual matara a la rreyna doña Blanca... », *Ibid.*, Volume II, 1 366, chapitre XVI, p. 143.

Ces chagrins servent à la perfection les intentions des deux chroniqueurs. Pour Pierre III, il s'agit d'humilier une bru qu'il n'apprécie guère et qui enrage de ne pouvoir prendre le dessus face à son époux³³⁷ et, nous l'avons vu, de ridiculiser Jacques de Majorque. Pour Pero López de Ayala, il est nécessaire d'insister sur la cruauté de Pierre Ier qui, soit se montre insensible au chagrin des uns, soit en est la cause. L'effet sur les lecteurs des deux *Chroniques* est immédiat : ceux-ci, à leur tour, ne peuvent que s'émouvoir du destin tragique qui frappe les protagonistes et que les chroniqueurs évoquent. Les auteurs font appel à la pitié de leurs lecteurs³³⁸ et, très habilement, ils les prennent par les sentiments en leur montrant la peine et les malheurs des personnages les plus affligés, cherchant, par ce moyen, leur adhésion. Le chagrin ayant déjà été ressenti par le public des *Chroniques*, la misère n'en est que mieux comprise et partagée.

Infidélité et fidélité à l'esprit de la Lettre

Les chroniqueurs ont à gérer une multitude de discours prononcés en langues étrangères puisque les personnages qu'ils manipulent proviennent d'aires géographiques et linguistiques diverses et variées. Les auteurs doivent donc retranscrire des paroles prononcées dans des langues qui ne sont pas les leurs. Pourtant, au moment de figer cette parole à tout jamais, Pero López de Ayala et Pierre III adoptent une posture différente : l'un choisit de tout traduire alors que l'autre se montre fidèle aux mots tels qu'ils ont été prononcés.

Le chancelier Ayala fait s'exprimer Bertrand du Guesclin en castillan. Celui-ci, capturé par le prince de Galles, s'entretient avec l'un des envoyés de ce dernier afin de négocier sa libération :

« E quando mossen Beltran lo oyo, dixo assi al cauallero que esto le dixo de partes del prinçipe : « **Dezid vos assi a mi señor el prinçipe que yo tengo que me faze Dios, e el, muy grand graçia entre otras muchas honrras que yo oue en este mundo de**

³³⁷ CPC (1.), chapitre I, p. 1 020.

³³⁸ Voir *supra* note 322, pp. 214- 215.

caualleria : que mi lança sea tan temida que yaga yo en prision durante las guerras entre Françia e Ingra terra e non por al, e pues assi es, yo tengo por honrrada la mi prision mas que la mi deliberaçion. E que sea çierto que yo gelo tengo en merçed señalada, ca todos aquellos que gelo oyeren e supieren ternan que rresçibo dende muy grand honrra, e el bien e el prez de caualleria en esto va, ca la vida ayna pasa. »³³⁹

Le prince de Galles réfléchit- apparemment en castillan, ce qui est encore plus révélateur de ce processus de castillanisation du Verbe- et le chroniqueur écrit :

« E el cauallero dixole al prinçipe todas estas rrazones que mossen Beltran dixera. E el prinçipe penso en ello e dixo : « Verdad dize ; yd e tornad a el e dezilde que a mi plaze de lo poner a rrendiçion e que la quantia que el dara por si sea tanta quantia quanta el quisiere e mas non le demandare. E si vna paja sola prometièrre por si, por tanto le otorgo su deliberaçion. »³⁴⁰

Par moments, également, Pero López de Ayala décide de contourner le problème soulevé par le choix de la langue en usant du discours indirect. Ainsi, Pierre III semble s'exprimer, lui aussi, en castillan :

« Asi fue que Gil Velasquez de Segouia alcalde del rrey llego en Barçelona do estaua el rrey de Aragon e dixole todas las rrazones que el rrey don Pedro su señor le enbiaua dezir, a lo qual rrespondio el rrey de Aragon en esta manera : primera mente, a lo que dizia que aquel cauallero mossen Françes En Perellops, capitan de las diez galeas e vn leño, que el enbiara en ayuda del rrey de Françia, tomara dos baxeles de plazentines en el puerto de Sand Lucar de Barrameda, que era del rregno de Castilla, e en presençia del rrey, a esto dixo el rrey de Aragon que le pesaua de qualquier omne su natural, fazer cosa que fuesse enojo del rrey de Castilla, e que aquel cauallero non era en su rregno e desque viniese, el lo oyria e faria justiçia del en manera que el rrey de Castilla se touiesse por contento. »³⁴¹

Un autre moyen consiste à faire tenir les propos par des personnes indéterminées, sans que l'on sache s'il s'agit ou non de traducteurs :

« E estando alli mossen Beltran de Claquin fizo dezir al prinçipe que fuesse su merçed de lo mandar poner a rrendiçion, ca non cunplia a su serviçio estar el anssi en la prision e que mejor era leuar del lo que el pudiesse pagar. E el prinçipe ouo su consejo que por quanto mossen Beltran era muy buen cauallero que era mejor, durando la guerra de Françia e de

³³⁹ CRP (2.), Volume II, 1 367, chapitre XVIII, p. 191. C'est nous qui soulignons.

³⁴⁰ *Id.* C'est nous qui soulignons.

³⁴¹ *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre X, p. 245. C'est nous qui soulignons.

Ingla terra, que estudiessse preso e que mas valia perder cobdiçia de lo que podia montar su rendiçion que librarlo. E **fizo le dar esta rrespuesta** al dicho mossen Beltran. »³⁴²

Enfin, les deux lettres du maure Benahatin sont rédigées, en castillan, par le chancelier Ayala. Pour la première, l'auteur indique qu'il s'agit d'une traduction : « E el moro despues que rresçibio las cartas del rrey, enbiole rrespuesta en castigos çiertos e buenos, de la qual el **traslado** es este... »³⁴³. Quant à la deuxième, l'on ne sait pas dans quelle langue elle a été écrite : « ... este mesmo moro desque sopo que partio el rrey don Pedro de Seuilla para acorrer a Toledo, penso que auia de pelear e enbiole otra carta, de la qual el tenor es este... »³⁴⁴. Pero López de Ayala choisit donc, soit de traduire directement ce qui a été prononcé dans une langue étrangère, soit de contourner le problème en incluant le propos dans un discours indirect ou en affirmant qu'il a été traduit. Cette attitude contraste avec celle de Pierre III puisque la *Chronique* de celui-ci n'est pas exclusivement rédigée en catalan, des passages écrits en castillan s'y trouvant.

Avant de nous intéresser à l'usage et à la maîtrise du castillan par Pierre III, il faut signaler que le latin est également présent dans la *Chronique*³⁴⁵. L'usage restreint que l'auteur en fait n'est pas anodin puisqu'il s'agit de la langue du savoir par excellence. Par ces emplois, le roi souhaite prouver qu'il est instruit et, par là-même, apte à gouverner, devenant l'exemple du souverain idéal³⁴⁶. Les sentences latines sont donc sciemment et savamment réparties dans le récit.

³⁴² *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XVIII, p. 191. C'est nous qui soulignons.

³⁴³ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XXII, p. 206. C'est nous qui soulignons.

³⁴⁴ *Ibid.*, Volume II, 1 369, chapitre III, p. 270. Pierre III parle même castillan : « E ante que el cardenal dixiesse ninguna cosa dixo el rrey de Aragon al cardenal legado assi : « **Cardenal amigo, vos dezid al rrey de Castilla que yo le rrequiero con Dios...** », *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre X, p. 298. C'est nous qui soulignons.

³⁴⁵ Le latin est la langue des sentences bibliques. Voir pp. 31- 32.

³⁴⁶ *Rex illiteratus quasi asinus coronatus* (voir p. 105) : il semble que Pierre III prenne très au sérieux cet adage et ne désire pas être considéré comme tel. L'image du souverain inculte ne peut lui convenir : « Les clerks carolingiens ont été les premiers à exiger au Moyen Age l'union du pouvoir et de la science. Ainsi Alcuin s'adressant à Charlemagne : « Heureux peuple, celui qui est

Témoignant des nombreux échanges- amicaux ou, à l'inverse, belliqueux- entre les Couronnes de Castille et d'Aragon, le castillan est, en terme d'occurrences, le deuxième idiome présent dans la *Chronique* de Pierre III. Au total, six passages contiennent des mots et des tournures propre à cette langue, la majorité d'entre eux ayant lieu lors de la confrontation entre les deux Pierre. Avant d'analyser en détail cet aspect du discours de la *Chronique*, il semble nécessaire d'établir une distinction primordiale pour notre étude : il ne s'agit, en aucun cas, d'un récit en castillan mais de paroles restituées. De ce fait, l'auteur n'abandonne pas sa langue au profit d'une autre, il ne fait qu'être fidèle à l'esprit original de la lettre.

Les premiers mots castillans sont placés par le narrateur dans la bouche d'Eléonore de Castille, l'épouse du père de Pierre III, Alphonse III. Ce dernier se voit reprocher par les puissants le morcellement du royaume, en faveur des enfants qu'il a eus avec cette même Eléonore. Certains rencontrent le roi, ce qui provoque l'incompréhension et le courroux de la reine : « -Senyor, *esto non consentria el rei don Alfonso de Castella, hermano nuestro, que ell no los degollase todos* »³⁴⁷, ce à quoi le roi, vexé, rétorque : « -Reina, reina, el nostre poble és franc, e no és així subjugat com és lo poble de Castella, car ells tenen a

régi par un prince savant et pieux, comme on peut le lire dans Platon qui déclare que les royaumes sont heureux lorsque les philosophes, c'est-à-dire les amis de la sagesse, gouvernent, ou bien lorsque les rois s'appliquent à l'étude de la philosophie. » L'éloge du savoir comme dimension essentielle de la puissance a donc un long passé derrière lui, lorsque, à la suite du *Policraticus* (1159) de Jean de Salisbury, tous les miroirs des princes et autres traités d'éducation royale vont répétant, jusqu'à la fin du Moyen Age, qu'un « roi sans instruction est comme un âne couronné ». Mais le changement qui se produit alors, dès le milieu du XIIème siècle, c'est que l'augmentation du nombre des lettrés, le renouvellement des formes et des supports de la pensée rendent plus inconcevable que jamais l'idée d'un souverain inculte. », KRYNEN, Jacques (225.) : « Le droit : une exception aux savoirs du prince », in HALEVI, Ran (224.) : *Le savoir du prince, op. cit.*, pp. 51- 67, p. 51.

³⁴⁷ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 48, p. 1 020.

nós com a senyor, e nós a ells com a bons vassalls e companyons »³⁴⁸. Cette citation est riche de sens. D'une part, trois termes catalans perturbent cet énoncé castillan- *senyor*, *Castella* et *ell-* qui émanent certainement de la voix de Pierre III, ce qui gêne la fidélité du propos mais, surtout, qui prouve que l'essentiel ne réside pas dans ces trois mots. L'auteur comprend donc parfaitement que c'est en restituant dans la langue d'origine le discours qu'il pourra mieux le dénoncer. D'ailleurs, c'est ce qu'il fait, puisque le roi Alphonse insiste sur les différences qui existent entre les Couronnes de Castille et d'Aragon, insistant sur les mérites de cette dernière. Par conséquent, si Pierre III emploie le castillan ce n'est pas tant pour donner un semblant de véracité à son discours que pour stigmatiser le propos et mettre au pilori celui qui l'a prononcé.

Puis, cette langue se fait plus discrète : dans le récit, les Castellans disparaissent et se taisent, pour réapparaître lors du conflit opposant les deux royaumes. Dans sa diatribe contre Pierre Ier, l'auteur énumère ses crimes ainsi que ses défauts et raconte comment le roi de Castille, après avoir fait tué son épouse Blanche, a ordonné l'exécution de la bru de Pierre III, Eléonore :

« Après, féu dar mort a la reina dona Elionor, madrastra nostra, tia sua, e mare del dit infant don Joan, la qual mort li féu dar en aital manera, ço és, que tramès en lo castell on ella habitava un porter qui, com fon ab ella en la cambra, li dix : -*El rey mi senyor vos manda matar*. E, tantost, ab una tovallola, ab què li estrengué lo coll, ocís-la. »³⁴⁹

³⁴⁸ *Id.*

³⁴⁹ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 2, p. 1 124.

Pero López de Ayala donne sa version des faits : « Otrosi el rrey don Pedro desque vio que se non podia fazer la paz entre el rrey de Aragon, con saña del infante don Ferrando marques de Tortosa su primo, que estaua en Aragon segund dicho auemos, mando matar a la rreyna doña Leonor de Aragon su tia, madre del dicho infante don Ferrando, e fue fecho assi luego ; ca luego fue muerta la dicha rreyna doña Leonor en el castillo de Castro Xeriz do estaua presa despues que la leuaron de Roa quando morio el infante don Iohan su fijo en Vizcaya, segunt auemos ya contado, de lo qual ouo muy grand sentimiento en todos aquellos que amauan seruiçio del rrey ; ca era la rreyna doña Leonor de Aragon muy noble señora e era su tia del rrey, fija del rrey don Ferrando, hermana del rrey don Alfonso, su padre », *CRP* (2.), Volume I, 1 359, chapitre IX, p. 306.

Le castillan permet, ici, de mettre en scène l'exécution puisque c'est par cette langue que la victime se voit signifier sa mort prochaine. D'ailleurs, le décès de celle-ci sert d'argument à Pierre III : le roi n'aimait pas Eléonore mais il fait en sorte que le lecteur prenne conscience du drame qui s'est joué et s'apitoie sur son sort. C'est par cet usage que Pierre III dénonce les crimes de Pierre Ier et sa politique. Par ailleurs, il donne raison aux propos tenus par Eléonore au sujet de l'usage fréquent de la violence auquel ont recours les rois de Castille, l'exemple de son neveu, Pierre Ier, successeur de son frère Alphonse XI sur le trône, illustrant parfaitement ses dires.

Ensuite, le roi revient sur les lettres qu'il a échangées avec Pierre Ier en les retranscrivant en castillan, ce qui tendrait à prouver que cette correspondance s'est tenue dans une seule et même langue³⁵⁰. Son commentaire est le suivant :

« E, per gran greuge que n'hac, tramès-nos lletres per son missatger especial, en què ens notificà lo greuge que el dit capità (Francesc de Perellós) li havia fet e alguns altres greuges. E concloïen les dites lletres « que d'aquí *adelant* no *queria* ésser *nuestro amigo* ». La qual lletra fo a nós presentada en lo castell de Perpenyà, la qual la tenor d'aquella és aital... »³⁵¹

Là encore, le propos tenu en castillan est incorrect- *no, ésser* est-il écrit- ce qui prouve, une nouvelle fois, que l'essentiel ne réside pas dans la qualité du message mais dans son contenu, car, plus que de nous montrer qu'il ne domine pas parfaitement cette langue, l'auteur s'attache au sens qui découle de l'écrit de Pierre Ier : la rupture de l'alliance entre les deux royaumes et la guerre comme unique issue.

Cependant, le castillan n'est pas uniquement employé pour dénoncer les torts, selon Pierre III, que les souverains de la couronne voisine, lui causent. Cette langue, en effet, sert l'auteur mais pour une autre raison. Henri de Transtamare,

³⁵⁰ CPC (1.), chapitre VI, paragraphes 3- 4 et 7, pp. 1 125- 1 128 et 1 129- 1 130.

³⁵¹ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 3, p. 1 125.

alors réfugié en Aragon, tente d'aider Pierre III à se défendre des attaques des troupes castillanes. Après une journée harassante et rude, le chroniqueur écrit :

« E, com fom descavalcats, planguem-nos d'aquella tan gran jornada que feta havíem, car en tota aquella jornada no descavalcam, ans menjam sobre les selles nós e tota nostra gent. E el comte de Trastàmara, com haguem descavalcat e ens fom gitats sobre un llit, per reposar, dix-nos aitals paraules : *-Senyor, con tales jornadas crebanten los grandes reyes los ojos a los otros reyes, lures enemigos. Er, en esta jornada, senyor, havets crebantado al rey don Pedro de Castiella l'oyo dretxo, e vos sots mostrado rey e senyor por mantener e defender vuestro regno. E assín, senyor, agora es tiempo de folgar e dar vos plazer, pues havets alcançada la honra que a vos se pertanesce.* »³⁵²

L'éloge est d'autant plus flatteur qu'il émane d'Henri de Transtamare. Pierre III en semble surtout très fier puisqu'il le laisse dans sa langue d'origine ce qui n'est pas dû au hasard, le castillan étant la langue de ceux qui, à ce moment précis de l'Histoire, représentent l'ennemi. Le castillan employé est fortement influencé par le catalan puisque l'on retrouve des graphies et des sons propres à cette langue : *Senyor, dretxo*, notamment³⁵³. Le chroniqueur retranscrit bien le discours tel qu'il a été prononcé mais il se laisse influencer par sa langue maternelle. C'est donc par les mots de Pierre III que les vertus du roi sont affirmées ce qui constitue pour lui une victoire : son mérite est reconnu par un castillan et il ne change aucun mot du propos tenu par celui-ci, son honneur et sa fierté étant bien trop grands.

Enfin, le dernier passage en castillan révèle le talent de conteur de Pierre III. Celui-ci relate des paroles qu'on lui a rapportées et qui furent échangées entre le roi de Castille et ses hommes :

« E, estants així apartats, dix-los lo dit rei aitals paraules :
-Yo us he fetxos aquí ayuntar por haver consiello de vosotros. Qué vos parece de haver pelea con el rey d'Aragón qui, assín como sabedes, es cerca de nosotros e havemos por cierto que huy será en las partidas de Oriola con su poder ?

³⁵² *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 49, p. 1 146.

³⁵³ Sur les sons du catalan, consulter : BADIA I MARGARIT, Antoni : *Gramàtica històrica catalana* (Valence : Tres i Quatre, 1 994, 412 pages, pp. 69- 263), SANCHIS GUARNER, Manuel : *Aproximació a la història de la llengua catalana* (Barcelone : Salvat, 1 980, 251 pages) et VENY, Joan : *Els parlars catalans* (Mallorca : Editorial Moll, 1 993, 248 pages).

E aquells, qui eren ab lo dit rei, guardants-se los uns als altres, feren senyal al maestre de Santiago qui estava prop lo dit rei, lo qual era germà de dona Maria de Padella, que el dit rei tenia per amiga, lo qual s'atrevia a dir més que los altres son enteniment o consell al dit rei de Castella, e respòs e dix :

-Senyor, grant tiempo ha que Dios ha fecho departimiento entre la Casa de Castiella e la Casa de Aragón assín que, si del regno de Castiella se facièn quatro partes e dave la una parte d'ellas, daría mayor tierra que no tiene al rey d'Aragón e aun s'hi fincaría grande rey. E sabe Dios que vos sodes uno de los tres reyes del mundo de cristianos, e si dicía lo mayor, non lo cuidaría mentir, por que entiendo que vos, senyor, con vuestro poder dejades a ir al campo e parar vuestra batalla al ditxo rey d'Aragón, e hayades por cierto, senyor, que en esti dia vos vençredes el dito rey d'Aragón e su poder e que seredes rey de Castiella e d'Aragón, e, si place a Dios, après, emperador d'Espanya.

E com lo dit maestre hac acabada la sua resposta, lo dit rei de Castella girà's als altres maestres, barons e cavallers que hac apartats e volc saber d'ells llur entenció ; e tots lloaren e afermaren en acabament tot ço que el dit maestre de Santiago havia dit. E lo dit rei de Castella, oïda la dita resposta dels dits maestres e altres que aquí havia fets ajustar, a altes veus cridà e dix :

-Hay aquí alguno rapaç que tenga un pa ?

E, dites les dites paraules, venc un rapaç, e portà-li un pa ; e el dit rei de Castella pres lo dit pa e dix aitals paraules o semblants :

-A mi semeja que vosotros todos seades de acoerdo que yo ponga batalla al rey d'Aragón, de que digo en verdad que si yo tomase con mi los que el dito rey d'Aragón tiene con si e los havia por mis vassallos e por mis naturales que senes todo miedo pelearia con todos vosotros e con toda Castiella e aun con toda Espanya : e, por que sepades yo en que vos tengo, es assín : que, con esti pan que tienlo en la mano, pienso que fartaria quantos leyaes haya en Castella.

E, dites les dites paraules, tornà-se'n lo dit rei de Castella en lo dit lloc d'Elx ab totes ses companyes de cavall e de peu que féu alleujar dintre lo dit lloc d'Elx. E, essent aquí, alguns cavallers digueren-li « *que nunca Castiella havia tomada tan grant deshonor com aquell dia* », per ço, com se n'eren tornats.

-Doncs- dix lo rei-, què consellades ?

E ells digueren :

-Senyor, consellámosvos que en todas guisas del mundo que cras de manyana vós anés a combatre con el d'Aragón.

E lo dit rei respòs :

-Ha, que bon consejo !-. E pres un tros de pa en la mà, car sopava llavors, e dix : Con esto pedaço de pan en la mà hartaría todos cuantos leales ha en Castiella. »³⁵⁴

L'on assiste, ici, à un procédé de mise en scène des mots. En effet, l'auteur ponctue chaque intervention en castillan par un commentaire qu'il livre en catalan : *dix-los lo dit rei aitals paraules, respòs e dix, a altes veus cridà e dix, dix aitals paraules o semblants, dix lo rei, e ells digueren, e lo dit rei respòs*. Il manipule, encore une fois, ses personnages, il les fait se mouvoir dans l'espace et leur souffle ce qu'ils doivent dire. D'ailleurs, il est curieux de constater que, par moments, l'auteur, se laissant guider par sa plume, fait prononcer des mots

³⁵⁴ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 52, p. 1 148.

catalans à Pierre Ier : celui-ci, réfléchissant dit *doncs* et il désigne sa main en employant le terme *mà*. L'on retrouve également les mêmes graphies catalanes appliquées au castillan qu'à l'exemple précédent : *fetxos*, *Senyor*. A l'inverse, un effort est fait notamment pour les démonstratifs puisqu'à aucun moment l'auteur n'emploie l'article *aquest*, lui préférant toujours *esti* ou *esto*. Ces propos restitués dans leur langue originale donnent plus de crédibilité au récit puisque le chroniqueur les livre tels quels ou, du moins, nous certifie, si nous nous en tenons au pacte narratif passé entre lui et ses lecteurs, que ces paroles furent prononcées comme il l'affirme. Pierre III confirme de cette manière ses dons de conteur talentueux.

Par leurs choix divers concernant la traduction ou non des propos tenus par les protagonistes, Pero López de Ayala et Pierre III posent le problème de la réception du texte et du public³⁵⁵. Avec la *Chronique* écrite par le chancelier Ayala, l'on retrouve, scrupuleusement appliqué à la lettre, l'un des principes énoncés par Alphonse X, la précision du style et la richesse du vocabulaire³⁵⁶. De ce fait, l'auteur participe à cette entreprise d'affirmation du castillan, poussé par un souci littéraire indéniable mais aussi par une volonté politique évidente, cette langue devenant celle d'un peuple uni. Par ailleurs, l'emploi de cette langue comprise de tous facilite la critique portée à Pierre Ier et, à l'inverse, le soutien à Henri II : dans le cas d'une divulgation orale- ce qui nous permet de revenir sur les indices d'oralité-, le public est plus facilement touché par ces mots issus du castillan qu'il pratique quotidiennement. Le chroniqueur s'empare ainsi de cette proximité entretenue par le public et sa langue afin de s'en servir à ses propres

³⁵⁵ Concernant la question du public et celle de la réception des œuvres : HERNANDO, Josep (231.) : *Llibres i lectors a la Barcelona del segle XIV* (Barcelone : Fundació Noguera, 1 995, 2 volumes, 802 pages), LOPEZ VIDRIERO, María Luisa et CATEDRA, Pedro (232. et 233.) : *El libro antiguo español : actas del primer Coloquio internacional (Madrid)* (Madrid : Biblioteca nacional, Sociedad española de historia del libro, 1 988, 437 pages) et *El libro antiguo español : actas del segundo Coloquio internacional (Madrid)* (Madrid : Biblioteca nacional, Sociedad española de historia del libro, 1 992, 569 pages).

³⁵⁶ Voir *supra* note 55, p. 36.

fins. C'est bien là le moyen de toucher aisément le plus grand public possible et de faire connaître le récit, en d'autres termes, de contribuer à la divulgation de sa propagande.

Le problème, chez Pierre III, est tout autre. L'auteur, comme il l'affirme dans son prologue, ne se dirige pas immédiatement au peuple puisque son récit est destiné, avant tout, à ses successeurs immédiats³⁵⁷. Sa *Chronique* s'adresse à un type de public bien défini : tout d'abord, les futurs rois d'Aragon et, ensuite, éventuellement, les nobles. L'auteur a donc le privilège de choisir son public. Celui-ci, par les liens entretenus avec la Couronne de Castille- demandes de mariages, contacts diplomatiques etc.- connaît la langue de ses voisins et, s'il ne la domine pas, comme le prouvent les insertions en langue catalane de Pierre III dans les discours prononcés en castillan, il la comprend. L'auteur peut ainsi passer invariablement d'une langue à l'autre sans pour autant porter préjudice à son propos, le cercle de ses lecteurs étant volontairement restreint.

³⁵⁷ Voir pp. 54- 56.

Troisième partie : les personnages et leur(s) discours

1. Identité des personnages¹

Les personnages et leur statut

Les personnages qui apparaissent dans les deux œuvres jouissent d'un statut bien particulier. Ceux-ci, en effet, sont manipulés à la manière de marionnettes par les chroniqueurs, lesquels glissent leurs doigts à l'intérieur et les font évoluer à leur guise. Les différents protagonistes n'ont pas d'autonomie et sont, au contraire, très dépendants de leurs géniteurs littéraires qui, au propre comme au figuré, tirent les ficelles du récit. Ces acteurs de l'histoire, dont les auteurs font ce que bon leur semble, deviennent des narrateurs potentiels : ceux-ci interviennent dans la *Chronique* et adressent, à l'attention des lecteurs, un discours qui a l'apparence d'être tout juste prononcé. En fait, puisqu'ils ne peuvent évoluer indépendamment de leurs pères de papier, les personnages sont des narrateurs au deuxième degré, c'est-à-dire des voix qui s'expriment parce que le narrateur principal- le chroniqueur- leur souffle les mots qu'ils doivent dire. C'est par cet habile subterfuge que les chroniqueurs affirment leur omniprésence et avancent dans leur récit grimés en acteurs de l'Histoire, les protagonistes n'existant pas en tant que tels mais comme autant de masques que les auteurs utilisent.

L'une des preuves de cette relation de dépendance entre les personnages et les auteurs- qui n'est qu'imparfaitement réciproque, les chroniqueurs, à la manière de metteurs en scène, n'ayant pas besoin d'eux pour exister mais pour convaincre, les acteurs devant jouer parfaitement leur rôle, ce qui est l'affaire de l'écriture des narrateurs- est que, par moments, l'on retrouve, dans le discours de l'un des protagonistes des tournures propres au chroniqueur. Ceci est notamment le cas de

¹ Nous avons placé, en annexe, les noms des personnages apparaissant dans les deux *Chroniques* et nous avons reproduit les lignes rédigées à leur sujet lors de leur première apparition. Voir pp. 414- 474.

Pierre III. Au cours de notre deuxième partie, nous avons évoqué la répétition d'un certain nombre de formules- de « tics » du discours- qui nous révélaient l'obsession de l'auteur pour l'ordre². Or, l'on retrouve parfois ces mêmes « tics », dans des propos tenus par des acteurs de l'Histoire autres que Pierre III. Ainsi, le frère du roi, l'infant Jacques, s'entretient avec le souverain et évoque en sa compagnie les problèmes liés aux difficultés de ne pas trouver d'héritiers qui pourraient succéder à Pierre III sur le trône :

« -Senyor, jo son cert que vós fets disputar ací que en cas, ço que Déus no vulla, vos moriéts sens infant mascle, que vostra filla fos heretera. E sobre aquest fet, senyor, no us cal fer disputar, **primerament**, per ço com sots jove e la reina així mateix ; **après**, que els testaments dels senyors reis, predecessors nostres, vinclaven los regnes e comdats nostres als hòmens e no a les fembres. E **lo primer** fo lo rei En Jacme, nostre tresavi, e, **après**, lo rei N' Anfós, nostre pare. »³

Outre le fait que l'infant cherche à défendre ses propres intérêts- si Pierre III devait mourir sans descendance, en tant que troisième enfant d'Alphonse III et, surtout, étant le frère venant après le souverain, Jacques pourrait légitimement devenir roi d'Aragon- l'on retrouve dans ses propos des tournures- *primerament*, *après*, *lo primer*- qui sont propres à l'auteur et qui font écho, à leur tour, à d'autres formulations déjà lues auparavant⁴. De cette manière, l'auteur se trahit et démontre qu'il ne peut y avoir d'autonomie pour les personnages de la *Chronique*, ceux-ci n'existant et ne s'exprimant que par lui.

Par ailleurs, l'on constate que les acteurs des *Chroniques* appartiennent, dans leur grande majorité, à la noblesse ou, évidemment, à la haute noblesse. Les membres de ce groupe social ont des fonctions diverses qui vont de l'exercice de la chevalerie aux plus hautes charges de l'Eglise. L'on assiste donc à la naissance d'un phénomène d'aristocratie du discours puisque seuls peuvent apparaître et s'exprimer les membres de cette classe. Cette caractéristique des deux œuvres ne

² Voir pp. 190- 192.

³ *CPC* (1.), IV, 5, p. 1 091. C'est nous qui soulignons.

⁴ Nous renvoyons à nos exemples de la page 191.

doit pas nous étonner. L'Histoire est, en effet, l'écriture des grands sujets, par excellence, et elle relate le destin de l'Homme. De ce fait, l'Histoire ne peut se trouver qu'entre les mains de ceux qui sont nés pour diriger et pour gouverner.

L'omniprésence des membres de la noblesse au sein des *Chroniques* de Pierre III et de Pero López de Ayala renvoie également à la conception médiévale du monde et de ses diverses sociétés car l'on retrouve, conformément à la pensée de ce Temps, l'idée selon laquelle Dieu a voulu une société divisée en trois ordres⁵. Il est également essentiel de souligner que cette emprise sur le récit de la part d'un seul et même groupe- divisé en deux états, *bellatores* et *oratores*- au détriment d'un autre groupe- les *laboratores*- convient au public auquel sont destinées les deux *Chroniques*. Il y a donc une adéquation entre le contenu des œuvres et leurs lecteurs de l'époque, qui se sentent représentés, impliqués et valorisés par le récit qu'ils sont en train de lire.

Définition et non-définition des personnages : cas de définition

Au cours de notre deuxième partie, nous avons évoqué les types de présentation des personnages sans les détailler, ce que nous faisons ici. Les index que nous avons conçus révèlent que lorsqu'un personnage apparaît pour la première fois, il est, la plupart du temps, présenté et défini par le chroniqueur à travers la mise en valeur du rôle qu'il joue dans la *Chronique*. Cependant, cette définition ne se fait pas par rapport au personnage lui-même mais en fonction de quelqu'un ou quelque chose d'autre : la lecture des index nous apprend qu'un personnage se définit rarement par son nom et qu'il est toujours dépendant soit d'autres protagonistes, soit d'un espace spatial ou temporel. Ainsi, dans les deux

⁵ Georges Duby revient sur les trois ordres de la société médiévale et cite Charles Loyseau : « Les uns sont dédiés particulièrement au service de Dieu ; les autres à conserver l'Etat par les armes ; les autres à le nourrir et le maintenir par les exercices de la paix. », DUBY, Georges (212.) : *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme* (in *Féodalité* Paris : Quarto Gallimard, 1 996, 1 523 pages, pp. 451-825, p. 457).

œuvres, les chroniqueurs peuvent caractériser un acteur de l'Histoire par rapport à un roi : Abelfacèn Alí Aben Comeixa est *missatger del rei don Jucef de Granada*⁶, Elus de la Bruiera, *clergue, missatger del rei En Felip de França e conseller seu*⁷, Guillem Morei, *qui (fon dat) per conseller al dit capità nostre* (En Ponç de Santa Pau) *e (era) ciutadà de Barcelona*⁸, Aymon, *fijo del rrey Eduarte de Ynglaterra*⁹, Diego Gutierrez de Cauillos, *vasallo del rrey*¹⁰, Iohan Alfonso de Mayorga, *vn su secretario* (del rrey don Pedro)¹¹. Ici, les six hommes en question tournent tous autour de leurs souverains respectifs et, le cas échéant, leur seul office- *missatger, secretario* etc.- ne suffit pas, le lien les unissant à leurs rois étant, selon les auteurs, plus pertinents et évocateurs.

Suivant le principe qui vient d'être établi, les auteurs ont également la possibilité de présenter les divers protagonistes en évoquant ce qu'ils sont pour un membre de la noblesse, autre que le roi : Ferrer d'Abella, *qui era nodrís de l'infant En Jacme*¹², Robert, *ab lo bisbe de Lavaur, qui era frare del comte de Foix e havia nom mossèn Robert*¹³, En Ramon de Rocafull, *vassall de l'infant En Ferrando*¹⁴, Berat de Cruyllas, *natural del rregno de Aragon, vassallo del infante don Ferrando*¹⁵, Diego Lopez, *confesor del conde* (don Enrrique)¹⁶, Iohan Garçia de Baçan, *vn cauallero que era del conde* (don Enrrique)¹⁷.

⁶ CPC (1.), III, paragraphe 202, p. 1 089.

⁷ *Ibid.*, III, paragraphe 203, p. 1 089.

⁸ *Ibid.*, V, 6, 1 112- 1 113. C'est nous qui soulignons.

⁹ CRP (2.), Volume I, 1 355, chapitre XIV, p. 215.

¹⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XI, p. 141.

¹¹ *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre VII, p. 241.

¹² CPC (1.), chapitre II, paragraphe 26, p. 1 029.

¹³ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 37, p. 1 035.

¹⁴ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 43, p. 1 103.

¹⁵ CRP (2.), Volume I, 1 358, chapitre IX, p. 280.

¹⁶ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre VII, p. 135.

¹⁷ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre VII, p. 92.

La terre peut être un critère de définition des personnages : Pere Rois de Sagra, *senyor de Vilafelig*¹⁸, Jacme Fabresa, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Jacme Fabresa*¹⁹, En Francesc d'Olms, *e après mes-se divisió entre los de Canet (...) En Francesc d'Olms*²⁰, Clément VI, *era françes de tierra de Limoges*²¹, Iohan Garçia de Loaysa, *señor de Petrel*²², Lançarote Peçaña, *ginoues*²³. Dans le cas présent, l'homme ne s'appartient plus puisqu'il n'existe qu'à travers un lieu.

Un autre mode de présentation des protagonistes consiste à situer ces derniers au sein d'un ordre auquel ils appartiennent, leur personnalité s'effaçant au profit d'un groupe : Miquel Agost, *frare de l'orde dels preïcadors*²⁴, frare Bartomeu, *frare Bartomeu, de l'orde dels preïcadors*²⁵, Antoni Nicolau, *venc a nós frare Antoni Nicolau, de l'orde de Sent Agustí*²⁶, Lope Diaz de Perea, *freyre de la horden de Santiago*²⁷, Pero Giron, *vn freyre de la horden de Alcantara*²⁸.

Les chroniqueurs peuvent également mentionner la charge occupée par le personnage qu'ils choisissent de faire apparaître : Bernat Albià, *cardenal de Rodés*²⁹, N'Alfonso, *comte de Dénia*³⁰, En Vidal de Blanes, *abat de Sent Feliu de Gerona, qui après fon bisbe de València*³¹, Bernal de Escala,

¹⁸ CPC (1.), chapitre IV, paragraphe 28, p. 1 098.

¹⁹ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 122, p. 1 070.

²⁰ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 70, p. 1 062.

²¹ CRP (2.), Volume I, 1 350, chapitre I, p. 5.

²² *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre V, p. 297.

²³ *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre XI, p. 309.

²⁴ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 147, p. 1 076.

²⁵ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 183, p. 1 083.

²⁶ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 64, p. 1 059.

²⁷ CRP (2.), Volume I, 1 358, chapitre XI, p. 282.

²⁸ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XXVI, p. 223.

²⁹ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 56, p. 1 058.

³⁰ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 5, p. 1 128.

³¹ *Ibid.*, chapitre V, paragraphe 35, p. 1 121.

*alguazil*³², Dia Gomez de Toledo, *que era cabdillo de los escuderos del cuerpo del rrey*³³, Gonçalo Ferrandez Palomeque, *alcalde de la dicha çibdat* (Toledo)³⁴.

Puis, un acteur de l'Histoire est susceptible d'être présenté en faisant état d'une circonstance extérieure qui le touche et contre laquelle il ne peut lutter : c'est le cas de ceux qui décèdent ou bien de réputations *post mortem*: En Pero Boil, *los (de València) qui hi moriren són aquests (...): En Pero Boil*³⁵, En Ramon de Cardona, *los de Catalunya qui hi moriren són aquests: (...)* En Ramon de Cardona³⁶, En Guillem de Na Muntaguda, *e moriren de la part de l'infant dos cavallers (...)* e En Guillem de Na Muntaguda³⁷, Berni de Villamur, *que fuera preso en la batalla de Najera*³⁸, Diego Ruyz de Rojas, *e traya su pendon de don Tello vn cauallero que morio y* (Najara), *que dizian Diego Ruyz de Rojas*³⁹, Edouard, roi d'Angleterre, *que fue muy venturoso rrey*⁴⁰.

Enfin, si le récit l'ordonne, c'est-à-dire si le détail a son importance dans l'histoire que le chroniqueur est en train de relater, ce dernier situe le personnage par rapport à l'action : N'Amorós, *seria mes en cuns lo giny major de Barcelona qui hauria tirat a la casa de N'Amorós, de la vila d'Argilers*⁴¹, En Verdú, *l'hostal d'En Verdú*⁴². Dans le premier cas, l'auteur en question- Pierre III- a besoin de parler, afin de donner plus de précision à son récit et de décrire au mieux le siège de la ville d'Argelès, de la maison de N'Amorós, l'édifice important plus que son

³² CRP (2.), Volume II, 1 363, chapitre XIV, p. 90.

³³ *Ibid.*, Volume I, 1 352, chapitre II, p. 72.

³⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXI, p. 157.

³⁵ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 35, p. 1 016.

³⁶ *Id.*

³⁷ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 32, p. 1 015.

³⁸ CRP (2.), Volume II, 1 367, paragraphe XXXII, p. 235.

³⁹ *Ibid.*, Volume II, 1 360, paragraphe X, p. 14.

⁴⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 350, paragraphe I, p. 5.

⁴¹ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 116, p. 1 069.

⁴² *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 34, p. 1 139.

propriétaire⁴³ ; dans le deuxième cas, le roi évoque sa halte chez En Verdú au cours du voyage qui le mène de Saragosse à Valence afin de lutter contre les troupes castillanes qui assiègent la ville⁴⁴.

Dans les deux *Chroniques*, le nom ne suffit donc pas à présenter la personne, il faut lui rajouter sa définition, ce qui justifie sa présence au sein du récit, l'individu ayant une existence littéraire non pas pour ce qu'il est mais pour ce qu'il représente. Le personnage est ainsi vu en fonction de son utilité pour la collectivité- fonctionnaires ou conseillers royaux etc.- et non dans sa particularité. D'ailleurs, lorsque les deux auteurs se citent, ils n'agissent pas différemment et ils se coulent dans le moule qu'ils ont établi : Pierre III évoque sa fonction de roi- *rei d'Aragó, de València, de Mallorca, de Sardenya e de Còrsega, e comte de Barcelona, de Rosselló e de Cerdanya*⁴⁵- et Pero López de Ayala, son utilité à un moment précis de la narration- *que fue en aquella armada capitán de la flota*⁴⁶. Les deux chroniqueurs se conforment aux règles de leurs écrits.

Il est également fréquent qu'un personnage ne soit ni nommé ni défini et qu'il se fonde au sein du groupe auquel il appartient, démontrant ainsi de manière plus flagrante encore la primauté du collectif sur le particulier : sans entrer dans les

⁴³ « E cascun d'ells (les conseillers du roi) per orde dix son enteniment. E, finalment, romanguem en acord que el dilluns sigüent combatéssem la vila, e puis, trametrim companya a la tala, e, en aquest enemig, hauriem fets venir de la mar los mantellets e les gates e els bancs petjats e els altres arneses de combatre, e seria mes en cuns lo giny major de Barcelona qui hauria tirat a la casa de N'Amorós, de la vila d'Argilers, qui era fora lo mur establida e embarbotada, e seria ja un poc madurada. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 116, p. 1 069.

⁴⁴ « E, com fom en la vila de Sent Mateu, replegam totes nostres companyes de cavall e de peu per anar a València e fer-ne llevar lo dit rei (Pierre Ier de Castille) qui la tenia assetjada segons que dit és. E, tenint nostre camí, fom a l'hostal d'En Verdú lo cinquè dia del mes de juny après sigüent. », *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 34, p. 1 139.

⁴⁵ *Ibid.*, Prologue, p. 1 003.

⁴⁶ *CRP* (2.), Volume I, 1 359, XI, p. 309.

détails, Pierre III préfère parler de *rics-hòmens* ou de *cavallers*⁴⁷, et Pero López de Ayala s'en tient aux *caualleros* du royaume de Castille⁴⁸.

Ces phases de définition sont également la source de différences de traitement parmi les personnages puisque si certains sont décrits sobrement, c'est-à-dire sans que le chroniqueur ne fasse de jugement de valeur à leur égard, à l'inverse, d'autres, plus privilégiés, auront droit aux honneurs des auteurs. C'est le cas pour Arnau Roger Orta, *lo vescomte d'Orta, qui és gran hom en Gascunya*⁴⁹, Nicolau de Janvilla, *el comte de Terranova (...), qui era savi hom e de gran consell*⁵⁰ dans la *Chronique* de Pierre III. Chez Pero López de Ayala, Alfonso Ferrandez Coronel a droit à ce traitement de faveur- *que era grand cauallero e tenia la dicha villa de Medina en vida del rrey don Alfonso por la dicha doña Leonor*⁵¹- tout comme, l'éloge n'ayant pas de frontières, Benahatin, *grand sabidor e grand filosofo e consegero del rrey de Granada*⁵², Bernal de Cabrera, *vn vizconde e grand señor*,

⁴⁷ « Haüt lo damunt dit consell (les préparatifs du couronnement) e acord, fem nostra resposta als damunt dits infants En Pere e En Ramon Berenguer e als rics-hòmens, cavallers e altres honrades persones de ciutats e de viles de Catalunya, que aquí eren vengudes, segons que ens havien dat de consell, ço és, que, en negun cas del món, nós no partírem de Saragossa tro que fóssem coronats en rei. », *CPC* (1.), chapitre II, paragraphe 5, p. 1 024. Ici, l'auteur ne nomme que deux personnes et préfère inscrire les autres au sein d'un groupe.

⁴⁸ « E non plogo a los caualleros de Castilla de consentir en ello (la question des *behetrias*) teniendo que las dichas behetrias non se partieran egualmente. E ouieron muchas porfias sobre esto con don Iohan Alfonso, espeçialmente don Iohan Rodriguez de Sandoual que era muy grand cauallero e natural de las behetrias, e con otros a quien non plazia dello por las rrazones sobre dichas, e assi non se partieron e fincaron commo primero estauan. », *CRP* (2.), Volume I, 1 351, chapitre XIII, p. 49. Dans ce cas présent, l'auteur parle d'un groupe prédéfini- les *caualleros*- sans pour autant briser l'anonymat, ne faisant une exception que pour l'un d'eux que parce que son prestige l'y autorise. Les autres doivent donc se fondre dans le groupe.

⁴⁹ *CPC* (1.), chapitre V, paragraphe 31, p. 1 120.

⁵⁰ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 37, p. 1 036.

⁵¹ *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre III, p. 8.

⁵² *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XXII, p. 206.

*que vino de Aragon diziendo que le pertenescia a el, por herençia, Aguilar*⁵³, Edriz Abenbulula, e (el rrey don Pedro) *ouo su consejo con vn cauallero muy grande que era con el e tenia su partida e era del rregno de Benamarin e dezianle don Edriz Abenbulula e era fijo de don Vzmin, el que vençiera los infantes don Iohan e don Pedro en la Vega de Granada e fuera vençido del infante don Iohan fijo del infante don Iohan Manuel en la pelea de Guadal Herza*⁵⁴, Garçia de Loris, *vn grand cauallero de Aragon*⁵⁵ ainsi que Pedro de Xerica, *vn grand señor de la casa del rrey de Aragon*⁵⁶. Les auteurs ont ainsi la possibilité de créditer les personnages de leur propre sympathie à leur égard⁵⁷.

Cas de non définition

Il arrive également que le seul nom du personnage soit mentionné lorsque celui-ci fait sa première apparition, sans que le chroniqueur éprouve le besoin de rajouter quoi que ce soit afin de le définir. Pierre III et Pero López de Ayala agissent de la sorte pour deux raisons. D'une part, c'est souvent le cas de personnes secondaires que l'on nomme mais qui ne marquent pas l'Histoire de leur empreinte, et qui ne sont citées qu'une seule et unique fois dans le récit. C'est ce qui se passe pour En Ferran Ruiz Caravantes qui lutte contre la *Unió*⁵⁸ et pour

⁵³ *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre XXI, p. 65.

⁵⁴ *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre III, p. 55.

⁵⁵ *Ibid.*, Volume I, 1 357, chapitre III, p. 255.

⁵⁶ *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre II, p. 53.

⁵⁷ L'adjectif *gran* n'est pas, pour Pierre III, qu'une marque de reconnaissance des mérites éventuels du personnage en question. Lorsqu'il est question d' En Joan Sala, *savi en dret, qui fon gran capità de la Unió*, (CPC (1.), chapitre IV, paragraphe 61, p. 1 109), l'adjectif a, sous la plume du roi, une valeur dépréciative notable : il s'agit là de l'un de ses plus grands ennemis.

⁵⁸ « E llavors En Joan Ramírez d'Arellano, En Ramon de Vilanova, En Ferran Ruiz de Caravantes, avallaren dels muls que cavalcaven, e per un portell fort estret e perillós, ab sengles pavesos en les mans, pujaren en la carrera, com estiguessen en la rambla baix. E, com foren ab ells, esforçaren la nostra gent en tal manera que en fort poc espai feren deseparar als altres la barrera, e hac-hi fort gran brega. », *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 55, pp. 1 107- 1 108.

Ponçe Diaz de Quesada qui ne doit sa présence dans le récit qu'à sa fin tragique⁵⁹.

D'autre part, le fait de ne pas présenter d'emblée le personnage en question peut être un acte délibéré du narrateur qui souhaite remettre cet exercice à plus tard parce que ce moment postérieur à la première apparition est plus propice à la définition. Par exemple, Pierre III parle de Francesc de Cervià sous son seul nom la première fois qu'il le mentionne⁶⁰ alors que la deuxième, il le qualifie de *noble*⁶¹. De même, il n'y a pas lieu, selon Pero López de Ayala d'entrer dans les détails et de présenter dès l'abord Gomez Manrique de Uruñuela⁶² avant de s'y attacher par la suite : « E Gomez Manrique que dizian de Uruñuela, que estaua ay (Morales) por mayor... »⁶³. Il semble que le récit réclame ces présentations tardives des personnages : dans le premier cas, Francesc de Cervià voit sa condition améliorée, ce qui a son utilité pour le chroniqueur qui fait comprendre la qualité de son représentant ; dans le deuxième cas, le relatif anonymat de Gomez Manrique de Uruñuela s'efface au moment où le récit s'attarde sur une ville dans laquelle il a quelque pouvoir. Les circonstances de l'histoire font donc que les chroniqueurs précisent, par la suite, ce que, délibérément, ils avaient omis de signaler.

⁵⁹ « E mataron esse dia a Pero Coronel, sobrino del dicho don Alfonso Ferrandez Coronel, e a Iohan Gonçalez de Deça e a Ponçe Diaz de Quesada e a Rodrigo Yñiguez de Biedma. », *CRP* (2.), Volume I, 1 353, chapitre I, p. 82.

⁶⁰ « Dissabte, a vint-e-nou de maig, après missa, fem ajustar a la nostra tenda (...) mossèn Francesc de Cervià. », *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 116, p. 1 069.

⁶¹ « Així mateix los hòmens de Montesquiú lliuraren lo castell per nós al noble mossèn Francesc de Cervià e mossèn Ramon de Senesterra sots certes condicions, les quals nós los complim. », *Ibid.*, chapitre III, 153, p. 1 076.

⁶² *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXXII, p. 178.

⁶³ *Ibid.*, Volume I, 1 355, chapitre XIII, p. 214.

Une particularité : le personnage muet

Les deux *Chroniques* font état d'une même hiérarchie sélective concernant les personnages : s'il est vrai que la plupart des acteurs mentionnés appartiennent à la noblesse, ils sont, malgré tout, également victimes d'une ségrégation discursive, ceux-ci n'étant pas égaux devant la parole, tous n'ayant pas droit de s'exprimer. Au bas de l'échelle des personnages, l'on trouve les anonymes, ceux qui ne sont pas nommés et qui sont présentés comme faisant partie d'un groupe, effaçant là toute particularité individuelle. Puis, sont présents, ceux qui ont un nom mais que l'on ne prend pas la peine de définir. Ensuite, interviennent les personnages dont on précise le nom et que l'on qualifie. Enfin, en haut de l'échelle, se situent ceux qui sont dotés de parole. L'on voit donc bien à quel point les récits sont codifiés et que le droit à la parole n'est pas donné à tous les acteurs de l'Histoire. C'est cette inégalité qui donne naissance au personnage muet.

L'acteur sans voix, c'est celui qui apparaît, qui est sur le point de s'exprimer mais qui, au dernier moment, est arrêté au moment de prendre son souffle et de parler par le narrateur qui l'interrompt, qui s'empare de ses mots et qui les retranscrit par la plume, privant son personnage de la possibilité de s'exprimer. C'est le cas des nombreux discours indirects dans lesquels le personnage est mis en scène et sur le point de parler mais s'efface au profit du chroniqueur :

« E a aquest consell nos responguerens los dits infants En Pere e En Ramon Berenguer e l'arquebisbe de Tarragona, e digueren-nos que mal consell haviem haüt en tant com volien mudar la manera dels altres reis, antecessors nostres ; car nengun d'ells no havien tal o semblant cosa assajada. »⁶⁴

« Asi fue que Gil Velasquez de Segouia alcalde del rrey llego en Barçelona do estaua el rrey de Aragon e **dixole todas las rrazones que el rrey don Pedro su señor le enbiaua dezir, a lo qual rrespondio el rrey de Aragon en esta manera** : primera mente, a lo que dizia que aquel cauallero mossen Frances En Perellops, capitan de las diez galeas e vn leño, que el enbiara en ayuda del rrey de França, tomara dos baxeles de plazentines en el puerto de Sand Lucar de Barrameda, que era del rregno de Castilla, e en presençia del rrey, a esto dixo el rrey de Aragon que le pesaua de qualquier omne su natural, fazer cosa que fuesse enojo del rrey de Castilla, e que aquel cauallero non era en su rregno e desque

⁶⁴ CPC (1.), chapitre II, paragraphe 6, p. 1 024. C'est nous qui soulignons.

viniesse, el lo oyria e faria justícia del en manera que el rrey de Castilla se touiesse por contento. »⁶⁵

Les personnages sont donc, la plupart du temps, muets puisque les chroniqueurs ne les laissent pas s'exprimer directement. De plus, cet état de fait touche toutes les catégories d'acteurs sans exception aucune puisque même le chroniqueur Pierre III ne laisse pas parler le personnage Pierre III :

« Sobre aquest acord, nós, veents la gran fadrinea nostra e que per nostre cap, no podíem bonament conéixer qual nos era pus profitós, ço és, l'anada o l'aturada, pensant nós en molts perills e en molts escàndels qui es podien esdevenir en nostra coronació, **diguem al dit arquebisbe de Saragossa que nós, per la poquea de nostres dies, no podíem determenar qual carrera nos era mellor, ço és, l'anar o el romanir, e així que ens consellàs lo mellor.** »⁶⁶

Il n'est donc pas question de condition pour justifier le mutisme d'un personnage. Seule l'importance de la parole de ce dernier au sein du récit peut imposer le fait que le chroniqueur décide de l'inclure ou non dans son écrit : si l'auteur juge que le propos n'est pas pertinent, il enferme l'acteur dans un silence forcé.

Le cas du maure

Au milieu de tous ces acteurs et actrices- les premiers sont plus représentés que ces dernières⁶⁷- appartenant, dans leur grande majorité, à la noblesse, qui sont

⁶⁵ *CRP* (2.), Volume I, 1 356, chapitre X, p. 245. C'est nous qui soulignons.

⁶⁶ *CPC* (1.), chapitre II, paragraphe 4, p. 1 024. C'est nous qui soulignons.

⁶⁷ Depuis l'Antiquité, les Pères de l'Eglise placent les femmes dans une position subalterne (voir KLAPISCH- ZUBER, Christiane (298.) : « Masculin/ Féminin » *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pp. 655- 668) ce raisonnement découlant de la Genèse puisque Eve succombe à la tentation (« La femme vit que l'arbre était bon à manger et séduisant à voir, et qu'il était, cet arbre, désirable pour acquérir le discernement. Elle prit de son fruit et mangea. Elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il mangea. », *Genèse*, 3, 7) mais aussi venant du fait que, d'emblée, la femme est créée au moyen de la côte d'Adam, devenant ainsi son aide : « Yahvé Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. **Il faut que je lui fasse une aide qui lui soit assortie.** » (*Ibid.*, 2, 19. C'est nous qui soulignons). Plus tard, ayant conscience de ne lire que des témoignages rédigés par des hommes convaincus de leur supériorité, Georges Duby (296.) résume

proches des souverains et qui, gravitant autour des personnages royaux, tentent de devenir plus influents et d'obtenir plus de pouvoir, d'autres témoins sont invités à s'exprimer. Ceux-ci se distinguent par leur différence puisqu'il ne s'agit pas là de chrétiens mais de musulmans. Les deux *Chroniques* laissent donc la parole à des individus en marge de cette vie de cour et de ses luttes intestines, des hommes au « premier contact brutal » mais installés dans la péninsule, en ce XIV^{ème} siècle déclinant, depuis plus de six-cents ans⁶⁸.

Le rapport à cet Autre de religion différente n'est pas le même pour les auteurs des deux œuvres. Effectivement, la présence des maures dans la *Chronique* du règne de Pierre III se résume à quelques noms alors que dans celle du roi de Castille, les témoins sont plus nombreux : dix-sept individus sont précisément nommés sans compter ceux désignés sous le nom générique de *moros*. Cette différence ne doit pas nous étonner et ne fait que corroborer les événements historiques antérieurs au règne des deux souverains : l'entreprise de reconquête

admirablement la situation en intitulant l'un de ses recueils d'articles *Mâle Moyen Age*. Il écrit : « Ce Moyen Age est mâle, résolument. Car tous les propos qui me parviennent et me renseignent sont tenus par des hommes, convaincus de la supériorité de leur sexe. Je n'entends qu'eux. Cependant, je les écoute ici parlant avant tout de leur désir, et par conséquent des femmes. Ils ont peur d'elles, et, pour se rassurer, les méprisent. Mais d'un tel témoignage que déforment la passion, les préjugés, les règles du jeu d'amour courtois, il faut bien que je me contente. Je m'appête à les exploiter. Je voudrais en effet découvrir la part cachée, la féminine. Ce qu'était la femme en ces temps lointains, voici ce qu'à présent je m'évertue à reconnaître. », *Mâle Moyen Age* (in *Qu'est-ce que la société féodale*, Paris, Flammarion, 2 002, 1 754 pages, pp. 1 413- 1 555, p. 1 414). Les littératures catalanes et castillanes comportent d'ailleurs deux œuvres appartenant au courant anti-féministe : le *Llibre de les dones* de Jaume Roig et le *Corbacho* d'Alfonso Martínez de Toledo, arcepreste de Talavera.

⁶⁸ « La portée historique exacte du premier contact brutal en Espagne, entre l'Europe chrétienne et l'Islam en expansion, au début du VIII^{ème} siècle (711), est difficile à déterminer exactement. Le résultat immédiat est la chute d'un royaume wisigothique apparemment en situation de crise profonde, et dont on ne peut savoir quelle aurait été l'influence sur l'Europe chrétienne s'il avait pu se maintenir. », GUICHARD, Pierre (287.) : « Islam », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pp. 523- 539, p. 523).

menée par les souverains chrétiens aboutit, en effet, à la récupération d'une partie des territoires perdus, le royaume de Grenade subsistant malgré tout⁶⁹. Celui-ci devient frontalier de la Couronne de Castille alors que la confédération catalano-aragonaise n'a plus aucune frontière avec un quelconque royaume musulman. Dès lors, l'on comprend mieux que la relation entre les sujets des Couronnes d'Aragon et de Castille avec les maures dépend de cet héritage historique propre.

Peu d'allusion aux maures figurent dans la *Chronique* de Pierre III :

« Après, dimarts, primer dia de febrer, venc a nós a Perpenyà alcaid **Abelfacèn Alí Aben Comeixa**, missatger del rei don **Jucef de Granada**, qui el tramès a nós en nom seu propi, e així com havent poder del rei **Bulhacèn de Marrocs**, per haver pau entre nós e los dits reis de Marrocs e de Granada. »⁷⁰

Cette brève apparition semble, de plus, relever de l'anecdote puisqu'en fait trois personnages- Abelfacèn Alí Aben Comeixa, Jucef de Granada et Bulhacèn de Marrocs- se retrouvent réunis en un seul et même homme, le cadí Abelfacèn Alí Aben Comeixa qui représente les deux souverains. La demande de paix que le

⁶⁹ GERBET, Marie-Claude (68.) : *L'Espagne au Moyen Age- VIIIème-XVème siècle* (Paris : Armand Colin, 1 992, 423 pages, pp. 115- 149).

Par ailleurs, la Catalogne possède une longue tradition pactiste et c'est pour cette raison qu'elle ne comprendra pas les décisions autoritaires que Ferdinand lui demandera de prendre à la fin du XVème siècle : « Marié en 1 469 à Isabelle, infante de Castille, Ferdinand succède à son père en 1 479. L'union des rois catholiques est rigoureusement personnelle ; les deux couronnes restent distinctes et le Principat conserve ses institutions. Le plus souvent absent, Ferdinand gouverne par l'intermédiaire d'un vice-roi et s'engage à observer « les Constitutions du Principat de Catalogne ». Mais le couple royal accorde l'essentiel de son attention à la Castille et gouverne en commun l'ensemble de ses Etats ; si Ferdinand met un terme aux révoltes paysannes par la sentence de Guadalupe (1 486), il impose à la Catalogne des décisions autoritaires étrangères à sa tradition pactiste (Inquisition, expulsion des juifs) et tient ses sujets à l'écart de l'entreprise américaine. », (ZIMMERMANN, Michel (100.), « Catalogne », *Dictionnaire du Moyen Age* (213.), *op. cit.*, p. 230.

⁷⁰ *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 202, p. 1 089. C'est nous qui soulignons. Les maures ont, ici, un nom, ce qui n'est pas toujours le cas, un terme générique se substituant à la révélation de leur identité. Pierre III parle ainsi, sans le nommer du *rei de Marrocs* ou, tout simplement, des *moros* (*Ibid.*, chapitre II, paragraphe 32, p. 1 033 et chapitre III, paragraphe 15, p. 1 043).

messenger formule n'est même pas retranscrite et l'épisode tient en ces quelques lignes puisque le chroniqueur enchaîne directement sur un autre événement survenu une semaine après la venue du *cadi*. Néanmoins, même si cette apparition semble mineure, elle permet au souverain de mettre en valeur sa puissance et la peur qu'il inspire chez ses ennemis qui ne souhaitent pas se battre contre lui et qui désirent établir des relations de paix avec la confédération catalano- aragonaise. L'effet sur le lecteur est immédiat puisque celui-ci mesure à sa juste valeur l'efficacité de la politique du roi et le respect dont il jouit chez des souverains non-chrétiens. Le deuxième intérêt que l'on peut trouver à cette courte apparition concerne la notion de l'espace chez Pierre III. S'il est vrai que celui-ci sait tirer profit de la venue du *cadi* et de son message de paix délivré, il est indéniable que cette nouvelle ne peut que le rassurer. Effectivement, même si, comme nous l'avons déjà dit, la Couronne d'Aragon est éloignée géographiquement du Royaume de Grenade, elle ne peut pas pour autant se déclarer sauvée du péril représenté par les maures, les rivages de la Méditerranée étant une frontière loin d'être inviolable. Les relations avec les princes musulmans se devaient donc d'être au moins cordiales, ce qui était un atout majeur dans un contexte politique par ailleurs troublé, Pierre III venant juste de s'emparer du Royaume de Majorque et s'appêtant à faire face au danger de la *Unió*.

Plus généralement en Castille et plus particulièrement pour le chancelier Ayala, le rapport aux maures est plus douloureux que dans la Couronne d'Aragon. Le chroniqueur écrit sur la perte du royaume wisigoth et, faisant écho au *Poema de Fernán González*, il témoigne de la crise identitaire qui s'ensuivit⁷¹. D'emblée, les maures sont présentés comme une menace et un danger pour la Couronne de Castille mais aussi, par-delà cette simple aire géographique, pour toute la chrétienté. Le chroniqueur écrit :

⁷¹ Voir *supra* note 67, p. 42.

« E aquel fue el primero lugar (Gibraltar) do Tarif Abenziet en el tiempo del rrey Rodrigo paso e alli poso por non fazer daño en Algezira, que era del conde don Yllan, que fue malo, por cuyo consejo **venian los moros.** »⁷²

Le moyen dont le chancelier use pour présenter l'arrivée des maures- *venian los moros*- est révélateur puisqu'il s'apparente à une vague qui déferle sur tout le royaume wisigoth et contre laquelle seule l'impuissance est de mise. Dès lors, les nouveaux venus sont assimilés au péril qu'ils représentent et à la peur qui en découle. Cette expression que Pero López de Ayala emploie pour parler de leur entrée dans l'Occident chrétien est négativement connotée puisque les maures sont, dès lors, vus comme des intrus dans le lignage des Wisigoths et des Castellans. La réponse à la conquête musulmane est donc le rejet, le refus de la défaite et la tentative de reconquête des territoires perdus, patrimoine et vecteurs communs à tous les souverains castillans qui ont la ferme intention de mener ce projet à terme.

Dans la *Chronique de Pierre Ier* seuls les rois musulmans ou leurs proches les plus influents ont une place alors que les autres- pour la plupart des guerriers- sont réduits à une position subalterne. En revanche, l'auteur innove en procédant à une différenciation jusque là inédite dans l'œuvre puisqu'il considère deux types d'hommes. D'une part, se trouvent, moins nombreux, ceux qui sont antérieurs au règne de Pierre Ier et, d'autre part, sont nommés les contemporains du roi cruel. A la première catégorie appartiennent Abuhanen⁷³, Albuhaçen⁷⁴, Picaço⁷⁵, Tarif Abenziet⁷⁶ et Yuçaf Abenhabit Abenazar⁷⁷. A l'exception notable de Tarif- Tarik-, les personnes citées ont été défaites par les Castellans. Alphonse XI a vaincu Albuhaçen et Yuçaf, alors que Gonçalo Martinez de Ouiedo obtient une victoire face à Picaço :

⁷² CRP (2.), Volume I, 1 350, chapitre I, p. 3. C'est nous qui soulignons.

⁷³ *su fijo* (de Abulhaçen), *Id.*

⁷⁴ *rrey de Fez*, *Id.*

⁷⁵ *fijo del rrey Albulhaçen, que llamauan Abomelich*, *Ibid.*, Volume I, 1 350, I, p. 2.

⁷⁶ *Ibid.*, Volume I, 1 350, I, p. 3.

⁷⁷ *rrey de Granada*, *Ibid.*, Volume I, 1 350, I, p. 1.

« El qual rrey don Alfonso de quien fabla agora este libro vençio en batalla a Albuhaçen que era rrey de Fez e de Marruecos e de Tenez e de Tremeçen e de Sujulmeça, e al rrey de Granada que dezian don Yuçaf Abenhabit Abenazar, los quales rreyes moros le tenian çercada la su villa de Tarifa con muy grand poder de caualleria, ca eran quarenta mill de cauallo e dozientos mill de pie. »⁷⁸

« Otrossy en su tienpo deste rrey don Alfonso paso el infante Picaço, fijo del rrey Abulhaçen, que llamauan Abomelich, con ocho mill caualleros de moros. E peleo con ellos don Gonçalo Martinez de Ouiedo maestre de Alcantara, que era capitán del rrey en el Andaluzia, e algunos caualleros de Castilla vasallos del rrey, que estauan con el e los conçejos e ricos omnes e caualleros e escuderos de Seuilla e Cordoua e de las otras çibdades e villas de la frontera, e vençieron los christianos e morio ý el infante moro e mucha gente de la suya. E fue esta pelea del dicho maestre don Gonçalo Martinez con el infante Picaço, fijo del rrey Abulhaçen, martes veynte dias de octubre año del Señor de mill e trezientos e treynta e nueue. E de la era de Cesar mill e trezientos e setenta e siete. »⁷⁹

Quant à Abuhanen, son rôle au sein du récit est d'illustrer les tensions régnant parmi les maures :

« E teniendo el rrey don Alfonso los moros que estauan çercados tan afincados en la villa de Gibraltar que estauan ya para se le dar, que non auia acorro ninguno, ca Abulhaçen rrey de Fez auia guerra con su fijo Abuhanen en tal manera que el fijo le auia tomado el rregno de Fez e era grand diuision entre los moros, commo quier que el dicho rrey Abulhaçen tenia muchas gentes suyas aquende la mar en los sus logares, los quales eran Ronda e Zahara e Gibraltar e Ximena e Marbella e Estepona e otros. »⁸⁰

La *Chronique* s'ouvre donc sur la résistance offerte par les chrétiens face aux musulmans. Fort intelligemment et habilement, l'auteur n'évoque que des cas favorables aux premiers : les uns sont battus par Alphonse XI et les siens alors que les autres témoignent du manque d'organisation dans le camp adverse. Le cas de Tarik est particulier puisqu'il est synonyme de défaite mais sa victoire est minimisée puisqu'elle est plus attribuée aux rivalités qui régnaient parmi les

⁷⁸ *Id.*

⁷⁹ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre I, p. 2.

⁸⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre I, p. 3. Plus loin, illustrant parfaitement ces relations, le chroniqueur évoque la défaite d'Albuhaçen face à son fils Aluanen : « E alli se acaesçio en vna pelea que el rrey Albuhaçen ouo con el rrey Aluanen su fijo, e fue vençido el padre. », *Ibid.*, Volume I, 1 352, chapitre III, p. 74.

wisigoths qu'à ses mérites propres⁸¹. Dès lors, l'œuvre se place sous le signe d'une valorisation à outrance des actes victorieux des souverains castillans, ultimes remparts de la chrétienté.

Les maures vivant sous le règne de Pierre Ier et ayant directement ou indirectement affaire à lui ont un rôle à jouer plus affiné. Pero López de Ayala évoque les alliances de Pierre Ier avec les souverains musulmans et les aides réciproques, le roi venant au secours de Mahomad et recevant l'appui de Mahomad el Cabeşçani et de six-cents de ses hommes :

« E luego a pocos dias trataron treguas e çeso la guerra despues aca con los moros, saluo vn poco tienpo que el rrey don Pedro les fizo guerra en ayuda del rrey Mahomad contra el rrey Bermejo ; en aquel tienpo, maguera fue pequena, que non duro aquella guerra mas de dos meses. »⁸²

« Otrossi yuan con el rrey seysçientos de cauallero moros, que el rrey de Granada le auia enbiado con vn cauallero suyo que dizian don Mahomad el Cabeşçani. »⁸³

Ces relations établies entre le roi chrétien et son homologue musulman en période de reconquête ne doivent pas nous étonner : le chroniqueur décrit un Pierre Ier

⁸¹ Voir *supra* note 68, p. 43. La figure centrale est Julien qui est, aux yeux du chroniqueur et des Castillans du Moyen Age, la véritable cause de la débâcle. Plus tard- Volume I, 1 351, chapitre XVIII, p. 58- Ayala détaille l'événement en évoquant la figure de *la Caba*, la fille de Julien dont Rodrigue se serait emparée : *le tomara vna fija que se criaua en su palacio* (La version d'Alphonse X est la suivante : « tomol el rey Rodrigo aca la fija por fuerça, et yogol con ella ; e ante desto fuera ya fablado que auie el de casar con ella, mas non casara aun. Algunos dizen que fue la muger et que ge la forço ; mas pero destas dos qualquier que fuesse, desto se leuanto destroymiento de Espanna et de la Gallia Gothica. », *EE* (11.), chapitre DLIV, p. 89). A l'issue de ce passage, Pero López de Ayala déclare : « E este conde don Yllan non era del linaje godo, mas fuera del linaje de los Cesares, que quiere dezir de los rromanos. ». L'auteur de cette trahison ne pouvait être wisigoth. Cela s'apparente à une manière de se rassurer et, de fait, de dévaloriser la puissance et la domination musulmane mais cela participe également du principe chrétien de la faute et de la nécessité de l'expier : les Wisigoths ont commis une faute que les Castillans doivent réparer.

⁸² *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre XI, pp. 21- 22.

⁸³ *Ibid.*, Volume II, 1 366, chapitre IV, p. 125.

sachant très bien trouver son intérêt et tirer profit de ses ennemis, le confinant par moments au rôle de souverain calculateur, machiavélique avant l'heure. C'est cette alliance entre le roi de Castille et celui de Grenade qui surprend et sème la panique parmi les habitants de Cordoue :

« **E ouo grand desmayo dentro en la çibdat**, que cuydaron que eran entrados (los moros). **E las dueñas e donzellas que ý eran, que eran muchas e muy buenas, sallieron ha andar por las calles, todas en cabellos, pidiendo merçed a los señores e caualleros e omnes de armas que ý eran en la çibdat, que ouiessen duelo dellas e non quisiessen que fuessen ellos e ellas en catiuero de los moros enemigos de la fe de Ihesu Christo.** E tales lagrimas e palabras fazian e dizian que todos los que lo oyan cobraron grand esfuerço e luego aderesçaron para las torres e el muro del alcaçar viejo, que los moros auian entrado : pelearon muy de rrezio commo muy buenos en guisa que mataron pieça dellos e a los otros fizieron los sallir fuera de la çibdat, e dellos saltaron por encima de las torres e tomaron los sus pendones que ellos auian puesto e sallieron con ellos por las barreras matando e firiendo en ellos en tal manera que los arredraron dende grand pieça. »⁸⁴

La précision que livre le chroniqueur sur l'erreur dans laquelle, à ses yeux, vivent les maures n'est pas gratuite et témoigne plutôt de son désir de démontrer que Pierre Ier s'est perdu dans ce jeu d'alliances hasardeuses : se faisant l'allié des infidèles, il provoque le courroux de Dieu. D'ailleurs, le Tout-Puissant sauvant les habitants de la ville, toujours selon l'auteur, condamne l'attitude répréhensible du souverain :

« E toda aquella noche fueron fechas por la çibdat muchas danças e alegrías, e todos tenian grand esfuerço, **ca fiauan en la merçed de Dios que darian buena cuenta de la çibdat en guisa que los enemigos de la fe non los podrian enpesçer.** E el rrey de Granada e todos los moros tenian que [en] esta çibdat de Cordoua era la su eglesia mayor, que fuera la cabeça de toda su ley por quanto aquella es la mas fermosa iglesia que en su tienpo fue mezquita e sienpre la rrazonauan por lugar santo. Otrossi el rrey don Pedro tenia grant saña desta çibdat por quanto estauan en ella muchos de los que le auian fecho guerra. Otrossy tenia grand quexa de los caualleros de la çibdat por que se partieran del e

⁸⁴ *Ibid.*, Volume II, 1 368, chapitre IV, p. 255. C'est nous qui soulignons.

Prosper Mérimée (34.) décrit clairement Pierre Ier comme un calculateur : « La seconde (cause de la mort du *rrey Bermejo*) était un calcul politique. Mohamed rétabli sur le trône et devant tout à don Pèdre serait un allié fidèle, ou plutôt un esclave dévoué, dont la docilité ne ferait jamais défaut. L'événement prouva qu'il ne s'était pas trompé. », *Histoire de don Pèdre Ier roi de Castille* (Paris : Didier, 1 961, 716 pages, p. 421).

en todas las guisas le plazia que los moros cobrassen la çibdat e la destruyessen. **Enpero Dios quiso acorrer a los de su fe.** »⁸⁵

La dernière phrase rédigée par Pero López de Ayala est d'une grande portée. Lorsque l'auteur affirme *Dios quiso acorrer a los de su fe*, non seulement il évoque la défaite des maures, mais il jette aussi le discrédit sur la conduite du roi de Castille et sur celle de ses hommes. Dieu non plus n'est pas avec eux et c'est bien là tout un symbole : Pierre Ier s'est perdu en faisant alliance avec les maures, il ne jouit plus de la protection divine, il n'est pas l'élu et il doit donc laisser sa place à celui qui a été choisi, Henri de Transtamare.

Les souverains musulmans et leurs sujets ont également un rôle de révélateur au sein de la *Chronique de Pierre Ier*. C'est le cas d'Abu Saïd, le roi Bermejo, qui lutte contre Mahomad pour accéder au trône du royaume de Grenade⁸⁶. Le premier craint un affrontement avec le roi de Castille qui s'ajouterait à la lutte qui l'oppose à Mahomad. C'est pour cette raison qu'il cherche à faire la paix avec le premier. Pour ce faire, il envoie l'un de ses meilleurs hommes- c'est Ayala qui l'affirme :

« **E ouo su consejo con vn cauallero muy grande que era con el** e tenia su partida e era del rregno de Benamarin e dezianle don Edriz Abenbulula e era fijo de don Vzmin, el que

⁸⁵ *Ibid.*, Volume II, 1 368, chapitre IV, pp. 255- 256. C'est nous qui soulignons.

⁸⁶ « (...) este rrey Bermejo e otros mataron al rrey Yzmael de Granada, hermano del rrey Mahomad, en otro tiempo, cuydando que los del rregno tomaran por su rrey a este rrey Bermejo, que era arrayz estonçe, e non se fizo assi, ca los del rregno, depues de la muerte del rrey Yzmael, tomaron por su rrey a Mahomad su hermano, que agora era rrey. E este rrey Bermejo fuxo el e los que fueron en la muerte del rrey Yzmael por miedo, e despues fallo por tiempo muchos que touieron con el e apoderosse del Alhambra de Granada e llamosse rrey. E fuxo el rrey Mahomad a algunos castillos de Benamarin assi commo Ronda e Zahara e otros, e alli se defendio. E el rrey Bermejo, que tenia ya apoderado el rregno, fizo su tregua con el rrey don Pedro, maguer al dicho rrey don Pedro non le plugo dello ; mas ouo reçelo que si la non fiziera, que el rrey Bermejo de Granada touiera e ayudara a la parte del rrey de Aragon. », *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre VI, pp. 60- 61.

vençiera los infantes don Iohan e don Pedro en la Vega de Granada e fuera vençido del infante don Iohan fijo del infante don Manuel en la pelea de Guadal Herza. »⁸⁷

Edriz Abenbulula se présente donc au roi, lui délivre le message de son seigneur et achève son discours par ces paroles lourdes de sens : « E muestra, señor, agora tu grandeza e la nobleza de la corona de Castilla, e piedad en el que se pone en la tu misericordia e ayudale a su derecho »⁸⁸. Pierre Ier montre donc sa grandeur en s'emparant des bijoux que le roi et sa suite portaient et en exécutant de sa main Abu Saïd... :

« Por que la cubdiçia es rraiz de todos los males del mundo puso al rrey don Pedro en coraçon todo lo que adelante oyredes que se fizo, commo quier que todo esto que oyredes que el rrey fizo dizia que lo fiziera syn carga ninguna suya, ca el rrey Bermejo viniera a el sin seer assegurado ; otrossi que lo fazia faziendo justiçia del rrey Bermejo por quanto el se leuantara e alçara contra el rrey Mahomad que era su señor. Enpero peso dello a todos lo que amauan su seruiçio del rrey ; pero la manera commo se fizo esto daño mucho en la fama del rrey. E el rrey luego sopo commo el rrey Bermejo traya muchas joyas rricas en aljofar e piedras preçiosas, e ouo grande cubdiçia dellas. (...) E el rrey don Pedro lo firio primero de vna lança e dixo assi: « Toma esto por quanto me feziste fazer mala pleytesia con el rrey de Aragon e perder el castillo de Hariza. » E el rrey Bermejo desque se vio ferido dixo al rrey en su arauigo : « Pequeña caualgada feziste. » »⁸⁹

Par ce moyen, l'auteur condamne l'attitude répréhensible de Pierre Ier qui ne se montre pas digne de son statut de roi. Les maures, au même titre que les femmes⁹⁰, fournissent donc des arguments permettant de mettre en valeur la malveillance du souverain. Dans une attitude très manichéenne, Pero López de Ayala renverse, quand cela lui convient, les préjugés contre les musulmans. Leur noblesse d'esprit n'efface pas leur erreur, selon Ayala, mais elle les fait devenir plus proches, leur attribuant, pour la première fois dans l'œuvre, le rôle de victime. Dès lors, ceux-ci deviennent le Bien et Pierre Ier incarne le Mal.

⁸⁷ *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre III, p. 55. C'est nous qui soulignons.

L'éloge est plutôt curieux, sa valeur venant du fait qu'il a battu des chrétiens et a été défait par ces mêmes chrétiens.

⁸⁸ *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre IV, p. 58.

⁸⁹ *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitres V- VI, pp. 59- 60.

⁹⁰ Voir pp. 161- 165.

Le chroniqueur donne également l'impression de chercher à comprendre cet Autre musulman. C'est ainsi que l'auteur donne la signification de noms arabes en castillan⁹¹ ainsi qu'un équivalent du Ramadan⁹² et compte les années depuis l'Hégire⁹³. Pero López de Ayala fait ainsi preuve d'une démarche scientifique conforme au projet alphonsin. La science des maures est également évoquée par l'auteur. Si celui-ci vante les mérites de Benahatin, l'auteur de la prophétie sur Pierre Ier, et ses savoirs, c'est parce qu'il a conscience de la valeur des connaissances des musulmans⁹⁴.

Les rapports qu'entretiennent les deux œuvres avec les maures sont complexes. Dans l'une- la *Chronique* de Pierre III-, ceux-ci sont quasi inexistantes et se résument à quelques noms. En revanche, dans l'autre- la *Chronique de Pierre Ier*- l'auteur se livre à un surprenant jeu de répulsion teinté, par moments, d'attraction.

⁹¹ « E despues paso Vlit Amiramomelin, fiyo de Abdel Melic, que quiere dezir en la lengua de los alarabes Amiramomelin, el señor mayor de los creyentes, que quiere dezir, de los que nueuamente creyeron la seta de Mahomad. », *CRP* (2.), Volume I, 1 351, chapitre XVIII, pp. 57- 58.

⁹² « ... era en la quaresma de los moros, que ellos llaman Ramadan. », *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre XVIII, p. 58. Alphonse X, déjà, expliquait que la conquête avait eu lieu au moment du Ramadan, période pour laquelle, en revanche, il ne trouvait pas d'équivalent : « Et esto fue en el mes que dizen en arauigo *ramadan* ; mas por que los moros cuentan los meses por la luna por ende non podemos dezir el mes segund nuestro language ciertamente qual es. », *EE* (11.), DLV, p. 90.

⁹³ « ... e andaua el año que Mahomad auia comenzado a predicar su falsa ley en nouenta e çinco años. », *CRP* (2.), Volume I, 1 351, chapitre XVIII, p. 58.

⁹⁴ Le voyageur Ibn Battûta se rend à Grenade et évoque les hommes de lettres et de sciences qu'il a rencontrés. Il écrit quelques lignes sur le poète Aboû Dja'far Ahmed : « Un bon nombre de notables de la ville de Grenade se trouvaient en notre compagnie ; parmi eux était l'excellent poète, l'individu extraordinaire, Aboû Dja'far Ahmed, fils de Rodhouân, fils d'Abdal'azhîm, de la tribu de Djodhâm. L'histoire de ce jeune homme est merveilleuse, car il a été élevé dans le désert, sans étudier la science, sans fréquenter les savants, ni les hommes lettrés. Pourtant, il s'est ensuite fait connaître par des poésies magnifiques, telles qu'en composent rarement les principaux d'entre les hommes éloquentes et les chefs des littérateurs. En voici un exemple : *O vous qui avez choisi mon cœur pour domicile, sa porte c'est l'œil qui le regarde. Mon insomnie après votre absence a tenu ouverte cette porte. Or envoyez vos spectres avec le sommeil pour la fermer.* », Ibn Battûta (289.), *Voyages* (Paris : La Découverte, 1 997, 3 tomes, tome 3, p. 390).

Le chroniqueur ne tolère pas la présence des musulmans sur le sol de la péninsule et, à ce titre, il encourage les futurs souverains à achever la Reconquête mais, dans un même temps, il s'intéresse à ces hommes issus d'une autre culture et pratiquant une autre religion. C'est donc par le biais de cette attitude contrastée que le chancelier Ayala décrit le monde musulman et ses composantes.

Le cas du juif

Si, pour les musulmans, la *Chronique* de Pierre III se limitait à l'évocation de quelques noms, la place réservée aux juifs est, cette fois, inexistante. En revanche, chez Pero López de Ayala, même si, par rapport aux maures, leur présence est moindre, les juifs sont, par moments, évoqués. La première mention que l'on peut lire est d'ordre scientifique puisque, ainsi qu'il l'avait fait pour les musulmans, le chancelier revient et explique à ses lecteurs comment ceux-ci décomptent les années. Il écrit :

« E fue este año del Nasçimiento de Nuestro Señor Ihesu Christo de mill e trezientos e çinquenta e vno, e del Criamiento del mundo segund la cuenta de los ebreos en çinco mill e çiento e honze años... »⁹⁵

En ces XIV^{ème}- XV^{ème} siècles, la situation des juifs en Occident se dégrade : depuis le Haut Moyen Age, certains se sont efforcés de les isoler de la société chrétienne, l'exemple le plus flagrant étant fourni par le IV^{ème} concile du Latran, en 1215, qui adopte quatre canons (c. 67, sur l'usure ; c. 68, vêtements distinctifs, semaine pascale, blasphèmes ; c. 69, charges publiques ; c. 70, conversions non sincères)⁹⁶. De plus, ils furent accusés de propager l'épidémie de peste noire de

⁹⁵ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre I, p. 29. C'est nous qui soulignons.

⁹⁶ « Après 1096, une autre date marque significativement l'histoire du judaïsme en Occident chrétien, celle du IV^{ème} concile du Latran (1215). Aucun événement dramatique ne lui est lié et les décisions n'auront qu'une application lente et partielle. Néanmoins, l'importance en est grande sur le plan symbolique. Ce concile œcuménique est, avec celui de Latran III (1179), le premier (après les conciles du haut Moyen Age) à statuer sur les juifs : quatre canons les concernent en effet (c. 67, sur l'usure ; c. 68, vêtement distinctif, semaine pascale, blasphèmes ; c. 69, charges

1 348 et ils furent massacrés, en 1 391, suite à la prédication de Ferrant Martinez, archidiacre d'Ecija⁹⁷. L'on passe donc rapidement d'un « antijudaïsme ancien »- non respect de la religion- à un « antisémitisme médiéval »- non respect de celui qui est juif^{97bis}. Ceux-ci sont appelés à être enfermés dans un état de servitude

publiques ; c. 70, conversions non sincères) ; le but est de désigner la singularité du juif dans un monde devenu enfin chrétien et par là même de l'isoler et de réduire son activité. Plusieurs autres décisions de l'autorité ecclésiastique iront dans ce sens au cours du XIII^{ème} siècle mais celles de Latran IV acquièrent une signification particulière dans le contexte des autres mesures : une chrétienté victorieuse définit ses dogmes, trace ses frontières et tend à éliminer les éléments non conformes (hérétiques, « philosophes », non-chrétiens). », DAHAN, Gilbert (283.), « Juifs en Occident », *Dictionnaire du Moyen Age* (213.), *op. cit.*, pages 785- 794, p. 786.

⁹⁷ « En Espagne, la dégradation de la condition des juifs s'était faite plus lentement et, dirait-on, avec un siècle de retard ; la controverse de Barcelone en 1 263, toute présidée qu'elle fût par le roi Jacques le Conquérant, se déroulait dans une atmosphère assez détendue, très différente de celle de Paris. Mais le XIV^{ème} siècle enclenche le processus de mesures antijuives et de manifestations populaires hostiles. Celles-ci connaissent leur sommet avec les massacres très importants de 1 391, consécutifs à la prédication de Ferrant Martinez, archidiacre d'Ecija. De très nombreuses communautés sont touchées ; là encore, aux mises à mort s'ajoutent de multiples conversions forcées. Elles expliquent le caractère particulier de la condition des juifs restés juifs et des nouveaux chrétiens dans l'Espagne du XV^{ème} siècle. », *Ibid.*, p. 787.

^{97bis} Malgré l'anachronisme, ce sont les mots de Maurice Kriegel (291.) : « La politique médiévale à l'égard des juifs a suivi un cours opposé à celui de la tendance économique générale (...). On peut certainement parler, sous ce rapport, d'une loi de l'histoire. » Par cette formule lapidaire, Wilhelm Roscher, historien économiste allemand du siècle dernier, a voulu suggérer qu'il existe, dans la société médiévale, une relation à la fois directe et inverse entre sort réservé aux juifs et essor de l'économie. Les juifs, selon Roscher, serviraient dans une première étape de tuteur collectif à des peuples « jeunes ». Dès que s'engagerait un processus général de croissance, ceux-ci s'affranchiraient de la dépendance relative à laquelle ils étaient auparavant soumis en multipliant les persécutions antijuives. Les groupes sociaux en situation de concurrence directe avec ceux-là mêmes qui les avaient initiés aux pratiques du commerce et de l'argent, seraient alors, de ces persécutions, les principaux avocats et les protagonistes intéressés.

La thèse exagère manifestement la portée des phénomènes sur lesquels elle attire l'attention. Mais elle présente au moins deux mérites. Elle souligne d'abord à bon droit l'écart entre un premier Moyen Age où, somme toute, communautés juives et sociétés majoritaires vivaient un voisinage largement libre de tensions, et un autre Moyen Age, celui qui débute au XII^{ème} siècle, époque d'une expansion à rythme accéléré, et que marque la dégradation constante des conditions de

perpétuelle faisant écho au Psaume LIX : « Ne les massacre pas, que mon peuple n'oublie, fais-en par ta puissance des errants, des pourchassés ô notre bouclier, Seigneur »⁹⁸. Les juifs, en tant que peuple témoin de la vérité de la religion chrétienne, sont « tolérés » mais, n'ayant pas reconnu le Christ et, par cette attitude, ayant contribué à le crucifier, ils doivent expier leur faute⁹⁹.

Dans ce contexte, les allusions aux membres de cette communauté religieuse prennent une tournure particulière. Comme s'il désirait prouver que cet épisode avait été ressenti par les Castillans vivant au Moyen Age à la fois comme un traumatisme et en tant qu'événement fondateur qui expliquera, sans pour autant la justifier, la politique antimusulmane et antijuive entamée à la fin du XV^{ème} siècle et durant tout le Siècle d'Or, le chancelier Ayala use de mots très durs pour qualifier l'attitude complice des juifs à l'égard des maures, puisque ceux-ci furent aidés par les premiers afin de conquérir la péninsule :

l'insertion des juifs, jusqu'à la remise en cause finale de cette insertion par des expulsions en chaîne. La prise en compte des corrélations que cette thèse éclaire oblige ensuite à s'interroger sur la nature et l'efficacité relative des facteurs qui entrent en jeu dans cette détérioration continue, une détérioration dont l'expression la plus nette est probablement la constitution de ce qu'on désignera ici comme l'« **antisémitisme médiéval** », qui prend la relève d'un **antijudaïsme plus ancien**, lui-même réactivé aux XII^{ème}- XIII^{ème} siècles. », KRIEGEL, Maurice, « Juifs », *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, pages 569- 586, p. 569. C'est nous qui soulignons. Voir les notices bibliographiques 283 à 294 des pages 410- 411.

⁹⁸ Psaume LIX, 12.

⁹⁹ « Ainsi, les politiques de l'Eglise et des Etats vont s'ordonner, dans les deux grands siècles du Moyen Age central, autour d'une notion- celle de la condamnation des juifs à la « servitude »- et d'un problème- celui du prêt à intérêt. C'est à la fois dans le prolongement de ces politiques et contre elles que naît l'« antisémitisme ». L'appel à l'idée de « servitude perpétuelle » est solidaire, du côté de l'Eglise, de l'aspiration à voir les pratiques sociales s'aligner sur la doctrine théologique dont saint Augustin avait donné la formulation la plus nette, en utilisant une référence scripturaire qui soulignait la complémentarité de deux principes de signe opposé : « Ne les tue pas, de peur que mon peuple n'oublie, [mais] que ta puissance les chasse et les abatte » (Ps., LIX, 12). », KRIEGEL, Maurice (291.), « Juifs », *art. cit.*, pp. 572- 573.

« E despues desto los moros ganando e conquistando a España, llegaron a la çibdat de Toledo, e commo quier que algunos dias se detouo la çibdat de Toledo e se defendio, enpero dizen que vn dia, **con maldat de judios que alli biuian**, dixeron a los moros commo los christianos de la çibdat de Toledo sallian, el dia de Ramos, todos fuera de la çibdat a oyr las horas de aquel dia e a tomar los rramos bendichos a vna iglesia que es en la vega, que dizen Santa Locadia la de fuera, e que poniendo anssy sus çeladas, que los podrian tomar e ganar la çibdat. »¹⁰⁰

Victimes des persécutions de l'Espagne wisigothique, de l'acharnement des rois Sisebut, Receswinth, Erwig, Egica et de l'Eglise (conciles de Tolède de 589, 633, 653, 681 et 694), les juifs ont favorisé l'arrivée des musulmans voyant là le moyen d'échapper à leur sort¹⁰¹. D'ailleurs, il est révélateur de constater qu'après leur expulsion d'Espagne en 1492, les juifs se soient tournés vers les terres d'Islam, plus accueillantes que les royaumes chrétiens. Toujours est-il que Pero López de Ayala leur reproche leur aide apportée aux musulmans et en fait l'une des causes de la perte du royaume wisigoth.

Puis, le chroniqueur les désigne comme étant les ennemis d'Henri de Transtamare, pour s'être alliés avec Pierre Ier :

« Otrossy enbiaron dezir los de la çibdat de Burgos al rrey don Enrrique que la juderia de la çibdat estaua rrebelde e que los judios tenian con Alfonso Ferrandez alcaide del

¹⁰⁰ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre XVIII, p. 58. C'est nous qui soulignons.

¹⁰¹ Gilbert Dahan (283.) l'affirme : « Dans cet ensemble où les conflits ne sont pas spécifiques aux communautés juives, l'Espagne wisigothique présente une exception notable. En effet, après la conversion de Reccared au catholicisme (589), et particulièrement sous les règnes de Sisebut (612-621), de Receswinth (649-672), d'Erwig (680-687) et d'Egica (687-702), une politique antijuive est appliquée avec acharnement, soutenue par l'Eglise locale (Isidore de Séville, conciles de Tolède 589, 633, 653, 681, 694) et favorisant parfois les conversions forcées ; des études récentes montrent que la résistance juive a été vigoureuse et qu'au-delà du problème religieux les motivations politiques et partisans ont joué un rôle important. Il n'est pas étonnant dès lors que les juifs se soient alliés aux armées musulmanes conduites par Târiq ibn Ziyâd, qui débarquent sur la péninsule à partir de 711. Cependant, une partie non négligeable des juifs est établie dans la partie restée chrétienne (Aragon), que la discrimination wisigothique avait, semble-t-il, moins touchée. », « Juifs... », *art. cit.*, *Dictionnaire du Moyen Age* (213.), *op. cit.*, p. 785.

castillo, mas despues que el rrey don Enrique entrasse en la çibdat, que todo aquello cobraria e vernia a la su merçed. »¹⁰²

Cette allusion est d'une portée symbolique puisque Pero López de Ayala fait des juifs les ennemis du roi Henri II, seul roi légitime de Castille. La valeur de ce passage est considérable et met les membres de la communauté juive à l'index.

Simuel el Leui est le seul personnage de cette confession à être personnellement nommé¹⁰³. Il est celui qui s'occupe des finances du roi Pierre Ier :

« El domingo a la media noche, que don Iohan Alfonso auia llegado en la aldea de Almorox, vino a el don Simuel el Leui, thesorero mayor del rrey, que fue primero almorarife de don Iohan Alfonso, que era muy priuado del rrey e su consejero e seruia quanto podia a doña Maria de Padilla... »¹⁰⁴

C'est également l'un de ceux qui aident le roi au cours de son évasion de Toro :

« E yuan con el fasta dozientos de mulas e de cauallo. E don Simuel el Leui, su thesorero mayor, yua con el rrey ; ca andaua ya sobre fiadores por muchos dineros que auia pechado a don Tello. »¹⁰⁵

Enfin, il contribue à accroître la fortune du roi¹⁰⁶. Pourtant, ce dernier décide de l'arrêter ainsi que sa famille et de l'exécuter, mourant dans d'atroces souffrances :

« En este año mesmo (1 360) e en estos dias el rrey despues que este fecho del arçobispo passo en Toledo, que le mando sallir del rregno segund auedes oydo, luego dende a quatro

¹⁰² CRP (2.), Volume II, 1 367, chapitre XXXIV, p. 241.

¹⁰³ Marie-Claude Gerbet (69.) atteste la présence de cet homme auprès de Pierre Ier : « En 1 357, inaugurant la magnifique synagogue devenue l'église de Nuestra Señora del Tránsito de Tolède, Samuel Ha-Levi, ministre de Pierre Ier le Cruel, se réjouissait de la situation excellente faite aux juifs, qui n'était meilleure qu'en Navarre. » , « Le temps des tragédies. Milieu XIVè- fin XVè siècle » (in BENNASSAR, Bartolomé (56.) : *Histoire des Espagnols*, Paris: Robert Laffont, 1 996, 1 132 pages, pp. 254-285, p. 264).

¹⁰⁴ CRP (2.), Volume I, 1 353, chapitre XVI, p. 103.

¹⁰⁵ *Id.* Sur l'emprisonnement du roi et son évasion, voir p. 302- 304.

¹⁰⁶ *Ibid.*, 1 355, chapitre XV, pp. 217- 219.

dias mando el rrey prender en Toldeo a don Simuel el Leui thesorero mayor e su priuado e del su consejo. E fueron presos el e sus parientes en vn dia por todo el rregno e ouo del el rrey grandes thesoros asi luego de los que fallo en Toldeo commo despues por tienpo. E segund se sopo por verdat, fueron fallados estonçes a don Simuel de Toledo çiento e sesenta mill doblas e quatro mill marcos de plata e çiento e veynte e vn arcas de paños de oro e de seda e de otras joyas, e ochenta moros e moras e moreznos. E ouo el rrey de sus parientes de don Simuel trezientas mill doblas, commo quier que dizian algunos que lo mas que se fallo en sus parientes eran de las rrentas del rregno que ellos rrecabdauan por el rrey. E fue despues don Simuel leuado a Seuilla e puesto en prision en la ataraçana e ouo grandes tormentos por saber del el rrey si tenia mas thesoro. E en fin de estos tormentos ouo de morir. »¹⁰⁷

Ce passage est, à double titre, révélateur. D'une part, Pierre Ier est dépeint comme jaloux de la richesse des autres et cupide : selon lui, la fortune de son trésorier ne peut s'être forgée qu'à ses dépens- *dizian algunos que lo mas que se fallo en sus parientes eran de las rrentas del rregno que ellos recabdauan por el rrey*- et il s'approprie tous ses biens, le torturant afin qu'il déclare s'il possède d'autres ressources- *ouo grandes tormentos por saber del el rrey si tenia mas thesoro*. D'autre part, même si Pero López de Ayala s'efforce de dépeindre les juifs en tant qu'ennemis du royaume pour leur soutien apporté aux maures et à Pierre Ier, l'auteur, une fois encore, tire profit de cette situation en critiquant l'attitude du souverain à l'égard de son trésorier. L'auteur n'a aucune sympathie ni pour les musulmans ni pour les juifs mais il sait exploiter à la perfection les événements les mettant en scène pour faire ressortir les erreurs commises par le roi. Le chroniqueur ne souhaite donc pas que son lecteur s'apitoie sur le sort du roi Bermejo ou de Simuel el Leui : il tente, avec succès, de pointer du doigt la politique menée par le roi cruel. A ce titre, les deux communautés religieuses deviennent de précieux procédés démonstratifs.

Portraits croisés

Les deux *Chroniques* étant contemporaines et ayant été rédigées dans deux royaumes limitrophes dont l'Histoire est, souvent, commune, les occasions de retrouver les mêmes personnages sont fréquentes. Dès lors, il est possible de

¹⁰⁷ *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre XXII, p. 33.

comparer les portraits que les chroniqueurs esquissent des hommes qu'ils font apparaître. La principale difficulté qui surgit au moment d'effectuer ce travail critique vient du fait que, même si les œuvres font parfois apparaître les mêmes personnages, leur importance varie néanmoins en fonction de l'intérêt que leur portent leurs auteurs. Par exemple, Marie de Padilla est citée dans les deux *Chroniques* mais ses apparitions sont moins fréquentes chez Pierre III que chez Pero López de Ayala, ce qui fausse ce type de relevé. Il nous a donc paru nécessaire d'opérer une sélection- forcément arbitraire- au moment de choisir parmi ceux dont l'apparition était nécessaire et fondamentale, aux yeux des deux auteurs. D'une part, nous avons écarté Pierre Ier et Pierre III, les *Chroniques* de l'un et de l'autre étant autant de justification de l'action ou, au contraire, de l'inaction des deux souverains. D'autre part, il nous est apparu que les portraits de quatre hommes pouvaient être confrontés, leur rôle primordial s'ajoutant à la matière : Henri de Transtamare, Alphonse XI de Castille, Edouard III d'Angleterre et son fils, le prince Edouard, surnommé le prince noir. Nous sommes précédemment revenu sur la figure d'Henri de Transtamare sous la plume de Pero López de Ayala¹⁰⁸. Chez ce dernier, le futur souverain de la Castille présente toutes les qualités que son demi-frère ne possède pas- sa vraie dévotion et son respect de l'Eglise ainsi que de ceux qui la représentent, sa générosité et, enfin, la bienveillance divine dont il bénéficie qui fait de lui l'élus- tout en n'ayant aucun défaut. Henri de Transtamare est ainsi présent tout au long de la *Chronique de Pierre Ier* que ce soit explicitement lorsque l'auteur le fait apparaître ou implicitement, chacune des actions du roi cruel étant critiquée, sa chute et son remplacement par le seul et vrai souverain dont la légitimité ne souffre d'aucune remise en cause se justifiant. Tout comme le règne du roi cruel est présenté comme une longue parenthèse, sur laquelle il faut méditer, dans l'Histoire de la Castille, la *Chronique de Pierre Ier* devient un imposant prologue à la *Chronique d'Henri II*. C'est dans cette optique que se lit l'œuvre d'Ayala, lequel tend à offrir une vision manichéenne des années 1350- 1366 et impose à ses lecteurs la

¹⁰⁸ Voir pp. 174- 176.

présence d'Henri de Transtamare de même que celui-ci s'est imposé en Castille et s'est emparé du trône.

Les enjeux différant- l'auteur ayant à rapporter les événements survenus dans la Couronne d'Aragon et s'attardant sur ces affaires intérieures-, le successeur du roi cruel fait l'objet d'un traitement distinct, chez Pierre III. Sa première apparition intervient au chapitre VI qui est celui où il est question du conflit contre la Couronne de Castille. Comme à son habitude, le chroniqueur consacre le premier paragraphe à la présentation des points détaillés dans les pages suivantes. Il l'achève sur ces mots : « E lo primer (fill mascle) nat havia nom Enric, e finida la dita guerra, **fo rei de Castella ab ajuda de Déu e nostra**, segons que per avant se recontarà »¹⁰⁹. L'auteur présente ainsi l'accession au trône d'Henri de Transtamare sous un autre angle puisqu'il affirme que c'est grâce à Dieu et à lui qu'elle a pu avoir lieu. Il s'agit d'une rhétorique à laquelle le lecteur est habitué : le roi montre un scrupuleux respect de tout ce qui a trait au Tout- Puissant, ne remettant jamais en cause son influence ni sa volonté, et il s'accorde une place secondaire. Pourtant, ce passage a de quoi surprendre puisque, même si elle est ramenée à un degré inférieur à celle de Dieu, la volonté de Pierre III de faciliter un changement à la tête du royaume de Castille est clairement exprimée. Deux conclusions découlent de cette citation : d'une part, selon le chroniqueur, Dieu et Pierre III agissent de concert, le roi étant son bras armé et agissant en fonction des desseins de Dieu ; d'autre part, le comte Henri ne doit pas son accession à ses mérites mais à la bravoure du souverain catalan, lequel minimise de la sorte tous les efforts du Castillan. Ce type de discours est réitéré à la fin du chapitre lorsque l'auteur déclare :

« Ací feneixen tots los fets del dit sisè capítol, dins lo qual són escrits tots los afers de la guerra que haguem ab lo rei de Castella, la qual durà nou anys e mig, en què són declarats tots los fets qui s'entrevengueren entre nós e nostres vassalls e gents, de la una part, e el rei de Castella e sos vassalls, de l'altra. E, jatsia que diverses fets d'armes e morts de persones e ocupacions de llocs hi fossen entrevenguts, emperò, en la fi de la dita guerra, lo dit rei de Castella, **per juí de Déu, qui baixa ergull e exalça humilitat, condemnà lo**

¹⁰⁹ CPC (1.), chapitre VI, paragraphe 1, p. 1 124. C'est nous qui soulignons.

dit rei de Castella dues vegades en perdició de sos regnes. E, la darrera vegada que perdé sos regnes, perdé la persona e fon escapçat per mà de son enemic, ço és, lo rei Enric frare seu, així com aquell qui ho mereixia, per ço com tota la sua guerra fon inusta e maliciosa del primer dia que la començà tro a la fi, car tantes e tan diverses foren les sues crueltats e morts que donava e desmembraments que feia a les gents nostres, com no es volien tantost retre a la sua senyoria, ocient e matant-los, car no perdonava *cui sexui vel etati.* »¹¹⁰

Ici, le chroniqueur reprend le thème de la puissance divine- sous-entendant que, puisqu'il règne toujours, il est humble, à l'inverse de Pierre Ier- et celui de l'aide apportée à Henri de Transtamare par les troupes de la confédération- *los fets qui s'entrevengueren entre nós e nostres vassalls e gents.* Le fait que l'ordre soit inversé- Pierre III apparaissant avant Dieu- ne semble pas significatif : la dévotion du roi est connue, il ne cherche donc en aucune manière à se substituer au Tout-Puissant.

L'intérêt accordé au successeur de Pierre Ier est secondaire, l'auteur s'attachant à de multiples reprises à le confiner dans un rôle subalterne. Pierre III insiste ainsi de nombreuses fois sur le fait qu'Henri de Transtamare le sert :

« Del comte de Trastàmara en la present escriptura no era feta menció ; mas com és una de les notables coses de la dita guerra, és ací continuat lo fet del dit comte de Trastàmara, **e com venc a nostre servei**... E après molts tractaments, lo dit comte de Trastàmara **venc a nostre servei** e procurà tota aquella gent que poc de la terra de Castella qui l'amaven e el seguiren e **ens serviren** a nostre sou ab les nostres gents, segons que avant se segueix. »¹¹¹

¹¹⁰ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 65, pp. 1 153- 1 154. C'est nous qui soulignons. Il est notable de constater que l'auteur offre deux versions au sujet de la mort de Pierre Ier. Dans ce passage, il confirme la version de Pero López de Ayala alors que, dans un autre, il affirme que ce sont des hommes d'Henri de Transtamare qui l'ont exécuté : « E lo dit rei Enric, sabent que era a mà sua lo dit rei En Pere e dins un hostel en què el trobà, mes mans contra ell per alciure'l. E el dit rei Pere féu continent de defendre's, e, finalment, los qui eren ab lo rei don Enric ocïren-lo. E, com lo hagren mort, tolgueren-li lo cap, lo qual lo dit rei don Enric féu portar a Sibília. », *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 62, p. 1 153.

¹¹¹ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 8, p. 1 131. C'est nous qui soulignons.

Plus loin, continuant sur la même veine, l'auteur écrit : « Nós, emperò, estants així en gran dubte, per tal com lo dit rei de Castella nos era tan prop e nós havíem ab nós tan poca gent, per tal com tots eren per les fronteres, trametem correus cuitats a don Pedro d'Eixèrica e a don Llop de Luna e

L'on contemple donc l'image d'un homme lié à Pierre III et dépendant de lui. Ceci nous amène à une double conclusion : d'un côté, ce traitement n'est pas anormal puisque, tout au long de sa *Chronique*, Pierre III s'écrit et s'impose, ne laissant aucune place aux autres protagonistes, son omniprésence étouffant leurs velléités ; par ailleurs, l'écriture du roi étant profondément anti-castillane, le fait de dépeindre le futur souverain de la Couronne de Castille comme son vassal laisse transparaître une orientation politique de l'œuvre : le lecteur doit comprendre que le royaume voisin doit tout à la Couronne d'Aragon.

Cette manipulation de la personne d'Henri de Transtamare culmine lorsque- ainsi qu'il y est habitué- Pierre III s'en sert pour se mettre en valeur. Outre l'éloge, en castillan, que nous avons déjà évoqué¹¹², le chroniqueur met en exergue sa puissance militaire :

« E, en aquest dia mateix, per mostrar lo poder que Déus per la sua gràcia nos ha comanat, fem fer mostra de tota la nostra gent de cavall e de peu, en la qual eren los infants En Pere e En Ramon Berenguer, oncles nostres, l'infant En Ferrando, frare nostre, lo comte d'Urgell, nebot nostre, lo comte de Trastàmara, don Pedro d'Eixèrica, lo vescomte de Cardona, don Pedro de Luna, lo comanador de Montalbà e lo maestre de Calatrava, e molts altres barons e nobles e cavallers notables de nostres regnes. »¹¹³

Grâce à une rhétorique désormais connue, Pierre III s'incline devant Dieu qu'il reconnaît comme Etre suprême et à qui il doit tout- *per mostrar lo poder que Déus per la sua gràcia nos ha comanat-*, et il se distingue par sa supériorité sur les autres. Dès lors, Henri de Transtamare devient un homme, non pas ordinaire, mais égal à l'un des nombreux vassaux du roi, ce qui tranche avec le traitement dont le fait bénéficier Pero López de Ayala en insistant, à l'inverse, sur sa singularité. De plus, non content de l'avoir à ses côtés au moment de batailler, Pierre III engage ses services d'auxiliaire du discours, c'est-à-dire que c'est grâce à un homme

al comte de Trastàmara, e als altres qui eren per les dites fronteres **en servei nostre...** », *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 12, p. 1 132. C'est nous qui soulignons.

¹¹² Voir pp. 227- 228.

¹¹³ *CPC* (1.), chapitre VI, paragraphe 29, p. 1 137.

comme lui que l'éloge dont il fait l'objet prend toute sa valeur, comme dans le passage suivant :

« ... vengren a nós los comtes de Trastàmara e de Dènia e digueren : -Senyor, vós havets complit ço que pertanyia a vostra honor, e d'huimés hora és que anets a la dita vila d'Oriola e que us alleugets en la horta d'aquella, car més valrà que us alleugets ab temps covinent que si era pus tard. »¹¹⁴

Autrement dit, le chroniqueur plaçant dans la bouche d'Henri de Transtamare ces mots, s'enorgueillit de constater que ses mérites sont reconnus par d'autres personnes que lui, qui plus est, quand celles-ci sont des rois. Pierre III place donc, très rapidement, le successeur de Pierre Ier dans un rôle ambigu puisqu'il est, à la fois, dans l'ombre- le souverain catalan, désireux de se mettre en valeur, ne laissant pas de place à d'autres que lui dans son oeuvre- et dans la lumière- l'auteur, comme tout chroniqueur, rapportant ce qui s'est produit durant le règne du roi de référence, aussi bien en politique intérieure qu'extérieure, et traitant, par conséquent, de l'arrivée sur le trône d'un nouveau roi.

Pourtant, ce portrait ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas les dissensions et les tensions qui ont troublé les relations entre les deux hommes. Au terme d'un marché conclu avec Henri de Transtamare avant que celui-ci ne devienne roi, Pierre III offre à son fils la main de sa fille Eléonore, ce qu'il fait à contre-cœur :

« E, per tal com les requestes lo dit rei de Castella nos feïa per raó del dit matrimoni de nostra filla, jatsia que nos desplagués molt, haguem-lo a fer, esguardant aquell temps en què companyes estranyes estaven aparellades contra nós del regne de França, e, així mateix, en nostres regnes havia mortaldats e fams ; per què haguem a complir la volentat del dit rei. »¹¹⁵

La seule satisfaction de Pierre III se résume en la présence symbolique de l'un de ses petits-enfants- Henri III- sur le trône de Castille, fierté qui causera tant de torts à la Couronne d'Aragon puisque ce sera ce qui provoquera la crise dynastique du

¹¹⁴ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 52, p. 1 147.

¹¹⁵ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 64, p. 1 153.

XVème siècle, l'avènement d'un Transtamare, Ferdinand Ier, en 1412, à la tête du royaume et, à terme, sa disparition :

« E trametem la dita nostra filla, acompanyada de prelats e barons e cavallers, així com de nostra dignitat reial se pertanyia, mas per ordinació de Déu no hi visqué molt e morí, lleixats dos fills, dels quals lo primogènit és jurat primogènit de Castella e és nét nostre. »¹¹⁶

De cette manière, Pierre III sort perdant de ce marché car, en sus de donner la main de sa fille, il n'obtient pas les terres qu'il demandait :

« E nós estàvem aturats de trametre-hi la dita infanta, volents que el dit rei Enric complís a nós certes covinences que eren entre ell e nós, les quals devia complir a nós com hagués possessió de son regne, per la qual nos devia lliurar molts e diverses llocs qui eren en les fronteres de Castella vers lo regne nostre d'Aragó, així com eren Molina ab ses aldees, Almazán, Sòria e Conca, e, en les fronteres de regne de València, Requena e Moia, e alguns altres llocs. E, com nós requerim que ens complís ço que ens havia promès, respòs que per Corts generals era acordat e estret que lloc algun de regne de Castella no ens fo donat ne lliurat, car deïen que seria gran minva e gran interès del regne de Castella, mas que era aparellat de dar-nos diners, e així s'hac a fer, car entre tres pagues ne reebem cent huitanta mília florins d'or d'Aragó o altres monedes equivalents als dits florins. »¹¹⁷

Le roi ne s'attarde pas sur la situation car il veut la présenter comme injuste et, s'estimant lésé, il souhaite se dépeindre comme une victime, même s'il obtient une compensation financière- *E, com nós requerim que ens complís ço que ens havia promès, respòs que per Corts generals era acordat e estret que lloc algun de regne de Castella no ens fo donat ne lliurat, car deïen que seria gran minva e gran interès del regne de Castella, mas que era aparellat de dar-nos diners, e així s'hac a fer, car entre tres pagues ne reebem cent huitanta mília florins d'or d'Aragó o altres monedes equivalents als dits florins.* Cependant, ce procédé présente un avantage certain : Pierre III sait pertinemment qu'il a tort car, avant qu'Henri de Transtamare ne monte sur le trône, le roi a fait la paix avec Edouard d'Angleterre, allié de Pierre Ier, et, à la suite d'un accord passé entre les deux souverains, il s'engage à ce qu'Henri de Transtamare ne foule pas le sol de la Couronne d'Aragon, mais il occulte des détails fâcheux qui le desserviraient,

¹¹⁶ *Id.*

¹¹⁷ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 63, p. 1 153.

détails que la *Chronique de Pierre Ier*, en revanche, ne passe pas sous silence. Pero López de Ayala écrit :

« E el rrey de Aragon, que auia fecho su abenencia con el prinçipe de Gales, desque sopo que el rrey don Enrrique tornaua para Castilla e auia de passar por su rregno, enbiole dezir con vn su cauallero gouernador de Rossellon que le rrequeria que non passasse por su rregno, ca el era amigo del prinçipe e non le queria fazer enojo, e si el al quisiesse fazer, que non dexaria de gelo defender. E el rrey don Enrrique le rrespondio al cauallero que el se marauillaua mucho del rrey de Aragon de le enbiar dezir tal cosa, ca sabia el muy bien que en el tienpo que a el cunpliera en sus guerras, que nunca le fallestiera. »¹¹⁸

Cette attitude pour le moins compromettante- Pierre III a trahi Henri II, préférant capituler devant la puissance anglaise : *enbiole dezir con vn su cauallero gouernador de Rossellon que le rrequeria que non passasse por su rregno, ca el era amigo del prinçipe e non le queria fazer enojo* - écorne l'image d'un roi parfait et juste, et, dès lors, l'on comprend bien que le chroniqueur ne préfère pas s'attarder là-dessus. Nous sommes bien loin du portrait du souverain vaillant que Pierre Ier tente d'imposer depuis le prologue.

Le cas d'Alphonse XI de Castille diffère de celui d'Henri de Transtamare car, pour les deux *Chroniques*, il s'agit d'un homme du passé : pour Pierre III, il représente l'homme qui a régné sur la Castille au début de son règne et pour le chancelier Ayala, il s'agit du prédécesseur de Pierre Ier. Dès lors, même si les conséquences au sein du discours ne sont pas les mêmes, Alphonse XI est perçu comme un repère.

¹¹⁸ CRP (2.), Volume II, 1 367, chapitre XXXIII, p. 237.

La *Chronique d'Henri II* revient sur cette affaire : « El rrey don Enrrique desque oyo la rrespuesta que el rrey de Aragon le enbio dezir por sus mensajeros sobre la rrazon del dicho casamiento, segund auemos contado, enbiole otra vez rresponder que verdat era que entre ellos ouiera algunos tratos, segunt el rrey de Aragon dezia, quando el rrey don Enrrique partio de Aragon para venir a Castilla ; pero que despues sabia el rrey de Aragon que el firmara con el prinçipe de Gales fijo del rrey de Ingla terra, que era henemigo suyo, sus amistades contra el, por lo qual el non le era tenudo a dar çibdat nin villa de Castilla. », CRE (2.), 1 374, chapitre XIII, p. 382.

Sous la plume du chancelier Ayala, le souverain n'apparaît qu'au début de la *Chronique* de Pierre Ier, l'auteur réalisant là une transition entre la production historiographique précédente- la *Chronique d'Alphonse XI*- et sa propre œuvre. Pourtant, il n'est pas pour autant considéré comme mineur. Il est celui qui rend légitime l'accession d'Henri de Transtamare sur le trône : étant son père, il représente le lien avec le passé, faisant d'Henri II un successeur attendu. D'un côté, il devient un modèle puisqu'il est celui qui se bat pour faire reculer les maures, combat que Pierre Ier a oublié¹¹⁹. Ensuite, il constitue une marque temporelle, son règne précédant celui du roi cruel et, surtout, celui d'Henri II, assurant, par ce moyen, une certaine continuité. Enfin, il constitue un repère spatial puisque, souhaitant situer la tombe de Pedro de Xerica, le chroniqueur prend comme référence celle d'Alphonse XI :

« E mandosse enterrar don Pedro de Xerica a los pies del rrey don Alfonso, e asi yaze oy en Cordoua en vna capilla de yuso de la capilla do yaze el rrey don Alfonso. E commo quier que estonçe el cuerpo del rrey don Alfonso avn estaua en Seuilla, enpero sienpre era voluntad del rrey don Pedro de lo enterrar en Cordoua segund lo el mandara, e por tanto fue enterrado el cuerpo de don Pedro de Xerica en Cordoua e despues fue leuado el cuerpo del rrey don Alfonso segund adelante diremos. »¹²⁰

De ce fait, la figure d'Alphonse XI, dans la *Chronique de Pierre Ier*, ne domine pas l'œuvre. Faute d'être effectivement omniprésent, le roi l'est implicitement : son ombre plane sur toute l'œuvre en sa qualité de modèle et de géniteur du seul roi élu par Dieu, Henri II.

Pour Pierre III, le souverain est un repère mais ses actions ne sont pas à imiter. De la sorte, comme il le fait pour Pierre Ier, son entreprise consiste à ériger sa figure comme un contre-portrait du roi parfait. Dès lors, chacune des actions d'Alphonse XI doit être confrontée avec celles de Pierre III. L'exemple le plus révélateur vient du fait que, d'emblée, le roi de Castille se définit par son mépris à l'égard de ses sujets : « ... esto non consentria el rei don Alfonso de Castella,

¹¹⁹ Voir p. 251.

¹²⁰ *CRP* (2.), Volume II, 1 362, chapitre II, p. 54. C'est nous qui soulignons.

hermano nuestro, que ell no los degollase todos », dit Eléonore de Castille, l'épouse d'Alphonse III d'Aragon¹²¹.

Les relations entre les deux rois sont placées sous le signe de la guerre : celle que le roi d'Aragon mène contre celui de Castille, lequel est en conflit avec la Navarre, terre de Marie, l'une des épouses de Pierre III¹²² ; celle que celui-ci fait aux côtés d'Alphonse XI afin de protéger la chrétienté¹²³. Ces rapports pour le moins tendus entre les deux hommes mettent en valeur deux aspects de la personnalité du roi d'Aragon : d'une part, celui-ci est fidèle à ses alliés- image qui se révélera fautive avec la trahison faite à Henri II- et vient à leur aide quand cela s'avère nécessaire ; d'autre part, mû par une cause supérieure à ses intérêts, telle que la défense de la chrétienté, il n'hésite pas à s'engager dans une lutte qu'il estime juste. Par conséquent, pour peu que le lecteur lise entre les lignes, Pierre III s'octroie, à travers ses relations avec son voisin castillan, une dimension démesurée et s'adjuge des qualités dont l'exactitude peut être mise en doute.

Le règne d'Edouard III d'Angleterre se distingue par sa longueur puisque celui-ci a passé cinquante années à la tête du royaume, de 1327 à 1377. Son influence et celle de son fils, le prince Edouard- surnommé le prince noir- sur les deux royaumes et sur les *Chroniques* de Pero López de Ayala et de Pierre III est diversement appréciée. Chez ce dernier, le roi d'Angleterre est celui qui mène la guerre de cent ans contre Philippe VI de Valois et les Français :

¹²¹ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 48, p. 1 020.

¹²² « E, alguns dies après, lo rei de Castella moc guerra contra lo rei de Navarra, e nós, estant infant, per tal com érem en tractament de matrimoni ab la filla del dit rei de Navarra, lo qual après algun temps venc a perfecció, feem valença al dit rei de Navarra e li trametem en ajuda cinc-cents hòmens de cavall de la gent nostra d'Aragó. », *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 53, p. 1 022.

¹²³ « Los quals missatgers tractaren e feren ab lo dit rei de Castella que ell valgués a nós e nós a ell, e fóssem una cosa contra los dits moros. E entre les altres coses prometeren-li de nostra part de fer-li ajuda de deu galees, que estiguessen en les mars de l'Estret ab l'estol del dit rei de Castella, per contrastar lo passatge del dit rei de Marrocs. », *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 33, p. 1 033.

« E (Pere Ramon de Codolet) lliura'ns lletres del dit rei de Mallorca en què ens notificava com ell, per los dits torts que li eren fets en la vila de Montpeller, los quals lo dit rei de França esmenar ne tornar a degut estament no volia, entenia a fer guerra contra lo dit rei e demanar e haver per armes satisfacció dels dits torts, pus que per dret ne per justícia aconseguir no ho podia, **e que havia proposat de valer al rei d'Anglaterra per ço que pus poderosament pogués guerrejar contra lo dit rei de França.** »¹²⁴

Le roi d'Angleterre et son fils représentent également l'aide apportée aux partisans de Pierre Ier :

« ... sabíem e érem certs que el dit rei En Pere de Castella era recorregut al dit rei d'Anglaterra, e ab ajuda d'aquell, lo príncep de Gales, fill primogènit del dit rei d'Anglaterra, devia passar ab lo dit rei En Pere a les parts de Castella, ab gran ajust de gents d'armes de les parts d'Anglaterra, per desheretar lo dit rei Enric del regne dessus dit de Castella per ell ocupat... »¹²⁵

Le chroniqueur n'accorde pas une trop grande place à Edouard III et à son fils. De même, le fait est notable, contrairement aux autres souverains, le roi n'essaie pas de se comparer à eux ni de se valoriser, comme il y est habitué. Cette attitude peut s'expliquer de deux manières : d'une part, considérant qu'il ne s'agit ni de son règne ni de son royaume, Pierre III ne s'attarde pas sur ces événements perçus comme mineurs car ils n'ont aucune influence sur lui ; d'autre part, c'est l'hypothèse la plus plausible, le souverain préfère éviter de traiter de souvenirs embarrassants, comme le pacte signé avec le roi d'Angleterre, afin de ne pas perdre de sa crédibilité aux yeux du lecteur et de fausser l'impression de perfection qu'il s'applique scrupuleusement à imposer.

Pour le chancelier Ayala, les choses sont différentes. S'il est vrai que, pour lui également, Edouard III est celui qui mène la guerre au royaume de France¹²⁶, il

¹²⁴ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 12, p. 1 041. C'est nous qui soulignons.

¹²⁵ *Ibid.*, chapitre VI, paragraphe 61, p. 1 152.

¹²⁶ « ... doña Maria (de la Cerda), que caso con el conde de Estanpas en França, el qual morio en la batalla de Carsi, en Picardia, do peleo el rrey Phelipe de França con el rrey Eduarte de Inglaterra. », *CRP* (2.), Volume I, 1 351, chapitre X, p. 46.

« E este rrey Phelipe fue el que peleo con el rrey Eduarte de Inglaterra en la batalla de Carsi, en Picardia, çerca vna villa que llaman Sand Requier, que es en el condado de Pontis. », *Ibid.*, chapitre XXII, p. 68.

représente surtout l’envahisseur contre lequel Benahatin met Pierre Ier en garde¹²⁷. Malgré tout, cela n’empêche pas le chroniqueur de qualifier le souverain anglais de *venturoso rrey*¹²⁸. Cependant, l’allusion à la famille royale d’Angleterre permet surtout au chroniqueur de critiquer la décision de Pierre Ier de faire appel à des troupes anglaises. C’est ainsi que, dans une lettre rédigée par le prince Edouard et destinée à Henri de Transtamare, chacun des mots se retournent contre Pierre Ier. Le prince noir écrit :

« E el rrey don Pedro enbio mostrar todas estas cosas (les torts causés par Henri de Transtamare) a mi señor e mi padre el rrey de Ingla terra e le rrequirio, lo vno por el grand debdo e linaje que las casas de Ingla terra e Castilla ouieron en vno ; otrossi por las ligas e confederaciones que el dicho rrey don Pedro tiene fechas con el rrey de Ingla terra mi padre e mi señor e conmigo, e que le quisiesse ayudar a tornar al su rregno e cobrar lo suyo. E el rrey de Ingla terra mi padre e mi señor veyendo que el rrey don Pedro su pariente le enbiaua pedir justiçia e derecho e cosa rrazonable a que todo rrey debe ayudar, plogole de lo fazer assi. E enbio nos mandar que con todos sus vasallos e valledores e amigos que el ha, que nos le viniessemos a ayudar e confortar segund cumple a su honrra, por la qual rrazon nos somos aqui e estamos oy en el lugar de Nauarrete que es en los terminos de Castilla. »¹²⁹

Dans ce discours, Pero López de Ayala insiste lourdement sur le fait que c’est Pierre Ier qui a demandé à recevoir une aide extérieure ce qui, dans une certaine mesure, libère le roi d’Angleterre de toute faute ou erreur : celui-ci ne fait que lui venir en aide et n’a rien décidé de son propre chef (*E enbio nos mandar que con todos sus vasallos e valledores e amigos que el ha, que nos le viniessemos a ayudar e confortar segund cumple a su honrra, por la qual rrazon nos somos aqui e estamos oy en el lugar de Nauarrete que es en los terminos de Castilla*). Mais, surtout, ce discours se retourne contre Pierre Ier car parler de droit et de justice, comme le fait le prince noir, revient à rendre légitime l’action d’Henri de Transtamare, ce qui est paradoxal, puisque seuls ces mots peuvent s’appliquer au futur roi de Castille. Le chroniqueur renverse donc ce discours et sa logique, le droit et la justice devenant l’apanage du successeur de Pierre Ier.

¹²⁷ Voir p. 130.

¹²⁸ « En Iglaterra rregnaua el rrey Eduarte **que fue muy venturoso rrey**. », *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre I, p. 5. C’est nous qui soulignons.

¹²⁹ *Ibid.*, 1 367, chapitre X, p. 172.

2. La narration dans la narration : le discours des personnages

La parole et ses conditions : l'invitation à la prise de parole

Les deux œuvres partagent un même point commun en ce qui concerne la prise de parole des personnages qui s'y illustrent. Il est, en effet, flagrant de constater que la décision de s'exprimer ou de dialoguer ne se fait pas de façon autonome. De même qu'ils rejettent l'idée de faire parler l'un de leurs protagonistes sans l'avoir, au préalable, présenté, les deux auteurs refusent toute distribution anarchique de la parole. Dès lors, celle-ci répond à un code bien établi : s'il désire se faire entendre, le personnage doit, tout d'abord, y être convié, soit par le narrateur, soit par l'un de ses compagnons, présent au même moment. La docilité du sujet parlant, exigée par le narrateur, alliée à l'organisation rigoureuse qui caractérise l'architecture des deux *Chroniques* devient la clé d'une argumentation réussie car le discours, loin d'être un simple ornement, est l'achèvement d'une rhétorique travaillée. De là, la nécessité pour les narrateurs de bien distribuer la parole afin d'éviter toute cacophonie qui pourrait conduire à la lassitude du lecteur.

Pour les narrateurs des deux œuvres, la prise de parole doit intervenir à point nommé dans leur démonstration, ce qui revient à en faire une juste illustration du propos tenu. Par exemple, Pierre III revient sur son baptême et, au moment de donner les raisons du choix de son prénom, il laisse la parole à son parrain, N'Ot de Montcada :

« E fo padrí nostre mossèn N'Ot de Montcada e un clergue apellat Jai, capellà de nostra mare, qui despuis fon rector d'Alcalà de Xivert. E per ço, així com damunt havem dit, cuidaven-se que no fóssem nats a dies. E cuitaren-nos, en la cambra mateixa on fom nats, de batejar. E lo dit mossèn N'Ot dix : -Haja nom aquest infant Pere, per tal que mossèn sent Pere, lo faça viure e li recapte de Déu gràcia, que, pus haja nom Pere, que haja les bones ventures que hac son besavi, lo rei En Pere. »¹¹⁵

¹¹⁵ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 40, p. 1 017.

Pierre III ne précise pas qu'il va interrompre sa narration afin de laisser parler N'Ot de Montcada qui se livre à un éloge en bonne et due forme de l'auteur. Le narrateur doit faire preuve d'intelligence au moment de laisser l'un de ses personnages s'exprimer puisque la parole étaye l'argumentation et doit s'y glisser de la manière la plus naturelle possible en n'entravant pas le propos. C'est grâce à cette habileté qui lui est propre que Pierre III réussit à se placer au même niveau que ses illustres anciens. Il peut, dès lors, se contenter de cette simple conclusion, l'essentiel ayant été dit par N'Ot de Montcada : « E veus la raó per què haguem nom Pere »¹¹⁶. Pour l'auteur, tout est dit.

Dans la *Chronique de Pierre Ier*, ces prises de parole à vocation d'illustration sont plus rares : chez Pierre III, l'importance relative à ce type de propos se comprend grâce au principe d'autojustification qui prévaut tout au long de l'œuvre, de sorte que le commentaire attribué à un personnage développe ou confirme l'idée avancée par l'auteur, alors que chez Pero López de Ayala, ce n'est pas toujours le cas. Dès lors, l'on est face à deux projets d'écriture distincts : l'un- celui de Pierre III- fait la part belle à la voix, en y étant assujéti même si ce témoignage, avec le temps, se fragilise ; l'autre- celui du chancelier Ayala- préfère se consacrer à la démonstration au moyen d'une rhétorique rigoureuse, considérant la parole non comme une fin mais comme un moyen. De fait, partant de ce constat, le narrateur de la *Chronique de Pierre Ier* considère comme inutile de faire appel directement à un acteur de l'Histoire, l'invitation à la prise de parole venant de la part de l'un de ses compagnons de papier.

De multiples procédés facilitent l'expression des personnages. Ceux-ci peuvent être amenés à parler à la suite d'un geste. C'est la cas de don Tello qui est autorisé à s'exprimer, une fois effectué le rituel du baise-main :

« E estonçe don Tello sallio de Palençuela e con el don Iohan Garçia Manrrique e Pero Ruyz de Villegas, su mayordomo mayor. **E fuesse para el rrey, e luego que llego a el,**

¹¹⁶ *Id.*

besole las manos. E el rrey le dixo : « Don Tello, ¿ sabedes commo vuestra madre es muerta ? »... »¹¹⁷

Ici, la parole est permise par l'acte d'allégeance accompli et qui devient condition *sine qua non* pour que s'exprime le personnage.

Les acteurs de l'œuvre de Pero López de Ayala s'expriment également à la suite de la requête d'un autre personnage. C'est le cas de Iohan Alfonso de Albuquerque qui s'adresse directement à Domingo Iohan de Salamanca :

« E despues que estos de la çibdat fueron presos e tirados aparte, dixo don Iohan Alfonso de Albuquerque a vn alcalde del rrey que y estaua, que dizian Domingo Iohan de Salamanca : « Alcalde, vos sabedes que tenedes de fazer ». E el alcalde estonçe llegose al rrey e dixole callando- oyendolo don Iohan Alfonso : « Señor, vos mandat esto ca yo non lo diria ». E estonçe dixo el rrey muy baxo, por que lo oyrian los que alli estauan : « Ballesteros, prended a Garçi Laso. »¹¹⁸

Dans cet exemple, chacun s'exprime à la demande de l'autre mais il apparaît clairement que la parole devient embarrassante, puisque ni Iohan Alfonso de Albuquerque ni Domingo Iohan de Salamanca n'osent demander l'arrestation de Garçi Laso de la Vega, préférant que Pierre Ier en prenne l'entière responsabilité¹¹⁹.

Chez Pierre III, la parole peut être aussi distribuée par les personnages, comme chez le chancelier Ayala. Un événement est souvent l'occasion d'une réflexion de celui qui le vit. Lorsque Guillem de Vinatea se présente devant Alphonse III et

¹¹⁷ CRP (2.), Volume I, 1 351, chapitre IV, p. 35. C'est nous qui soulignons.

¹¹⁸ *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre VI, p. 39.

¹¹⁹ Dans la *Chronique de Pierre Ier*, la parole est souvent compromettante tant pour celui qui parle que pour celui qui est l'objet du discours. A ce titre, l'exemple du religieux de Santo Domingo de la Calzada- *Ibid.*, Volume II, 1 360, chapitre IX, p. 13- est évocateur (voir pp. 201-203) : le roi l'invite à s'exprimer (« E el rrey dixole que le plazia de lo oyr e el clerigo le dixo asi... ») et le condamne justement pour s'être exprimé (« E el rrey penso que lo dizia por induzimiento de algunos e mando luego quemar al clerigo alli donde estauan sus tiendas. »).

s'étonne de la politique menée par ce dernier, la mise en valeur du propos tenu est réalisée au moyen d'un juste équilibre entre narration et discours direct :

« E així es féu, que hi anaren lo dit En Guillem de Vinatea e los jurats e consellers. E com foren denant lo senyor rei, nostre pare, e la reina, madastra nostra, e tot llur Consell, En Guillem de Vinatea proposà e dix : Que molt se meravellava del senyor rei e de tot son Consell que aitals donacions feés ne consentís, com havia ; car allò no volia àls dir sinó tolre e separar lo regne de València de la Corona d'Aragó, car, separats les viles e llocs tan apropiats com aquells eren de la ciutat de València, València no seria res : per què ells no consentien en les dites donacions, ans hi contradirien ; e que es meravellaven fort d'ell e de son Consell, que en tal punt los posassen davant, car posaven-los en punt d'ésser traïdors.

-E alre, senyor, no hi mudarien, si a mi, senyor, sabíets tolre lo cap del coll ne si ens sabíets a tots matar. Mas certific-vos, senyor, que, si nós morim, que no escaparà algú d'aquests qui són ací, que no muiren tots a talls d'espasa, sinó vós, senyor, e la reina, e l'infant don Ferrando. »¹²⁰

Guillem de Vinatea s'est désigné pour aller rencontrer le roi et lui exposer ses griefs¹²¹. Sa bravoure- il est conscient de pouvoir y perdre la vie- est mise en exergue par l'organisation du récit : le narrateur alterne les discours direct- *E alre, senyor, no hi mudarien, si a mi, senyor, sabíets tolre lo cap del coll ne si ens sabíets a tots matar...*- et indirect- *E com foren denant lo senyor rei, nostre pare, e la reina, madastra nostra, e tot llur Consell, En Guillem de Vinatea proposà e dix : Que molt se meravellava del senyor rei e de tot son Consell que aitals donacions feés ne consentís, com havia...*- , laissant au personnage le droit d'exprimer ses idées essentielles dans les premiers et celles plus secondaires dans les autres. Ce type d'invitation à la prise de parole n'est pas sans évoquer celle que nous avons développée au sujet du narrateur. En effet, le propos est également assimilé à une démonstration, la dépendance des personnages vis-à-vis du narrateur se faisant encore mieux sentir parce que ceux-ci adoptent, une nouvelle fois, ses « tics » de discours.

¹²⁰ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 48, p. 1 020.

¹²¹ « E haüt aquest acord e consell, hac-n'hi alguns qui digueren : -Qui ho diria açò ? E En Guillem de Vinatea, qui era hom esforçat e hom assenyalat en la ciutat dix : -Anem, que pus que són fetes les ordinacions, jo m'ho aventuraré de dir, que no hi planyeré la mia vida, e, si em mata lo senyor rei, morré per llealtat, e, així, pus que jo m'aventur de dir-ho, bé us podets vosaltres aventurar d'anar-hi .», *Id.*

Chez les deux chroniqueurs, les formulations indiquant que le narrateur ou l'un des acteurs de l'Histoire donne la parole à un personnage sont souvent répétitives et peu originales puisqu'il s'agit d'emplois des verbes *dir*, *dezir*, chez Pero López de Ayala, ou bien encore *respondre*, dans le cas de Pierre III¹²². En revanche, l'on peut dresser une systématique du discours tant pour les narrateurs que pour les personnages qui s'expriment. Chez Pierre III, nous l'avons vu, l'invitation à la prise de parole et les mots prononcés ont pour but de démontrer l'exactitude du jugement de celui qui l'énonce. Cependant, ces invitations sont soumises à des restrictions concernant leur nombre : le chroniqueur rejette toute idée de joute verbale et refuse d'écrire des dialogues comprenant plus de trois interventions. L'on a donc trois types de configuration : une narration, une invitation et soit un propos¹²³, soit deux¹²⁴, soit trois¹²⁵. De cette manière, Pierre III fait une nouvelle fois preuve de sa rigueur en s'en tenant scrupuleusement aux configurations qu'il à lui-même fixées. Cette diversité d'approche lui permet de se réapproprier le récit puisqu'à chaque fois, il énonce une appréciation qu'il juge ultime. L'on peut schématiser cette diversité d'approche comme suit :

¹²² Nous renvoyons aux exemples que nous venons de citer.

¹²³ « E en açò tota la gent se mis quaix en rumor, e l'infant En Pere, qui no ens anava molt lluny, venc tantost a nós e suplicà'ns e ens pregà que allò romangués, dient : -Senyor, no sia per res. (...) », *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 37, p. 1 036.

¹²⁴ « E, tantost com fo hora de dinar o abans, lo dit infant En Pere nos tramès de belles cireres que li eren vengudes de la ciutat de Mallorques. E dix-nos lo missatger qui les portà : -Senyor, aquestes cireres vos tramet lo senyor infant, que en mengets en tal punt que dins breus dies siats en la ciutat de Mallorques e senyor d'aquella.

E nós haguem-ne gran plaer, e tantost prenguem-nos a menjar de les cireres, e diguem : -E nós ab aqueixa condició ne menjam. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 33, pp. 1 051- 1 052.

¹²⁵ « E lo rei En Pere dix-li : -Mon fill a què sots vengut ?

E ell li respòs : -Senyor, jo he sabut lo vostre mal e son-vos vengut veure e fer-vos reverència.

E ell dix-li : -Fill, tornats-vos-en en bona hora, fets vostre viatge, car vós no sots metge per guarir-nos, car Déus nos ha a guarir l'ànima, e los metges lo cors. (...) », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 5, p. 1 038.

Première configuration : 1) Narration et invitation à la prise de parole au moyen du verbe *dir*

- 2) Le personnage parle
- 3) Jugement de la part du narrateur et conclusion

Deuxième configuration : 1) Narration et invitation à la prise de parole au moyen du verbe *dir*

- 2) Le premier personnage parle
- 3) Le deuxième personnage lui répond
- 4) Enonciation du jugement et fin de l'épisode

Troisième configuration : 1) Narration et invitation à la prise de parole au moyen du verbe *dir*

- 2) Le premier personnage parle
- 3) Le deuxième personnage lui répond
- 4) Le troisième personnage s'exprime
- 5) Conclusion

C'est sur cette rhétorique rigoureuse, qui fait appel à son talent d'écrivain et à des témoignages directs, que s'appuie le chroniqueur afin de convaincre le lecteur.

Pero López de Ayala, lui, n'a pas la même approche que Pierre III. Les discours directs, nous l'avons vu, sont beaucoup moins nombreux que dans la *Chronique* du roi Cérémonieux, ce qui a pour effet de mieux mettre en relief le discours retranscrit directement car c'est justement sa rareté qui lui confère sa qualité. Par ailleurs, le chroniqueur ne se fixe pas de limites concernant le nombre d'interventions, ce qui favorise l'apparition de joutes verbales dans lesquelles les auteurs se mesurent sur le terrain de l'argumentation. L'un des exemples les plus révélateurs figure à l'année 1367 de la *Chronique*

*de Pierre Ier*¹²⁶. Le prince noir a capturé Bertrand du Guesclin et il décide de le libérer à une condition : c'est le prisonnier qui doit fixer lui-même le montant de sa rançon. Bertrand du Guesclin est face à un dilemme : demander une faible somme garantirait sa rapide remise en liberté mais son honneur serait perdu ; à l'inverse, une somme plus importante sauvegarderait son honneur mais compliquerait sa libération. Dans cet épisode- à l'issue duquel du Guesclin est libéré après paiement de cent mille francs, montant considérable- l'opposition verbale entre les deux hommes témoigne du duel auquel ils se livrent. Le prince de Galles, son représentant et son prisonnier interviennent directement à de nombreuses reprises, ce qui nous donne une idée de la vivacité de l'échange¹²⁷. De là, la conclusion du chroniqueur qui constitue un vibrant hommage au comportement chevaleresque dont fait preuve chacun des protagonistes de l'histoire, attitude que certains Castillans de ce siècle, en premier lieu Pierre Ier, feraient bien d'imiter :

« E acordamos de poner este fecho en este libro commo passo e por que acaesçio assi a este cauallero que fue preso en esta batalla de Najara. Otrossi por contar los grandes fechos e notables que los buenos fazen, ca el prinçipe de Gales todo lo que fizo en este fecho fizo commo grande : primera mente en poner a rrendiçion a mossen Beltran por que non dixiessen que auian rresçelo los ingleses a vn solo cauallero ; otrossi fizo bien en le dexar la fiança en aluedrio de mossen Beltran e non mostro cobdiçia. Otrossy fizo bien mossen Beltran en todo lo que dixo : assi en lo primero, que se tenia por honrrado en le tener el prinçipe antes preso que deliberarle, diziendo que era omne que podia fazer enojo a los ingleses ; otrosi fuele contado a bien a mossen Beltran en se poner en grand cueta de rrendiçion, pues que la rrendiçion del prinçipe era que por pequeña valia lo dexaria e que non lo preçiaría mas. Otrossi fue e es grand rrazon de seer contada la rrazon de la grandeza e nobleza del rrey de Françia en la dadiua que fizo en dar a mossen Beltran çient mil francos para su rrendiçion e treynta mill francos para se apostar. E por estas rrazones se puso aqui este cuento, ca las franquezas e noblezas e dadiuas de los rreyes grand rrazon es que finquen en memoria e non sean olvidadas ; otrossi las buenas rrazones de cauallerias. »¹²⁸

¹²⁶ CRP (2.), Volume II, 1 367, chapitre XVIII, pp. 191- 194.

¹²⁷ « E quando mossen Beltran lo oyo, dixo assi al cauallero que esto le dixo de partes del prinçipe : « Dezid vos assi a mi señor el prinçipe... », « E el prinçipe penso en ello e dixo : « Verdad dize... », « E mossen Beltran entendio bien la entençion del prinçipe e dixo : « Yo le he en merçed a mi señor el prinçipe... », *Id.*

¹²⁸ *Id.*, p. 194.

L'approche de Pero López de Ayala est donc sensiblement différente de celle de Pierre III puisque l'invitation à la parole et le propos qui est tenu sont des moyens et non des fins: les discours directs alternent avec les discours indirects, ce qui prouve que la narration- et donc le chroniqueur- prennent toujours le dessus. La configuration est la suivante :

- 1) Narration et invitation à la prise de parole par le verbe *dezir*
- 2) Le personnage s'exprime **au sein de** la narration
- 3) Narration et conclusion

La narration, chez Pero López de Ayala, est primordiale et témoigne d'un désir marqué de contrôle du récit, à la différence de Pierre III pour qui narration et discours directs se complètent.

Une règle d'or : le silence

L'on constate, chez les deux auteurs, un même rejet de toute cacophonie. Ils préfèrent inviter leurs personnages à s'exprimer, comme nous venons de le voir, mais aussi évitent que leurs discours soient victimes d'éventuelles et nuisibles interférences qui gêneraient la réception du message délivré. A ce titre, les chroniqueurs font office de protecteurs des mots et de garants du respect de la parole prononcée. De fait, pour pouvoir être écouté et compris, le propos doit être enveloppé de silence.

Dans les deux *Chroniques*, chaque personnage commence et achève sa phrase sans être interrompu, soit par son interlocuteur, soit par le narrateur. Les exemples sont nombreux, tous les discours répondant à ce principe et, pour cette raison, nous préférons uniquement nous en tenir à ceux qui menacent cet équilibre. Il en va ainsi des paroles prononcées par un locuteur en souffrance et qui ne cherche pas la conciliation.

Chez Pierre III, lorsque le mécontentement ou la peur font que le silence est en péril, deux possibilités s'offrent au narrateur. D'une part, le personnage Pierre III écoute, n'interrompt pas et propose une réponse, comme dans le cas suivant où l'infant Pierre, l'oncle du roi, s'émeut de la présence de Constance, sœur de Pierre III et épouse de Jacques III de Majorque, sans l'accord de celui-ci :

« E, a poc instant, l'infant En Pere, sabent açò, venc a nós tot felló, e ens dix :
 -Què és açò, senyor, que la reina, vostra sor, vós n'havets feta venir per força, sens volentat de son marit ? Mal és fet que ells sien venguts guiats, e en fe vostra, los sien fetes novitats ; no està bé açò.
 E nós li responguem :
 -No us mogats ne en siats felló tro que sapiats la raó per què s'és fet. »¹²⁹

Comme à son habitude Pierre III- personnage ou narrateur- clôt le discours : *No us mogats ne en siats felló tro que sapiats la raó per què s'és fet*. Il démontre ainsi aux lecteurs sa tempérance puisqu'il sait faire preuve de calme et d'habileté au moment d'énoncer son jugement comme le prouve l'exemple précédent et sa formule laconique *e nós li responguem* se réduisant à une formulation simple- sujet, verbe, complément- sans nous laisser rien transparaître sur le ton ou les sentiments qui l'animent. Cette réaction le confirme dans son rôle de souverain parfait qu'il s'est lui-même conféré.

Il arrive aussi que le silence soit menacé par des murmures ou une rumeur. Dans ce cas-là, c'est le narrateur qui se charge de les gérer car les éclats de voix restent en coulisses, c'est-à-dire qu'ils se trouvent formulés indirectement. Par exemple, lorsque des propos tenus éveillent des commentaires incontrôlés qui mettent en péril l'ordre jusque là établi, le chroniqueur les inclut dans la narration. Les hommes de Pierre III prennent peur quand on leur apprend la nouvelle de la trahison de Pedro d'Eixèrica, passé dans la faction qui soutient l'épouse d'Alphonse III, Eléonore, et leur fils, Ferdinand :

¹²⁹ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 19, pp. 1 044- 1 045.

« E nós estant aquí, així com nos deportàvem, cavalcant per la host, encontram lo dit porter Pere d'Antist, en un mul cavalcant, qui era fuit dels dessús dits, portant un dard en la mà, qui dix cridant :

-Senyor, senyor, traït sots, que veus don Pedro d'Eixèrica, qui ha preses vostres barons e cavallers que li havets trameses al lloc d'Otiell !

E així com nós ho oïm, estiguem entre nós mateis, car paria'ns cosa no creadora. **E encontinent se mes veu en la host que ens anàssem, e nós tornam-nos-en a la mesquita on nós posàvem.** »¹³⁰

Il apparaît clairement, dans cet exemple- *e encontinent se mes veu en la host que ens anàssem*- que, dans la crainte et l'effroi provoqués par la trahison, les propos tenus à la suite de l'intervention première ont été formulés de manière désordonnée. Pierre III, visiblement, se refuse à les reproduire au moyen de discours directs car l'ordre qu'il a établi au sein de son récit serait menacé. C'est donc la narration qui se charge de contrôler le désordre et d'y mettre un terme¹³¹.

Chez Pero López de Ayala, la narration remplit le même rôle de rééquilibre du récit, de canalisation du désordre. Comme chez Pierre III, la rumeur est étouffée par la narration. Ainsi, lorsque Pierre Ier est tué, ses partisans ou ses adversaires ne se manifestent pas directement mais de manière indirecte :

« E estonçes el rrey don Enrrique conosçio e ferio lo con vna daga por la cara. E dizen que amos a dos, el rrey don Pedro e el rrey don Enrrique, cayeron en tierra. E el rrey don Enrrique lo firio estando en tierra de otras feridas. E alli morio el rrey don Pedro a veynte e tres dias de março deste dicho año. **E fue luego fecho grand rruydo por el rreal : vna**

¹³⁰ *Ibid.*, chapitre II, paragraphe 26, p. 1 029. C'est nous qui soulignons.

¹³¹ La recherche de cet équilibre ne va pas sans évoquer la théorie aristotélicienne du juste milieu : « Ainsi donc, la vertu est une disposition à agir d'une façon délibérée, consistant en une médiété relative à nous, laquelle est rationnellement déterminée et comme la déterminerait l'homme prudent. », *Ethique à Nicomaque* (255.) (Paris : Vrin, 1 997, 539 pages, livre II, 1 107 a) ; « L'appréciation que l'on porte sur l'ensemble de ces régimes repose sur les mêmes éléments. Car si nous avons eu raison de dire, dans l'*Ethique*, que la vie heureuse est celle qui se déroule conformément à la vertu sans que rien ne l'en détourne, et que la vertu est un milieu entre deux extrêmes, il s'ensuit nécessairement que la vie la meilleure est celle qui se tient dans le juste milieu, la moyenne que chacun est en mesure d'atteindre. », *Politique* (256.) (Paris : Hermann, 1 996, 278 pages, Livre IV, 1 295 a).

vez diziendo que era ydo el rrey don Pedro del castillo de Montiel e luego otra vez, en commo era muerto. »¹³²

A l'instar du narrateur de la *Chronique* de Pierre III, le chancelier Ayala tait la rumeur et la cantonne à la narration tout en insistant sur l'impact qu'elle a pu produire : si Pierre III se contentait de *se mes veu*, Pero López de Ayala l'apprécie différemment, l'adjectif *grand* révélant la stupeur qu'elle provoqua.

Les deux chroniqueurs se retrouvent donc sur la question du silence sauf sur un point. S'ils ont bien compris qu'ils devaient laisser les personnages s'exprimer, sans les interrompre, même s'ils avaient à déverser toutes leurs rancœurs, par moments Pero López de Ayala ne cherche pas à tempérer le propos comme Pierre III le faisait. Ainsi, le prince de Galles confie-t-il son mécontentement à l'égard de Pierre Ier lequel tente d'acheter les prisonniers de la bataille de Nájera afin de les exécuter :

« E el príncipe fue sañudo estonçes por estas rrazones que el rrey don Pedro assi le dixo e rrespondiole en esta manera : « Señor pariente, a mi pareçe que vos tenedes maneras mas fuertes agora para cobrar vuestro rregno que touistes quando teniades vuestro rregno en posesion e lo rregistes en tal guisa que lo ouistes a perder. E yo vos consejaria çesar de fazer estas muertes e de buscar manera de cobrar las voluntades de los señores e caualleros e fijos dalgo e çibdades e pueblos de vuestro rregno, e si de otra manera vos gouernades segund primero lo faziades, estades en grand peligro para perder el vuestro rregno e vuestra persona e llegarlo a tal estado que mi señor e mi padre el rrey de Ingla terra nin yo, avn que quisiessemos, non vos podriamos valer. »¹³³

Le prince noir est mécontent de Pierre Ier et il le lui fait savoir : il ne manque pas de lui rappeler que sans l'aide de ses alliés anglais, il n'aurait jamais pu retrouver son royaume et, en sus, il lui apprend à le diriger, lui conseillant d'adopter une politique de réconciliation nationale. Le récit s'arrête pratiquement là, le reste relevant de l'anecdotique¹³⁴. Contrairement à Pierre III, Pero López de Ayala ne

¹³² *CRP* (2.), Volume II, 1 369, chapitre VIII, p. 290. C'est nous qui soulignons.

¹³³ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XIX, p. 196.

¹³⁴ « E assi pasaron aquel dia estas rrazones entre el rrey don Pedro e el príncipe. E aquel dia domingo, otro dia despues de la batalla, estudieron alli en el canpo, e otro dia lunes partieron el rrey don Pedro e el príncipe del lugar donde fue la batalla e tomaron su camino para Burgos. », *Id.*

tempère pas la colère du locuteur. Au contraire, quand celle-ci sert son intention première qui est de justifier la chute de Pierre Ier et de légitimer l'accession au trône d'Henri de Trastamare, le chroniqueur laisse faire¹³⁵.

Classifications

A l'instar de celui des narrateurs, le discours des personnages est très codifié¹³⁶. A l'image des chroniqueurs, les différents protagonistes des deux œuvres adaptent la forme de leurs discours à leurs propos. Ces phases d'organisation du discours sont une nouvelle preuve du rôle essentiel joué par la rhétorique dans l'argumentation : même s'il est vrai que les *Chroniques* de Pierre III et de Pierre Ier font la part belle à la narration, la restitution des discours de manière directe constitue un nouvel enjeu visant à convaincre le lecteur et à soutenir le raisonnement du chroniqueur. Par conséquent, pour arriver à leurs fins, ces derniers se montrent extrêmement rigoureux jusque dans le moindre détail, faisant des discours des acteurs des moyens d'argumentation supplémentaire.

Cependant, il ne faut pas faire de ces narrations *dans* la narration de simples calques de la rhétorique des chroniqueurs. Leur mérite est, en effet, de ne pas toujours leur léguer leurs tics de discours : même s'il est indéniable, comme nous avons pu le constater, que, par moments, à travers la parole du personnage, l'on retrouvait celle du chroniqueur et ses manies, d'une manière générale, les deux auteurs cherchent à ne pas trop influencer les locuteurs. C'est ainsi que, loin d'être une pâle copie de la rhétorique des narrateurs, celle des personnages surprend par son originalité. Celle-ci s'explique de diverses manières. D'une part, la notion de

¹³⁵ Il faut replacer cet épisode dans l'économie du récit. Il fait suite à l'éloge des qualités chevaleresques de Bertrand du Guesclin et du prince de Galles (voir p. 277). Cherchant à supprimer ses prisonniers, l'attitude du roi cruel est en parfaite opposition avec celle du fils du souverain anglais.

¹³⁶ Voir pp. 275- 278.

vraisemblance est préservée : se différenciant du discours des narrateurs, les paroles semblent restituées fidèlement. D'autre part, l'éventail des types de discours des personnages est plus large que celui des chroniqueurs : ceux-ci, dans la mesure du possible, se doivent d'être impartiaux, alors que les protagonistes n'ont pas cette exigence et peuvent laisser libre cours à leurs sentiments, ce qui enrichit la variété discursive des œuvres.

La parole du roi : Pierre III face à son Conseil

En leur qualité de chroniques royales, les souverains dont les règnes sont évoqués font partie de ceux qui s'expriment le plus et, surtout, ceux dont les propos ont le plus de valeur. Le premier type de discours concerne donc celui qui laisse la parole aux rois. C'est bien là le seul point commun partagé par les deux *Chroniques* car le traitement est sensiblement différent.

Chaque intervention du personnage Pierre III est particulière dans le sens où, invariablement, elle se distingue de celles des autres protagonistes par sa longueur- elle occupe souvent plus d'espace- et par ses effets puisque l'auditoire acquiesce et se montre convaincu par le souverain¹³⁷. Cependant, quelles que soient les circonstances dans lesquelles les discours sont prononcés, l'organisation est toujours la même : en introduction, le roi rappelle les faits précédents qu'il développe, dans un deuxième temps, pour, enfin, livrer sa conclusion, la seule et unique possible. Au milieu de ce canevas rigoureusement tissé, la variation provient de l'expression.

¹³⁷ Par exemple, citons : « E nós, dit aquest pensament, tots los del dit nostre Consell **lo tengueren per bo.** », *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 13, p. 1 042. C'est nous qui soulignons. Les qualités d'orateur de Pierre III se voient ainsi confirmées.

S'exprimant devant un Conseil désemparé par la demande d'aide militaire du roi de Majorque, désireux d'en découdre avec le roi de France¹³⁸, Pierre III formule le discours suivant :

« -Vosaltres tots estats empensats sobre aquest fet, e açò com puixats trobar manera que nós raonablement e deguda poguéssim excusar al dit rei de Mallorques la requesta per ell a nós feta, e deïm-vos que vosaltres acordàssets e trobàssets alguna manera o cas per lo qual nós degudament e raonable poguéssim excusar la dita requesta, ço que no ens pensam per res se puixa fer, ne nós no ho consentríem, majorment que res tocàs contra la dita covinença, nós entenem e sabem bé que ell ha consellers e savis ab si que tendrien lo contrari passaria de la dita requesta que ens ha feta, nós tenents a consell de vosaltres que no la li deguéssim fer, e ell que sí, e sobre aquest contrast mouria's tabustol e guerra entre nós e ell. Veent que se'n mouria guerra, lligar-s'hia per ventura ab lo rei de França, e no ens seria bo ne sa haver semblant guerra, majorment per aital raó. Mas nós, segons nostres vejares, hi havem pensada e trobada una bona manera, e veus quina. Nós, així com sabets, havem anar a Barcelona per convocar Corts als catalans. Per què anem-nos-en lla e convoquem les dites Corts, e, aquelles convocades, apellem-hi lo dit rei, que al vint-e-cinquè dia de març sia a Barcelona a les dites Corts, car tengut nos hi és de venir, així com qualsevulla baró de la terra. Així que nós som requests lo vintè dia d'abril, e ell serà apellat al dit vint-e-cinquè dia de març ; així que ell haurà ésser abans a nós que nós a ell e seguir-se n'ha açò : O ell hi serà o no. E, si hi és, farà ço a què és tengut, e, en aquell cas, nós així mateix li complirem tot ço en què li siam tenguts e haurem consell de nostres sotsmeses què tendran per mellor que hi façam ; e, si no hi ve, haurà'ns trencada la covinença, car, així com nós li som tenguts valer, ell nos és tengut de tres coses. La primera d'ésser nostre hom feudater per tot quant ell ha en lo món, exceptat per sola la vila de Montpeller ; e açò ja ho ha complit, quan nos féu l'homenatge per los dits feus. La segona, que ens és tengut valer, així com nós a ell. La terça, que ens és tengut de venir personalment a Corts, com les convoquem en Catalunya. E, en lo dit cas, no li serem tenguts de valer ni mesclar-nos en guerra per ell ab lo rei de França ; car porem dir que ell nos ha trencada la covinença ans del dia que ens ha assignat d'ésser ab ell. E ab aitant nós romandrem quitis de la dita requesta que ens ha feta.»¹³⁹

L'auteur commence par désigner ceux qui sont concernés par le propos, ce qui est une constante aussi bien chez Pierre III que chez Pero López de Ayala puisque les destinataires sont toujours évoqués et, par conséquent, invités à écouter : *vosaltres* s'adresse aux membres du Conseil. C'est ensuite que le souverain exprime- ou plutôt, impose- son opinion en usant, pour cela, d'une démonstration

¹³⁸ « E, quan nós e nostre Consell haguem molt pensat, nós, veents que tots los del dit Consell estaven encondobiats, que no sabien quin consell nos donassen, nós dixem-los així ...», *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 13, p. 1 041.

L'omniprésence de Pierre III est, une nouvelle fois, confirmée. Non content d'agir à sa guise, il formule les conseils que son entourage ne peut lui donner.

¹³⁹ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 13, pp. 1 041- 1 042.

intelligente et rigoureuse. Aussitôt après s'être adressé à ses conseillers, il revient sur les faits passés et estime leurs conséquences sur le présent. C'est ainsi qu'il dit comprendre l'embarras du Conseil¹⁴⁰ : conformément aux accords conclus entre les rois de Majorque et d'Aragon, ce dernier ne peut refuser l'aide qui lui est demandée sous peine d'entrer en conflit avec lui. La question du droit est posée et des termes s'y rapportant sont employés par Pierre III. A deux reprises, il utilise les adverbess *raonablement* et *degudament*, ce qui témoigne de sa volonté de s'inscrire dans un cadre légal et de ne pas transgresser les accords précédemment passés sous peine de ruiner le royaume et d'y perdre l'honneur. La première partie de son exposé s'achève donc sur une apparente impasse : Pierre III ne peut que fournir l'aide militaire qui lui est requise. Cependant, le roi ne se laisse pas abuser et trouve la solution du problème. Après avoir attiré l'attention sur sa pensée présentée comme *forcément* bonne et convaincante¹⁴¹, le souverain explique qu'en tant que vassal, le roi de Majorque doit se rendre à la convocation des *Corts* à Barcelone, ce qu'il ne fera pas puisqu'il doit préparer sa guerre avec le royaume de France¹⁴², même si, dans sa magnanimité, il l'a attendu durant trois jours supplémentaires¹⁴³. Le roi met ainsi en valeur son intelligence, ou plutôt sa ruse, mais l'on découvre également un homme prêt à rompre les serments passés et à transgresser les principes qui unissent vassaux et seigneurs.

Puis, apparaissent de manière ordonnée les raisons qui font que le souverain du royaume de Majorque est lié à Pierre III : il est son vassal¹⁴⁴, il a des obligations

¹⁴⁰ « e açò com puixats... que tendrien lo contrari .», *Id.*

¹⁴¹ « Mas nós, segons nostres vejares, hi havem pensada e trobada una bona manera, e veus quina. », *Id.* Par sa vivacité et la pertinence de sa réflexion, Pierre III est l'homme de toutes les situations.

¹⁴² « E lo dit rei no hi comparegué, ne hi tramès procurador ne altra persona qui per ell dixés res. », *Id.*

¹⁴³ « E encara l'esperam de gràcia tres dies, dins los quals si ell fos vengut lo hi hàgrem recollit .», *Id.* L'on peut douter de la sincérité du propos tenu, son absence faisant l'affaire du roi.

¹⁴⁴ « La primera d'èsser nostre hom feudater per tot quant ell ha en lo món, exceptat per sola la vila de Montpellier ; e açò ja ho ha complit, quan nos féu l'homenatge per los dits feus. », *Id.*

envers le roi d'Aragon¹⁴⁵ et il doit se rendre à toutes les convocations des *Corts*¹⁴⁶. Dès lors, l'on voit bien l'esprit calculateur propre au roi puisque celui-ci, lorsque son intérêt est en jeu, est prêt à reconsidérer ses alliances alors que ses vassaux ne possèdent pas ce privilège. Il s'agit donc de serments à sens unique. Au niveau strictement rhétorique, la démonstration, quant à elle, ne souffre d'aucune contestation tant le propos est admirablement défendu. Ainsi, les arguments avancés par Pierre III sont sans appel et distribués de manière équilibrée. L'on distingue trois étapes dans l'organisation de ce discours. La première revient sur les événements passés et les éclaire à la lumière du présent : - *Vosaltres tots estats empensats (...) majorment per aital raó...* La deuxième- *Mas nós, segons nostres vejares (...) O ell hi serà o no-* permet au le roi d'imposer sa décision. Enfin, la troisième démontre le bien-fondé de celle-ci à travers le rappel d'obligations qui sont dues à sa royale personne : *E, si hi és, farà ço a què és tengut (...) E ab aitant nós romandrem quiti de la dita requesta que ens ha feta.* Pierre III sait cultiver l'art de la conviction et ses discours sont des démonstrations qui ne sauraient être remises en cause tant leur élaboration laisse transparaître un souci constant d'éviter toute contestation.

De fait, tous les discours prononcés par Pierre III répondent au même principe d'organisation. Jacques de Majorque- à présent appelé Jacme de Montpesller¹⁴⁷-

¹⁴⁵ « La segona, que ens és tengut valer, així com nós a ell. », *Id.*

¹⁴⁶ « La terça, que ens és tengut de venir personalment a Corts, com les convoquem en Catalunya. », *Id.*

¹⁴⁷ « E, oïda la dita relació dels damunt dits- Miquel de Gurrea et Garcia Ferrández de Castre-, fem ajustar Consell, com en aquell instant havíem haüt ardit o sentiment d'En Jacme de Montpesller, que devia entrar en Rosselló ab gents estranyes. E per ço que sapiats per què li mudam lo nom, que així com d'abans li deíem Jacme de Mallorques, que li deguésem d'aquí avant Jacme de Montpesller, fem-ho a suplicació e requesició dels hòmens de Perpenyà, e, per la rebel·lió que ens tornava fer, remoguem-li lo dit títol, així com damunt és dit, **ço és que l'intitulàvem abans l'alt En Jacme de Mallorques, e d'aquí avant, Jacme de Montpeller.**», *CPC* (1), chapitre IV, paragraphe 12, p. 1 093. C'est nous qui soulignons.

est sur le point d'entrer avec une armée en Roussillon. Cette nouvelle fait craindre le pire au Conseil car le roi a déjà fort à faire avec la *Unió* qui menace l'unité du royaume. Une nouvelle fois, Pierre III se substitue à ses conseillers et énonce la solution permettant de régler au mieux ces difficultés. La nouveauté par rapport au discours précédent vient du fait que ces mots lui sont soufflés par Dieu :

« E oït lo debat del dit nostre Consell, nostre senyor Déus mes-nos en nostre enteniment que deguéssim socórrer lla on era major perill, car nós veïem que ja es tenia lo foc per tot Aragó e que la dissensió era ja escampada entre ells, imaginant que deguéssim acórrer a Catalunya, que no entràs la dita dissensió, e que ens en anàssem a Barcelona, car, si aquella guardàvem que no entràs en la Unió, si es faria tota Catalunya, car ab Catalunya poríem retenir, e revenir tot nostre fet e poríem cobrar Aragó e apagar llur dissensió, e poríem contrastar al dit En Jacme de Montpeller de no fer damnatge en la nostra terra. »¹⁴⁸

Le Tout- Puissant, soucieux du devenir du roi, de ses sujets et de sa terre, conseille au souverain de lutter contre le souverain déchu. Devant ses conseillers, Pierre III explique alors :

« -Vosaltres sots en debat, que els uns tenits que nós dejam anar en Aragó, e els altres que dejam socórrer e contrastar a nostre enemic, En Jacme de Montpesller, qui és entrat o deu entrar en nostra terra. Per què nós havem així pensat que més val socórrer e anar en Rosselló per contrastar a l'enemic nostre, qui ens entén a guastar nostra terra, que no de present anar en Aragó, car la dissensió que és entre nós e els d'Aragó és sobre franquesses, privilegis e llibertats, que dien que els havíem trencades, així que atorgant-los aquells, tota vegada nos hi podem avenir que ho vullam, e, ab lo dit En Jacme de Montpeller ne ab los estranys qui ab ell són, no ho poríem fer així, car ell volria cobrar e tolre'ns la terra que li havíem tolt, majorment que los demés de Rosselló e de Conflent e de tota l'altra terra que li havíem presa lo amen e el desigen. »¹⁴⁹

L'on remarque que Pierre III en profite une nouvelle fois pour rabaisser son ennemi en ne lui attribuant plus le titre de *alt*, traitement qui lui était réservé auparavant.

¹⁴⁸ *Ibid.*, pp. 1 093- 1 094.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 1 094. Comme pour le précédent, ce discours fait l'unanimité parmi les membres du Conseil : « E quan nós haguem parlat, tots los de nostre Consell, **així los aragoneses com los catalans, ho tingueren per bo.** », *Id.* C'est nous qui soulignons.

La distinction ici faite entre conseillers catalans et aragonais n'est pas hasardeuse : l'auteur cherche à insister sur l'unité du royaume autour de la personne du roi dans une telle période de crise.

La structure de ce discours tenu face au Conseil est proche de celle que nous avons précédemment évoquée. Une nouvelle fois, le roi divise son propos en trois points principaux. Dans le premier, il revient sur les faits passés et évoque la situation présente : Jacques de Montpellier est entré en Roussillon, ou il est sur le point de le faire, en compagnie d'une armée étrangère (*-Vosaltres sots en debat, que els uns tenits que nós dejam anar en Aragó, e els altres que dejam socórrer e contrastar a nostre enemic, En Jacme de Montpesller, qui és entrat o deu entrar en nostra terra*). Puis, Pierre III expose son point de vue en affirmant que son ennemi cherche à récupérer ses terres perdues : *car ell volria cobrar e tolre'ns la terra que li havíem tolt*a. Enfin, l'auteur explique qu'il convient de l'en empêcher et de régler cette affaire au plus vite car Jacques bénéficie d'appuis au sein de la population qui, à court terme, se révéleraient dangereux pour le roi d'Aragon : (...) *majorment que los demés de Rosselló e de Conflent e de tota l'altra terra que li havíem presa lo amen e el desigen*. La distribution du raisonnement en trois parties contribue à son efficacité. Par ce partage du propos, l'auteur démontre sa capacité à argumenter et, surtout, à convaincre son auditoire. Que le discours lui revienne ou que Dieu en soit l'instigateur, l'auteur prouve que la démonstration passe par une rigoureuse organisation.

Pardon et colère chez Pierre III

Nous avons eu l'occasion de le constater au cours des pages précédentes, la notion de justice chez Pierre III relève de l'arbitraire : l'auteur a tendance à présenter ses actes comme justes mais ceci ne suffit pas à prouver leur bien-fondé. En tout état de cause, le roi souhaite visiblement que l'Histoire garde de lui l'image d'un prince justicier et apte à accomplir les desseins de Dieu. Cette image, forcément partielle, se heurte au jugement du lecteur beaucoup moins tendre avec le roi. C'est pour cette raison que le souverain tente de renvoyer de lui une image de prince magnanime, n'hésitant pas, lorsque le besoin s'en fait sentir, à pardonner les fautes de certains de ses hommes.

C'est le cas du pardon accordé à Jacques de Majorque. Celui-ci se présente devant le souverain et fait acte de contrition en se repentant des erreurs qu'il a commises envers son seigneur naturel¹⁵⁰. Pierre III répond en ces termes :

« -Si havets errat vers nós, no és greu cosa, car sots de la nostra Casa ; però errar e regonèixer sa errada és cosa humanal, mas perseverar en aquella és malícia. E, així, pus vós regoneixets vostra errada, nós vos haurem misericòrdia e mercè, de manera que totes les gents coneixeran que ens havem vers vós misericordiamet e graciosa, vós, emperò, metent en nostre poder soltament vós mateix e tota la terra per vigor de l'execució. »¹⁵¹

Visiblement, le roi d'Aragon fait preuve de clémence à l'égard du roi de Majorque en acceptant de lui pardonner de s'être soulevé contre lui. Il explique qu'ils appartiennent à la même famille - *sots de la nostra Casa*- et que l'erreur est humaine- *errar e regonèixer sa errada és cosa humanal*- banalisant en quelque sorte le méfait. Cependant, Pierre III ne saurait oublier la trahison de Jacques de Majorque et il ne peut effacer si facilement un tel affront. Dès lors, son pardon ne semble pas sincère mais dicté par une volonté de paraître aux yeux des autres et de leur faire croire en sa magnanimité, qualité qu'il ne possède pas¹⁵². De cette manière, l'auteur justifie sa décision, non pas parce qu'ils partagent le même sang- ce qui n'est qu'un prétexte- mais parce que l'Histoire le jugera : *de manera que totes les gents coneixeran que ens havem vers vós misericordiamet e graciosa*. Il s'agit donc d'un acte égoïste, centré sur la personne de son auteur et non pas, comme on pourrait le croire, sur celle de son bénéficiaire, ayant pour seul but de conforter une image de roi juste et miséricordieux. D'ailleurs, il n'est pas hasardeux de voir répété ce terme au sein du discours de Pierre III : à deux reprises, celui-ci emploie *misericòrdia* et *miserordiamet* puis *mercè* et

¹⁵⁰ « -Mon senyor, jo he errat vers vós, mas no he contra fe ; però, senyor, si ho he, no ho cuit haver feït. E, si ho he feït, senyor, és per mon foll seny e per mal consell, e vinc-ho esmenar davant vós, que de la vostra Casa son, e vull-vos servir, per ço com tostemps vos he coralment amat ; e son cert que vós, mon senyor, havets molt amat mi, e fets encara. E vull-vos fer tal servei que us ne tingats per ben servit, e met en vostre poder, senyor, mi mateix e tota la terra soltament. », *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 163, p. 1 079.

¹⁵¹ *Id.*

¹⁵² Sa cruauté à l'égard de Gonçalvo en est un parfait exemple. Voir pp. 213- 214.

graciosa. L'auteur offre l'image d'un homme clément et soucieux de l'image que l'Histoire, à plus ou long moins terme, gardera de lui.

En revanche, lorsque les conditions le requièrent, l'auteur sait se mettre en colère, contredisant l'image d'homme calme, réfléchi et patient qu'il construit petit à petit tout au long des pages qu'il rédige. S'emportant contre l'infant Jacques présent lors de la convocation des *Corts* au moment des troubles provoqués par la *Unió* parce que ses intérêts sont mis en cause¹⁵³, le roi d'Aragon s'exclame:

« -E com, infant, e no us basta que vós siats cap de la Unió, encara us fets conciliador del nostre poble e us avalotau ab aquell ! Nós vos diem que açò fets alment e falsa e com a gran traïdor que vós sots, e açò us entenem a combatre cors per cors, guarnit o menys de guarniment, o que en gonella vos ho combatrem ab coltells, e que us farem per la vostra boca mateixa dir que ço que havets fet havets fei desordenadament, e renunciarem a la dignitat reial que havem e a la primogenitura, e us absolrem de la feultat que ens sots tengut. »¹⁵⁴

Puis, lorsqu'il laisse cette terre occupée par des traîtres pour rejoindre la Catalogne, il prouve son attachement à cette dernière, même s'il en a été éloigné dans son enfance, la présence d'Eléonore faisant craindre pour sa sécurité :

« -O terra beneita, poblada de lleialtat ! Beneit sia nostre senyor Déus que ens ha lleixat eixir de la terra rebel e malvada ! Maleit sia qui hi mir mal, car així mateix era poblada de lleials persones ! Mas, bé havem fe en nostre senyor Déu, que la tornarem a son estament e punirem aquells qui hi miren mal. »¹⁵⁵

Ces deux discours confirment la *catalanophilie* de Pierre III et, à l'inverse, sa méfiance envers les Aragonais, depuis l'épisode de la *Unió*. Dans le premier, il condamne, en des termes extrêmement durs et outrageants, l'attitude de l'infant

¹⁵³ « E esdevenç-se que nós acordam que el primer dia que fóssem a les Corts que no soferíssem denguna deshonor, ans que els responguéssem altament. E així es féu que, nós estant un dia en les dites Corts, llegien molts capítols desraonables, e entre los altres, n'hi havia un molt desraonable e descovinent qui era gran destrucció de tot lo poble de nostre regne. », *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 31, p. 1 099.

¹⁵⁴ *Id.*

¹⁵⁵ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 33, p. 1 100. Habilement, le roi rallie les Catalans à sa cause.

Jacques : celui-ci est le chef de la *Unió* et incite le peuple à se rebeller. De là, le propos profondément violent tenu par le souverain : *Nós vos diem que açò fets alment e falsa e com a gran traïdor que vós sots*. Cet énoncé se construit autour d'un syntagme binaire, dont nous connaissons à présent l'importance dans l'écriture de la *Chronique*¹⁵⁶, qui renforce la critique adressée par le roi puisque *alment e falsa* en rajoutent sur la félonie de l'infant. De plus, ce dernier n'est pas simplement qualifié de *traïdor*, ce qui n'est déjà pas flatteur, mais de *gran traïdor*, ce qui force encore plus le trait. De là, le mécontentement légitime de l'infant, homme d'honneur, qui ne peut accepter qu'on s'adresse à lui de la sorte et que ce marché n'arrange guère¹⁵⁷.

Dans le deuxième discours, Pierre III révèle qu'il quitte l'Aragon, mécontent, arrive à Fraga et prononce cet éloge de la Catalogne. Il s'exprime selon son cœur et évoque l'attachement à cette terre qui lui est toujours aussi fidèle et qui est un exemple à suivre pour l'Aragon et le royaume de Valence : la Catalogne est bénie de Dieu¹⁵⁸ et demeure loyale envers son souverain, ce que ne sont plus les deux

¹⁵⁶ Voir pp. 184- 188.

¹⁵⁷ « -Senyor, jo a vós no dic res, mas tot altre hom, exceptat vós, qui diga això, ment per la barba ! (...) O poble benastruc, vejats com vos va, que, com a mi diu aitals paraules, qui só son frare e son lloctinent, quant més dirà a vosaltres. », *CPC* (1.), chapitre IV, paragraphe 31, pp. 1 099- 1 100. Au début, l'infant se montre, en apparence, respectueux de son souverain puisqu'il ne lui dit pas qu'il ment mais que ce sont ses hommes qui le font. En revanche, la fin est nettement moins respectueuse puisqu'il le dépeint comme un roi sans sentiments- *com a mi diu aitals paraules, qui só son frare e son lloctinent, quant més dirà a vosaltres*- ce qui est confirmé par l'intention première du roi qui était de le supprimer : « E, com açò haguem dit, callam : però nós ordenam que En Pere Ximénez de Pomar e En Gonçalvo de Castellví estiguessen als peus del dit infant, per ço que, si ell se movia desordenadament vers nós, que aquests lo matassen. », *Ibid.*, p. 1 099.

¹⁵⁸ C'est là l'éloge traditionnel de la terre, au Moyen Age. Alphonse X fait de même notamment lorsqu'il affirme : « Pues esta Espanna que dezimos tal es como el parayso de Dios, ca riega se con cinco rios cabdales que son Ebro, Duero, Taio, Guadalquiuil, Guadiana ; e cada uno dellos tiene entre si et ell otro grandes montannas e tierras ; e los ualles et los llanos son grandes e anchos, et

autres royaumes. De là, les promesses de vengeance de Pierre III qui ne peut tolérer de désordre dans la Couronne et qui se dit prêt à punir les auteurs de ces intentions criminelles afin de pacifier ces terres devenues rebelles.

Ces deux exemples prouvent que Pierre III sait se fâcher : il arrive à mettre en scène son courroux afin d'en tirer profit. La colère du roi ne contredit pas l'image de calme dont il cherche à se parer. Au contraire, s'il élève la voix, c'est parce qu'il sait qu'il est dans son bon droit et qu'il cherche à pousser le personnage objet de sa colère dans ses derniers retranchements¹⁵⁹. Par conséquent, Pierre III joue à la colère et ce afin de montrer au lecteur que son mécontentement est toujours justifié car il n'attaque que s'il se sent menacé et, par delà sa personne, que si les intérêts de son royaume et de ses sujets sont remis en cause. Il n'y a donc pas contradiction avec l'image de prudence et de tempérance qui tend à s'imposer. Il s'agit, au contraire, d'une confirmation : Pierre III remplit au mieux sa fonction de roi protecteur du peuple.

La parole de Pierre Ier

A l'image de ce qui se passe dans la *Chronique* du roi d'Aragon, chaque intervention de Pierre Ier a une signification dans l'œuvre. L'interprétation faite à ces discours est, peut-être, plus importante encore que celle qui concerne les propos tenus par Pierre III : d'une part, les chroniqueurs préfèrent tous deux narrer et transposer en style indirect ce qui a été prononcé en style direct, donnant plus de poids à des apparitions qui sont plus rares que leur présence dans le texte ; d'autre part, du fait même de la faible place accordée à la parole des personnages,

por la bondad de la tierra et ell humor de los rios lieuan muchos fructos et son abondados. », *EE* (11.), chapitre DLVIII, p. 95.

¹⁵⁹ En fait, la colère s'apparente, chez Pierre III, à de la provocation. Ainsi, après avoir mis à mal l'honneur de l'infant, il se tait et il attend sa réaction, attitude caractéristique du provocateur qui cherche à constater les effets de son propos sur son auditoire : « E, com açò haguem dit, callam. », *Id.*

les discours de Pierre Ier deviennent exemplaires, dans le sens où chacun d'eux constitue une ébauche de portrait et dépeint sa personnalité. La prise de parole par le roi de Castille est, plus que la narration de ses actes, la preuve la plus accablante de son incapacité à gouverner, aux yeux du chroniqueur et d'une partie de la noblesse.

Traumatisé par la trahison de ses demi-frères Henri et Fadrique, Pierre Ier décide de faire exécuter ce dernier ainsi que son autre demi-frère, don Tello. Il réunit l'infant d'Aragon, Jean, ainsi que Diego Perez Sarmiento¹⁶⁰. Dans le plus grand secret, leur faisant jurer sur les évangiles de ne pas révéler la teneur du propos qu'il va leur tenir¹⁶¹, il dit vouloir donner les terres de Tello à l'infant Jean :

« Primo, yo se bien e vos asy lo sabedes que el maestre don Fadrique de Santiago, mi hermano, vos quiere grand mal e assy fazedes vos a el. E yo por algunas cosas que se que el anda contra mi seruiçio, quiero lo matar oy, e rruego vos que me ayudedes a ello e en esto me faredes grant seruiçio. E luego que el sea muerto, yo entiendo partir de aqui para Vizcaya a matar a don Tello, e dar vos he las tierras de Vizcaya e de Lara, pues vos sodes casado con doña Ysabel, fija de don Iohan Nuñez de Lara e de doña Maria su muger, a quien las dichas tierras pertenesçian. »¹⁶²

Le roi part d'un constat : il dit connaître l'inimitié que se vouent l'infant d'Aragon et Fadrique et il se déclare solidaire du premier dans son combat contre celui-ci puisqu'il se rappelle que les bâtards aidés par Marie, sa mère, l'ont emprisonné afin de l'empêcher de régner. Il voit donc là l'occasion idéale d'assouvir sa soif de vengeance envers les fils illégitimes d'Alphonse XI : *Primo, yo se bien e vos asy*

¹⁶⁰ « El rrey don Pedro estando en Seuilla sopo commo el maestre de Santiago don Fadrique su hermano venia, ca el auia enbiado por el e el tenia acordado delo matar. E aquel dia que el maestre auia de llegar a Seuilla, por la mañana, el rrey fizo llamar a su camara al infante don Iohan de Aragon, su primo, e a Diego Perez Sarmiento, que era adelantado mayor de Castilla, pero aguardaua al infante don Iohan por mandado del rrey. », *CRP* (2.), Volume I, 1 358, chapitre II, p. 266.

¹⁶¹ « E el rrey tomo jura sobre vna cruz e vnos euangelios al infante don Iohan e a Diego Perez Sarmiento que touiesen secreto de lo que les el diria, e ellos lo juraron. », *Id.*

¹⁶² *Id.*

lo sabedes que el maestre don Fadrique de Santiago, mi hermano, vos quiere grand mal e assy fazedes vos a el. E yo por algunas cosas que se que el anda contra mi seruiçio (...). Puis, après avoir exprimé ses griefs à l'encontre du bâtard, il demande à l'infant de tuer leur ennemi commun et, dans la foulée, d'assassiner don Tello afin de lui donner ses terres- en Biscaïe, don Tello ayant épousé Jeanne de Lara¹⁶³- en guise de récompense pour le service accompli. L'infant, convaincu par ce dernier argument, accepte sans la moindre hésitation¹⁶⁴. Pero López de Ayala, à travers les propos secrets tenus par Pierre Ier, fait le portrait d'un roi criminel, qui va jusqu'à tuer des membres de sa famille, en prenant Dieu pour témoin, ce rôle étant dévolu aux évangiles. Selon la vision du chroniqueur qui occulte tous les affronts subis par Pierre Ier et qui soutient la cause des Transtamare, le souverain devient, paradoxalement, fauteur de troubles puisque ses actes, commandés par son profond désir de vengeance, risquent de menacer la paix dans son royaume. Par sa conduite, le roi apparaît comme le propre ennemi de la Castille. De plus, il se montre indigne de son rang car il fait assassiner l'infant Jean, celui-ci n'ayant plus aucune utilité à ses yeux¹⁶⁵.

¹⁶³ « Ca don Iohan Nuñez queria e amaua bien e prouecho de doña Leonor, ca tenia a doña Iohana, su fija, desposada con don Tello, su fijo del rrey don Alfonso e de la dicha doña Leonor, e con la qual caso despues segund contaremos. », *Ibid.*, Volume I, 1 350, chapitre III, p. 9.

¹⁶⁴ « E el infante don Iohan rrespondio al rrey asy : « Señor, yo vos tengo en merçed por que vos queredes fiar de mi vuestros secretos. E es verdat, Señor, que yo quiero muy mal al maestre de Santiago e a su hermano el conde don Enrrique, e ellos quieren mal a mi por vuestro seruiçio, e yo soy muy plazentero de lo que vos tenedes ordenado de matar oy al maestre, e si la vuestre merçed fuere avn yo mesmo lo matare. », *Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre II, p. 266.

Le roi est, évidemment, ravi de la réponse de l'infant (« E al rrey plogo mucho de lo que el infante don Iohan assy rrespondio e dixole : « Infante, yo vos lo agradezco lo que me dezides e vos rruego que lo fagades assy », *Id.*) mais fort déçu de la réponse de Diego Perez Sarmiento : « E Diego Perez Sarmiento, que estaua ý, dixo al infante : « Señor, plega vos de lo que el rrey fiziere, ca non menguaran ballesteros que maten al maestre ». E quando esto dixo Diego Perez Sarmiento, peso mucho al rrey e de aquel dia en adelante, nunca quiso bien a Diego Perez, ca pluguiera al rrey que el infante matara al maestre. », *Id.*

¹⁶⁵ Pierre Ier n'avait absolument pas l'intention de lui donner les terres de don Tello, contrairement aux promesses vaines qu'il lui avait formulées : « El infante don Iohan de Aragon

desque vio que don Tello era partido del rregno, fablo con el rrey e dixole que bien sabia la su merçed commo le casara con doña Ysabel, fija de don Iohan Nuñez de Lara, señor de Vizcaya e de doña Maria, muger del dicho don Iohan Nuñez, e commo le dixiera en Seuilla que yua a matar a don Tello e que le daría a Vizcaya. E pues don Tello era ydo de su rregno, e non yua con la su graçia, que fuesse su merçed de les dar a Vizcaya segund le era prometido. E el rrey le dixo que el mandaria a los vizcaynos que fiziessen su junta, segund lo auian de costunbre, e que el yria a la junta e el infante con el e que mandaria que lo tomassen por su señor. E el infante besole las manos e touogelo en merçed. E el rrey mando que se ayuntasen los de Vizcaya en aquel lugar do lo auian por costunbre e que queria fablar con ellos, e ellos lo fizieron assy. E quando yua el rrey a se juntar con los de Vizcaya, fablo el rrey con los mayores dellos, secreta mente, que ellos dixiessen que non tomarian otro señor saluo el rrey, e en esto se afirmassen en todas maneras. E ellos dixieron que assy lo farian. » (*Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre V, p. 274).

L'infant d'Aragon est, effectivement, trompé, l'assistance déclarant ne vouloir comme seigneur que le roi de Castille (« E ellos le dixeron que nunca aurian otro señor en Vizcaya si non al rrey de Castilla e que querian seer de la su corona e de los rreyes que despues del viniessen e que non les fablase ningund omne del mundo en al. », *Id.*), Pierre Ier le fait conduire jusqu'à Bilbao. Confiant, Jean se rend à la chambre du roi où il est désarmé, assassiné, exhibé devant la foule et jeté dans un fleuve : « E el infante veno e entro en la camara del rrey solo syn otras conpañas saluo dos o tres de los suyos, que fincaron a la puerta de la camara. E el infante traya vn cuchillo pequeño e algunos que y estauan con el rrey, que sabian el secreto, cataron manera commo en burla le tirassen el cuchillo, e assy lo fizieron. E despues Martin Lopez de Cordoua camarero del rrey abraçosse con el infante por que el infante non pudiesse llegar al rrey. E vn ballestero del rrey que dizian Iohan Diente dio al infante con vna maça en la cabeça, e llegaron otros ballesteros de maça e firieronlo. E el infante ferido commo estaua avn non cayera en tierra, e fue sin sentido alguno contra do estaua Iohan Ferrandez quando lo vio venir, saco vn estoque que tenia e pusolo delante sy diziendo « alla, alla ». E vn ballestero del rrey que dizian Gonçalo Rezio diole de la maça en la cabeça al infante e estonçe cayo en tierra muerto. E mandolo el rrey echar por vn as ventanas de la posada do el rrey posaua a la plaça e dixo a los de Vizcaya que estauan muchos en la calle : « Catad y el vuestro señor de Vizcaya que vos demandaua ». E mando el rrey leuar el cuerpo del infante don Iohan a la çibdat de Burgos e mandolo poner en el castillo, e despues por tienpo fizolo echar en vn rrio en guisa que nunca jamas paresçio. E murio el infante don Iohan martes doze dias de junio, a quinze dias que el maestre don Fadrique murio en Seuilla. », *Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre VI, p. 275. Cette dernière remarque, qui évoque la mort de don Fadrique, n'est pas anodine. Il s'agit, en effet, de montrer le déchaînement de violence et de vengeance personnelles qui commence à s'abattre sur la Castille et qui provoque les décès de ses représentants les plus éminents.

Lorsque nous avons évoqué le rôle des maures dans la *Chronique de Pierre Ier*, nous avons mentionné la figure d'Abu Saïd, le roi *Bermejo*, que Pierre Ier fait venir à sa cour et qu'il exécute froidement¹⁶⁶. Le souverain en personne lui assène le premier coup¹⁶⁷. Après l'avoir blessé, il déclare : « Toma esto por quanto me feziste fazer mala pleytesia con el rrey de Aragon e perder el castillo de Hariza »¹⁶⁸. Ce propos tenu par le roi fait ressortir son acharnement et, conformément au surnom posthume qui lui a été légué, sa cruauté puisqu'il n'hésite pas à blesser ou à tuer de sa main ceux qui, à ses propres yeux, l'ont desservi.

Puis, afin de sortir victorieux du conflit l'opposant à la Couronne d'Aragon, Pierre Ier se rend auprès du roi de Navarre, Charles II, dit *le mauvais*. Le roi fait mine de proposer à ce dernier une alliance offensive et défensive entre les deux royaumes : selon le pacte décidé, les souverains castillans et navarrais se doivent une aide réciproque en cas de conflit¹⁶⁹. Charles II, ignorant tout des desseins belliqueux de Pierre Ier, accepte ce traité avec empressement¹⁷⁰. Il voit là

¹⁶⁶ Voir pp. 251- 252.

¹⁶⁷ « E el rrey don Pedro lo firio primero de vna lança e dixo assi... », *CRP* (2.), Volume II, 1 362, chapitre II, p. 60.

¹⁶⁸ *Id.* Le maure a encore de la force pour répondre. Il rétorque : « Pequeña caualgada feziste. », *Id.* Malgré le propos blessant, Pierre Ier ne fait pas cas de sa réponse que le lecteur, en revanche, ne peut manquer de relever.

¹⁶⁹ Comme le stipule l'accord conclu : « ...que los dichos rreyes fuessen amigos e aliados en vno contra quales quier personas de qual quier estado o condiçion que fuessen, otrossi que el primero rrey dellos que ouiese menester de guerra alguna cosa, que el otro rrey fuesse tenuto de lo ayudar a su costa. », *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre IX, p. 65.

¹⁷⁰ Le roi de Navarre n'est pas assez méfiant et se réjouit trop vite : « E desta pleytesia estaua el rrey de Nauarra muy alegre, ca el veyra que el rrey de Castilla non tenia guerra nin le paresçia auerla nin que la podia de presente auer, ca con el rrey Mahomad fuera por el ayudado e tornara por el a su rregno e le daua parias. Otrrosi el rrey don Pedro de Portugal era su tio, hermano de su madre la rreyna doña Maria. E assi paresçia al rrey de Nauarra que en esta aliança e amorio que el tomava con el rrey de Castilla, que era tan grande e tan poderoso e con tantas ventajas, que el primero que ouiese menester fuese ayudado del otro que le era muy prouechoso, ca el rrey de

l'occasion, notamment, de se débarrasser des compagnies, ces hommes d'armes anglais soutenus par le roi d'Angleterre qui faisaient des incursions militaires meurtrières et coûteuses en Navarre. L'union à peine scellée, Pierre Ier demande à Charles II de le rejoindre¹⁷¹. Il exige que ce dernier l'aide :

« Rey hermano, juramentos son entre vos e mi, que el primero de nos otros que ouiese guerra o menester, que sea ayudado del otro, e yo vos fago luego saber que el rrey de Aragon me fizo fazer paz contra mi voluntad e contra mi honrra sabiendo el que el rrey Bermejo, que tenia estonçe el rregno de Granada, tenia con el hordenado que me corriese la frontera del Andalozia e me fiziesse guerra. E por esta rrazon, por non dar lugar a los moros que corriesen la tierra de christianos, oue de otorgar aquella paz, la qual non fue fecha a mi honrra, e dexele los castillos que le auia ganados e me pague las despensas que me fizo fazer en esta guerra que oue con el, la qual fue a su grand culpa. E por el juramento que vos me tenedes fecho, vos rruego e rrequiero luego que me ayudedes con el cuerpo o con vuestro poder segund esta firmado e jurado entre vos e mi el dia de oy. »¹⁷²

Dans ce discours, transparait l'intention du roi qui consiste à rallier à sa cause le plus d'hommes afin de pouvoir se venger du roi d'Aragon. L'égoïsme de Pierre Ier est au cœur du propos. En effet, après avoir apostrophé le roi de Navarre- *Rey hermano*, dit-il-, et après lui avoir rappelé les obligations que les deux hommes se doivent- *juramentos son entre vos e mi, que el primero de nos otros que ouiese guerra o menester, que sea ayudado del otro-*, il construit un discours dont il est le seul et unique centre. C'est ainsi que tout gravite autour de lui : il s'exprime à la première personne du singulier et il emploie les pronoms personnels et possessifs qui lui correspondent : *yo vos fago luego saber que el rrey de Aragon me fizo fazer paz contra mi voluntad e contra mi honrra sabiendo el que el rrey Bermejo, que tenia estonçe el rregno de Granada, tenia con el hordenado que me corriese la frontera del Andalozia e me fiziesse guerra*. Il n'est

Nauarra tenia el menester mas çerca contra el rrey de Françia. », *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre IX, pp. 65- 66.

¹⁷¹ Pierre Ier referme le piège sur Charles II : « E el rrey de Castilla desde que todas estas rrazones fueron firmadas entre el e el rrey de Nauarra e juradas, conbido a comer al rrey de Nauarra en la çibdat de Soria. E luego esse dia despues de comer dixo que queria veer e fablar con el rrey de Nauarra algunas cosas que eran seruiçio e prouecho dellos dos e apartaronse a vn palaçio. », *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre IX, p. 66.

¹⁷² *Id.*

donc, à aucun moment, question de son interlocuteur. De fait, dès les premiers mots, la situation est déjà bien établie : Pierre Ier ne vient pas quémander une aide mais, à l'inverse, il oblige le roi de Navarre à lui prêter main forte¹⁷³. Il s'agit donc d'une affaire personnelle, que le souverain castillan, sentant son honneur bafoué, veut régler à tout prix, quitte à recourir à une aide militaire extérieure. Ensuite, le roi évoque le péril représenté par l'armée musulmane et il se place dans la position de la victime, en affirmant que la guerre qu'il veut mener est juste : *E por esta rrazon, por non dar lugar a los moros que corriesen la tierra de christianos, oue de otorgar aquella paz, la qual non fue fecha a mi honrra, e dexele los castillos que le auia ganados e me pague las despensas que me fizo fazer en esta guerra que oue con el, la qual fue a su grand culpa*. C'est là l'argument de poids de son discours puisqu'étant injustement attaqué, il lui semble normal de riposter et, pour cela, de faire appel à l'un de ses alliés. La fin du discours est attendue- Pierre Ier réclame l'aide du roi de Navarre- mais sa forme est, néanmoins, révélatrice de la méthode employée. En effet, il est manifeste que Charles II n'a pas d'autre choix que d'accepter une aide pour le moins risquée. Pierre Ier ne demande pas seulement un soutien- *vos rruego*-, il l'impose- *rrequiero luego*-, dans une alliance qui ne paraît fonctionner qu'à son avantage. Ainsi, aussi bien grammaticalement que dans les faits, Pierre Ier domine l'énoncé : *E por el juramento que vos me tenedes fecho (...) segund esta firmado e jurado entre vos e mi el dia de oy*. Il se situe donc dans une position supérieure à son homologue et il se sait dans son droit. L'embarras du roi de Navarre est bien visible mais celui-ci, bloqué par cet accord passé, ne peut refuser son aide¹⁷⁴. Ce

¹⁷³ A ce titre, le roi de Navarre se montre beaucoup moins habile que Pierre III, qui, nous l'avons vu, parvient à refuser l'aide que Jacques de Majorque lui a demandée.

¹⁷⁴ « E el rey de Nauarra fue muy turbado quando esto oyo, ca non le venian las cosas segund pensaua ; e dixole que queria aver su consejo con aquellos que alli eran venidos con el para le dar rrespuesta. E luego apartosse el rrey de Nauarra e el infante su hermano e el cabtal de Buche e el abad de Fiscan, que alli estauan, a vna parte del palacio e fablaron en esto e final mente dixeron al rrey de Nauarra los que con el estauan, que el non tenia tienpo de le dar otra rrespuesta al rrey don Pedro saluo que le plazia de lo ayudar, e que esta rrespuesta le era forçado de dar e non otra : lo vno por quanto estaua por su cuerpo en poder del rrey de Castilla e en su rregno e en su çibdad, e

passage est capital car il permet au chroniqueur d'illustrer la politique du roi de Castille. Si celui-ci règne, c'est uniquement grâce à la terreur qu'il suscite, comme dans le cas présent, chez le roi de Navarre¹⁷⁵. Pourtant, le chroniqueur ne cherche pas principalement à susciter la pitié du lecteur : ce qui lui importe, c'est de faire ressortir à quel point cette attitude a été dangereuse pour la Castille puisque cette guerre non désirée contre l'Aragon fut coûteuse. De cette manière, permettre à Pierre Ier de s'exprimer, c'est le laisser, involontairement de sa part et volontairement de celle de Pero López de Ayala, constater l'échec et le péril représenté par sa politique. Ses rares discours, à ce titre, valent plus qu'une démonstration du chancelier.

Récits de paroles des personnages¹⁷⁶ (I) : l'expression de l'opinion

Après avoir laissé Pierre III s'exprimer, les personnages de l'œuvre ont enfin la parole mais l'espace qui leur est réservé est pour le moins restreint puisqu'aucun n'a le privilège de s'exprimer plus que le roi et, surtout, aucun n'a l'avantage d'embrasser autant de thèmes ou de questions. Leurs discours sont donc surtout des propositions formulées soit au roi, soit à d'autres personnes. Par exemple, Jacques II d'Aragon s'adresse à son fils, le futur Alphonse III, peu de temps avant que celui-ci ne parte pour la Sardaigne et il lui adresse quelques recommandations afin de mener à bien son expédition militaire :

que era omne muy fuerte e podria passar mal sy non lo fiziesse commo el queria. Otrossi que el rrey de Castilla tenia todo su poder ayuntado en aquellas comarcas e non auia guerra con ninguno, que podria dexar la guerra de Aragon e yr sobre el rregno de Nauarra e tomargelo, ca el non estaua aperçibido para gelo poder defender. », *Ibid.*, Volume II, 1 362, chapitre IX, pp. 66- 67.

¹⁷⁵ « E el rrey de Nauarra fue luego a su rregno e aperçibiosse **e, con grand reçelo e miedo que auia del rrey don Pedro por las rrazones que auemos dichas**, fue çercar vn castillo del rrey de Aragon que es en la frontera de Nauarra, e commo quier que lo fazia contra su voluntad. », *Id.* C'est nous qui soulignons. Dans l'exemple précédent, il est également révélateur que le roi de Navarre a peur du souverain castillan.

¹⁷⁶ Nous empruntons ce titre à Michel Moner (50.), *Cervantès...*, *op. cit.*

« -Fill, trobat s'és moltes vegades que, per seny d'un cavaller, se guanyava una batalla ; per què vós com deurets venir a la batalla, hajats tots los vostres cavallers. E, si n'hi havia algun qui en fallís, esperats-lo per dues raons : la primera, car per aquell poriets haver lo consell que dit és de guanyar la batalla ; l'altra, que li fariets gran minva que no hagués glòria de la batalla vencedora, així com los altres qui hi serien. »¹⁷⁷

Dans cet énoncé, où l'on retrouve l'une des caractéristiques du style de l'auteur qui aime à diviser son propos en différents points pour davantage de clarté, Jacques II explique à son fils l'intérêt de pouvoir compter sur tous ses chevaliers avant de débiter un combat car ceux-ci peuvent être de bon conseil et parce qu'il ne faut pas les priver de la gloire qui suit la victoire : *la primera, car per aquell poriets haver lo consell que dit és de guanyar la batalla ; l'altra, que li fariets gran minva que no hagués glòria de la batalla vencedora, així com los altres qui hi serien*. Ces paroles de l'aïeul de Pierre III trouvent leur place dans la *Chronique* car l'auteur de cette dernière présente cette remarque comme une vérité et fait siens ces mots teintés de bon sens et de sagesse. Il n'y a donc pas à accepter ou à refuser ce conseil qui ressemble plutôt à un impératif dans lequel est écrit ce que doit faire un roi juste et bon.

A l'inverse, certains conseils sont formulés de manière beaucoup moins courtoise et formelle que celui que nous venons d'évoquer. Lorsque quatre hommes de la ville d'Argelès viennent jusqu'au roi et lui disent que, contrairement à ce qu'ils avaient annoncé, ils ont l'intention de se défendre contre son armée, l'infant Pierre, fort marri, s'écrie :

« -Vosaltres cuidats enganar lo senyor rei, e no ho farets així com vos cuidats. Anats-vos-en, car lo senyor rei vos diu que si adés, a hora de vespres, no sots venguts, ab les rehenes, per prometre e atendre ço que és emprès, sinó tantost ell sap què s'ha a fer ; e així com a senyor e príncep condemnar-vos ha així com a deslleials, falses e traïdors e bares, a perdre les persones e los béns, sens tota mercè. »¹⁷⁸

La frontière entre conseil et menace est rapidement franchie : l'infant Pierre somme les quatre hommes de se plier aux exigences du roi. Contrairement au

¹⁷⁷ CPC (1.), chapitre I, paragraphe 12, p. 1 010.

¹⁷⁸ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 121, p. 1 070.

premier exemple, ce conseil est un ordre, il commence d'ailleurs par un impératif-*anats-vos-en-* qui permet d'entrevoir la colère animant l'infant, lequel ne peut tolérer de remises en cause de promesses passées. Le résultat ne se fait pas attendre puisque les quatre envoyés d'Argelès s'exécutent immédiatement, ce qui démontre l'autorité et la crainte dont jouit le roi¹⁷⁹. Le conseil, qui ressemble à une menace, est aussitôt écouté.

Le troisième type de conseil présent dans l'œuvre concerne ceux faits au roi. Celui-ci ordonne et impose alors que ses hommes de confiance n'ont pas ce privilège mais peuvent soumettre au souverain leurs idées, laissant à ce dernier la liberté d'accepter ou de refuser la mise en œuvre du propos. Ainsi, Bernat de Cabrera s'autorise à glisser quelques mots à Pierre III au sujet de la *Unió*. Il explique:

« -Senyor, jo veig que aquest fet és destrucció de vostre regne e mal per a vós. Si a vós, senyor plaïa, jo mouria alguns tractaments ab alguns nobles, en manera que us en tiràssets la major partida a vostre servei, e cosumàrem-los així. »¹⁸⁰

Bernat de Cabrera était l'un des hommes les plus écoutés par Pierre III, ce dont témoignent de nombreuses pages de la *Chronique*, et il était le favori du souverain, au même titre que Iohan Alfonso de Albuquerque, au début du règne de Pierre Ier. Pourtant, malgré cette position privilégiée, Bernat de Cabrera prend beaucoup de précautions au moment de proposer son idée afin de régler le problème qui menace la paix et l'unité de la Couronne d'Aragon. A deux reprises, il témoigne de sa déférence à l'égard du roi en employant *Senyor* : au-delà de la confirmation de sa soumission devant son seigneur qui ne peut être mise en doute et de la convention logique du protocole, il est notable de constater que chacune des apparitions de ce mot correspond à un moment clé du discours. D'une part, il

¹⁷⁹ « E, après hora de vespres, los dits prohòmens vengueren davant nós e amenaren per les dites rehenes dotze persones, e feren-nos presentar los capítols que es segueixen, los quals suplicaren que els fossen per nós atorgats e fermats. », *Id.*

¹⁸⁰ *Ibid.*, chapitre IV, paragraphe 30, p. 1 099.

est utilisé pour ouvrir le propos : de manière solennelle, Bernat de Cabrera s'adresse au roi et est sur le point de lui annoncer que la situation est extrêmement périlleuse. D'autre part, il intervient au moment où le favori expose son idée : la prudence est, ici, de mise, puisque l'on reste dans le domaine de l'hypothèse (emploi de *si* et du conditionnel : *Si a vós, senyor plaïa, jo mouria alguns tractaments ab alguns nobles*), la présence de *senyor* étant une manière de laisser le libre choix au roi, de s'effacer et de le laisser décider. Là encore, le résultat est concluant et Pierre III permet à son favori de mettre son plan en oeuvre¹⁸¹. Les personnages de l'œuvre, hormis Pierre III, ne peuvent rien imposer mais ont la possibilité de soumettre et chacune de leurs propositions, de la plus menaçante à la plus prudente, est toujours acceptée.

Dans la *Chronique de Pierre Ier*, l'auteur laisse une certaine marge de liberté aux personnages qui conseillent ou qui mettent en garde. A ce titre, ceux-ci se montrent beaucoup moins prudents que dans la chronique catalane. C'est le cas, par exemple, de la mère de Pierre Ier, Marie, et de sa belle-mère, Eléonore. Celles-ci pensent, à juste titre, que le roi, juste après avoir épousé Blanche de Bourbon, va aller retrouver sa maîtresse Marie de Padilla. Elles lui disent :

« Señor a nos es dicho que vos queredes luego partir de aqui para yr do esta doña Maria de Padilla e pedimos vos por merçed que lo non queredes fazer ; ca si tal cosa fiziessedes, lo primero, fariades en ello muy poco vuestra honrra en dexar asi vuestra muger luego que casastes, estando aqui con vusco todos los mayores e mejores de los vuestros rregnos. Otrossi el rrey de Françia se ternia de vos por muy mal contento, que por el dicho casamiento nueuamente se ha aliado con vos, e vos enbio esta sobrina suya, la qual vos le enbiastes demandar para casar con ella, e vos la enbio muy honrradamente commo era rrazon, e muy aconpañada. E eso mesmo, señor, porniades en vuestro rregno muy grand escandalo en vos partir assi de aqui, do estan todos los mas grandes de vuestro rregno e son venidos aqui por vuestro mandado, e non seria vuestro seruiçio partir vos sin les dezir ninguna cosa nin les fablar. »¹⁸²

Sa mère ainsi que sa bru comprennent parfaitement le danger que cette décision représente aussi bien pour l'honneur du roi que pour celui de la Castille tout entière, d'une part parce que ce serait manquer de respect envers les personnes

¹⁸¹ « E nós responguem-li que ens plaïa e que lo hi agrairíem molt, si ho aportava a fi. », *Id.*

¹⁸² *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre XII, pp. 98-99.

qui participent aux festivités- *fariades en ello muy poco vuestra honrra en dexar asi vuestra muger luego que casastes, estando aqui con vusco todos los mayores e mejores de los vuestros rregnos-* et, d'autre part, car le roi de France pourrait se montrer fort mécontent de l'attitude inqualifiable du roi à l'égard de sa nièce- *Otrossi el rrey de Françia se ternia de vos por muy mal contento, que por el dicho casamiento nueuamente se ha aliado con vos, e vos enbio esta sobrina suya, la qual vos le enbiastes demandar para casar con ella, e vos la enbio muy honrradamente commo era rrazon, e muy aconpañada.* C'est pourquoi les deux femmes mettent en garde le souverain et tentent de prévenir une affaire dont les conséquences pourraient se révéler désastreuses pour tout le monde. Marie et Eléonore font preuve de prudence à l'heure de s'exprimer devant le roi. Sans doute ont-elles bien compris son caractère volontiers impulsif certainement dû à sa jeunesse, ce qu'Ayala mentionne rarement afin d'expliquer les errements de Pierre Ier. Toujours est-il qu'elles s'adressent à lui avec le plus grand respect, l'appelant *señor* à deux reprises, respectant les conventions, en se cachant derrière leurs sources- *a nos es dicho que vos queredes luego partir de aqui para yr do este doña Maria de Padilla-* et ne parlant qu'au conditionnel et non pas au futur, ce qui laisse au roi une chance de se corriger- *fariades, se ternia, porniades, seria.* Pourtant malgré leurs prudents et sages conseils, Pierre Ier décide de rester fidèle à son intention première et, une heure à peine après cette entrevue, il rejoint Marie de Padilla¹⁸³. Ce propos fait le portrait d'un roi inconséquent qui ne semble pas mesurer la portée de ses actes et qui, pour cette raison, n'est pas prêt à assumer la

¹⁸³ « E luego a vna ora despues desto, el rrey dixo que le traxiessen las mulas, que queria yr veer la rreyna doña Maria, su madre. E luego que gelas truxieron partio de la villa de Valladolid e fue esse dia a dormir a vn lugar que dizen Pajares, que es a diez e seys leguas de Valladolid, e es vna aldea allende Olmedo.

E otro dia fue a la Puebla de Montaluan, do estaua doña Maria de Padilla. Ca commo quier que el la dexara en el castillo de Montaluan, ya le auia enbiado dezir que se viniessse a la Puebla de Montaluan, que es dos leguas aquende, e alli la fallo. E tenia ya el rrey e los que con el yuan, mulas en lugares çiertos e non llegaron con el si non tres de mulas, los quales eran estos : Diego Garçia de Padilla, hermano de doña Maria de Padilla, e Iohan Tenorio, su rrepostero mayor del rrey, e Suer Perez de Quiñones ; pero muchos otros que yuan por yr con el, llegaron otro dia. », *Id.*

charge qui lui incombe. C'est d'ailleurs pour cette raison que, plus tard, la mère du roi, Marie, constatant que son fils refuse de rejoindre Blanche, trahit son fils, parti de Toro pour aller rejoindre une nouvelle fois sa maîtresse, en faisant entrer ses adversaires dans la ville, ce qui conduira à son emprisonnement et à sa haine envers Henri de Transtamare et ses frères¹⁸⁴. Néanmoins, aux yeux de Pero López de Ayala et de ses contemporains, l'attitude de la mère à l'égard de son fils ne relève pas de la trahison mais d'un acte salvateur pour la Couronne.

L'affaire du mariage du roi prenant des proportions considérables, les ennemis de Pierre Ier- les bâtards en tête- y voient là un argument leur permettant de se soulever contre lui. Les deux camps décident de se rencontrer à Tejadillo et d'exposer leurs opinions. Les partisans du roi s'expriment par la bouche de Gutier Ferrandez de Toledo et ceux de la *reine* Blanche (que Pero López de Ayala appelle ainsi, montrant de quel côté il se situe¹⁸⁵)- sont représentés par Ferrand Perez de Ayala, le père du chroniqueur¹⁸⁶. Celui-ci dit :

¹⁸⁴ « E en aquella noche estando los sobre dichos señores en Coreses e enderredor dende, aposentados por partir otro dia dende e se yr para tierra de Camora segund lo tenian acordado, a la medianoche ouieron cartas de la rreyna doña Maria, madre del rrey, que estaua en Toro, e enbioles dezir que supiesen que luego que ellos pasaran por Toro, partiera el rrey de Toro e se fuera para Vrueña, do estaua doña Maria de Padilla. E que fuessen çiertos que el rrey non curaua de estar a ninguna hordenança de lo que entre el e ellos era acordado en las vistas de Tejadillo, de lo qual le pesaua a ella mucho. Enpero pues assy era, que les rrogaua que quisiesen tornar para Toro, que ella les mandaria acoger e dar muy buenas posadas. E que bien pensaua que desque el rrey sopiese commo ellos eran y venidos e ella tenia con ellos, que el vernia a mejor carrera de la que fasta aqui tenia e tornaria a tomar su muger la rreyna doña Blanca e poner buena hordenança en sy e en su rregno, e que en esto non pusiessen dubda nin luenga, mas luego lo pusiesen por obra, que si de otra manera lo fiziessen, ella seria en grant peligro con el rrey su fijo, por quanto el sabia bien que ella les auia enbiado sus cartas sobre esta rrazon. », *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXXIII, p. 183.

¹⁸⁵ « E de la otra parte, que tenian la parte de la **rreyna** doña Blanca... », *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXXII, p. 177. C'est nous qui soulignons.

¹⁸⁶ Une autre preuve du parti pris du chroniqueur concerne la forme adoptée par les deux discours. L'un, celui de Gutier Ferrandez de Toledo, court, est retranscrit de manière indirecte (« E alli fablo

« Señor, los señores que aqui estan, que han debdo en la vuestra merçed, e los otros ricos omnes e caualleros, vuestros vassallos, que aqui estan por vuestro mandado, venieron aqui a vos e vos piden lo primero, por merçed, que vos les querades perdonar por ellos venir armados delante vos a estas vistas. E sy assy vienen, es por vuestra liçençia e hordenamiento, segund gelo enbiastes mandar por vna vuestra carta firmada de vuestro nonbre e sellada con vuestro sello de la poridat. Ca todos los que aqui estan vos conosçen por su rrey e por su señor natural e vos desean seruir, e entre las otras cosas que aman vuestro seruiçio, querrian que la vuestra hordenança fuesse muy buena e que los vuestros vassallos non oviessen de auer temor de vos. E commo quier, señor que dize Gutier Ferrandez de Toledo por vuestra parte, que estos señores que aqui estan e muchos otros ricos omnes e caualleros vuestros vassallos, que andan ayuntados por el fecho de la rreyna doña Blanca, que non es assy, saluo que se non tienen por contentos de algunos vuestros priuados. Con homill rreuerençia de la vuestra real magestad, señor, a esto vos rresponden estos señores assy : que verdadera mente su entençion es pedir vos por merçed, que la rreyna doña Blanca, vuestra muger sea conusco onrrada commo lo fueron las rreynas de Castilla e la trayades conusco asy commo vuestra muger legitima. Esto vos piden entendiendo que cumple assy a vuestro seruiçio ; ca, señor, vos sabedes que quando vos casastes con la rreyna doña Blanca, vuestra muger, en Valladolid, enbiastes llamar por vuestras cartas a todos los que aquí son e a otros grandes de vuestro regno, que veniesen donde vos erades, que queriedes cassar con la rreyna, e por vuestro mandamiento, el dia de las bodas vuestras, besaron la mano a la rreyna doña Blanca, vuestra muger, por su rreyna e por su señora assy commo vuestra muger, e todo esto fue por vuestro mandamiento e tienen que sy, señor, vos la dexastes e la mandastes despues leuar a Toledo, que todo esto fue fecho commo plogo a la vuestra merçed, e que fue por consejo de algunos que non amauan vuestro seruiçio ; pero, con homil rreuerençia de la vuestra rreal magestad, tienen que fue esto fecho e hordenado por vos querer conplir

de la parte del rrey, Gutier Ferrandez de Toledo, rrepostero mayor del rrey, por su mandado, e dixo que al rrey pesaua mucho de tan grandes señores de su regno commo ellos eran e que tan grand debdo auian en la su corte, otrossy tan buenos caualleros commo ally estauan, de andar arredrados del rrey, e que maguera ellos ponian por sy que por los fechos de la rreyna doña Blanca era esta demanda, que el rrey entendia bien que era de otra manera, espeçial mente por non seer contentos de parientes de doña Maria de Padilla, que alli estauan e de otros sus priuados. E que esto non lo deuián tener ellos por marauilla, ca sienpre fuera en el mundo los rreyes e los príncipes de auer priuados a aquellos que por bien touieron e fue la su merçed. Enpero que el rrey auia voluntad de los guardar e de los honrrar, e sy ofiçios grandes auian en su regno e en su casa, que a ellos pertenesçiese, que el rrey gelos darie, e les faria otras muchas merçedes, e que quisiesen enbiar aquellas conpañas muchas que alli tenian, que estragauan el regno, e non paresçia bien estar assy asonados tan çerca del rrey. E quanto a lo que dizian de la rreyna doña Blanca, que el rrey enbiaria por ella e la traeria commo a su muger e la honrraria commo deuia. E dixo Gutier Ferrandez que por la naturaleza que auian con el rrey, el por su mandamiento anssy gelo rrequirria de parte del rrey. », *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXXII, p. 178) alors que l'autre, d'une longueur notable, ce qui en fait l'un des plus longs de la *Chronique* est transposé directement. Pero López de Ayala respecte ainsi la parole de son père et accorde plus d'intérêt aux arguments des adversaires de Pierre Ier.

vuestra voluntad e por consejo de doña Maria de Padilla e de parientes suyos. E algunos vuestros vassallos a quien non plogo nin les paresçio seer esto bien fecho, ouieron dende pesar por vos non fazer lo que cunple a vuestro seruycio, e mostrastes les grand saña, la qual paresçio por obra luego ; ca contra algunos que ý eran estonçe en Valladolid a quien peso dello, pasastes commo fue vuestra merçed contra ellos. E mandastes prender a pocos dias despues, e desponer de su honrra, al maestre de Calatraua don Iohan Nuñez de Prado e fue despues muerto en poder de parientes de doña Maria de Padilla. E echastes del rregno a don Iohan Alfonso de Alburquerque e tomastes le la tierra auiendo vos enbiado a su fijo don Martin Gil, que non tenia mas de aquel fijo, en arrehenes, que sienpre guardara vuestro seruycio, e lo auiedes asegurado. E por que tales consejos vos dieron vuestros priuados, todos los señores e caualleros que aqui son delante vuestra merçed e los que aqui non son venidos estan con muy grand miedo de vos. E por esta rrazon andan arredrados de la vuestra casa. E vos, señor, catad alguna buena manera commo primera mente la rreyna, vuestra muger, nuestra señora, sea segura e este conusco commo deue segund cunple a vuestro seruycio e a honrra vuestra e suya della. Otrossy, commo estos señores e caualleros sean seguros en vuestro rregno e en vuestra casa, e vos puedan seruir, que ellos de buena mente estan prestos para seruir a vos assy commo deuen e commo es rrazon ; ca sodes nuestro rrey e nuestro señor natural. E, señor, por quanto breue mente non se pueden fazer estas cosas todas, piden vos por merçed, estos señores e caualleros vuestros vassallos e vuestros naturales, que aqui estan por sy e por todos los otros que son en esta demanda con ellos, que sea la vuestra merçed de dar quatro caualleros, e estos señores daran otros quatro, que fablen en ello, e faran rrelaçion a la vuestra merçed de lo que acordaren que cunple a vuestro seruycio e pro de vuestros rregnos e aseguramiento dellos. E sobre todo esto, señor, hordenad commo vos pluguiere e entendieredes que cunple a vuestro seruycio. »¹⁸⁷

Dans sa réponse à Gutier Ferrandez de Toledo dans laquelle il exprime l'opinion de ceux qu'il représente, Ferrand Perez de Ayala combine, à la fois, prudence et témérité. En effet, à de nombreuses reprises dans son propos, il réitère l'attachement à la personne du roi des hommes au nom de qui il parle. Ayala ponctue ainsi son discours de termes comme *señor* ou *señor natural*, parfois assortis des possessifs *nuestro* et *vuestro* qui renforcent encore plus la relation entre le roi et ses vassaux : *ca sodes **nuestro** rrey e **nuestro** señor natural ; piden vos por merçed, estos señores e caualleros **vuestros** vassallos e **vuestros** naturales*¹⁸⁸. D'emblée, il s'excuse du fait que tous se présentent armés devant leur seigneur et il explique qu'en toute humilité- *Con homill rreuerençia de la vuestra real magestad*- ils s'inquiètent de l'influence, à leurs yeux, néfaste, de ses nouveaux favoris, puisque la famille Padilla a supplanté Iohan Alfonso de

¹⁸⁷ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXXII, pp. 179- 180.

¹⁸⁸ C'est nous qui soulignons. L'on admirera le remarquable parallèle dans la construction : *nuestro rrey* est le pendant de *vuestros vassallos* tout comme *nuestro señor natural* et *vuestros naturales*.

Albuquerque dans ce rôle, parce qu'ils le conseillent mal, comme l'atteste sa conduite à l'égard de Blanche de Bourbon, ce qui, d'une certaine manière, revient à ne pas incriminer le roi dans l'erreur commise. Ils lui demandent donc, non pas de se séparer de ses mauvais conseillers, mais de se montrer raisonnable et de traiter Blanche avec les honneurs qu'elle mérite, c'est-à-dire ceux d'une reine de Castille : *que verdadera mente su entencion es pedir vos por merced, que la rreyna doña Blanca, vuestra muger sea convusco onrrada como lo fueron las rreynas de Castilla e la trayades convusco asy como vuestra muger legitima*. L'argument est habile car les révoltés se défendent d'éprouver de l'envie envers les Padilla en raison de leur influence, comme le roi le supposait¹⁸⁹, et ils se déclarent loyaux à l'égard d'une reine qu'ils ont reconnue comme telle. Leur insistance à ce sujet est révélatrice du message qu'ils cherchent à faire passer- pour ne pas dire à imposer- au souverain. Pour eux, Blanche est la seule et unique qui puisse être reine de Castille : soit ils évoquent leurs serments formulés lors des noces- *besaron la mano a la rreyna doña Blanca, vuestra muger, por su rreyna e por su señora assy como vuestra muger-*, soit ils associent le prénom de la jeune reine aux groupes *la rreyna* ou *vuestra muger*, voire même *nuestra señora*, ce qui souligne encore davantage l'attachement de ces hommes à la jeune épouse délaissée : *quando vos casastes con la rreyna doña Blanca, vuestra muger (...) la rreyna, vuestra muger, nuestra señora*¹⁹⁰. L'insistance des ligueurs et leur obstination à toujours qualifier Blanche de la sorte est remarquable et rappelle à Pierre Ier ses obligations morales de roi et d'époux. Ensuite, même s'ils s'en défendaient, les adversaires de Pierre Ier lui adressent leurs plaintes concernant le rôle des nouveaux favoris issus de la famille Padilla. Ceux-ci sont, selon eux, à l'origine des maux que connaît la Castille et de la guerre civile qui fait rage et déchire le royaume : les Padilla ont supplanté le maître de Calatrava Iohan Nuñez de Prado et Iohan Alfonso de Albuquerque, ce qui a conduit, par le jeu des alliances, une partie de la noblesse à se rebeller contre le pouvoir royal, et, ensuite, à craindre pour ses intérêts et pour sa survie : *E por que tales consejos vos*

¹⁸⁹ Voir *supra* note 186, p. 304..

¹⁹⁰ C'est nous qui soulignons.

dieron vuestros priuados, todos los señores e caualleros que aqui son delante vuestra merçed e los que aqui non son venidos estan con muy grand miedo de vos. E por esta rrazon andan arredrados de la vuestra casa. Les partisans de Blanche regrettent donc leur geste et expliquent qu'ils y sont obligés tout comme ils sont prêts à revenir à son service : *Otrossy, commo estos señores e caualleros sean seguros en vuestro rregno e en vuestra casa, e vos puedan servir, que ellos de buena mente estan prestos para servir a vos assy commo deuen e commo es rrazon ; ca sodes nuestro rrey e nuestro señor natural.* Ferran Perez de Ayala fait, une nouvelle fois, preuve d'habileté au moment d'adresser ces mots de conclusion au souverain : d'une part, il lui réaffirme leur volonté de maintenir le lien qui les unit et, d'autre part, il tourne son discours dans la seule direction du roi puisque celui-ci est représenté à cinq reprises au moyen de la deuxième personne du pluriel¹⁹¹. Les partisans de la reine Blanche justifient leur action en mettant en avant leur souci de la voir protégée et acceptée en tant qu'épouse, en arguant, même s'ils ne l'avouent qu'à demi-mots, du danger que représente la famille Padilla pour les intérêts du roi ainsi que pour les leurs, et en se plaçant sous l'autorité du souverain. Pourtant, malgré la grande maîtrise rhétorique du père de l'auteur, le roi ne tient pas compte des arguments avancés par ses interlocuteurs, ce qui motive, pour le bien de tous et celui de la Castille, la trahison de la mère du roi¹⁹².

¹⁹¹ « Otrossy, commo estos señores e caualleros sean seguros en **vuestro** rregno e en **vuestra** casa, e **vos** puedan servir, que ellos de buena mente estan prestos para servir a **vos** assy commo deuen e commo es rrazon ; ca **sodes** nuestro rrey e nuestro señor natural. », *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXXII, p. 180. C'est nous qui soulignons.

¹⁹² Le chroniqueur écrit : « Estando el rrey don Pedro en Toro e los otros señores, de quien auemos contado, en Morales e en Sand Roman e en otros lugares do posauan, veyendo que el rrey non curaua de hordenar aquellos quatro caualleros que auia dicho que pornia para fablar en estos fechos, segund fuera acordado el dia de las vistas de Tejadillo, e sabian ya commo el rrey traya sus pleitesias con algunos dellos por los departir ; otrossy veyendo commo en aquella comarca do estauan non fallauan ya viandas, ca eran gastadas por las gentes que eran muchas e auian estado alli grand tienpo, acordaron de se yr a tierra de Camora, que era bien abastada de viandas e guardada, que ninguna gente non auia estado ally, e que ally esperarían la rrespuesta e

Une fois entre les mains de ses adversaires, sa tante, Eléonore, veillant sur ses intérêts, comme Pierre III la décrivait¹⁹³, s'adresse à Pierre Ier et se déclare heureuse de le voir maintenant accompagné de bons conseillers :

« Sobrino señor, mejor vos paresçe estar aconpañado assy commo agora sodes, de todos los grandes e buenos de vuestro rregno, que andar de la guisa que fasta aqui auedes andado, dexando vuestra muger legitima, la rreyna doña Blanca, apartado por los castillos, e, vos non auedes culpa, ca non sodes aun de tan grande hedat- era el rrey estonçe de hedat de veynte e vn años- ; enpero esto fazen los priuados que tenedes, que vos assy aconsejan, de los quales es vno Iohan Ferrandez de Henestrosa, que aqui viene con vusco, e don Simuel el Leui, vuestro thesorero, e otros. E sera bien que estos sean arredrados de vos e que vos rrijades de aqui adelante por otros que sean mas honrrados e que caten mejor por vuestro seruiçio e por vuestra honrra. »¹⁹⁴

Eléonore se fait l'écho des partisans de la reine Blanche et réitère les arguments que ceux-ci avaient avancés, comme nous l'avons vu, devant Pierre Ier à Tejadillo. Comme eux, elle insiste sur le fait que le roi ne doit pas négliger son épouse légitime Blanche et qu'il doit se défaire de ses mauvais conseillers. A ce sujet, elle apporte une variante par rapport à ce qui a été dit précédemment. Pour elle, les auteurs de ces malheureuses décisions ne sont pas les membres de la famille Padilla mais Iohan Ferrandez de Henestrosa et Simuel el Leui, la faute de ce dernier étant certainement sa confession. De plus, elle attribue, pour une fois, sa conduite à sa jeunesse, ce qui revient à ne pas le rendre coupable, tout comme l'avait fait avant elle Ferran Perez de Ayala¹⁹⁵. Elle tente de lui démontrer que son

mandamiento del rrey, commo era su merçed de fazer en estos fechos. », *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXXIII, p. 182.

¹⁹³ N'oublions pas qu'elle souhaitait imposer que ses fils accèdent aux plus hautes charges du royaume d'Aragon.

¹⁹⁴ *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXXV, p. 187.

¹⁹⁵ Si le jeune âge de Pierre Ier peut, en partie, expliquer ce geste, il ne faut pas oublier que son père, Alphonse XI, avait traité son épouse Marie, celle qui enfanta le roi, de la même manière puisqu'il lui préféra Eléonore de Guzmán, mère du futur Henri II et de ses frères. Très rapidement, Eléonore semble prendre la place de Marie de façon officielle : le chroniqueur d'Alphonse XI annonce la naissance du futur Pierre Ier et, quelques lignes plus loin, celle de Ferdinand, et évoque la figure d'Henri, tous deux fils d'Eléonore (« Et estando el Rey en la cerca de Ferrera, la Reyna

attitude n'est pas digne de son rang et elle tance celui qui est toujours, à ses yeux, un enfant, qui, malgré ses protestations, assiste à l'emprisonnement de ses fidèles alliés¹⁹⁶.

Doña Maria su muger, que avia fincado en Burgos, encaesció de un fijo varon, et nasció treinta dias andados deste mes de Agosto : et plogo mucho al Rey, et eso mesmo á todos los de los regnos. Et desque el Rey ovo fecho derribar aquel castiello de Ferrera, et fué firmada la avenencia entre él et Don Joan Nuñez, fuése para Bugos, et mandó batear al Infante su fijo, et pusole nombre Don Pedro, et dió la crianza dél á Don Vasco Rodriguez Maestre de la Orden de Santiago : et el Rey, et todos los que eran con él, facian grandes alegrías por la nacencia deste infante. (...) Et en este año nasció otro fijo al Rey de Doña Leonor, et pusole nombre don Ferrando. Et otrosí en este tiempo finó Don Rodrialvarez de Asturias, et Don Enrique fijo del Rey heredó el solar de Noreña, et todo lo que avia aquel Don Rodrialvarez, por el profijamiento que le avia fecho, et las otras cosas que aquel Don Rodrialvarez avia. », *CRA XI* (5.), chapitre CXXXVII, p. 264). Il semble donc qu'Eléonore ait pris la place de Marie, d'autant plus qu'elle donne ses premiers enfants- les jumeaux Henri et Fadrique- au roi avant cette dernière : « Et en este tiempo en el mes de Enero, andados trece dias del dicho mes de Enero, nascieron en Sevilla Don Enrique et Don Fadrique fijos del Rey et de Doña Leonor. », *Ibid.*, chapitre CXXXVIII, p. 258.

Le *Poema de Alfonso Onceno* favorise également Eléonore au détriment de Marie. Sur celle-ci, il est écrit : « ... e (Alfonso XI) casó con la mejor/ reina en el mundo nascida:/ señora non saben tal,/ onesta, bien pare(s)ciente,/ (qu)e nasció en Portugal,/ en el cabo del Poniente » (*PAO* (16.), 405-406) alors que sur la première, l'on dit : « E Dios Padre enoble(s)ció/ una dueña de altura:/ esta señora nasció/ en planeta de ventura./ E Dios, por su piadad,/ le dio muy noble fegura,/ e conplióla de bondad/ e de muy gran fermosura./ E diole seso e sabença/ e de razón la conplió,/ de gracia e de parencia,/ flor de quantas omnes vio ;/ señora de gran nobleça,/ contra Dios muy omildosa,/ quita de mal e vileça,/ apurado como rosa./ Aquesta muy noble flor/ sienpre nonbrada será ; (e) su bondad e valor por espejo fincará./ E Dios Padre Criador/ su estado enoble(s)ció,/ e cobró un tal señor, / el mejor rey que nasció:/ que della fue muy pagado/ quiso Dios por su mesura,/ e la puso en estado/ por Dios e (la) su ventura./ Diole Dios entendimiento/ por la mejor heredar/ e luego en el fundamento/ nobles fijos le fue dar,/ muy acabados señores,/ como sienpre hablarán:/ éstos fueron los mejores/ que nunca son ni serán. » (*Ibid.*, 370- 378).

Le jeune âge de Pierre Ier peut donc expliquer sa conduite mais l'on ne peut occulter l'image que son père lui a donnée et l'humiliation qu'il a fait subir à son épouse légitime, mère du roi cruel. Sans doute, les relations conflictuelles de Pierre Ier avec les femmes partent-elles de là.

¹⁹⁶ « E el rrey dixo que Iohan Ferrandez de Henestrosa non auia culpa nin auia por que passar mal e pues auia uenido con el, que le pesaria sy le fiziessen enojo ninguno. Enpero era ya acordado de lo prender, e asi lo prendieron luego delante el rrey en el dicho monesterio, estando presentes las

Une fois libéré d'une captivité aussi humiliante, Pierre Ier ne pense qu'à se venger. C'est pour cette raison qu'il se rend à Toro où sont réfugiés son demi-frère don Fadrique, sa mère, Marie, l'épouse de don Henri, Jeanne, ainsi que quelques-uns des rebelles. Avant d'entrer dans la ville, Iohan Ferrandez de Henestrosa s'adresse à don Fadrique et le met en garde au sujet d'une attaque imminente de l'armée du roi :

« Maestre señor, quando el rrey don Alfonso vuestro padre, que Dios perdone, vos puso casa antes que fuesedes maestre de Santiago e vos dio caualleros e escuderos por vasallos, entre los otros vos dio a mi por vasallo e assy lo fuy e rresçibi de vos muchas merçedes e sabe Dios que, guardando seruiçio del rrey mi señor, que a omne del mundo non so obligado de seruir tanto commo a vos, e assy querria e quiero vuestro seruiçio e querria vos guardar de daño e de mal do pudiesse non enbargando seruiçio del rrey. Por que yo se que vos cunple de lo assy fazer, pido vos por merçed e do vos mi consejo que vos vengades a la merçed del rrey mi señor e vuestro hermano, luego. E aperçibid vos de tanto que sy lo non fazedes, que vos estades en peligro de vuestra persona. E digo vos lo delante los caualleros e escuderos que estan con vos e delante los que vos viniere, non digades vos nin otro alguno que yo non vos lo aperçebi e que yo fuy en vuestro mal, e si al acaesçiere, yo so quito, ca en vos dezir esto e vos aperçebir dello, tengo que cunplo mi debdo por auer seydo vuestro vasallo. »¹⁹⁷

Iohan Ferrandez de Henestrosa demande donc au maître de Santiago de se rendre au roi, s'il veut avoir la vie sauve, le souverain acceptant de ne pas le tuer. Don Fadrique est très surpris car il sait que son interlocuteur est un homme de confiance¹⁹⁸. De plus, il doit protéger sa belle-mère et sa belle-soeur¹⁹⁹. Pourtant,

rreynas. E hordenaron que el infante don Ferrando, que lo mandasse guardar. Otrossy prendieron a don Simuel, el leui, su thesorero mayor, e que lo mandasse guardar don Tello. », *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXXV, pp. 187- 188.

¹⁹⁷ *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre I, p. 228.

¹⁹⁸ « E el maestre de Santiago quando esto oyo, ouo grand miedo, ca el conosçia a Iohan Ferrandez de Henestrosa que era buen cauallero e de verdat, e non dizia estas palabras saluo entendiendo algunas cosas que se auian de fazer por que el maestre se veria en peligro... », *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre I, p. 229.

¹⁹⁹ Le chroniqueur ne fait référence qu'à Marie : « Iohan Ferrandez, yo vos conosçi sienpre por buen cauallero e es verdat que fustes mi vasallo e me seruistes sienpre bien e leal mente ; pero agora non paresçe que me dades buen consejo en que yo desenpare e dexe la rreyna doña Maria mi señora, que esta en la villa e a mi hermana doña Iohana, muger del conde don Enrique mi hermano, e muchos buenos caualleros e escuderos que han estado en esta villa e estan por seruir a

convaincu par l'argumentation de Iohan Ferrandez de Henestrosa, il accepte sa proposition, ce qui provoque la stupeur des gens de la ville et ce qui occasionne le carnage qui s'ensuit, les hommes de Pierre Ier ne faisant pas de quartier²⁰⁰.

la rreyna fasta que estos pleytos se libren bien con el rrey mi señor, e seamos todos en la su merçed. », *Id.*

²⁰⁰ Très théâtralement, le roi apparaît alors, ce qui rend don Fadrique à la raison et lui fait oublier tous ses serments envers Marie et Jeanne, préférèrent les laisser à leur sort et sauver sa vie : « E dixo estonçe el maestre asy : « Iohan Ferrandez, ¿ commo me consejades yr a la merçed del rrey syn seer seguro del ? ». E estonçe el rrey, que estaua en la rribera del rrio de Duero, que oyo todas las palabras que ý pasaran, dixo al maestre en guisa que lo el oyo : « Hermano maestre, Iohan Ferrandez vos conseja bien e vos venid para mi merçed, ca yo vos perdono e vos aseguro a vos e a esos caualleros e escuderos que ý estan en la ysla con vos ». E el maestre desque esto oyo al rrey dixole: « Señor, ¿ perdonades me e asegurades me a mi e a estos que aqui estan comigo ? » E dixo el rrey : « Sy, pero, hermano, venid vos luego para mi », E luego en esse punto el maestre paso el rrio e vino para el rrey e besole las manos el e los que con el estauan.

E los de la villa, que estauan muchos caualleros e escuderos e otros mirando esto, pero non oyan las palabras, quando vieron al maestre de Santiago que paso el rrio, fueron muy espantados e leuantosse muy grand rruydo por toda la villa diziendo : « Muertos somos, ca el maestre de Santiago es ydo para el rrey e nos somos desenparados ». E denostauan mucho al maestre por que assy los dexara e luego començaron de se armar. »

Le massacre peut donc commencer. Se croyant protégés par Marie et Jeanne, les rebelles s'agrippent à elles, jusqu'à ce que Diego García de Padilla assène le premier coup, point de départ du bain de sang auquel les deux femmes assistent et qui les fait s'évanouir, tant le spectacle est insupportable : « E saliendo la rreyna doña Maria del castillo e con ella la condesa doña Iohana muger del conde don Enrrique e aquellos caualleros que auemos dicho, llegando a vna puente pequeña que esta delante del alcaçar, lleo vn escudero, que aguardaua a don Diego García de Padilla maestre de Calatraua, que dizian Iohan Sanchez de Oteo, e dio con vna maça en la cabeça a don Pero Esteuañez Carpennero, que se llamaua maestre de Calatraua, en guisa que lo derribo en tierra çerca de la rreyna, e matolo luego. E otro escudero que dizian Alfonso Ferrandez de Castrillo lleo a Ruy Gonçalez de Castañeda e diole con vn cuchillo por la garganta e derribolo e matolo. Otro escudero lleo e mato a Martin Alfonso Tello e otros mataron a Alfonso Tellez. E la rreyna doña Maria madre del rrey, quando vio matar asi estos caualleros, cayo en tierra sin ningund sentido commo muerta e con elle la condesa doña Iohana, muger del conde don Enrrique. E desque la rreyna cayo, estudo en tierra grand pieça e despues leuantaronla e vio los caualleros muertos enderredor de sy e desnudos, e començo a dar grandes bozes maldiziendo al rrey su fijo que la desonrrara e la lastimara para sienpre, e que mas queria morir que biuir. Pero el rrey fizola leuantar

D'emblée, Iohan Ferrandez de Henestrosa, assez adroitement, s'adresse au maître de Santiago en se référant à son père, Alphonse XI. Il rappelle l'engagement qu'il a pris auprès du roi défunt de servir son fils et il se vante d'avoir toujours respecté sa parole en le protégeant au mieux : (Alfonso XI) *vos puso casa antes que fuesedes maestre de Santiago e vos dio caualleros e escuderos por vasallos, entre los otros vos dio a mi por vasallo e assy lo fuy e rresçibi de vos muchas merçedes e sabe Dios que, guardando seruiçio del rrey mi señor, que a omne del mundo non so obligado de seruir tanto commo a vos, e assy querria e quiero vuestro seeruiçio e querria vos guardar de daño e de mal do pudiesse non enbargando seruiçio del rrey*. Il tente donc, avec succès, d'évoquer les liens qui, non seulement, les unissent mais, également, ceux qui l'attachaient au roi défunt. Dans ce préambule, il est notable que Iohan Ferrandez de Henestrosa se garde bien de se référer à Pierre Ier, ce qui aurait pour effet de brouiller le message qu'il veut faire passer, étant donnée l'inimitié entre les deux hommes. Par la suite, le souverain apparaît dans son discours mais le locuteur s'en sert pour témoigner de sa loyauté envers les souverains castillans puisqu'après avoir servi le père, il entre, *naturellement*, au service du fils- *Por que yo se que vos cunple de lo assy fazer, pido vos por merçed e do vos mi consejo que vos vengades a la merçed del rrey mi señor e vuestro hermano, luego*. Au sujet de ce dernier exemple, il convient de formuler deux remarques : d'une part, Iohan Ferrandez de Henestrosa se définit comme un homme d'honneur, loyal et digne de crédit ; d'autre part, au niveau de l'argumentation, il est notable de constater qu'afin de servir de trait d'union entre les deux hommes, la mention du roi est immédiatement suivie de *vuestro hermano* et ce afin de mettre en avant les liens du sang qui unissent Pierre et Fadrique et qui remontent encore à Alphonse XI. Une fois ces arguments avancés, le maître de Santiago ne peut que croire un homme qui lui a toujours été fidèle ainsi qu'à son père. D'autant plus que les dernières paroles de Iohan Ferrandez de Henestrosa sont pour le moins mystérieuses : celui-ci parle d'une

e leuar a su palaçio do la rreyna solia estar, e dende a pocos dias pidio la rreyna doña Maria al rrey su fijo que la enbiasse a Portugal al rrey don Alfonso su padre. E anssy lo fizo el rrey e ella fino segund adelante oyredes. », *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre I, pp. 229- 233.

menace que Fadrique attribue aisément à Pierre Ier mais il déclare qu'en l'ayant prévenu, il a rempli son rôle et que s'il advenait qu'on ne l'écoute pas, l'on ne pourrait lui en vouloir²⁰¹... Don Fadrique ne peut rien face à cette argumentation et tombe entre les mains du roi.

Récits de paroles (II) : l'allégeance ou la rupture du lien vassalique

La notion de dépendance envers un seigneur est au centre du deuxième type de discours des personnages. Ceux-ci, en effet, cherchent à créer ou, à l'inverse, à se défaire des liens qui les unissent avec leur seigneur. Par exemple, lorsqu'il se rend à Borriana, Pierre III est furieux de constater que les portes de la ville demeurent closes et qu'on refuse de les lui ouvrir. Il revendique ses droits sur la cité et réaffirme son autorité naturelle sur celle-ci²⁰², ce à quoi les habitants répondent qu'ils ne cherchent pas la colère du roi mais qu'ils s'inquiètent de l'influence grandissante des infants d'Aragon- qui sont, à leurs yeux, avant tout, des Castellans, ce qui, dans leur bouche, est péjoratif-, entre les mains desquels ils ne veulent pas tomber :

« -Senyor, vos siats benvengut ; e no us meravellets com no us havem obert e com no havets trobat lo portal obert, car si sabéssem que vós, senyor, venguéssets així com soliets, no hàgrem fet ço que havem fet, mas com sabem que venits ab cor de donar-nos a castellans, qui seran per temps e són hui vostres desservidors, no ens volem retre ne donar sinó a vós, de qui som, e no volem estar traïdors, e, així mateix, que volem salvar nostra fe e defendre nostres privilegis que havem, que no ens podets separar de la vostra Corona. Per què, senyor, si a vós plau d'entrar benignament, nós vos obrirem la porta, que entrets tot sol. »²⁰³

²⁰¹ « E aperçibid vos de tanto que sy lo non fazedes, que vos estades en peligro de vuestra persona. E digo vos lo delante los caualleros e escuderos que estan con vos e delante los que vos viniere, non digades vos nin otro alguno que yo non vos lo aperçebi e que yo fuy en vuestro mal, e si al acaesçiere, yo so quito, ca en vos dezir esto e vos aperçebir dello, tengo que cunplo mi debdo por auer seydo vuestro vasallo. », *Ibid.*, Volume I, 1 356, chapitre I, p. 228.

²⁰² « -Prohòmens, ¿ no sabets, vosaltres, que aquest lloc és nostre e nós som vostre senyor ? Per què no ens obrits, pus veets que nós volem entrar aquí e volem parlar ab vosaltres algunes coses necessàries. », *CPC* (1.), chapitre II, paragraphe 30, p. 1 031.

²⁰³ *Ibid.*, pp. 1 031- 1 032.

Dans la première partie de cet énoncé (*-Senyor, vos siats benvengut ; e no us meravellets com no us havem obert e com no havets trobat lo portal obert, car si sabéssem que vós, senyor, venguéssets així com solíets, no hàgrem fet ço que havem fet*), les notables de la ville tentent d'apaiser la colère du roi. Ils lui démontrent verbalement leur soumission à travers le double emploi du terme *senyor* et ils lui expliquent qu'ils ne s'attendaient pas à sa venue. Puis, ils justifient leur réaction en déclarant qu'ils ne veulent, en aucune façon, tomber entre les mains des infants, qualifiés de *desservidors*, ce qui nous renseigne sur l'animosité régnant à leur égard²⁰⁴. Ce témoignage d'attachement à la Couronne d'Aragon touche le souverain inquiet par l'influence grandissante de demi-frères ambitieux, et Pierre III accède alors à leur requête²⁰⁵. Il ne s'agit donc pas d'un discours de rupture mais d'une réaffirmation du lien qui unit les habitants de Borriana à Pierre III. Le moment est important car il donne à ce dernier les moyens de prouver aux lecteurs toute l'affection que lui porte le peuple : l'affirmation de l'attachement à la Couronne n'est en fait que la traduction du désir de ne pas se séparer de sa personne, le roi fusionnant en quelque sorte avec son royaume²⁰⁶.

Plus tard, Pierre III révèle que Jacques de Majorque est l'instigateur d'un projet d'attentat sur sa personne. L'épouse du roi de Majorque, Constance, la sœur du Cérémonieux, se rend à la cour de son frère et lui confirme le complot ourdi contre lui, qu'un religieux lui avait révélé²⁰⁷. Furieux que son épouse ait été

²⁰⁴ A en croire Pierre III, Borriana était destiné à l'infant d'Aragon, Jean : « Quant és de l'infant don Joan, qui devia haver, segons que dit és, per lleixa del testament de nostre pare, Borriana, Castelló, Llúria... », *Id.*

²⁰⁵ « E així es seguí de fet, e romangueren a nós los dits llocs de Borriana e de Castelló e de Llúria, com l'haguessen treta de penyora. », *Id.*

²⁰⁶ Ceci donne lieu à des effusions de larmes aussi bien de la part des habitants de Borriana que de celle de Pierre III. Voir p. 216.

²⁰⁷ « Mas la sua venguda ne el seu enteniment no era per allò, ans era per tal que ens feés la malvestat e tració que es segueix, ço és, que es devia fer malalt ell e la reina, sa muller, nostra sor, a fi que l'uixer qui guardava la porta de la dita cambra, on ella devia jaure, dixés a nós e als infants

amenée à son ennemi sans en avoir été prévenu mais, surtout, comprenant la trahison et l'échec de son plan, Jacques de Majorque se fait l'auteur d'un discours de rupture dans lequel il se libère de tout serment dû à Pierre III :

« -Senyor, jo era vengut ací, en fe vostra, ab guiatge, e és m'hic estada feta força, que ma muller vos n'havets feta venir forçivolment, e sé que no m'hi tracten negunes bones obres. Per què jo vinc pendre comiat de vós, e, pus que no ens tenits lo guiatge, jo m'hic partesc e prenc comiat vostre e nec-vos tots los feus que tenia per vós. »²⁰⁸

Le roi de Majorque ne prononce qu'une seule fois le mot *senyor*, qui, de plus, ne semble provenir que de la plume du chroniqueur, celui-ci ayant l'habitude de faire débiter les discours de ses personnages par des formules prenant à parti la personne à qui le propos est adressé. Toujours est-il que ce manque de déférence situe d'emblée la teneur des paroles du roi félon. Vexé que son macabre projet ait été découvert, il annonce qu'il craint pour sa sécurité : *e sé que no m'hi tracten negunes bones obres*. C'est pour cela qu'il se défait de tous les liens qui l'unissaient à Pierre III, dans des termes virulents : *jo m'hic partesc e prenc comiat vostre e nec-vos tots los feus que tenia per vós*²⁰⁹. Pourtant, Jacques de

En Pere, nostre oncle, e En Jacme, nostre frare, que entrassen tots sols, car gran mal li féerem si més n'hi entrassen. E havia així deliberat que, de continent que fóssem en la cambra sua, que a dotze persones de la sua Cort per ell reputades, que devien entrar guarnides e aparellades, feés pendre a nós e los dits infants, e, si cridàvem, ne era sentit, que ens occiessen tots de continent, e, si no, que ens metessen preses, per lo dit pont, en les dites sues quatre galees e ab aquelles nos menàs a la illa de Mallorques, e que fóssem meses en lo Castell d'Alaró, qui és en la dita illa, e que aquí nos tengués preses tant e tan llongament tro que li haguéssem enfranquida tota sa terra e dada tan gran part en Catalunya que no fos a nós de fer-li mal ne demnatge. », *CPC* (1.), chapitre III, paragraphe 17, p. 1 043.

²⁰⁸ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 19, p. 1 045.

²⁰⁹ C'est nous qui soulignons. La virulence du propos surprend, tout comme est étonnante la réaction de Pierre III qui sait se montrer cruel envers ses ennemis et s'acharner sur eux : « E nós li diguem que se n'anàs en bona hora. E tots aquells qui eren allí murmuraren com no el fem pendre ; e nós diguem-los que ens jaquissen estar, que al camp de la veritat vendrién tots, e que en lloc seríem que nós li faríem atorgar que tot quant ell té, té per nós. », *Id.* L'on peut se demander si la réponse apparemment détachée n'est pas pire qu'un châtement exemplaire : ignorant la

Majorque doit vite déchanter et, vaincu par Pierre III, il s'adresse à lui en ces termes, afin d'implorer son pardon et sa clémence :

« -Mon senyor, jo he errat vers vós, mas no he contra fe ; però, senyor, si ho he, no ho cuít haver feít. E, si ho he feít, senyor, és per mon foll seny e per mal consell, e vinc-ho esmenar davant vós, que de la vostra Casa son, e vull-vos servir, per ço com tostemps vos he coralment amat ; e son cert que vós, mon senyor, havets molt amat mi, e fets encara. E vull-vos fer tal servei que us ne tingats per ben servit, e met en vostre poder, senyor, mi mateix e tota la terra soltament. »²¹⁰

Battu, Jacques de Majorque se repent et cherche à excuser ses fautes, la plus grave d'entre elles étant de s'être soulevé contre le roi d'Aragon. Son discours se place sous l'autorité de Pierre III puisque, dans chacune de ses phrases, il intercale le terme *senyor*, employé à cinq reprises- ce qui contraste avec son attitude arrogante ultérieure-, allant même jusqu'à lui accoler le possessif *mon* qui renforce le lien que le roi de Majorque tente de rétablir, comme lorsqu'il rappelle les liens du sang les unissant (*que de la vostra Casa son*). Dès ses premiers mots, Jacques fait acte de contrition et reconnaît son erreur : *-Mon senyor, jo he errat vers vós*. Très rapidement, il justifie son acte en évoquant, non une volonté délibérée de nuire mais, ce qui est peut-être pire, en reconnaissant que son propos était insensé et en dénonçant les mauvais conseils reçus, en d'autres termes, en admettant son incapacité à bien gouverner : *mas no he contra fe ; però, senyor, si ho he, no ho cuít haver feít. E, si ho he feít, senyor, és per mon foll seny e per mal consell*. C'est pour cette raison qu'il se rend devant le roi, qu'il demande à être pardonné et qu'il place sa personne ainsi que ses terres à sa disposition : *E vull-vos fer tal servei que us ne tingats per ben servit, e met en vostre poder, senyor, mi mateix e tota la terra soltament*. De plus, s'il semblait exagéré de parler d'amour dans le premier exemple, à présent, le terme peut être employé sans équivoque. En effet, le roi de Majorque dit très clairement qu'il aime et qu'il a toujours aimé le roi d'Aragon (*e vull-vos servir, per ço com tostemps vos he coralment amat*) et que,

provocation, le souverain se pose, une fois encore, en victime et il sait que vaincre le traître et le laisser en vie peut être plus humiliant qu'une simple et rapide exécution.

²¹⁰ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 163, p. 1 079. Ce discours détermine la réponse du roi étudiée à la page 288.

selon lui, ce dernier éprouve et a toujours éprouvé ce sentiment à son égard, malgré les épreuves : *e son cert que vós, mon senyor, havets molt amat mi, e fets encara*. L'hommage rendu par Jacques de Majorque s'apparente ainsi à une soumission voire à une humiliation puisqu'il est prononcé par un homme qui n'a pas d'autre choix que d'agir de la sorte s'il veut bénéficier de la clémence de son vainqueur, qui plus est, après s'être affranchi de tout serment et de tout droit envers lui. Cet amour affiché ne trompe pas le lecteur qui voit là la confirmation de l'image que l'auteur donne du roi de Majorque, définitivement discrédité, et qui confirme que le pire des châtements n'est pas la mort mais le déshonneur²¹¹.

En 1353, don Henri n'avait pas encore l'envergure qu'il devrait acquérir au cours de la décennie suivante et, même si, pour Ayala, il est, depuis le début de sa *Chronique*, l'homme providentiel que la Castille attend, son poids n'est pas le même aux premiers moments du règne du roi cruel. En cette année, il n'est encore, aux yeux du ministre tout-puissant Iohan Alfonso de Albuquerque, qu'un ennemi, certes menaçant, mais moins dangereux pour le roi qu'il ne le sera quelques années plus tard. Les événements donneront raison au favori qui, moins d'un an après, en exil au Portugal, se rallie au comte de Transtamare²¹². Pourtant, en cette année 1353, aux abords de Valladolid, il désire en finir avec don Henri et son frère don Tello²¹³. Pierre Ier n'écoute pas son ministre et accorde une

²¹¹ Voir *supra* note 209, pp. 316- 317.

²¹² Iohan Alfonso de Albuquerque a très bien compris où étaient ses intérêts.

²¹³ Iohan Alfonso de Albuquerque se montre impatient d'en découdre avec les deux bâtards et leurs hommes : « Commo quier que don Iohan Alfonso de Albuquerque acuçiaua que el rrey peleasse aquel dia diziendo que era ya ora de biesperas e que el conde le tenia en palabras por esperar la noche para fuyr, enpero el rrey non queria nin lo auia voluntad, antes enbio por mensajeros al conde, a don Aluar Garçia de Albornoz, copero mayor de la rreyna doña Blanca, su esposa, que auia de seer estonçe su muger, e a Sancho Sanchez de Rojas, su vallestero mayor, con los quales le enbio mandar que se viniessse luego a la su merçed e que le diessse caualleros en arrehenes fasta que le entregasse las fortalezas que tenia en Asturias e las que tenia don Tello, su hermano, e que le aseguraua e que le faria muchas merçedes a el e a don Tello, su hermano, e a los

nouvelle chance à ses demi-frères, lesquels se rendent auprès du souverain. Le comte Henri prend la parole et s'en remet au roi :

« Señor, don Tello mi hermano e yo e los caualleros que aqui estan con nusco e todos los otros que conmigo e con el son, somos venidos a la vuestra merçed, e si tan ayna non lo fezimos non fue por nos non auer voluntad de vos seruir, mas fue por algund rreçelo que teniamos de algunas cosas que nos dizian que algunos vuestros priuados vos enformauan contra nos ; pero señor, pues nosotros somos venidos a la vuestra merçed, de aqui adelante vos fazed de nos e de los nuestros commo la vuestra merçed fuere : ca nosotros en vuestro poder e en la vuestra merçed nos ponemos. »²¹⁴

Les deux frères adressent un discours entièrement tourné vers Pierre Ier, ce qui est un moyen de se soumettre, verbalement et effectivement, au souverain. De fait, la forme-même du propos- en plus de son contenu- relève de l'allégeance, ce qui est une manière d'affirmer la supériorité du roi sur eux. Leurs premiers mots ne laissent planer aucun doute sur leur intention de réclamer le pardon de Pierre Ier puisque, d'emblée, ils se placent, ainsi que leurs hommes, sous son autorité²¹⁵. De plus, fort opportunément, dans leur quête avide du pouvoir, ils attribuent, sans le nommer- *mas fue por algund rreçelo que teniamos de algunas cosas que nos dizian que algunos vuestros priuados vos enformauan contra nos*- leur crainte de ne pas s'être rangés plus tôt à ses côtés, à la présence et aux conseils de Iohan Alfonso de Albuquerque. Effectivement, comprenant fort bien que celui-ci n'est

que con el eran, e que en esto non pusiessen dubda ninguna e que lo fiziesse assi. », *CRP* (2.), Volume I, 1 353, chapitre IX, p. 94.

Politiquement, ce calcul opéré par Pierre Ier s'avèrera fatal puisqu'il laisse la vie sauve à ceux qui, à court terme, le maintiendront en captivité en 1 354 et, à long terme, à celui qui prendra sa place sur le trône. Pero López de Ayala attribue cette erreur à la disgrâce de Iohan Alfonso de Albuquerque qui n'a plus l'oreille du roi : « E el rrey llego (a Cigales) e pusosse en vnas viñas que eran de la otra parte, çerca do estaua vna ermita pequena, e estaua entre medias vn pequeno arroyo. E era en el mes de mayo del sobre dicho año. **E el rrey non auia voluntad de pelear con el conde, por quanto ya non amaua tanto a don Iohan Alfonso de Albuquerque commo solia, commo quier que lo non entendian assi todos.** », *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre VII, p. 92. C'est nous qui soulignons.

²¹⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre X, p. 95.

²¹⁵ « Señor, don Tello mi hermano e yo e los caualleros que aqui estan con nusco e todos los otros que conmigo e con el son, somos venidos a la vuestra merçed. », *Id.*

plus écouté du roi, ils tentent, avec succès, de tirer profit de la marginalisation naissante de l'ancien favori. Ils pensaient sûrement revenir en grâce afin de jouer un rôle plus important dans les affaires de l'état²¹⁶. Puis, les demi-frères du roi rendent hommage à leur seigneur en abandonnant leur personne à sa volonté²¹⁷. L'on a pu constater, au cours des pages précédentes, avec quelle facilité les personnages des deux œuvres, quels que soient leur rang ou leur condition, se défaisaient de leurs serments ou des liens qui les retenaient à leur seigneur. Chacun était, finalement, libre de faire ce qu'il voulait et sacrifiait sa parole à son propre intérêt. Pourtant, Pierre Ier, pour son malheur, fait confiance aux deux frères et leur accorde son pardon :

« Conde e hermano, a mi plaze mucho oy con la vuestra venida e de don Tello, a la mi merçed, e con todos los vuestros e yo fare a vos e a ellos muchas merçedes en guisa que vos seades bien contentos. »²¹⁸

Pero López de Ayala confirme donc, à travers ce propos attribué au roi, que c'est bien à Pierre Ier et à lui seul que revient la perte du pouvoir, don Henri remplaçant *naturellement* un souverain qui, manifestement, malgré la rudesse du propos, n'était pas fait pour régner et ne pouvait que nuire à la Castille.

Les événements ultérieurs précipitent la chute de Iohan Alfonso de Albuquerque. Celui-ci, menacé par l'influence grandissante auprès du roi de

²¹⁶ Les deux frères connaissent tout de l'éloignement du roi pour son favori puisque Pierre Ier prend la peine d'envoyer deux messagers, Aluar Garçia de Albornoz et Sancho Sanchez de Rojas, auprès d'eux. Ces envoyés du roi leur délivrent alors un message sans équivoque : « E los dichos don Aluar Garçia de Albornoz e Sancho Sanchez de Rojas llegaron al conde e a don Tello e dixeronles todas las rrazones que el rrey les enbiaua dezir e mandar, e consejaron les que lo fiziessen assi. », *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre IX, p. 94.

²¹⁷ « (...) pero señor, pues nosotros somos venidos a la vuestra merçed, de aqui adelante vos fazed de nos e de los nuestros commo la vuestra merçed fuere : ca nosotros en vuestro poder e en la vuestra merçed nos ponemos. », *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre X, p. 95.

²¹⁸ *Id.*

Diego de Padilla et par sa prise de position en faveur de Blanche de Bourbon²¹⁹, dépêche un messenger- Ruy Diaz Cabeça de Vaca- auprès de son seigneur afin de réaffirmer les liens qui l'unissent à lui :

« Señor, don Iohan Alfonso besa vuestras manos e se encomienda en la vuestra merçed, e vos faze saber que el se venia para vos e sopó que algunos vuestros privados vos enformauan mal contra el, e el ouo miedo de muerte, por lo qual se torno del camino. E señor, vos sabedes commo don Iohan Alfonso ha grand debdo en la vuestra merçed e de mi señora, la rreyna doña Maria, vuestra madre, e commo sienpre, despues que vos nasçistes, fue vuestro mayordomo mayor e paso muchos peligros por vos en tienpo del rrey don Alfonso, vuestro padre, e de doña Leonor de Guzman. E dize que non puede saber que es la rrazon por que vos auedes saña del, e si alguno o algunos dizen que el nunca fizo contra vuestro seruiçio alguna cosa, el esta presto para se saluar en aquella guisa que vos, señor, le mandaredes. E si algun cauallero al quisiere dezir contra don Iohan Alfonso que sea contra lo que yo digo, señor, yo so presto así commo su mayordomo mayor e su vasallo, para le poner mi cuerpo por todo lo que tocare a seruiçio de mi señor don Iohan Alfonso, cuyo vasallo e mayordomo so. »²²⁰

Ruy Diaz Cabeça de Vaca s'empresse de réaffirmer la soumission de son maître face à un si puissant seigneur. Il explique que Iohan Alfonso de Albuquerque n'a aucune intention de lui nuire mais qu'on lui a fait part de commentaires accablants le concernant²²¹. Sans le nommer, il accuse Diego de Padilla, le nouveau favori. Cet argument est, à la fois, intéressant et surprenant : d'une part, il révèle la crainte exercée par le roi sur ses plus dévoués serviteurs ; d'autre part, il place

²¹⁹ Le départ précipité de Pierre Ier après ses noces avec Blanche de Bourbon afin de rejoindre Marie de Padilla inquiètent Iohan Alfonso de Albuquerque, qui parlemente, sur le sujet, avec « les trois reines », Marie, Blanche et Eléonore : « Otrossi don Iohan Alfonso de Albuquerque e don Iohan Nuñez de Prado, maestre de Calatraua, e otros caualleros fueron luego veer a las rreynas doña Maria, madre del rrey, e a la rreyna doña Blanca, su muger, e a la rreyna doña Leonor de Aragon, tia del rrey e fallaronlas muy tristes. E estauan todos los que alli fincaron muy desmayados e muy desconsolados teniendo que aquel dia se leuantaria mucha guerra e mal en Castilla, commo fue. E ouieron su consejo diziendo que non fiziera el rrey bien en esto, en se partir assi de su muger, e pesauales mucho dello, e hordenaron que el maestre don Iohan Nuñez e don Iohan Alfonso partiessen luego para el rrey, e muchos otros caualleros con ellos, de los quales diremos adelante quales eran e que trabajasen mucho por fazer tornar al rrey a su muger, la rreyna doña Blanca, e que se emendassen estos fechos. », *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre XIV, p. 101.

²²⁰ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre XVII, pp. 104-105.

²²¹ « ...vos faze saber que el se venia para vos e sopó que algunos vuestros privados vos enformauan mal contra el, e el ouo miedo de muerte, por lo qual se torno del camino. », *Id.*

l'ancien ministre dans une situation cocasse puisque, quelques mois plus tôt, don Henri et don Tello se plaignaient de lui dans les mêmes termes. Les rôles sont maintenant inversés et c'est Iohan Alfonso de Alburquerque qui est menacé. Ensuite, comme il le fera plus tard lorsqu'il se réfugiera à la cour d'Alphonse IV du Portugal²²², il revient, par l'intermédiaire de son représentant, sur les services qu'il a accomplis au bénéfice du roi de Castille et de la Couronne. Il explique ainsi avoir toujours été aux côtés de Marie, sa mère, et avoir protégé le roi de sa belle-mère Eléonore de Guzmán²²³. De cette manière, il se montre fier de ses actes car, selon lui, ceux-ci ont toujours été justes, justifiés et en faveur de tout le royaume. En d'autres termes, l'homme a toujours fait abstraction de sa personne pour mieux contenter son seigneur. Ne pouvant tolérer l'injustice et l'absurdité de cette situation qui le place dans une position délicate, il se déclare prêt à défendre son honneur par les moyens que le roi jugerait adéquats²²⁴. L'on sent bien que Iohan Alfonso de Alburquerque se trouve à un moment délicat et qu'il se désole de voir sa réputation ternie. Pour Pero López de Ayala, le but de ce passage est de dénoncer le manque de discernement politique de Pierre Ier. En effet, même si la décision d'évincer un ministre était fréquente, le choix de son remplaçant n'est sans doute pas des meilleurs puisque, certainement influencé par sa maîtresse, celui-ci se porte sur un membre de la famille Padilla. Autrement dit, le nouveau favori est le frère d'une femme qui ne sera jamais considérée officiellement, par toute la cour, comme reine de Castille et qui a eu le malheur d'évincer Blanche de Bourbon dans le cœur de Pierre Ier. Même si sa nature n'avait rien d'incongru avec sa fonction, l'on peut penser que le chroniqueur, qui se montre toujours

²²² Voir pp. 326- 330.

²²³ « E señor, vos sabedes commo don Iohan Alfonso ha grand debdo en la vuestra merçed e de mi señora, la rreyna doña Maria, vuestra madre, e commo sienpre, despues que vos nascistes, fue vuestro mayordomo mayor e paso muchos peligros por vos en tienpo del rrey don Alfonso, vuestro padre, e de doña Leonor de Guzman. », *CRP* (2.), Volume I, 1 353, chapitre XVII, pp. 104-105.

²²⁴ « E dize que non puede saber que es la rrazon por que vos auedes saña del, e si alguno a algunos dizen que el nunca fizo contra vuestro seruiçio alguna cosa, el esta presto para se saluar en aquella guisa que vos, señor, le mandaredes. », *Id.*

favorable à Blanche, qu'il appelle constamment *rreyna*²²⁵, ne peut voir d'un très bon œil cette distinction : c'est bien le mauvais parti – celui qui peut nuire aux intérêts de la Couronne, en refusant par exemple de reconnaître Blanche comme reine à part entière- et non pas le parti ennemi, qui vient de s'emparer du pouvoir. Ayala n'essaie pas non plus de défendre Alburquerque puisque c'est lui qui conseilla au jeune roi de prendre Marie de Padilla comme maîtresse²²⁶. Le dessein du chroniqueur est plutôt de blâmer les événements qui, à long terme, allaient causer du tort à la Castille jusqu'à l'avènement providentiel de don Henri. Ayala ne défend Alburquerque que du bout des lèvres en dénonçant l'ingratitude dont le roi fait preuve à son égard.

Récits de paroles des personnages (III) : le refus

Il arrive que l'un des protagonistes de l'œuvre vienne demander de l'aide à Pierre III. Celui-ci, selon son bon vouloir, peut refuser d'accorder son soutien au personnage qui le lui demande parce qu'il souhaite, avant tout, protéger ses propres intérêts. Don Juan Manuel se rend à la cour du roi et demande à Pierre III de le soutenir dans sa lutte contre Alphonse XI de Castille²²⁷. Le souverain ne

²²⁵ Voir p. 307.

²²⁶ « E en este tienpo, yendo el rrey a Gijon, tomo a doña Maria de Padilla, que era vna donzella muy fermosa e andaua en casa de doña Ysabel de Meneses, muger de don Iohan Alfonso de Alburquerque, que la criaua. E traxogela a Sand Fagun, Iohan Ferrandez de Henestrosa, tio de la dicha doña Maria, hermano de doña Maria Gonçalez su madre. **E todo esto fue por consejo de don Iohan Alfonso de Alburquerque, segund adelante diremos.** », *Ibid.*, 1 352, chapitre V, pp. 76-77. C'est nous qui soulignons.

Sans doute, l'intention de Iohan Alfonso de Alburquerque était de contrôler la maîtresse du roi car, comme il le rappelle, il a connu le règne d'Alphonse XI et il a constaté à quel point une maîtresse pouvait avoir un rôle décisif et trop important dans la gestion des affaires du roi. Faire entrer Marie de Padilla dans la cour revenait à placer quelqu'un de sa propre maison. La désillusion n'en a été que plus grande.

²²⁷ « E en aquell Parlament altres coses no s'hi difiniren ; mas fo acordat que es mudàs lo dit Parlament a la vila de Gandesa. Emperò, ans que el dit Parlament se departís, don Joan Manuel, qui era vengut en la nostra Cort per haver de nós valença contra lo rei de Castella, proposà denant

répond pas directement mais par l'intermédiaire de l'infant Pierre, son oncle, faisant confiance à sa sagesse²²⁸. Celui-ci déclare qu'aucune aide ne peut lui être accordée :

« -Don Joan Manuel, vós sots mon cunyat e mon amic, mas per tot açò no estaré que no consell a mon senyor lo rei ço que sia honor de la sua Corona guardant de tot damnatge ell e sos regnes, e dic-vos que, si a mi en creu, no us farà valença alguna, ne metrà, ne farà guerra per vós ab lo rei de Castella, e aquell consell que vós darets al rei de Castella, vostre senyor, vull jo dar al dit rei, mon senyor. »²²⁹

Très habilement, l'infant Pierre ménage la susceptibilité de don Juan Manuel, sachant que son propos le mécontentera forcément. C'est pour cette raison, qu'il évoque, dans une introduction qui n'est pas sans rappeler la *captatio benevolentiae*, les liens qui l'unissent au Castillan : il est marié avec sa sœur, Constance, fille, comme lui, de Jacques II d'Aragon et, de plus, il se dit son ami (*Don Joan Manuel, vós sots mon cunyat e mon amic*). A travers ces premiers mots, le locuteur cherche à attirer la confiance de son auditeur afin de faciliter l'écoute d'un discours qui aboutit à un refus. L'équilibre de ces premiers mots rassurants est rompu par la conjonction *mas* qui tranche avec la tonalité du propos qui s'est tenu jusqu'à présent. C'est donc à partir de ce moment que l'infant expose les motifs de son refus. Celui-ci se justifie par le fait qu'il déclare vouloir protéger les biens de la Couronne ainsi que la personne du roi : *no estaré que no consell a mon senyor lo rei ço que sia honor de la sua Corona guardant de tot*

nós e tot lo nostre Consell, qui lladoncs hi era ajustat per raó del dit parlament, e ens suplicà, e ens pregà, que li féssim valença contra lo rei de Castella, com ell per algunes raons justes li entenés a fer guerra. E nós, oïdes aquestes paraules, dubtam e no diguem res, ne algun de tot lo Consell hi deïa res, mas guardam lo dit infant En Pere, així com aquell qui era antic de la Casa d'Aragó, esperant que d'ell isqués la resposta a açò necessària. », *CPC* (1.), chapitre II, paragraphe 27, p. 1 030.

²²⁸ C'est pour cette raison que le chroniqueur insiste, indirectement, sur son âge : « E nós, oïdes aquestes paraules, dubtam e no diguem res, ne algun de tot lo Consell hi deïa res, mas guardam lo dit infant En Pere, **així com aquell qui era antic de la Casa d'Aragó, esperant que d'ell isqués la resposta a açò necessària.** », *Id.* C'est nous qui soulignons.

²²⁹ *Id.*

*damnatge ell e sos regnes*²³⁰. De plus, comme s'il désirait mieux montrer sa détermination et celle du souverain, l'infant ponctue son discours de nombreuses négations : *no estaré que no consell (...), no us farà valença alguna, ne metrà, ne farà guerra per vós ab lo rei de Castella*²³¹. Cette fermeté dans le propos se traduit donc par la répétition de ces négations, caractérisant son refus et celui de Pierre III, ainsi que par une conclusion qui fait figure de conseil. L'infant insiste ainsi sur sa loyauté et sa fidélité envers son seigneur et, indirectement, il suggère à don Juan Manuel d'en faire autant, lui rappelant que le roi de Castille est son seigneur : *e aquell consell que vós darets al rei de Castella, vostre senyor, vull jo dar al dit rei, mon senyor*. L'opposition entre les deux hommes est, par conséquent, très nette : faisant fi des liens qui l'unissent à don Juan Manuel, l'infant refuse d'accorder à ce dernier l'aide qu'il est venu réclamer. Celui-ci prend acte de la décision et, dépité, quitte la cour puis retourne en Castille²³².

Récits de paroles des personnages (IV) : l'explication

Lorsqu'un personnage voit son honneur mis en cause, les deux chroniqueurs adoptent deux conduites différentes. S'il s'agit de Pierre III, il ne le laisse pas s'expliquer et il tente de réparer l'affront dont il a été la victime. La raison en est que le roi présente ses actes comme étant justes et il ne peut donc pas tolérer la moindre remise en cause. Le souverain se justifie lorsqu'il sent son honneur bafoué et il accable les personnages qui ne se sont pas montrés loyaux envers lui.

²³⁰ Cette loyauté s'ajoute aussi au fait que, visiblement, aux yeux de Pierre III, cette guerre menée par Alphonse XI était juste : « (...) ens pregà, que li féssem valença contra lo rei de Castella, com ell **per algunes raons justes** li entenés a fer guerra. », *Id.* C'est nous qui soulignons.

²³¹ C'est nous qui soulignons.

²³² « E, dites aquestes paraules, lo dit Consell se llevà e res no s'hi parlà pus. E lo dit Joan Manuel, veent que son fet no havia lloc partí's de nós e tornà-se'n en Castella. », *Id.* La manière dont se passe la scène a aussi son importance puisque les membres du Conseil cessent de discuter de cette affaire. La cause est entendue et, malgré les propos rassurants tenus au début, Joan Manuel voit son projet malmené.

Quant à lui, Pero López de Ayala se distingue du chroniqueur catalan et permet à ses personnages de répondre aux accusations qui leur sont portées.

Pierre Ier fait envoyer deux messagers- Enrrique Enrriquez et Ferrand Sanchez de Valladolid- à la cour du roi du Portugal, chez qui s'est réfugié l'ancien favori Iohan Alfonso de Alburquerque. Ceux-ci font irruption au moment des noces célébrées entre sa petite-fille, Marie, et Ferdinand, l'infant d'Aragon, afin qu'on leur livre celui qui est tombé en disgrâce. Avant qu'ils n'aient pu s'adresser au souverain²³³, Iohan Alfonso se défend de la manière suivante :

« Señor, a mi dizen que son aqui mensageros del rrey de Castilla, mi señor, a uos dar e mostrar algunas querellas de mi, de lo qual, señor, sabedes que a mi pesa mucho dello ; pero a esto digo, señor, assy breue mente en pocas rrazones, por vos non enojar, que sy ha algunos en Castilla que digan que yo fize cosa que non fuesse seruiçio del rrey de Castilla, mi señor, yo esto presto para les poner las manos, si vos, señor, fallaredes que las deuo poner, toda via que el canpo sea delante vos, por quanto yo non so seguro de yr ante el rrey de Castilla, mi señor. E si el conde don Enrrique e el maestre don Fadrique, su hermano quisieren tomar contra mi esta demanda e dixeren que yo fize alguna cosa que fuesse contra seruiçio del rrey de Castilla, mi señor, yo les porne las manos vno por vno fasta çiento por çiento. E, por quanto, en la su partida del conde don Enrrique, tiene al maestre su hermano, yo tomare el maestre de Santiago que aqui esta, que dizen don Gil Ferrandez de Carualo, que por su mesura, me quiere ayudar.

Otrossy, señor, verdat es que luego que el rrey don Pedro de Castilla, vuestro nieto e mi señor, rregno, yo tome carga, por su seruiçio, en todas aquellas cosas que entendia que debia fazer por guarda de su seruiçio e pro. E esto fize por seer su mayordomo mayor en aquel tienpo, e lo fuy primero quando el era infante, e passe por el muchos males e muchos peligros con doña Leonor de Guzman, madre del conde don Enrrique e del maestre don Fadrique e de los otros fijos que tenia el rrey don Alfonso. E despues que rregno mi señor el rrey don Pedro, toue que era rrazon de tomar yo mas carga por su seruiçio que primero, otrossy por quanto yo he debdo e linaje en la su merçed por parte de mi señora la rreyna doña Maria su madre, vuestra fija. E señor, es verdat que en los ofiçios del rregno de Castilla, hordene muchas cosas segund que entendia que cunplian a su seruiçio del rrey mi señor, de lo qual tengo que non fallara que yo fize cosa que a el viniessse deseruiçio alguno. E pousse en los dichos ofiçios omnes buenos e abonados e si algo fizieron que non deuiian, den cuenta dello, e si ellos o alguno dellos non han de que pagar lo que fizieron, quiero que lo paguen mis bienes, pues yo los puse en los dichos

²³³ Iohan Alfonso de Alburquerque sait très bien à quoi s'attendre. Le chroniqueur écrit : « E don Iohan Alfonso, desque los vio, antes que los mensageros del rrey de Castilla dixesen alguna cosa, dixo al rrey don Alfonso de Portugal : « Señor, sea la vuestra merçed de me perdonar por quanto tal dia commo oy, que es fiesta en que vos fazedes, señor, bodas a vuestra nieta la infanta doña Maria con el infante don Ferrando, marques de Tortosa, fijo del rrey de Aragon, me atreuo a dezir algunas cosas ». E el rrey le dixo que le plazia que dixiese lo que quisiese. », *CRP* (2.), Volume I, 1 354, chapitre V, p. 130.

oficios. Pero por lo que atañe al dinero e al su thesoro e rrentas del su rregno, señor, yo digo assy que sea la su merçed de mandar venir delante sy sus contadores, e sy fallaren que yo tome de sus thesoros o rrentas o dineros cosa que non deuiera tomar, yo lo quiero pechar luego commo fuere rrazon. E quanto al su dinero, yo non pongo otra escusa, e el fallara que nunca otro dinero tome saluo aquello que en tienpo del rrey don Alfonso, su padre, me solia seer librado.

Otrossi nin le demande donadio alguno de hereditat nin consenti que lo diesse a ninguno, saluo los bienes de Garçi Laso e de don Alfonso Ferrandez Coronel que el dio a aquellas personas a quien le plogo. Otrossy fize mucho por le catar buen casamiento, ca le allegue e ayunte con la casa de Françia e con muger del su linaje del rrey de Françia e su sobrina. Otrossy pecho nueuo ninguno en su rregno, en quanto lo yo gouerne, nunca consenti que se echasse. Otrossi puse amor e ligas entre el e los rreyes sus vezinos, ca le fiz sus amigos al rrey de Aragon e al rrey de Nauarra e al rrey de Portogal, e puesto que lo fuessen del rrey don Alfonso, su padre, avn mas firme mente lo fueron suyos. E todo esto, señor, es verdat e notorio en el rregno de Castilla. »²³⁴

Se sentant acculé, Iohan Alfonso de Alburquerque s'explique devant Alphonse IV, dans un discours rempli de fierté, et il réfute une par une les accusations- non portées mais qu'il pressent- qui condamnent son gouvernement de la Castille aux premières heures du règne de Pierre Ier. Tout d'abord, il déclare qu'il est prêt à s'exprimer et à justifier ses actes et, le cas échéant, s'il advenait que ses arguments ne soient pas convaincants, à prendre les armes et à lutter contre don Henri et don Fadrique, alors aux côtés de Pierre Ier²³⁵. Mais, comme il craint, avec raison, l'hostilité du roi, *son seigneur*²³⁶, il demande à Alphonse IV

²³⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre V, pp. 130- 132.

²³⁵ Leur alliance avec leur demi-frère sera de courte durée car les deux bâtards conclueront un accord avec Iohan Alfonso de Alburquerque (« E despues quel rrey don Alfonso e la rreyna doña Beatriz, su muger fueron en el lugar de Estremos e estaua y don Iohan Alfonso, llego y frey Diego Lopez de Riba de Neyra, que era confesor del conde don Enrrique e era de la horden de Sand Françisco e maestro en theologia, e traxo ratos con don Iohan Alfonso de partes del conde don Enrrique e del maestre de Santiago don Fadrique, su hermano, los quales auia dexado el rrey don Pedro en la çibdat de Vadajoz por fronteras de Alburquerque, segund auemos contado. E los ratos que frey Diego Lopez fizo entre ellos eran que fuesen amigos e se ayudasen e entrassen todos en Castilla, e esta fabla andaua muy secreta. », *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre VI, pp. 133- 134). L'ambition et la convoitise semblent leur avoir fait s'accomoder de s'allier avec l'homme qui était de ceux qui firent exécuter leur mère, Eléonore de Guzmán (*Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre III, p. 34).

²³⁶ En se définissant comme vassal de Pierre Ier- il dit *mi señor*-, Iohan Alfonso de Alburquerque prouve sa loyauté à son seigneur, malgré les épreuves, les tourments et les persécutions qu'il a à subir depuis sa disgrâce et son remplacement par la famille Padilla.

que si le combat devait avoir lieu, celui-ci se déroule en sa présence. C'est ensuite que Iohan Alfonso de Albuquerque se défend. Tout d'abord, fort intelligemment, il cherche à gagner les faveurs du souverain en revenant sur le fait qu'il lutta, une fois Alphonse XI décédé, contre l'influence néfaste d'Eléonore de Guzmán, sa maîtresse, au détriment de Marie, son épouse légitime. Celle-ci était la fille d'Alphonse IV et l'on devine fort bien le mécontentement du roi du Portugal à l'idée que sa fille ne soit évincée par une autre femme. C'est pour cette raison qu'il dit : *E esto fize por seer su mayordomo mayor en aquel tienpo, e lo fuy primero quando el era infante, e passe por el muchos males e muchos peligros con doña Leonor de Guzman, madre del conde don Enrrique e del maestre don Fadrique e de los otros fijos que tenia el rrey don Alfonso. E despues que rregno mi señor el rrey don Pedro, toue que era rrazon de tomar yo mas carga por su seruiçio que primero, otrossy por quanto yo he debdo e linaje en la su merçed por parte de mi señora la rreyna doña Maria su madre, vuestra fija.* Ce souvenir désagréable joue en faveur de Iohan Alfonso de Albuquerque, il n'est pas non plus énoncé innocemment, ce qui lui confère un crédit supplémentaire aux yeux de son interlocuteur.

Iohan Alfonso de Albuquerque en vient ensuite à son action auprès de Pierre Ier. Une première fois, il justifie le choix des hommes qu'il a imposés afin de tenir les rôles clé du gouvernement²³⁷, puis il se défend d'avoir frauduleusement détourné, afin de servir ses propres intérêts, l'argent qui était destiné aux caisses de la Couronne²³⁸; ensuite, après avoir déclaré ne pas avoir

²³⁷ « E pusse en los dichos ofiçios omnes buenos e abonados e si algo fizieron que non deuian, den cuenta dello, e si ellos o alguno dellos non han de que pagar lo que fizieron, quiero que lo paguen mis bienes, pues yo los puse en los dichos ofiçios. », *Id.*

²³⁸ « Pero por lo que atañe al dinero e al su thesoro e rrentas del su rregno, señor, yo digo assy que sea la su merçed de mandar venir delante sy sus contadores, e sy fallaren que yo tome de sus thesoros o rrentas o dineros cosa que nondeuiera tomar, yo lo quiero pechar luego commo fuere rrazon. », *Id.*

profité de biens confisqués par le roi²³⁹, il se vante d'avoir concerté une union favorable avec le mariage célébré avec Blanche de Bourbon, accusant implicitement Pierre Ier de n'avoir pas su, par son inconstance, tirer profit de cette alliance pourtant prometteuse à bien des égards²⁴⁰. Il se targue enfin d'avoir maintenu la paix civile dans le royaume en n'ayant pas décidé de nouvelles levées d'impôts et en ayant toujours veillé aux bonnes relations avec les royaumes voisins²⁴¹. Sûr de son fait, il peut donc affirmer : *E todo esto, señor, es verdat e notorio en el rregno de Castilla*. A maints égards, son action ne peut être criticable tant elle semble juste. Il s'agit donc d'un discours plein de superbe et de fierté dans lequel Iohan Alfonso de Alburquerque fait plus que se justifier : il souligne les progrès que sa politique a permis de réaliser dans le royaume de Castille. Alphonse IV ne s'y trompe pas car au moment où les messagers de Pierre Ier lui demandent l'extradition de l'ancien favori²⁴², le roi refuse :

« E el rrey don Alfonso de Portugal, desque oyo las rrazones que don Iohan Alfonso dixera e lo que pidian los mensageros del rrey de Castilla, dixo a los mensageros sobredichos que don Iohan Alfonso se ponía en rrazon, segund que a el paresçia, e que el queria enbiar sus mensageros al rrey de Castilla, su nieto, sobre todo esto. »²⁴³

²³⁹ « Otrosi nin le demande donadio alguno de heredat nin consenti que lo diesse a ninguno, saluo los bienes de Garçi Laso e de don Alfonso Ferrandez Coronel que el dio a aquellas personas a quien le plogo. », *Id.*

²⁴⁰ « Otrossy fize mucho por le catar buen casamiento, ca le allegue e ayunte con la casa de França e con muger del su linaje del rrey de França e su sobrina. », *Id.*

²⁴¹ « Otrossy pecho nueuo ninguno en su rregno, en quanto lo yo gouerne, nunca consenti que se echasse. Otrossi puse amor e ligas entre el e los rreyes sus vezinos, ca le fiz sus amigos al rrey de Aragon e al rrey de Nauarra e al rrey de Portugal, e puesto que lo fuessen del rrey don Alfonso, su padre, avn mas firme mente lo fueron suyos. », *Id.*

²⁴² « E los mensageros del rrey de Castilla que ally eran dixerón que don Iohan Alfonso se aperçibiera a rresponder antes que sopiesse que querian ellos dezir ; enpero que lo que el rrey de Castilla, su señor, enbiaua dezir al rrey don Alfonso de Portugal, su ahuelo, que estaua presente, era esto : quel rrey, su señor, dezía e pidía que don Iohan Alfonso deuia yr a Castilla a dar cuenta de todo lo que fiziera en el rregno de Castilla despues que el rrey don Pedro rregnara, e que alli podia alegar e dezir todo esto que dezía. E por tanto, que dezian e anssy gelo pidian e requirían al rrey de Portugal de partes del rrey de Castilla, su señor. », *Id.*

²⁴³ *Id.*

Les efforts consentis par l'ancien favori ne sont donc pas restés lettre morte.

Dans un tout autre registre, Simuel el Leui, le trésorier de la Couronne, se sent injurié par des paroles que le roi tient lors d'une partie de dés. L'homme d'argent du royaume s'offusque du propos tenu par Pierre Ier : le roi se plaint de ne posséder que vingt-mille doubles d'or et d'argent²⁴⁴. Courroucé, Simuel el Leui, accompagné de Iohan Ferrandez de Henestrosa ainsi que de Gutier Ferrandez de Toledo, se rend à la chambre du souverain et se défend de nuire aux intérêts du roi :

« Señor, oy fue la vuestra merçed de dezir delante muchos caualleros vuestros que vos non auiaades otro thesoro saluo veynte mill doblas con que tomedes plazer. E esta palabra tengo que la dixistes contra mi e en mi verguença, pues so vuestro thesorero mayor e vos non auer otro thesoro que esto es por poner yo pequeño rrecabdo en vuestra fazienda. Señor, es verdat que la vuestra merçed quiso que, luego que vos rregnastes, yo ouiesse este ofiçio de la vuestra thesoreria, e don Iohan Alfonso de Alburquerque, cuyo thesorero yo estaua primero, anssy vos lo pidio por merçed. E commo quier que ouistes saña de don Iohan Alfonso, sienpre la vuestra merçed fue que yo estudiessse en mi honrra e en el ofiçio que me auiedes dado. E señor, despues que vos rregnastes, por quanto erades en hedat de diez e seys años e avn non conplidos, ouo algunos bolliçios en el rregno fasta aqui e los ha agora, por lo qual vuestros rrecabdadores de las vuestras rrentas se atreuieron a fazer algunas cosas que non cunplian nin deuian e yo non pude tomar cuenta anssy aseogada mente commo era rrazon. Enpero, loado sea Dios, vos sodes ya en hedat de veynte e dos años e todos los de vuestro rregno vos aman e vos temen, e tengo que puedo tomar todas vuestra cuentas segund deuo de rrazon. E señor, sea la vuestra merçed de me señalar dos castillos vuestros e que me los mandedes entregar e yo quiero poner vos en ellos thesoro mas de las veynte mill doblas que dezides que tenedes del juego de los dados. »²⁴⁵

Sa décision manque de provoquer un bain de sang que seule son intervention permet d'éviter : « E rrecresçieron delante el rrey de Portugal muchas rrazones de los mensageros del rrey de Castilla con don Iohan Alfonso. E tomo su vando del dicho don Iohan Alfonso, ese dia, don Gil Ferrandez de Caruallo, maestre de Santiago, de Portugal, e otros caualleros e Castilla que estauan y con el infante don Ferrando e eran venidos con el a sus bodas, e tenian la parte de los mensageros del rrey de Castilla tanto que cuydaron que aurian rruydo ; pero el rrey don Alfonso de Portugal mando a todos que estudiessen quedos, e anssy lo fizieron. », *Id.*

²⁴⁴ « ... e asi fue que vn día el rrey jugaua a los dados e teniale vn su rrepostero çerca del arquetones con doblas delante el, e dixo el rrey que todo su thesoro era aquello, que podia seer fasta valia de veynte mill doblas en oro e en plata e que otro thesoro el non auia. », *Ibid.*, Volume I, 1 355, chapitre XV, p. 217.

²⁴⁵ *Ibid.*, Volume I, 1 355, chapitre XV, pp. 217- 218.

Simuel el Leui se sent blessé par les paroles qui lui sont parvenues. Dès les premiers mots, l'on comprend à quel point il se sent déshonoré. D'une part, ces termes ont été prononcés devant une assistance nombreuse- *oy fue la vuestra merçed de dezir delante muchos caualleros vuestros*²⁴⁶-, ce qui accroît son désarroi et sa gêne, et, d'autre part, il considère que son honneur est remis en question par Pierre Ier, ce qui constitue une attaque personnelle à laquelle il souhaite répondre - *E esta palabra tengo que la dixistes contra mi e en mi verguença*. C'est donc un homme blessé dans son orgueil qui s'adresse au souverain. Afin de réparer ce qui représente à ses yeux une injustice flagrante et de retrouver sa fierté perdue, il évoque ce qu'ont été ces années passées au service du roi de Castille. Tout d'abord, il revient sur les conditions qui lui ont permis d'exercer la charge qu'il occupe à la cour. Ainsi, en tant qu'ancien trésorier de Iohan Alfonso de Albuquerque et grâce à la recommandation qu'il a obtenue de lui, il a réussi à occuper ce poste auprès du roi et ce en dépit de la disgrâce de l'ancien favori qui ne peut, en aucun cas, permettre de douter de la fidélité de l'homme d'argent qu'il est²⁴⁷. De ce fait, malgré les batailles menées en plus haut lieu afin d'obtenir plus de pouvoir, Simuel el Leui se déclare totalement neutre et ne regardant que l'intérêt du maître qu'il sert. Ensuite, considérant s'être affranchi de tout accusation, il explique qu'une partie de la faute dont l'accuse le roi est à mettre à l'actif de ceux qui ne pensent qu'à le desservir, ce qui avait pour conséquence de l'empêcher de travailler comme il le fallait et comme il le souhaitait : *E señor, despues que vos rregnastes, por quanto erades en hedat de diez e seys años e avn non conplidos, ouo algunos bolliçios en el rregno fasta aqui e los ha agora, por lo qual vuestros rrecabdadores de las vuestras rrentas se atreuiéron a fazer alguna cosas que non cunplian nin deuian e yo non pude tomar*

²⁴⁶ C'est nous qui soulignons.

²⁴⁷ « Señor, es verdat que la vuestra merçed quiso que, luego que vos rregnastes, yo ouiesse este ofiçio de la vuestra thesoreria, e don Iohan Alfonso de Albuquerque, cuyo thesorero yo estaua primero, anssy vos lo pidio por merçed. E commo quier que ouistes saña de don Iohan Alfonso, sienpre la vuestra merçed fue que yo estudiessse en mi honrra e en el ofiçio que me auiedes dado. », *Id.*

cuenta anssy alosegada mente commo era rrazon. De cette manière, après s'être dégagé de toute responsabilité concernant le manque d'argent des caisses du roi, Simuel el Leui, dans un passage convenu²⁴⁸, remercie Dieu d'avoir permis à son maître de retrouver son trône et il promet à celui-ci d'augmenter sa fortune. Pour ce faire, il demande qu'on lui confie deux châteaux dans lesquels il compte entreposer, après peu de temps, un trésor rapporté grâce à son habileté²⁴⁹. Le chroniqueur reprend la parole et, en style indirect, il révèle en quoi consiste le stratagème. Le trésorier fait venir à lui les receveurs du roi ainsi que les créanciers. Si un receveur déclare avoir donné quarante-mille maravédís et que la personne à qui était destinée la somme d'argent affirme, devant Dieu, n'avoir touché que vingt-mille maravédís, le receveur doit verser le reste de la somme, moitié pour le créancier, moitié pour le roi²⁵⁰. Ce procédé, pour le moins

²⁴⁸ « Enpero, loado sea Dios, vos sodes ya en hedat de veynte e dos años e todos los de vuestro rregno vos aman e vos temen, e tengo que puedo tomar todas vuestra cuentas segund deuo de rrazon. », *Id.* Simuel el Leui croit-il en ce qu'il dit ? Le roi sort à peine de sa captivité et son autorité reste vacillante. Il semble plutôt qu'il cherche à s'approprier ses faveurs afin de ne pas perdre de sa crédibilité déjà contestée et de pouvoir mettre son plan en œuvre.

²⁴⁹ « E señor, sea la vuestra merçed de me señalar dos castillos vuestros e que me los mandedes entregar e yo quiero poner vos en ellos thesoro mas de las veynte mill doblas que dezides que tenedes del juego de los dados. », *Id.*

²⁵⁰ « E el puso en el alcaçar de Trugillo a Martin Martinez, chañçeller que fuera del sello de la poridat, criado de don Iohan Alfonso de Alburquerque, e era omne bueno e fiel e de buen rrecabdo. E puso en el castillo de Hita a Iohan Diaz de Yllescas, su rrecabdador de don Simuel el Leui. E desde esto fue hordenado, luego enbio sus cartas del rrey a todos los rrecabdadores que auian seydo despues que el rrey rregnara, que viniessen a darle cuenta. Si dezia el rrecabdador que diera a vn señor o cauallero, por ponimientos fechos en el, por el rrey o por don Simuel su thesorero, quarenta mill marauedis o mas o menos, don Simuel fazia venir delante si a aquel que ouiera de auer los dichos marauedis e tomauale jura sobre la cruz e los santos Euangelios que dixiesse la verdat, e preguntauale sy el rreçibiera los dichos marauedis de aquel rrecabdador. E el cauallero o aquel a quien fueron librados los marauedis dizia que non ouiera del mas de los veynte mill marauedis e que de los otros fuera cohechado. E si el rrecabdador non mostrase el contrario dando logar çierto donde le fueron librados e pagados en dineros, mandaua don Simuel al rrecabdador que pagasse los veynte mill marauedis que fincauan en en en esta manera : los diez mill marauedis, al cauallero e los diez mill, para el thesoro del rrey. E el cauallero a quien tal

contestable, permet au roi de s'enrichir, selon les dires du chroniqueur : « E anssy fue el comienço del thesoro que el rrey don Pedro fizo »²⁵¹. Ce commentaire n'est pas anodin. En effet, il permet à Pero López de Ayala d'évoquer le goût immodéré pour l'argent de Pierre Ier qui, à terme, le perdra²⁵².

En 1359, essayant de mettre un terme à la guerre qui oppose les deux Pierre, le légat du pape, Gui de Boulogne, se rend à la cour d'Aragon en provenance de Castille où il a rencontré Pierre Ier, afin de faire en sorte que Pierre III accepte de faire la paix avec son ennemi. Celui-ci ne peut tolérer que Francesc de Perellós, vassal du roi d'Aragon, reste impuni après s'être attaqué à des galères castillanes- ce qui a déclenché les hostilités-, et que Pierre III aide les ennemis de la Castille²⁵³. Le roi d'Aragon répond que toute paix est impossible car Pierre Ier veut la guerre :

libramiento auian fecho era muy contento e pagado commo aquel que los tenia perdidos. », *Ibid.*, Volume I, 1355, chapitre XV, pp. 218- 219.

²⁵¹ *Ibid.*, Volume I, 1355, chapitre XV, p. 219.

²⁵² Voir ce que dit à ce propos Benahatin dans sa première lettre (*CRP* (2.), Volume II, 1367, chapitre XXII, pp. 206- 215) ainsi que notre travail (pp. 129- 132).

²⁵³ Devant ses yeux, la marine castillane est battue par la flotte du roi d'Aragon : « El rrey don Pedro estudo en Villalpando algunos dias esperando que vernie don Tello su hermano. E desque vio que non venia, partio de ally e fue al Andalozia. E estando en Seuilla mando armar vna galea para yr folgar e veer fazer la pesca que se fazia de los atunes en las almadrauas. E fue en la galea el rrey e llego a Sant Lucar de Barrameda e fallo y en el puerto de Barrameda diez galeas de catalanes e vn leño. E era capitan vn cauallero del rrey de Aragon que dezian mosen Françes de En Perellops e yua por mandado del rrey de Aragon con aquella galeas al rrey de França en su ayuda, que auia guerra con el rrey de Ingla terra. E aquel capitan de las dichas galeas entrara en el puerto de Barrameda por tomar rrefrescamiento e fallo y dos baxeles de plazentines cargados de azeite e yuan en Alixandria e tomolos diziendo que eran los aueres de ginoueses, con quien los catalanes auian guerra estonçe.

El rrey don Pedro que llegara a la villa de Sand Lucar de Barrameda enbio al dicho capitan de Aragon vn cauallero suyo que dizian Gutier Gomez de Toledo e vn su secretario que dizian Iohan Alfonso de Mayorga e le rrequirieron que despues que aquellos baxeles estauan en su puerto, que los non quisiese tomar. Otrossi que lo dexasse de fazer por honrra del pues estaua presente. E el

« Cardenal amigo, vos veedes e entendedes bien que si el rrey de Castilla ouiesse voluntad de auer paz comigo, que non pidiria las cosas que enbia dezir. E al cauallero que

capitan de Aragon rrespondio que aquellas gentes non eran amigos del rrey de Aragon e que los podia tomar de buena guerra.

E despues el rrey enbio otra vez al dicho Gutier Gomez de Toledo que le dixiesse que fuese çierto que sy aquellos baxeles non dexasse, que el enbiaria mandar a Seuilla que fuessen todos los mercadores catalanes que ý estauan, presos e que fuessen tomados todos sus bienes. E el capitan de Aragon por todo esto non lo quiso fazer e vendio luego ally los baxeles, el vno por quinientas doblas e el otro por dozientas. E fuesse con sus galeas por el cabo de Sand Viçente para França.

E el rrey con saña que ouo desto, enbio luego a Seuilla vn su chanceller del sello de la poridat que dizian Iohan Ferrandez Melgarejo, el qual fizo luego prender todos los mercadores catalanes que alla estauan e escreuir sus bienes. E otro dia a medio dia partio el rrey de Sand Lucar por tierra para Seuilla e andudo catorze leguas e luego que alli llego, fizo poner los catalanes en fierros e vender todos sus bienes. », *CRP* (2.), Volume I, 1 356, chapitre VII, pp. 241- 242. On voit bien que la colère de Pierre Ier n'a pas de limite car celui-ci, vexé, fait emprisonner tous les Catalans de son royaume et procède à la vente de tous leurs biens.

Concernant l'accusation portant sur la protection de ses ennemis, cela vise plus particulièrement le soutien accordé à, notamment, Henri de Transtamare.

L'ambassade du légat débute dans de médiocres conditions. C'est pour cette raison que, d'emblée, Gui de Boulogne flatte le roi en lui rapportant les habiles propos du pape : « E el cardenal, el dia que el rrey touo por bien de lo oyr en el su consejo segund fue ordenado, diole las cartas del papa e **dixole sus saludaçiones e muchas buenas palabras diziendo que el papa tenia al rrey de Castilla por escudo e defendimiento de la christiandat, por quanto sostenia la guerra de los moros de allen mar e aquién mar. E por esta rrazon fueran sienpre los sus anteçesores muy preçiados entre los de la christiandat** e que agora de poco tienpo aca, supiera de çierto commo por algunas ocasiones se leuantara guerra entre el e el rrey de Aragon, de lo qual sabia Dios que el papa tomaua grand pesar, lo vno por auer guerra e contienda entre los rreyes christianos, espeçial mente entre dos rreyes tan grandes commo de Castilla e de Aragon ; otrossi por quanto por esta guerra çesaua la guerra de los moros henemigos de la fe de Ihesu Christo, e que podria dende rrecresçer grand mal e daño por esta rrazon, e por tanto le enbiaua a el e al rrey de Aragon, que el pudiesse fablar con ellos amos a dos e seer buen medianero de poner paz. » (*Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre II, pp. 287- 288). C'est nous qui soulignons.

En d'autres termes, dans un discours qui n'est pas sans rappeler celui de Philippe II deux siècles plus tard, la Castille -et, dans une moindre mesure, l'Aragon- est le rempart de la chrétienté, le royaume qui veille à sa protection. Pourtant, ces compliments n'arrivent pas à calmer la fureur de Pierre Ier, qui demande toujours réparation à Pierre III et ce au détriment de leur foi commune.

dizen mosen Françes de En Perellos de quien el rrey se quexa, segund otras vezes le he rrespondido al rrey de Castilla, que non es derecho que assi fuesse entregado, que seria grand desonrra de la corona de Aragon que ningund omne pudiesse fazer justiçia de mis subditos si non yo ; de mas que entiendo que non auia fecho el cauallero tal cosa por que deuiesse seer assi entregado ; pero desto fare assi : Yo prendere el cauallero de quien el rrey de Castilla se querella e que el rrey de Castilla lo enbie a acusar, e yo fare jura de lo non sostener saluo a derecho, e el dicho cauallero se defienda por justiçia. Ca el dicho cauallero dize que los fechos de que el rrey de Castilla se querella, que contesçieran en la mar salua su rreal magestad, que non pasara asi. Pero en este caso- dizia el rrey de Aragon al cardenal assi- si al dicho cauallero fallasen culpado, a mi plaze que publica mente sea fecha justiçia del. E avn por mayor cunplimiento digo que si el cauallero fuere fallado culpado e fuere juzgado a muerte, yo le mandare estonçe entregar preso al rrey de Castilla por que execuçion de la justiçia mandasse fazer dentro en su rregno e en la su corte.

Otrossy a lo que dizia el rrey de Castilla que yo eche de mi rregno al infante don Ferrando marques de Tortosa, mi hermano, e al conde don Enrrique e a don Tello e a don Sancho, sus hermanos del rrey de Castilla, e los otros caualleros e escuderos naturales de Castilla que son conmigo en esta guerra, a esto digo asi : que el infante don Ferrando es mi hermano legitimo e muy heredado en el rregno de Aragon e non he rrazon por que lo desterrar ; pero al conde don Enrrique e don Tello e don Sancho, sus hermanos del rrey de Castilla, e todos los otros caualleros naturales del rregno de Castilla, por quanto yo los he fecho venir a la mi guerra por me ayudar dellos, que en este caso, faziendo se paz entre el rrey de Castilla e yo, yo los contentare e pagare lo que les deuo de su sueldo e los enbiare fuera de mi rregno.

Otrossi a lo que dize el rrey de Castilla que le tornasse las villas e castillos de Horihuela e Alicante e Guardamar e Elche e Creuillen e la Val de Elda, que fueran de Castilla e fueran enajenadas sin rrazon e sin derecho en tienpo de tutoria del rrey don Ferrando su ahuelo del rrey de Castilla, a esto digo yo que non podria tornar ninguna cosa de la corona de Aragon, ca mi ahuelo el rrey don Jaymes e mi padre el rrey don Alfonso de Aragon me dexaron en tenençia e posesion de los dichos logares. E a la manera commo esto fue, este dotor del mi consejo vos lo dira que aqui esta por que seades dende mejor enformado. »²⁵⁴

Dès ses premiers mots, l'on sent Pierre III réticent quant à l'accord de paix que lui propose le roi de Castille car il sait que ses exigences ne peuvent être tenues. C'est pour cette raison que le souverain affiche son scepticisme et qu'il déclare au légat du pape que Pierre Ier ne souhaite pas la paix²⁵⁵. Pourtant, il se dit prêt à faire des concessions. Tout d'abord, concernant le cas de Francesc de Perellós, il refuse de le livrer à la Castille car il s'agit de l'un de ses vassaux et ce serait un grand déshonneur pour le roi de le traiter de la sorte : *que non es derecho que assi fuesse entregado, que seria grand desonrra de la corona de Aragon que ningund omne pudiesse fazer justiçia de mis subditos si non yo*. Mais, comme le roi de Castille demande justice, il affirme sa volonté de le juger en Aragon et, le cas échéant, de

²⁵⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre V, pp. 294- 295.

²⁵⁵ « Cardenal amigo, vos veedes e entendedes bien que si el rrey de Castilla ouiesse voluntad de auer paz comigo, que non pidiria las cosas que enbia dezir. », *Id.*

le lui livrer, même si Pierre III sait pertinemment que la circonstance ne se présentera pas²⁵⁶. Vient ensuite la demande du roi de remettre entre ses mains l'infant d'Aragon, Ferdinand, ainsi que ses autres ennemis, les bâtards don Henri, don Tello et don Sanche. Le roi d'Aragon comprend fort bien qu'accéder à ce désir revient à envoyer ses alliés à une mort certaine. A propos de l'infant d'Aragon, il refuse catégoriquement de le livrer à Pierre Ier, arguant qu'il s'agit de son frère- il utilise le terme à deux reprises²⁵⁷- sous-entendant que, contrairement à Pierre Ier, il ne cherche pas à faire exécuter un enfant né d'une autre femme. L'on peut contester la sincérité de ces paroles tenues par le roi d'Aragon : d'une part, nous avons vu ce que représentait pour lui Eléonore, l'épouse de son père Alphonse III et mère des infants d'Aragon, lesquels infants menaçaient son influence sur son propre royaume²⁵⁸ ; d'autre part, Pierre III aimait tellement son frère qu'il le fit assassiner...²⁵⁹ En revanche, il se montre

²⁵⁶ « Pero en este caso- dizia el rey de Aragon al cardenal assi- si al dicho cauallero fallasen culpado, a mi plaze que publica mente sea fecha justia del. E avn por mayor cunplimiento digo que si el caualleo fuere fallado culpado e fuere juzgado a muerte, yo le mandare estonce entregar preso al rrey de Castilla por que esecucion de la justia mandasse fazer dentro en su rregno e en la su corte. », *Id.*

L'on constate que Pero López de Ayala coupe brièvement la parole à Pierre III - *dizia el rrey de Aragon al cardenal assi-* dans le but de souligner l'importance du propos du roi. Il attire donc l'attention du lecteur sur l'engagement pris devant le légat du pape par le roi d'Aragon qui, pourtant, ne satisfait pas Pierre Ier.

²⁵⁷ « Orossy a lo que dizia el rrey de Castilla que yo eche de mi rregno al infante don Ferrando marques de Tortosa, **mi hermano** (...) que el infante don Ferrando es **mi hermano** legitimo e muy heredado en el rregno de Aragon e non he rrazon por que lo desterrar. », *Id.* C'est nous qui soulignons.

²⁵⁸ Voir pp. 205- 208.

²⁵⁹ « E, com fom en lo dit lloc de Castelló, estiguem-hi per alguns dies. E, estants així, haguem alguns clams secrets de moltes males obres que l'infant En Ferrando, frare nostre, nos tractava, e, per esquivar gran damnatge qui se'n pogra a nós e a nostres regnes esdevenir, tinguem nostre Consell secret ab alguns qui eren poderosos e a nostre Consell ordenats, e declaram que el dit infant fos pres. E tinguem manera que vingués a nós en lo dit lloc de Castelló car ell tenia son hostel ab sa gent en lo lloc d'Almassora. E lo dit infant venc ensems ab lo comte d'Urgell, e ab lo vescomte de Cardona, e ab don Tello, germà del comte de Trastàmara, e molta altra gent. E entram

beaucoup moins scrupuleux envers les autres Castellans qu'il abrite puisqu'il se propose, moyennant une compensation financière les rétribuant de leurs services rendus au royaume, de négocier avec eux leur départ de la Couronne d'Aragon : *pero al conde don Enrrique e don Tello e don Sancho, sus hermanos del rrey de*

en lo nostre hostel solament los caps majors, e meteren lo dit infant en una cambra ; e, com hi fo, trametem-li los nostres alguatzirs, manants-li de part nostra que es tingués per pres. E ell, com a furiós, menys preant lo nostre manament, no donà paciència a ésser pres, ans, com a furiós, mes contrast als dits alguatzirs, e mes mans a les armes per defendre's, e moc-se gran crit e gran avalot en nostre hostel ; per què nós, moguts, cridam e manam que, si no es lleixava pendre que morís, e de continent ocieren-lo. », *CPC* (1.), chapitre VI, paragraphe 35, p. 1 140.

Ayala livre sa version des faits : « E otro dia, que era domingo, fue el infante para Castellon de Burriana e vino al rrey e comio con el. E desde ouieron comido fuesse el infante para vna camara que y estaua en la posada del rrey. E estauan con el infante Diego Perez Sarmiento e Luys Manuel, fijo de Sancho Manuel e nieto de don Iohan Manuel, e dos caualleros de Aragon, vno que dezian don Iohan Ximenez de Vrrea e otro, don Gunbal de Tr[amaçet]. E todo lo que era sobre este fecho hordenado sabialo el conde don Enrrique e don Bernal de Cabrera. E despues que el infante don Ferrando ouo comido e estaua ya en su camara en los palacios del rrey, enbio el rrey de Aragon vn su alguazil que le dezian don Bernal de Escala que le dixiesse commo era su merçed que el fuesse alli preso. E el alguazil fuesse para el infante do estaua en la camara e dixogelo. E el infante era de muy grand coraçon e de grand esfuerço e touo que aquello le venia a el por consejo del conde don Enrrique e de don Bernal de Cabrera, que el queria mal ; mas que la voluntad del rrey de Aragon, su hermano, non podia seer que lo a el mandasse prender, e dixo al alguazil que non era el omne para seer preso. E torno el alguazil al rrey e dixogelo asi, e torno el alguazil al infante e por mandado del rrey dixole quel rrey le enbiaua dezir que se non touiese por desonrrado en ser su preso. E estonçe dixole Diego Perez Sarmiento, que estaua y con el infante : « Señor, mas vos vale morir que seer preso ». E luego que el infante puso mano a vna espada que tenia. E el rrey de Aragon quando sopo que el infante se ponía en armas, mando destablar la camara do el infante estaua de partes del techo. E quando aquello vio ; el infante sallio de la camara donde estaua, la espada en la mano, e mato luego vn escudero del conde don Enrrique que fallo delante si, que dizian Rodrigo de Montoya, que se pusiera delante el conde don Enrrique, con quien biuia. E morio el infante don Ferrando aquel dia e mataron con el a Luys Manuel e a Diego Perez Sarmiento. » (*CRP* (2.), Volume II, 1 363, chapitre VI, p. 90).

Cette mort héroïque, aux yeux d'Ayala, donne lieu à un commentaire sans appel : « E fue muy mal rrazonado al rrey de Aragon la muerte del infante por que era su hermano e muy noble señor, de lo qual todo el rregno de Aragon fue muy quexada. », *Ibid.*, Volume II, 1 363, chapitre VI, pp. 90-91.

Castilla, e todos los otros caualleros naturales del rregno de Castilla, por quanto yo los he fecho venir a la mi guerra por me ayudar dellos, que en este caso, faziendo se paz entre el rrey de Castilla e yo, yo los contentare e pagare los que les deuo de su sueldo e los enbiare fuera de mi rregno. Enfin, au sujet des possessions des souverains catalans réclamées par les rois castillans, Pierre III ne veut rien entendre et refuse même d'en discuter directement avec le légat du pape²⁶⁰. Une fois ce dernier point réglé, le roi d'Aragon peut donc conclure que la guerre que Pierre Ier veut lui mener est juste :

« Cardenal amigo, vos dezid al rrey de Castilla que yo le rrequiero con Dios que el tenga por bien de me non querer fazer guerra, ca non ha rrazon por que la deua fazer, e me quiera por hermano e por amigo commo lo fuy del rrey don Alfonso su padre e lo fueron sienpre los rreyes de Castilla sus anteçesores e los rreyes de Aragon onde yo vengo. E si al quisiere fazer, yo lo dexo todo en el poder e hordenança e justia de Dios. »²⁶¹

Le souverain ne semble pas se faire d'illusions sur les intentions belliqueuses de Pierre Ier et il se résigne à faire la guerre. Afin de calmer ses ardeurs, il évoque les bonnes relations que, selon lui, ont toujours entretenues les souverains des deux royaumes- *e me quiera por hermano e por amigo commo lo fuy del rrey don Alfonso su padre e lo fueron sienpre los rreyes de Castilla sus anteçesores e los rreyes de Aragon onde yo vengo*- et soutient, ce qui est remarquable car ceci fait écho à sa propre *Chronique*- que si Pierre Ier décidait de l'attaquer, il ne mènerait pas une juste guerre²⁶². C'est pour cela, comme il le fait également dans son œuvre, qu'il s'en remet à Dieu car, selon son prologue, tout vient de lui et lui revient. Pero López de Ayala reproduit là un discours dans lequel Pierre III souhaite gagner du temps. L'on peut se demander si, fort opportunément, le chroniqueur ne soutient pas sa cause. L'insistance sur ses premières paroles, les références à la juste guerre et au Tout-Puissant sont autant d'arguments à ranger

²⁶⁰ Un homme de loi vient lui expliquer en quoi ces terres sont bien des possessions des rois d'Aragon : « E a la manera commo esto fue, este dotor del mi consejo vos lo dira que aqui esta por que seades dende mejor enformado. », *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre V, pp. 294- 295.

²⁶¹ *Ibid.*, Volume I, 1 359, chapitre V, p. 298.

²⁶² Il dit : « ca non ha rrazon por que la deua fazer. », *Id.*

en sa faveur. Une situation inédite se crée puisque la défense de Pierre III accable Pierre Ier.

La dernière réponse à une accusation est fournie par un preux chevalier picard²⁶³, le maréchal Arnoul d'Audeneham, capturé à la suite de la bataille de Nájera et présenté devant le prince noir. Celui-ci l'accuse de ne pas avoir respecté le serment qu'il avait prêté lorsqu'il avait été, une première fois, fait prisonnier par le prince de Galles, à Poitiers : le chevalier lui avait promis de ne pas s'attaquer au roi d'Angleterre pour servir son seigneur, le roi de France, ou un membre de la famille royale, tant qu'il n'aurait pas terminé de payer sa rançon. Or, Edouard III ayant prêté main-forte à Pierre Ier par l'intermédiaire de son fils, ce dernier considère que la promesse n'a pas été respectée et porte atteinte à son honneur²⁶⁴. Arnoul d'Audeneham se défend de ne pas avoir respecté sa parole :

²⁶³ Le chroniqueur insiste sur ses qualités, ce qui rehausse l'intérêt porté à ses paroles. Il dit de lui qu'il était « muy buen cauallero », et qu'il faut ajouter la sagesse à ses vertus chevaleresques, l'homme étant âgé d'au moins soixante ans, âge respectable pour l'époque : « ca era muy buen cauallero e lo fuera sienpre, e era en hedat de sesenta años o mas. » (*Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XIII, pp. 181- 182).

L'on connaît le goût de Pero López de Ayala pour ce qui a trait à la chevalerie et pour tout ce qui peut exalter les mérites de ses meilleurs représentants. Dans le *Rimado de Palacio*, il avoue son penchant pour les romans de chevalerie : « Plogo me otrosí oír muchas vegadas/ libros de devaneos, de mentiras provadas,/ Amadís, Lançalote, e burlas asacadas,/ en que perdí mi tiempo a muy malas jornadas. », *Rimado...*, *op. cit.*, 163, p. 164. Sur ce point, voir GARCIA, Michel (23.), *Obra y personalidad...*, *op. cit.*, pp. 190- 200.

²⁶⁴ Le prince Edouard s'exprime en ces termes : « Mariscal de [Audenan], vos sabedes bien que en la batalla de Piteus, que yo vençi e fue preso el rrey don Iohan de França, vos festes prisionero e vos toue en mi poder e vos puse a rrençion e me fezistes pleyto e omenaje so pena de traydor e de fementido que, si non fuesse con el rrey de França vuestro señor o con algunos de su linaje de la flor de lis, que vos non armariedes contra el rrey de Ingla terra, mi padre e mi señor, nin contra mi persona fasta que toda vuestra rrençion fuesse pagada, la qual fasta aqui non es pagada. E oy non fue en esta batalla el rrey de França vuestro señor, nin alguno de su linaje de la flor de lis, e veo vos armado de todas vuestras armas contra mi e non auedes avn pagado vuestra rrençion segund lo posistes conmigo. E por tanto digo que vos auedes falsado el omenaje que me fezistes por lo qual sodes caydo en mal caso. Otrossi auedes falsado la fe por la qual sodes fementido, pues

« Señor, verdad es que yo fuy vuestro preso en la batalla de Piteus, do mi señor el rrey de Françia fue preso, e verdat es señor que yo vos fize pleito e omenaje e vos di mi fe aquel dia que me non armasse contra el rrey de Ingla Terra nin contra vos fasta que toda mi rrendiçion fuesse pagada, la qual yo avn non he pagado, saluo si me armasse con el rrey de Françia mi señor, viniendo por su cuerpo o con alguno o algunos de su linaje de la flor de lis. E, señor, yo veo bien que mi señor el rrey de Françia non es aqui nin ninguno de su linaje de la flor de lis ; però, Señor, con todo esto yo non soy caydo en mal caso nin fementido, ca yo non me arme oy contra vos, que vos non sodes oy aqui el cabo desta batalla, ca el capitan e cabo desta batalla es el rrey don Pedro e a sus gajes e a su sueldo commo asoldado e gajero venides vos aqui el dia de oy e non venides assi commo mayor de la hueste. E assi, señor, pues vos non sodes cabo desta batalla saluo gajero e asoldado, yo non fize yerro en me armar el dia de oy, pues non me arme contra vos saluo contra el rrey don Pedro, que es el capitan mayor de vuestra partida e cuya es la rrequesta desta batalla. »²⁶⁵

Le début du discours reprend les termes employés par le prince de Galles pour accuser le maréchal de trahison²⁶⁶. Le chevalier plaide sa cause en arguant qu'il n'a pas failli à son serment car il ne s'est pas attaqué au prince de Galles mais à Pierre Ier. Pour lui, le prince Edouard n'est pas le chef de l'armée contre laquelle il a combattu mais un homme à la solde du roi de Castille. Ainsi, le chevalier picard, à plusieurs reprises, dépeint le fils d'Edouard III comme un mercenaire attiré par l'argent, sans que celui-ci, curieusement, s'en émeuve : *...a sus gajes e a su sueldo commo asoldado e gajero venides vos aqui el dia de oy e non venides assi commo mayor de la hueste. E assi, señor, pues vos non sodes cabo desta batalla saluo gajero e asoldado. C'est donc pour cette raison qu'il ne peut être accusé de trahison.*

non conplistes lo que prometistes sobre vuestra fe en esta rrazon segund dicho he. », *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XIII, p. 181.

²⁶⁵ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XIII, p. 182.

²⁶⁶ L'accusation est quasiment reprise mot pour mot : « Señor, verdad es que yo fuy vuestro preso en la batalla de Piteus, do mi señor el rrey de Françia fue preso, e verdat es señor que yo vos fize pleito e omenaje e vos di mi fe aquel dia que me non armasse contra el rrey de Ingla Terra nin contra vos fasta que toda mi rrendiçion fuesse pagada, la qual yo avn non he pagado, saluo si me armasse con el rrey de Françia mi señor, viniendo por su cuerpo o con alguno o algunos de su linaje de la flor de lis. », *Id.*

Il faut voir, dans ce discours, deux idées qu’Ayala soumet sans les développer. D’une part, le prince de Galles se montre convaincu par l’argumentation du maréchal et il fait preuve de clémence à son égard²⁶⁷. Si le chancelier loue le pardon d’Edouard, c’est pour mieux faire ressortir la cruauté de Pierre Ier car celui-ci n’est pas aussi magnanime que le prince anglais envers ses prisonniers. Le roi de Castille, comme le révèle le chancelier, semble plus prompt à se venger qu’à pardonner :

« Otrossi morio esse dia Yñigo Lopez de Horozco, que **mato** el rrey don Pedro teniendolo preso vn cauallero del prinçipe. Otrossi despues de la batalla **fizo matar** el rrey don Pedro a Gomez Carrillo de Quintana, fijo de Ruy Diaz Carrillo, que era camarero mayor del rrey don Enrrique. E **fizo matar** a Sancho Sanchez de Moscoso, comendador mayor de la orden de Santiago. E despues desto **mato** a Garçi Jufre Tenorio, fijo del almirante don Alfonso Jufre, que fuera preso aquel dia de la batalla. »²⁶⁸

D’autre part, l’on peut voir dans cette décision la volonté de Pero López de Ayala d’affirmer l’indépendance de la noblesse. Les douze juges présents à cette scène- quatre Anglais, quatre autres venant de Guyenne et quatre Bretons²⁶⁹- approuvent la défense du maréchal, leur décision faisant jurisprudence :

« E fue muy notada la rrazon que el mariscal le dizia. E por esta sentençia se librauan despues pleytos quales quier semejante desto en las partidas do auia guerra e acaesçia caso semejante. »²⁷⁰

²⁶⁷ Le chroniqueur écrit : « E al prinçipe e a todos los otros caualleros plogo mucho que el mariscal touiera rrazon para se escusar, por que era buen cauallero. », *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XIII, pp. 182- 183.

²⁶⁸ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XII, p. 179. C’est nous qui soulignons.

Ayala aimant se plonger dans la lecture de romans de chevalerie (voir *supra* note 263, p. 338), les actes les plus cruels commis par Pierre Ier l’empêchaient de donner libre cours à sa passion et de consigner des actes héroïques tant ils étaient peu nombreux.

²⁶⁹ « E desque el prinçipe ouo comido, pusieron doze caualleros : quatro ingleses e quatro de Gujana e quatro bretones por juezes. », *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XIII, p. 181.

²⁷⁰ *Ibid.*, Volume II, 1 367, chapitre XIII, p. 183.

L'on retrouve là l'une des aspirations de la noblesse à une plus grande indépendance vis-à-vis de leurs seigneurs, le maréchal, fort habilement, ayant contourné le serment prêté.

Récits de paroles des personnages (V) : la parole partagée

Chez Pero López de Ayala, l'on trouve un procédé que la *Chronique* de Pierre III n'exploite pas : l'échange de propos rapides entrecoupés de brèves apparitions du chroniqueur. L'on peut attribuer cette absence à deux raisons : d'une part, comme nous l'avons vu, l'œuvre retraçant le règne de Pierre III est réfléchie, raisonnée et très codifiée, l'apparition de ce type de paroles risquant de mettre à mal cette belle unité²⁷¹ ; d'autre part, pratiquer ces échanges revient à donner la parole à ceux que l'on préfère muets, c'est-à-dire ceux dont le propos contredirait la version officielle dictée par le roi, ce qui, bien évidemment, ne peut convenir. Ceci offrant des avantages que l'on comprendra aisément, Ayala ne s'en prive pas et refuse la censure que la *Chronique* catalane s'autorise.

Iohan Alfonso de Albuquerque avait juré la perte d'Alfonso Ferrandez Coronel. Celui-ci, lors de la maladie qui faillit emporter le roi au début de son

²⁷¹ Il s'agit, d'ailleurs, d'un net changement par rapport à la production précédente puisque, par exemple, la *Chronique* de Ramon Muntaner fait la part belle à ce type de narration. Au moment de narrer les circonstances de l'engendrement de Jacques Ier- son père Pierre Ier se détourne très rapidement de son épouse, Marie de Montpellier, ce qui pose le problème de la succession du roi- le chroniqueur revient sur le plan ourdi afin que la jeune épouse donne naissance à un héritier de la couronne. Dans l'obscurité, Marie est introduite dans la chambre du roi, de sorte que celui-ci ne la reconnaît pas : « E con lo cavaller entès e oí la llur raon, qui era santa e justa, dix que era aparellat que compliria tot ço que ells havien dit, e que d'açò no s'estaria per paor de perdre l'amor del senyor rei e encara la persona ; e que havia fe en nostre senyor ver Déus que així com ells ho havien pensat ne cogitat, que així vendria a bon acabament, e que d'açò esteguessen tots segurs. -Mas emperò, senyora -**dix lo cavaller**-, pus vosaltres havets tan bé pensat, jo us prec que per amor de mi hi façats més.

E ells dixeren : -Nós som aparellats que hi façam ço que vós consellets.», *CRM* (14.), chapitre IV, p. 670. C'est nous qui soulignons.

règne, avait soutenu Iohan Nuñez, le représentant de l'importante famille Lara, en compagnie de Garçi Laso de la Vega²⁷². Le triste sort réservé à ce dernier²⁷³ fit craindre, avec raison, à Alfonso Ferrandez Coronel pour sa vie. Voyant le roi s'approcher de son château d'Aguilar, Coronel lui refuse l'hospitalité plus par crainte d'Albuquerque que pour nuire au souverain²⁷⁴. Celui-ci, furieux, s'empare des terres de Coronel et décide de sa mort. Pero López de Ayala relate les circonstances de son décès :

« E non auia en la villa (de Aguilar) saluo muy pocos ya para la defender ; e antes que las gentes llegassen, Gutier Ferrandez de Toledo, que era muy amigo de don Alfonso Ferrandez, llego a la villa de Aguilar e vio a don Alfonso Ferrandez que andaua

²⁷² « E otrossi otros muchos señores e caualleros tenian que deuia rregnar don Iohan Nuñez de Lara señor de Vizcaya, que estaba alli ; ca dizian que venia de los del linaje de la Cerda, ca era fijo legitimo de don Ferrando de la Cerda, que fue [hermano] de don Alfonso de la Cerda [e] fijo legitimo del infante don Ferrando, heredero de Castilla. E dizian que pues que desçendia don Iohan Nuñez de los de la Cerda en esta manera que dicho auemos, que deuia rregnar. **E esto tratauan estonce don Alfonso Ferrandez Coronel e Garçi Laso e otros caualleros de Castilla que tenian la partida de don Iohan Nuñez.** », *CRP* (2.), Volume I, 1 350, chapitre XIII, pp. 24-25. C'est nous qui soulignons.

Cette prise de position lui vaut la haine tenace d'Albuquerque, ainsi que le révèle le chroniqueur : « E despues don Alfonso Ferrandez, quando el rrey don Pedro adolesçio que ouiera de morir en Seuilla, teniendo que sy el rrey don Pedro moriesse, que don Iohan Nuñez rregnaria, touo con don Iohan Nuñez [...]. E don Iohan Alfonso fue muy quexado e le queria grand mal por ello ; ca mas pluguiera a don Iohan Alfonso, si el rrey moriera, que rregnasse el infante don Ferrando de Aragon, primo del rrey, que non don Iohan Nuñez. E avn todos los del rregno assi lo querian e tenian que auia mas derecho a ello. », *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre XXI, p. 66.

²⁷³ Voir pp. 168- 169.

²⁷⁴ « E dixeron (Gutier Ferrandez de Toledo et Sancho Sanchez de Rojas) e rrequirieron a don Alfonso Ferrandez que acogiesse al rrey. **E el dixo e rrespondio a los que el tal rrequerimiento fizieron, que vey a don Iohan Alfonso de Albuquerque, que traya grand poder e grand priuança con el rrey de quien el se temia, e que non lo osaua acoger.** E avn por poner algund color e escusa, con miedo e temor que auia, dixo algunas otras rrazones diziendo : que el rrey le diera aquella villa con mero misto inperio, con tantas libertades que, segund el preuillejo que el tenia, non era tenuto de lo acoger en la manera que el venia. **Enpero la rrazon mas çierta en que el se afirmaua mas, era el miedo que auia de don Iohan Alfonso ; ca aquel miedo le fizo a el dubdar.** », *CRP* (2.), Volume I, 1 352, chapitre I, p. 71. C'est nous qui soulignons.

rrequiriendo las barreras en vn caualllo. E dixole Gutier Ferrandez a don Alfonso Ferrandez Coronel : « Conpadre amigo, commo me pesa de la porfia que tomastes ». E dixole don Alfonso Ferrandez : « Gutier Ferrandez, ¿ Puede seer algund rremedio ? » E dixole Gutier Ferrandez : « En verdad, non lo veo ; en tal estado son llegados los fechos ya ». E dixole don Alfonso Ferrandez : « Pues assi es, yo lo veo ». E dixole Gutier Ferrandez : « ¿ Que rremedio ? », a don Alfonso Ferrandez. E dixo el estonçe : « Gutier Ferrandez, amigo, el rremedio de aqui adelante es este : morir lo mas apuestamente que yo pudiere, commo cauallero ». E armosse de vn ganbax e vna loriga e vna capellina, e anssi fue a oyr misa. E llegose a el vn escudero suyo e dixole : « ¿ Que fazedes, don Alfonso Esteuanez Carpintero, comendador mayor de Calatraua, es ya entrado en la villa con mucha gente ». E don Alfonso Ferrandez rrespondio : « Que quiera que sea, primero vere a Dios ». E estudo quedo fasta que alçaron el Cuerpo de Dios. E despues sallio de la iglesia e vio que las gentes del rrey eran ya entradas en la villa. E pusosse en vna torre de la villa armado commo estaua, e lleo y estonçe Dia Gomez de Toledo, que era cabdillo de los escuderos del cuerpo del rrey, e quando le vio don Alfonso Ferrandez dixole : « Dia Gomez, amigo, poner me hedes delante mi señor el rrey, biuo ». Dia Gomez dixo : « Non se si lo podre fazer, mas seed çierto don Alfonso Ferrandez que fare todo mi poder por ello ». E dixole don Alfonso Ferrandez : « Pues euadme alla conusco, e rruegouos, Dia Gomez, amigo, que mandedes a vuestros omnes que fagan lo que pudieren por guardar mis fijos, que estan en la mi posada, que non passen mal ». E desçendio don Alfonso Ferrandez de la torre, e fue luego preso e desarmado saluo del ganbax. E leuaronlo al rrey preso, dos escuderos del cuerpo del rrey ; vno que dezian Ferrando Diaz Calderon e otro que dezian Alfonso Ruyz de Turizes, por mandado de Dia Gomez de Toledo, que era cabdillo de los escuderos del cuerpo del rrey. E fallaron a don Iohan Alfonso de Alburquerque, e quando vio a don Alfonso Ferrandez dixole : « ¿ Que porfia tomastes tan sin prouecho, seyendo tan bien andante en este rregno ! » E don Alfonso Ferrandez le dixo : « Don Iohan Alfonso, esta es Castilla, que faze los omnes e los gasta : assaz lo entendi, pero non fue mi ventura de me desuiar deste mal. Pero tanto vos pido de mesura, que me den oy aquella muerte que yo fize dar a don Gonçalo Martinez, maestre de Alcantara ». E confeso ally que el ouiera culpa en la muerte del maestre don Gonçalo Martinez ; e dizen que en tal dia e en tal mes moriera el dicho don Gonçalo Martinez maestre, commo murio don Alfonso Ferrandez. »²⁷⁵

La scène de la mort de Fadrique, décidée par son demi-frère Pierre Ier, est narrée selon les mêmes modalités :

²⁷⁵ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre I, pp. 81-82. Le chroniqueur reprend la parole seul et relate la mort d'Alfonso Ferrandez Coronel : « E estando asi, lleo el rrey don Pedro e vio a don Alfonso Ferrandez Coronel, pero non le fablo. E don Alfonso Ferrandez non veyo al rrey. E estonçe fue entregado a los alguaziles, e luego alli mataron a don Alfonso Ferrandez Coronel, e a Iohan Alfonso Carrillo, que era vn cauallero muy bueno e su amigo e su conpadre de don Alfonso Ferrandez Coronel ; e solia tener los lugares de Cabra e Lucena por doña Leonor de Guzman, e quando ella fue presa, el rrey ge los mando entregar a otros caualleros, e el estonçe vnosse a don Alfonso Ferrandez que era su amigo e estudo algunos dias con el. E quando lo vio en este menester, pusosse en Aguilar por grande amor que auia con el. E mataron esse dia a Pero Coronel, sobrino del dicho don Alfonso Ferrandez Coronel, e a Iohan Gonçalez de Deça e a Ponçe Diaz de Quesada e a Rodrigo Yñiguez de Biedma. E mando el rrey derribar los muros de Aguilar. », *Id.*

« E el rrey estaua en vn palacio que dizen el palacio del Yeso, la puerta çerrada. E llegaron los dos maestros de Santiago e de Calatraua a la puerta del palacio do estaua el rrey e non les abrieron e estudiaron a la puerta. E Pero Lopez de Padilla, que era vallertero mayor del rrey, estaua con los maestros de partes de fuera, e en esto abrieron vn postigo del palacio do estaua el rrey, e dixo el rrey a Pero Lopez de Padilla, su vallertero mayor : « Pero Lopez, prendet al maestre ». E Pero Lopez le dixo : « ¿ A qual dellos, señor, prendere ? ». E el rrey le dixo : « Al maestre de Santiago ». E luego Pero Lopez de Padilla trauo del maestre don Fadrique e dixole : « seed preso ». E el maestre estudo quedo muy espantado. E luego dixo el rrey a vnos vallerteros de maça que estauan ay : « Vallerteros, matad al maestre de Santiago ». E avn los vallerteros non lo osauan fazer. E vn omne de la camara del rrey, que dezian Ruy Gonçalez de Atiença, que sabia el consejo, dixo a grandes bozes a los vallerteros : « Traydores, ¿ que fazedes ? ¿ Non vedes que vos manda el rrey que matedes al maestre ? ». E los vallerteros estonçe, quando lo vieron que el rrey lo mandaua, començaron a alçar las maças para ferir al maestre don Fadrique. E eran los vallerteros vno que dizian Nuño Ferrandez de Roa e otro que dizian Iohan Diente e otro que auia nonbre Garçi Diaz de Albarrezin e otro Rodrigo Perez de Castro. E quando esto vio el maestre de Santiago, desboluiose luego de Pero Lopez de Padilla, vallertero mayor del rrey que lo tenia preso, e salto en el corral e puso mano a la espada e nunca la pudo sacar, ca tenia la espada al cuello deyuso del tabardo que traya e quando la queria sacar, trauaua la cruz del espada en la correa e non la podia sacar. E los vallerteros llegaron a el por le ferir con las maças e non se les guisaua, ca el maestre andaua muy rezio de vna parte a otra e non lo podian ferir. E Nuño Ferrandez de Roa vallertero, que le seguia mas que otro ninguno, lleo al maestre e diole vn golpe en la cabeça de la maça en guisa que cayo en tierra, e estonçe llegaron los otros vallerteros e firieronle todos. »²⁷⁶

Ces deux épisodes sanglants présentent une unité certaine dans leur révélation au lecteur puisque tous deux témoignent d'une gestion partagée de la parole, celle-ci étant, à la fois, entre les mains du chroniqueur et des personnages. Il ne s'agit donc plus d'une prise de parole à la suite de l'invitation formulée par le chroniqueur mais bel et bien d'échanges, d'une part, entre les personnages et, d'autre part, entre ceux-ci et l'écrivain. Ici, les mots sont plus que jamais mis en scène et sont servis par un talentueux homme de lettres qui confirme là ses qualités d'écriture. L'organisation de ces deux passages est sensiblement la même : au début, Pero López de Ayala présente la situation- *E non auia en la villa (de Aguilar) saluo muy pocos ya para la defender ; e antes que las gentes llegassen, Gutier Ferrandez de Toledo, que era muy amigo de don Alfonso Ferrandez, lleo a la villa de Aguilar e vio a don Alfonso Ferrandez que andaua rrequiriendo las barreras en vn cauallo / E el rrey estaua en vn palacio que dizen el palacio del Yeso, la puerta çerrada-*, puis il la développe en faisant s'exprimer

²⁷⁶ *Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre III, pp. 270-271.

les personnes concernées- *E dixole Gutier Ferrandez a don Alfonso Ferrandez Coronel : « Conpadre amigo, commo me pesa de la porfia que tomastes ». E dixole don Alfonso Ferrandez : « Gutier Ferrandez, ¿ Puede seer algund rremedio ? » E dixole Gutier Ferrandez : « En verdad, non lo veo ; en tal estado son llegados los fechos ya ». E dixole don Alfonso Ferrandez : « Pues assi es, yo lo veo » (...) / E Pero Lopez de Padilla, que era vallestero mayor del rrey, estaua con los maestros de partes de fuera, e en esto abrieron vn postigo del palacio do estaua el rrey, e dixo el rrey a Pero Lopez de Padilla, su vallestero mayor : « Pero Lopez, prendet al maestre ». E Pero Lopez le dixo : « ¿ A qual dellos, señor, prender ? ». E el rrey le dixo : « Al maestre de Santiago » (...)-, enfin il achève sa narration au moyen d'un commentaire sur les conséquences ou les détails de l'acte commis : *E confeso ally que el ouiera culpa en la muerte del maestre don Gonçalo Martinez ; e dizen que en tal dia e en tal mes moriera el dicho don Gonçalo Martinez maestre, commo murio don Alfonso Ferrandez. » / E Nuño Ferrandez de Roa vallestero, que le seguia mas que otro ninguno, lleo al maestre e diole vn golpe en la cabeça de la maça en guisa que cayo en tierra, e estonce llegaron los otros vallesteros e firieronle todos. ». Nous devons remarquer- cela n'est pas une simple coïncidence- que ce même schéma narratif est appliqué à un même acte, un assassinat. Par conséquent, seul ce procédé, par les effets qu'il produit- que nous allons détailler- peut s'appliquer à ce genre de situation.**

Les deux discours sont en adéquation avec la rapidité avec laquelle la scène se déroule. Dans le premier, il s'agit de faire percevoir aux lecteurs la vitesse avec laquelle les événements se précipitent et entraînent la chute d'Alfonso Ferrandez Coronel et, dans le deuxième, le chroniqueur tente de décrire les ultimes moments précédant l'assassinat de don Fadrique. Dans son infortune, Coronel reçoit le soutien de Gutier Ferrandez de Toledo. Les paroles échangées entre les deux hommes sont brèves et, pour cette raison, ils tranchent avec les propos que tiennent généralement les personnages de la *Chronique*. Même si leurs discours tiennent en peu de mots, ils n'en sont pas

moins émouvants car ils sont prononcés par deux hommes dont l'un, Coronel, est acculé et résigné à accepter son funeste destin²⁷⁷. Les dernières paroles qu'il prononce sont fort symboliques : d'une part, se sachant condamné, il attend ses ennemis en assistant à la messe²⁷⁸ et, d'autre part, il fait preuve de courage car il souhaite rester en vie afin de se présenter devant le roi²⁷⁹. Cette dévotion et ce courage contrastent fortement avec l'impiété et la lâcheté que Pero López de Ayala attribue à Pierre Ier. Le chroniqueur prend le relais de ses personnages et contribue à cette impression d'enchaînement rapide et inexorable des événements en intervenant de manière laconique puisqu'il apparaît à l'occasion des nombreux *E dixole*²⁸⁰. Il les remplace également lorsqu'ils ne peuvent décrire la situation : ce rôle est toujours affecté au narrateur de la *Chronique*, lequel vient pallier les manques de ses personnages qui, à cette occasion, montrent leurs limites. C'est, par exemple, le cas quand Coronel assiste, impuissant, à l'entrée des troupes de Pierre Ier : *E despues sallio de la iglesia e vio que las gentes del rrey eran ya entradas en la villa. E pusosse en vna torre de la villa armado commo estaua, e llego y estonçe Dia Gomez de Toledo, que era cabdillo de los escuderos del cuerpo del rrey (...)*²⁸¹.

²⁷⁷ Seul Alfonso Ferrandez Coronel sera exécuté. Citons leurs quelques mots : « Conpadre amigo, commo me pesa de la porfia que tomastes », « Gutier Ferrandez, ¿ Puede seer algund rremedio ? », « En verdad, non lo veo ; en tal estado son llegados los fechos ya », « Pues assi es, yo lo veo », « ¿ Que rremedio ? », « Gutier Ferrandez, amigo, el rremedio de aqui adelante es este : morir lo mas apuestamente que yo pudiere, commo cauallero », *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre I, p. 81.

L'on voit bien que, même sans leur géniteur, ce passage est aisément intelligible.

²⁷⁸ Coronel dit : « Que quiera que sea, primero vere a Dios », *Id.*

²⁷⁹ « Dia Gomez, amigo, poner me hedes delante mi señor el rrey, biuo », *Id.*

²⁸⁰ « **E dixole** Gutier Ferrandez a don Alfonso Ferrandez Coronel », « **E dixole** don Alfonso Ferrandez », « **E dixole** Gutier Ferrandez », « **E dixole** don Alfonso Ferrandez », « **E dixole** Gutier (...) a don Alfonso Ferrandez », « **E dixole** el estonçe », *Id.* C'est nous qui soulignons.

²⁸¹ *Id.*

Dans le deuxième exemple, la démarche adoptée par le chroniqueur, qui consiste à alterner les interventions courtes des personnages et ses propres paroles, vise également à traduire la précipitation avec laquelle les événements s'enchaînent. Si, dans le premier passage, il s'agissait de faire percevoir à quel point l'avancée des hommes de Pierre Ier était inexorable et la mort de Coronel proche, il revient plutôt au deuxième de référer l'incompréhension, le moment de panique, entourant les circonstances de l'arrestation et de la mise à mort de don Fadrique. Les premières répliques prononcées sont, à ce titre, révélatrices. Lorsque le roi demande à Pero López de Padilla de s'emparer du maître de Saint Jacques, la réaction de l'homme à la solde du souverain est à la fois tragique et absurde puisque, se trouvant en présence de maîtres de deux ordres, il ne sait lequel arrêter²⁸². L'incongruité de la situation surprend même Fadrique qui ne comprend pas ce qui se passe et qui, dans sa grandeur, n'ose pas croire ce que, pourtant, il entend²⁸³. Tout comme le maître de Saint Jacques, les hommes de Pierre Ier demeurent interdits. Leur attitude suscite le courroux de Ruy Gonçalez de Atiença qui leur ordonne d'exécuter les ordres du roi²⁸⁴. C'est à ce moment que cessent les paroles rapportées et que le chroniqueur relate la suite des événements, c'est-à-dire la courte fuite du maître de Saint Jacques, sa vaillante défense et, finalement, son assassinat. Là encore, Pero López de Ayala reprend la parole lorsqu'il juge les personnages incapables de relater les faits. Très habilement, il les utilise afin de faire acquérir de la vigueur à son récit et parce qu'il sait pertinemment qu'un témoignage direct est parfois plus probant qu'un discours indirect. L'effet créé chez le lecteur n'est pas négligeable car l'œuvre y gagne en vivacité. De plus, aussi bien dans le premier que dans le deuxième exemple, les personnages font preuve de vaillance qui est l'une des vertus exaltées dans les

²⁸² « Pero Lopez, prendet al maestre », « ¿ A qual dellos, señor, prendere ? », « Al maestre de Santiago. », *Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre III, p. 270.

²⁸³ Lorsqu'on lui signifie son arrestation, la stupéfaction se mêle à la crainte : « E el maestre estudo quedo muy espantado », *Id.*

²⁸⁴ « Traydores, ¿ que fazedes ? ¿ Non vedes que vos manda el rrey que matedes al maestre ? », *Id.*

récits chevaleresques que l'auteur affectionnait : Alfonso Ferrandez Coronel se voit condamné mais il ne perd ni sa foi ni son honneur et Fadrique n'est vaincu que parce que quatre hommes le pourchassent, l'inégalité du combat ne pouvant que le conduire à sa perte. De cette manière, l'on assiste, à travers ce type de discours des personnages, à une relecture romanesque de l'Histoire : Pero López de Ayala sait parfaitement s'adapter à son public et à ses goûts et comprend qu'en variant les types de discours et en n'hésitant pas à emprunter des motifs littéraires, sa *Chronique* gagne en fluidité et en crédibilité. C'est ce qui fait de cette œuvre d'Ayala un livre à part dans l'historiographie castillane et c'est également ce qui manque peut-être à la *Chronique* de Pierre III qui n'aurait pas perdu de sa rigueur si son auteur avait su jouer sur ces divers registres. A ce titre, l'écriture de l'Histoire en Castille franchit un nouveau cap avec le chancelier Ayala.

3. Le corps, la voix et le regard

Les deux auteurs accordent une importance non négligeable aux gestes, à l'intonation et aux jeux de regards de leurs personnages. De cette manière, la plupart des discours que nous avons analysés, et que nous allons reprendre, sont entourés de circonstances que les chroniqueurs prennent la peine d'énoncer, ce qui démontre leur utilité. L'on peut même parler, à l'instar de Marcel Jousse et de Paul Zumthor, d'une anthropologie et d'une rhétorique du geste²⁸⁵. Dès lors, les deux chroniqueurs posent les bases d'une grammaire du corps. Celle-ci devient un prolongement du discours, voire même un moyen de persuasion. Le corps n'a pas

²⁸⁵ JOUSSE, Marcel (125.) : *L'anthropologie du geste- Le parlant, la parole et le souffle* (Paris: Gallimard, 1990, 329 pages). L'auteur tend à démontrer l'unité du comportement humain malgré la diversité des langues. Pour lui, le point commun entre tous les Hommes réside dans ces lois universelles d'expression corporelle: « Ce qu'on veut désormais étudier, c'est l'homme, mais l'homme surpris, autant que possible, dans sa jaillissante spontanéité : l'ANTHROPOS. », *L'anthropologie..., op. cit.*, p.23). Marcel Jousse ajoute plus loin : « Pour tout observateur du dehors, l'homme est un complexe de gestes. Nous appelons *gestes* tous les mouvements qui s'exécutent dans le composé humain. Visibles ou invisibles, macroscopiques ou microscopiques, poussés ou esquissés, conscients ou inconscients, volontaires ou involontaires, ces gestes n'en accusent pas moins la même nature essentiellement motrice. » (*Ibid.*, p. 27). L'auteur, plus loin, rappelle, non sans humour, que les méridionaux sont particulièrement démonstratifs : « Il y a aussi, sur ce point (le geste est-il anthropologique ?), une question de tempérament et de température extérieure ou intérieure. Les méridionaux sans gestes seraient comme des oiseaux sans ailes. », *Ibid.*, p. 33. De ce point de vue, cela justifierait la place accordée au corps dans les deux *Chroniques*, leurs auteurs ainsi que la plupart de leurs personnages étant des Hommes du Sud. Paul Zumthor (142.), quant à lui, avance fort prudemment l'idée plaisante d'une rhétorique du geste : « On pourrait, avec prudence et de façon volontairement approximative, évoquer une grammaire ou, plus justement, une rhétorique du geste, soutenant, voire suppléant, celle du verbe. Parmi les figures qu'elle enchaîne et combine, la suspension provisoire du mouvement, l'immobilité soudaine, n'est pas la moins efficace... de même que les silences parmi les signes de la voix. », *La lettre et la voix (de la « littérature » médiévale)* (Paris : Seuil, 1 987, 346 pages, p. 273).

de valeur secondaire : son rôle est à part et il contribue à la qualité de la réception du message délivré²⁸⁶.

Le corps et la désapprobation

Dans la *Chronique* de Pierre III, lorsqu'un homme affiche son mécontentement, il se lève et il s'exprime. Dans ce cas, le corps devient un rempart, une forteresse inattaquable qui protège celui de qui viennent les mots. C'est le cas d'Alphonse III qui ne supporte pas que son épouse lui dicte la conduite qu'il doit suivre en expliquant que le roi de Castille agirait tout autrement dans la même situation²⁸⁷. Le roi marque sa différence avec son puissant voisin²⁸⁸, puis il se lève et il s'en va : « E, estants en aquestes paraules e departiment, **llevà's lo senyor rei e tots los altres del Consell**, que no s'hi féu alre pus »²⁸⁹. Dans le même registre, quand Jacques de Majorque se présente devant le roi afin de dénoncer les liens qui l'attachent- trop, à son goût- à Pierre III, sa position est fort révélatrice : le roi d'Aragon dîne- on le suppose

²⁸⁶ Il ne faut pas, non plus négliger l'importance que le Moyen Age accorde au corps. Celui-ci est toujours associé à l'âme- « Dans sa corporalité même, pourrait-on dire, le corps est l'expression de l'âme. » (SCHMITT, Jean-Claude (307.) : *Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, « Corps et âme », pp. 230-245, p. 237) ; « Les médiévaux conçoivent la personne humaine comme l'association de l'âme et du corps et la mort individuelle comme une séparation de l'âme immortelle et du corps périssable. » (VINCENT-CASSY, Mireille (309.) : *Dictionnaire du Moyen Age* (213.), *op. cit.*, « Corps », pp. 347-348, p. 347- ce qui en fait son reflet. De là, également, la conception du royaume par Jean de Salisbury : le roi est la tête du corps, les nobles, les bourgeois et les clercs en sont les membres et les paysans, les pieds (*Dictionnaire raisonné...* (217.), *op. cit.*, « Corps... », *art. cit.*, p. 243).

²⁸⁷ « -Senyor, esto no consentria el rei don Alfonso de Castella, hermano nuestro, que ell no los degollase todos. », *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 48, p. 1 020.

²⁸⁸ E lo senyor rei respòs:- Reina, reina, el nostre poble és franc, e no és així subjugat com és lo poble de Castella, car ells tenen a nós com a senyor, e nós a ells com a bons vassalls e companyons. », *Id.*

²⁸⁹ *Id.* C'est nous qui soulignons.

assis- tandis que celui de Majorque est debout et fait face au souverain : « E lo dit rei, sentint que ell era deixellat, l'endemà, mentre que ens dinàvem, **venc a nós sobre taula, e dix-nos...** »²⁹⁰.

Dans ces deux exemples, il apparaît clairement que le geste et l'attitude du corps accompagnent la parole. Dans le premier, Alphonse III parle puis, estimant s'être suffisamment justifié, il se lève, courroucé, il quitte la salle et laisse son épouse seule avec son chagrin. Dans le deuxième, Jacques de Majorque se tient dans une position qui n'est pas sans rappeler la récitation : il est face à Pierre III et il lui adresse son discours. Le corps, dans la *Chronique* de Pierre III, sert donc à faire opposition. Il peut également soit ponctuer le propos, soit, à l'inverse, l'introduire. Il y a donc bien une rhétorique du geste puisque celui-ci fonctionne comme un outil du discours.

L'exemple qui illustre le mieux cette grammaire corporelle et qui est le plus significatif nous est fourni par le récit fait par Pierre III à propos des révoltés de la *Unió*. Lors des *Corts* de Saragosse, le roi est outré par les chapitres qui, à ses yeux lèsent ses sujets²⁹¹ et ses propres intérêts :

« E esdevenc-se que nós acordam que el primer dia que fóssem a les Corts que no soferíssem denguna deshonor, ans que els respenguéssem altament. E així es féu que, nós estant un dia, en les dites Corts, llegien molts capítols desraonables, e entre los altres, n'hi havia un molt desraonable, e descovinent qui era gran destrucció de tot lo poble de nostre regne. **Oint aquell, nós nos llevam, e, altament, nós diguem a l'infant En Jacme...** »²⁹²

Le roi se lève, parle, puis se tait, sans pour autant préciser s'il s'assied²⁹³, et c'est au tour de l'infant de prendre la parole :

²⁹⁰ *Ibid.*, chapitre III, paragraphe 19, p. 1 045. C'est nous qui soulignons.

²⁹¹ Voir p. 292.

²⁹² *CPC* (1.), chapitre IV, paragraphe 31, p. 1 099. C'est nous qui soulignons.

²⁹³ « E, com açò haguem dit, callam... », *Id.*

« **E lo dit infant En Jacme llevà's e dix** : -Senyor, jo a vós no dic res, mas tot altre hom exceptat vós, qui diga això, ment per la barba !
 E, dites aquestes paraules, **ell se girà vers lo poble qui era aquí per les Corts**, e dix aitals paraules :
 - O poble benastruc, vejats com vos va que, com a mi diu aitals paraules, qui só son frare e son lloctinent, quant més dirà a vosaltres !
E, dites aquestes paraules, ell s'assec... »²⁹⁴

Ensuite, Joan Ximénez d'Urrea se lève et souhaite s'exprimer, ce dont l'empêche Pierre III :

« ... **e mossèn Joan Ximénez d'Urrea llevà's e volc parlar**, e nós que el veem llevar diguem-li :
 - En Joan Ximénez, asseïts-vos, e no us és ops que parlets, car vós ne altre no us devets metre entre nós e l'infant En Jacme, e posats-vos, e ops que us és.
 E ell, que ens ofí així parlar, descolorit tot, que ell era ja de si blanc, **assec-se.** »²⁹⁵

Puis, Guillem Sa-Cirera, prend la parole pour l'infant : « E, en aquella hora En Guillem Sa-Cirera, qui era cambrer major del dit infant, **llevà's e dix altament...** »²⁹⁶ ce qui occasionne le départ du roi : « **E així llevam-nos** e ixquem defora e anam-nos-en a l'Aljaferia »²⁹⁷. Dans tous ces exemples, le corps accompagne le discours et souligne la teneur du propos. Indignés par ce qu'ils entendent, Pierre III et l'infant Pierre se lèvent et font part de leur mécontentement, le premier décidant, à la fin, de quitter l'assemblée. C'est également ce qui motive l'attitude de Joan Ximénez d'Urrea et de Guillem Sa-Cirera qui agissent de même. L'on remarque que la position assise marque la fin du discours et de l'opposition comme si celle-ci ne pouvait s'exprimer que par ce moyen. Le personnage, chez Pierre III, fait ainsi front de tout son corps et ponctue de la sorte son discours.

²⁹⁴ *Ibid.*, pp. 1 099- 1 100. C'est nous qui soulignons.

²⁹⁵ *Id.* C'est nous qui soulignons.

²⁹⁶ *Id.* C'est nous qui soulignons.

²⁹⁷ *Id.* C'est nous qui soulignons.

L'affirmation du dialogue par le corps

Chez Pero López de Ayala, à la différence de chez Pierre III, le corps ne fait pas qu'opposer les interlocuteurs, il permet aussi d'engager une discussion. Par exemple, lorsque les deux reines Marie et Eléonore désirent s'entretenir avec Pierre Ier du cas de Blanche de Bourbon, le chroniqueur écrit :

« Luego el miercoles siguiente despues de las bodas, el rrey comia en su palacio, en las casas que dizen del abad de Santander, do el posaua, que son çerca del monesterio que es agora de las Huelgas. E comia esse dia sin otras conpañias, apartadamente, e estando el rrey a la mesa, llegaron a el la rreyna doña Maria, su madre, e la rreyna de Aragon, su tia, llorando. **E el rrey leuantosse de la mesa e aparte fablaron con el e dixeronle assi, segund despues el e ellas lo contauan...** »²⁹⁸

Contrairement à ce qui se passe chez Pierre III, le fait de se lever vaut, ici, accord pour discuter. Si Pierre Ier se lève de table, ce n'est pas pour s'opposer mais, à l'inverse, pour montrer sa volonté de dialoguer. Dès lors, le corps- nous le constaterons dans les pages qui suivent- fait l'objet de conceptions souvent divergentes chez les deux auteurs. Il est, ici, synonyme de parole.

La réconciliation par le corps

Dans la *Chronique de Pierre Ier*, le corps n'est pas forcément un moyen pour le personnage de s'opposer à ce qui se dit. C'est même le contraire qui se passe car, à l'inverse de la *Chronique catalane*, lorsque le corps se lève, ce n'est pas pour s'opposer, mais pour engager une discussion. De fait, même si les événements du règne sont sanglants, même si les bras manient le plus souvent des armes, par moments, une trêve est décidée et les corps se rencontrent, non pas pour s'affronter mais pour converser.

²⁹⁸ CRP (2.), Volume I, 1 353, chapitre XII, p. 98. C'est nous qui soulignons.

L'année 1 353, malgré les réticences d'Albuquerque, Pierre Ier décide de grâcier ses deux demi-frères, Tello et Henri. Leur entrevue est, avant tout, une rencontre de corps :

« E luego fueron desarmados de las lorigas el conde e don Tello e los que con ellos yuan, e fueronsse para el rrey en caualllos e mulas segund estauan, fasta treynta. E quando llegaron çerca donde el rrey estaua, querian descaualgar de las bestias e venir de pie al rrey el dicho conde e don Tello, su hermano, e otros caualleros de los que estauan con ellos, fasta treynta, todos de pie a le besar la mano, estando el rrey en su cauallo, pero el non quiso que ninguno descaualgasse e assi gelo mando. E desque llegaron, besaron al rrey las manos.

E el rrey descaualgo del cauallo, desque le ouieron besado las manos, e entro en vna hermita que alli estaua. E el conde e don Tello e algunos de los del rrey, e otros del conde, entraron con el e dixo el conde assi... (...) E esto fecho, el rrey caualgo e mando al conde e a don Tello e a los caualleros que con ellos eran venidos a la su merçed, que caualgasen. E el rrey e todos estos con el tornaronse para Valladolid, de lo qual ouieron muchos grand plazer e a otros non plogo... (...). E çenaron el conde e don Tello e los sus caualleros que eran con ellos essa noche en Valladolid con don Iohan Alfonso, señor de Albuquerque. E aquella noche el conde e don Iohan Alfonso pusieron sus amistades en vno, pero que duro poco la amistad segund adelante lo contaremos. »²⁹⁹

Afin de sceller leur réconciliation avec le roi, les deux hommes souhaitent descendre de cheval et aller à pied à sa rencontre : *E luego fueron desarmados de las lorigas el conde e don Tello e los que con ellos yuan, e fueronsse para el rrey en caualllos e mulas segund estauan, fasta treynta. E quando llegaron çerca donde el rrey estaua, querian descaualgar de las bestias e venir de pie al rrey el dicho conde e don Tello, su hermano, e otros caualleros de los que estauan con ellos, fasta treynta.* Pierre Ier refuse et, ce faisant, leur évite d'être encore plus humiliés- il est à cheval et il désire que ses ennemis en fassent autant-, à moins qu'il ne décide de se protéger ainsi d'un éventuel attentat. Toujours est-il que le corps est, ici, synonyme de rencontre, d'ouverture vers l'Autre, ce premier moment culminant avec le premier contact physique entre les trois hommes, le baise-main, hommage du vassal à son seigneur : *E desque llegaron, besaron al rrey las manos. E el rrey descaualgo del cauallo, desque le ouieron besado las manos, e entro en vna hermita que alli estaua.* L'on voit bien que c'est le baise-main qui fait descendre le roi de son cheval et que, sans ce geste, sur lequel le chroniqueur insiste en le répétant à deux reprises, Pierre Ier n'aurait pas changé d'attitude à

²⁹⁹ *Ibid.*, Volume I, 1 353, chapitre X, pp. 95-96.

leur égard. Puis, Pierre Ier, Henri et Tello prennent ensemble le chemin de Valladolid dans un remarquable mouvement d'unité. Le chroniqueur nous révèle, en effet, que le roi demande à ses nouveaux alliés de l'accompagner, ce qui est immédiatement effectué³⁰⁰. Par conséquent, de trois corps, l'on passe à un, les enfants d'Alphonse XI s'étant, momentanément, réconciliés. Enfin, don Henri et don Tello dînent avec Alburquerque afin de célébrer en sa compagnie leur future et éphémère alliance³⁰¹. Le chroniqueur insiste sur l'unité des anciens adversaires puisqu'il déclare : *E aquella noche el conde e don Iohan Alfonso pusieron sus amistades en vno*. L'on passe donc d'une multiplicité de corps à la naissance d'une seule et même entité.

C'est également en procédant de la sorte qu'en 1354, Marie, la mère du roi, croit avoir enfin retrouvé son fils après l'avoir trahi dans son intérêt et offert le trône à ses opposants. Cet homme au tempérament violent et sanguinaire ne peut être l'enfant qu'elle a conçu et c'est au moment où on le capture qu'elle pense pouvoir corriger son attitude³⁰² :

« El rrey don Pedro, desde todo esto fue dicho delante el, touosse al consejo de Iohan Ferrandez de Henestrosa e acordo de yr otro dia para Toro e assy lo fizo. E fueron con el rrey Iohan Ferrandez de Henestrosa e don Simuel el Leui, su thesorero mayor, e era muy grand priuado e consejero, e don Ferrand Sanchez de Valladolid, su chançeller. E eran estos que yuan con el rrey fasta çiento de mulas.

E los señores que estauan en Toro le sallieron a rreçibir ; pero todos armados encubierta mente e besaronle la mano. E luego el rrey fue derecha mente al palaçio do estaua la rreyna doña Maria, su madre, que era en el monasterio de los freyres predicadores de Santo Domingo de Toro. E estaua y la rreyna de Aragon, su tia del rrey. E el rrey, assy commo llego, beso las manos a la rreyna doña Maria, su madre, e ella le abraço e le dixo que vey a muy bien dia en la su venida por que todos aquellos señores e caualleros sus

³⁰⁰ « E esto fecho, el rrey caualgo e mando al conde e a don Tello e a los caualleros que con ellos eran venidos a la su merçed, que caualgasen. E el rrey e todos estos con el tornaronse para Valladolid, de lo qual ouieron muchos grand plazer e a otros non plogo... », *Id.*

³⁰¹ L'on a vu que le ministre s'associera de nouveau à eux afin de lutter contre son ancien maître. Voir *supra* note 235, p. 327.

³⁰² Le verbe « corriger » est employé au propre comme au figuré : d'une part, elle pense pouvoir influencer la politique castillane ; d'autre part, au cours de cette scène, elle tance son fils.

vasallos se aseogassen en su seruiçio. E la rreyna doña Leonor de Aragon, su tia, le dixo estas palabras... »³⁰³

Là encore, les corps se rencontrent mais ne s'affrontent pas. Pierre Ier, prisonnier, se rend, après les égards qui lui sont dus malgré le sentiment de méfiance qu'il suscite³⁰⁴, auprès de sa mère et de sa tante. Lui même se plie au rituel du baise-main et sa mère est l'auteur d'un geste caractéristique : elle l'embrasse et se déclare heureuse de voir les épreuves passées enfin terminées : *ella le abraço e le dixo que veyá muy bien dia en la su venida por que todos aquellos señores e caualleros sus vasallos se aseogassen en su seruiçio*³⁰⁵. Comme dans l'exemple précédent, Marie célèbre par cette étreinte l'unité enfin retrouvée, le retour du fils qui s'était égaré et qu'elle veut ramener dans le droit chemin. Malheureusement pour elle, ce rapprochement ne sera que de courte durée.

Enfin, l'attitude de Fadrique au moment où celui-ci décide de se rallier à Pierre Ier est significative :

« E luego en esse punto el maestre paso el rrio e vinosse para el rrey e besole las manos el e los que con el estauan.
E los de la villa, que estauan muchos caualleros e escuderos e otros mirando esto, pero non oyan las palabras, quando vieron al maestre de Santiago que paso el rrio, fueron muy espantados e leuantosse muy grand rruído por toda la villa (...) E luego que el rrey vio al maestre de Santiago pasado a el, torno al rreal, e era ya muy tarde e mando armar toda su hueste e paso el rrio, ca Garçi Alfonso Triguero, que le auia a dar la puerta de Santa Catalina, tenia ya conçertado todo lo que auia de fazer ; de mas que estaua mas esforçado desque sopo que el maestre de Santiago era ya pasado al rrey. E llego el rrey a la puerta de Santa Catalina e fallola abierta e entro el e todos los suyos en la villa, e aquella noche non fizieron al saluo aposentarse. »³⁰⁶

³⁰³ CRP (2.), Volume I, 1 354, chapitre XXXV, p. 187.

³⁰⁴ L'on remarquera que les hommes qui lui baisent la main sont armés : « E los señores que estauan en Toro le sallieron a rreçibir ; pero todos armados encubierta mente e besaronle la mano. », *Id.*

³⁰⁵ Tout proportion gardée car le chroniqueur n'en avait pas l'intention, l'on ne peut s'empêcher de comparer l'étreinte de la mère du roi au baiser de Judas, tant son geste scelle sa trahison.

³⁰⁶ CRP (2.), Volume I, 1 356, chapitre I, p. 230.

Là encore, lorsque l'un des deux corps franchit la barrière symbolique le séparant de l'autre- dans le cas présent, une rivière- la réconciliation est immédiate : tout comme Henri et Tello précédemment, Fadrique rejoint la bannière du roi. Cependant, ce qui est remarquable dans cet exemple n'est pas tant ce nouvel argument qui confirme le mouvement unificateur du corps que la réaction que cette défection suscite chez les gens de la ville. En effet, à voir l'effroi qui les saisit, l'on ne peut s'empêcher de penser que l'éloignement du corps est un facteur de crainte : le corps se décompose, son existence est menacée. Il n'est pas étonnant qu'un tel jeu ait été établi dans la *Chronique de Pierre Ier*. Le règne du roi se caractérise, comme nous l'avons vu, par un climat perpétuel de guerre civile, c'est-à-dire, justement, d'une désagrégation totale du corps du royaume. Par ce moyen, par le rôle tenu par cette gestuelle dans son œuvre, Pero López de Ayala revendique l'unité nécessaire à l'équilibre de la Couronne.

La voix : de la peur à la colère

Il est bien entendu extrêmement difficile de retrouver des traces d'oralité dans les discours prononcés par les personnages : par essence, ce domaine relève de l'éphémère et souffre de son immatérialité. C'est pour cette raison que, dans les pages qui précèdent, nous avons préféré nous en tenir à des indices d'oralité³⁰⁷. Pourtant, même s'il nous est impossible d'entendre le timbre des voix de ces hommes du XIV^{ème} siècle, les *chroniques* nous ont laissé des indications qui nous laissent supposer sur quel ton ont été formulés les propos que nous pouvons y lire. La *chronique* castillane fait la part moins belle que la catalane à ces détails, non que Pero López de Ayala ne fasse s'exprimer ses acteurs de façon monocorde : il semble plutôt qu'il ait négligé cet aspect en ne le développant pas. En revanche, peut-être influencé par la production catalane précédente, Pierre III aime à faire connaître à son lecteur comment les phrases ont réellement été formulées et entendues par les auditeurs de l'époque.

³⁰⁷ Voir pp. 192- 198.

Pere d'Antist fait part au roi de la trahison de Pedro d'Eixèrica en faveur d'Eléonore et ses fils. Le messager se montre aussi troublé que Pierre III. Celui-ci écrit qu'il l'a vu arriver jusqu'à lui en criant :

« E nós estant, aquí, així com nos deportàvem, cavalcant per la host, encontram lo dit porter Pere d'Antist, en un mul cavalcant, qui era fuit dels dessus dits, portant un dard en la mà, **qui dix cridant...** »³⁰⁸

Pris de panique par sa fuite et les dangers qu'il a encourus- le chroniqueur évoque son départ précipité de la faction des traîtres³⁰⁹-, Pere d'Antist crie. On peut imaginer la crainte de ce serviteur fidèle qui essaie de sauver son roi car c'est bien parce qu'il est loyal qu'il chevauche à tout allure pour aller vers lui. Arrivé devant son seigneur, ses cris sont à la mesure de son effroi et de son amour pour le service du roi³¹⁰. Les hommes de Pierre III sont alarmés par cette soudaine arrivée, le silence se fait, la stupéfaction règne³¹¹, puis la troupe de Pierre III est gagnée par la rumeur³¹². Le chroniqueur rend presque audibles les cris- de peine et de rage mêlés- de Pere d'Antist. La voix joue ici un rôle prépondérant en permettant au lecteur de saisir la portée de la trahison de Pedro d'Eixèrica ainsi que ses conséquences sur le roi et ses hommes : que l'un d'eux soit capable de tels cris confirme l'attachement des sujets de Pierre III à sa personne et permet au chroniqueur de faire partager aux lecteurs le sentiment de peur qui les gagne tous. L'effroi traverse les siècles et, ainsi communiqué, devient presque universel.

³⁰⁸ CPC (1.), chapitre II, paragraphe 26, p. 1 029. C'est nous qui soulignons.

³⁰⁹ « ... encontram lo dit porter Pere d'Antist, en un mul cavalcant, qui era fuit dels dessus dits... », *Id.*

³¹⁰ Il crie ce qu'il a vu : « -Senyor, senyor, traït sots, que veus don Pedro d'Eixèrica, qui ha preses vostres barons e cavallers que li havets trameses al lloc d'Otiell ! », *Id.*

³¹¹ Pas une parole n'est prononcée. Le Temps est comme suspendu : « E així com nós ho oïm, estiguem entre nós mateis, car paria'ns cosa no creadora. E encontinent se mes veu en la host... », *Id.* Le roi et ses hommes sont incrédules, leurs projets s'effondrent.

³¹² Voir pp. 279- 280.

Plus loin dans le même chapitre, l'accès au château de Borriana est refusé au roi. Le souverain en personne se charge de régler ce différend :

« E així nós cuidàvem entrar en lo dit lloc com solíem. Los primers cavalcadors nostres dixeren-nos que les portes eren tancades e que no ens responien a res que hom los digués, sinó que si algú s'acostava a la porta de la torre, que li gitarien pedres tro que se n'era llunyat. **E nós, oïdes aquestes paraules que no jaquien acostar algun, acostam-nos a la porta, e cridam altament tres vegades als qui eren en la torre del portal, e no hi respòs algun tro a la tercera vegada que dixeren...** »³¹³

Cette fois, c'est le roi qui crie et, contrairement à l'exemple précédent, ses vociférations ne reflètent pas sa peur mais sa colère de voir les portes désespérément closes. A trois reprises, il fait entendre sa voix et c'est à la dernière que l'on vient lui répondre. C'est alors que s'engage la discussion qui permet finalement à Pierre III d'obtenir ce qu'il cherchait. Ainsi, le cri ne reflète pas ici un sentiment de peur mais de courroux. C'est cette voix et non les armes qui vient à bout de la détermination des habitants de la ville. Par ce moyen, le roi prouve son autorité. Celle-ci n'est pas due à sa fonction puisqu'il n'est pas reconnu immédiatement³¹⁴ mais, ce qui est plus remarquable encore, à son autorité naturelle, celle qui est liée à la personnalité de celui qui la possède. Crainte et amour, c'est tout ce qu'un roi devait inspirer à ses sujets : c'est bien le cas de Pierre III.

L'expression de la solennité : de la voix au corps

Chez les deux auteurs, la voix peut devenir grave et s'adapter aux circonstances du discours. Il s'agit là d'un nouvel indice d'oralité puisque ce procédé nous permet de supposer la tonalité qu'a donnée le locuteur à son propos. Lorsque Jacques II d'Aragon s'entretient avec son fils, l'infant Alphonse, père de

³¹³ CPC (1.), chapitre II, paragraphe 30, p. 1 031. C'est nous qui soulignons.

³¹⁴ « E, oïdes aquelles paraules, feren-se als merlets, **e conegueren-nos**, e nós dixem-los... », *Id.* C'est nous qui soulignons.

Pierre III, au sujet de l'expédition qu'il a la charge de mener dans le royaume de Sardaigne, le discours est fortement teinté de solennité. Le chroniqueur écrit :

« E estant lo dit senyor rei En Jacme en lo dit lloc de Portfangós per donar doctrina al dit senyor infant N'Anfós sobre los afers de la conquesta que li era comanada, féu, en presència de tots los dits prelats, barons, rics-hòmens, cavallers e altres, qui devien seguir lo dit viatge, sermó llarg e bé ordenat segons que es pertanyia, informant lo dit senyor infant, fill seu, sobre ço que fer devia en los afers de la dita conquesta, e donant-li consell de moltes coses qui es podien esdevenir sobre los afers de la dita conquesta, entre els quals consells li manà tres coses següents :

La primera que li dix, que ell li comanava un privilegi, lo qual nostre senyor Déus per la sua gràcia e misericòrdia havia fet a la Casa d'Aragó, lo qual era bollat ab bolla d'aur e era clar e net e no corromput ne viciat en res, ço és, que la bandera de la Casa reial d'Aragó null temps fon vençuda ne arrencada de camp, salvant que fon ver que se'n perdé una per sa follia, e volc-ho dir per lo rei En Pere, rei d'Aragó e senyor de Montpeller, qui per sa follia fon mort a Morell. E manà al dit fill seu que li era ben menester que el dit privilegi li tornàs e li retés així sencer e bo com lo hi havia comanat.

La segona, que era cert que en totes les conquestes qui s'eren fetes en temps passat per los grans senyors del món eren entrevingudes batalles, e, com lo dit fill seu fées la dita conquesta ab just títol de la santa Esgleia de Roma, devia presumir e pensar que ab la volentat de Déu aconseguiria victòria del dit regne de Sardènia e que sobre aquella conquesta hauria batalla o batalles. E féu-li aital manament :- Fill, com serets en la batalla, ferits primer esforçament e poderosa ; o morir o vençre, o vençre o morir, o morir o vençre-. E açò dix tres vegades.

La tercera fon, ço és, que li dix :- Fill, trobat s'és moltes vegades que, per seny d'un cavaller, se guanyava una batalla ; per què vós com deurets venir a la batalla, hajats tots los vostres cavallers. E, si n'hi havia algun qui en fallís, esperats-lo per dues raons : la primera, car per aquell poriets haver lo consell que dit és de guanyar la batalla ; l'altra, que li fariets gran minva que no hagués glòria de la batalla vencedora, així com los altres qui hi serien.

E, fet e complit lo dit sermó, lo senyor rei En Jacme senyà e beneí lo dit fill, e li donà de part de Déu la sua gràcia e benedicció, e llicència tothom de recollir-se e de partir del dit Portfangós per passar al dit regne de Sardènia. »³¹⁵

Dans sa forme, ce discours est déjà solennel puisqu'il s'agit des dernières recommandations qu'un père fait à son fils avant que celui-ci n'entreprenne un voyage que tous deux savent périlleux. Pierre III en a conscience puisqu'il affirme lui-même qu'il fallait composer un discours, avant tout, long et bien ordonné : (...) *féu, en presència de tots los dits prelats, barons, rics-hòmens, cavallers e altres, qui devien seguir lo dit viatge, sermó llarg e bé ordenat segons que es pertanyia* (...). L'on retrouve l'obsession de l'ordre que l'auteur éprouve car il sait que la clarté et l'intelligibilité en dépendent. C'est pour cette raison que l'auteur

³¹⁵ *Ibid.*, chapitre I, paragraphe 12, pp. 1 009- 1 010.

fait entrer le propos dans le cadre du sermon³¹⁶. De plus, comme le précise Pierre III, l'entrevue n'a rien d'intime et se fait en présence de bon nombre de personnes, que l'on suppose éminentes. On imagine le ton grave adopté par Jacques II au moment d'énoncer les trois points que son fils doit connaître³¹⁷. D'emblée, il se réfère à l'honneur que Dieu a fait à la famille royale pour les avoir élus et il rappelle que leur honneur a toujours été sauf, à une exception près³¹⁸. Le fils doit donc, avant tout, se montrer digne de ses ancêtres et il a pour obligation de vaincre les ennemis de la Couronne.

Ensuite, Jacques II estime que sa guerre est juste parce qu'elle est conforme aux désirs de l'Eglise³¹⁹. Par ces mots, il signifie à l'infant qu'il ne sera pas oublié du Tout-Puissant car il agit en son nom et afin de servir sa cause. Ce détail est d'importance parce qu'il confirme l'argument précédent selon lequel Dieu accompagnait les rois d'Aragon. Enfin, telle une antienne, il répète trois fois qu'il doit vaincre ou mourir : *o morir o vençre, o vençre o morir, o morir o vençre*. **E açò dix tres vegades**³²⁰. C'est à ce moment que la tension arrive à son comble :

³¹⁶ Ici, le mot « sermon » ne revêt pas de sens religieux car le discours n'a pas vocation à être religieux. Voir DUPRIEZ, Bernard (115) : *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)* (Paris: 10/18, 2 002, 540 pages, p. 159). L'auteur de *Gradus* fait rentrer le sermon dans les sujets religieux.

³¹⁷ L'on remarquera, là encore, le grand sens de l'organisation du chroniqueur qui divise toujours son propos en points distincts.

³¹⁸ Pierre Ier, le père de Jacques Ier d'Aragon, a, en effet, été vaincu par Simon de Montfort lors de la bataille de Muret, en 1 213. Dans sa *Chronique*, le *Conqueridor* tient un discours semblable : « E aquí morí nostre pare ; car així ho ha usat nostre llinatge tots temps, que en les batalles que ells han feites ne nós farem de vençre o morir. », (*LF* (12.), paragraphe 9, p. 7). Son jugement est, quand même, moins sévère que celui de Pierre III.

³¹⁹ « ... com lo dit fill seu fées la dita conquesta ab just títol de la santa Esgleia de Roma, devia presumir e pensar que ab la volentat de Déu aconseguiria victòria del dit regne de Sardenya e que sobre aquella conquesta hauria batalla o batalles », *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 12, pp. 1 009-1 010.

³²⁰ L'on ne peut s'empêcher de rapprocher ces mots de ceux de Jacques Ier qui sont exactement les mêmes (voir *supra* note 318). S'agit-il d'une coïncidence ? Il est possible d'y voir soit un

dans le silence de l'assemblée- personne n'intervient lorsque le roi s'exprime-, on imagine la chute du poids de ces responsabilités sur les épaules de l'infant. Le fait de répéter trois fois les mêmes paroles, afin qu'elles soient mieux assimilées, accentue cette tension bien perceptible puisque les deux seules issues sont, soit la mort avec les honneurs, soit une éclatante victoire. Tel est le champ du possible de l'infant.

Enfin, Jacques II conseille son fils sur la stratégie à adopter au cours d'une bataille et sur l'aide conséquente que l'on peut attendre de ses chevaliers³²¹. Le sermon s'achève sur la bénédiction du père et de Dieu, par l'intermédiaire de ce dernier, sur le fils, qui peut prendre le chemin de la Sardaigne³²². L'on peut se figurer l'impact que ce discours a pu avoir sur le futur Alphonse III : le sujet est grave car tous les regards sont tournés vers lui et les arguments invoqués sont tous à la mesure de l'événement. Les accords de la voix deviennent vibrants conformément à l'avancée du discours et, dans le silence assourdissant de l'assemblée, les mots résonnent et marquent tous les esprits à travers le Temps.

Dans l'atmosphère de méfiance permanente dans laquelle se perd la Castille du règne de Pierre Ier, il est une attitude du corps qui, aux yeux principalement du roi, semble constituer un gage de confiance : le recours au serment sur les Evangiles. Ce procédé est utilisé à diverses reprises. C'est le cas lorsque Simuel el Leui, le trésorier du souverain, fait jurer ceux qui, malgré eux, vont contribuer à enrichir le souverain :

« E desde esto fue hordenado, luego enbio sus cartas del rrey a todos los rrecabdadores que auian seydo despues que el rrey rregnara, que viniessen a darle cuenta. Si dezia el

héritage culturel que les rois transmettent à leurs fils, soit une nouvelle preuve de l'influence de la *Chronique* de Jacques Ier sur celle de Pierre III.

³²¹ Voir p. 300.

³²² « E, fet e complit lo dit sermó, lo senyor rei En Jacme senyà e beneí lo dit fill, e li donà de part de Déu la sua gràcia e benedicció, e llicència tothom de recollir-se e de partir del dit Portfangós per passar al dit regne de Sardenya. », *CPC* (1.), chapitre I, paragraphe 12, p. 1 010.

rrecabdador que diera a vn señor o cauallero, por ponimientos fechos en el, por el rrey o por don Simuel su thesorero, quarenta mill marauedis o mas o menos, don Simuel fazia venir delante si a aquel que ouiera de auer los dichos marauedis e **tomauale jura sobre la cruz e los santos Euangelios que dixiesse la verdat, e preguntauale sy el rresçibiera los dichos marauedis de aquel rrecabdador.** »³²³

C'est aussi ce qui se produit quand Pierre Ier fait part à Jean, l'infant d'Aragon et à Diego Perez Sarmiento de son projet d'exécuter Fadrique :

« **E el rrey tomo jura sobre vna cruz e vnos euangelios** al infante don Iohan e a Diego Perez Sarmiento que touiesen secreto de lo que les el diria, e ellos lo juraron. »³²⁴

Le fait qu'un ou plusieurs personnages place ses mains sur une croix ou sur les Evangiles agit comme un révélateur. Lorsque les corps se font face, celui qui adopte cette attitude dévoile le plus profond de son âme et il se déclare pur de tout mensonge ou de toute volonté de nuire. Dans le premier cas, le créancier pose sa main sur un crucifix et les Evangiles et il jure être de bonne foi : *don Simuel fazia venir delante si a aquel que ouiera de auer los dichos marauedis e tomauale jura sobre la cruz e los santos Euangelios que dixiesse la verdat* ; dans le deuxième cas, l'infant d'Aragon et Diego Perez Sarmiento jurent de ne pas révéler la teneur de leur conversation avec le roi : *E el rrey tomo jura sobre vna cruz e vnos euangelios al infante don Iohan e a Diego Perez Sarmiento que touiesen secreto de lo que les el diria, e ellos lo juraron*. Dans ces deux moments, le corps se retrouve seul avec sa conscience et ne fait plus qu'un avec son âme : la main posée sur l'Evangile, seul l'Homme sait s'il convient ou non de dire la vérité³²⁵. C'est cet instant qui devient solennel et c'est, une nouvelle fois, le corps qui en est la traduction.

³²³ CRP (2.), Volume I, 1 355, chapitre XV, p. 218. C'est nous qui soulignons.

³²⁴ *Ibid.*, Volume I, 1 358, chapitre II, p. 266. C'est nous qui soulignons.

³²⁵ N'oublions pas qu'au Moyen Age, corps et âme étaient indissociables. Voir *supra* note 286, p. 351.

Le jeu du regard

Chez Pierre III, le regard est susceptible d'accompagner la parole. Dans ce type de configuration, les yeux favorisent l'expression de l'indicible et ils supplantent et dépassent les mots. Ici, nous sommes à l'opposé de l'oralité puisqu'il s'agit d'une expression intime et purement personnelle. L'on atteint même par ce procédé le plus profond de l'âme du locuteur en saisissant toute sa sensibilité. C'est pour cette raison que, de toutes les fonctions attribuées au corps ou résultant de lui, le regard est le plus personnel des moyens.

Comme nous l'avons vu, don Juan Manuel se rend à la cour du roi d'Aragon dans l'espoir que celui-ci le soutienne dans le contentieux qui l'oppose au souverain castillan³²⁶. Il expose ses griefs à Pierre III mais celui-ci ne daigne pas lui répondre directement. Il écrit :

« E en aquell Parlament altres coses no s'hi difiniren ; mas fo acordat que es mudàs lo dit Parlament a la vila de Gandesa. Emperò, ans que el dit Parlament se departís, don Joan Manuel, qui era vengut en la nostra Cort per haver de nós valença contra lo rei de Castella, proposà denant nós e tot lo nostre Consell, qui lladoncs hi era ajustat per raó del dit parlament, e ens suplicà, e ens pregà, que li féssem valença contra lo rei de Castella, com ell per algunes raons justes li entenés a fer guerra. **E nós, oïdes aquestes paraules, dubtam e no diguem res, ne algun de tot lo Consell hi deïa res, mas guardam lo dit infant En Pere, així com aquell qui era antic de la Casa d'Aragó, esperant que d'ell isqués la resposta a açò necessària. E lo dit infant conec-ho, e respòs, e dix :...** »³²⁷

Comme l'auteur l'indique, il choisit de laisser à l'infant Pierre le soin de répondre- par la négative- à la proposition du Castillan. Entre le roi et l'infant, aucune parole n'est prononcée, pas un geste n'est esquissé, seul un regard suffit pour que la réponse soit formulée. Dans ce regard- *mas guardam lo dit infant En Pere, així com aquell qui era antic de la Casa d'Aragó, esperant que d'ell isqués la resposta a açò necessària*-, tout doit être clair : l'infant comprend qu'il répondra, il doit percevoir le point de vue de son seigneur sur cette affaire et il lui faut saisir le respect avec lequel le roi le considère. Autrement dit, l'on fait saisir

³²⁶ Voir pp. 323- 325.

³²⁷ CPC (1.), chapitre II, paragraphe 27, p. 1 030. C'est nous qui soulignons.

au lecteur l'intensité du regard de Pierre III. Il n'y a pas de description formelle mais quelques indications suffisent pour nous faire connaître sa détermination et sa capacité de persuasion. D'ailleurs, l'enfant ne s'y trompe pas puisque, ces regards à peine échangés, il comprend ce que l'on attend de lui et il répond à don Juan Manuel : « E lo dit infant conec-ho, e respòs, e dix :... »³²⁸. La réaction de Pierre est immédiate : autant l'on pouvait percevoir l'intensité du regard du roi dans le temps, interminable, qui semblait s'écouler entre la fin du discours de don Juan Manuel et la réponse du roi ou de l'un de ses représentants³²⁹, autant, à présent, la prise de position est rapide. Le regard, dans ce cas, est à l'image du souverain.

Le corps torturé et le corps sans vie chez Pero López de Ayala

Dans la *Chronique* de Pierre Ier, lorsqu'un personnage fait une déclaration qui déplait au roi, son avenir, à en croire Pero López de Ayala, est fortement compromis. La réponse du roi de Castille à ces propos peu flatteurs ou à ces attaques est, la plupart du temps, la mort, c'est-à-dire la disparition pure et simple du corps, enveloppe charnelle de l'ennemi que le souverain souhaite effacer de son souvenir et oublier à tout jamais. C'est le cas du religieux qui se présente à lui pour lui faire part du songe qu'il a eu : saint-Jacques lui est apparu et lui a demandé de prévenir le roi du grand danger qu'il court et il lui a expliqué qu'Henri de Transtamare finirait par le tuer³³⁰. Pierre Ier prend peur et condamne le malheureux au bûcher :

« E el rrey mando llamar a los que y estauan e mando al clerigo que lo dixiesse delante dellos lo que le auia dicho aparte. E el clerigo dixolo segund que primero lo auia dicho. E

³²⁸ *Id.*

³²⁹ Le roi prend, en effet, le temps de la réflexion : « E nós, oïdes aquestes paraules, dubtam e no diguem res, ne algun de tot lo Consell hi deïa res... », *Id.* Quelques secondes, voire quelques courtes minutes s'écoulent et précèdent la réponse attendue. Une nouvelle fois, le Temps est suspendu.

³³⁰ Voir *supra* note 119, p. 273.

el rrey penso que lo dizia por induzimiento de algunos e mando luego quemar al clerigo alli donde estauan sus tiendas. »³³¹

Le roi agit de même lorsqu'il inflige des souffrances *post-mortem* au corps de Garçi Laso de la Vega :

« E mando el rrey que lo echassen en la calle e anssi se fizo. E esse dia domingo, por quanto el rrey era entrado nueua mente en la çibdat de Burgos, corrian toros en aquella plaça, delante los palacios del obispo de Sarmental do Garçi Laso yazia, e non lo leuataron de ally. E el rrey violo commo el cuerpo de Garçi Laso yazia en tierra, e pasauan los toros por en somo del, e mandolo poner en vn escaño e estudo aquel dia alli todo el dia. E despues pusieronle en vn ataud sobre el muro de la çibdat en comparada e alli estudo grand tienpo. »³³²

Il y a donc un véritable acharnement de la part du roi sur ses adversaires. Tuer ces derniers ne lui suffit pas, il faut également faire disparaître leurs corps moyennant des tourments d'autant plus odieux qu'ils sont vains. Le corps, parce qu'il représente l'âme, est un symbole considérable puisqu'il représente l'Homme en son entier. L'importance démesurée du corps chez ces hommes du XIV^{ème} siècle se lit également dans les ultimes dispositions de Iohan Alfonso de Alburquerque. Celui-ci, avant de mourir, avait demandé que son corps ne soit pas enterré tant que la lutte contre Pierre Ier ne s'achèverait pas sur une victoire des membres de sa faction :

« Estando estos señores que dicho auemos con el rrey en Toro hordenaron que, por quanto don Iohan Alfonso, señor de Alburquerque, antes que finasse, **mando que el su cuerpo non fuesse enterrado fasta que esta demanda fuesse acabada, e mando que los sus vasallos non se partiessen del su cuerpo fasta seer todo esto conplido e ouiessen liçençia de los infantes e del conde don Enrique commo les plazia que fiziesen del dicho cuerpo. E los caualleros sus vasallos assy lo fizieron ; ca Ruy Diaz Cabeça de Vaca, que era su mayordomo mayor, traxo sienpre el cuerpo de don Iohan Alfonso, su señor, en la conpañia destes señores e era muy aconpañado de otros sus vasallos.**

E agora estos señores, despues que vieron que el rrey se veniera para Toro do estaua la rreyna, su madre, e la rreyna de Aragon doña Leonor, su tia, **e teniendo que las cosas yuan aseogando, acordaron de enterrar el cuerpo de don Iohan Alfonso.**

³³¹ CRP (2.), Volume II, 1 360, chapitre IX, p. 13.

³³² *Ibid.*, Volume I, 1 351, chapitre VI, pp. 40-41.

E partio la rreyna doña Leonor de Aragon e doña Ysabel de Meneses, muger de don Iohan Alfonso e don Tello e el infante don Iohan de la Cerda e otros caualleros con el cuerpo de don Iohan Alfonso e **leuaronlo ha enterrar al monesterio del Espina**, que es de monges blancos, do don Iohan Alfonso se mandara enterrar. E fizieronle fazer sus complimientos, segund que pertenesçia. E desque el cuerpo fue enterrado, tomaronse para Toro do estaua el rrey e los otros señores e caualleros. »³³³

Ici, le corps n'est pas torturé même si l'on peut imaginer son état après qu'un certain nombre de jours se soient écoulés après son décès : ce traitement a été décidé par Albuquerque lui-même, il n'est donc pas le fait d'un acte cruel délibéré. Pour autant, ce passage nous renseigne sur le rapport au corps qui anime l'ancien favori et, à travers lui, ses contemporains. L'on cherche, par ce moyen, à maintenir Albuquerque non en vie mais présent- l'absence physique exacerbant la douleur de la perte de l'être cher. D'apparence protectrice, le corps devient enjeu politique.

Le corps vu comme l'expression d'une relation de force

Enfin, dans la *Chronique* de Pierre III, suivant la logique d'opposition où s'inscrit son traitement dans l'œuvre, le corps aide à établir une relation de force entre les divers acteurs. L'exemple le plus révélateur nous est fourni par l'entrevue que le souverain de la Couronne d'Aragon accorde à Jacques de Majorque. Celui-ci se rend près d'Elne, au campement du roi qui l'a vaincu :

« Dijous, a quinze de juliol, estant nós en les tendes prop d'Euna, per lo matí, don Pedro d'Eixèrica tornà a En Jacme de Mallorques, per amenar-lo'ns. E nós esperam la venguda del dit En Jacme de Mallorques, e no venc. Puis oïm missa e esperam-lo una peça, e encara no venc. Puis asseguem-nos a taula a dinar, car diguem que, si venia, bé ens en llevaríem. Finalment, tro après dormir de sesta, En Jacme de Mallorques no venc. E llavors nós estiguem asseguts en un banc, al cap del nostre llit, en la tenda, ab l'infant En Jacme e ab tots los barons e cavallers e molta altra gent, que no n'hi podien més cabre. E En Jacme de Mallorques venc tot armat, salvant lo cap. E, com nos fo après, nós nos llevam de peus, e ell, tantost, al venir, que ens fo prés, ficà lo genoll en terra, e nós prenguem-lo per la mà per llevar-lo. E ell, sens volentat nostra, quaix forçant, besà'ns la mà ; e nós aixecam-lo alt e besam-lo en la boca. E fet açò, ell nos dix estes paraules en suma... (...) E, mantinent, dites aquestes paraules, ell se n'anà ensems ab don Pedro

³³³ *Ibid.*, Volume I, 1 354, chapitre XXXVII, p. 191. C'est nous qui soulignons.

d'Eixèrca a Euna, e nós romanguérem així com nós érem en la tenda ab l'infant En Jacme e los barons, cavallers e altres gents. »³³⁴

Trois moments de longueur variable composent ce passage et chacun fait preuve d'une réelle richesse gestuelle. Tout d'abord, le roi attend, seul, dans sa tente, l'arrivée de son adversaire récemment défait. Il ne peut cacher son désir de le voir s'agenouiller devant lui et lui demander pardon pour le crime qu'il vient de commettre à l'égard de son seigneur. Pierre III perd patience et souhaite ardemment humilier, une nouvelle fois, l'insoumis³³⁵. Il fait, littéralement, les cent pas, ne sachant plus comment tempérer son impatience : il l'attend une première fois en vain, puis il assiste à la messe. Son hôte n'est toujours pas arrivé. Il déjeune alors assis, prêt à se lever pour accueillir le roi déchu³³⁶, il dort, se réveille puis s'assied sur un banc et Jacques arrive enfin³³⁷. Au cours de cette première phase, Pierre III cherche à tromper son ennui par des activités anodines, pratiquées quotidiennement. Pourtant, ses gestes- se lever, s'asseoir, se coucher, porter les aliments à sa bouche-, ne parviennent guère à calmer ses ardeurs : seul le goût de la victoire et de l'humiliation pourraient le satisfaire.

La présence tant attendue de son adversaire lui permet enfin d'obtenir ce qu'il désire. Jacques de Majorque arrive armé, la tête nue³³⁸. Comme les conditions le requièrent, Pierre III se lève : *E, com nos fo après, nós nos llevam de peus*. La

³³⁴ CPC (1.), chapitre III, paragraphe 163, p. 1 079.

³³⁵ L'on a déjà vu quelle haine vouait Pierre III à Jacques de Majorque et quel traitement humiliant il lui réservait. Voir p. 212.

³³⁶ Là encore, l'on ne peut s'empêcher de constater que le corps fait opposition : vainqueur, Pierre III est prêt à se lever et à recevoir en tant que tel, dans cette position dominante, son ennemi.

³³⁷ « E nós esperam la venguda del dit En Jacme de Mallorques, e no venc. Puis oïm missa e esperam-lo una peça, e encara no venc. Puis assegum-nos a taula a dinar, car diguem que, si venia, bé ens en llevariem. Finalment, tro après dormir de sesta, En Jacme de Mallorques no venc. E llavors nós estiguem asseguts en un banc, al cap del nostre llit, en la tenda, ab l'infant En Jacme e ab tots los barons e cavallers e molta altra gent, que no n'hi podien més cabre. », CPC (1.), chapitre III, paragraphe 163, p. 1 079.

³³⁸ « E En Jacme de Mallorques venc tot armat, salvant lo cap. », *Id.*

formulation est assez ambiguë pour que l'on s'y arrête car il ne faut pas y voir que de la politesse. En effet, il s'agit plutôt du refus de se sentir rabaissé par rapport à son ennemi, ce dernier se tenant debout et, lui-même, étant assis. Cet aspect est confirmé par ce qui suit. Les deux hommes se livrent à une bien curieuse danse : le roi d'Aragon est debout et Jacques de Majorque, en guise de respect et de soumission, s'agenouille ; Pierre III le prend par la main et le relève. Ici, le souverain catalan a besoin de se sentir, physiquement, supérieur à son interlocuteur. Ce rituel le lui permet mais l'on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec le cérémonial ordinairement appliqué au roi et qui lui a valu son surnom³³⁹. Puis, un événement inattendu intervient : Jacques baise la main de Pierre III. Les circonstances entourant ce geste méritent notre attention. En effet, le roi catalan retire sa main mais, vaincu par la poigne de son adversaire, il ne parvient pas à s'en dégager : *E ell, sens volentat nostra, quaix forçant, besà'ns la mà*³⁴⁰. La dernière partie de l'énoncé souligné est riche de sens : sans que l'on puisse y lire de description évidente à ce sujet- peut-être l'auteur souhaite-t-il taire ce qui pourrait être perçu comme une faiblesse-, l'on imagine que Pierre III tente de se défaire de cette étreinte qu'il ne souhaite guère. Forcé d'accepter cette marque de respect, il relève son hôte et il l'embrasse, conformément aux codes. Il y a donc, dans ce passage, une succession de gestes qui nous renseignent sur les attitudes et les intentions des personnages. Pierre III confirme sa volonté de se montrer supérieur à son ennemi physiquement, c'est-à-dire au moyen de son corps. Jacques de Majorque, quant à lui, recherche, au contraire, la clémence du

³³⁹ Pierre III cherche toujours une position supérieure à celle de son hôte (voir p. 104). Avec ce que nous lisons à présent, l'on ne peut s'empêcher de faire le parallèle, malgré l'anachronisme, avec le film *The great dictator* de Charles Chaplin. Dans l'une des scènes de cette œuvre, le dictateur Hynkel invite son homologue italien Napaloni chez son coiffeur personnel dans son palais. Hynkel cherche à tout prix à être assis quelques centimètres au-dessus de son invité et il règle à cet effet son siège. Ceci donne lieu à une surenchère qui se termine sur la « victoire » de Napaloni aux points : Hynkel s'assomme contre le plafond du salon, voulant toujours aller plus haut. Toutes proportions gardées, les époques et les personnages n'étant en rien comparables, c'est, quand même, le même sentiment de grandeur qui semble animer Pierre III.

³⁴⁰ C'est nous qui soulignons.

roi et c'est ce qui peut expliquer son désir de ne pas lâcher sa main et, à l'inverse, le souhait de Pierre III de la lui retirer.

Enfin, la troisième phase, très courte celle-là, correspond à la séparation des deux rois. Déchu de ses terres, Jacques s'en va à Elne et, vainqueur, Pierre III reste dans son campement. L'échec et la victoire s'expriment dans ces deux attitudes : le premier parce que le corps se lève et s'éloigne et la deuxième car le corps reste, conforté dans sa position dominante. A ce titre, le langage du corps est plus explicite que celui des paroles, les gestes en disant plus long que les mots. Il y a donc bien une langue de l'indicible et c'est le corps qui se charge de l'exprimer.

Conclusion

Ecrire l'Histoire dans les *Chroniques* de Pierre III et de Pierre Ier donne lieu, de la part de leurs auteurs, à deux interprétations différentes. Ainsi, pour le souverain catalan, c'est, avant tout, justifier une action personnelle au moyen d'un modèle de rédaction existant déjà- la *Chronique* de Jacques Ier-, d'une argumentation rigoureuse et de procédés rhétoriques visant à démontrer son bon droit. De fait, l'Histoire devient instrumentalisée, de même que l'écriture, car toutes deux se mettent au service du roi. Pierre III les considère comme des outils lui permettant de rendre légitime une action politique parfois critiquable. C'est pour cette raison qu'il s'impose comme un roi habile, voire *subtil* selon le sens péjoratif qu'on lui accordait au XIII^{ème} siècle¹, sa prose étant nettement moins spontanée et beaucoup plus travaillée que ne l'était celle des chroniqueurs catalans précédents, donnant l'impression d'une *Chronique* davantage aboutie. L'on commence même à percevoir en lui l'image du prince de la Renaissance à la conscience politique développée, retors et volontiers calculateur².

Pour Pero López de Ayala, la tâche est délicate car il lui faut justifier l'accession d'Henri de Transtamare au trône et le régicide qu'il a commis. Ecrire l'Histoire revient ainsi à noircir l'image de Pierre Ier afin de mieux faire ressortir celle d'Henri II. Cependant, l'attitude d'Ayala est différente de celle de Pierre III car, si celui-ci veut se mettre en avant, le chancelier castillan, pour sa part, adopte une attitude réservée, accordant tout son crédit aux faits avérés. C'est par ce biais et parce que, justement, il prouve tout ce qu'il affirme au moyen d'une grande maîtrise de la rhétorique et de la stylistique, qu'il rend acceptable l'arrivée du nouveau roi au pouvoir. En revanche, l'on assiste au même procédé d'instrumentalisation de l'Histoire, dans la mesure où l'auteur ne se contente pas

¹ Voir *supra* note 90, p. 106.

² Nous citons à nouveau le texte de Machiavel : « Il n'est pas bien nécessaire qu'un prince possède toutes les bonnes qualités- que nous avons énumérées- mais il l'est qu'il paraisse les avoir. ». Voir notre travail, p. 106.

de décrire les événements mais leur donne un sens et une dimension à la fois politique et symbolique.

Pourtant, même si les deux auteurs s'opposent sur les principes de l'écriture de l'Histoire, ils se rejoignent sur sa finalité. En effet, à leurs yeux, écrire l'Histoire consiste à apporter une démonstration éclatante, soit de leurs qualités, dans le cas de Pierre III, soit de légitimité d'Henri II, dans celui de Pero López de Ayala. Ainsi- et c'est en cela qu'en un même moment deux auteurs font évoluer le genre historiographique dans leurs aires géographiques respectives- écrire l'Histoire, ne revient plus à seulement rapporter des faits dans un beau style, mais à s'engager. L'engagement des deux auteurs se produit dans deux domaines différents. D'une part, la *Chronique* de Pierre Ier- qui est, en réalité, celle d'Henri II, le règne du roi cruel n'étant qu'une longue introduction à la *Chronique* qui lui est consacrée- prend le parti de la famille Transtamare et impose l'un de ses membres sur le trône ; la *Chronique* de Pierre III dépeint le souverain comme un roi modèle, sachant prendre la décision qui convient au bon moment. Dans les deux cas, ces diverses prises de position constituent des engagements sur le long terme puisqu'en tant qu'œuvres exemplaires, les *Chroniques* sont appelées à jouer un rôle loin d'être négligeable dans l'éducation des futurs rois. Ainsi, de manière explicite, les deux auteurs valorisent-ils à leur façon les vertus que tout roi se doit de posséder : Pierre III dresse le portrait du prince idéal alors que Pero López de Ayala nous en livre le contre portrait avec Pierre Ier.

D'autre part, la valeur littéraire des deux œuvres est indéniable tant leurs auteurs affichent une maîtrise de la langue souvent proche de la perfection. De ce fait, dans ce XIVème siècle finissant, les deux *Chroniques* renouvellent le genre historiographique pratiqué jusque-là dans les royaumes de Castille et d'Aragon. Ainsi, même si le genre avait déjà connu, en Catalogne des *Chroniques* écrites de manière personnelle- celle de Jacques Ier, dans laquelle l'auteur s'exprime à la première personne du singulier, et celle de Ramon Muntaner, au style si reconnaissable-, l'œuvre de Pierre III est d'un tout autre statut : son auteur

revendique un modèle d'écriture, en rejette d'autres, mais, surtout, donne naissance à une *Chronique* totale dans laquelle il est omniprésent puisqu'il en est le personnage principal et qu'il en assume toutes les fonctions. Grâce à lui et au style beaucoup plus posé qu'il adopte, le catalan s'enrichit, le souverain prouvant qu'il domine mieux la langue que ses prédécesseurs : il est, là encore, très habile. Pour sa part, la *Chronique* de Pierre Ier constitue, elle-aussi, un tournant dans l'historiographie castillane puisque son auteur condamne, pour la première fois, l'action d'un roi. Mais elle renouvelle aussi le genre parce que Pero López de Ayala lui confère une tournure littéraire que les précédentes *Chroniques* ne possédaient pas : l'auteur est en quête d'un dramatisme constant qu'il parvient à instaurer grâce à des descriptions précises et détaillées, aux mélanges des genres littéraires et des types de discours.

Pour toutes ces raisons, la distinction entre Histoire et Littérature est plus ténue. L'on assiste ainsi à la création d'une Histoire non pas fictive mais romancée : les événements se sont véritablement produits, les personnages ont réellement existé mais Pero López de Ayala et Pierre III transforment le discours historique en discours littéraire. Les deux chroniqueurs sont en quête du plaisir de lecture de leur public car c'est par ce biais qu'ils parviennent à le toucher et à le convaincre. Par leurs qualités propres, Pierre III et Pero López de Ayala s'imposent comme deux figures majeures de la littérature médiévale.

Liste des abréviations

CPC : Crònica de Pere el Cerimoniós

CRP : Crónica del rey don Pedro

LF : Llibre dels Feits

LRP : Llibre del rei en Pere

CRM : Crònica de Ramon Muntaner

EE : Estoria de Espanna

PFG : Poema de Fernán González

CRA X : Crónica del rey don Alfonso X

CRA XI : Crónica del rey don Alfonso XI

PAO : Poema de Alfonso Onceno

CRF : Crónica del rey don Fernando IV

CRS : Crónica del rey don Sancho el Bravo

CRE : Crónica del rey don Enrique II

Bibliographie

I Editions des textes étudiés

1. *Crònica de Pere el Cerimoniós* (in *Les quatre grans Cròniques*, édition de Ferran Soldevila, Barcelone : Editorial Selecta, 1 983, 1 298 pages, pages 1 001- 1 225)
2. LOPEZ DE AYALA, Pero : *Crónica del Rey Don Pedro y del Rey Don Enrique, su hermano, hijos del rey don Alfonso Onceno* (Buenos Aires : Incipit, 1 994-1 997, 2 volumes, édition de Germán Orduna)

II Chroniques castillanes et catalanes- *Poèmes historiques*

3. *Corónica de Espanna* (in *Primera Crónica General de España que mandó componer Alfonso el Sabio y se continuaba bajo Sancho IV en 1 289*, édition de Ramón Menéndez Pidal, Madrid : Gredos, 1 955, tome II)
4. *Crónica del rey don Alfonso Décimo* (Madrid : Biblioteca de Autores Españoles, 1 875, pages 1-66)
5. *Crónica del rey don Alfonso el Onceno* (Madrid : Biblioteca de Autores Españoles, 1 875, pages 171-392)
6. *Crónica del rey don Fernando cuarto* (Madrid : Biblioteca de Autores Españoles, 1 875, pages 91-170)
7. *Crónica del rey don Pedro* (Madrid : Biblioteca de Autores Españoles, 1 875, pages 395- 614)

8. *Crónica del rey don Sancho el bravo* (Madrid : Biblioteca de Autores Españoles, 1 875, pages 67-90)
9. DESCLOT, Bernat : *Llibre del Rei En Pere* (in *Les quatre grans Cròniques*, édition de Ferran Soldevila, Barcelone : Editorial Selecta, 1 298 pages, pages 403-664)
10. _____ : *Llibre del Rei En Pere* (Barcelone : Editorial Barcino, 1 949- 1 951, 5 volumes)
11. *Estoria de Espanna* (in *Primera Crónica General de España que mandó componer Alfonso el Sabio y se continuaba bajo Sancho IV en 1 289*, édition de Ramón Menéndez Pidal, Madrid : Gredos, 1 955, tome I)
12. JAUME I : *Crònica o Llibre dels fets* (in *Les quatre grans Cròniques*, édition de Ferran Soldevila, Barcelone : Editorial Selecta, 1 298 pages, pages 1-402)
13. _____ : *Crònica o Llibre dels fets* (Barcelone: Edicions 62, 1 994, 426 pages)
14. MUNTANER, Ramon : *Crònica* (in *Les quatre grans Cròniques*, édition de Ferran Soldevila, Barcelone : Editorial Selecta, 1 298 pages, pages 665-1 000)
15. _____ : *Crònica* (Barcelone: Edicions 62, 1 994, 2 volumes)
16. *Poema de Alfonso Onceno* (Madrid : Cátedra, 1 991, 472 pages)
17. *Poema de Fernán González* (Madrid : Cátedra, 1 998, 199 pages)

III Etudes sur Pierre III, Pero López de Ayala ainsi que sur leurs œuvres respectives

18. ABADAL I VINYALS, Ramon d' : *Pere el Cerimoniós i els inicis de la decadència política de Catalunya* (Barcelone : Edicions 62, 1 987, 301 pages)

19. AL CHALABI, Frédéric : « La plume et le pinceau : la technique de l'autoportrait dans la *Chronique* de Pierre III (représentation et mise en scène) » (Communication faite lors du colloque *Ecrire sur soi en Catalogne au Moyen Age*, organisé le 14 décembre 2 000 au Centre d'Etudes Catalanes à Paris. Sous presse : R.E.C., Université de Montpellier III, sous la direction de Christian Camps)

20. BADIA, Lola : « Pere III le Cérémonieux, 1 319- 1 387 », (in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, page 1 074)

21. CROCQ, Renée : *De la rhétorique de l' « Amplificatio » dans le « Libro rimado de palacio » de Pero López de Ayala* (Thèse de Troisième cycle : Etudes Romanes : Aix- Marseille I, 1 985, 2 volumes, 175 et 215 pages)

22. ECHAABI, Fatima : *La première lettre du Maure de Grenade : étude linguistique et sémiotique de deux versions d'un texte espagnol médiéval* (Thèse de doctorat : Etudes Ibériques : Paris III, 1 990, 435 pages)

23. GARCIA, Michel : *Obra y personalidad del Canciller Ayala* (Madrid : Alhambra, 1 983, 365 pages)

24. _____ : *Pero López de Ayala et le Rimado de Palacio : études réunies à l'intention des candidats à l'agrégation d'espagnol* (Paris : Université de Paris Nord, 1 981, 102 pages)
25. _____ : *Recherches sur l'œuvre et la personnalité du chancelier Pero López de Ayala* (Thèse de 3^{ème} cycle : Lettres : Paris IV, 1 980, 3 volumes, 515, 217 et 123 pages)
26. GIMENO CASALDUERO, Joaquín : « La personalidad del canciller Pero López de Ayala (in *Estructura y diseño en la literatura castellana medieval*, Madrid : J. Porrúa Turanzas, 1 975, 275 pages, pages 143-161).
27. GUBERN, Ramon : *Epistolari de Pere III* (Barcelone : Editorial Barcino, 1 955)
28. HILLGARTH, Jocelin N. : « La personalitat política i cultural de Pere III a través de la seua crònica » (in *Llengua i Literatura*, V, pages 7-102)
29. LOPEZ DE AYALA, Pero : *Libro Rimado de Palacio* (Madrid : Cátedra, 1 993, 631 pages)
30. MOURE, José Luis : « Sobre la autenticidad de las cartas de Benahatin en la *Crónica* de Pedro López de Ayala : consideración filológica de un manuscrito inédito » (*Incipit*, 1 983, III, pages 53-93)
31. SANCHEZ-ALBORNOZ, Claudio : *Españoles ante la Historia* (Buenos Aires : Editorial Losada, 1 958, 253 pages)

IV Pierre Ier : images du règne-images du roi au XIV^{ème} siècle et au cours des siècles suivants

32. GARCIA TORANO, Paulino : *El rey Don Pedro el Cruel y su mundo* (Madrid : M. Pons, 1 996, 561 pages)
33. GIMENO CASALDUERO, Joaquín : *La imagen del monarca en la Castilla del siglo XIV, Pedro el Cruel, Enrique II y Juan I* (Madrid : Ed. Casilla, 1 972, 237 pages)
34. MERIMEE, Prosper : *Histoire de Don Pèdre I Roi de Castille* (Paris : Didier, 1 961, 716 pages)
35. MIRRER-SINGER, Louise : *The language of evaluation : a sociolinguistic approach to the story of Pedro el Cruel in ballad and chronicle* (Amsterdam-Philadelphia : J.Benjamins, 1 986, 128 pages)
36. MOYA, Gonzalo : *Don Pedro el Cruel. Biología, política y tradición literaria* (Gijón : Jucar, 1 974, 355 pages)
37. SANCHEZ, Angel : *La imagen del rey don Pedro en la literatura del Renacimiento y del Barroco* (Guadalajara : Aache, 1 994, 191 pages)

V Littérature: études critiques et anthologies

38. ALEMANY FERRER, Rafael : *Guia bibliogràfica de la literatura catalana medieval* (Alacant : Universitat d'Alacant, 1 995, 184 pages)
39. BADIA, Lola : *Tradició i modernitat als segles XIV i XV- estudis de cultura literària i lectures d'Ausiàs March* (Valence-Barcelone : Institut

de Filologia Valenciana-Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 993, 271 pages)

40. CANAVAGGIO, Jean (dir.) : *Historia de la Literatura española* (Barcelone : Ariel, 1 994, Tome I, 353 pages)
41. CATINCHI, Philippe-Jean : *L'enfant et l'écrivain (Le Monde, dossiers et documents littéraires, XXXVI, juillet 2 002)*
42. CURTIUS, Ernst Robert : *La littérature européenne et le Moyen Age latin* (Paris : P.U.F., 1 991, 960 pages)
43. DEYERMOND, Alan : *Historical literature in medieval Iberia* (Londres : Department of Hispanic Studies, Queen Mary and Westfield College, 1 996, 132 pages)
44. GARCIA, Michel : « Nacimiento de la prosa (2. Las Crónicas) », *Historia de la literatura española* (dir. CANAVAGGIO, Jean), (Barcelone : Ariel, 1 994, 353 pages, pages 97- 134, Tome I)
45. GIMENO CASALDUERO, Joaquín : *Estructura y diseño en la literatura castellana medieval* (Madrid : J. Porrúa Turanzas, 1 975, 275 pages)
46. _____ : *La creación literaria de la Edad Media y del renacimiento (su forma y su significado)* (Madrid : J. Porrúa Turanzas, 1 977, 117 pages)
47. LEROY, Béatrice : *Des Castellans témoins de leur temps. La Littérature Politique des XIVème-XVème siècles* (Limoges : Presses Universitaires de Limoges, 1 995, 155 pages)

48. *Les écritures du Moi. De l'autobiographie à l'autofiction.* (Dossier du *Magazine littéraire*, CLII, mai 2 002)
49. LIDA DE MALKIEL, María Rosa : *La idea de la fama en la Edad Media castellana* (México : Fondo de Cultura Económica, 1 983, 312 pages)
50. MONER, Michel : *Cervantès conteur. Ecrits et paroles* (Madrid : Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 1 989, 353 pages)
51. ORIEUX, Jean : *Voltaire* (Paris : Flammarion, 1 999, 832 pages)
52. RIQUER, Martí de : *Història de la literatura catalana* (Barcelone : Ariel, I, 1964, 707 pages)
53. ROMEU I FIGUERAS, Josep : « La lírica catalana des del segon quart del segle XIV a Ausiàs March » (in *L'època medieval a Catalunya. Cicle de conferències fet a la Institució cultural del CIC de Terrassa, curs 1 980/ 1 981*, Barcelona : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 989, 212 pages, pages 153- 171)

VI Histoire et historiographie dans l'Occident médiéval

54. ANTONIO MARAVALL, José : *El concepto de España en la Edad media* (Madrid : Centro de Estudios Constitucionales, 1 997, 523 pages)
55. BALLESTER I CASTELL, Rafael : *Las fuentes narrativas de la Historia de España durante la Edad Media, 417-1474* (Palma de Majorque : Amengual i Muntaner, 1 908, 221 pages)
56. BENNASSAR, Bartolomé : *Histoire des Espagnols* (Paris : Robert Laffont, 1 996, 1 132 pages)

57. BUDA, Milada : *Medieval history and discourse : toward a topography of textuality* (New-York : P.Lang, 1 990, 115 pages)
58. BONNASSIE, Pierre : « Emergence de la Catalogne. VIIIè- milieu XIIè siècle » (in BENNASSAR, Bartolomé : *Histoire des Espagnols*, Paris : Robert Laffont, 1 996, 1 132 pages, pages 152-175)
59. *Chroniques nationales et chroniques universelles : actes du colloque d'Amiens, 16-17 janvier 1 988* (Göppingen : Kümmerle, 1 990, 200 pages)
60. CIROT, Georges : *Etudes sur l'historiographie espagnole : les histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II (1 284- 1 556)* (Bordeaux : s.n., 1 904, 180 pages)
61. DIAZ PLAJA, Fernando : *Historia de España en sus documentos. Siglo XIV* (Madrid : Cátedra, 1 992, 275 pages)
62. DUFOURNET, Jean et DULAC, Liliane : *Ecrire l'histoire à la fin du Moyen Age* (Montpellier : Université Paul Valéry, 1 993, 244 pages)
63. FERRERES I CALVO, Ernest et LLORENS I VILA, Jordi : *Història de Catalunya* (Barcelone : Grup Promotor, 1 992, 419 pages)
64. FUMAGALLI, Vito : *Scrivere la storia : riflessioni di un medievista* (Rome-Bari : Laterza, 1 995, 109 pages)
65. GARCIA, Michel : « L'historiographie et les groupes dominants en Castille. Le genre chronistique d'Alphonse X au chancelier Ayala » (in *Les groupes dominants et leur(s) discours*, Paris : Service des Publications de l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, 1 984, pages 61- 74, 315 pages)

66. GARCIA DE CORTAZAR, Fernando et SESMA MUÑOZ, José Angel : *Historia de la Edad Media- una síntesis interpretativa* (Madrid : Alianza Editorial, 1 999, 813 pages)
67. GARCIA DE CORTAZAR, Fernando et GONZALEZ VESGA, José Manuel : *Breve Historia de España* (Madrid : Alianza editorial, 1 994, 740 pages)
68. GERBET, Marie-Claude : *L'Espagne au Moyen Age- VIIIème-XVème siècle* (Paris : Armand Colin, 1 992, 423 pages)
69. _____ : « Le temps des tragédies. Milieu XIVè- fin XVè siècle » (in BENNASSAR, Bartolomé : *Histoire des Espagnols*, Paris : Robert Laffont, 1 996, 1 132 pages, pages 254-285)
70. _____ : « Les Espagnols de la frontière. VIIIè- milieu XIVè siècle » (in BENNASSAR, Bartolomé : *Histoire des Espagnols*, Paris : Robert Laffont, 1 996, 1 132 pages, pages 175-228)
71. _____ : « Les grands royaumes chrétiens : les élites. XIè- milieu XIVè siècle » (in BENNASSAR, Bartolomé : *Histoire des Espagnols*, Paris : Robert Laffont, 1 996, 1 132 pages, pages 228-254)
72. GUENEE, Bernard : « Histoire » (in LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 483- 496)
73. _____ : « Histoire et Chronique. Nouvelles réflexions sur les genres historiques au Moyen Age » (in *La chronique et l'histoire au*

Moyen Age : colloque des 24 et 25 mai 1982 (Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1984, 151 pages, pages 10-11)

74. _____ : *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval* (Paris : Aubier Montaigne, 1980, 439 pages)
75. _____ : *L'Occident aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles- Les Etats* (Paris : Presses Universitaires de France, 1998, 338 pages)
76. _____ : *Politique et histoire au Moyen Age : recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale, 1956-1981* (Paris : Publications de la Sorbonne, 1981, 390 pages)
77. HEERS, Jacques : *L'Occident aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles- Aspects économiques et sociaux* (Paris : Presses Universitaires de France, 1993, 425 pages)
78. JARDIN, Jean-Pierre : *La littérature chronistique en Castille aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles* (Thèse de doctorat : Etudes Ibériques : Paris III, 1995, 2 volumes, 417 et 140 pages)
79. *L'histoire et les nouveaux publics dans l'Europe médiévale (XIII^{ème}-XV^{ème} siècles) : actes du colloque international organisé par la Fondation Européenne de la Science à la Casa Velázquez, Madrid, 23-24 avril 1993* (Paris : Publications de la Sorbonne, 1997, 260 pages)
80. *L'historiographie médiévale en Europe : actes du Colloque organisé par la Fondation Européenne de la Science, au Centre de Recherches historiques et juridiques de l'Université Paris I, du 29 mars au 1^{er} avril 1989* (Paris : Editions du C.N.R.S., 1991, 342 pages)

81. *La chronique et l'histoire au Moyen Age : colloque des 24 et 25 mai 1 982* (Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1 984, 151 pages)
82. LACROIX, Benoît : *L'historien au Moyen Age* (Paris : J. Vrin, 1 971, 300 pages)
83. *Le métier d'historien au Moyen Age : études sur l'historiographie médiévale* (Paris : Publications de la Sorbonne, 1 977, 330 pages)
84. MARCHELLO- NIZIA, Christiane : « L'historien et son prologue : forme littéraire et stratégies discursives » (*in La chronique et l'histoire au Moyen Age : colloque des 24 et 25 mai 1 982* (Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1 984, 151 pages, pages 13-25))
85. MARTIN, Georges : *Histoires de l'Espagne médiévale (historiographie, geste, romancero)* (Paris : Klincksieck, Annexes des cahiers de linguistique hispanique médiévale, XI, 1 997, 267 pages)
86. *Medieval lives and the historian : studies in medieval prosopography* (Mich. Kalamazoo : Medieval institute publications, 1 986, 422 pages)
87. MITRE FERNANDEZ, Emilio : *Historiografía y mentalidades históricas en la Europa medieval* (Madrid : Ed. de la Universidad Complutense, 1 982, 156 pages)
88. _____ : *La España medieval. Sociedades. Estados. Culturas* (Madrid : Istmo, 1 999, 400 pages)
89. MONTERO GARRIDO, Cruz : *La historia, creación literaria : el ejemplo del Cuatrocientos* (Madrid : Fundación Ramón Menéndez Pidal, Universidad Autónoma de Madrid, 1 995, 295 pages)

90. MOXO, Salvador de : « Aproximación a la historiografía medieval española » (in *Homenaje al profesor Alarcos García*, Valladolid : Universidad, 1 965- 1 967, pages 741-761)
91. NOGUEIRA, Pablo, « L'influence de saint Jacques de Galice aux Indes occidentales (XVIè-XVIIè) » (in *Les Langues Néo-Latines*, 2 000, CCCXIV, pages 57-74)
92. ORCASTEGUI, Carmen et SARASA, Esteban : *La historia en la Edad Media : historiografía e historiadores en Europa occidental* (Madrid : Cátedra, 1 991, 233 pages)
93. PEREZ, Joseph : *El poder real en la Corona de Aragón (siglos XIV-XVI)* (in *Actas del XV Congreso de Historia de la Corona de Aragón*, Saragosse: Diputación de Aragón, 1 996)
94. _____ : *Histoire de l'Espagne* (Paris : Fayard, 921 pages)
95. RUIZ DE LA PENA, Juan Ignacio : *Introducción al estudio de la Edad Media* (Madrid : Siglo 21 editores, 1 987, 363 pages)
96. SOLDEVILA, Ferran : *Història de Catalunya* (Barcelone : Editorial Alpha, 1 962, 3 tomes, 1 524 pages)
97. _____ : *Jaume I. Pere el Gran* (Barcelone : Editorial Vicens-Vives, 1 985, 154 pages)
98. TATE, Robert Brian : *Ensayos sobre la historiografía peninsular del siglo XV* (Madrid : Gredos, 1 970, 371 pages)

99. VAQUERO, Mercedes : *Tradiciones orales en la historiografía de fines de la edad media* (Madison : The hispanic seminary of medieval studies, 1 990, 144 pages)
100. ZIMMERMANN, Michel : « Catalogne » (in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 228- 230)
101. ZIMMERMANN, Michel et Marie-Claire : *Histoire de la Catalogne* (Paris : Presses Universitaires de France, 1 997, 127 pages, Que sais-je ? 3 212)

VII Stylistique, rhétorique, mémoire, discours et énonciation au Moyen Age

102. AQUIEN, Michèle : *Dictionnaire de poétique* (Paris : Le Livre de Poche, 1 993, 344 pages)
103. BATLLE I PRATS, Lluís : « Juglares en la corte de Aragón y en el municipio de Gerona en el siglo XIV » (*Mélanges offerts à Ramón Menéndez Pidal*, 1 954, V, pages 165-184)
104. BARTHES, Roland : « Introduction à l'analyse structurale des récits » (in BARTHES, Roland, KAYSER, Wolfgang, BOOTH, Wayne C. et HAMON, Philippe : *Poétique du récit*, Paris : Seuil, 1 977, 180 pages, pages 7-57)
105. _____ *L'aventure sémiologique* (Paris : Seuil, 1 985, 359 pages)
106. _____ *Le bruissement de la langue- Essais critiques IV* (Paris : Seuil, 1 984, 439 pages)

107. _____ *Le degré zéro de l'écriture (suivi de) Nouveaux essais critiques* (Paris : Seuil, 1 972, 179 pages)
108. BOZOKY, Edina : « De la parole au monument : marquer la mémoire dans la littérature arthurienne » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 73-82)
109. BROWN, Cinthia J. : « Mémoire et histoire : la déformation de la réalité chez les rhétoriciens à la fin du Moyen Age » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 43-53)
110. BURNS, E. Jane : « La répétition et la mémoire du texte » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 65-71)
111. CHASSE, Dominique : « La mise en mémoire des informations narratives : le système du vers et le système de la prose » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 57-64)
112. D'ANDREA, Antonio : « Dante, la mémoire et le livre : le sens de la *Vita Nuova* » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 91-97)

113. DECK, Patrice : « Mémoire » (in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 900- 901)
114. DI STEFANO, Giuseppe : « A propos de la rime mnémotecnique » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotecnique médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 35-42)
115. DUPRIEZ, Bernard : *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)* (Paris : 10/18, 2 002, 540 pages)
116. FARAL, Edmond : *Les arts poétiques du XIIè et du XIIIè siècle (recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Age)* (Paris : Champion, 1 971, 384 pages)
117. FRIEDMAN, John B. : « Les images mnémotecniques dans les manuscrits de l'époque gothique » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotecnique médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 169-184)
118. GENETTE, Gérard : *Figures I* (Paris : Seuil, 1 966, 265 pages)
119. _____ : *Figures II* (Paris : Seuil, 1 969, 293 pages)
120. _____ : *Figures III* (Paris : Seuil, 1 972, 285 pages)
121. _____ : *Nouveau discours du récit* (Paris : Seuil, 1983, 119 pages)

122. GUICHARD-TESSON, Françoise : « Le pion Souvenir et les miroirs déformants dans l'allégorie d'amour » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 99-108)
123. HEINEMANN, Edward A. : « Mémoire, répétition, système esthétique dans la chanson de geste » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 23-33)
124. *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno) (Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 221 pages, 1 985, 221 pages)
125. JOUSSE, Marcel : *L'anthropologie du geste- Le parlant, la parole et le souffle* (Paris : Gallimard, 1990, 329 pages)
126. *Les groupes dominants et leur(s) discours : domaine ibérique et latino-américaine. Colloque tenu à la Sorbonne les 8, 9, 10 mars 1 984* (Paris : Service des publications de Paris III, 1 984, 315 pages)
127. MADRENAS, D. et RIBERA, J.M. : « Oralitat i narratologia : hipòtesi de treball sobre la narrativa breu en prosa » (*Actes del novè col.loqui internacional de llengua i literatura catalanes*, Barcelone : Publicacions de l'abadia de Montserrat, 1 993, 494 pages, tome I, pages 167-187)
128. MOLINIE, Georges : *Dictionnaire de rhétorique* (Paris : Le Livre de Poche, 1 992, 350 pages)

129. _____ : *Eléments de stylistique française* (Paris : Presses Universitaires de France, 1 997, 213 pages)
130. _____ : *La stylistique* (Paris : Presses Universitaires de France, 1 997, 211 pages)
131. MONTOLIU, Manuel de : *La llengua catalana i els trobadors* (Barcelone : Editorial Alpha, 1 957, 145 pages)
132. PROPP, Vladimir : *Les racines historiques du conte merveilleux* (Paris : Gallimard, 1 983, 484 pages)
133. _____ : *Morfología del cuento* (Madrid : Editorial Fundamentos, 1 992, 234 pages)
134. REBOUL, Olivier : *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique* (Paris : P.U.F., 1 994, 242 pages)
135. RICHE, Pierre : « Le rôle de la mémoire dans l'enseignement médiéval » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 133-148)
136. RICOEUR, Paul : *Temps et récit I* (Paris : Seuil, 1 983, 319 pages)
137. _____ : *Temps et récit II* (Paris : Seuil, 1 984, 233 pages)
138. _____ : *Temps et récit III* (Paris : Seuil, 1 985, 426 pages)

139. VAN DEN BOOGAARD, Nico : « *Le Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris et l'art de mémoire » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 85-90)
140. ZUMTHOR, Paul : *Essai de poétique médiévale* (Paris : Seuil, 1 972, 515 pages)
141. _____ : *Introduction à la poésie orale* (Paris : Seuil, 1 983, 307 pages)
142. _____ : *La lettre et la voix (de la « littérature » médiévale)* (Paris : Seuil, 1 987, 346 pages)
143. _____ : *Langue, texte, énigme* (Paris : Seuil, 1 975, 266 pages)
144. _____ : *La poésie et la voix dans la civilisation médiévale* (Paris : Essais et Conférences du Collège de France- Presses Universitaires de France, 1 984, 117 pages)
145. _____ : « Les traditions poétiques » (in *Jeux de mémoire- aspects de la mnémotechnie médiévale* (Sous la direction de ZUMTHOR, Paul et ROY, Bruno), Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 1 985, 221 pages, pages 11-21)

VIII Travaux sur les quatre « grandes » Chroniques

146. ASPERTI, Stefano : « La qüestió de les prosificacions en les Cròniques medievals catalanes » (*Actes del novè col.loqui internacional de llengua i*

literatura catalanes, Barcelone : Publicacions de l'abadia de Montserrat, 1 993, 494 pages, tome I pages 85-137)

147. CINGOLANI, Stefano M. : « Jo Ramon Muntaner. Consideracions sobre el paper de l'autobiografia en els historiadors en llengua vulgar » (in *Estudis de Llengua i Literatura catalanes*, XI, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 985, pages 95-126)
148. COLL I ALENTORN, Miquel : *La llegenda de Guillem Ramon de Montcada* (Barcelone : Editorial Aymà, 1 958, 155 pages)
149. _____ : « Les cròniques populars catalanes » (in *L'època medieval a Catalunya. Cicle de conferències fet a la Institució cultural del CIC de Terrassa, curs 1 980/ 1 981*, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 989, 212 pages, pages 119- 128)
150. _____ : « Notes per a l'estudi de la influència de les cançons de gesta franceses damunt la *Crònica* de Bernat Desclot » (*Estudis Universitaris Catalans*, 1 927, XII)
151. DELPECH, François : *Histoire et légende: essai sur la genèse d' un thème épique aragonais (la naissance merveilleuse de Jacques Ier)* (Paris : Publications de la Sorbonne- Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1 993, 165 pages)
152. ELLIOTT, A. : « L'historiador com a artista : manipulació de la història a la crònica de Desclot » (in *Quaderns Crema*, 1 984, IX, pages 27-52)
153. FUSTER, Joan : « Lectura de Muntaner » (in *Obres Completes*, V, Barcelone : Edicions 62, 1 977, pages 9-44)

154. HAUF, Albert G. : « Més sobre la intencionalitat dels textos historiogràfics catalans medievals » (in *Medieval and Renaissance Studies in honour of Robert Brian Tate*, Oxford : The Dolphin Book, 1 986, pages 47-61)
155. MONTOLIU, Manuel de : « La cançó de gesta de Jaume I (nova teoria sobre la *Crònica del Conqueridor*) » (*Butlletí Arqueològic de la Reial Societat Tarraconense*, 1 922, III, pages 5-60)
156. _____ : « La *Crònica* de Marsili i el manuscrit de Poblet » (*Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, 1 913-1 914, pages 3-36)
157. _____ : *Les quatre grans Cròniques* (Barcelone : Editorial Alpha, 1959, 155 pages)
158. _____ : « Sobre els elements èpics, principalment arturians, de la *Crònica* de Jaume I » (*Homenaje ofrecido a Ramón Menéndez Pidal*, 1 925, I, pages 697 et suivantes)
159. _____ : « Sobre la redacció de la *Crònica* d'En Jaume I » (*Estudis Romànics*, 1 917, IX, pages 25-72)
160. _____ : « Sobre la teoria dels poemes històrics cròniques rimades catalanes medievals » (*Revista de Catalunya*, 1 926, IX, pages 402-411)
161. NICOLAU D'OLWER, Lluís : « La *Crònica* de Ramon Muntaner. Filiació dels seus textos » (*Estudis Universitaris Catalans*, 1 936, XXI, pages 69-76)
162. _____ : « La *Crònica* del Conqueridor i els seus problemes » (*Estudis Universitaris Catalans*, 1 926, XI)

163. PERUGI, Maurizio : *Il « Sermó » di Ramon Muntaner. La versificazione romanza dalle origini* (Florence : Leo S. Olschki editore, 1 975, 167 pages)
164. PUJOL, Josep Maria : « ¿ Cultura eclesiàstica o competència retòrica ? El llatí, la Bíblia i el Rei En Jaume » (in *Estudis Romànics*, 2 001, XXIII, pages 147-172)
165. _____ : « The *Llibre del rei En Jaume* : A Matter of Style » (in *Historical Literature in Medieval Iberia* (Sous la direction d'Alan Deyermond), Londres : Queen Mary and Westfield College, Department of Hispanic Studies, 1 996, 132 pages, pages 35- 65)
166. RUBIÓ I BALAGUER, Jordi : « Les versions catalanes de la llegenda del bon comte de Barcelona i l'emperadriu d'Alemanya » (*Estudis Universitaris Catalans*, 1 932, XVII)
167. SOBRE, Josep Miquel : *L'èpica de la realitat. L'escriptura de Ramon Muntaner i Bernat Desclot* (Barcelone : Departament de Filologia catalana de la Universitat de Barcelona, 1 978, 134 pages)
168. SOLDEVILA, Ferran : *Al marge de la « Crònica » de Jaume I* (Barcelone: Rafael Dalmau, 1 967, 51 pages)
169. _____ : « Catalunya ha tingut poesia èpico-popular ? : la *Crònica* de Bernat Desclot » (*Revista de Catalunya*, 1 925, III, pages 346-358)
170. _____ : « Catalunya ha tingut poesia èpico-popular ? : la *Crònica* de Jaume I » (*Revista de Catalunya*, 1 925, II, pages 240-250)

171. _____ : « El concepte d'Espanya en la *Crònica de Muntaner* »
(in *Revista de Catalunya*, février 1 938, pages 171-180)
172. _____ : « El primer volum de les *Cròniques catalanes (Gesta comitum barcinonensium)* (in *Revista de Catalunya*, 1 926, IV, pages 379-389)
173. _____ : « Els joglars en la *Crònica de Muntaner* » (in *Revista de Catalunya*, février 1 940, pages 207-211)
174. _____ : « L'us del pretèrit perifràstic en la *Crònica de Muntaner* » (in *Estudis Romànics*, 1 963-1 968, XII, pages 267-270)
175. _____ : « La *Crònica de Jaume I* i el manuscrit de Poblet » (in *Miscellanea Populetana*, 1 966, I, pages 305-310)
176. _____ : « La *Crònica de Marsili* ¿ha influït en la darrera redacció de la *Crònica de Jaume I* ? » (*Estudis Romànics*, 1 962, X, pages 137-146)
177. _____ : « La figura de Pere el Catòlic en les *Cròniques catalanes* » (in *Revista de Catalunya*, 1 926, IV, pages 495-506)
178. _____ : « La llegenda arturiana en la nostra literatura » (in *Revista de Catalunya*, 1 926, V, pages 593-602)
179. _____ : « La qüestió de les prosificacions en les *Cròniques catalanes* (A propòsit de l'enquesta de *Revista de Catalunya*) » (*Revista de Catalunya*, 1 926, IV, pages 605-618)

180. _____ : « La qüestió de les prosificacions en les Cròniques catalanes (Resposta a Manuel de Montoliu) » (*Revista de Catalunya*, 1 926, V, pages 39-50)
181. _____ : « Les cançons de gesta i la *Crònica* de Desclot » (in *Revista de Catalunya*, 1 928, VIII, pages 387-397)
182. _____ : « Les prosificacions en els primers capítols de la *Crònica* de Desclot (Discurs d'ingrés a l'Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona, Barcelone, 1 958)
183. _____ : « Més notícies sobre joglars del temps de Pere el Gran de Catalunya-Arago » (in *Gesammelle Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens*, Münster Westfalen, 1 958, XIII pages 259-262)
184. _____ : « Sardenya en les Cròniques de Bernat Desclot i Ramon Muntaner » (*Archivio Storico Sardo*, 1 962, XXVIII, pages 209-221)
185. _____ : « Un poema joglaresc català sobre la batalla de Muret » (in *Homenatge a Carles Riba*, Barcelone, 1 954, pages 322-325)
186. _____ : « Un poema joglaresc sobre l'assalt de la ciutat de Mallorca » (*Estudis de llatí medieval i de filologia romànica dedicats a la memòria de Lluís Nicolau d'Olwer*, 1 961-1 966, II, pages 49-59)
187. _____ : « Un poema joglaresc sobre l'engendrament de Jaume I » (*Mélanges offerts à Ramón Menéndez Pidal*, 1 957, V, pages 71-80)

188. _____ : « Un poema narratiu català sobre la batalla de les Navas » (in *Cuadernos de Arqueología e Historia de la Ciudad. Estudios dedicados a Duran y Sanpere*, XIV, pages 25-30)
189. _____ : « Una al·lusió del trobador Bernat de Rovenhac » (in *Revista de Catalunya*, 1 926, V, pages 497-505)
190. _____ : « Zurita com a historiador » (in *VII Congreso de Historia de la Corona de Aragón*, Barcelone, 1 962, pages 11-52)
191. VARVARO, Alberto : « Il testo storiografico como opera letteraria : Ramon Muntaner » (in *Symposium in honorem prof. M. de Riquer*, Barcelone : Quaderns Crema, 1 984, pages 403-415)
192. VARVARO, Stefano : « Il re e la storia. Proposte per una nuova lettura del *Libre dels Feyts* di Jaume I » (in *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte / Cahiers d'Histoire des Littératures Romanes*, 1 983, VII, pages 275-296)
En catalan, dans *Randa*, 1 995, XVIII, pages 5-24
193. ZIMMERMANN, Michel : « Orient et Occident dans la chronique de Ramon Muntaner. A propos de l'expédition de Romanie » (in *Le Moyen Age*, 1 988, II, pages 203-235)

IX Ouvrages sur Ramon Llull, Ausiàs March et sur Francesc Eiximenis

194. ALEMANY FERRER, Rafael : *Ausiàs March i el món cultural del segle XV* (Alacant : Universitat d'Alacant, 1 999, 379 pages)
195. BADIA, Lola : *Teoria i pràctica de la literatura en Ramon Llull* (Barcelone : Quaderns Crema, 1 992, 240 pages)

196. BADIA, Lola et BONNER, Anthony : *Ramon Llull : vida, pensamiento y obra* (Madrid : Sirmio, 1 993, 244 pages)
197. BOHIGAS, Pere : « Ausiàs March » (*in L'època medieval a Catalunya. Cicle de conferències fet a la Institució cultural del CIC de Terrassa, curs 1 980/ 1 981*, Barcelona : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 989, 212 pages, pages 173- 186)
198. _____ : « Francesc Eiximenis » (*in L'època medieval a Catalunya. Cicle de conferències fet a la Institució cultural del CIC de Terrassa, curs 1 980/ 1 981*, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 989, 212 pages, pages 129- 137)
199. COURCELLES, Dominique de : *La parole risquée de Raymond Lulle. Entre Judaïsme, Christianisme et Islam* (Paris : Vrin, 1 993, 198 pages)
200. GALMES DE FUENTES, Alvaro : *Ramón Llull y la tradición árabe* (Barcelone : Quaderns Crema, 1 999, 204 pages)
201. HAUF VALLS, Albert : *D'Eiximenis a Sor Isabel de Villena* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 990, 420 pages)
202. MARCH, Ausiàs : *Chants de mort* (édition de Dominique de Courcelles, Paris : José Corti, 1 999, 160 pages)
203. PUJOL GOMEZ, Josep : « March, Ausiàs, 1 397- 1 459 » (*in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 877- 878)

204. RUBIO I BALAGUER, Jordi : *Ramon Lull i el lul·lisme* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 985, 464 pages)
205. RUBIO JOSEP, E. : *Les bases del pensament de Ramon Llull : els orígens de l'art lul·lià* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 997, 224 pages)
206. SANCHEZ RODRIGO, L. et NOGUEIRAS VALDIVIESO, E.J. : *Ausiàs March y las literaturas de su época* (Grenade : Université de Grenade, 2 000, 165 pages)
207. TENGE-WOLF, Viola : « Raymond Lulle » (*in* GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 1 178- 1 180)
208. ZIMMERMANN, Marie-Claire : *Ausiàs March o l'emergència del jo* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 998, 320 pages)

X La société médiévale

209. BARTHELEMY, Dominique : *La mutation de l'An Mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xème et XIèmes siècles* (Paris : Fayard, 1 997, 371 pages)
210. BLOCH, Marc : *La société féodale* (Paris : Albin Michel, 1 994, 702 pages)
211. _____ : *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre* (Paris : Gallimard, 1 983, 542 pages)

212. DUBY, Georges : *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme* (in *Féodalité*, Paris : Quarto Gallimard, 1 996, 1 523 pages, pages 451-825)
213. GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages)
214. GERBET, Marie-Claude : *Les noblesses espagnoles au Moyen Age (XIème-XVème siècles)* (Paris : Armand Colin, 1 994, 304 pages)
215. GOBRY, Ivan : *La civilisation médiévale* (Paris : Tallandier, 1 999, 547 pages)
216. LE GOFF, Jacques (sous la direction de) : *L'homme médiéval* (Paris : Seuil, 1 989, 435 pages)
217. LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages)
218. LE ROY LADURIE, Emmanuel : *Montaillou, village occitan de 1 294 à 1 324* (Paris : Gallimard, 1 985, 640 pages)
219. MARTIN, Hervé : *Mentalités médiévales XIème- XVème siècle* (Paris : Presses Universitaires de France, 1 998, 516 pages)
220. PARAVICINI BAGLIANI, Agostino : « Ages de la vie » (in LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 7- 19)

221. WEIS, René : *Les derniers cathares (1 290- 1 329)* (Paris : Fayard, 2 002, 546 pages)

XI Le savoir du prince

222. BEAUNE, Colette : « Roi » (in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 1 232- 1 234)
223. BOUREAU, Alain : « Le prince médiéval et la science politique », (in HALEVI, Ran (dir.) : *Le savoir du prince. Du Moyen Age aux Lumières*, Paris : L'esprit de la Cité-Fayard, 2 002, 371 pages, pages 25-50)
224. HALEVI, Ran (dir.) : *Le savoir du prince. Du Moyen Age aux Lumières* (Paris : L'esprit de la Cité-Fayard, 2 002, 371 pages)
225. KRYNEN, Jacques : « Le droit : une exception aux savoirs du prince », (in HALEVI, Ran : *Le savoir du prince. Du Moyen Age aux Lumières* (Paris : L'esprit de la Cité-Fayard, 2 002, 371 pages, pages 51- 67)
226. LE GOFF, Jacques : « Roi » (in LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 985- 1 004)
227. SALISBURY, Jean (de) : *Le Policratique (Livres I- III)* (Genève : Droz, 1 994, 449 pages)

XII Le livre au XIV^{ème} siècle : création littéraire et réception

228. AGUADE NIETO, Santiago : *Libro y cultura italianos en la corona de Castilla durante la edad media* (Alcalá de Henares : Universidad de Alcalá de Henares, 1 992, 241 pages)
229. EISENSTEIN, Elizabeth L. : *La révolution de l'imprimé à l'aube de l'Europe moderne* (Paris : La Découverte, 1 991, 354 pages)
230. FRENK, Margit : *Entre la voz y el silencio* (Alcalá de Henares : Centro de estudios cervantinos, 1 997, 148 pages)
231. HERNANDO, Josep : *Llibres i lectors a la Barcelona del segle XIV* (Barcelone : Fundació Noguera, 1 995, 2 volumes, 802 pages)
232. LOPEZ VIDRIERO, María Luisa et CATEDRA, Pedro : *El libro antiguo español : actas del primer Coloquio internacional (Madrid)* (Madrid : Biblioteca nacional, Sociedad española de historia del libro, 1 988, 437 pages)
233. _____ : *El libro antiguo español : actas del segundo Coloquio internacional (Madrid)* (Madrid : Biblioteca nacional, Sociedad española de historia del libro, 1 992, 569 pages)
234. TAVANI, Giuseppe : « Literatura i societat a Barcelona entre la fi del segle XIV i el començament del segle XV) (in *Actes del 5^é Col.loqui Internacional de Llengua i Literatura Catalanes*, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 980, 767 pages, pages 7-40)

XIII Réflexions sur le courant prophétique

235. GIMENO CASALDUERO, Joaquín : « La profecía medieval en la literatura castellana y su relación con las corrientes proféticas europeas » (in *Estructura y diseño en la literatura castellana medieval* Madrid : J. Porrúa Turanzas, 1 975, 275 pages, pages 103-141)
236. *Les textes prophétiques et la prophétie en Occident (XIIème-XVIème siècle) : actes de la Table ronde/organisée par l'U .R.A. 1011 du C.N.R.S. et le centre de recherche « Histoire sociale et culturelle de l'Occident, XIIème-XVIIIème siècle de l'Université de Paris X-Nanterre (Chantilly, 30-31 mai 1 988)* (Rome : Ecole française de Rome, 1 990, 414 pages)
237. RICO, Francisco : *Predicación y literatura en la España medieval* (Cadix : UNED, 1 977)
238. ROUBAUD, Sylvia : « La prophétie merlinienne en Espagne : des rois de Grande Bretagne aux rois de Castille » (in *La Modernité aux XVème et XVIIème siècles, numéro 5, études réunies et présentées par Augustin Redondo*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2 000, 453 pages)
239. TORRELL, Jean-Pierre : *Recherches sur la théorie de la prophétie au Moyen Age : XIIème-XIVème siècles : études et textes* (Fribourg : Ed. universitaires, 1 992, 348 pages)
240. ZUMTHOR, Paul : *Merlin et le Prophète. Un thème de la littérature polémique de l'historiographie et des romans* (Paris : Payot, 1 943, 303 pages)

XIV Chroniques de Jean Froissart- Chroniques anglaises

241. AINSWORTH, Peter F. : *Jean Froissart and the fabric of history : truth, myth and fiction in the « Chroniques »* (Oxford : Clarendon Press, 1 990, 329 pages)
242. _____ : *Le manteau troué : étude littéraire des « Chroniques » de Jean Froissart* (Thèse de 3^{ème} cycle : Littérature française : Paris III, 1 984, 2 volumes, 463 et 314 pages)
243. BASTIN, Julia : *Froissart : chroniqueur, romancier et poète* (Bruxelles : Office de publicité, 1 942, 88 pages)
244. BUXTON, John et DAVIS, Norman : *The Oxford History of English Literature- Middle English Literature (vol.I, part 2)* (Oxford : Clarendon, 1 986, 496 pages)
245. CARRUTHERS, Leo : *L'anglais médiéval* (Paris : Brepols, 1 996, 256 pages)
246. DE LOOZE, Laurence : *Pseudo autobiography in the fourteenth century : Juan Ruiz, Guillaume de Machaut, Jean Froissart and Geoffrey Chaucer* (Gainseville : University Press of Florida, 1 997, 211 pages)
247. DRAGANOVA, Ekaterina : *L'originalité de Froissart dans les « Chroniques » (Ms de Rome lat. 869), étude de langue et de style* (Thèse de 3^{ème} cycle : Littérature française, Paris IV, 1 975)
248. FROISSART, Jean : *Chroniques* (Paris : Stock/Moyen Age, 1 997, 430 pages)

249. _____ : *Les chroniques de sire Jean Froissart qui traitent des merveilleuses emprises, nobles aventures et faits d'armes advenus en son temps en France, Angleterre, Bretagne, Bourgogne, Escosse, Espagne, Portingal et ès autres parties* (Paris : A. Desrez, 1 835, 3 tomes)
250. HIGDEN, Ranulf : *Polychronicon Ranulphi Higden monachi Cestrensis* (Londres : Longman, 1 865- 1 886, 9 volumes)
251. *Historiens et chroniqueurs du Moyen Age : Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissart, Commynes* (Paris : Gallimard, 1 958, Bibliothèque de la Pléiade, 48, 1 543 pages)
252. LALANDE, Denis : *Lexique de chroniqueurs français (XIVème siècle, début du XVème siècle)* (Paris : Klincksieck, 1 995, 551 pages)
253. SISAM, Kenneth : *Fourteenth Century Verse and Prose* (Oxford : Clarendon Press, 1 992, 460 pages)
254. ZINK, Michel : *Froissart et le temps* (Paris : P.U.F., 1 998, 223 pages)

XV Auteurs classiques. Philosophie

255. ARISTOTE : *Ethique à Nicomaque* (Paris : Vrin, 1 997, 539 pages)
256. _____ : *La politique* (Paris : Hermann, 1 996, 278 pages)
257. _____ : *Poétique* (Paris : Le Livre de Poche, 1 990, 216 pages)
258. _____ : *Rhétorique* (Paris : Gallimard, 1 998, 297 pages)
259. _____ : *Topiques* (Paris : Les belles lettres, 1 967, 177 pages)

260. AUGUSTIN (Saint) : *Confessions* (Paris : Gallimard, 2 001, 599 pages)
261. _____ : *La cité de Dieu* (Paris : Seuil, 1 994, 3 volumes)
262. CICERON : *Opera Omnia* (Milan : Guillaume le Signere, 1 498, non paginé)
263. COLOMER I POUS, Eusebi : « Pensament català medieval » (*in L'època medieval a Catalunya. Cicle de conferències fet a la Institució cultural del CIC de Terrassa, curs 1 980/ 1 981*, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 989, 212 pages, pages 39- 80)
264. DEMOSTHENE : *Phillipiques. Sur la couronne* (Paris : Flammarion, 2 000, 426 pages)
265. *El pensament català de l'Edat Mitjana i el Renaixement i el llegat filosòfic grec (Espíritu, 1 978, XXVII, pages 105- 127)*
266. PARAIN, Brice (dir.) : *Histoire de la philosophie* (Paris : Gallimard, 1 969, Tome I, Volumes 1 et 2, 1 728 pages)
267. TITE-LIVE : *Histoire romaine Livres I à XLV* (Paris : Flammarion, 1 995- 1 999, 7 tomes)

XVI Aspects grammaticaux et lexicaux du catalan et du castillan

268. ALONSO, Amado : *Estudios lingüísticos. Temas españoles* (Madrid : Gredos, 1 982, 286 pages)

269. ARAMON I SERRA, R.: « Els orígens de la llengua catalana » (*in L'època medieval a Catalunya. Cicle de conferències fet a la Institució cultural del CIC de Terrassa, curs 1 980/ 1 981*, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 989, 212 pages, pages 81- 101)
270. BADIA I MARGARIT, Antoni : *Gramàtica històrica* (Barcelone : Tres i quatre, 1 994, 412 pages)
271. _____ : *La formació de la llengua catalana. Assaig d'interpretació històrica* (Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1 991, 208 pages)
272. COROMINES I VIGNEAUX, Joan : *Entre dos llenguatges* (Barcelone : Curial, 1 976- 1977, 3 volumes)
273. _____ et PASCUAL, José A. : *Diccionario etimológico castellano e hispánico* (Madrid : Gredos, 1 991, 6 volumes)
274. DARBORD, Bernard et POTTIER, Bernard : *La langue espagnole. Eléments de grammaire historique* (Paris : Nathan, 1 994, 254 pages)
275. _____ et CHARAUDEAU, Patrick : *Grammaire explicative de l'espagnol* (Paris : Nathan, 1 995, 318 pages)
276. GILI GAYA, Samuel : *Curso superior de sintaxis española* (Barcelone : Vox, 1 998, 347 pages)
277. LAPESA MELGAR, Rafael : *Historia de la lengua española* (Madrid : Gredos, 1 997, 690 pages)

278. MENENDEZ PIDAL, Ramón : *Manual de gramática histórica española* (Madrid : Espasa Calpe, 1 994, 368 pages)
279. MOLHO, Maurice : « Observations sur le voseo » (*Bulletin hispanique*, 1 968, LXX, pages 56-75)
280. SANCHIS GUARNER, Manuel : *Aproximació a la història de la llengua catalana* (Barcelone : Salvat, 1 980, 251 pages)
281. SCHMIDELY, Jack : *La personne grammaticale et la langue espagnole* (Paris : Editions hispaniques, 1983, 294 pages)
282. VENY, Joan : *Els parlars catalans* (Mallorca : Editorial Moll, 1 993, 248 pages)

XVII Islam et judaïsme

283. DAHAN, Gilbert : « Juifs en Occident » (*in* GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 785- 794)
284. _____ : *Les intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen Age* (Paris : Le Cerf, 1 990, 656 pages)
285. DANIEL, Norman : *Islam et Occident* (Paris : Le Cerf, 1 993, 487 pages)
286. DJAIT, Hichem : *L'Europe et l'Islam* (Paris : Seuil, 1 978, 192 pages)
287. GUICHARD, Pierre : « Islam » (*in* LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 523- 539)

288. _____ : *Structures sociales « orientales » et « occidentales » dans l'Espagne musulmane* (Paris : EHESS, 1 995, 428 pages)
289. IBN BATTUTA : *Voyages* (Paris : La Découverte, 1 997, 3 tomes)
290. KATZ, Jacob : *Exclusion et tolérance. Chrétiens et juifs du Moyen Age à l'ère des lumières* (Paris : Lieu commun, 1 987, 244 pages)
291. KRIEGEL, Maurice : « Juifs » (*in* LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 569- 586)
292. _____ *Les juifs à la fin du Moyen Age dans l'Europe méditerranéenne* (Paris : Hachette, 1 979, 300 pages)
293. LEWIS, Bernard : *Comment l'Islam a découvert l'Europe* (Paris : Gallimard, 1 984, 350 pages)
294. VERNET, Juan : *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne* (Paris : Sindbad, 1 985, 461 pages)

XVIII La femme au Moyen Age

295. CARDINI, F., LEONARDI, C., FUMAGALI BEONIO BROCHIERI, M.T., BERTINI, Ferruccio : *Les femmes au Moyen Age* (Paris : Hachette, 1 997, 292 pages)
296. DUBY, Georges : *Mâle Moyen Age* (*in* *Qu'est-ce que la société féodale*, Paris : Flammarion, 2 002, 1 754 pages, pages 1 413- 1 555)

297. DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.) : *Histoire des femmes en Occident. Tome II, le Moyen Age* (Paris : Plon, 1 991, 567 pages)
298. KLAPISCH-ZUBER, Christiane : « Masculin/ Féminin » (in LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 655- 668)
299. LETT, Didier : « Mère » (in GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, page 903)

XIX La guerre au Moyen Age

300. CARDINI, Franco : « Guerre et croisade » (in LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 435- 449)
301. _____ : *La culture de la guerre, Xème- XVIIIème siècles* (Paris : Gallimard, 1 982, 492 pages)
302. CONTAMINE, Philippe : *La guerre au Moyen Age* (Paris : Presses Universitaires de France, 1 999, 516 pages)
303. FLORI, Jean : *La guerre sainte. Les formes de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien* (Paris : Aubier, 2 001, 408 pages)

XX Le corps et les larmes

304. NAGY-ZOMBORY, Piroska : « Pleurs », (*in* GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 1 117- 1 118)
305. NAGY-ZOMBORY, Piroska et BOUREAU, Alain : *Le don des larmes au Moyen Age* (Paris : Albin Michel, 2 000, 448 pages)
306. RIBEMONT, Bernard : *Le corps et ses énigmes au Moyen Age* (Caen : Paradigme, 1 993, 238 pages)
307. SCHMITT, Jean-Claude : « Corps et âme » (*in* LE GOFF, Jacques et SCHMITT, Jean-Claude (sous la direction de) : *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris : Fayard, 1 999, 1 236 pages, pages 230- 245)
308. _____ : *La raison des gestes dans l'Occident médiéval* (Paris : Gallimard, 1 990, 440 pages)
309. VINCENT CASSY, Mireille : « Corps » (*in* GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de et ZINK, Michel (sous la direction de) : *Dictionnaire du Moyen Age* (Paris : PUF, 2 002, 1 548 pages, pages 347- 348)

Annexes

Les index qui suivent ont pour objet de compléter notre troisième partie. Les deux éditions de référence proposent ce type de relevé mais comportent également beaucoup d'inexactitudes voire même de graves erreurs que nous nous sommes efforcé de corriger.

Index alphabétique des personnages apparaissant dans la Chronique de Pierre III

Les personnes citées sont suivies, s'il y a lieu, du commentaire que le chroniqueur fait à leur sujet, dès leur première apparition, et qui les définit. L'on donne, d'abord, leur prénom, puis, leur nom. Ne sont pas pris en compte les saints ou les personnages des Livres (la Bible et le Coran principalement). Le chiffre romain renvoie au numéro de chapitre et les chiffres arabes aux paragraphes et aux pages.

-A-

Abelfacèn Alí Aben Comeixa, *missatger del rei don Jucef de Granada*, III, 202, 1 089

Aemar Fenollet, III, 140, 1 074

Alamany de Luna, *lo noble N'Alamany de Luna*, I, 29, 1 014

Alphonse XI, roi de Castille, *el rei don Alfonso de Castella, hermano nuestro*, I, 48, 1 020

Alfonso de Lòria, II, 14, 1 027

Alfonso, *comte de Dènia*, VI, 5, 1 128

Alphonse IV, roi du Portugal, *rei de Portugal*, V, 8, 1 092

Amorós, *seria mes en cuns lo giny major de Barcelona qui hauria tirat a la casa de N'Amorós, de la vila d'Argilers*, III, 116, 1 069

Andrea Dandolo, *lo duc e comú de Venècia*, V, 1, 1 111

Alphonse II, roi d'Aragon, *romàs rei d'Aragó, e pres títol del realme de Mallorca, e regnà tro a sis anys, e hac guerra ab la Casa de França e ab l'Esgleia e ab la Casa de Castella, e ab los moros, e finà sos dies en Barcelona an l'any que comptava hom mil e dos-cents noranta-u*, III, 5, 1 038

Alphonse III, roi d'Aragon, *hac la primogenitura e fon rei*, Prologue, 6, 1 005

Alphonse, fils de Pierre III et d'Eléonore, *la reina havia parit en lo castell de Perpenyà un infant qui fon a pellat Anfós, a dotze dies de juliol del dit any mil e tres-cents seixanta-dos*, VI, 32, 1 139

Antoni Collell, *bisbe de Mallorca*, VI, 25, 1 136

Antoni Nicolau, *venc a nós frare Antoni Nicolau, de l'orde de Sent Agustí*, III, 64, 1 059

Arcadic de Mur, III, 22, 1 046

Arnau Ballester, (Arnau, Bernat) *ciutadans de Barcelona*, I, 13, 1 010

Arnau Bonadona, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Arnau Bonadona*, III, 122, 1 070

Arnau Burguès, *e los jurats de la dita ciutat (Portopí), ço és, (...) Arnau Burguès*, III, 35, 1 052

Arnau d'Erill, III, 22, 1 046

Arnau de Canet, *Gilabert de Centelles (...) lleixà-hi per capità N'Arnau de Canet*, III, 156, 1 077

Arnau de Corbera, III, 159, 1 077

Arnau de França, IV, 28, 1 098

Arnau de Lladrera, III, 100, 1 067

Arnau de Mont-Rodon, *lo bisbe de Gerona*, III, 99, 1 067

Arnau de Mur, III, 31, 1 051

Arnau de Rocafull, *lo noble mossèn Arnau de Rocafull*, III, 157, 1 077

Arnau Descastllar, *manam que preicàs frare Arnau Descastllar, del dit orde (dels frares menors) en la casa dels frares menors*, III, 166, 1 080

Arnau Joan, *doctor en lleis*, V, 35, 1 121

Arnau Jofré, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) N'Arnau Jofré, per la vila de Perpenyà*, III, 183, 1 083

Arnau Ombau, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) Arnau Ombau (...), per la ciutat de Barcelona*, III, 183, 1 083

Arnau Rafart, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) N'Arnau Rafart per la ciutat de Gerona*, III, 183, 1 083

Arnau Roger Orta, *lo vescomte d'Orta, qui és gran hom en Gascunya*, V, 31, 1 120

Arnau Sa-Morera, *vicicancellor, qui era malalt*, III, 30, 1 051

Arnau Sa-Quintana, III, 30, 1 050

Artal (fils) et Artal (père) Luna, *lo noble don Artal de Luna, fill del noble don Artal de Luna*, I, 15, 1 010

Artal Cabrera, III, 68, 1 062

Artal de Foces, III, 28, 1 049

Asmar de Mosset, II, 32, 1 033

Assald de Galiana, (Felip Boil) *anà al castell d'Alaró, del qual era castellà per mossèn Jacme de Mallorca* N'Assald de Galiana, III, 42, 1 054

-B-

Barnabaó d'Auria, I, 18, 1 011

Bartomeu Despuig, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona*

del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Bartomeu Despuig (...) escrivans nostres, III, 183, 1 084

Bartomeu Pujades, V, 24, 1 118

Bartomeu, frare, *frare Bartomeu, de l'orde dels preïcadors*, III, 183, 1 083

Benoît XI, *ja havíem tramés un correu a papa Benet XI*, II, 7, 1 025

Berard de Canyelles, *e, après, anaren a Morvedre e robaren la juderia nostra, e altres diverses mals e crims que feïen e cometien, per tot lo regne tinent a Castelló, gent de cavall de què era cap En Berard de Canyelles*, IV, 53, 1 107

Berenguer Anglesola, III, 173, 1 082

Berenguer d'Abella, IV, 40, 1 102

Berenguer d'Olms, III, 187, 1 085

Berenguer de Codinachs, *nostre maestre racional*, III, 3, 1 112

Berenguer de Montbui, III, 116, 1 069

Berenguer de Palau, III, 100, 1 067

Berenguer de Relat, *tresorer de la reina, muller nostra (Eléonore)*, V, 37, 1 122

Berenguer de Ribelles, III, 103, 1 068

Berenguer de Rocacorba, *donzell*, III, 122, 1 071

Berenguer de Roca-salva, III, 116, 1 069

Berenguer de Vilaragut, *lo noble*, III, 100, 1 067

Berenguer Tornamira, *castellà*, III, 43, 1 054

Bernadí de Cabrera, I, 20, 1 011

Bernadí de Cruïlles, *lo noble En Bernadí de Cruïlles, nebot del bisbe de Gerona*, V, 31, 1 120

Bernadí Centelles, *e moriren de la part de l'infant dos cavallers, En Bernadí Centelles...*, I, 32, 1 015

Bernat Albià, *cardenal de Rodés*, III, 56, 1 058

Bernat Ballester, *ciutadans de Barcelona*, I, 13, 1 010

Bernat Berçó, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Bernat Berçó (...) uixers nostres*, III, 183, 1 084

Bernat Carbó, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Bernat Carbó*, III, 122, 1 070

Bernat d'Olzinelles, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) misser Bernat d'Olzinelles, tresorer*, III, 183, 1 083

Bernat de Boixadors, I, 29, 1 013

Bernat de Boixó, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Bernat de Boixó, per la ciutat de Lleida*, III, 183, 1 083

Bernat de Bordils, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) misser Bernat de Bordils, (...) per la ciutat de Gerona*, III, 183, 1 083

Bernat de Cabrera, I, 20, 1 011

Bernat de Cruïlles, *lo noble En Bernat de Cruïlles, qui era vengut de les parts de Itàlia e era savi cavaller en lo fet de les armes*, V, 31, 1 120

Bernat de Morielló, *de Casa nostra*, III, 42, 1 054

Bernat de Ripoll, III, 25, 1 047

Bernat de Rocafixa, *doctor*, III, 185, 1 084

Bernat de Rocafull, *Arnau de Rocafull, pare d'En Bernat de Rocafull, lo qual En Jacme de Mallorca ocís a Perpenyà*, III, 157, 1 077

Bernat de Sarrià, *a qui fo comanant l'infant don Ferrando*, I, 44, 1 019

Bernat de Ses-Escales, *de Casa nostra*, III, 153, 1 076

Bernat de Valldaura, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Bernat de Valldaura, per la ciutat de València*, III, 183, 1 083

Bernat de Vilaragut, *los qui hi moriren són aquests : En Bernat de Vilaragut*, I, 35, 1 016

Bernat Destorrents, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Bernat Destorrents (...) escrivans nostres*, III, 183, 1 084

Bernat Miquel Belet, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Bernat Miquel Belet*, III, 122, 1 070

Bernat Oliba, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) misser Bernat Oliba (...), per la vila de Perpenyà*, III, 183, 1 083

Bernat Oliver, *frare Bernat Oliver, de l'orde dels agustins, mestre en teologia e bisbe d'Osca (e après fo bisbe de Barcelona e de Tortosa, e era un dels mellors mestres en teologia qui llavors fos en lo món e natural de la ciutat de València*, III, 56, 1 058

Bernat Redó, *draper*, IV, 61, 1 109

Bernat Sebastià, III, 44, 1 054

Bernat Sent-Climent, III, 53, 1 057

Bernat Sort, III, 39, 1 053

Bernat Suau, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Bernat Suau (...) per la ciutat de València*, III, 183, 1 083

Bernat Sunyer, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Bernat Sunyer (...) per la ciutat de València*, III, 183, 1 083

Bernat Vallet, III, 121, 1 070

Bertraminus Paravisini, *e encara hi foren dos legats del papa, dels quals la un era bisbe d'Acetinus e havia nom Bertraminus*, II, 27, 1 030

Bertran d'Avella, III, 183, 1 083

Bertran de Castellet, I, 10, 1 009

Bertran de Claquí, (Bertrand Du Guesclin), de les quals companyes fon cap mossèn Bertran de Claquí, cavaller francès, VI, 58, 1 150

Bertran de Cornudella, el bisbe de Tarassona, II, 8, 1 025

Bertran de Déaux, lo cardenal d'Embrú que s'apellava Bertran, III, 136, 1 072

Bertran de Fenollet, lo noble En Bertran de Fenollet, III, 27, 1 049

Bertran de Pinós, secretari nostre, V, 41, 1 123

Bertran Desvall, escrivà de manament de nostra Casa, II, 26, 1 029

Blanche, lo senyor rei N'Anfós, pare nostre, fon fill del rei En Jacme e de la reina dona Blanca, filla del rei Carles, avi e àvia nostres, I, 1, 1 006

Blanche d'Aragon, de les dones (...) la quarta hac nom dona Blanca, e fon prioressa de Seixena, I, 1, 1 006

Blanche de Bourbon, féu occiure la reina, sa muller, que hi era venguda de les parts de França, cosina del rei de França, filla del duc de Borbó, VI, 2, 1 124

Blasco d'Aïsa, III, 30, 1 050

Blasco d'Alagó, II, 3, 1 024

Bonanat Descoll, vis-almriall nostre, V, 6, 1 112

Bonifaci Ferrer, procurador nostre en Cort de Roma, III, 203, 1 089

Bonifacio de Camulio, IV, 67, 1 110

Bord de Concud, hagren noves ab un hom de Casa nostra, apellat Bord de Concud, IV, 40, 1 102

Brunet, En Brunet, nebot d'En Rull, V, 8, 1 113

Bulhacèn, rei Bulhacèn de Marrocs, III, 202, 1 089

-C-

Calloç, algunes persones de la dita vila (Perpignan), devotes al dit En Jacme de Mallorca, feïen tractaments aitals, que nós, cavalcants per la vila certs ballesters, amagats en l'lberg d'un traïdor, En Calloç (...) nos tirassen ab sagetes enherbades, e, al colp nós ferits, que avalot de gent se llevàs, que prengués nós e los nostres e que moríssem encontinent, III, 207, 1 090

- Castelló Sent Pere**, *dormim en l'hostal d'En Castelló Sent Pere*, IV, 12, 1 094
- Charles II, roi de Navarre, dit *el malo***, *poder del rei (...) de Navarra*, Prologue, 4, 1 004
- Clément VI**, *haviem tramesa al sant Pare apostoli*, III, 31, 1 051
- Constance d'Aragon**, *fon muller de don Joan, fill de l'infant en Manuel*, I, 1, 1 006
- Constance (fille d'Alphonse III, épouse de Jacques III de Majorque)**, *Constança, germana nostra, e aquesta fon muller del rei de Mallorca*, I, 1, 1 007
- Constance (fille de Pierre III et de Marie de Navarre, épouse de Frédéric II de Sicile)**, *la una (filla) ab lo rei Frederic segon de Sicília*, II, 31, 1 032
- Constança d'Antilló**, *dona Constança, neboda sua, sa sor, e muller de Sanç d'Antilló*, I, 1, 1 006
- Costa d'Empordà**, III, 192, 1 086

-D-

- Dalmau de Castellnou**, III, 30, 1 050
- Dalmau de Cruïlles**, *frare Dalmau de Cruïlles*, IV, 43, 1 104
- Dalmau de Queralt**, *lo noble*, VI, 6, 1 128
- Dalmau Rocabertí**, *En Dalmau, vescomte de Rocabertí*, I, 10, 1 009
- Dalmau Tatzó**, III, 38, 1 053
- Diago Garcia de Toledo**, *venc a nós, en les festes de Nadal, Diago Garcia de Toledo, porter major del rei de Castella, per missatgeria sua*, III, 200, 1 089
- Diago Pérez de Sarmiento**, VI, 35, 1 140
- Diego Garcia de Padilla, mestre de Santiago**, *feren senyal al mestre de Santiago qui estava prop lo dit rei (Pierre Ier de Castille), lo qual era germà de dona Maria de Padella*, VI, 52, 1 148
- Diego López de Fonteio**, *lo degà de València, apellat Diego López de Fonteio, qui depuis fon bisbe de Burgos*, II, 33, 1 033

Domingo Eimeric, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Domingo Eimeric (...) per la ciutat de València*, III, 183, 1 083

-E-

Edouard d'Angleterre, le prince noir, *lo príncep de Gales, fill primogènit del dit rei d'Anglaterra*, VI, 61, 1 152

Edouard III, roi d'Angleterre, *rei d'Anglaterra*, Prologue, 4, 1 004

Eimeric de Centelles, *N'Eimeric, senyor de Centelles*, II, 26, 1 029

Eixemèn d'Urrea, *de la tinença d'Alcalatén*, VI, 6, 1 128

Eixemèn de Luna, *arquebisbe de Tarragona*, I, 5, 1 008

Eixemèn Garcés de Morella, IV, 30, 1 099

Eixemeno d'Esparça, *un escuder de Casa nostra*, III, 67, 1 061

Eiximèn Cornell, *mossèn Eiximèn Cornell, senyor d'Alfajarí*, I, 42, 1 018

Eiximèn Pérez de Pina, IV, 28, 1 098

Eléonore d'Aragon (fille de Pierre III, épouse de Jean Ier de Castille), *que fon muller del dit rei de Castella apellat Joan, fill del dit rei Enric*, VI, 2, 1 124

Eléonore de Portugal (épouse de Pierre III), *per tractar matrimoni entre nós e la infanta, filla sua (del rei de Portugal), per nom Elionor*, IV, 8, 1 092

Eléonore de Sicile (épouse de Pierre III), *per fer matrimoni ab la filla del rei En Pere de Sicília*, IV, 64, 1 110

Eléonore de Guzmán (mère d'Henri II), *la Rica Dona*, VI, 1, 1 124

Elisabet (Isabelle) d'Aragon (fille d'Alphonse III), *nasc una filla e hac nom dona Elisabet*, I, 1, 1 007

Elisèn de Montcada, (épouse de Jacques II d'Aragon), *lo dit rei En Jacme (...) pres per muller dona Elisèn de Montcada, sor del dit noble N'Ot de Montcada*, I, 9, 1 009

Eléonore (épouse d'Alphonse III d'Aragon), *dona Elionor, filla del rei de Castella, don Ferrando, la qual despuis fon muller de nostre pare*, I, 2, 1 007

Elus de la Bruiera, *clergue, missatger del rei En Felip de França e conseller seu*, III, 203, 1 089

Enric d'Ast, *no era bisbe e havia nom misser Enric d'Ast*, II, 27, 1 030

Enyego de Lorbes, *vuestro correo jurado* (de Pierre III), VI, 3, 1 125

-F-

Fabià Marrós d'Oria, *genovès*, V, 22, 1 117

Fadrique de Castille (fils d'Alphonse XI de Castille et d'Eléonore de Guzmán), *après, donà mort a dos germans seus, fills del dit rei Anfós e de la dita « Rica Dona »*, VI, 2, 1 124

Felip Boil, III, 25, 1 047

Felip de Castro, II, 15, 1 027

Felip Soluça, *e lo senyor infant ordenà que (...) el noble En Felip de Soluça, qui era vengut de Sicília, romangués governador en la illa* (Sardenya), I, 34, 1 015

Felip, *el dispòsit de Romania*, I, 1, 1 006

Felip, *lo bisbe de Xalons*, II, 31, 1 032

Ferdinand d'Aragon, fils d'Alphonse III et d'Eléonore, *la dita reina hac l'infant En Ferrando*, I, 43, 1 019

Ferdinand IV, roi de Castille, *dona Elionor, filla del rei de Castella, don Ferrando*, I, 2, 1 007

Ferran de la Cerda, *lo qual era nét de don Ferrando de la Cerda*, IV, 3, 1 091

Ferrando de la Cerda, IV, 3, 1 091

Ferrando de Mallorca, fils de Jacques II de Majorque, *e l'altre hac nom Ferrando*, III, 7, 1 039

Ferrando Sabata, III, 42, 1 54

Ferrer Colom, *bisbe de Lleida*, II, 8, 1 025

Ferrer d'Abella, *qui era nodrís de l'infant En Jacme*, II, 26, 1 029

Ferrer de Canet, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) mossèn Ferrer de Canet, (...) per la ciutat de Gerona*, III, 183, 1 083

Ferrer de Manresa, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Ferrer de Manresa, per la ciutat de Barcelona*, III, 183, 1 083

Ferrer de Vilafranca, III, 116, 1 069

Forçan de Vinyec, I, 29, 1 014

Fortunyo Enyéguez de Corella, *cavaller*, IV, 30, 1 099

Francesc Carròs, *almirall del senyor rei (Jacques d'Aragon)*, I, 11, 1 009

Francesc d'Olms, *e après mes-se divisió entre los de Canet (...) En Francesc d'Olms*, III, 70, 1 062

Francesc de Bellcastell, *cavaller*, III, 37, 1 053

Francesc de Cervià, III, 116, 1 069

Francesc de Perellós, V, 28, 1 119

Francesc de Prohomne, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Francesc de Prohomne (...), secretaris nostres*, III, 183, 1 083- 1 084

Francesc de Vila-rasa, *fem cavaller (...)* *En Francesc de Vila-rasa*, V, 17, 1 115

Francesc Descorral, V, 24, 1 118

Francesc Despuig, *misser Francesc Despuig, qui era per los prohòmens de Barcelona*, III, 30, 1 050

Francesc Sa-Font et Pere Sa-Font, *ciutadans de Mallorca*, I, 13, 1 010

Francesc Finestres, *ciudadà de Barcelona*, III, 23, 1 046- 1 047

Francesc Foix, *escrivà nostre*, III, 39, 1 053

Francesc Grony, III, 53, 1 057

Francesc Ombert, *vengren a nós missatgers de Mallorca, ço és (...)*, *En Francesc Ombert*, III, 95, 1 065

- Francesc Pérez**, *fem adalill Francesc Pérez, de València*, III, 145, 1 075
- Francesc Roma**, *nós trametem nostres missatgers en Cort de Roma*, V, 12, 1 114
- Francesc Sent-Climent**, *qui era heretat en la illa de Sardenya*, V, 24, 1 118
- Frédéric d'Aragon, fils d'Alphonse III**, *après nasqué Frederic*, I, 1, 1 007
- Frédéric II, roi de Sicile**, *la una (fon maridada) ab lo rei Frederic segon de Sicília*, II, 31, 1 032
- Frederic, duc d'Autriche**, *la terça hac nom dona Isabel, e fon muller del duc d'Austria*, I, 1, 1 006

-G-

- Galceran Carbó**, *vengren a nós (...) En Galceran Carbó ab d'altres prohòmens de la ciutat de Barcelona*, III, 53, 1 057
- Galceran de Bellpuig**, *majordom nostre*, III, 28, 1 049
- Galceran de Santa Pau**, *los de Catalunya qui hi moriren són aquests : (...) En Galceran de Santa Pau*, I, 35, 1 016
- Galvany d'Anglesola**, III, 23, 1 046
- Garcia Biscarre**, I, 29, 1 013
- Garcia de Loris**, *tresorer del senyor rei (Alphonse III)*, I, 50, 1 021
- Garcia de Tarba**, IV, 30, 1 099
- Garcia Ferrández Castre**, *justícia d'Aragó*, IV, 12, 1 093
- Garcia López de Cetina**, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) e En Garcia López de Cetina, uixers nostres*, III, 183, 1 084
- Gastó de Levís**, *frare del manescal de Miralpeix*, II, 37, 1 035
- Gaston II, comte de Foix**, *era frare del comte de Foix*, II, 37, 1 035
- Gaston III, comte de Foix**, *trametem encara nostres lletres a missatge especial al comte de Foix*, VI, 12, 1 132
- Gaston Phoebus, fils de Gaston II**, *anaren a Foix e el comte donà'ls (a Jacme de Mallorca e als seus hòmens) diners*, III, 195, 1 088

- Gil Blasques**, *nuestro alcalde* (de Pierre Ier de Castille), VI, 3, 1 125
- Gil Bocanegra**, *e l'almirall de Castella, veent que ells estaven aquí més per llur dan e deshonor que per profit algun, manà tirar tot l'estol fora les tasques*, VI, 24, 1 135
- Gil Roïç de Liori**, III, 188, 1 085
- Gilabert de Centelles**, *los de Catalunya qui hi moriren són aquests (...): En Gilabert de Centelles*, I, 35, 1 016
- Gilabert de Corbera**, III, 23, 1 046
- Gilabert de Cruïlles**, *En Gilabert de Cruïlles, de qui és Bestracà*, III, 115, 1 069
- Gilbert Redon**, *e ordenaren-nos per consellers, per ço que féssem ço que ells volguessen, ço és, (...) Gilbert Redon, per Osca*, IV, 28, 1 098
- Giner Rabassa**, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) misser Giner Rabassa (...) per la ciutat de València*, III, 183, 1 083
- Gispert de Castellet**, V, 22, 1 117
- Giustiniano Pangrat**, *misser Pangrat, capità de vint galees del comú de Venècia*, V, 7, 1 113
- Gombal d'Entença**, *dona Teresa, mare nostra, la qual fon filla del noble En Gombald d'Entença*, I, 1, 1 006
- Gombau de Benivent**, *, noble(s) e baron(s) d'Aragó*, I, 35, 1 015
- Gombau de Tramacet**, *que ens servís dels bassics*, II, 14, 1 027
- Gonçalbo Garcia**, I, 2, 1 007
- Gonçalvo de Castellví**, IV, 31, 1 099
- Gonçalvo Díez d'Arenós**, II, 14, 1 026
- Gonçalvo Garcia**, *fil du précédent, trametem al rei de Castella nostres missatgers, ço és, mossèn Gonçalvo Garcia, lo jove...*, II, 3, 1 033
- Gonçalvo Sa-Corbella**, I, 29, 1 014
- Gonçalvo Ximénez d'Arenós**, III, 28, 1 049

- Gonçalvo**, *e un barber, apellat Gonçalvo, qui es feia capità dels dessús dits* (quatre-cents hòmens ballant ab trompes e tabals), *mes-se enmig de la reina e de nós, e cantà una cançó que deïa...*, IV, 42, 1 103
- Gonzalvo Gonzálvez de Lucio**, *cavaller natural de Castella*, VI, 28, 1 136
- Gregori Casaló**, *un frare preïcador, elet de Marrocs*, VI, 40, 1 142
- Guerau de Cervelló**, III, 109, 1 068
- Guerau de Palou**, *doctor en lleis*, V, 35 1 121
- Guerau de Rocabertí**, I, 10, 1 009
- Guido de Donoratico**, *lo qual era cosín germà del senyor rei En Jacme*, I, 26, 1 012
- Guillaume de Marsillac**, *lo bisbe d'Alet*, III, 206, 1 089
- Guillem Amigó**, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc* [Argilers],
- Guillem d'Alió**, III, 146, 1 076
- Guillem de Bellera**, III, 66, 1 060
- Guillem de Bellveí**, *escriva(ns) nostre(s)*, III, 183, 1 084
- Guillem de Cabrenç**, III, 103, 1 068
- Guillem de Canet**, *foren los dits missatgers lo noble En Guillem de Canet...*, III, 7, 1 039
- Guillem de Cervelló**, I, 29, 1 013
- Guillem de Cornellà**, III, 116, 1 069
- Guillem de Guimerà**, *ordenam-hi per capità o procurador frare Guillem de Guimerà, de l'orde de l'Espital*, III, 85, 1 065
- Guillem de la Jugie**, *lo cardenal apellat Guillem*, VI, 10, 1 131
- Guillem de Magencosa**, *mercader*, IV, 57, 1 108
- Guillem de Na Muntaguda**, *e moriren de la part de l'infant dos cavallers (...) e En Guillem de Na Muntaguda*, I, 32, 1 015
- Guillem de Pervés**, *cavaller*, III, 128, 1 072
- Guillem de So**, *los alcaids qui eren dos, e la u era de Llenguadoc e havia nom Guillem de So*, III, 45, 1 054
- Guillem de Vinatea**, *qui era hom esforçat e hom assenyalat*, I, 48, 1 020

Guillem Descalç, *e los jurats de la dita ciutat (Portopí), ço és, (...) Guillem Descalç*, III, 35, 1 052

Guillem Despuig, *mossèn Guillem Despuig, cavaller e veguer*, III, 194, 1 087

Guillem Durfort, *presentà una carta nostra a En Guillem Durfort (...) qui eren castellans*, III, 43, 1 054

Guillem Miquel, *savi en dret*, III, 30, 1 050

Guillem Morei, *qui (fon dat) per conseller al dit capità nostre (En Ponç de Santa Pau) e (era) ciutadà de Barcelona*, V, 6, 1 112- 1 113

Guillem Oulamar, *canceller*, I, 34, 1 015

Guillem Pérez de Seixena, IV, 28, 1 098

Guillem Roig Truler, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Guillem Roig Truler*, III, 122, 1 070

Guillem Roig, III, 140, 1 074

Guillem Sa-Costa, III, 30, 1 050

Guillem Sa-Quintana, *vengren a nós missatgers de Mallorca, ço és (...), En Guillem Sa-Quintana*, III, 95, 1 065

Guillem Tesa, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Guillem Tesa*, III, 122, 1 070

Guillem Villers, *cavaller e doctor*, III, 161, 1 078

Guillemó de Queralt, *los que no hi moriren : (...) En Guillemó de Queralt*, I, 35, 1 016

Guillot de Fontes, III, 74, 1 063

Guillot Ses-Fonts, *e après mes-se divisió entre los de Canet En Guillot Ses-Fonts...*, III, 70, 1 062

-H-

Henri II, roi de Castille, *e lo primer nat havia nom Enric e (...) fo rei de Castella*, VI, 1, 1 124

Hug d'Arpaíó, *capellà e companyó del dit cardenal*, III, 65, 1 059

Hug de Calviley, *fo-hi encara un cavaller anglès, apellat mossèn Hug de Calviley*, VI, 58, 1 150

Hug de Fenollet, *el bisbe de València*, III, 93, 1 065

Hugo, *jutge d'Arborea e vescomte de Bas*, I, 10, 1 009

Huguet de Cardona, *N'Huguet, vescomte de Cardona*, III, 103, 1 068

Huguet de Pallars, III, 103, 1 068

Huguet de Santa Pau, I, 10, 1 009

Huguet de Totzó, *almirall del rei En Sanxo de Mallorca*, I, 11, 1 009

Humert de Cruilles, IV, 43, 1 104

-I-

Innocent VI, *lo Pare sant*, VI, 10, 1 131

Isabel de Sabran, *fill del dit infant en Ferrando e d'una noble dona de l'Arta e de Clarença que havia per muller*, III, 8, 1 040

Isabelle d'Aragon (fille de Jacques II d'Aragon), *la terça hac nom dona Isabel*, I, 1, 1 006

Isabelle de Majorque (fille de Jacques III de Majorque), *la infanta dona Isabel, muller del marquès de Montferrat*, III, 9, 1 040

Isle-Jourdain, *lo noble En Jordà, comte de la Illa*, III, 201, 1 089

-J-

Jacme Borau, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Jacme Borau*, III, 122, 1 070

Jacme Cardó, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Jacme Cardó (...), secretaris nostres*, III, 183, 1 084

Jacme Comesa, *escrivà*, III, 205, 1 089

Jacme d'Esplugues, III, 28, 1 049

Jacme de Romaní, III, 74, 1 063

Jacme de Vendrinyans, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Jacme de Vendrinyans, jutges de la nostra Cort*, III, 183, 1 083- 1 084

Jacme Desfar, V, 65, 1 060

Jacme Desmonells, *savi en dret de Gerona, vicicanceller*, VI, 47, 1 145

Jacme Fabresa, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Jacme Fabresa*, III, 122, 1 070

Jacme Mateu, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Jacme Mateu (...) jutges de la nostra Cort*, III, 183, 1 083- 1 084

Jacme Miquel, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...) Jacme Miquel*, III, 122, 1 070

Jacme Pasqual, *frare Jacme Pasqual, de l'orde dels preïcadors de Mallorca, per missatgeria dels jurats de Mallorca*, III, 29, 1 049

Jacme Roig, III, 30, 1 050

Jacques d'Aragon (fils de Jacques II d'Aragon), *l'infant En Jacme*, Prologue, 6, 1 005

Jacques de Majorque (fils de Jacques II de Majorque), *lo primogènit hac nom Jacme, qui, en vida del pare, renuncià al regne*, III, 7, 1 039

Jacques de Majorque (fils de Jacques III de Majorque), *l'infant En Jacme, qui per avant hac per muller la reina de Nàpols e és apellat infant de Mallorca*, III, 9, 1 040

Jacques Ier, roi d'Aragon, *lo rei En Jacme, tresavi nostre*, III, 1, 1 037

Jacques II, roi d'Aragon, *hic sia feta menció del senyor rei En Jacme, avi nostre*, Prologue, 6, 1 005

Jacques II, roi de Majorque, *l'altre fill, après nat, hac nom Jacme*, III, 1, 1 037

Jacques III, roi de Majorque, *el rei de Mallorca*, I, 1, 1 007

Jacques (fils d'Alphonse III et de Thérèse, frère de Pierre III), infant, comte d'Urgell, *lo terç (fill) hac nom Jacme : aquest fon comte d'Urgell e vescomte d'Ager*, I, 1, 1 007

Jai, *e batejà'ns En Jai, capellà de nostre mare*, I, 1, 1 007

Jaime d'Eixèrica, *cavaller novell*, I, 43, 1 019

Jean de Lagrange, *l'abat de Fiscams*, VI, 34, 1 140

Jean Ier (fils de Pierre III), roi d'Aragon, *(la reina) hac fill mascle, lo qual nasc lo dia de Sent Joan en què comença l'any de la Nativitat de nostre senyor Déu mil e tres-cents cinquanta-u. E per ço lo dit infant hac nom Joan*, IV, 66, 1 110

Jean Ier de Bourbon, comte de la Marche, *lo comte de la Marcha*, VI, 58, 1 150

Jean Ier, roi de Castille, *el dit rei de Castella apellat Joan, fill del dit rei Enric*, VI, 2, 1 124

Jean II, roi de France, *el rei de França*, III, 159, 1 079

Jean VI de Constantinople, *l'emperador*, V, 8, 1 113

Jean d'Aragon (fils d'Alphonse III et d'Eléonore), *l'infant don Joan*, II, 30, 1 031

Jean d'Aragon (fils de Jacques II d'Aragon), *lo terç (fill hac nom) En Joan, e fon patriarca d'Alexandria, arquebisbe de Tarragona*, I, 1, 1 006

Joan Arborea, III, 22, 1 046

Joan Biatriu, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...)* Joan Biatriu, III, 122, 1 070

Joan de Boïl, III, 25, 1 047

Joan de Grailly, *lo cabdal de Buig*, V, 31, 1 120

Joan de la Cerda, *don Joan de la Cerda, lo qual fo desheretat del regne de Castella*, IV, 3, 1 091

Joan de Levís, *manescal de Miralpeix*, II, 37, 1 035

Joan de Lobera, IV, 41, 1 102

Joan Eixeménez d'Urrea, II, 3, 1 024

Joan Ferrández d'Heredia, *castella d'Amposta*, IV, 38, 1 101

Joan Ferrández Munyoz, *fem-nos venir nostres savis, ço és, misser Joan Ferrández Munyoz...*, III, 30, 1 050

Joan Ferrández, III, 140, 1 075

Joan Flors, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...)* Joan Flors, III, 122, 1 070

Joan Llombarda, *nos trameteren una gran nau, apellada la nau de N'Alexandria e era encuirada, de la qual era patró* En Joan Llombarda, de Barcelona, V, 37, 1 121

Joan Manuel, *Constança (...)* fon muller de don Joan, fill de l'infant En Manuel, I, 1, 1 006

Joan Martínez de Luna, VI, 6, 1 128

Joan Peitaví, *metre en rehenes al dit senyor dotze persones del dit lloc [Argilers], los quals són (...)* Joan Peitaví, III, 122, 1 070

Joan Ramírez d'Arellano, IV, 55, 1 107

Joan Ramon de Comenge, *ço és, lo cardenal de Comenge, qui era bisbe e cardenal*, II, 37, 1 035

Joan Reboll, *vengren a nós missatgers de Mallorques, ço és (...)* En Joan Reboll, III, 95, 1 065

Joan Roiç de Corella, IV, 59, 1 109

Joan Sabata, *los quals alguatzirs eren (...)* En Joan Sabata, IV, 47, 1 105

Joan Sala, *savi en dret, qui fon gran capità de la Unió*, IV, 61, 1 109

Joan Ximénez d'Osca, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...)* En Joan Ximénez d'Osca (...), *jutges de la nostra Cort*, III, 183, 1 083- 1 084

Joan Ximénez d'Urrea Urrea, *fill del dit Joan Ximénez*, II, 3, 1 024

Joan Ximénez d'Urrea, *germà seu (de Blasco d'Alagó)*, II, 3, 1 024

Joan, *comte d'Empúries, lo comte d'Empúries*, II, 31, 1 032

Joan, *marquis de Montferrat, el marquès de Montferrat*, III, 9, 1 040

Jeanne, *reine de Naples (épouse de l'infant Jacques de Majorque, fils de Jacques III de Majorque), hac per muller la reina de Nàpols*, III, 9, 1 040

Jeanne d'Aragon (fille de Pierre III), *l'altra filla, que hac nom dona Joana*, II, 31, 1 032

Jofré d'Estendard, *lo capità, qui era llombard*, III, 120, 1 070

Jofré de Treballs, III, 41, 1 054

Jofré Gilabert de Cruïlles, *Jofré Gilabert de Cruïlles, nostre almirall*, II, 26, 1 029

Johan Ferrández d'Arcos, *mensagero(s) vuestro(s)* (de Pierre Ier de Castille), VI, 7, 1 129

Johan Ferriz, *Yo Johan Ferriz la fiz escrivir por mandado del rey* (de Castilla), VI, 3, 1 126

Johan Pérez de Yuaga, *fijo de Pero Jaymes de Yuaga de Bermeo, del condado de Vizcaya*, VI, 3, 1 125

Jucef, roi de Grenade, *missatger del rei don Jucef de Granada*, III, 202, 1 089

-L-

Lloís de la Cerda (d'Espanya), *per parlar a nós de mossèn Lloís d'Espanya, per ço com lo Papa lo havia fet príncep de Fortúnia e de les altres illes adjacents a aquella, e li donà ab ajuda dels reis d'Espanya, la conquesta*, III, 200, 1 089

Llop de Gurrea, *nostre porter major*, II, 26, 1 029

Llop de Luna, II, 3, 1 024

Llop de Piera, *notari*, IV, 57, 1 108

Llop Ferrández de Lucenic, *los que no hi moriren (...)* *Llop Ferrández de Lucenic*, I, 35, 1 016

Lluc de Fenollet, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...)* *misser Lluc de Fenollet*, III, 183, 1 083

Loís Cornell, *semblantment fon escrit als nobles e barons del regne d'Aragó, és a saber (...)* *a En Loís Cornell*, VI, 6, 1 128

Louis de Chalon, *un altre cavaller, apellat lo Cavaller ver*, VI, 58, 1 150

Louis de Navarre (infant de Navarre), *l'infant de Navarra*, VI, 16, 1 133

-M-

Manfré Donoratico, *fill del comte de Guido de Donoratico*, I, 26, 1 012

Manuel de Castille, *fill de l'infant En Manuel*, I, 1, 1 006

Marie d'Aragon (fille de Jacques II d'Aragon), *la segona hac nom dona Maria*, I, 1, 1 006

Marie de Navarre (épouse de Pierre III), *fo primera muller nostra, e hac nom dona Maria*, II, 31, 1 032

Marie de Padella (Padilla), *dona Maria de Padella, que el dit rei tenia per amiga*, VI, 52, 1 148

Martí de Sales, *qui era de la companya de mossèn Joan Ximénez d'Urrea*, III, 74, 1 063

Martí Pérez d'Oros, *frare Martí Pérez d'Oros, castellà d'Amposta*, I, 22, 1 012

Martin Ier, roi d'Aragon, *l'infant En Martí*, VI, 31, 1 138

Martin, *nostre sobrecoç*, IV, 41, 1 103

Mateo Ferrández, *vuestro escribano (del rei de Castella)*, VI, 4, 1 127

Mateu Adrià, *escrivà nostre*, III, 183, 1 084

Mateu Mercer, *de les quals quatre galees fon capità mossèn Mateu Mercer*, III, 15, 1 043

Miquel Agost, *frare de l'orde dels preicadors*, III, 147, 1 076

Miquel Amarell, III, 121, 1 070

Miquel Martínez d'Arbe, *boteller major nostre*, III, 49, 1 056

Miquel Pérez Sabata, *qui era hom molt amat per lo senyor rei, nostre pare*, I, 50, 1 021

Miquel Ximénez, *Miquel Ximénez el gordo, per Saragossa*, IV, 28, 1 098

-N-

N'Ambert de Fenollar, *vengren a nós sis prohòmens per la ciutat e regne de Mallorca (...)* los quals havien nom així : *N'Ambert de Fenollar*, III, 30, 1 049-1 050

N'Huguet d'Alenyà, [qui era] *de companya d'En Jacme de Mallorca*, III, 197, 1 088

Napolió Orsini, *lo cardenal Napolió, qui era diaca cardenal, e era lo prior, qui era del llinatge dels Orsins*, II, 37, 1 035

Nicolau Agut, *, frare confessor*, III, 162, 1 079

Nicolau Carròs, III, 115, 1 069

Nicolau de Caiça, *cambrer nostre*, III, 30, 1 032

Nicolau de Janvilla, *el comte de Terranova (...)*, *qui era savi hom e de gran consell*, II, 37, 1 036

Nicolau de l'Espital, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...)* *Nicolau de l'Espital per la ciutat de Saragossa*, III, 183, 1 083

Nicolau de Marí, *castellà*, III, 38, 1 053

Nicolau de Sent Just, *tresorer seu (de Sanche de Majorque)*, III, 7, 1 039

Nicolau de Sobirats, *frare Nicolau de Sobirats (...)* *de l'orde dels preïcadors de Mallorca, per missatgeria dels jurats de Mallorca*, III, 29, 1 049

Nicolau López de Trissa, *qui tenia les claus de la nostra cambra*, IV, 41, 1 103

Nicolau Pisà, *capità general del comú de Venècia*, V, 8, 1 113

Not de Montcada, *fon nostre padrí En Not de Montcada*, I, 1, 1 007

Nunyo López de Taüst, *qui era jurista*, II, 26, 1 028

-O-

Olfó de Pròixida, III, 31, 1 051

Otic Montcada, *vescomte de Vilamur*, V, 28, 1 118- 1 119

-P-

Pagà de Mallorca, *frare no lledesme d'En Jacme de Mallorca*, III, 151, 1 076

Pardo de la Casta, IV, 52, 1 106

Pauquet Bellcastell, *donzell*, III, 37, 1 053

Pedro d'Eixèrica, I, 54, 1 022

Pedro de Luna, *los que no hi moriren (...) En Pedro de Luna*, I, 35, 1 016

Pedro Ferrándiz d'Híxar, I, 1, 1 006

Pedro López de Luna, *l'arquebisbe de Saragossa*, I, 51, 1 021

Peirín de Grimaut, *era capità Peirín de Grimaut, genovès*, V, 8, 1 113

Pelegrí de la Figuera, *de Casa nostra*, III, 44, 1 054

Pere Adrover, *jurista, síndic de la vila de Puigcerdà*, III, 173, 1 081

Pere Arnau de Paretstortes, *prior de Catalunya*, VI, 6, 1 128

Pere Borró, *burgués de Perpenyà*, III, 37, 1 053

Pere Centelles, VI, 40, 1 142

Pere Cerdà, *castellà de Querol*, III, 192, 1 086

Pere Cima, *savi en dret de la ciutat de Tortosa*, VI, 17, 1 133

Pere d'Antist, *porter nostre, qui era estat mestre nostre d'esgrima*, II, 26, 1 029

Pere d'Arbúcies, *(jurat) de la dita vila (Portopí)*, III, 35, 1 052

Pere d'Urrea, *el bisbe d'Osca*, II, 22, 1 028

Pere Dalmau, III, 66, 1 060

Pere de Ciutadella, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Pere de Ciutadella (...) jutges de la nostra Cort*, III, 183, 1 083- 1 084

Pere de Déu, *el bisbe de Santa Justa*, II, 8, 1 025

Pere de Fenollet, *vescomte d'Illa*, III, 37, 1 053

Pere de Malan, III, 67, 1 061

Pere de Màrgens, *nostre escrivà de ració*, VI, 40, 1 142

Pere de Narbona, *bisbe d'Urgell*, III, 203, 1 089

Pere de Sent Martí, III, 154, 1 076

Pere de Tous, *frare Pere de Tous, mestre de Montesa, qui era lo principal conseller nostre entre aquells que eren llavors ab nós*, II, 26, 1 029

Pere de Vilamur, *vescomte de Vilamur*, III, 66, 1 060

Pere Desbosc, III, 162, 1 079

Pere Despens, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Pere Despens (...), per la ciutat de Lleida*, III, 183, 1 083

Pere Galceran de Pinós, III, 103, 1 068

Pere Guillem Destanybós, IV, 8, 1 092

Pere Lanaia, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Pere Lanaia (...) per la ciutat de Saragossa*, III, 183, 1 083

Pere Marc, *tresorer seu (de Jacques II d'Aragon)*, III, 7, 1 039

Pere Mercader, III, 173, 1 081

Pere Mosqueroles, III, 30, 1 050

Pere Queralt, *los de Catalunya qui hi moriren són aquests : (...) En Pere de Queralt*, I, 35, 1 016

Pere Ramon de Codolet, *venc a nós mossèn Pere Ramon de Codolet per missatgeria del dit rei de Mallorca*, II, 32, 1 033

- Pere Rois de Sagra**, *senyor de Vilafelig*, IV, 28, 1 098
- Pere Sa-Costa**, *batlle general de Catalunya*, VI, 4, 1 126
- Pere Sent Climent**, *ciutadà de Barcelona*, V, 35, 1 121
- Pere Ximénez de Sent Pere**, *cavaller*, IV, 30, 1 099
- Pere, comte d'Urgell**, *En Pere, comte d'Urgell*, VI, 6, 1 128
- Pere, jutge d'Arborea**, *lo fill havia nom Pere*, I, 37, 1 016
- Pericó de Montcada**, *que ens servís de pitxer*, II, 14, 1 027
- Pericó Marcuç**, III, 140, 1 075
- Pero Boil**, *los (de Valence) qui hi moriren són aquests (...): En Pero Boil*, I, 35, 1 016
- Pero et Ramon Cornell**, *En Pero Cornell e En Ramon Cornell, fills del dit don Eixeménez Cornell*, II, 3, 1 024
- Pero Ferrández de Sogovia**, *mensagero(s) vuestro(s) (de Pierre Ier de Castille)*, VI, 7, 1 129
- Pero Jaymes de Yuaga de Bermeo**, *del condado de Vizcaya*, VI, 3, 1 125
- Pero Jordan d'Urries**, *lo fill*, V, 29, 1 099
- Pero Jordan d'Urries**, *lo prohom*, IV, 29, 1 099
- Pero Maça de Liçana**, VI, 6, 1 128
- Pero Munyiz**, *lo mestre de Calatrava*, VI, 29, 1 137
- Pero Sant Vicent**, *los que no hi moriren : (...)* *Pero Sant Vicent*, I, 35, 1 016
- Pero Ximénez de Lomberre**, II, 26, 1 029
- Pero Ximénez de Pomar**, III, 183, 1 084
- Perrí de la Balma**, *mossèn Perrí de la Balma, de Proença*, III, 156, 1 077
- Perrí de la Isla**, , III, 157, 1 077
- Philippe de Majorque**, *mossèn Felip de Mallorca*, III, 9, 1 040
- Philippe III (roi de France)**, *lo rei de França*, III, 4, 1 038
- Philippe IV (roi de France)**, *lo rei de França*, III, 4, 1 038
- Pierre d'Aragon (fils de Jacques II d'Aragon)**, *lo quart (fill hac nom), En Pere, e fon comte de Ribagorça e d'Empúries*, I, 1, 1 006
- Pierre d'Aragon (fils de Pierre III)**, *lo qual (infant) ja haguem fet batejar e hagué nom Pere*, V, 7, 1 092

Pierre de Castille (fils de Sanche IV de Castille), l'infant don Pedro de Castella, I, 1, 1 006

Pierre Ier, roi de Castille, rei de Castella, Prologue, 4, 1 004

Pierre II, roi d'Aragon, son besavi, lo rei En Pere, I, 40, 1 017

Pierre II, roi de Sicile, la filla del rei En Pere de Sicília, IV, 64, 1 110

Pierre III, aquestes paraules nós, En Pere..., Prologue, 1, 1 003

Ponç Des-Soler, IV, 59, 1 109

Ponç Guillem Sorní, ciutadà, per nom de la ciutat e del regne de Mallorca, III, 35, 1 052

Poncet Cabrera, e nós continuam lo camí e féu-se a carrera a nós Poncet, vescomte de Cabrera, fill de mossèn Bernat de Cabrera, III, 99, 1 067

-R-

Radulf de Lofreire, cavaller e doctor, III, 200, 1 089

Ramon Berenguer (fils de Jacques II d'Aragon), lo cinquè (fill hac nom) En Ramon Berenguer e fon comte de les Muntanyes de Prades, I, 1, 1 006

Ramon Berenguer de Cervelló, los de Catalunya qui hi moriren són aquests (...): En Ramon Berenguer de Cervelló, I, 35, 1 016

Ramon d'Abella, III, 66, 1 060

Ramon d'Anglesola, III, 29, 1 049

Ramon de Barberà, mossèn Ramon de Barberà, que ordenam per capità a Coblliure, III, 144, 1 075

Ramon de Boïl, III, 128, 1 072

Ramon de Boixadors, primerament d'Aragó (...) En Ramon de Boixadors, V, 31, 1 119- 1 120

Ramon de Canet, frare Ramon de Canet, preïcador, III, 195, 1 087

Ramon de Canet, vescomte de Canet, III, 70, 1 062

Ramon de Capcir, avenguem-nos ab los missatgers e prohòmens de la ciutat de Mallorca e juristes, ço és, misser Ramon de Capcir, III, 34, 1 052

- Ramon de Cardona**, , *los de Catalunya qui hi moriren són aquests : (...)* En *Ramon de Cardona*, I, 35, 1 016
- Ramon de Cardona**, II, 3, 1 024
- Ramon de Castellaulí**, III, 116, 1 069
- Ramon de Caués**, *e aquí venc a nós (...)* e mestre *Ramon de Caués*, missatgers del noble mossèn *Arnau de Rocafull*, pare d'En *Bernat de Rocafull*, lo qual En *Jacme de Mallorca* ocís a *Perpenyà*, III, 157, 1 077
- Ramon de Copons**, *portaveus de procurador en Catalunya*, III, 75, 1 063
- Ramon de Frexnet**, *mercader de la cibdat de Mallorca*, VI, 3, 1 125
- Ramon de Montpaó**, III, 116, 1 069
- Ramon de Peralta**, *lo noble En Ramon de Peralta*, I, 14, 1 010
- Ramon de Ribelles**, *los que no hi moriren : (...)* En *Ramon de Ribelles*, I, 35, 1 016
- Ramon de Riu-sec**, IV, 11, 1 093
- Ramon de Rocafull**, *vassall de l'infant En Ferrando*, IV, 43, 1 103
- Ramon de Rufiac**, III, 180, 1 082
- Ramon de Salelles**, *e los jurats de la dita ciutat (Portopí) ço és (...)* *Ramon de Salelles*, III, 35, 1 052
- Ramon de Senesterra**, III, 116, 1 069
- Ramon de Vilafranca**, *alguasir nostre*, III, 70, 1 062
- Ramon de Vilanova**, *de Casa nostra*, IV, 11, 1 093
- Ramon de Vilanova**, *los qui hi moriren són aquests : (...)* En *Ramon de Vilanova*, I, 35, 1 016
- Ramon de Vilaragut**, *lo prior de Montserrat*, III, 99, 1 066
- Ramon de Vila-rasa**, *de regne de València*, V, 31, 1 119- 1 120
- Ramon de Sent Vicent**, V, 10, 1 114
- Ramon Despont**, III, 140, 1 074
- Ramon Escorna**, IV, 59, 1 109
- Ramon Marquet**, *ciudadà de Barcelona*, VI, 47, 1 145
- Ramon Muntaner**, *lo qual infant En Jacme*, En *Ramon Muntaner*, de *València*, *aportà de les parts de Romania e menà'l a Perpenyà*, III, 8, 1 040

- Ramon Pérez de Pina**, *los quals alguatzirs eren mossèn Ramon Pérez de Pina...*, IV, 47, 1 105
- Ramon Roger de Pallars**, *lo noble En Ramon Roger de Pallars*, III, 96, 1 066
- Ramon Sicard**, *escrivà, secretari nostre*, III, 29, 1 049
- Ramon Tatzó**, III, 37, 1 053
- Raymond Saquet**, *lo bisbe de Torena, missatger del rei de França a nós tramès*, IV, 23, 1 097
- Riambau de Corbera**, *governador de la illa de Sardenya*, IV, 67, 1 111
- Robert Ier d'Anjou, roi de Naples**, *lo rei Robert*, III, 30, 1 050
- Robert**, *ab lo bisbe de Lavaur, qui era frare del comte de Foix e havia nom mossèn Robert*, II, 37, 1 035
- Rodrigo Díez**, *misser Rodrigo Díez, qui era doctor e cavaller*, III, 30, 1 050
- Rodrigo Sent Martí**, *cavaller, vis-almirall de Mallorques*, V, 6, 1 113
- Roger Bernat Castellbó**, *lo vescomte de Castellbó*, V, 31, 1 120
- Roger de Ravenac**, *qui era capità de la ciutat (Elne)*, III, 159, 1 077
- Roiç Sánxez d'Aivar**, I, 29, 1 013
- Romeu Martínez de Sorita**, *fem cavaller En Romeu Martínez de Sorita*, III, 142, 1 075
- Romeu Sa-Rovira**, *fem llegir e publicar en nostra cambra del Palau de Barcelona los dits capítols, trets dels consells a nós donats per cascuna persona del Parlament, les quals eren aquí presents ab nós ensems, ço és (...) En Romeu Sa-Rovira (...), per la ciutat de Barcelona*, III, 183, 1 083
- Rull**, *un dels mellors mariners que nós havíem en València*, IV, 59, 1 109

-S-

- Sanaiüja**, I, 29, 1 014
- Sanche d'Aragon (fils d'Alphonse III d'Aragon)**, *e puis nasc un fill qui hac nom Sanxo*, I, 1, 1 007

Sanche d'Aragon (fils de Jacques Ier d'Aragon), e lo terç (fill) hac nom Sanxo, *qui fo arquebisbe de Toledo*, III, 2, 1 037

Sanche de Castille (fils d'Alphonse XI de Castille), don Sanxo, VI, 40, 1 142

Sanche, roi de Majorque, e fo-hi lo rei En Sanxo de Mallorques, I, 9, 1 009

Sancho Pérez de Pomar, III, 31, 1 051

Sanxa de Velasco, la reina, ab consell de dona Sanxa de Velasco, qui era ama sua e era dona qui cabia molt en lo Consell de nostre pare, I, 44, 1 019

Sanxo d'Ayerbe, fem cantar misses e fer sermó, lo qual sermó féu lo nostre confessor, frare menor, per nom frare Sanxo d'Ayerbe, qui puis fon bisbe de Tarassona, e, enaprés, arquebisbe de Tarragona, II, 2, 1 024

Saragossa, qui tenia lo castell de Perpenyà, III, 163, 1 080

Simon de Mur, III, 66, 1 060

-T-

Tello de Castille (fils d'Alphonse XI), après, donà mort a dos germans seus, fills del dit rei Anfós e de la dita « Rica Dona », VI, 2, 1 124

Thérèse d'Entença, reine d'Aragon (épouse d'Alphonse III, mère de Pierre III), (nostre pare) pres per muller la senyora infanta dona Teresa, Prologue, 6, 1 005

Tomàs Cornell, fill de N'Eiximèn Cornell, II, 8, 1 025

Tomàs de Marçà, IV, 67, 1 111

-V-

Vallguarnera, En, III, 158, 1 077

Verdú, En, l'hostal d'En Verdú, VI, 34, 1 139

Vicenta, ell (lo rei de Mallorques) (...) manà a totes les dones e donzelles, qui ab nostra sor (Constança) eren vengudes, que es recollissen e se n'anassen ab ell. E

així es féu, exceptat una cambrera que romàs ab ella, la qual havia nom Vicenta, que era nadiua de Mallorques, que no se'n volc anar ab ell, III, 19, 1 045

Vidal de Blanes, *abat de Sent Feliu de Gerona, qui après fon bisbe de València, V, 35, 1 121*

Vidal de Vilanova, *comanador de Montalbà, I, 51, 1 021*

Violant d'Aragó (fille de Jacques II d'Aragon), *la cinquena (dona) hac nom dona Violant e fon muller del dipòsit de Romania, I, 1, 1 006*

*Index alphabétique des personnages apparaissant dans la Chronique de
Pierre Ier*

Cet index est élaboré suivant les mêmes principes que le précédent. Le nombre renvoie à l'année, le chiffre romain au numéro de chapitre et la dernière indication concerne la page.

-A-

Abdel Melic, 1 351, XVIII, 58

Abenfaluz, *que fue despues rrey de Marruecos*, 1 368, IV, 255

Abuçelin, *fijo del rrey Abulhaçen, rrey de Benamarin*, 1 362, VI, 61

Abuhanen, *su fijo (de Abulhaçen)*, 1 350, I, 3

Albuhaçen, *rrey de Fez*, 1 350, I, 3

Aldonça Coronel, *muger de don Aluar Perez (...) fija de don Alfonso Ferrandez Coronel, hermana que era de doña Maria Coronel*, 1 357, II, 253

Alencastre (duque de), *conde de Arbi*, 1 350, I, 2

Alphonse (fils de Pierre Ier et de Marie de Padilla), *un fijo que dizian don Alfonso*, 1 362, VII, 63

Alphonse III, roi d'Aragon, 1 359, V, 295

Alphonse IV, roi du Portugal, 1 350, II, 6

Alphonse VI, roi de Castille, *fijo del rrey don Ferrando el Magno, e hermano del rrey don Sancho que murio sobre Zamora*, 1 351, XVII, 55

Alphonse X, roi de Castille, *que seyendo infante gano el rregno de Murçia*, 1 350, I, 1

Alphonse XI, roi de Castille, *el muy alto priçipe e muy noble cauallero*, 1 350, I, 1

Alfonso Arias de Quadros, *el rrey fuesse para Seuilla e antes que ý llegase fizo matar (...) e otro escudero que dizian Alfonso Arias de Quadros*, 1 367, XXIV, 221

Alfonso de Benauides, *su algauazil e su justiçia mayor* (del rrey don Pedro) *de la su casa*, 1 353, XXV, 115

Alfonso de la Cerda, 1 350, XIII, 25

Alfonso Ferrandez, *e otro que tenia las taraçanas, que dizian Alfonso Ferrandez, fijo del ama de don Tello*, 1 367, XXIV, 221

Alfonso Ferrandez Coronel, *que era grand cauallero e tenia la dicha villa de Medina en vida del rrey don Alfonso por la dicha doña Leonor*, 1 350, III, 8

Alfonso Ferrandez de Castrillo, *escudero*, 1 356, II, 232

Alfonso Ferrandez de Mena, *el comendador* (don Lope Sanchez de Auendaña) *puso por camarero a Alfonso Ferrandez de Mena, vn escudero que viuia con el maestre de Santiago*, 1 354, XXXVI, 189

Alfonso Ferrandez de Monte Mayor, *dexo y (Monuiedro) con el* (Gomez Perez de Porres), *muy grandes caualleros, ca dexo ay a (...) e a don Alfonso Ferrandez de Monte Mayor*, 1 364, V, 103

Alfonso Ferrandez de Olmedo, *escribano* (de la rreyna doña Maria), 1 351, III, 34

Alfonso Ferrandez de Saavedra, 1 359, V, 296

Alfonso Ferrandez de Vargas, *que fue despues señor de Burgillos*, 1 351, VI, 39

Alfonso Ferrandez Escriuano, *de la çibdat de Burgos*, 1 351, VI, 39

Alfonso Garçia de Camargo, *de la çibdat de Burgos (...) por sobre nonbre le dizian el Esquierdo*, 1 351, VI, 39

Alfonso Garçia de Mata, *escudero del maestre de Calatrava*, 1 359, XVII, 320

Alfonso Gomez de Liria, *vn cauallero de Galizia*, 1 353, XXV, 116

Alfonso Gomez, *comendador de Otos, de la horden de Calatrava*, 1 355, IX, 209

Alfonso Gonçalez de Boz Mediano, 1 358, XI, 282

Alfonso Gonçalez de Fuydobro, *e fizo el rrey matar tres escuderos que estauan y (Biuriesca) por mayores : (...) e al otro (llamauan) Alfonso Gonçalez de Fuydobro*, 1 360, VII, 11

Alfonso Jufre, *almirante*, 1 353, XV, 102

Alfonso Lopez de Haro, *fijo de don Iohan Alfonso de Haro, señor de los Cameros*, 1 354, XXI, 155

Alfonso Perez de Guzman, *e mataron alli (Orihuela) a don Alfonso Perez de Guzman, fijo de don Iohan Alfonso de Guzman*, 1 365, I, 111

Alfonso Perez Fermosino, 1 358, III, 272

Alfonso Ruyz de Turizes, *escudero del cuerpo del rrey*, 1 353, I, 82

Alfonso Tellez Giron, *cauallero*, 1 353, XV, 102

Alfonso, comte de Denia, *e dio a don Alfonso conde de Denia, del rregno de Aragon, que venia con el, la tierra que fuera de don Iohan fijo del infante don Manuel*, 1 366, VII, 129

Aluanen, *su fijo (del rrey Albuhaçen)* 1 352, III, 74

Aluar Diaz de Escobar, 1 354, XXXII, 178

Aluar Garcia de Albornoz, *vn cauallero que biuia en el obispado de Cuenca muy honrrado*, 1 351, XV, 52

Aluar Gonçalez Moran, *cauallero que guardaua a don Iohan Alfonso de Alburquerque*, 1 351, VI, 40

Aluar Nuñez de Guzman, *comendador mayor de tierra de Leon*, 1 354, XXXII, 177

Aluar Perez de Castro, *hermano de don Ferrando de Castro*, 1 353, X, 102

Aluar Perez de Guzman, *señor de Oluera*, 1 350, III, 9

Aluar Perez de Osorio, *, que tenia boz del rrey don Enrrique*, 1 366, XVIII, 146

Aluar Rodriguez Daça, 1 353, XV, 102

Aluar Rodriguez de Cueto, *E teniala (la villa de Nauarrete) vn cauallero que era adelantado por el rrey de Castilla, que dezian Aluar Rodriguez de Cueto*, 1 366, III, 122

Aluar Rodriguez de Osorio, *cauallero*, 1 353, XXV, 116

Aluar Rodriguez de Uendaña, *comendador de Monte Molin*, 1 354, XXXII, 178

Aluar Yañez Minaya, *vn cauallero suyo (del Cid) muy bueno (...) que tenia el alcaçar*, 1 351, XVII, 55

Alvaro de Carreño, *escudero (del conde don Enrrique)*, 1 353, VI, 89

Anbrosio Boca Negra, *ginoues*, 1 359, XI, 309

Anbrosio, *fijo del almirante miçer Gil Boca Negra*, 1 367, XIV, 184

Andres Sanchez de Gres, *cauallero*, 1 354, XXVI, 164

Antonio de Grimaldeo, *almirante* 1 352, VIII, 80

Arias Gonçalez de Valdes, 1 359, XI, 309

Arias Gonçalez Quexada, *escudero*, 1 352, III, 74

Arias Vasquez de Vaamonte, *de Galizia*, 1 361, IV, 41

Arnao de España, *otrossy* (el duc de Angeu) *le fizo dar* (al rrey don Enrique) *el dicho castillo de Piera Pertusa e entregogelo vn cauallero muy bueno, que era senescal de Carcaxona por el rrey de Françia, que dizian mossen Arnao de España*, 1 367, XXX, 232

Artal de Luna, , *su hermano* (de Pedro de Luna), 1 363, XI, 72

Aymon, *fijo del rrey Eduarte de Ynglaterra*, 1 355, XIV, 215

-B-

Bartolome Boca Fuego, *genoues*, 1 359, XI, 309

Bartolome Boca Negra, *genoues*, 1 359, XI, 309

Bastardo de Bearne, *que fue despues conde de Medina Celi en Castilla*, 1 367, XXXII, 236

Béatrice (fille de Pierre, roi du Portugal), *que caso con el conde don Sancho, hermano del rrey don Enrrique de Castilla*, 1 353, XXVI, 117

Béatrice (fille de Pierre Ier), *su fija* (del rrey don Pedro) *e de doña Maria de Padilla*, 1 353, II, 84

Béatrice (fille de Sanche IV, roi de Castille), *su muger* (del rrey de Portugal) *que fuera fija del rrey don Sancho*, 1 354, VI, 133

Beltran de Guiuara, 1 367, XII, 179

Benahatin, *grand sabidor e grand filosofo e consegero del rrey de Granada*, 1 367, XXII, 206

Bendito Flores, *vn notario publico de la çibdat de Murçia (...)* *el qual veno alli por mandamiento del rrey de Castilla*, 1 359, V, 297

Berat de Cruyllas, *natural del rregno de Aragon, vassallo del infante don Ferrando*, 1 358, IX, 280

Bermejo (Abu Saïd), *rrey*, 1 350, XI, 21

Bernal de Bearn, (el rrey don Enrique) *armo cauallero en vn campo çerca del rrio de Ebro a don Bernal de Bear[n]e, que fizo depues el rrey conde de Medina Celi*, 1 367, XXXIV, 240

Bernal de Cabrera, *e grand señor, que vino de Aragon diziendo que le pertenescia a el, por herençia, Aguilar*, 1 351, XXI, 65

Bernal de Escala, *, alguazil*, 1 363, XIV, 90

Bernal de la Sala, *prisolo (Men Rodriguez de Senabria) vn cauallero gascon que dezian mossen Bernal de la Sala*, 1 366, III, 122

Berni de Villamur, *que fuera preso en la batalla de Najera*, 1 367, XXXII, 235

Bertrand Du Guesclin, *que era vn cauallero muy bueno natural de Bretaña, que fue despues conde estable de Françia, e por que era omne vsado de guerras e auia buenas venturas en las armas, todos le tomaron por capitán en esta caualgada maguer que venian otros señores de mayor linaje*, 1 366, I, 119

Betiza, 1 351, XVIII, 58

Blanca de Lara (fille de Ferrando de la Cerda et de Iohana de Lara), 1 350, V, 11

Blanca de Villena, *fija de don Ferrando señor de Villena e de doña Iohana de Espina*, 1 360, XXIII, 34

Blanche de Bourbon, 1 351, XV, 52

Bona, *casada con don Iohan, primo genito del rrey de Françia*, 1 351, XXII, 68

Bretuquin, *e ayudauan ese dia al conde de Fox çinco capitanes de las compañías, los quales eran : Bretuquin*, 1 363, IX, 96

-C-

Caba, la, *fija del conde (don Yllan) e de su muger doña Faldrina*, 1 351, XVIII, 58

Charles IV, roi de France, *que llamaron el Bel el qual morio sin fijo varon heredero, saluo que dexo vna fija, que despues fue duquesa de Orliens e fue casada con vn fijo deste rrey Phelipe, que era duque de Orliens*, 1 351, XXII, 68

Carlos Magno, 1 351, XVII, 56

Charles V, roi de France, 1 356, XII, 248

Carro, (el rrey don Pedro) *tomo ý (Borja) dos caualleros que dizian (...) e don Carro*, 1 363, I, 80

Casandra, *seuilla*, 1 351, I, 30

Cid Ruy Diaz, 1 351, XVII, 55

Clément VI, *era françes de tierra de Limoges*, 1 350, I, 5

Constance (fille de Pierre Ier et de Marie de Padilla), *la qual caso despues con el duque de Alencastre*, 1 354, XIII, 143

Costança, *fija de don Iohan Manuel, con quien el dicho infante don Pedro fuera casado*, 1 360, XIV, 19

-D-

Dauis de Portogal, *maestre que el rrey don Pedro de Portogal su tio le enbiara (al rrey don Pedro de Castilla) por le ayudar con seysçientos de cauallo, caualleros e escuderos muy buenos*, 1 361, I, 35

Dia Gomez de Sandoual, 1 354, XXXII, 176

Dia Gomez de Silua, 1 354, III, 128

Dia Gomez de Toledo, *, que era cabdillo de los escuderos del cuerpo del rrey*, 1 352, II, 72

Dia Gutierrez Calderon, 1 354, XXXII, 178

Dia Gutierrez de Cauillos, 1 355, IV, 199

Dia Sanchez de Quesada, *cauallero*, 1 358, I, 263

Dia Sanchez de Rojas, 1 362, I, 50

Dia Sanchez de Terrazas, 1 354, XXXII, 178

Diego (enfant illégitime de Pierre Ier), *el rrey don Pedro despues que morio doña Maria de Padilla, ouo fijos de vna dueña que estaua en su casa e criara al infante don Alfonso su fijo e ouo dos fijos della (...) e otro que dizian don Diego, e queria los el rrey don Pedro muy grand bien a la madre e a ellos, e dexara los en Carmona*, 1 369, VII, 285

Diego Alfonso, *otro su fijo bastardo* (de don Iohan Alfonso de Alburquerque), 1 353, XXIII, 113

Diego Arias Maldonado, *arcediano*, 1 354, XXXII, 177

Diego Felipes, *vn cauallero dende, que tenia la boz del rrey don Pedro*, 1 366, XI, 136- 137

Diego Ferrandez de Cordoua, *alcayde de los donzeles*, 1 354, XXXII, 177

Diego García de Padilla, *hermano de la dicha doña Maria* (de Padilla), 1 353, IV, 87

Diego García de Toledo, *cauallero e chançeller mayor del dello de la poridat*, 1 359, V, 297

Diego Gomez de Castañeda, 1 366, IV, 125

Diego Gomez de Silua, *vn cauallero de Gallizia*, 1 354, III, 128

Diego Gomez de Toledo, 1 360, XX, 29

Diego Gonçalez de Ouiedo, *fijo del maestre de Alcantara don Gonçalo Martinez*, 1 353, XXIII, 112

Diego Gutierrez de Cauillos, *vasallo del rrey*, 1 354, XI, 141

Diego Lopez de Grañon, *natural de Jahen*, 1 360, X, 15

Diego Lopez de Jahen, *comendador de la horden de Santiago*, 1 362, I, 51

Diego Lopez de Porrás, *escudero que biuia con el* (don Diego García), 1 354, II, 126

Diego Lopez de Riba de Neyra, *que era confesor del conde don Enrrique e era de la horden de Sand Françisco e maestro en theologia*, 1 354, VI, 133

Diego Lopez Pacheco, *e fueron en consejo con el* (el rrey don Alfonso de Portugal) *de la* (doña Ynes de Castro) *dos caualleros suyos vno que dizian Diego Lopez Pacheco...*, 1 360, XIV, 19

Diego Moñiz Godoy, *freyre de Calatraua*, 1 356, II, 233

Diego Perez Sarmiento, 1 353, XV, 102

Diego Ruyz de Rojas, *e traya su pendon de don Tello vn cauallero que morio y (Najara), que dizian Diego Ruyz de Rojas*, 1 360, X, 14

Dolet, (el rrey don Enrique) *armo cauallero otro escudero que le diera el conde de Fox quando paso por su casa el rrey Enrrique despues de la batalla de Najara, que dizian el escudero Dolet*, 1 367, XXXIV, 240

Domingo Iohan de Salamanca, *vn alcalde del rrey*, 1 351, VI, 39

Domingo Muñoz de Leganes, *vn aldeano que estaua dentro, que dizian Domingo Muñoz de Leganes, dioles (a los caualleros del rrey don Enrique) vn dia dos torres que el tenia e sus parientes a la puerta que dizen de moros e por alli se cobro Madrid ; pero fue rrobada*, 1 368, I, 250

Donis, *infante*, 1 353, XXVI, 117

-E-

Edouard, prince de Galles, dit le prince noir (fils d'Edouard, roi d'Angleterre), *fijo primo genito del rrey de Ingla terra prinçipe de Gales e de Gujana, duc de Cornoalla e conde de Cestre*, 1 367, X, 171

Edouard III, roi d'Angleterre, *que fue muy venturoso rrey*, 1 350, I, 5

Edriz Abenbulula, *e (el rrey don Pedro) ouo su consejo con vn cauallero muy grande que era con el e tenia su partida e era del rregno de Benamarin e dezianle don Edriz Abenbulula e era fijo de don Vzmin, el que vençiera los infantes don Iohan e don Pedro en la Vega de Granada e fuera vençido del infante don Iohan fijo del infante don Iohan Manuel en la pelea de Guadal Herza*, 1 362, III, 55

Egas de Cordoua, *dexo y (Monuiedro) con el (Gomez Perez de Porres), muy grandes caualleros, ca dexo ay a (...) e don Egas de Cordoua*, 1 364, V, 103

Eléonore, *fija del rrey de Aragon*, 1 366, VII, 130

Eléonore, *fija del rrey don Enrrique, la qual leuaua presa el rrey don Pedro, que auia tiempo que ella era presa en su poder*, 1 366, X, 135

Eléonore (fille de Ferdinand IV, roi de Castille, épouse d'Alphonse III, roi d'Aragon), *prima genita fija del rrey don Ferrando, hermana del rrey don Alfonso*, 1 350, XIII, 24

Eléonore de Guzmán (mère d'Henri II), 1 350, III, 8

Eluira Lasa, *otra hermana del dicho Garçi Laso*, 1 351, V, 36

Enrique Enrriquez, 1 350, III, 9

Espiota, *e ayudauan ese dia al conde de Fox çinco capitanes de las compañías, los quales eran : Espiota...*, 1 363, IX, 96

Esteuan Domingo de Auila, 1 354, II, 126

Eustaçio, *venia y de Yngla terra (...) mossen Eustaçio*, 1 366, II, 119

-F-

Fadrique (fils d'Alphonse XI, roi de Castille), *maestre de Santiago su hermano* (del conde don Enrique), 1 350, III, 9

Faldrina, *hermana del Arçobispo Opa e fija del rrey Betiza*, 1 351, XVIII, 58

Felipe de Castro (el rrey don Pedro) *sopo commo algunos rricos omnes e caualleros de Aragon, los quales eran : (...) e don Felipe de Castro*, 1 366, I, 117

Ferdinand, infant d'Aragon, *marques de Tortosa, su sobrino* (del rrey don Alfonso) *fijo del rrey don Alfonso de Aragon e de la rreyna doña Leonor su hermana*, 1 350, I, 3

Ferdinand III, roi de Castille, *que gano a Seuilla e a Cordoba e la frontera*, 1 350, I, 1

Ferdinand IV, roi de Castille, *que gano a Gibraltar e Alcabdete*, 1 350, I, 1

Ferran Delgadillo, *escudero*, 1 362, II, 54

Ferran Gasqueça, *vn escudero* (de Diego Gomez de Silua), 1 354, III, 128

Ferran Gomez de Toledo, *cauallero e notario mayor del rregno de Toledo*, 1 359, V, 296

- Ferran Gudiel de Toledo**, *algunos caualleros de Castilla, por miedo del rrey, fuyeron del rregno de Castilla, e estauan fuydos en Portugal, los quales eran :* (...) *Ferran Gudiel de Toledo*, 1 360, XIV, 20
- Ferran Sanchez de Rojas**, 1 355, IX, 209
- Ferrand Alfonso de Zamora**, 1 366, XVIII, 146
- Ferrand Aluarez de Escobar**, 1 354, XXXII, 178
- Ferrand Aluarez de Naua**, 1 353, X, 96
- Ferrand Aluarez de Toledo**, 1 354, XXVII, 167
- Ferrand Caruon**, *escudero del maestro de Calatraua*, 1 359, XVII, 320
- Ferrand Enrriquez**, *su fijo* (de don Enrrique Enrriquez), 1 350, III, 9
- Ferrand Garcia de Areylça**, 1 351, V, 37
- Ferrand Garcia de Medina**, 1 351, VI, 39
- Ferrand Garcia Duque**, 1 353, XV, 102
- Ferrand Gomez de Albornoz**, 1 354, XXIV, 160
- Ferrand Gonçalez Cogomino**, 1 354, VIII, 137
- Ferrand Gutierrez de Sandoual**, *su hermano* (de Pero Diaz de Sandoual), 1 353, XV, 102
- Ferrand Gutierrez Quexada**, 1 359, V, 296
- Ferrand Martinez del Cardenal**, *el rrey don Pedro (...) auia enbiado mandar de Burgos que matassen vn (...) omne bueno de la çibdat* (de Aranda) (...) *E al omne bueno llamauan Ferrand Martinez del Cardenal e era vn omne honrrado, e fizolo matar por quanto andudiera con el rrey don Enrrique despues que entrara en el rregno*, 1 367, XXIV, 220
- Ferrand Osores**, *comendador de Santiago*, 1 360, X, 14
- Ferrand Perez Corruacho**, *cauallero de Gallizia*, 1 366, XII, 138
- Ferrand Perez de Ayala**, *era natural de aquella tierra* (Vizcaya), 1 351, IX, 44
- Ferrand Perez de Deça**, *prior de Sand Iohan*, 1 353, XXV, 115
- Ferrand Perez de Grades**, *vn grand cauallero de Galizia vasallo del rrey*, 1 364, I, 98
- Ferrand Perez Puerto Carrero**, 1 350, VI, 12
- Ferrand Rodriguez de Villalobos**, 1 354, XXXII, 177

- Ferrand Ruiz Giron**, *cauallero*, 1 353, XV, 102
- Ferrand Sanchez de Angulo**, 1 367, XII, 179
- Ferrand Sanchez de Rojas**, 1 354, XV, 146
- Ferrand Sanchez de Touar**, 1 353, XV, 102
- Ferrand Sanchez de Valladolid**, *chançeller del rrey*, 1 354, V, 130
- Ferrand Sanchez Manuel**, *nieto de don Iohan Manuel*, 1 354, XXXII, 178
- Ferrand Yañez de Soto Mayor**, 1 354, XXXII, 177
- Ferrando Alfonso de Gahete**, *enbio el rrey matar (...) a vn jurado que dezian Ferrando Alfonso de Gahete*, 1 358, III, 272
- Ferrando de Castro**, *fijo de don Pedro de la Guerra que era de hedat pequeño e estaua en Galizia, finco mayordomo mayor del rrey, que assy lo fuera su padre don Pedro*, 1 350, VI, 12
- Ferrando de la Cerda**, *que fue hermano de don Alfonso de la Cerda e fijo legitimo del infante don Ferrando, heredero de Castilla*, 1 350, XIII, 25
- Ferrando Diaz Calderon**, *escudero del cuerpo del rrey*, 1 353, I, 82
- Ferrando Diaz de Mendoça**, 1 354, XXXII, 178
- Ferrant Ruiz de Saldaña**, 1 354, XXI, 155
- Fortun Sanchez de Calderon**, 1 360, XIV, 20
- Françes Roma**, *vn dotor del consejo del rrey de Aragon*, 1 359, V, 295
- Furtado Diaz de Mendoça**, *cauallero*, 1 352, V, 76

-G-

- Garçi Alfonso Triguero**, 1 356, I, 227
- Garçi Aluarez de Toledo**, *su hermano (de Ferrand Aluarez de Toledo)*, 1 354, XXVII, 167
- Garçi Diaz de Albarrezin**, *vallestero* 1 358, III, 270
- Garçi Ferrandez de Villaodre**, 1 354, XXXII, 177
- Garçi Ferrandez Manrrique**, 1 353, XV, 102
- Garçi Gonçalez de Ferrea**, 1 367, IV, 161

Garçi Gutierrez Tello, (el rrey don Pedro) *dio el alguazildadgo de Seuilla a Garçi Gutierrez Tello, que era vn cauallero honrrado que biuia en la çibdat de Seuilla*, 1 358, III, 272

Garçi Jufre Tenorio, *fijo del almirante don Alfonso Jufre*, 1 353, XV, 102

Garçi Laso de la Vega, 1 350, VI, 12

Garçi Laso, *fijo de Garçi Laso el que morio en Burgos, que era estonçes moço*, 1 353, X, 96

García de Loris, *vn grand cauallero de Aragon*, 1 357, III, 255

Gaston, *conde de Fox e señor de Bearne*, 1 350, I, 2

Gil Boca Negra, 1 367, XXIV, 221

Gil Ferrandes de Caruallo, *maestre de Santiago de Portugal*, 1 354, V, 131

Gil Velazquez de Segouia, *vn alcalde de la su corte (del rrey don Pedro)*, 1 356, IX, 244

Gil, *legado del papa e auia conquistada mucha tierra de la que estaua rrebelde contra la Iglesia. E fue este cardenal don Gil natural de Castilla, del obispado de Cuenca, de los Albornoz, e fuera primero arçobispo de Toledo e fue muy noble omne e de muy grand valor*, 1 367, XXXVIII, 247

Gomez Carrillo de Quintana, *fijo de Ruy Diaz Carrillo, tenia por el maestre de Santiago a Fornos, vn castillo muy bueno, çerca Segura*, 1 354, XIV, 145

Gomez Gonçalez de Castañeda, 1 367, IV, 161

Gomez Manrrique de Uruñuela, 1 354, XXXII, 178

Gomez Manrrique, *arçobiso de Toledo*, 1 362, VII, 63

Gomez Perez de Porres, 1 354, XXXII, 177

Gomez Suarez de Figueroa, *, comendador mayor de la tierra de Leon en la horden de Santiago que el rrey tenia hordenado que fuesse maestre de Santiago si biuiera*, 1 359, XXII, 326

Gonçalo Bernal de Quiros, *cauallero*, 1 353, X, 96

Gonçalo Ferrandez de Cordoua, 1 366, IV, 125

Gonçalo Ferrandez Palomeque, *alcalde de la dicha çibdat (Toledo)*, 1 354, XXI, 157

Gonçalo García, *su priuado e consejero (del rrey de Aragon)*, 1 359, V, 296

Gonçalo Gomez de Cisneros, 1 366, VIII, 131

Gonçalo Gomez Gallinato, *e mando el rrey (don Pedro) a (...) Gonçalo Gomez Gallinato, (...) cauallero de Gallizia que queria mal al arçobispo (de Santiago), que le estudiessse esperando con veynte de cauallo a la puerta de la villa e que lo matasse*, 1 366, XII, 138

Gonçalo Gonçalez de Luzio, 1 354, XXXII, 177

Gonçalo Martinez de Ouiedo, *, maestre de Alcantara que era capitán del rrey en el Andaluzia*, 1 350, I, 2

Gonçalo Melendez, *mando el rrey matar a quatro caualleros de los buenos de la çibdat de Toledo, e touoles grand tienpo presos, a los quales dizian (...) Gonçalo Melendez*, 1 355, X, 210

Gonçalo Mexia, *comendador mayor de Castilla*, 1 355, XVIII, 223

Gonçalo Sanchez de Vlloa, 1 354, XXXII, 178

Guido, *legado del papa Ygnoçençio, era venido a tratar paz entre el (el rrey don Pedro) e el rrey de Aragon*, 1 359, I, 285

Guillelma de Loris, *que era muger de vn grand cauallero de Aragon*, 1 357, III, 255

Guillen Alemant, *venia ý de Yngla terra (...) mossen Guillen Alemant*, 1 366, II, 119

Guillen de Feleron, 1 367, VII, 168

Guillen, *cardenal (...) que enbio el papa Ygnosçençio en Castilla, lo vno por el fecho de la rreyna doña Blanca su muger del rrey, e lo al por la guerra que era entre el rrey e los suyos e por poner en este fecho algund buen rremedio*, 1 355, XIX, 225

Gunbal de Tramaçet, *cauallero de Aragon*, 1 363, VI, 90

Gutier de Gurrea, *vn escudero de don Tello*, 1 358, IV, 273

Gutier Diaz de Cauillos, 1 359, V, 296

Gutier Diaz de Sandoual, *vn cauallero de Castilla*, 1 362, XI, 71

Gutier Ferrandez de Toledo, 1 350, VI, 12

Gutier Ferrandez Delgadillo, 1 354, XXXII, 177

Gutier Garçia de Talauera, *vn cauallero natural dende, que dizian Gutier Garçia de Talauera*, 1 351, III, 34

Gutier Gomez de Toledo, 1 353, XV, 102

Gutierre, *obispo de Palençia*, 1 367, XXXVI, 245

-H-

Henri II, roi de Castille, *el dicho conde de aqui adelante se fizo llamar rrey*, 1 366, III, 121

Hugo de Carlay, *vn cauallero muy bueno de Ingla terra*, 1 362, II, 53

-I-

Iohan Alfonso Carrillo, *vn cauallero muy bueno e su amigo e su conpadre de don Alfonso Ferrandez Coronel*, 1 353, I, 82

Iohan Alfonso de Alburquerque, 1 350, I, 3

Iohan Alfonso de Guzman, *señor de Sand Lucar de Barrameda e de Bejar*, 1 350, III, 9

Iohan Alfonso de Haro, *señor de los Cameros*, 1 354, XXI, 155

Iohan Alfonso de Loria, *e llegaron estonçe aquella guerra (contra los moros) don Pedro de Xerica, vn grand señor de la casa del rrey de Aragon, e traya muy buena conpañã, e morio luego e dexo en su testamento e mando que fincasse con el rrey vn su fijo bastardo que dizian Iohan Alfonso de Loria*, 1 362, II, 53- 54

Iohan Alfonso de Mayorga, *vn su secretario* (del rrey don Pedro), 1 356, VII, 241

Iohan Alfonso Giron, 1 353, XV, 102

Iohan Alfonso Tello, *hermano de Martin Alfonso Tello*, 1 354, XXVII, 167

Iohan Almerique, *e ayudauan ese dia al conde de Fox çinco capitanes de las compañías, los quales eran : (...) mossen Iohan Almerique*, 1 363, IX, 96

Iohan Cardellaquo, *fallo el rrey don Pedro en la çibdat de Burgos al arçobispo de Braga, que era françes e dezianle don Iohan Cardellaquo, e era letrado e grand sabidor, e pariente del conde de Arminac, e estaua con el rrey don Enrrique, e prendiolo e leuolo preso al castillo de Alcala de uadayrea e alli estudo en un silo fasta que se vençio la pelea de Montiel. E despues lo saco de alli el rrey don Enrrique e fue despues arçobispo de Tolosa e patriarca*, 1 367, XIX, 197

Iohan Chandos, *conde estable de Gujana, que era vn buen cauallero e priuado del prinçipe* (de Gales), 1 366, XXIV, 153

Iohan de Alencastre, *duc de Alencastre, hermano del prinçipe* (de Gales), 1 367, V, 163

Iohan de Auendaño, 1 351, VIII, 43

Iohan de Burgos, *obispo (...) que el auia enbiado por mensageros al rrey don Iohan de Françia a le demandar que le diesse por muger a doña Blanca, su sobrina, fija del duque de Borbon*, 1 353, III, 85

Iohan de Ebreus, *venia ý de Yngla terra (...) mossen Iohan de Ebreus*, 1 366, II, 119

Iohan de Herrera, 1 354, XXXII, 178

Iohan de la Cerda, *fijo de don Luys de la Cerda, era casado con doña Maria Coronel su fija del dicho don Alfonso Ferrandez Coronel, su suegro*, 1 351, XXI, 67

Iohan de las Leyes, *maestre*, 1 354, VIII, 137

Iohan de Mendoça, *cauallero*, 1 362, I, 50

Iohan de Soto, *e fizo el rrey matar tres escuderos que ý (Biuriesca) por mayores : (...) e al otro (llamauan) Iohan de Soto*, 1 360, VII, 11

- Iohan Diaz de Ayllon**, 1 367, XII, 179
- Iohan Diaz de Cahuernega**, *el rrey fue para Safagun e por essa comarca e fue a Cea, que la tenia Iohan Diaz de Cahuernaga*, 1 354, XVI, 147
- Iohan Diaz de Yllescas**, *su rrecabdador de don Simuel el Leui*, 1 355, XV, 218
- Iohan Diente**, *vallestero*, 1 358, III, 270
- Iohan Duque**, 1 364, V, 103
- Iohan Esteuañez de Burgos**, *criado del rrey don Alfonso*, 1 351, V, 37
- Iohan Ferrandez Cabeça de Vaca**, *el Romo*, 1 353, XV, 102
- Iohan Ferrandez Chamorro**, *vallestero*, 1 351, VI, 40
- Iohan Ferrandez de Canedo**, *vn escudero, criado de don Alfonso Ferrandez Coronel*, 1 352, III, 74
- Iohan Ferrandez de Henestrosa**, , *su tio de doña Maria de Padilla*, 1 354, XXX, 173
- Iohan Ferrandez de Henestrosa**, , *tio de la dicha doña Maria (de Padilla), hermano de doña Maria de Gonçalez, su madre*, 1 352, V, 76
- Iohan Ferrandez de Heredia**, *castellan de Anposta, que es de la orden del Ospital de Sand Iohan en Aragon*, 1 366, XXI, 149
- Iohan Ferrandez de Lago**, *freyre de Calatraua*, 1 367, XXVI, 224
- Iohan Ferrandez de Touar**, 1 353, XV, 102
- Iohan Ferrandez Melgarejo**, *chançeller del sello de la poridat*, 1 356, VII, 242
- Iohan Furtado de Mendoça**, 1 367, XII, 179
- Iohan Ganso**, *vn comendador de la horden de Sand Iohan que estaua por el (el rrey don Pedro) e tenia su boz*, 1 366, XI, 136
- Iohan Garçia de Baçan**, *vn cauallero que era del conde (don Enrrique)*, 1 353, VII, 92
- Iohan Garçia de Loaysa**, *señor de Petrel*, 1 359, V, 297
- Iohan Garçia de Vallejera**, *hermano mayor de doña Maria de Padilla*, 1 353, XXVII, 118
- Iohan Garçia Manrique**, *vn rrico omne de Castilla de quien fiaua el (el rrey don Pedro)*, 1 351, IV, 35
- Iohan Garçia Palomeque**, *obispo de Vadajoz*, 1 367, XII, 179

- Iohan Gonçalez de Auellaneda**, 1 366, IV, 125
- Iohan Gonçalez de Baçan**, 1 353, VI, 90
- Iohan Gonçalez de Bahabon**, 1 359, XXII, 327
- Iohan Gonçalez de la Deça**, 1 353, I, 82
- Iohan Gonçalez Orejon**, 1 359, XI, 309
- Iohan Lopez de Aldape**, *escudero natural de Vizcaya*, 1 351, VIII, 43
- Iohan Manso de Valladolid**, *ofiçial de casa de la rreyna (doña Blanca)*, 1 353, XXVIII, 119
- Iohan Manuel**, 1 350, XIV, 26
- Iohan Martinez d'Eslaua**, *e morio y (Orihuela) estonce vn cauallero del rrey d'Aragon muy bueno, que tenia el dicho castillo d'Orihuela, que llamauan don Iohan Martinez d'Eslaua e era rrico omne*, 1 365, I, 111
- Iohan Martinez de Heguelta**, *freyre de Santiago, comendador de Alhange*, 1 354, XXXII, 178
- Iohan Martinez de Luna**, 1 359, XXII, 326
- Iohan Martinez de Rojas**, 1 353, XV, 102
- Iohan Nuñez de Lara (fils de Ferrando de la Cerda et de Iohana de Lara)**, *señor de Vizcaya*, 1 350, III, 9
- Iohan Nuñez de Prado**, *maestre de Calatraua*, 1 350, XI, 20
- Iohan Osores**, *maestre de la horden de Santiago*, 1 359, V, 296
- Iohan Perez de Nouoa**, *que tenia boz del rrey don Enrrique*, 1 366, XVIII, 145
- Iohan Perez de Orduña**, *abad de Santander e capellan mayor*, 1 362, VII, 62
- Iohan Perez de Rebolledo**, *vezino de Xerez su vallestero*, 1 361, III, 39
- Iohan Perez de Xerez**, *vallestero de maça, el qual matara a la rreyna doña Blanca (...) e mandaronlo enforçar*, 1 366, XVI, 143
- Iohan Perez**, *capellan*, 1 362, VII, 62
- Iohan Ponçe de Leon**, *señor de Marchena*, 1 358, V, 259
- Iohan Ramirez de Arellano**, *vn cauallero que dizian don Iohan Ramirez de Arellano, que era nauarro e camarero del rrey de Aragon*, 1 363, VIII, 94
- Iohan Ramirez de Guzman**, 1 354, XXIV, 160

- Iohan Rodriguez de Baçan**, *otro cauallero del conde don Enrrique*, 1 354, XXXIII, 184
- Iohan Rodriguez de Biedma**, *sobrino del dicho Gutier Ferrandez*, 1 353, XXVIII, 119
- Iohan Rodriguez de Cisneros**, 1 353, XV, 102
- Iohan Rodriguez de Sandoual**, *que era muy grand cauallero e natural de las behetrias*, 1 351, XIII, 49
- Iohan Rodriguez de Torquemada**, 1 366, IV, 125
- Iohan Rodriguez de Villegas**, *el Caluo*, 1 353, X, 96
- Iohan Rodriguez Sarmiento**, 1 367, IV, 161
- Iohan Ruyz de Oña**, *balletero*, 1 351, VI, 40
- Iohan Sanchez de Ayala**, 1 354, XXXII, 177
- Iohan Sanchez de las Ruelas**, *obispo que fue de Burgos, e era natural de Toledo*, 1 351, XV, 52
- Iohan Sanchez de Oteo**, *vn escudero*, 1 356, II, 232
- Iohan Sanchez de Sandoual**, *comendador del obispado de Jahen*, 1 362, I, 50
- Iohan Sanchez de Valladolid**, *fijo de don Ferrand Sanchez de Valladolid*, 1 360, V, 8
- Iohan Tenorio**, *que lo auia fecho estonçe su rrepostero mayor el rrey, e era muy amigo de los parientes de doña Maria*, 1 353, IV, 87
- Iohan Ximenez de Cordoua**, 1 359, XI, 309
- Iohan Ximenez de Sand Peyre**, (el rrey don Pedro) *gano la villa de Borja e tomo y presos dos caualleros que dizian don Iohan Ximenez de Sand Peyre...*, 1 363, I, 80
- Iohan Ximenez de Urrea**, (Violante) *era fija de un rrico omne de Aragon, que dixeron don Iohan Ximenez d'Urrea*, 1 360, VI, 10
- Iohan Ponçe de Leon**, *el rrey fuesse para Seuilla e antes que y llegase fizo matar (...) a don Iohan, fijo de don Pero Ponçe de Leon señor de Marchena*, 1 367, XXIV, 221
- Iohana de Castro (épouse de Pierre Ier de Castille)**, *fija de don Pedro de Castro, que dezian « de la guerra »*, 1 354, X, 139

Iohana de Lara, *desposada con don Tello*, 1 350, III, 9

Iohana Despina, *fija del infante de Aragon, que dizian don Remon Berenguel*, 1 350, XIV, 26

Iohana de Napol, *en Napol (rregnaua) la rreyna doña Iohana*, 1 366, III, 122

-J-

Jaques Buen Omne, *que era su capitan dellos (de los Jaque en França)*, 1 356, XII, 248

Jacques Ier, roi d'Aragon, 1 350, XIII, 25

Jean (fils d'Alphonse X, roi de Castille), *fijo del rrey don Alfonso, hermano del rrey don Sancho de Castilla*, 1 359, V, 295

Jean (fils d'Henri II, roi de Castille), 1 353, IV, 87

Jean, infant d' Aragon, *infante*, 1 353, VI, 89

Jean Ier, roi d'Aragon, *que el infante don Iohan, fijo primo genito del rrey de Aragon, que era estonçes duque de Girona, casasse con la infanta doña Beatriz, fija del rrey don Pedro e de doña Maria de Padilla*, 1 363, V, 87

Jean II, roi de France, *que auia su guerra con el rrey de Ingla terra*, 1 356, VI, 239

Jeanne (fille d'Alphonse XI, roi de Castille), *fija del rrey don Alfonso e de doña Leonor de Guzman, hermana del conde don Enrrique e del maestre de Santiago e del conde don Tello*, 1 354, XXXVI, 189

Jeanne de Villena, *muger del conde don Enrrique*, 1 354, XXXIII, 183

-L-

- Lançarote Peaña**, *ginoues*, 1 359, XI, 309
- Leonete**, *fijo del rrey de Ingla terra*, 1 356, XII, 248
- Leonor de Cornago**, *muger de Garçi Laso*, 1 351, VI, 41
- Leonor de Saldaña**, *que era rrica dueña e muy noble, fija de don Ferrant Ruiz de Saldaña e muger de don Alfonso Lopez de Haro, fijo de don Iohan Alfonso de Haro, señor de los Cameros*, 1 354, XXI, 155
- Lope de Cañizares**, *vn escudero criado del rrey don Alfonso*, 1 350, VII, 14
- Lope de Luna**, *conde*, 1 356, XI, 247
- Lope de Velasco**, 1 356, X, 210
- Lope Diaz de Almança**, *la guarda mayor del rrey don Alfonso auiala Lope Diaz de Almança*, 1 350, VI, 12
- Lope Diaz de Perea**, *freyre de la horden de Santiago*, 1 358, XI, 282
- Lope Diaz de Rojas**, *vn cauallero de Castilla que era señor de Poza*, 1 351, VIII, 43
- Lope Ferrandez de Luna**, *arçobispo de Zaragoza*, 1 366, VII, 130
- Lope Ferrandez de Valbuena**, 1 362, I, 51
- Lope Garçia de Fermosilla**, 1 359, V, 296
- Lope Garçia de Porras**, 1 354, XXXII, 177
- Lope Gutierrez de Cordoua**, 1 364, V, 103
- Lope Ochoa**, *su hermano* (de Iohan Gonçalez de Auellaneda), 1 366, IV, 125
- Lope Perez de Moscoso**, 1 354, XXXII, 178
- Lope Perez de Vargas**, 1 359, V, 296
- Lope Rodriguez de Villalobos**, 1 353, XV, 102
- Lope Sanchez de Auendaña**, *comendador mayor de Castilla*, 1 354, XXXII, 177
- Loys de Nauarra**, *su hermano* (del rrey de Nauarra), 1 362, IX, 65
- Luy Manuel**, *fijo de Sancho Manuel e nieto de don Iohan Manuel*, 1 363, VI, 90

-M-

Mahomad, rrey, 1 350, XI, 21

Mahomad el Cabeşani, *yuan con el rrey (don Pedro) seysçientos de cauallo moros, que el rrey de Granada la auia enbiado con vn cauallero suyo que dizian don Mahomad el Cabeşani*, 1 366, IV, 125

Marcos Garçia, *vn escudero natural de Castilla, de la villa de Castro d'Urdiales*, 1 364, II, 99

Margarida (fille de Ferrando de la Cerda et de Iohana de Lara), *que morio monja en Caleruega*, 1 351, X, 45

Maria Coronel, *su fija de don Alfonso Ferrandez Coronel*, 1 351, XXI, 67

Maria de Gonçalez, 1 352, VII, 76

Maria de Lara (fille de Ferrando de la Cerda et de Iohana de Lara), *que caso con el conde de Estanpas en França e despues caso con el conde de Alançon, hermano del rrey Phelipe de França*, 1 351, X, 46

Maria de Vizcaya (épouse de Iohan Nuñez de Lara), *fija de don Iohan el Tuerto*, 1 351, X, 45

Maria Gonçalez de Henestrosa, *muger de Garçi Laso*, 1 360, XVIII, 25

Maria Ponçe, *fija de don Pero Ponçe*, 1 350, IX, 18

Marie (épouse d'Alphonse XI, roi de Castille, fille d'Alphonse IV, roi du Portugal, mère de Pierre Ier), *madre del rrey don Pedro*, 1 350, III, 8

Marie (petite-fille d'Alphonse IV, roi du Portugal), *(el rrey don Alfonso de Portugal) fazia estonçes bodas a la infanta doña Maria, su nieta, con el infante don Ferrando de Aragon, marques de Tortosa, fijo del rrey don Alfonso de Aragon*, 1 354, V, 130

Marie de Padilla, *(el rrey don Pedro) tomo a doña Maria de Padilla, que era vna donzella muy fermosa e andaua en casa de doña Ysabel de Meneses, muger de don Iohan Alfonso de Alburquerque, que la criaua*, 1 352, V, 76

Marti Martinez de Trugillo, *vn omne de quien fiaua (el rrey don Pedro)*, 1 366, IX, 133

- Martin Abarca**, *vn cauallero que dizian Martin Abarca e era natural de Nauarra e biuia en Castilla tienpo auia*, 1 356, II, 231
- Martin Alfonso de Arnillas**, 1 353, XV, 102
- Martin Alfonso Tello**, 1 354, XXVII, 167
- Martin Ferrandez**, *que fue ayo del rrey don Alfonso e era alcalde mayor de Toledo*, 1 354, XXI, 156- 157
- Martin Gil**, 1 354, XXXII, 180.
- Martin Gonçalez Guardian**, *escudero*, 1 360, XX, 29
- Martin Lopez de Cordoua**, *camarero del rrey*, 1 358, VI, 275
- Martin Lopez de Molina**, *donzel del rrey (don Pedro) de la gineta, natural de Jahen*, 1 361, VII, 45
- Martin Martinez de Espinosa**, *notario publico de Elche*, 1 359, V, 297
- Martin Nuñez de Arandia**, *vn escudero de Pero Ruyz de Villegas*, 1 355, III, 198
- Martin Sanchez de Vedia**, *vn escudero natural de Vizcaya*, 1 351, VIII, 43
- Martin Velez de Rada**, *vn escudero de la tierra (Trasmiera)*, 1 367, XXVIII, 227
- Martin Yañez de Seuilla**, *el rrey enbio a Martin Yañez de Seuilla, su priuado e tenedor de las sus taraçanas*, 1 358, X, 281
- Martin**, *obispo de Huesca*, 1 359, V, 296
- Martino**, *arçobispo de Santiago*, 1 350, I, 2
- Mateo Merçed**, *vn cauallero que dizian Mateo Merçed natural de la çibdat de Valençia, vasallo del rrey de Aragon*, 1 360, XII, 18
- Mayeu de Gornay**, *venia ý de Yngla terra, (...) mossen Mayeu de Gornay*, 1 366, II, 119
- Melen Suarez**, *clauero de Alcantara*, 1 367, XII, 179
- Men Rodriguez de Biedma**, *cabdillo del obispado de Jahen*, 1 350, I, 21
- Men Rodriguez de Senabria**, *cauallero*, 1 350, XII, 23
- Men Rodriguez Tenorio**, *que tenia la fazienda de don Iohan, fijo de don Pedro Ponçe*, 1 354, XXVII, 168
- Milia**, *vna dueña de Vizcaya que criaua a don Nuño de Lara, que dizian doña Milia, que fuera muger de vn cauallero vizcayno que dizian Martin Ruiz de*

Auendaño, que partiera de Paredes de Naua, que es en tierra de Canpos do se criaua Nuño de Lara, señor de Vizcaya, 1 351, VII, 42

Muça Abennazayr, *caudillo de los alarabes, 1 351, XVIII, 57*

-N-

Nuño de Lara, 1 351, II, 42

Nuño Ferrandez de Roa, *vallestero, 1 358, III, 270*

-O-

Oliver de Mauni, *vn cauallero breton, primo de mosen Beltran de Claquin, 1 367, I, 156*

-P-

Pablo de Perrosa, *maestre Pablo de Perrosa, fisico e contador mayor del rrey, 1 361, III, 39*

Pedro Alfonso Ceruatos, *vn cavallero de Toledo, 1 364, VIII, 107*

Pedro Alvarez de Osorio, 1 353, X, 96

Pedro Barroso, *doctor en leyes, obispo de Siguença, 1 355, XIX, 224*

Pedro de Castro ou de la Guerra, *que dizian de la Guerra, vn grand señor de Galizia vasallo del rrey, 1 350, I, 2*

Pedro de Haro, 1 353, XI, 97

Pedro de la Guerra ou de Castro, 1 350, VI, 12

Pedro de Luna, 1 359, XXII, 326

Pedro de Nauarra, *fijo del rrey de Nauarra, 1 367, XVI, 187*

Pedro de Portugal, *su fijo del dicho rrey don Alfonso* (de Portugal), 1 360, XIV, 19

Pedro de Xerica, *vn grand señor de la casa del rrey de Aragon*, 1 362, II, 53

Pedro, *yua el rrey don Enrrique e con el (...) el conde don Pedro su sobrino, fijo del maestre don Fadrique*, 1 367, IV, 162

Pero Alvarez, *Otrossi mataron esse dia luego y el dean de Santiago que dezian Pero Alvarez, omne muy letrado e natural de Toledo, e alli fino delante el altar de Santiago*, 1 366, XII, 138

Pero Bermudez de Seuilla, 1 359, XXII, 326

Pero Buyl, *era estonce en aquella çerca capitan de la çibdat de Valençia vn cauallero natural dende que dizian don Pero Buyl*, 1 364, I, 98

Pero Cabrera de Cordoua, 1 358, VII, 277

Pero Carrillo, 1 350, XII, 23

Pero Coronel, *sobrino del dicho don Alfonso Ferrandez Coronel*, 1 353, I, 82

Pero Cuello, *e fueron en consejo con el* (el rrey don Alfonso de Portugal) *de la* (doña Ynes de Castro) *dos caualleros suyos (...) y otro que dizian Pero Cuello...*, 1 360, XIV, 19

Pero Diaz de Sandoual, 1 353, XV, 102

Pero Esteuañez Carpintero, *comendador mayor de Calatraua*, 1 353, I, 81

Pero Fernandez Quexada, *cauallero*, 1 352, V, 76

Pero Ferrandez Cabeça de Vaca, 1 366, IV, 125

Pero Ferrandez d'Yxar, *rrico omne e cauallero de Aragon*, 1 366, I, 117

Pero Ferrandez de Guadalajara, *la rreposteria tenia Pero Ferrandez de Guadalajara*, 1 350, VI, 12

Pero Ferrandez de Medina, *omne de la çibdat de Burgos*, 1 351, VI, 39

Pero Ferrandez de Velasco, *frontero por mandado del rrey* (don Pedro) *en Murçia*, 1 360, I, 1

Pero Ferrandez de Villa Carlon, 1 355, XIII, 214

Pero Ferrandez de Villa Grande, 1 354, XXXII, 178

Pero Ferrandez Quixada, 1 354, XXXII, 177

Pero Giron, *vn freyre de la horden de Alcantara*, 1 367, XXVI, 223

- Pero Gomez Barroso**, *este dicho obispo era natural de Toledo e dezianle Pero Gomez Barroso, e despues fuera cardenal*, 1 355, IX, 208
- Pero Gomez de Porras**, *el viejo*, 1 354, XXXII, 176
- Pero Gomez de Porres**, *el Moço*, 1 359, XI, 309
- Pero Gomez Gudiel**, *natural de Toledo, obispo de Segouia*, 1 353, XXVIII, 119
- Pero Gonçalez Carrillo**, *su fijo* (de Gonçalo Alfonso Carrillo), 1 355, XIV, 216
- Pero Gonçalez d'Agüero**, 1 354, XXIV, 160
- Pero Gonçalez de Castillejo**, *que se llamaba Mexia*, 1 358, XI, 282
- Pero Gonçalez de Mendoça**, (el rrey don Pedro) *diola* (la escudilla) *a Pero Gonçalez de Mendoça*, 1 353, XXVIII, 119
- Pero Gonçalez de Orejon**, *natural de Lieuana e omne de quien el rrey fiaua*, 1 353, XVII, 104
- Pero Jordan d'Vrres**, 1 367, XII, 179
- Pero Lopez de Ayala**, *que fue en aquella armada capitan de la flota*, 1 359, XI, 309
- Pero Lopez de Padilla**, *que era vallestero mayor del rrey*, 1 358, III, 270
- Pero Maça**, *vn rico omne* (de Aragon), 1 358, III, 268
- Pero Malfeyto**, *comendador mayor de Alcantara*, 1 355, XVI, 221
- Pero Manrrique**, *adelantado mayor de Castilla*, 1 364, V, 103
- Pero Martinez Caluillo**, *cauallero*, 1 359, V, 297
- Pero Muñiz de Godoy**, *que fue despues maestre de Calatraua*, 1 354, I, 124
- Pero Nuñez de Guzman**, 1 354, XXVII, 166
- Pero Ponçe de Leon**, *señor de Marchena*, 1 350, III, 9
- Pero Remon de Cardona**, 1 359, V, 296
- Pero Ruyz Carrillo**, *que era casado con otra hermana de Garçi Laso, que dizian doña Vrraca Lasa*, 1 351, V, 36
- Pero Ruyz de Sandoual**, *comendador de Montiel*, 1 354, XIV, 144
- Pero Ruyz de Villegas**, *su mayordomo mayor* (de don Tello), 1 351, IV, 35
- Pero Ruyz Sarmiento**, 1 366, VIII, 131
- Pero Suarez de Toledo**, *que era primero camarero mayor del rrey quando era infante*, 1 350, VI, 12

- Pero Suarez de Velasco**, *cauallero*, 1 358, I, 263
- Pero Tenorio**, *arçobispo que fue despues de Toledo*, 1 367, XII, 179
- Pero Ximenez de Lorca**, 1 359, V, 297
- Petit Mençin**, *e ayudauan ese dia al conde de Fox çinco capitanes de las compañías, los quales eran : (...) Petit Mençin...*, 1 363, IX, 96
- Philippe VI, roi de France**, *Phelipe sexto de França*, 1 351, XXII, 68
- Phelipe**, *que agora es duc de Vergoña e conde de Flandes*, 1 356, XII, 248
- Phelipe de Nauarra**, *su hermano* (del rrey don Carlos de Nauarra), 1 351, XI, 47
- Picaço**, *fijo del rrey Albulhaçen, que llamauan Abomelich*, 1 350, I, 2
- Pierre (fils de Jacques II d'Aragon)**, *tio del rrey de Aragon, hermano del rrey don Alfonso su padre*, 1 367, XVII, 189
- Pierre Ier, roi de Castille**, 1 350, I, 1
- Pierre III**, *fijo del rrey don Alfonso*, 1 350, I, 5
- Ponçe Diaz de Quesada**, 1 353, I, 82

-R-

- Ramiro de Arellano**, *vn su hermano* (de don Iohan Ramirez), 1 363, VIII, 94
- Remon Aleman de En Ceruellon**, *enbaxador del rrey de Aragon*, 1 361, II, 37
- Remon Berenguel**, *infante de Aragon*, 1 350, XIV, 26
- Remon de Montañana**, *arçidiano de Taraçona*, 1 359, V, 296
- Remon de Rocafuy**, 1 354, XXXII, 178
- Remon**, *obispo de Valençia*, 1 359, V, 296
- Rodrigo Alfonso de Salamanca**, *ballestero*, 1 351, VI, 40
- Rodrigo de Montoya**, *vn escudero del conde don Enrrique*, 1 363, VI, 90
- Rodrigo Perez de Castro**, *vn su ballestero* (del rrey don Pedro), 1 357, V, 259
- Rodrigo Rodriguez de Torquemada**, 1 354, XXXII, 177
- Rodrigo Yañez**, *maestre de Christus en el rregno de Portogal*, 1 354, IX, 138
- Rodrigo Yñiguez de Biedma**, 1 353, I, 82
- Rodrigo**, 1 350, I, 3

Ruberte Canoles, 1 367, V, 163

Ruy Chacon, *tiraron la encomienda mayor de Castilla a don Ruy Chacon*, 1 353, XXVII, 118

Ruy Diaz Cabeça de Vaca, *su mayordomo mayor* (de don Iohan Alfonso), 1 353, XV, 102

Ruy Diaz Carrillo, 1 354, XIV, 145

Ruy Diaz de Rojas, 1 354, XXXII, 177

Ruy Ferrandez de Escobar, 1 351, VI, 39

Ruy Ferrandez de Gaona, *vn escudero su criado* (del rrey don Enrrique) (...) *natural de tierra de Alaua*, 1 367, XIV, 184

Ruy Gonçalez de Atiença, *vn omne de la camara del rrey*, 1 358, III, 270

Ruy Gonçalez de Boz Mediano, *cauallero*, 1 364, V, 103

Ruy Gonçalez de Castañeda, *vn rrico omne que era casado con doña Eluira Lasa, hermana del dicho Garçi Laso*, 1 351, V, 36

Ruy Gonçalez de Cisneros, 1 366, VIII, 131

Ruy Gonçalez de Torquemada, 1 362, I, 51

Ruy Martinez de Solorzano, 1 354, XXXII, 177

Ruy Perez de Mena, *alcayde del castillo de Burgos e fuera su rrecabdador del rrey don Pedro en aquella tierra*, 1 366, VII, 129

Ruy Perez de Soto, 1 354, XXXII, 176

Ruy Ponçe Palomeque, *el rrey don Pedro (...) auia enbiado mandar de Burgos que matassen vn (...) omne bueno de la çibdat* (de Aranda) (...) *E al cauallero dizian Ruy Ponçe Palomeque e era de los buenos*, 1 367, XXIV, 220

-S-

Sanche (fils d'Alphonse XI, roi de Castille et d'Eléonore de Guzmán), *que fue despues conde de Alburquerque*, 1 350, III, 8

Sanche (fils illégitime de Pierre Ier), *el rrey don Pedro despues que morio doña Maria de Padilla, ouo fijos de vna dueña que estaua en su casa e criara al infante*

don Alfonso su fijo e ouo dos fijos della vno que dizian don Sancho (...) e queria los el rrey don Pedro muy grand bien a la madre e a ellos, e dexara los en Carmona, 1 369, VII, 285

Sancho Ferrandez de Touar, 1 367, IV, 161

Sancho Manuel, *que era nieto de don Iohan Manuel e era primo del dicho maestre (de Alcantara) de partes de Castañeda, 1 355, XVI, 220*

Sancho Perez de Ayala, 1 362, I, 51

Sancho Ruyz de Rojas, 1 354, XXIV, 160

Sancho Ruyz de Villegas, *vn escudero (...) que dizian por sobre nonbre Sancho Portin e era cauallerizo mayor del maestre (don Fadrique), 1 358, III, 271*

Sancho Sanchez de Moscoso, 1 354, XXXII, 177

Sancho Sanchez de Rojas, *su ballestero mayor (del rrey don Pedro), 1 352, I, 71*

Senesorgas de Alemaña, *venia el cabtal de Buche e muchos caualleros e escuderos de Gujana del vando e partida del conde de Fox e Senesorgas de Alemaña, 1 367, V, 163*

Simuel el Leui, *thesorero mayor del rrey, que fue primero almoxarife de don Iohan Alfonso, 1 350, XIV, 26*

Suer Alfonso de Mallean, *que era asturiano, 1 352, III, 74*

Suer Gutierrez de Nauales, *criado de Ferrand Perez Porto Carrero, e seruia la escudilla de la rreyna por el, 1 353, XXVIII, 119*

Suer Martinez, *clauero de Alcantara, 1 354, XXVII, 168*

Suer Perez de Quiñones, 1 353, XII, 99

Suer Tellez de Meneses, 1 353, XVI, 102

Suer Yañez de Parada, 1 353, XV, 101

-T-

Tarif Abenziet, 1 350, I, 3

Tel Palomeque, *vn cauallero de Toledo, 1 353, XXVIII, 119*

Tello (fils d'Alphonse XI, roi de Castille), *señor de Aguilar, 1 350, III, 8*

Tello de Meneses, 1 353, XXII, 111

Teresa, *hermana del conde don Lope, señor de Vizcaya, el que mato el rrey don Sancho en Alfaro*, 1 351, X, 45

Teresa, *sobrina de Gutier Ferrandez de Toledo*, 1 353, XXIX, 121

-U-

Uasco Alfonso de Portugal, *cauallero*, 1 351, VI, 40

-V-

Vasco Perez de Meyra, *cauallero*, 1 350, I, 4

Vasco Perez de Vaamonte, *su hermano* (de Arias Vasquez de Vaamonte), 1 361, IV, 41

Vasco, *obispo de Palencia, su chanceller mayor de la rreyna* (doña Maria, madre del rrey), 1 351, VI, 39

Viçençio, 2, 17, 19

Violante de Vrrea, *fija de vn rrico omne de Aragon, que dixeron don Iohan Ximenez de Urrea*, 1 360, VI, 9

Vlit Amiramomelin, *fijo de Abdel Melic, que quiere dezir en la lengua de los alarabes Amiramomelin, el señor mayor de los creyentes, que quiere dezir, de los que nueuamete creyeron la seta de Mahomad*, 1 351, XVIII, 58

Vrbano quinto, 1 366, III, 120

Vrraca de Osorio, *madre del dicho don Iohan Alfonso de Guzman, e con grand saña que* (el rrey don Pedro) *auia de su fijo, fizola prender e matola muy cruel mente e mandole tomar todos sus bienes que ella e su fijo auian*, 1 367, XXVII, 225

Vrraca Lasa, *otra hermana de Garçi Laso*, 1 351, V, 36

Vrraca, *hermana de doña Ysabel, madre de la dicha doña Iohana de Castro*, 1 354, X, 139

Vzmin, *el que vençiera los infantes don Iohan e don Pedro en la Vega de Granada e fuera vençido del infante don Iohan fijo del infante don Manuel en la pelea de Guadal Herza*, 1 362, III, 55

-X-

Ximen de Oriz, *cauallero*, 1 363, IV, 84

Ximeno, *arçobispo de Zaragoza*, 1 359, V, 295

Ximon Gonçalez Dolid, *cauallero*, 1 362, I, 50

-Y-

Yllan, *que fue malo, por cuyo consejo venian los moros*, 1 350, I, 3

Ynes de Castro, *su hermana (de don Aluar Perez de Castro)*, 1 353, XXVI, 117

Yñigo Lopez de Horozco, *(el rrey don Pedro) dio a Torija a Yñigo Lopez de Horozco*, 1 353, IV, 86

Yñigo Ortiz de las Cueuas, 1 354, XXXII, 176

Ynoçençio sexto (Innocent VI), 1 354, XXII, 158

Ysabel (fille de Pierre Ier), *nasçio una fija de doña Maria de Padilla, en Otordesillas, que dixieron doña Ysabel*, 1 355, XIV, 215

Ysabel de Lara, *hermana del dicho don Nuño*, 1 351, X, 45

Ysabel de Meneses, *, muger de don Iohan Alfonso de Alburquerque*, 1 352, V, 76

Ysabel, *le nasciera vn fijo (al rrey don Pedro) de una dueña que tenia, que dezian doña Ysabel*, 1 363, V, 88

Ysabel, *madre de la dicha doña Iohana de Castro*, 1 354, X, 139

Ysabel, *muger que fue del infante don Iohan de Aragon*, 1 358, V, 274

Yuçaf Abenhabit Abenazar, *rrey de Granada*, 1 350, I, 1

Yzmael de Granada, *hermano del rrey Mahomad*, 1 362, VI, 60

-Z-

Zorzo, *vn cauallero suyo (del rrey don Pedro) que dizian Zorzo e era su vallestero mayor. E el rrey queriele grand bien e fiaua del, e era natural de Tartaria e fuera tomado e criado de ginoueses*, 1 360, XIII, 18

Index des noms de personnages, d'auteurs, de lieux et des *Chroniques citées*

Les personnages sont classés par leur prénom suivi de leur nom alors que les auteurs apparaissent dans l'ordre inverse, leur nom étant écrit en majuscules. Les lieux figurent en italiques et respectent l'orthographe que leur donnent les chroniqueurs. Les *Chroniques* sont présentées sous leur forme abrégée et en italiques.

A

- ABADAL I VINYALS, Ramon d', 378
 Abenhatín (voir aussi Benahatin), 134
 Abdal'azhîm, 253
 Abdel Melic, 253, 444, 472
 Abelfacèn Alí Aben Comeixa, 235, 245, 414
 Abenfaluz, 444
 Abomelich, 247, 248, 469
 Aboû Dja'far Ahmed, 253
 Abraham, 54
 Absalon, 52
 Abuçelin, 444
 Abuhanen, 248, 444
 Abu Saïd (voir aussi Bermejo), 251, 448
 Acard de Mur, 192
Açofra, 203
 Aemar Fenollet, 414
 AGUADE NIETO, Santiago, 404
Aguilar, 343, 344, 345, 448, 471
 AINSWORTH, Peter F., 184, 406
 AL CHALABI, Frédéric, 56, 378
Alagó, 84, 207
 Alamany de Luna, 71, 414
Alançon, 464
Alariz, 114
Alaró, 316, 416
Alaua, 470
 Albohacen (voir aussi Albuhaçen et Bulhacèn), 44
 Albuhaçen (voir aussi Albohacen), 247, 248, 444, 446, 469
Alburquerque, 125, 195, 301, 306, 307, 318, 319, 320, 321, 323, 326, 327, 328, 330, 331, 332, 342, 343, 344, 355, 356, 367, 368, 450, 464, 470, 473
Alcalatén, 422
 ALCUIN, 224
 Aldonça Coronel, 444
 ALEMANY FERRER, Rafael, 380, 399
Alemanya, 142, 396
Alencastre, 444, 449, 458
 Alexandre, 143
Alexandria, 431, 432
Alfajarí, 422
Alfaro, 472
 Alfonso (fils de Pierre Ier et de María de Padilla), 444
 Alfonso Arias de Quadros, 444
 Alfonso de Benauides, 445
 Alfonso de la Cerda, 200, 343, 445, 454
 Alfonso de Lòria, 414

- Alfonso Décimo (voir aussi Alfonso X, Alphonse X et rrey don Alfonso), 376
- Alfonso el Onceno (voir aussi Alfonso Onceno, Alfonso XI, Anfós, Alphonse XI et rrey don Alfonso), 376
- Alfonso Fernandez, 445
- Alfonso Ferrandez Coronel, 241, 343, 344, 349, 444, 445, 457, 458, 459, 464, 467
- Alfonso Ferrandez de Castrillo, 163, 312, 445
- Alfonso Ferrandez de Mena, 445
- Alfonso Ferrandez de Monte Mayor, 445
- Alfonso Ferrandez de Olmedo, 122, 445
- Alfonso Ferrandez de Saauedra, 445
- Alfonso Ferrandez de Vargas, 445
- Alfonso Ferrandez Escriuano, 445
- Alfonso Garçia de Camargo, 445
- Alfonso Garçia de Mata, 445
- Alfonso Gomez, 445
- Alfonso Gomez de Liria, 445
- Alfonso Gonçalez de Boz Mediano, 445
- Alfonso Gonçalez de Fuydobro, 445
- Alfonso Jufre, 125, 341, 445, 455
- Alfonso Jufre Tenorio, 125
- Alfonso Lopez de Haro, 445, 463
- Alfonso Martínez de Toledo, arcepreste de Talavera, 244
- Alfonso Onceno (voir aussi Alfonso el Onceno, Alfonso XI, Anfós, Alphonse XI et rrey don Alfonso), 5, 15, 310, 375, 376, 377
- Alfonso Perez de Guzman, 446
- Alfonso Perez Fermosino, 125, 446
- Alfonso Ruyz de Turizes, 344, 446
- Alfonso Tellez Giron, 446
- Alfonso X (voir aussi Alfonso Décimo, Alphonse X et rrey don Alfonso), 36, 375
- Alfonso XI, 16, 37, 310, 313, 375
- Alfonso, comte de Denia, 446
- Algezira*, 156, 247
- Alguer*, 147, 148, 189
- Alicante*, 335
- Almazán*, 265
- Almodouar del Rio*, 128
- ALONSO, Amado, 408
- Alphonse I, roi d'Aragon, 142
- Alphonse II, roi d'Aragon, 415
- Alphonse III, roi d'Aragon (voir aussi Anfós et rrey don Alfonso), 71, 93, 163, 191, 225, 226, 233, 268, 273, 279, 299, 336, 351, 352, 360, 363, 415, 421, 422, 423, 425, 431, 441, 442, 444, 452
- Alphonse IV, roi du Portugal (voir aussi rrey don Alfonso), 322, 327, 328, 329, 414, 444, 464
- Alphonse VI, roi de Castille, 110, 444
- Alphonse X (voir aussi Alfonso Décimo, Alfonso X et rrey don Alfonso), 17, 25, 30, 34, 35, 36, 40, 41, 230, 249, 253, 291, 383, 444, 462
- Alphonse XI (voir aussi Alfonso el Onceno, Alfonso Onceno, Alfonso XI, Anfós et rrey don Alfonso), 17, 44, 63, 64, 65, 122, 162, 167, 186, 227, 247, 248, 260, 266, 267, 268, 293, 309, 313, 323, 325, 328, 356, 414, 423, 442, 444, 452, 462, 464, 470, 471
- Aluanen, 248, 446
- Aluar Diaz de Escobar, 446
- Aluar Garçia de Albornoz, 318, 320, 446
- Aluar Gonçalez Moran, 446
- Aluar Nuñez de Guzman, 446
- Aluar Perez, 157, 444
- Aluar Perez de Castro, 446, 473

- Aluar Perez de Guzman, 446
 Aluar Perez de Osorio, 446
 Aluar Rodriguez Daça, 446
 Aluar Rodriguez de Cueto, 446
 Aluar Rodriguez de Osorio, 446
 Aluar Rodriguez de Uendaña, 446
 Aluar Yañez Minaya, 446
 Alvaro de Carreño, 195, 446
 Amadís, 339
 Amorós, 237, 238, 414
Amposta, 102, 431, 434
 Anbrosio Boca Negra, 446
Andalozia (voir aussi *Andaluzia*), 115, 297, 333
Andaluzia (voir aussi *Andalozia*), 156, 248, 456
 Andrea Dandolo, 415
 Andres Sanchez de Gres, 446
 Anfós (voir aussi Alphonse III et rrey don Alfonso), 66, 73, 110, 194, 233, 361, 420
 Anfós (voir aussi Alfonso el Onceno, Alfonso XI, Alphonse XI et rrey don Alfonso), 65, 98, 148, 423, 442
Angeos (voir aussi *Angeu* et *Anjou*), 72, 175
Angeu (voir aussi *Angeos* et *Anjou*), 447
Anglaterra (voir aussi *Angleterre*, *Inglaterra*, *Inglaterra* et *Yngla terra*), 54, 269, 422
Angleterre (voir aussi *Anglaterra*, *Inglaterra*, *Inglaterra* et *Yngla terra*), 17, 92, 132, 183, 237, 260, 265, 268, 269, 270, 297, 339, 401, 407, 422, 451
Anjou (voir aussi *Angeos* et *Anjou*), 420, 441
 Antiochus, 13
 Antoni Collell, 415
 Antoni Nicolau, 236, 415
 Antonio de Grimaldeo, 447
 ANTONIO MARAVALL, José, 382
 AQUIEN, Michèle, 388
 AQUIN, Thomas d', 55
Aragó (voir aussi *Aragon* et *Aragón*), 29, 30, 49, 53, 55, 71, 93, 96, 97, 117, 142, 143, 144, 146, 148, 150, 191, 193, 197, 206, 207, 211, 212, 238, 265, 268, 274, 287, 288, 324, 361, 365, 415, 423, 425, 426, 431, 433, 439
Aragon (voir aussi *Aragó* et *Aragón*), 5, 8, 15, 34, 55, 63, 68, 72, 97, 113, 119, 123, 151, 154, 156, 161, 164, 170, 171, 172, 173, 174, 178, 183, 190, 191, 200, 221, 223, 224, 225, 226, 228, 231, 233, 235, 240, 242, 245, 246, 251, 252, 257, 261, 263, 264, 265, 266, 268, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 299, 301, 315, 317, 321, 324, 326, 327, 329, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 343, 351, 354, 356, 360, 362, 364, 365, 367, 368, 370, 373, 415, 420, 421, 422, 423, 424, 429, 430, 431, 434, 437, 438, 439, 441, 442, 443, 444, 446, 447, 448, 451, 452, 454, 455, 456, 457, 459, 460, 461, 462, 464, 465, 467, 468, 469, 472, 473, 498
Aragón (voir aussi *Aragó* et *Aragon*), 228, 229, 387, 388, 399
 ARAMON I SERRA, R., 408
Aranda, 453, 470
 Arcadic de Mur, 415
Argelès (voir aussi *Argilers*), 237, 300, 301
Argilers (voir aussi *Argelès*), 68, 236, 238, 414, 415, 418, 419, 427, 428, 429, 430, 431, 432
 Arias Gonzalez de Valdes, 447
 Arias Gonzalez Quexada, 447

- Arias Vasquez de Vaamonte, 447, 472
 ARISTOTE, 11, 12, 13, 99, 137, 140, 149,
 150, 154, 159, 214, 407, 494
 Arnao de España ,447
 Arnau Ballester, 415
 Arnau Bonadona, 415
 Arnau Burguès, 415
 Arnau d'Erill, 415
 Arnau de Canet, 415
 Arnau de Corbera, 415
 Arnau de França, 415
 Arnau de Lladrera, 415
 Arnau de Mont-Rodon, 415
 Arnau de Mur, 415
 Arnau de Rocafull, 415, 418, 440
 Arnau de Torrelles, 24, 25
 Arnau Descastllar, 415
 Arnau Joan, 415
 Arnau Jofré, 416
 Arnau Ombau, 416
 Arnau Rafart, 416
 Arnau Roger Orta, 239, 416
 Arnau Sa-Morera, 416
 Arnau Sa-Quintana, 416
 Arnoul d'Audeneham, 339
 Artal Cabrera, 416
 Artal de Foces, 416
 Artal de Luna, 71, 416, 447
 Asmar de Mosset, 416
 ASPERTI, Stefano, 393
 Assald de Galiana, 416
 Asturias, 43, 202, 310, 318
 AUGUSTIN (Saint), 89, 99, 256, 407
 Autriche, 425
 Avignon, 72, 175
 Ayala, 5, 6, 15, 16, 17, 18, 34, 35, 37, 39,
 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 52, 59, 60,
 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 72, 73,
 75, 77, 78, 80, 106, 108, 110, 111, 113,
 114, 115, 116, 117, 120, 121, 122, 123,
 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133,
 134, 135, 136, 139, 155, 156, 157, 158,
 159, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 168,
 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176,
 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185,
 186, 187, 188, 189, 190, 193, 194, 195,
 198, 199, 200, 201, 202, 204, 210, 220,
 222, 223, 224, 226, 230, 234, 238, 239,
 240, 241, 246, 247, 249, 251, 252, 253,
 254, 256, 257, 258, 259, 260, 262, 263,
 266, 267, 268, 269, 270, 272, 273, 276,
 278, 280, 281, 284, 294, 299, 303, 304,
 305, 306, 309, 318, 319, 320, 326, 333,
 336, 337, 338, 339, 341, 342, 343, 345,
 347, 348, 354, 358, 366, 372, 373, 376,
 378, 379, 383, 468, 471, 495, 496, 497,
 498, 499
 Aymon, 235, 447
- B**
- BADIA I MARGARIT, Antoni, 78, 228,
 409
 BADIA, Lola, 24, 28, 378, 380, 399, 400
Balaguer, 66, 67, 199, 201
 BALDO DE UBALDIS, Pierre, 99
Baléares, 31
 BALLESTER I CASTELL, Rafael, 9, 382
Barcelona (voir aussi *Barcelona* et
Barcelone), 29, 30, 49, 73, 93, 102, 104,
 117, 120, 142, 143, 195, 211, 230, 235,
 237, 238, 284, 287, 396, 398, 399, 404,
 409, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 422,
 424, 425, 426, 428, 429, 430, 432, 433,
 435, 437, 438, 440, 441

- Barcelona* (voir aussi *Barcelona* et *Barcelone*), 171, 223, 242
- Barcelone* (voir aussi *Barcelona* et *Barcelona*), 5, 16, 23, 24, 25, 78, 104, 119, 205, 230, 255, 285, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 387, 392, 394, 395, 396, 398, 399, 404, 409
- Barnabaó d'Auria, 416
- BARTHELEMY, Dominique, 4, 401
- BARTHES, Roland, 20, 388
- Bartolome Boca Fuego, 447
- Bartolome Boca Negra, 447
- Bartomeu Despuig, 416
- Bartomeu Pujades, 417
- Bastardo de Bearne, 447
- BASTIN, Julia, 406
- BATLLE I PRATS, Lluís, 388
- Bayonne*, 17
- Béarn*, 183
- Beatrice (fille de Pierre Ier), 447
- Beatrice (fille de Pierre, roi du Portugal), 447
- Beatrice (fille de Sanche IV, roi de Castille), 447
- BEAUNE, Colette, 403
- Beltran de Claquin (voir aussi Bertran de Claquí, Bertrand du Guesclin et mossen Beltran), 70, 223, 466
- Beltran de Guiuara, 447
- Benahatin (voir aussi Abenhatín), 127, 129, 130, 131, 132, 134, 175, 185, 188, 189, 204, 224, 239, 253, 270, 333, 379, 447, 497
- Benamarin*, 240, 251, 444, 451
- Bendito Flores, 447
- BENNASSAR, Bartolomé, 258, 382, 383, 384
- Benoît XI, 417
- Berard de Canyelles, 417
- Berat de Cruyllas (voir aussi Bernat de Cruïlles), 235, 447
- Berenguer Anglesola, 417
- Berenguer d'Abella, 417
- Berenguer d'Olms, 417
- Berenguer de Codinachs, 417
- Berenguer de Montbui, 417
- Berenguer de Palau, 417
- Berenguer de Relat, 417
- Berenguer de Ribelles, 417
- Berenguer de Rocacorba, 417
- Berenguer de Roca-salva, 417
- Berenguer de Vilaragut, 417
- Berenguer Tornamira, 417
- Bermejo (voir aussi Abu Saïd), 249, 250, 251, 252, 259, 296, 297, 448
- Bernadí de Cabrera, 417
- Bernadí de Cruïlles, 417
- Bernal de Bearn, 448
- Bernal de Cabrera, 337, 448
- Bernal de Escala, 236, 337, 448
- Bernal de la Sala, 448
- Bernardí Centelles, 417
- Bernat Albià, 236, 417
- Bernat Ballester, 415, 417
- Bernat Berçó, 417
- Bernat Carbó, 418
- Bernat d'Olzinelles, 102, 418
- Bernat de Boixadors, 418
- Bernat de Boixó, 418
- Bernat de Bordils, 418
- Bernat de Cabrera, 301, 418, 439
- Bernat de Cruïlles, 418
- Bernat de Morielló, 418
- Bernat de Ripoll, 418

- Bernat de Rocafixa, 418
- Bernat de Rocafull, 418, 440
- Bernat de Sarrià, 418
- Bernat de Ses-Escales, 418
- Bernat de Valldaura, 418
- Bernat de Vilaragut, 71, 418
- Bernat Descoll, 24, 25
- Bernat Destorrents, 419
- Bernat Miquel Belet, 419
- Bernat Oliba, 419
- Bernat Oliver, 419
- Bernat Ramon Descavall, 24, 25
- Bernat Redó, 419
- Bernat Sebastià, 419
- Bernat Sent-Climent, 419
- Bernat Sort, 419
- Bernat Suau, 419
- Bernat Sunyer, 419
- Bernat Vallet, 419
- Bernat Vidal, 26
- Berni de Villamur, 237, 448
- BERTINI, Ferruccio, 125, 411
- Bertraminus Paravisini, 419
- Bertran d'Avella, 419
- Bertran de Castellet, 419
- Bertran de Claquí (voir aussi Beltran de Claquin, Bertrand du Guesclin et mossen Beltran), 419
- Bertran de Cornudella, 420
- Bertran de Déaux, 420
- Bertran de Fenollet, 420
- Bertran de Pinós, 420
- Bertran Desvall, 420
- Bertrand du Guesclin (voir aussi Beltran de Claquin, Bertran de Claquí et mossen Beltran), 222, 277, 282, 420, 448
- Béthanie*, 91
- Betiza*, 448, 452
- Betphagé*, 91
- Bilbao*, 295
- Biscaïe*, 294
- Biuriesca*, 445, 458
- Blanca de Lara, 448
- Blanca de Villena, 448
- Blanche d'Aragon, 66, 420
- Blanche de Bourbon, 125, 158, 162, 163, 164, 165, 178, 217, 218, 221, 226, 302, 304, 305, 307, 308, 309, 321, 322, 323, 329, 354, 420, 448
- Blasco d'Aïsa, 420
- Blasco d'Alagó, 420, 432
- BLOCH, Marc, 92, 401
- BOCCACE, 137
- BODEL, Jean, 109
- BOHIGAS, Pere, 400
- Bona, 151, 448
- Bonanat Descoll, 420
- Bonifaci Ferrer, 420
- Bonifacio de Camulio, 420
- BONNASSIE, Pierre, 383
- BONNER, Anthony, 28, 400
- BOOTH, Wayne, 388
- Borbon (voir aussi Bourbon), 165, 221, 458
- Bord de Concud, 420
- Borja*, 449, 461
- Borouia*, 202
- Borriana*, 314, 315, 360
- Bourbon (voir aussi Borbon), 221, 302, 307, 321, 322, 329, 354, 420, 431
- BOUREAU, Alain, 205, 403, 413
- BOZOKY, Edina, 389
- Bretuquin, 448
- BROWN, Cinthia J, 192, 389
- Brunet, 420

- BUDA, Milada, 9, 383
- Bulhacèn (voir aussi Albohacen et Albuhaçen), 245, 420
- Burdeu*, 184
- Burgillos*, 445
- Burgos*, 72, 113, 168, 257, 281, 295, 310, 367, 421, 445, 453, 455, 458, 461, 467, 470
- BURNS, E. Jane, 389
- BUXTON, John, 406
- C**
- Caba (la), 249, 448
- Cabra*, 344
- Cabrera, 71, 113, 147, 189, 239, 301, 337
- Calatrava*, 263, 307, 438, 445
- Caleruega*, 464
- Calloç, 420
- CAMPS, Christian, 56, 378
- CANAVAGGIO, Jean, 16, 35, 36, 381
- Canet*, 212, 236, 424, 428
- Cap de Sent Marc*, 182
- Carcaxona*, 447
- CARDINI, Franco, 99, 125, 411, 412
- Cardona, 71, 113, 237, 263, 336
- Carlos Magno, 449
- Carmona*, 167, 450, 471
- Carro, 449
- CARRUTHERS, Leo, 406
- Carsi*, 269
- Cartajena*, 79
- Casandra, 449
- Castella* (voir aussi *Castiella*, *Castilla* et *Castille*), 54, 64, 65, 80, 95, 98, 117, 119, 142, 147, 148, 150, 151, 153, 171, 180, 188, 206, 207, 219, 225, 229, 261, 262, 264, 265, 267, 268, 269, 323, 324, 325, 351, 365, 414, 415, 421, 422, 423, 426, 427, 431, 434, 439, 442
- Castelló*, 315, 336, 417
- Castelló Sent Pere*, 421
- Castellon de Burriana*, 337
- Casteloigne*, 183
- Castiella* (voir aussi *Castella*, *Castilla* et *Castille*), 63, 228, 229
- Castilla* (voir aussi *Castella*, *Castiella* et *Castille*), 16, 36, 62, 68, 70, 110, 115, 122, 125, 134, 135, 156, 157, 165, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 177, 199, 200, 223, 224, 239, 242, 248, 252, 266, 270, 293, 295, 296, 297, 298, 305, 307, 321, 326, 327, 329, 330, 334, 335, 336, 338, 343, 344, 380, 404, 433, 446, 447, 449, 453, 454, 455, 456, 459, 463, 464, 465, 468, 470
- Castille* (voir aussi *Castella*, *Castiella* et *Castilla*), 5, 15, 17, 18, 25, 30, 34, 35, 36, 37, 40, 42, 44, 54, 65, 96, 98, 115, 128, 131, 134, 137, 147, 151, 158, 166, 170, 171, 172, 174, 190, 199, 200, 202, 204, 205, 221, 225, 226, 227, 228, 231, 238, 244, 245, 246, 250, 251, 258, 260, 261, 263, 264, 266, 267, 268, 270, 293, 294, 295, 296, 297, 302, 307, 318, 320, 322, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 334, 335, 340, 341, 349, 351, 363, 366, 373, 380, 383, 385, 405, 414, 421, 422, 423, 426, 431, 433, 438, 439, 442, 444, 447, 452, 457, 461, 462, 464, 469, 470, 471
- Castro, 115, 168, 345, 464, 467, 473
- Castro Xeriz*, 164, 226
- Catalina de Lancaster (voir aussi Catherine de Lancastre), 16

- Catalogne* (voir aussi *Catalunya*), 23, 56, 194, 245, 290, 291, 373, 378, 383, 388
- Catalunya* (voir aussi *Catalogne*), 23, 29, 30, 71, 110, 119, 148, 154, 237, 239, 284, 286, 287, 316, 378, 383, 387, 395, 396, 397, 398, 399, 425, 426, 436, 437, 438, 439, 440
- CATEDRA, Pedro, 230, 404
- Catherine de Lancastre (voir aussi Catalina de Lancaster), 17
- CATINCHI, Philippe-Jean, 57, 381
- Cea*, 459
- Cerdanya*, 93
- cérémonieux* (voir aussi Cérémonieux, Pere el Cerimoniós, Pere III, Pierre III et roi d'Aragon), 5, 27, 68
- Cérémonieux (voir aussi cérémonieux, Pere el Cerimoniós, Pere III, Pierre III et roi d'Aragon), 18, 24, 30, 32, 73, 78, 103, 276, 378
- CHAPLIN, Charles, 370
- CHARAUDEAU, Patrick, 409
- Charlemagne, 86, 90, 224
- Charles II de Navarre (voir aussi roi de Navarre), 296, 297, 421
- Charles IV, roi de France, 449
- Charles Loyseau, 234
- Charles V, roi de France, 86, 449
- CHASSE, Dominique, 389
- Christ (voir aussi Jésus), 56, 89, 90, 92, 136, 256
- CICERON, 12, 13, 137, 141, 209, 408
- Cid, 446, 449
- Cigales*, 195, 319
- CINGOLANI, Stefano M., 394
- CIROT, Georges, 383
- Clément VI, 236, 421, 449
- COLL I ALENTORN, Miquel, 52, 394
- COLOMER I POUS, Eusebi, 408
- COMMYNES, Philippe de, 45, 407
- Comte Henri (voir aussi Conde don Ennrique, Enric, Enrique II, Henri II et rrey don Enrrique), 73, 126, 132, 136, 174, 178, 261, 319
- Conca*, 265
- Conde don Enrrique (voir aussi Comte Henri, Enric, Enrique II, Henri II et rrey don Enrrique), 124, 163, 311, 312, 326, 327, 328, 337, 367, 446, 450, 452, 461, 462, 469
- Conflent*, 197, 287, 288
- Conqueridor (voir aussi Jacques Ier, Jacques le Conquérant et Jaume I), 31, 50, 362, 395
- Constance (fille de Pierre Ier et de Marie de Padilla), 17, 448
- Constance d'Antilló, 421
- Constance d'Aragon (fille de Jacques II d'Aragon), 324, 421, 432
- Constance d'Aragon (fille de Pierre III), 15, 421
- Constance de Majorque, 279, 315, 421, 442
- CONTAMINE, Philippe, 99, 412
- Cordoua* (voir aussi *Cordoue*), 62, 70, 115, 127, 199, 248, 250, 267, 295
- Cordoue* (voir aussi *Cordoua*), 115
- COROLEU, Josep, 24
- COROMINES, Joan, 409
- Coronel, 156, 239, 241, 327, 329, 342, 343, 344, 346, 347, 348
- Còrsega*, 93, 211, 238
- Costa d'Empordà, 421
- Constantinoble*, 147
- COURCELLES, Dominique de, 28, 400

- CPC*, 30, 31, 32, 52, 54, 58, 64, 68, 69, 71, 72, 79, 80, 92, 93, 100, 103, 104, 111, 116, 120, 142, 144, 150, 154, 171, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 189, 190, 191, 193, 194, 196, 199, 201, 205, 206, 211, 217, 218, 219, 222, 225, 227, 233, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 261, 263, 268, 271, 274, 279, 283, 286, 291, 300, 314, 316, 324, 337, 351, 352, 359, 360, 362, 363, 365, 369, 375
- CRA X*, 42, 74, 156, 375
- CRA XI*, 74, 156, 310, 375
- CRATIPPE, 13
- CRE*, 176, 266, 375
- Creuillen*, 335
- CRF*, 74, 156, 375
- CRM*, 32, 49, 50, 74, 190, 193, 200, 375
- CROCQ, Renée, 378
- Crònica de Sant Joan de la Penya*, 29, 30
- CRP*, 40, 43, 45, 62, 64, 68, 69, 72, 73, 74, 78, 80, 110, 112, 122, 125, 129, 135, 156, 157, 162, 166, 170, 171, 175, 176, 177, 180, 181, 183, 184, 186, 188, 190, 193, 194, 195, 199, 200, 201, 202, 204, 218, 219, 221, 223, 226, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 243, 247, 249, 253, 254, 257, 258, 266, 267, 269, 270, 273, 277, 281, 293, 296, 308, 309, 311, 319, 322, 326, 333, 334, 337, 343, 354, 357, 364, 367, 375
- CRS*, 156, 375
- Cuenca*, 446, 455
- CURTIUS, Ernst Robert, 139, 140, 141, 142, 143, 381
- D**
- D'ANDREA, Antonio, 389
- DAHAN, Gilbert, 255, 410
- Dalmau de Castellnou, 71, 150, 151, 421
- Dalmau de Cruïlles, 421
- Dalmau de Queralt, 421
- Dalmau Rocabertí, 421
- Dalmau Tatzó, 421
- DAMIEN, Pierre, 216
- DANIEL, Norman, 410
- DANTE, 9, 21, 389
- DARBORD, Bernard, 409
- Daroca*, 110, 111
- Dauid (voir aussi David), 169, 176
- Dauis de Portugal, 449
- David (voir aussi Dauid), 53, 54, 90, 91, 169
- DAVIS, Norman, 406
- DE LOOZE, Laurence, 406
- Deça*, 221, 241, 344
- DECK, Patrice, 198, 390
- DELPECH, François, 67, 394
- DEMOSTHENE, 408
- Dènia*, 95, 152, 264, 414
- DESCLOT, Bernat, 27, 32, 49, 50, 52, 58, 142, 154, 377, 394, 396, 398
- DEYERMOND, Alan, 381
- DI STEFANO, Giuseppe, 390
- Dia Gomez de Sandoual, 449
- Dia Gomez de Silua, 449
- Dia Gomez de Toledo, 237, 344, 347, 449
- Dia Gutierrez Calderon, 449
- Dia Gutierrez de Cauillos, 449
- Dia Sanchez de Quesada, 449
- Dia Sanchez de Rojas, 449
- Dia Sanchez de Terrazas, 449
- Diago Garcia de Toledo, 421
- Diago Pérez de Sarmiento, 421
- DIAZ PLAJA, Fernando, 383
- Diego (enfant illégitime de Pierre Ier), 450

- Diego Alfonso, 450
 Diego Arias Maldonado, 450
 Diego Felipes, 450
 Diego Ferrandez de Cordoua, 450
 Diego Garçia de Toledo, 450
 Diego Gomez de Castañeda, 115, 450
 Diego Gomez de Silua, 450, 452
 Diego Gomez de Toledo, 450
 Diego Gutierrez de Cauillos, 235, 450
 Diego López de Fonteio, 421
 Diego Lopez de Grañon, 126, 450
 Diego Lopez de Jahen, 450
 Diego Lopez de Porras, 450
 Diego Lopez de Riba de Neyra, 327, 450
 Diego Lopez Pacheco, 450
 Diego Moñiz Godoy, 450
 Diego Perez Sarmiento, 293, 294, 337, 364, 451
 Diego Ruyz de Rojas, 237, 451
 DIODOTE, 13
 DJAIT, Hichem, 410
 Dolet, 451
 Domingo Eimeric, 422
 Domingo Iohan de Salamanca, 451
 Domingo Muñoz de Leganes, 451
 Don Simuel (voir aussi Samuel Ha-Levi et Simuel el Leui), 258, 259, 309, 311, 332, 356, 364, 459
 Donis, 451
 DRAGANOVA, Ekaterina, 406
 DUBY, Georges, 125, 234, 243, 402, 411, 412
Duero, 291, 312
 DUFURNET, Jean, 383
 DULAC, Liliane, 383
 DUPRIEZ, Bernard, 362, 390
 Dürer, Albrecht, 56
- E**
- Ebro*, 291, 448
 ECHAABI, Fatima, 378
Ecija, 255
 Edouard III, roi d'Angleterre (voir aussi Eduarte de Inglaterra), 130, 237, 260, 265, 269, 339, 340, 422, 451
 Edouard, fils d'Edouard III (voir aussi prince de Galles, prince de Gales et prince noir), 260, 268, 269, 270, 339, 340, 341, 422, 451
 Edriz Abenbulula, 240, 251, 252, 451
 Eduarte de Inglaterra (voir aussi Edouard III), 269
EE, 37, 41, 156, 249, 253, 292, 375
 Egas de Cordoua, 451
 Egica, 257
 EGINHARD, 86
 Eimeric de Centelles, 422
 EISENSTEIN, Elizabeth L., 404
Eivissa, 99
 Eixemèn d'Urrea, 422
 Eixemèn de Luna, 422
 Eixemèn Garcés de Morella, 422
 Eixeménez Cornell, 438
 Eixemeno d'Esparça, 422
Eixèrica, 15, 192, 220, 262, 263, 280, 359, 368
 Eiximèn Cornell, 84, 422, 442
 Eiximèn Pérez de Pina, 422
 EIXIMENIS, Francesc, 27, 399, 400
Elche, 335, 465
 Eléonore, épouse d'Alphonse III d'Aragon, 65, 163, 164, 205, 206, 207, 220, 225, 226, 227, 268, 279, 290, 302, 303, 309, 321, 336, 354, 359, 423, 431, 452
 Eléonore, fille d'Henri II, 451

Eléonore d'Aragon, épouse de Pierre III, 15, 219, 417, 422

Eléonore d'Aragon, fille de Pierre III, 264, 422, 451

Eléonore de Guzmán, mère d'Henri II, 64, 73, 122, 162, 167, 201, 220, 309, 310, 322, 327, 328, 422, 423, 452, 470

Eléonore de Sicile, 422

Elisèn de Montcada, 422

ELLIOTT, A., 394

Elne (voir aussi *Euna*), 368, 371, 441

Eluira Lasa, 452, 470

Elus de la Bruiera, 235, 423

Elx, 117, 229

Embrú, 420

Empúries, 438

En Jai, 66, 431

En Perellops (voir aussi Francesc de Perellós et Perellós), 171, 223, 242, 333

En Rull, 420

Enric (voir aussi Comte Henri, Conde don Enrrique, Enrique II, Henri II et rrey don Enrrique), 98, 148, 171, 180, 261, 262, 265, 269, 422, 431, 442

Enric d'Ast, 423

Enrique II (voir aussi Comte Henri, Conde don Enrrique, Enric, Henri II et rrey don Enrrique), 16, 129, 134, 375, 380

Enrrique Enrriquez, 157, 326, 452, 453

Enyego de Lorbes, 423

ERASME, 87, 89

Erwig, 257

Espagne (voir aussi *España*, *Espanna* et *Espanya*), 35, 41, 42, 44, 134, 244, 245, 255, 257, 383, 384, 386, 387, 405, 411

España (voir aussi *Espagne*, *Espanna* et *Espanya*), 9, 37, 40, 41, 43, 45, 133, 181, 257, 376, 377, 382, 383, 384, 386, 405

Espanna (voir aussi *Espagne*, *España* et *Espanya*), 25, 36, 41, 249, 291, 375, 376, 377

Espanya (voir aussi *Espagne*, *España* et *Espanna*), 29, 30, 95, 229, 397, 433

Espiota, 452

Estanpas, 269, 464

Estepona, 248

Esteuan Domingo de Auila, 452

Estremadura, 115

Euna (voir aussi *Elne*), 368

Europe, 244, 385, 404, 410, 411

Eustaçio, 452

Eve, 124, 243

F

Fabià Marrós d'Oria, 423

Fadrique, 112, 113, 156, 162, 168, 195, 220, 293, 295, 310, 311, 312, 326, 327, 344, 345, 346, 348, 357, 358, 364, 423, 452, 467, 471

Faldrina, 448, 452

FARAL, Edmond, 390

Felip Boil, 416, 423

Felip de Castre (voir aussi Felipe de Castro), 69, 423

Felip Saluça, 71, 423

Felipe de Castro (voir aussi Felip de Castre), 452

Ferdinand, infant d'Aragon, fils d'Alphonse III et d'Eléonore de Castille (voir aussi Ferrando), 200, 206, 279, 326, 336, 423, 452

Ferdinand Ier, roi d'Aragon, 265

- Ferdinand II de Léon, 142
- Ferdinand III, roi de Castille (voir aussi rrey don Fernando), 35, 452
- Ferdinand IV, roi de Castille (voir aussi rrey don Fernando), 111, 375, 423, 452
- Fernán González, 43, 133, 246, 375, 377
- Ferran de la Cerda (voir aussi Ferrando de la Cerda), 423
- Ferran Delgado, 452
- Ferran Gasqueça, 452
- Ferran Gomez de Toledo, 452
- Ferran Gudiel de Toledo, 453
- Ferran Sanchez de Rojas, 453
- Ferrand Alfonso de Zamora, 453
- Ferrand Alvarez de Escobar, 453
- Ferrand Alvarez de Naua, 453
- Ferrand Alvarez de Toledo, 453, 454
- Ferrand Caruon, 453
- Ferrand Enrriquez, 453
- Ferrand Garçia de Areylça, 453
- Ferrand Garçia de Medina, 453
- Ferrand Garçia Duque, 453
- Ferrand Gomez de Albornoz, 453
- Ferrand Gonçalez Cogomino, 453
- Ferrand Gutierrez de Sandoual, 453
- Ferrand Gutierrez Quexada, 453
- Ferrand Martinez del Cardenal, 453
- Ferrand Osores, 453
- Ferrand Perez Corruacho, 167, 453
- Ferrand Perez de Ayala, 304, 453
- Ferrand Perez de Deça, 453
- Ferrand Perez de Grades, 453
- Ferrand Perez Puerto Carrero, 453
- Ferrand Rodriguez de Villalobos, 453
- Ferrand Ruiz Giron, 454
- Ferrand Sanchez de Angulo, 454
- Ferrand Sanchez de Rojas, 454
- Ferrand Sanchez de Touar, 454
- Ferrand Sanchez de Valladolid, 454, 461
- Ferrand Sanchez Manuel, 454
- Ferrand Yañez de Soto Mayor, 454
- Ferrando Alfonso de Gahete, 454
- Ferrando de Castro, 168, 446, 454
- Ferrando de la Cerda (voir aussi Ferran de la Cerda), 200, 343, 423, 448, 454, 460
- Ferrando de Mallorca, 423
- Ferrando Diaz Calderon, 344, 454
- Ferrando Diaz de Mendoza, 454
- Ferrando Sabata, 423
- Ferrant Ruiz de Saldaña, 454, 463
- Ferrer Colom, 423
- Ferrer d'Abella, 235, 423
- Ferrer de Canet, 424
- Ferrer de Manresa, 424
- Ferrer de Vilafranca, 424
- Ferrera*, 309
- FERRERES I CALVO, Ernest, 383
- Fez*, 44, 64, 247, 248, 444
- Flandes*, 469
- Florence*, 198, 396
- FLORI, Jean, 412
- Foix* (voir aussi *Fox*), 183, 212, 235, 425, 441
- Forçan de Vinyec, 424
- Fortun Sanchez de Calderon, 454
- Fortunyo Enyéguez de Corella, 424
- Fox* (voir aussi *Foix*), 448, 451, 452, 455, 458, 469, 471
- Fraga*, 291
- França* (voir aussi *France*, *Francia* et *Francia*), 117, 150, 151, 154, 235, 264, 269, 284, 415, 420, 423, 431, 438, 441
- France* (voir aussi *França*, *Francia* et *Francia*), 14, 21, 47, 55, 87, 92, 95, 99,

- 108, 151, 205, 284, 303, 339, 385, 388,
392, 393, 401, 402, 407, 412, 431, 438,
449, 469
- Françes Roma, 454
- Francesc Carròs, 71, 424
- Francesc d'Olms, 236, 424
- Francesc de Bellcastell, 424
- Francesc de Cervià, 241, 424
- Francesc de Perellós (voir aussi En Perellops
et Perellós), 424
- Francesc de Prohomne, 424
- Francesc de Vila-rasa, 424
- Francesc Descorral, 424
- Francesc Despuig, 424
- Francesc Finestres, 424
- Francesc Foix, 424
- Francesc Grony, 424
- Francesc Ombert, 424
- Francesc Pérez, 425
- Francesc Roma, 425
- Francesc Sa-Font, 424
- Francesc Sent-Climent, 425
- Francia (voir aussi França, France et
França), 74
- França* (voir aussi *França, France et
Francia*), 70, 163, 165, 171, 223, 242,
269, 277, 297, 302, 303, 327, 329, 333,
334, 339, 340, 447, 448, 462, 464, 469
- Frare Bartomeu, 236, 417
- Frédéric, fils d'Alphonse III, 425
- Frédéric II, roi de Sicile, 425
- FRENK, Margit, 404
- FREUD, Sigmund, 33
- FRIEDMAN, John B., 390
- FROISSART, Jean, 14, 45, 183, 184, 405,
406, 407
- FUMAGALLI, Vito, 383
- FUMAGALI BEONIO BROCHIERI, M.T.,
125, 411
- Furtado Diaz de Mendocça, 454
- FUSTER, Joan, 394
- G**
- Galceran Carbó, 425
- Galceran de Bellpuig, 425
- Galceran de Santa Pau, 71, 425
- Galilée*, 91
- Galizia* (voir aussi *Gallizia*), 115, 167, 445,
447, 453, 454, 466
- Gallizia* (voir aussi *Galizia*), 114, 450, 453,
456
- GALMES DE FUENTES, Alvaro, 400
- Galvany d'Anglesola, 192, 425
- Gandesa*, 207, 323, 365
- Garçi Alfonso Triguero, 357, 454
- Garçi Aluarez de Toledo, 454
- Garçi Diaz de Albarrezin, 167, 345, 454
- Garçi Ferrandez de Villaodre, 454
- Garçi Ferrandez Manrique, 454
- Garçi Gonzalez de Ferrea, 454
- Garçi Gutierrez Tello, 455
- Garçi Jufre Tenorio, 341, 455
- Garçi Laso (voir aussi Garçi Laso de la
Vega et Garcilaso de la Vega), 168, 169,
273, 327, 329, 343, 367, 452, 455, 463,
464, 468, 470, 472
- Garçi Laso de la Vega (voir aussi Garçi
Laso et Garcilaso de la Vega), 273, 343,
367, 455
- Garcia Biscarre, 425
- GARCIA DE CORTAZAR, Fernando, 384
- Garçia de Loris, 240, 425, 455
- Garcia de Tarba, 425
- Garcia Ferrández Castre, 425

- Garcia López de Cetina, 425
 GARCIA TORANO, Paulino, 380
 GARCIA, Michel, 16, 17, 34, 35, 36, 37,
 129, 133, 339, 379, 381, 383
 Garcilaso de la Vega (voir aussi Garçi Laso
 et Garçi Laso de la Vega), 129
Gascunya, 416
 Gastó de Levís, 425
 Gaston, 425, 455
 Gaston II, comte de Foix, 425
 Gaston III, comte de Foix, 425
 Gaston Phoebus, 425
 GAUVARD, Claude, 24, 125, 378, 388,
 390, 400, 401, 402, 403, 410, 412, 413
 GENETTE, Gérard, 108, 390
Gènova, 147, 189
 GERBET, Marie-Claude, 245, 384, 402
Gerona, 236, 388, 415, 416, 417, 418, 424,
 430, 443
 GERSON, 137
Gibraltar, 62, 182, 194, 247, 248, 452
 Gil Blasques, 426
 Gil Boca Negra, 446, 455
 Gil Bocanegra, 426
 Gil Ferrandes de Caruallo, 455
 Gil Roiç de Liori, 426
 Gil Velasquez de Segouia, 223
 Gil Velazquez de Segouia, 455
 Gilabert de Centelles, 71, 415, 426
 Gilabert de Corbera, 426
 Gilabert de Cruïlles, 426
 Gilbert Redon, 426
 GILI GAYA, Samuel, 409
 GIMENO CASALDUERO, Joaquín, 132,
 134, 379, 380, 381, 405
 Giner Rabassa, 426
 Gispert de Castellet, 426
 Giustiniano Pangrat, 426
 GOBRY, Ivan, 402
 Goliath, 54
Gomara, 127
 Gombal d'Entença, 426
 Gombau de Benivent, 71, 426
 Gombau de Tramacet, 426
 Gomez Carrillo de Quintana, 341, 455
 Gomez Gonçalez de Castañeda, 455
 Gomez Manrrique, 241, 455
 Gomez Manrrique de Uruñuela, 241, 455
 Gomez Perez de Porres, 445, 451, 455
 Gomez Suarez de Figueroa, 455
Gomorrhe, 54
 Gonçalbo Garcia, 426
 Gonçalo Bernal de Quiros, 455
 Gonçalo Ferrandez de Cordoua, 455
 Gonçalo Ferrandez Palomeque, 237, 455
 Gonçalo Garçia, 455
 Gonçalo Gomez de Cisneros, 456
 Gonçalo Gomez Gallinato, 167, 456
 Gonçalo Gonçalez de Luzio, 456
 Gonçalo Martinez, 247, 248, 344, 346, 450
 Gonçalo Martinez de Ouiedo, 456
 Gonçalo Melendez, 125, 456
 Gonçalo Mexia, 456
 Gonçalo Sanchez de Villoa, 456
 Gonçalvo, 213, 291, 426, 427
 Gonçalvo de Castellví, 291, 426
 Gonçalvo Díez d'Arenós, 426
 Gonçalvo Garcia, 426
 Gonçalvo Sa-Corbella, 426
 Gonçalvo Ximénez d'Arenós, 426
 GONZALEZ VESGA, José Manuel, 384
 Gonzalvo Gonzálvez de Lucio, 427

- Granada* (voir aussi *Grenade*), 54, 173, 177, 188, 240, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 297, 447, 451, 464, 473, 474
- Gregori Casaló, 427
- Grenade* (voir aussi *Granada*), 134, 245, 246, 250, 253, 378, 433
- Guadal Herza*, 252, 451, 473
- Guadalfajara*, 69
- Guadalquiuil*, 291
- Guadiana*, 291
- Guardamar*, 335
- GUBERN, Ramon, 379
- GUENEE, Bernard, 8, 9, 14, 18, 35, 39, 46, 87, 88, 96, 106, 136, 384
- Guerau de Cervelló, 427
- Guerau de Palou, 427
- Guerau de Rocabertí, 71, 427
- Gui de Boulogne, 333
- GUICHARD, Pierre, 244, 410
- GUICHARD-TESSON, Françoise, 391
- Guido de Donoratico, 427, 434
- Guillaume de Marsillac, 427
- Guillelma de Loris, 456
- Guillem Amigó, 427
- Guillem d'Alió, 427
- Guillem de Bellera, 427
- Guillem de Bellveí, 427
- Guillem de Cabrenç, 427
- Guillem de Canet, 427
- Guillem de Cervelló, 71, 427
- Guillem de Cornellà, 427
- Guillem de Guimerà, 68, 427
- Guillem de la Jugie, 427
- Guillem de Magencosa, 427
- Guillem de Na Muntaguda, 237, 427
- Guillem de Pervés, 427
- Guillem de So, 427
- Guillem de Vinatea, 273, 274, 427
- Guillem Descalç, 428
- Guillem Despuig, 428
- Guillem Durfort, 428
- Guillem Miquel, 428
- Guillem Morei, 235, 428
- Guillem Nicolau, 29
- Guillem Oulamar, 428
- Guillem Pérez de Seixena, 428
- Guillem Roig, 428
- Guillem Roig Truler, 428
- Guillem Sa-Costa, 428
- Guillem Sa-Quintana, 428
- Guillem Tesa, 428
- Guillem Villers, 428
- Guillemó de Queralt, 71, 428
- Guillen Alemant, 456
- Guillen de Feleron, 456
- Guillot de Fontes, 428
- Guillot Ses-Fonts, 428
- Gujana* (voir aussi *Guyenne*), 341, 451, 458, 471
- Gunbal de Tramaçet, 456
- Gutier de Gurrea, 456
- Gutier Diaz de Cauillos, 456
- Gutier Diaz de Sandoual, 456
- Gutier Ferrandez de Toledo, 69, 305, 456
- Gutier Ferrandez Delgadillo, 456
- Gutier Garçia de Talauera, 457
- Gutier Gomez de Toledo, 457
- Gutierre, 457
- Guyenne* (voir aussi *Gujana*), 341

H

- HALEVI, Ran, 205, 225, 403
- HAMON, Philippe, 388
- Hariza*, 252, 296

- HAUF VALLS, Albert, 395, 400
- HEERS, Jacques, 385
- HEINEMANN, Edward A., 198, 391
- Henri II, roi de Castille (voir aussi Comte Henri, Conde don Enrique, Enric, Enrique II et rrey don Enrrique), 5, 15, 17, 18, 42, 72, 121, 126, 127, 132, 134, 136, 137, 159, 174, 175, 176, 186, 201, 230, 258, 260, 266, 267, 268, 309, 372, 373, 431, 457, 498
- Henri III, roi de Castille, 17, 42, 264
- HERNANDO, Josep ,230, 404
- HIGDEN, 407
- HILLGARTH, Jocelin N., 379
- Hongria*, 143
- Huelgas* (las), 157, 221, 354
- Hug d'Arpaió, 428
- Hug de Calviley, 428
- Hug de Fenollet, 429
- Hugo, 73, 429
- Hugo de Carlay, 457
- Huguet de Cardona, 429
- Huguet de Pallars, 429
- Huguet de Santa Pau, 71, 429
- Huguet de Totzó, 429
- Humert de Cruïlles, 429
- Hynkel, 370
- I**
- Ibn Al-Jatib, 129
- IBN BATTUTA, 253, 411
- Illa*, 429, 437
- Illan (voir aussi Julien), 43
- Infants d'Aragon, 336
- Ingla terra* (voir aussi *Anglaterra*, *Angleterre*, *Ingla Terra* et *Yngla terra*), 223, 224, 266, 270, 281, 333, 339, 451, 457, 462, 463
- Ingla Terra* (voir aussi *Anglaterra*, *Angleterre*, *Ingla terra* et *Yngla terra*), 340
- Innocent VI (voir aussi Ygnoçenço, Ygnosçenço et Ynoçenço sexto), 429, 473
- Iohan (fils d'Henri II), 462
- Iohan Alfonso Carrillo, 344, 457
- Iohan Alfonso de Alburquerque, 307, 318, 319, 321, 322, 323, 328, 329, 446
- Iohan Alfonso de Guzman, 157, 446, 457
- Iohan Alfonso de Haro, 457
- Iohan Alfonso de Loria, 457
- Iohan Alfonso de Mayorga, 235, 333, 458
- Iohan Alfonso Giron, 458
- Iohan Alfonso Tello, 458
- Iohan Almerique, 458
- Iohan Cardellaquo, 458
- Iohan Chandos, 458
- Iohan de Alencastre, 458
- Iohan de Aragon (voir aussi Jean, infant d'Aragon), 473
- Iohan de Auendaño, 458
- Iohan de Burgos, 458
- Iohan de Ebreus, 458
- Iohan de Françaia, 458
- Iohan de Herrera, 458
- Iohan de la Cerda (voir aussi Joan de la Cerda), 458
- Iohan de las Leyes, 458
- Iohan de Mendoça, 458
- Iohan de Soto, 458
- Iohan Diaz de Ayllon, 459
- Iohan Diaz de Cahuernega, 459
- Iohan Diaz de Yllescas, 332, 459

- Iohan Diente, 295, 345, 459
- Iohan Duque, 459
- Iohan Esteuañez de Burgos, 459
- Iohan Ferrandez Cabeça de Vaca, 459
- Iohan Ferrandez Chamorro, 459
- Iohan Ferrandez de Canedo, 459
- Iohan Ferrandez de Henestrosa, 69, 112, 162, 309, 310, 311, 323, 330, 356, 459
- Iohan Ferrandez de Heredia, 459
- Iohan Ferrandez de Lago, 459
- Iohan Ferrandez de Touar, 459
- Iohan Ferrandez Melgarejo, 334, 459
- Iohan Furtado de Mendoza, 459
- Iohan Ganso, 459
- Iohan Garçia de Baçan, 235, 459
- Iohan Garçia de Loaysa, 236, 459
- Iohan Garçia de Vallejera, 459
- Iohan Garçia Manrique, 459
- Iohan Garçia Palomeque, 459
- Iohan Gonçalez de Auellaneda, 460, 463
- Iohan Gonçalez de Baçan, 460
- Iohan Gonçalez de Bahabon, 460
- Iohan Gonçalez de la Deça, 460
- Iohan Gonçalez Orejon, 460
- Iohan Lopez de Aldape, 460
- Iohan Manso de Valladolid, 460
- Iohan Manuel (voir aussi Joan Manuel et Juan Manuel), 240, 337, 449, 451, 454, 460, 463, 471
- Iohan Martinez d'Eslaua, 460
- Iohan Martinez de Heguelta, 460
- Iohan Martinez de Luna, 460
- Iohan Martinez de Rojas, 460
- Iohan Nuñez de Lara, 293, 460, 464
- Iohan Nuñez de Prado, 306, 307, 321, 460
- Iohan Osores, 460
- Iohan Perez de Nouoa, 460
- Iohan Perez de Orduña, 460
- Iohan Perez de Rebolledo, 165, 460
- Iohan Perez de Xerez, 221, 460
- Iohan Ponçe de Leon, 460, 461
- Iohan Ramirez de Arellano, 460
- Iohan Ramirez de Guzman, 460
- Iohan Rodriguez de Baçan, 461
- Iohan Rodriguez de Biedma, 461
- Iohan Rodriguez de Cisneros, 461
- Iohan Rodriguez de Sandoual, 239, 461
- Iohan Rodriguez de Torquemada, 461
- Iohan Rodriguez de Villegas, 461
- Iohan Rodriguez Sarmiento, 461
- Iohan Ruyz de Oña, 461
- Iohan Sanchez de Ayala, 461
- Iohan Sanchez de las Ruelas, 461
- Iohan Sanchez de Oteo, 163, 312, 461
- Iohan Sanchez de Sandoual, 461
- Iohan Sanchez de Valladolid, 461
- Iohan Tenorio, 303, 461
- Iohan Ximenez de Cordoua, 461
- Iohan Ximenez de Sand Peyre, 461
- Iohan Ximenez de Urrea, 461, 472
- Iohana de Castro, 461
- Iohana de Espina, 448
- Iohana de Lara, 448, 460, 462, 464
- Iohana de Napol (voir aussi Joana, reine de Naples), 462
- Iohana de Villena (voir aussi Jeanne de Villena), épouse d'Henri II, 462
- Iohana Despina, 462
- Isabel de Sabran, 429
- Isabelle d'Aragon (fille de Jacques II d'Aragon), 429
- Isabelle de Majorque (fille de Jacques III de Majorque), 429

Isidore de Séville (voir aussi Isidoro de Sevilla), 14, 257

Isidoro de Sevilla (voir aussi Isidore de Séville), 35

Isle-Jourdain, 429

Israël, 92

J

Jacme Borau, 429

Jacme Cardó, 429

Jacme Comesa, 429

Jacme d'Esplugues, 430

Jacme de Mallorca (voir aussi Jacques de Majorque, Jacques III, roi de Majorque, rei de Mallorca et roi de Majorque), 212, 286, 368, 369, 436

Jacme de Romaní, 430

Jacme de Vendrinyans, 430

Jacme Desfar, 430

Jacme Desmonells, 430

Jacme Fabresa, 236, 430

Jacme Mateu, 430

Jacme Miquel, 430

Jacme Pasqual, 430

Jacme Roig (voir aussi ROIG, Jaume), 430

Jacques, comte d'Urgell, 431

Jacques d'Aragon (fils de Jacques II d'Aragon), 430

Jacques d'Aragon (l'infant Jacques), 15, 232, 289, 290

Jacques de Majorque (voir aussi Jacques III, roi de Majorque, Jacme de Mallorca, rei de Mallorca et roi de Majorque), 96, 151, 211, 212, 220, 222, 286, 289, 298, 315, 316, 317, 318, 351, 352, 368, 369, 370, 430

Jacques de Majorque (fils de Jacques II de Majorque), 430

Jacques de Majorque (fils de Jacques III de Majorque), 430, 431

Jacques Ier, roi d'Aragon (voir aussi Conqueridor, Jacques le Conquérant et Jaume I), 18, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 49, 50, 52, 58, 67, 103, 105, 142, 143, 154, 193, 216, 32, 362, 363, 373, 394, 430, 442, 462

Jacques II, roi d'Aragon (voir aussi Jaume II), 119, 191, 299, 300, 324, 360, 362, 363, 422, 430, 431, 434, 437, 438, 439, 443, 469

Jacques II, roi de Majorque, 423, 430

Jacques III, roi de Majorque (voir aussi Jacques de Majorque, Jacme de Mallorca, rei de Mallorca et roi de Majorque), 96, 97, 148, 153, 279, 421, 430, 432

Jacques le Conquérant (voir aussi Conqueridor, Jacques Ier et Jaume I), 32, 255

Jahen, 126, 450, 461, 465

Jaime d'Eixèrica, 431

Jaques Buen Omne, 462

JARDIN, Jean-Pierre, 385

Jaume I (voir aussi Conqueridor, Jacques Ier et Jacques le Conquérant), 24, 26, 205, 377, 387, 395, 396, 397, 398, 399

Jaume II (voir aussi Jacques II, roi d'Aragon), 33, 119

Jaume Sa Roca, 26

Jean, infant d'Aragon (voir aussi Iohan de Aragon), 293, 315, 364, 493

Jean d'Aragon (fils d'Alphonse III, roi d'Aragon), 431

- Jean d'Aragon (fils de Jacques II, roi d'Aragon), 431
- Jean de Lagrange, 431
- Jean Ier, roi d'Aragon (voir aussi Joan, infant d'Aragon et Joan I), 28, 431, 462
- Jean Ier, roi de Castille, 37, 42, 422, 431
- Jean Ier de Bourbon, 431
- Jean II, roi de France, 431, 462
- Jean VI de Constantinople, 431
- Jeanne de Villena (voir aussi Iohana de Villena), épouse d'Henri II, 201, 311
- Jérusalem*, 90, 91, 92
- Jésus (voir aussi Christ), 91, 216
- Joan, comte d'Empúries, 432
- Joan, infant d'Aragon (voir aussi Jean Ier et Joan I), 28
- Joan, marquis de Montferrat, 432
- Joan Arborea, 431
- Joan Biatriu, 431
- Joan de Boil, 431
- Joan de Grailly, 431
- Joan de la Cerda (voir aussi Iohan de la Cerda), 431
- Joan de Levís, 431
- Joan de Lobera, 431
- Joan Eixeménez d'Urrea, 431
- Joan Ferrández, 431, 432
- Joan Ferrández d'Heredia, 431
- Joan Ferrández Munyoz, 432
- Joan Flors, 432
- Joan I (voir aussi Jean Ier et Joan, infant d'Aragon), 28
- Joan Llombarda, 432
- Joan Manuel (voir aussi Iohan Manuel et Juan Manuel), 207, 323, 324, 325, 365, 432
- Joan Martínez de Luna, 432
- Joan Peitaví, 432
- Joan Ramírez d'Arellano, 240, 432
- Joan Ramon de Comenge, 432
- Joan Reboll, 432
- Joan Roic de Corella, 432
- Joan Sabata, 117, 432
- Joan Sala, 240, 432
- Joan Ximénez d'Osca, 432
- Joan Ximénez d'Urrea, 71, 84, 353, 432, 434
- Joana, reine de Naples (voir aussi Iohana de Napol), 432
- Joana d'Aragon (fille de Pierre III), 433
- Jofré d'Estendard, 433
- Jofré de Treballs, 433
- Jofré Gilabert de Cruïlles, 433
- Johan Ferrández d'Arcos, 433
- Johan Ferriz, 433
- Johan Pérez de Yuaga, 433
- JOINVILLE, 45, 86, 407
- Josias, 90
- JOUSSE, Marcel, 350, 391
- Juan Manuel (voir aussi Iohan Manuel et Joan Manuel), 323, 324, 365, 366
- Jucef, 235, 245, 414, 433
- Judas, 357
- Julien (voir aussi Yllan), 43

K

- KATZ, Jacob, 411
- KAYSER, Wolfgang, 388
- KLAPISCH- ZUBER, Christiane, 243, 412
- KRIEGEL, Maurice, 256, 411
- KRYNEN, Jacques, 225, 403

L

- La Rocha*, 167, 168

- LACROIX, Benoît, 386
- LALANDE, Denis, 407
- Lançalote, 339
- Lançarote Peçaña, 236, 463
- LANGTOFT, Pierre de, 14
- Languedoc*, 4
- LAPESA, Rafael, 409
- Lara*, 129, 200, 293, 294, 295, 343, 464, 465
- Latran*, 254
- Lavaur*, 235, 441
- LE GOFF, Jacques, 39, 55, 89, 103, 105, 384, 402, 403, 410, 411, 412, 413
- Leon*, 62, 115, 128, 156, 199, 446, 455
- LEONARDI, C., 125, 411
- Leonete, 463
- Leonor de Saldaña, 216, 461
- LEROY, Béatrice, 381
- LE ROY LADURIE, Emmanuel, 4, 182, 402
- LETT, Didier, 125, 412
- Levant*, 216
- LEWIS, Bernard, 411
- LF*, 30, 31, 32, 50, 68, 74, 193, 216, 362, 375
- LIBERA, Alain de, 24, 125, 378, 388, 390, 400, 401, 402, 403, 410, 412, 413
- LIDA DE MALKIEL, María Rosa, 382
- Lieuana*, 468
- Limoges*, 381, 449
- Lleida*, 26, 84, 92, 185, 418, 423, 437
- Llerena*, 162, 220
- Lliria*, 315
- Llivia*, 212
- Lloís de la Cerda (voir aussi Luys de la Cerda), 433
- Llop de Gurrea, 219, 433
- Llop de Luna, 433
- Llop de Piera, 433
- Llop Ferrández de Lucenic, 71, 433
- LLORENS I VILA, Jordi, 383
- Lluc de Fenollet, 433
- LLULL, Ramon, 27, 28, 399, 400, 401
- Loís Cornell, 433
- Lope de Cañizares, 463
- Lope de Luna, 463
- Lope de Velasco, 463
- Lope Diaz de Almança, 463
- Lope Diaz de Perea, 236, 463
- Lope Diaz de Rojas, 157, 463
- Lope Ferrandez de Luna, 463
- Lope Ferrandez de Valbuena, 463
- Lope Garçia de Fermosilla, 463
- Lope Garçia de Porras, 463
- Lope Gutierrez de Cordoua, 463
- Lope Ochoa, 463
- Lope Perez de Moscoso, 463
- Lope Perez de Vargas, 463
- Lope Rodriguez de Villalobos, 463
- Lope Sanchez de Auendaña, 445, 463
- LOPEZ VIDRIERO, María Luisa, 230, 404
- Lot, 53, 54
- Louis de Chalon, 434
- Louis de Navarre, infant de Navarre, 434
- Louis VI, roi de France, 86
- Loys de Nauarra, 463
- LRP*, 49, 74, 375
- Lucena*, 344
- Luys de la Cerda (voir aussi Lloís de la Cerda), 458
- Luys Manuel, 337, 463

M

- MACHIAVEL, 87, 106, 372
- MADRENAS, D., 391

- Maestre de Alcantara, 70, 74, 127, 156, 248, 344, 450, 456
- Maestre de Calatraua, 163, 183, 306, 312, 321, 453, 460, 468
- Maestre de Santiago, 112, 113, 127, 158, 229, 293, 294, 311, 312, 313, 326, 327, 330, 345, 346, 348, 357, 421, 445, 452, 455, 462
- Mahomad (voir aussi Mohamed V), 173, 177, 249, 251, 252, 253, 296, 464, 472, 474
- Majorque* (voir aussi *Mallorques*), 9, 64, 68, 93, 96, 104, 147, 150, 151, 154, 187, 189, 191, 192, 197, 210, 212, 220, 222, 246, 284, 285, 286, 289, 298, 315, 316, 317, 351, 352, 368, 369, 382, 421, 423, 429, 430, 432, 435
- Mallorques* (voir aussi *Majorque*), 64, 79, 93, 96, 97, 104, 117, 143, 146, 148, 150, 151, 153, 187, 191, 211, 212, 238, 269, 275, 284, 286, 316, 368, 369, 398, 415, 416, 418, 420, 421, 424, 425, 428, 429, 430, 432, 435, 437, 438, 439, 440, 441, 442
- Manfré Donoratico, 434
- MANNING, Robert, 14
- Mante*, 183
- Manuel de Castille, 434
- Maó*, 182
- Marbella*, 248
- MARCH, Ausiàs, 28, 29, 380, 382, 399, 400, 401
- MARCH, Jacme, 28, 29
- MARCH, Pere, 29
- MARCHELLO- NIZIA, Christiane, 46, 47, 386
- Marchena*, 460, 461, 468
- Marcos Garçia, 464
- Margarida, 464
- Maria Coronel, 444, 458, 464
- Maria de Gonçalez, 459, 464
- Maria de la Cerda, 269
- Maria de Lara, 293, 464
- Maria de Vizcaya, 464
- Maria Gonçalez de Henestrosa, 464
- Maria Ponçe, 464
- Marie (fille de Jacques II d'Aragon), 434
- Marie de France, 21
- Marie de Montpellier, 342
- Marie de Navarre, 219, 268, 421, 434
- Marie de Padilla, 79, 163, 218, 221, 260, 302, 303, 321, 323, 434, 444, 449, 464
- Marie de Portugal, 326, 464
- Marie de Sicile, 28
- Marie, épouse d'Alphonse XI , roi de Castille, mère de Pierre Ier, 62, 64, 122, 123, 163, 293, 302, 303, 304, 309, 310, 311, 312, 321, 322, 328, 354, 356, 357, 464
- Marrocs* (voir aussi *Marruecos*), 95, 150, 151, 245, 268, 420, 427
- Marruecos* (voir aussi *Marrocs*), 44, 64, 248, 444
- Martí de Sales, 434
- Martí Ier (voir aussi Martin Ier, roi d'Aragon), 28
- Marti Martinez de Trugillo, 464
- Martí Pérez d'Oros, 434
- Martin Ier, roi d'Aragon (voir aussi Martí Ier), 434
- Martin Abarca, 465
- Martin Alfonso de Arnillas, 465
- Martin Alfonso Tello, 458, 465
- Martin de Braga, 86

- Martin Ferrandez, 465
 Martin Gil, 306, 465
 Martin Gonçalez Guardian, 465
 Martin Lopez de Cordoua, 465
 Martin Lopez de Molina, 465
 Martin Martinez de Espinosa, 465
 Martin Nuñez de Arandia, 465
 Martin Sanchez de Vedia, 465
 Martin Velez de Rada, 465
 Martin Yañez de Seuilla, 465
 MARTIN, Georges, 35, 36, 385
 MARTIN, Hervé, 402
 Martino, 465
 MARTORELL, Joanot, 27
 MASSO TORRENTS, Jaume, 25
 Mateo Ferrández, 434
 Mateo Merçed, 465
 Mateu Adrià, 434
 Mateu Mercer, 434
 Matheos Ferrandez, 69
 Mayeu de Gornay, 465
Medina, 165, 194, 239, 445
Medina Celi, 447
Medina Sidonia, 221
 Melchisédech, 90
 Melen Suarez, 465
 Men Rodriguez de Biedma, 465
 Men Rodriguez de Senabria, 202, 448, 465
 Men Rodriguez Tenorio, 465
 MENENDEZ PIDAL, Ramón, 9, 37, 376,
 377, 386, 387, 395, 398, 410
 MERIMEE, Prosper, 380
 Merlin, 132, 133, 405
Messina, 50, 190
 METGE, Bernat, 27
 Milia, 465
Milmanda, 114
 Miquel Agost, 236, 434
 Miquel Amarell, 434
 Miquel Martínez d'Arbe, 434
 Miquel Pérez Sabata, 434
 Miquel Ximénez, 434
Miralpeix, 425, 431
 MIRRER-SINGER, Louise, 380
 MITRE FERNANDEZ, Emilio, 386
 Mohammed V (voir aussi Mahomad), 129
Moia, 265
 MOLHO, Maurice, 78, 79, 80, 410
Molina, 127, 265
 MOLINIE, Georges, 150, 184, 209, 214,
 215, 391
 MONER, Michel, 7, 299, 382
Montaillou, 4, 182, 402
Montalbà, 263, 443
Montaluan, 303
Montaragó, 84
 Montcada, 66, 84, 192, 271, 272, 394
 MONTERO GARRIDO, Cruz, 9, 11, 386
Montferrat, 429, 432
Montiel, 5, 18, 128, 135, 281, 458, 468
 MONTOLIU, Manuel de, 25, 52, 392, 395,
 398
Montpeller (voir aussi *Montpesller*), 154,
 197, 269, 284, 285, 286, 287, 361
Montpesller (voir aussi *Montpeller*), 197,
 212, 286, 287, 288
Monuiedro, 123, 445, 451
Morales, 241, 308
Morlens, 183
Moron, 74, 156
 Mossen Beltran (voir aussi Beltran de
 Claqui, Beltran de Claquí et Bertrand du
 Guesclin), 70, 114, 186, 222, 223, 277
 MOURE José Luis, 129, 379

MOXO, Salvador de, 387
 MOYA, Gonzalo, 380
 Muça Abennazayr, 43, 466
 MUNTANER, Ramon, 9, 27, 32, 33, 49, 50,
 52, 58, 119, 142, 154, 193, 200, 342, 375,
 377, 382, 394, 395, 396, 397, 398, 399,
 440
Muntaragó, 143
Murçia, 69, 115, 444, 447, 467
Muret, 362, 398

N

N^o Ambert de Fenollar, 435
 N^o Huguet d'Alenyà, 435
 NAGY-ZOMBORY, Piroška, 217, 412
Najara (voir aussi *Najera* et *Nájera*), 72,
 126, 175, 188, 203, 237, 277, 451
Najera (voir aussi *Najara* et *Nájera*), 448
Nájera (voir aussi *Najara* et *Najera*), 70,
 281, 339
 Napaloni, 369
Naples (voir aussi *Napol* et *Nàpols*), 441
Napol (voir aussi *Naples* et *Nàpols*), 462
Nàpols (voir aussi *Naples* et *Napol*), 430,
 432
 Napolió Orsini, 435
Nauarra (voir aussi *Navarra* et *Navarre*),
 296, 297, 298, 299, 327, 329, 463, 465,
 466, 469
Nauarrete, 270, 446
Navarra (voir aussi *Nauarra* et *Navarre*),
 29, 30, 54, 268, 421, 434
Navarre (voir aussi *Nauarra* et *Navarre*),
 258, 268, 296, 297, 298, 299, 421
 Nicolau Agut, 435
 Nicolau Carròs, 435
 Nicolau de Caiça, 435

Nicolau de Janvilla, 239, 435
 Nicolau de l'Espital, 435
 Nicolau de Marí, 435
 Nicolau de Sent Just, 435
 Nicolau de Sobirats, 435
 NICOLAU D'OLWER, Lluís, 52, 395, 398
 Nicolau López de Trissa, 435
 Nicolau Pisà, 435
 NOGUEIRA, Pablo, 31, 387
 NOGUEIRAS VALDIVIESO, E.J., 401
 Nuño de Lara, 466
 Nuño Ferrandez de Roa, 345, 466
 Nunyo López de Taüst, 435

O

Occident, 8, 35, 39, 87, 88, 136, 216, 247,
 254, 382, 384, 385, 399, 402, 403, 405,
 410, 411, 412, 413
 Olfó de Pròixida, 436
 Oliver de Mauni, 466
 ORCASTEGUI, Carmen, 387
 ORDUNA, Germán, 5, 201, 376
Orient, 399
 ORIEUX, Jean, 60, 382
Orihuela, 446, 460
Oriola, 228, 264
Oristany, 182
Oscá, 26, 419, 426, 436
 Ot de Montcada, 435
 Otic Montcada, 436
Otordesillas, 473
Oynbra, 114

P

Pablo de Perrosa, 165, 221, 466
 Padilla, 16, 79, 163, 217, 218, 219, 221, 258,
 260, 302, 303, 304, 305, 306, 309, 312,

- 321, 323, 327, 345, 346, 348, 421, 434,
447, 450, 459, 462, 464, 468, 470, 473
- Pagà de Mallorca, 436
- PAGES, Amédée, 25
- Pajares*, 164, 303
- Palencia* (voir aussi *Palençia*), 74
- Palençia*, (voir aussi *Palencia*), 457, 472
- Palençuela*, 113, 272
- PAO, 133, 310, 375
- Papa (voir aussi Pape), 72, 175, 334, 417,
419, 455, 456
- Pape (voir aussi Papa), 173
- PARAIN, Brice, 408
- PARAVICINI BAGLIANI, Agostino, 166,
402
- Pardo de la Casta, 15, 220, 436
- PASCUAL, José A., 409
- Pauquet Bellcastell, 436
- Pedro Alfonso Ceruatos, 466
- Pedro Alvarez de Osorio, 466
- Pedro Barroso, 466
- Pedro d'Eixèrica, 116, 436
- Pedro de Castro, 461, 466
- Pedro de Haro, 466
- Pedro de la Guerra, 454, 466
- Pedro de Luna, 436, 447, 466
- Pedro de Navarra, 466
- Pedro de Portugal, 467
- Pedro de Xerica, 240, 267, 457, 467
- Pedro Ferrándiz d'Híxar, 436
- Pedro I (voir aussi Pierre Ier, rrey don Pedro
et roi de Castille), 16, 128
- Peirín de Grimaud, 436
- Pélage, 43
- Pelegrí de la Figuera, 436
- Peralada*, 49, 200
- Pere Adrover, 436
- Pere Arnau de Paretstortes, 436
- Pere Borró, 436
- Pere Centelles, 436
- Pere Cerdà, 436
- Pere Cima, 436
- Pere d'Antist, 116, 280, 359, 436
- Pere d'Arbúcies, 436
- Pere d'Urrea, 436
- Pere Dalmau, 436
- Pere de Ciutadella, 437
- Pere de Déu, 437
- Pere de Fenollet, 437
- Pere de Malan, 437
- Pere de Màrgens, 437
- Pere de Narbona, 437
- Pere de Sent Martí, 437
- Pere de Tous, 116, 437
- Pere de Vilamur, 437
- Pere Desbosc, 437
- Pere Despens, 437
- Pere el Cerimoniós (voir aussi cérémonieux,
Cérémonieux, Pere III, Pierre III et roi
d'Aragon), 5, 24, 27, 30, 375, 376, 378
- Pere Galceran de Pinós, 437
- Pere Guillem Destanybós, 219, 437
- Pere III (voir aussi cérémonieux,
Cérémonieux, Pere el Cerimoniós, Pierre
III et roi d'Aragon), 24, 28, 29, 119, 378,
379
- Pere Lanaia, 437
- Pere Marc, 437
- Pere Mercader, 437
- Pere Mosqueroles, 437
- Pere Queralt, 437
- Pere Ramon de Codolet, 269, 437
- Pere Rois de Sagra, 236, 438
- Pere Sa-Costa, 438

- Pere Sa-Font, 424
- Pere Sent Climent, 438
- Pere Ximénez de Sent Pere, 438
- Pere, comte d'Urgell, 438
- Pere, jutge d' Arborea, 438
- Perellós (voir aussi En Perellops et Francesc de Perellós), 227, 333, 335
- PEREZ, Joseph, 387
- Pericó de Montcada, 438
- Pericó Marcuç, 438
- Pero Alvarez, 167, 467
- Pero Bermudez de Seuilla, 467
- Pero Boil (voir aussi Pero Buyl), 71, 237, 438
- Pero Buyl (voir aussi Pero Boil), 467
- Pero Cabrera de Cordoua, 467
- Pero Carrillo, 202, 467
- Pero Cornell, 84, 438
- Pero Coronel, 344, 467
- Pero Cuello, 467
- Pero Diaz de Sandoual, 453, 467
- Pero Esteuañez Carpentero, 163, 312, 467
- Pero Fernandez Quexada, 467
- Pero Ferrandez Cabeça de Vaca, 467
- Pero Ferrandez d'Yxar, 467
- Pero Ferrandez de Guadalajara, 467
- Pero Ferrandez de Medina, 467
- Pero Ferrández de Sogovia, 438
- Pero Ferrandez de Velasco, 467
- Pero Ferrandez de Villa Carlon, 467
- Pero Ferrandez de Villa Grande, 467
- Pero Ferrandez Quixada, 467
- Pero Giron, 236, 467
- Pero Gomez Barroso, 468
- Pero Gomez de Porras, 468
- Pero Gomez de Porres, 468
- Pero Gomez Gudiel, 468
- Pero Gonçalez Carrillo, 468
- Pero Gonçalez d'Agüero, 468
- Pero Gonçalez de Castillejo, 468
- Pero Gonçalez de Mendoza, 70, 468
- Pero Gonçalez de Orejon, 468
- Pero Jaymes de Yuaga de Bermeo, 433, 438
- Pero Jordan d'Urries, 438
- Pero Jordan d'Vrres, 468
- Pero Maça, 438, 468
- Pero Maça de Liçana, 438
- Pero Malfeyto, 468
- Pero Manrrique, 468
- Pero Martinez Caluillo, 468
- Pero Muñiz de Godoy, 468
- Pero Munyiz, 438
- Pero Nuñez de Guzman, 468
- Pero Ponçe de Leon, 461, 468
- Pero Remon de Cardona, 468
- Pero Ruyz Carrillo, 468
- Pero Ruyz de Sandoual, 468
- Pero Ruyz de Villegas, 272, 465, 468
- Pero Ruyz Sarmiento, 468
- Pero Sant Vicent, 71, 438
- Pero Suarez de Toledo, 468
- Pero Suarez de Velasco, 469
- Pero Tenorio, 469
- Pero Ximénez de Lomberre, 438
- Pero Ximenez de Lorca, 469
- Pero Ximénez de Pomar, 438
- Perpenyà* (voir aussi *Perpignan*), 120, 150, 151, 191, 196, 227, 245, 286, 415, 416, 418, 419, 436, 440, 442
- Perpignan* (voir aussi *Perpenyà*), 420
- Perrí de la Balma, 438
- Perrí de la Isla, 438
- PERROT, Michelle, 125, 412
- PERUGI, Maurizio, 396

- Petit Mençin, 469
- PETRARQUE, 9
- Petrel*, 459
- PGF*, 43, 44, 133, 375
- Philippe de Majorque, 438
- Philippe II, roi d'Espagne, 334, 383
- Philippe III, roi de France, 205, 438
- Philippe IV, roi de France, 438
- Philippe VI, roi de France, 268, 469
- PHILON, 13
- Picaço, 247, 248, 469
- Picardia*, 269
- Piera Pertusa*, 447
- Pierre, fils de Pierre III, mort en bas-âge,
218, 219, 220, 438
- Pierre d' Aragon, fils de Jacques II d' Aragon,
279, 300, 324, 353, 365, 366, 437, 469
- Pierre de Castille, fils de Sanche IV, roi de
Castille, 439
- Pierre Ier (voir aussi Pedro I, rrey don Pedro
et roi de Castille), 5, 8, 15, 17, 18, 35, 37,
42, 44, 54, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 69,
77, 98, 100, 110, 114, 117, 120, 121, 122,
123, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 131,
133, 134, 135, 136, 151, 152, 155, 157,
158, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 166,
167, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 175,
176, 177, 179, 180, 185, 186, 187, 188,
189, 200, 201, 203, 204, 207, 217, 219,
220, 221, 222, 226, 227, 230, 238, 247,
249, 250, 251, 252, 253, 257, 258, 259,
260, 262, 264, 265, 266, 267, 269, 270,
272, 273, 277, 280, 281, 282, 292, 293,
294, 295, 296, 297, 298, 301, 302, 303,
304, 305, 307, 309, 310, 311, 312, 318,
319, 320, 321, 322, 326, 327, 328, 330,
331, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 340,
341, 344, 347, 348, 354, 355, 357, 358,
362, 363, 364, 366, 367, 372, 373, 374,
380, 421, 426, 433, 438, 439, 444, 447,
449, 450, 461, 469, 470, 473, 497, 499
- Pierre Ier, (II d' Aragon), 142, 342
- Pierre II, (III d' Aragon), 49, 143, 205, 439
- Pierre II, roi de Sicile, 439
- Pierre III, (IV d' Aragon), (voir aussi
cérémonieux, Cérémonieux, Pere el
Cerimoniós, Pere III et roi d' Aragon), 5, 6,
8, 15, 18, 20, 23, 25, 27, 28, 30, 31, 32,
33, 34, 36, 37, 39, 48, 49, 50, 51, 52, 53,
54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 64, 65, 66, 67,
68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 77, 78, 79, 80,
82, 83, 84, 85, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 94,
95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103,
104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 113,
115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 138,
139, 141, 143, 145, 146, 147, 148, 149,
150, 151, 152, 153, 154, 155, 158, 170,
171, 172, 173, 174, 179, 180, 182, 184,
185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193,
194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201,
205, 206, 207, 208, 210, 212, 213, 217,
218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226,
227, 228, 230, 231, 233, 234, 237, 238,
239, 240, 243, 244, 245, 246, 253, 254,
260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267,
268, 269, 272, 273, 275, 276, 278, 279,
280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287,
288, 289, 290, 291, 292, 298, 299, 300,
301, 309, 314, 315, 316, 317, 323, 325,
333, 334, 335, 336, 338, 342, 349, 351,
352, 353, 354, 358, 359, 360, 361, 362,
363, 365, 366, 368, 369, 370, 371, 372,
373, 378, 414, 415, 421, 422, 423, 431,

433, 434, 438, 439, 442, 469, 495, 496,
497, 499

PISAN, Christine de, 86, 89

PIRANDELLO, Luigi, 138

Piteus (voir aussi *Poitiers*), 339, 340

PLATON, 225

Poblet, 29, 219, 395, 397

Poitiers (voir aussi *Piteus*), 339

Ponç Des-Soler, 439

Ponç Guillem Sorní, 439

Ponçe Diaz de Quesada, 241, 344, 469

Poncet Cabrera, 439

Pontis, 269

Portfangós, 361, 363

Portogal (voir aussi *Portugal*), 62, 69, 124,
163, 296, 310, 313, 326, 327, 329, 330,
444, 447, 450, 453, 455, 464, 467, 469

Portopí, 415, 428, 436, 440

Portugal (voir aussi *Portogal*), 54, 63, 219,
318, 322, 326, 414, 422, 464

POTTIER, Bernard, 409

Poza, 157, 463

Prince de Galles, le (voir aussi Edouard,
prince de Gales et prince noir), 115,
222, 223, 277, 281, 282, 339, 340, 341,
451

Prinçipe de Gales (voir aussi Edouard,
prince de Galles et prince noir), 72, 115,
266, 277, 451

Prince noir (voir aussi Edouard, prince de
Galles et prinçipe de Gales), 260, 268,
270, 277, 281, 339, 422, 451

Proença, 142, 438

PROPP, Vladimir, 392

Puigcerdà, 212, 436

PUJOL, Josep Maria, 29, 32, 33, 396

PUJOL GOMEZ, Josep, 400

Q

Quart, 182

Querol, 436

QUINTILIEN, 143, 209, 210

R

Radulf de Lofreire, 439

Ramiro de Arellano, 469

Ramon Berenguer de Cervelló, 71, 439

Ramon Cornell, 71, 84, 206, 438

Ramon d'Abella, 439

Ramon d'Anglesola, 439

Ramon de Barberà, 439

Ramon de Boil, 439

Ramon de Boixadors, 439

Ramon de Canet, 439

Ramon de Capcir, 439

Ramon de Cardona, 440

Ramon de Castellaulí, 440

Ramon de Caués, 440

Ramon de Copons, 440

Ramon de Frexnet, 440

Ramon de Montpaó, 440

Ramon de Peralta, 71, 84, 440

Ramon de Ribelles, 71, 440

Ramon de Riu-sec, 440

Ramon de Rocafull, 235, 440

Ramon de Rufiac, 440

Ramon de Salelles, 440

Ramon de Senesterra, 241, 440

Ramon de Sent Vicent, 440

Ramon de Vilafranca, 440

Ramon de Vilanova, 24, 25, 71, 240, 440

Ramon de Vilaragut, 440

Ramon de Vila-rasa, 440

Ramon Despont, 440

Ramon Escorna, 440

- Ramon Marquet, 440
- Ramon Pérez de Pina, 116, 117, 441
- Ramon Roger de Pallars, 441
- Ramon Sicard, 196, 441
- Ramon Tatzó, 441
- Raymond Saquet, 441
- REBOUL, Olivier, 140, 392
- Receswinth, 257
- REDONDO, Augustin, 134, 405
- Rei de Mallorques (voir aussi Jacme de Mallorques, Jacques de Majorque et Jacques III, roi de Majorque), 150, 153
- Remon Aleman de En Ceruellon, 469
- Remon Berenguel, 462, 469
- Remon de Montañana, 469
- Remon de Rocafuy, 469
- Requena*, 265
- Riambau de Corbera, 441
- RIBEMONT, B., 413
- RIBERA, J.M., 391
- RICHE, Pierre, 392
- RICO, Francisco, 405
- RICOEUR, Paul, 392
- Rimado de Palacio*, 16, 34, 339, 378, 379
- RIQUER, Martí de, 23, 24, 25, 27, 30, 194, 382, 399
- Roa*, 164, 226, 345, 346
- Robert Ier, roi de Naples, 441
- Rocabertí, 28, 71, 421
- Rodés*, 417
- Rodhouân, 253
- Rodrigo Alfonso de Salamanca, 469
- Rodrigo de Montoya, 337, 469
- Rodrigo Díez, 15, 220, 441
- Rodrigo Perez de Castro, 469
- Rodrigo Rodriguez de Torquemada, 469
- Rodrigo Sent Martí, 441
- Rodrigo Yañez, 469
- Rodrigo Yñiguez de Biedma, 241, 344, 469
- Rodrigue, 43, 249
- Roger Bernat Castellbó, 441
- Roger de Flor, 50
- Roger de Pallars, 69
- Roger de Ravenac, 441
- Roi d'Aragon (voir aussi Cérémonieux, Cerimoniós, Pere el Cerimoniós, Pere III et Pierre III), 268, 317, 333, 336, 452
- Roi de Castille (voir aussi Pedro I, Pierre Ier et rrey don Pedro), 172, 299, 335
- Roi de Majorque (voir aussi Jacme de Mallorques, Jacques de Majorque, Jacques III, roi de Majorque et rei de Mallorques), 68
- Roi de Navarre (voir aussi Charles II, roi de Navarre), 298
- Roiç Sánchez d'Aivar, 441
- ROIG, Jaume (voir aussi Jacme Roig), 244
- Rois Catholiques, 44, 245
- Rois mages, 90
- Rolleboise*, 183
- Roma*, 133, 361, 362, 420
- Romania*, 5, 8, 147, 423, 440, 443
- ROME, Gilles de, 55, 86, 205
- ROMEU I FIGUERAS, Josep, 29, 382
- Romeu Martínez de Sorita, 441
- Romeu Sa-Rovira, 441
- Ronda*, 248, 251
- ROSCHER, Wilhelm, 254
- Rosselló* (voir aussi *Rossellon* et *Roussillon*), 93, 104, 120, 197, 238, 286, 287
- Rossellon (voir aussi *Rosselló* et *Roussillon*), 266
- ROUBAUD, Sylvia, 134, 405

- Roussillon* (voir aussi *Rosselló* et *Rossellon*),
119, 287, 288
- Rrey don Alfonso (voir aussi Alphonse III,
roi d'Aragon et Anfós), 68, 335, 452, 464,
469
- Rrey don Alfonso (voir aussi Alphonse IV,
roi du Portugal), 62, 124, 163, 313, 326,
327, 329, 330, 464, 467
- Rrey don Alfonso (voir aussi Alfonso
Décimo, Alfonso X et Alphonse X), 462
- Rrey don Alfonso (voir aussi Alphonse XI,
roi de Castille, Alfonso el Onceno et
Alfonso XI), 62, 64, 68, 74, 164, 167,
190, 194, 199, 226, 239, 248, 267, 294,
311, 321, 326, 327, 328, 329, 338, 445,
452, 459, 462, 463, 465
- Rrey don Enrrique (voir aussi Comte Henri,
Conde don Enrrique, Enric, Enrique II et
Henri II), 70, 72, 114, 115, 175, 176, 186,
187, 257, 258, 266, 280, 341, 446, 447,
448, 451, 453, 458, 460, 467, 470
- Rrey don Ferrando (voir aussi Ferdinand III,
roi de Castille), 63, 444
- Rrey don Ferrando (voir aussi Ferdinand IV,
roi de Castille), 62, 164, 200, 226, 335, 452
- Rrey don Pedro (voir aussi Pedro I et
Pierre Ier, 63, 68, 70, 78, 79, 80, 112, 113,
114, 115, 122, 125, 129, 155, 156, 157,
158, 162, 164, 165, 171, 173, 176, 177,
181, 186, 187, 188, 194, 199, 202, 204,
221, 223, 224, 226, 235, 240, 242, 249,
250, 251, 252, 267, 270, 280, 281, 293,
296, 298, 299, 308, 326, 327, 328, 329,
333, 340, 341, 343, 344, 356, 445, 447,
449, 450, 451, 452, 453, 455, 456, 458,
459, 461, 462, 464, 468, 469, 470, 471,
473, 474
- Ruberte Canoles, 470
- RUBIO I BALAGUER, Jordi, 28, 396, 401
- RUBIO JOSEP, E., 28, 401
- RUBIO LLUCH, Antoni, 25
- RUIZ DE LA PENA, Juan Ignacio, 387
- Rull, 441
- Ruy Chacon, 470
- Ruy Diaz Cabeça de Vaca, 321, 367, 470
- Ruy Diaz Carrillo, 341, 455, 470
- Ruy Diaz de Rojas, 470
- Ruy Ferrandez de Escobar, 470
- Ruy Ferrandez de Gaona, 470
- Ruy Gonçalez de Atiença, 345, 348, 470
- Ruy Gonçalez de Boz Mediano, 470
- Ruy Gonçalez de Castañeda, 163, 312, 470
- Ruy Gonçalez de Cisneros, 470
- Ruy Gonçalez de Torquemada, 470
- Ruy Martinez de Solorzano, 470
- Ruy Perez de Mena, 470
- Ruy Perez de Soto, 470
- Ruy Ponçe Palomeque, 470
- S**
- Sabartès*, 182
- Safagun* (voir aussi *Sand Fagun*), 459
- Saint Grégoire (voir aussi San Gregorio),
133
- Saint Jacques, 348
- Saint Louis, roi de France, 55, 86, 89, 90
- Saint Romuald, 216
- Salamanca*, 125, 273
- SALISBURY, Jean (de), 55, 86, 135, 137,
203, 224, 225, 351, 403
- Samuel Ha-Levi (voir aussi Don Simuel et
Simuel el Leui), 258
- San Gregorio (voir aussi Saint Grégoire),
133

- Sanaiija, 441
- Sanç d'Antilló, 421
- Sanche d'Aragon, fils de Jacques Ier d'Aragon, 442
- Sanche d'Aragon, fils d'Alphonse III d'Aragon, 441
- Sanche de Castille, fils d'Alphonse XI de Castille, 336, 442, 470
- Sanche IV, roi de Castille (voir aussi Sancho IV), 439, 447
- Sanche, roi de Majorque, 435, 442
- SANCHEZ RODRIGO, L., 401
- SANCHEZ, Angel, 380
- SANCHEZ-ALBORNOZ, Claudio, 379
- SANCHIS GUARNER, Manuel, 228, 410
- Sancho Ferrandez de Touar, 471
- Sancho IV, roi de Castille (voir aussi Sanche IV), 37, 376, 377
- Sancho Manuel, 337, 463, 471
- Sancho Pérez de Pomar, 442
- Sancho Ruyz de Rojas, 471
- Sancho Ruyz de Villegas, 471
- Sancho Sanchez de Moscoso, 341, 471
- Sancho Sanchez de Rojas, 318, 320, 343, 471
- Sand Fagun* (voir aussi *Safagun*), 323
- Sand Lucar de Barrameda*, 171, 223, 242, 333, 457
- Sand Requier*, 269
- Sand Roman*, 308
- Santander*, 157, 221, 354, 460
- Santiago*, 167, 293, 294, 310, 311, 312, 341, 345, 357, 421, 450, 453, 455, 456, 460, 463, 465
- Santo Domingo de la Calçada* (voir aussi *Santo Domingo de la Calzada*), 175, 203
- Santo Domingo de la Calçada* (voir aussi *Santo Domingo de la Calçada*), 273
- Sanxa de Velasco, 442
- Sanxo d'Ayerbe, 442
- Saragossa* (voir aussi *Saragosse* et *Zaragoça*), 15, 29, 84, 92, 102, 207, 217, 220, 239, 243, 434, 435, 436, 437, 442
- Saragosse* (voir aussi *Saragossa* et *Zaragoça*), 116, 238, 352, 387
- SARASA, Esteban, 387
- Sardaigne* (voir aussi *Sardenya*), 71, 73, 191, 299, 361, 363
- Sardenya* (voir aussi *Sardaigne*), 73, 79, 93, 119, 147, 182, 194, 211, 238, 361, 362, 363, 398, 423, 425, 441
- SCHMIDELY, Jack, 410
- SCHMITT, Jean-Claude, 39, 351, 384, 402, 403, 410, 411, 412, 413
- Segouia*, 80, 112, 171, 242, 468
- SENEQUE, 137
- Senesorgas de Alemaña, 471
- Sent Mateu*, 238
- SESMA MUÑOZ, José Angel, 384
- Seuilla*, 62, 73, 125, 168, 174, 188, 194, 199, 202, 219, 221, 224, 248, 259, 267, 293, 295, 333, 334, 343, 444, 452, 455, 461
- Sibil.la de Fortià, 29
- Sicile* (voir aussi *Sicília*), 421, 425
- Sicília* (voir aussi *Sicile*), 50, 119, 421, 422, 423, 425, 439
- Siguença*, 158, 466
- Simon de Montfort, 362
- Simon de Mur, 442
- Simuel el Leui (voir aussi Don Simuel et Samuel Ha-Levi), 258, 259, 309, 330, 331, 332, 356, 363, 459, 471
- SISAM, Kenneth, 407

- Sisebut, 257
- SOBRE, Josep Miquel, 396
- Sodoma* (voir aussi *Sodome*), 102
- Sodome* (voir aussi *Sodoma*), 54
- SOLDEVILA, Ferran, 4, 15, 23, 49, 51, 119, 204, 375, 376, 386, 395
- Soria* (voir aussi *Sòria*), 202, 297
- Sòria* (voir aussi *Soria*), 265
- Suer Alfonso de Mallean, 471
- Suer Gutierrez de Nauales, 471
- Suer Martinez, 127, 471
- Suer Perez de Quiñones, 303, 471
- Suer Tellez de Meneses, 471
- Suer Yañez de Parada, 471
- SUGER, 86
- Sujulmeça*, 64, 248
- T**
- Taio*, 292
- Talauera*, 122
- Taraçona* (voir aussi *Tarassona*), 469
- Tarassona* (voir aussi *Taraçona*), 84, 188, 420, 442
- Tarif (voir aussi Tarif Abenziet, Tarik et Târiq ibn Ziyâd), 43, 247, 248
- Tarif Abenziet (voir aussi Tarif, Tarik et Târiq ibn Ziyâd), 471
- Tarifa*, 44, 62, 248
- Tarik (voir aussi Tarif, Tarif Abenziet et Târiq ibn Ziyâd), 247, 249
- Târiq ibn Ziyâd (voir aussi Tarif, Tarif Abenziet et Tarik), 257
- Tarragona*, 206, 242, 422, 431, 442
- TATE, Robert Brian, 387
- TAVANI, Giuseppe, 404
- Tejadillo*, 304, 308, 309
- Tel Palomeque, 471
- Tello, 72, 74, 113, 156, 163, 195, 237, 258, 272, 293, 294, 311, 312, 318, 319, 320, 322, 333, 335, 336, 355, 356, 358, 368, 442, 445, 451, 456, 462, 468, 471
- Tello de Meneses, 472
- TENGE-WOLF, Viola, 401
- Terol*, 15, 220
- Terranova*, 239, 435
- Tharbes*, 183
- Thérèse d'Entença, épouse d'Alphonse III, mère de Pierre III, 442, 426
- TITE-LIVE, 16, 34, 160, 161, 408
- Tolède* (voir aussi *Toledo*), 110, 177, 217, 257, 258
- Toledo* (voir aussi *Tolède*), 29, 35, 69, 78, 110, 115, 125, 158, 162, 167, 178, 188, 199, 217, 224, 257, 258, 304, 305, 306, 330, 333, 334, 343, 344, 345, 346, 442, 455, 456, 461, 465, 466, 468, 469, 471, 472
- Tolosa*, 458
- Tomàs Cornell, 84, 442
- Tomàs de Marçà, 442
- Tomàs Pèriz de Fozes, 29
- Tordesillas*, 79, 113
- Toriya*, 473
- Toro*, 80, 112, 123, 125, 258, 304, 308, 311, 356, 357, 367, 368
- TORRELL, Jean-Pierre, 405
- Torrijos*, 199
- Tortosa*, 68, 164, 200, 206, 226, 326, 335, 336, 419, 436, 452, 464
- TOURS, Grégoire de, 198
- Trastámara (voir aussi Transtamare), 133
- Transtamare (voir aussi Trastámara), 5, 15, 70, 124, 128, 132, 134, 136, 171, 174, 175, 187, 200, 201, 203, 227, 228, 251,

257, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266,
267, 270, 294, 304, 318, 334, 366, 372,
373

Tremeçen, 64, 248

TROYES, Chrétien de, 21, 22, 198, 216

Trugillo, 332

Tunez, 64, 248

U

Uasco Alfonso de Portugal, 472

Unió, 15, 96, 97, 100, 102, 116, 119, 240,
246, 287, 290, 291, 301, 352, 432

Urgell, 263, 336, 437

V

Vadajoz, 327, 459

Val de Elda, 335

Valence (voir aussi *València* et *Valençia*),
31, 101, 210, 228, 238, 291, 380, 438

València (voir aussi *Valence* et *Valençia*),
49, 71, 83, 93, 95, 97, 102, 143, 146, 200,
206, 211, 216, 218, 219, 237, 238, 265,
274, 418, 419, 421, 422, 425, 426, 429,
440, 441, 443

Valençia (voir aussi *Valence* et *València*),
465, 467, 469

Valladolid, 113, 163, 164, 303, 305, 318,
326, 355, 356, 387

Vallguarnera, 442

VAN DEN BOOGAARD, Nico, 393

VAQUERO, Mercedes, 388

VARVARO, Alberto, 399

VARVARO, Stefano, 399

Vasco Perez de Meyra, 472

Vasco Perez de Vaamonte, 472

Velasco, 69, 206

Venècia, 147, 415, 426, 435

VENY, Joan, 228, 410

Verdú, 237, 238, 442

Vergoña, 469

VERNET, Juan, 411

Viçençio, 472

Vicenta, 442

Vidal de Blanes, 236, 443

Vidal de Vilanova, 443

Vilafelig, 438

Vilafranca de Conflent, 212

Vilamur, 436

Villalpando, 333

VILLEHARDOUIN, 45, 407

VINCENT-CASSY, Mireille, 351, 413

Violant d'Aragon, fille de Jacques II
d'Aragon, 443

Violant de Bar, 28

Violante de Vrrera, 472

VIRGILE, 21

Vizcaya, 157, 164, 168, 169, 200, 226, 293,
295, 343, 433, 438, 453, 460, 465, 472

Vlit Amiramomelin, 253, 472

VOLTAIRE, 60

Vrbano quinto, 72, 175, 472

Vrraca de Osorio, 472

Vrraca Lasa, 468, 472

Vrueña, 304

Vzmin, 240, 251, 451, 473

W

WEIS, René, 4, 403

X

Xerez, 74, 165, 221, 460

Ximen de Oriz, 473

Ximena, 248

Ximeno, 473

Ximon González Dolid, 473

Y

Ygnoçençio (voir aussi Ygnosçençio,

Ynoçençio sexto et Innocent VI), 456

Ygnosçençio (voir aussi Ygnoçençio,

Ynoçençio sexto et Innocent VI), 456

Yllan (voir aussi Julien), 247, 448, 473

Ynes de Castro, 450, 473

Yngla terra (voir aussi *Anglaterra*,

Angleterre, *Yngla terra* et *Yngla Terra*),

452, 456, 458, 465

Ynoçençio sexto (voir aussi Ygnoçençio et

Ygnosçençio), 473

Yñigo Lopez de Horozco, 70, 341, 473

Yñigo Ortiz de las Cuevas, 473

Ysabel de Lara, 473

Ysabel de Meneses, 323, 368, 464, 473

Yuçaf Abenhabit Abenazar, 248, 474

Yzmael de Granada, 474

Z

Zahara, 248, 251

Zaragoça (voir aussi *Saragossa* et
Saragosse), 463, 473

ZIMMERMANN, Marie-Claire, 28, 388,
401

ZIMMERMANN, Michel, 245, 388, 399

ZINK, Michel, 24, 125, 378, 388, 390, 400,
401, 402, 403, 407, 410, 412, 413

Zorzo, 474

ZUMTHOR, Paul, 20, 21, 22, 56, 57, 109,
192, 350, 389, 390, 391, 392, 393, 405

ZURITA, Jerónimo, 63, 399

Table des matières

Remerciements, page 2.

Sommaire, page 3.

Introduction, page 4.

Première partie : Approche contextuelle des deux œuvres et étude de leurs prologues

pages 8- 59

1. **Le Moyen Age et l’Histoire**, page 8.
2. **Histoire et Littérature**, page 11 ; **La Poétique d’Aristote**, page 11 ; **L’éloquence selon Cicéron**, page 12.
3. **Enjeux des deux Chroniques**, page 15.
4. **Remarques sur la forme et les contenus des deux Chroniques**, page 20 ; **Une plume opprimée : Pierre III et les fantômes du passé (Mythologie I)**, page 20 ; **Genèse de l’œuvre**, page 23 ; **La Chronique de Pierre III et son contexte**, page 27 ; **Des Chroniques sous influence... qui influencent**, page 31 ; **Une plume contrainte: Pero López de Ayala (Mythologie II)**, page 34 ; **Le modèle alphonsin et la Chronique de Pero López de Ayala**, page 35.
5. **Définition du discours historique**, page 39 ; **Pero López de Ayala ou l’écriture des trois vertus de l’Histoire : la vertu pédagogique**, page 39 ; **L’inscription dans le Temps**, page 42 ; **La définition d’un**

projet centré sur le Vrai, page 44 ; **Le legs et le miroir**, page 48 ; **Tout vient de Dieu, tout revient à Dieu**, page 51 ; **La vie-modèle : le thème du miroir**, page 54 ; **Un discours autobiographique ?**, page 56.

Deuxième partie : Les chroniqueurs face à leurs textes

pages 60- 231

1. **Le chroniqueur- grand horloger**, page 60 ; **Les coulisses de Clio : l'écriture de l'Histoire comme jeu de marionnettes**, page 60 ; **Distinction des personnages**, page 61 ; **Les personnages royaux**, page 62 ; **Un premier cas particulier : Pierre III**, page 66 ; **Les personnages nobles**, page 68 ; **Un deuxième cas particulier: Ayala vu par lui-même**, page 69.

2. **Le grand horloger au sein de son univers**, page 72 ; **Les rouages simples et complexes de l'horloge**, page 72 ; **Une stratégie d'écriture fondée sur l'omniprésence de la voix**, page 74.

3. **Je est un autre : des voix des narrateurs**, page 77 ; **Remarques sur la présence pronominale des narrateurs dans le texte**, page 77 ; **Le cas de la Chronique d'Ayala**, page 77 ; **Des valeurs de la première personne du pluriel**, page 78 ; **Une pluralité de personnes grammaticales**, page 81.

4. **Variations sur le thème du miroir dans la Chronique de Pierre III**, page 82 ; **Le reflet : Pierre III²**, page 82 ; **La quête de l'image : l'image rêvée, l'image réelle, l'image à conserver**, page 85 ; **Une image au triple reflet**, page 86 ; **Tentative d'esquisse du portrait du prince idéal**, page 88 ; **Rex imago dei/ Christus rex**, page 89 ; **Influence de la lecture du Nouveau Testament sur la rédaction de la Chronique de Pierre III**,

page 91 ; **Un roi pétri de vertus chrétiennes**, page 93 ; **Du bon gouvernement du royaume ou l'image du bon roi : le règne de la paix**, page 96 ; **Pierre III et les quatre vertus cardinales**, page 100 ; **Aboutissement de la quête : l'image à conserver**, page 105.

5. **Quelques marques de subjectivité**, page 107 ; **Le don d'ubiquité**, page 107 ; **Maîtrise des sens et scission du *je***, page 108 ; **Un paradoxe : le chroniqueur absent des faits racontés**, page 110 ; **De l'emploi des verbes d'écoute**, page 112 ; **Deux types d'écoute : l'écoute passive et l'écoute active**, page 115 ; **Le non-dit : le *je* fragile de Pierre III**, page 118 ; **Ayala et le désir de tout dévoiler**, page 120 ; **Le désaccord**, page 121 ; **Le désaccord avoué**, page 121 ; **L'opinion publique**, page 123 ; **Le constat à déchiffrer**, page 123 ; **L'arbitrage divin**, page 126 ; **Le cas des lettres**, page 127 ; **La lettre de Gutier Ferrandez**, page 127 ; **L'apologue : la première lettre du maure Benahatin**, page 129 ; **La prophétie : la deuxième lettre du maure Benahatin**, page 132 ; **Conclusion**, page 135 ; **Soi-même comme un autre : de la multiplicité du *je/nous***, page 137.

6. **Le discours des narrateurs**, page 139 ; **L'organisation du discours dans la *Chronique* de Pierre III**, page 139 ; **Le thème de la modestie dans le prologue**, page 141 ; **Le corps du discours : première configuration**, page 145 ; **La formulation introductive**, page 146 ; ***Narratio*, *argumentatio* et *refutatio***, page 146 ; **Caractéristiques de l'épilogue**, page 148 ; **Le corps du discours : deuxième configuration**, page 149 ; **Du syllogisme politique**, page 149 ; **Logique du discours**, page 153 ; **L'organisation du discours dans la *Chronique* de Pierre Ier**, page 155 ; ***Pré-incipit* et *incipit***, page 155 ; **Le corps du discours**, page 158 ; **Le discours sur les femmes**, page 161 ; **Un discours entre la peur et l'effroi**, page 162 ; **Les femmes et le jeu de la vérité**, page 163 ; **Le crime de sang**, page 164 ; **La mort violente et ses visages**, page 165 ;

L'injuste crime, page 166 ; **La mort odieuse**, page 168 ; **La mort du roi**, page 169 ; **La guerre contre la Couronne d'Aragon**, page 170 ; **Une injuste guerre**, page 170 ; **Le règne de la guerre**, page 171 ; **La remise en cause du principe de fraternité chrétienne**, page 173 ; **Henri II sous la plume du chancelier Ayala**, page 174 ; **L'explicit**, page 176.

7. L'exécution du discours, page 179 ; **Remarques sur l'emploi des temps verbaux**, page 179 ; **Une question de rythme : combinaisons et configurations. Les syntagmes binaires**, page 184 ; **Les syntagmes ternaires**, page 188 ; **Quelques tics de discours**, page 190 ; **Indices d'oralité**, page 192 ; **La théorie du monde inversé : le possible et l'impossible**, page 198.

8. Figures du discours, page 209 ; **L'humour : du rire au sarcasme**, page 209 ; **Les pleurs et la pitié**, page 214 ; **Infidélité et fidélité à l'esprit de la lettre**, page 222.

Troisième partie : Les personnages et leur(s) discours

Pages 232- 371

1. Identité des personnages, page 232 ; **Les personnages et leur statut**, page 232 ; **Définition et non-définition des personnages : cas de définition**, page 234 ; **Cas de non-définition**, page 240 ; **Une particularité : le personnage muet**, page 242 ; **Le cas du maure**, page 243 ; **Le cas du juif**, page 254 ; **Portraits croisés**, page 259.

2. La narration dans la narration : le discours des personnages, page 271 ; **La parole et ses conditions : l'invitation à la prise de parole**, page 271 ; **Une règle d'or : le silence**, page 278 ; **Classifications**, page 282 ; **La parole du roi : Pierre III face à son Conseil**, page 283 ;

Pardon et colère chez Pierre III, page 288 ; **La parole de Pierre Ier**, page 292 ; **Récits de paroles des personnages (I) : l'expression de l'opinion**, page 299 ; **Récits de paroles des personnages (II) : l'allégeance ou la rupture du lien vassalique**, page 314 ; **Récits de paroles des personnages (III) : le refus**, page 32 ; **Récits de paroles des personnages (IV) : l'explication**, page 325 ; **Récits de paroles des personnages (V) : la parole partagée**, page 342.

3. Le corps, la voix et le regard, page 350 ; **Le corps et la désapprobation**, page 351 ; **L'affirmation du dialogue par le corps**, page 354 ; **La réconciliation par le corps**, page 354 ; **La voix : de la peur à la colère**, page 358 ; **L'expression de la solennité : de la voix au corps**, page 360 ; **Le jeu du regard**, page 365 ; **Le corps torturé et le corps sans vie chez Pero López de Ayala**, page 366 ; **Le corps vu comme l'expression d'une relation de force**, page 368.

Conclusion, page 372.

Liste des abréviations, page 375.

Bibliographie, page 376.

Annexes :

Index alphabétique des personnages de la Chronique de Pierre III, pages 414- 443.

Index alphabétique des personnages de la Chronique de Pierre Ier, pages 444- 474.

Index des noms de personnages, d'auteurs et de lieux, page 475.

Table des matières, page 508.